This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EDWARD LORRAINE WALGER
ΠΆΝΤΑ ῬΕΪ

848
B68
S

J. B. Desrochers sculp.t *C. G. Vanda*

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins

ŒUVRES

DE

BOILEAU DESPRÉAUX,

40303

AVEC UN COMMENTAIRE

PAR M. DE SAINT-SURIN.

ORNÉES DE DOUZE FIGURES D'APRÈS DES DESSINS NOUVEAUX.

TOME QUATRIÈME.

CORRESPONDANCE.

A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, A LA BIBLE D'OR.

M D CCC XXI.

AVERTISSEMENT

DU NOUVEL ÉDITEUR.

Ce volume contient un espace de quarante ans : il commence à l'époque où Despréaux composoit *le Lutrin*, et finit à celle de sa mort.

Des lettres écrites à la hâte ne sauroient ajouter à la gloire d'un écrivain, dont la composition étoit lente et réfléchie; mais elles font d'autant mieux connoître l'homme, que la diction en est plus négligée : on y surprend ces traits de caractère que déguisent aisément des ouvrages travaillés à loisir. C'étoit donc une obligation de copier, autant qu'il étoit possible, sur les originaux la correspondance qu'on va lire.

Despréaux n'avoit pas néanmoins condamné toutes ses lettres à l'oubli, puisqu'il en a retouché soigneusement quelques unes. Nous avons recueilli ses corrections, lorsque nous avons pu les connoître.

Il inséra dans ses œuvres, en 1683, sa lettre si gaie, si plaisante, adressée au duc de Vivonne, dans laquelle il imite, avec une égale flexibi-

lité, et le style de Balzac et celui de Voiture [*a*]. Il y joignit, en 1701, 1° une réponse extrêmement polie au comte d'Ériceyra, traducteur en vers portugais de l'*Art poétique* [*b*]; 2° sa fameuse explication avec Charles Perrault, de l'académie françoise, au sujet de leurs démêlés littéraires [*c*]; 3° l'apologie que le docteur Antoine Arnauld écrivit au dernier, en faveur de la satire contre les femmes [*d*].

Les éditeurs de 1713, deux ans après la mort de Despréaux, donnèrent quatre autres de ses lettres, conformément à ses intentions. La première est un remerciement à son apologiste: la raillerie n'y est pas épargnée à l'égard du détracteur des anciens; son raccommodement avec lui l'avoit empêché de la publier [*e*]. La seconde concerne une élégie de M. Le Verrier, corrigée ou plutôt refaite par complaisance pour ce financier bel esprit [*f*]. La troisième apprend à Racine toutes les circonstances d'un

[*a*] Lettre du 4 juin 1675, pag. 9 de ce volume.
[*b*] Réponse écrite en 1697, page 292.
[*c*] Lettre écrite en 1700, page 375.
[*d*] Lettre du 5 mai 1694, page 216.
[*e*] Lettre du mois de juin 1694, page 250.
[*f*] Lettre de 1703, page 501.

entretien avec le Père de La Chaise, relativement à l'*Épître XIIe sur l'amour de Dieu* [a]. La quatrième roule sur la pénitence de La Fontaine, et sur différentes questions de littérature, discutées avec Maucroix, l'ancien ami du fabuliste [b].

En 1716, Brossette ajouta la réponse de Maucroix [c] à cette quatrième lettre. Pour la première fois, il fit imprimer celle où Despréaux, voulant amuser le duc de Vivonne à Messine, l'instruit de ses débats avec le médecin Claude Perrault, de l'académie des sciences [d]. Il a de plus enrichi son commentaire d'un assez grand nombre de fragments, puisés dans la correspondance qu'entretenoit avec lui le poëte auquel ses veilles étoient consacrées.

Louis Racine, en 1747, fit jouir le public des lettres de son père, divisées en trois recueils. Celui qui renferme la correspondance avec Despréaux est le second; il a subi moins d'altérations que le premier, qui renferme la correspondance avec d'autres amis. On est

[a] Lettre écrite en 1697, page 296.
[b] Lettre du 29 avril 1695, page 267.
[c] Lettre du 23 mai 1695, page 282.
[d] Lettre écrite en 1676, page 22.

pourtant forcé de convenir que trop peu d'ordre y règne; souvent les dates y sont oubliées ou interverties. Des considérations particulières, qui n'existent plus aujourd'hui, ont dicté sans doute au chantre de *la Religion* les retranchements qu'il s'est permis. Un zèle, respectable dans son motif, lui a fait supprimer des expressions répétées, et suppléer des expressions omises. Il a rajeuni de vieilles locutions, qu'il falloit plutôt se montrer jaloux de conserver : l'œil aperçoit avec plaisir sur les monuments l'empreinte du siècle qui les vit naître.

Cizeron-Rival, en 1770, mit au jour les lettres de Despréaux et de Brossette, dont il venoit d'acquérir par hasard la propriété. C'étoit un véritable service; mais il n'étoit guère possible de le rendre avec une inattention plus complète. Les citations qui se rencontrent dans le texte y sont défigurées d'une étrange manière, et les éclaircissements qui l'accompagnent sont presque toujours fautifs [*a*].

[*a*] Cizeron-Rival, né à Lyon le 1er mai 1726, y mourut vers l'année 1795. On le connoît principalement comme éditeur des *Lettres familières de MM. Boileau Despréaux et Brossette*, 3 vol. in-16, Lyon, 1770. Il avoit auparavant publié des *Récréations littéraires*, dans lesquelles il est sou-

Nous indiquons les sources où nous avons découvert d'autres lettres, quelquefois très précieuses. Parmi celles qui sont inédites, il en est deux dont nous sommes redevables à l'obligeance de M. Brunet, auteur du *Manuel du libraire*. L'une et l'autre sont adressées au duc de Noailles [*a*]. En comparant la première avec la copie que Racine le fils s'est contenté d'en donner, on verra qu'à ses yeux les droits d'un éditeur étoient sans limites. Cette copie n'est plus la lettre de Despréaux : le style en est tout différent; les coups portés aux jésuites y sont adoucis; l'article sur le siége de Barcelonne ne s'y trouve pas, à cause des traits dirigés contre les talents du maréchal de Tessé [*b*].

vent fait mention du premier, in-12, Lyon, 1765. On a encore de lui des *Remarques historiques, critiques et mythologiques* sur les œuvres choisies de Jean-Baptiste Rousseau, ainsi que plusieurs autres ouvrages en vers et en prose. La note 1, page 666, indique comment il devint possesseur de la correspondance dont il a enrichi la littérature.

[*a*] Lettres du 30 juillet 1706, pages 559 et 563.

[*b*] Voici la lettre publiée par Louis Racine, et copiée par les éditeurs des œuvres de Despréaux :

Au duc de.....

.....1705 ou 1706.

Je ne sais pas, Monseigneur, sur quoi fondé vous croyez qu'il y a de l'équivoque dans mon procédé à vo-

Voilà comment on est parvenu à posséder à-peu-près toutes les lettres de Despréaux, qui jusqu'à présent ont échappé à l'oubli. On n'en connoît aucune qu'il ait écrite avant l'âge de trente-quatre à trente-cinq ans; parmi celles qui sont postérieures à cette époque, il est évident que beaucoup sont perdues.

La correspondance de Racine et de Despréaux est, sans contredit, la portion la plus curieuse de ce volume. Elle tire son activité des absences du premier. Accompagnant Louis XIV à la guerre, il en transmet les résultats à l'historiographe, son collègue, que des infirmités prématurées retiennent dans ses foyers. Célé-

tre égard, au sujet de ma satire contre l'équivoque. Vous savez bien que vous êtes un des premiers à qui j'en ai récité des vers, dans le temps qu'elle n'étoit encore qu'ébauchée. Je l'ai achevée en votre absence; et si vous aviez été à Paris, je n'aurois pas manqué de vous la porter sur-le-champ, non pour m'attirer vos louanges, mais pour recevoir vos avis. A votre défaut, je l'ai lue à plusieurs personnes que vous connoissez, et qui m'en ont tous parlé avec des éloges que je désespère qu'elle puisse soutenir. M. le cardinal de Noailles m'en a paru extrêmement satisfait; mais en même temps il a approuvé le dessein où je lui ai dit que j'étois de la tenir secrète, et d'empêcher l'éclat qu'elle alloit faire, car j'y attaque toute la morale des mauvais casuistes.....

brité, fortune, bonheur domestique, tout devient commun entre ces deux grands hommes. Ils ne recourent point à de vaines protestations: ils sont convaincus de leur mutuel attachement. *Mon cher Monsieur,* telle est l'expression la plus affectueuse qu'ils emploient. A la simplicité de leur langage, on juge qu'ils feroient sans effort l'un pour l'autre les sacrifices qui semblent héroïques à la plupart des hommes.

Envoyé aux eaux pour recouvrer la voix qu'il avoit perdue à la fin d'un rhume violent (et qui lui revint six mois après, lorsqu'il ne conservoit plus d'espérance), Despréaux s'affligeoit de ne pas éprouver les soulagements que lui promettoient les médecins. Aussitôt Racine lui écrit: « Si vous croyez que je puisse vous être bon à « quelque chose à Bourbon, n'en faites point « de façon, mandez-le-moi; je volerai pour vous « aller voir [*a*]. » Craignant d'éloigner d'une famille chérie cet époux, ce père dont la tendresse lui est connue, le malade reconnoissant lui répond pour l'arrêter: « Vous m'êtes plus « nécessaire à Paris qu'ici [*b*]. » Dans la lettre suivante, il lui dit au sujet de son offre: « Les

[*a*] Lettre du 8 août 1687, page 73.
[*b*] Réponse du 13 août 1687, page 83.

« larmes m'en sont presque venues aux yeux, « et quelque résolution que j'eusse faite de quit- « ter le monde, supposé que la voix ne me re- « vînt point, cela m'a entièrement fait changer « d'avis; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens « capable de quitter toutes choses, hormis « vous [a]. »

La pension de Racine, comme historiographe, fut réglée par le roi à 4,000 francs, et celle de Despréaux le fut seulement à la moitié. Cette différence, établie sur la justice, n'affecta que celui à qui elle étoit favorable. « Je « ne laisse pas, mande-t-il à son collègue, « d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que « je gagne à cela plus que vous; mais, outre les « dépenses et les fatigues des voyages, dont je « suis assez aise que vous soyez délivré, je vous « connois si noble et si plein d'amitié, que je « suis assuré que vous souhaiteriez que je fusse « encore mieux traité [b]. » Despréaux repousse ces ménagements avec une franchise qui plaît, même dans sa brusquerie. « Etes-vous fou, « s'écrie-t-il, avec vos compliments? Ne savez- « vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi

[a] Lettre du 19 août 1687, page 89.
[b] Lettre du 8 avril 1692, page 128.

« dire, prescrit la chose de la manière qu'elle « s'est faite? Et pouvez-vous douter que je ne « sois parfaitement content d'une affaire où l'on « m'accorde tout ce que je demande? Tout va « le mieux du monde, et je suis encore plus ré- « joui pour vous que pour moi-même [a]. »

Loin d'abréger les moindres détails d'une correspondance entre de tels hommes, nous aurions voulu pouvoir en découvrir de nouveaux. Quant aux réponses de Despréaux à Brossette, elles offrent également de l'intérêt, quoiqu'il y ait peu de proportion entre les deux correspondants. Malgré l'infériorité trop sensible des lettres du commentateur, on n'a pas cru devoir les exclure indistinctement de cette collection. Quelques unes ont paru mériter d'être recueillies, parcequ'elles contribuent à mieux faire entendre celles du poëte. C'est pour cette raison qu'assez souvent on a choisi, dans les autres, des passages qui sont renvoyés dans les notes.

Toutes les lettres de Despréaux sont dignes d'attention : elles concernent sa personne ou ses ouvrages; elles tiennent à l'histoire littéraire ou à des questions importantes. Sous le rapport

[a] Réponse du 9 avril 1692, page 130.

de la forme, on ne peut en disconvenir, elles ont moins de prix en général. Celles même où règne le plus de négligence attestent, il est vrai, la sûreté de son jugement; mais ne confirment pas aussi bien l'opinion que l'on doit avoir de ses entretiens, d'après d'heureux à-propos fort connus. Le retour fréquent des mêmes idées, des mêmes tournures, presque des mêmes phrases n'autorise-t-il pas à croire que cet excellent esprit, pour déployer ses ressources, avoit besoin d'être soutenu par le travail, ou d'être excité par l'attrait de la conversation? Dans un commerce habituel, il aime à se reposer, et semble oublier la grace du style épistolaire. S'il prend la peine de la saisir, c'est avec les personnes qu'il ne connoît point assez pour ne s'imposer aucune gêne, comme le baron de Walef [*a*], la marquise de Marsilli [*b*], les comtes de Revel [*c*], de Grammont [*d*], Hamilton [*e*], etc.

[*a*] La date de la lettre adressée au baron de Walef n'est pas connue. *Voyez* la page 28.

[*b*] *Voyez* la lettre de la marquise de Marsilli, pag. 311, et la réponse de Despréaux, page 314; l'une et l'autre doivent avoir été écrites en 1698.

[*c*] Lettre du 17 avril 1702, page 432.

[*d*] Lettre du 8 février 1705, page 533.

[*e*] Lettre du 13 octobre 1704, page 522.

Au lieu de séparer en plusieurs recueils, comme on l'a fait jusqu'ici, les lettres dont ce volume est formé, nous les avons fondues ensemble et placées dans l'ordre de leurs dates. Cette disposition offre le double avantage de varier une correspondance dont la monotonie est l'écueil ordinaire, et d'en présenter à-la-fois l'auteur sous divers aspects.

Il n'est personne qui ne sache combien les notes sont nécessaires pour éclaircir ce que se confient deux amis qui s'entendent à demi-mot. On desireroit avoir pu lever tous les doutes, rectifier toutes les méprises, enfin jeter un nouvel intérêt sur des lettres dont l'importance n'est peut-être pas assez généralement sentie. C'est au lecteur à juger de l'utilité de nos efforts, et du courage qu'il a fallu pour se livrer à un travail ingrat, minutieux, dont il n'étoit facile de prévoir ni l'étendue ni les dégoûts.

Les remarques grammaticales devoient être rares, et le sont en effet : ce seroit une affectation bien puérile que de les multiplier à l'égard d'une correspondance familière, qui se rapprochant du ton de la conversation la plus simple, ne comporte pas une correction beaucoup plus sévère. Aussi, le plus souvent, s'est-

on borné à mettre en italique les manières de parler depuis long-temps hors d'usage, de même que les fautes principales échappées à la précipitation.

Les lettres déja connues, mais qui ne se trouvent pas dans l'édition que l'on doit à M. Daunou, sont indiquées dans la nôtre par un astérisque *. Celles dont le texte avoit, en quelques endroits, été ou supprimé ou retouché, portent deux astérisques **. Celles qui n'avoient pas encore été imprimées en ont trois ***. Lorsqu'on a simplement rétabli quelques mots, on ne l'a pas annoncé par un signe distinctif.

CORRESPONDANCE.

LETTRE Ire. *

Despréaux à M. de Brienne.

.....[a].

C'est très philosophiquement, et non point *chrestiennement*, que les vers me paroissent une

[a] Cette lettre, sans date, dans laquelle on a conservé l'orthographe de l'auteur, est insérée dans *les quatre Saisons du Parnasse*, première année, hiver 1806, tome IV, ainsi que dans la *Collection des meilleurs ouvrages de la langue françoise*, P. Didot l'aîné, *œuvres de Boileau Despréaux*, tome III, 1815. Elle doit être antérieure à 1673: Despréaux publia les quatre premiers chants du Lutrin en 1674; il y travailloit depuis plusieurs années, et l'on sait qu'il en récitoit des morceaux à mesure qu'il les composoit. Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne, auteur de différents ouvrages de religion, d'histoire et de poésie, étoit trop avide de vers pour n'avoir pas été un des premiers à desirer de connoître ce poëme. Après avoir perdu sa place de secrétaire-d'état des affaires étrangères, il s'étoit, en 1663, retiré chez les pères de l'Oratoire, et avoit reçu le sous-diaconat. Il fut ensuite enfermé, pour ses folies, dans la prison de Saint-Lazare. A-peu-près à l'époque où Despréaux écrivit à M. de Brienne, celui-ci avoit extrait de différents auteurs un *recueil de poésies chrétiennes et diverses*, auquel il ne mit pas son nom, mais dont le privilége est accordé à

folie; je ne l'ai point entendu d'une autre manière. Ainsi, c'est vainement que votre berger en soutane, je veux dire M. de Maucroix, déplore la perte du *Lutrin,* dans l'églogue dont vous me parlez. Je le récitai encore hier chez M. le premier président [*a*]; et si quelque raison me le *faict* jamais déchirer, ce ne sera point la dévotion, qu'il ne choque en aucune manière, mais le peu d'estime que j'en fais, aussi-bien que de tous mes autres ouvrages, qui me semblent des bagatelles assez inutiles. Vous me direz peut-être que je suis donc maintenant dans un grand excès d'humilité. Point du tout : jamais je ne fus plus orgueilleux; car si je fais peu de cas de mes ouvrages, j'en fais encore bien moins de tous ceux de nos poëtes d'aujourd'hui, dont je ne puis plus lire ni entendre pas un, *fust*-il à ma louange. Voulez-vous que je vous parle franchement? c'est cette raison qui a en partie suspendu l'ardeur que j'avois de vous voir et de jouir de votre agréable conversation, parceque je sentois bien qu'il la faudroit acheter par une longue audience de vers,

Lucile-Hélie-de-Brèves, 1671, 3 vol. in-12. La Fontaine en composa l'épître dédicatoire en vers au prince de Conti. Voyez, sur M. de Brienne, la *Biographie universelle*, une épigramme latine de Despréaux, portant ce titre: *In Marullum versibus phaleucis anteà malè laudatum*, tom. II, et une lettre du même, adressée à Brossette, le 9 avril 1702.

[*a*] M. de Lamoignon.

A Paris Lundi

Monsieur Racine est presentement tout occupé
a finir sa piece qui sera vraisemblablement
achevée cette semaine Il vous prie donc Monsieur
de remettre a la semaine qui vient le recit que
vous souhaités qu'il fasse a Madame De La
Moignon et au P. De la Rue Pour Auteuil il
ne tiendra qua vous de l'honorer quand il vous
plaira de vostre presence Je serois bien aise ne-
anmoins que vous le vissiés dans tout son eclat
c'est a dire avec un Soleil digne du mois de Juin et
non pas dans une journée de pluie et de frimas
comme celle d'aujourdhui Je suis vostre tres
humble et tres obeissant serviteur

Despreaux

Gravé par M. Dien

Pour Monsieur
De La Moignon
Avocat general

très beaux sans doute, mais dont je ne me soucie point. Jugez donc si c'est une raison pour m'engager à vous aller voir, que le récit que vous demandez. J'irai pourtant, si je puis, aujourd'hui, mais à la charge que nous ne réciterons point de vers ni l'un ni l'autre, que vous ne m'ayez dit auparavant toutes les raisons que vous avez pour la poésie, et moi toutes celles que *j'ay* contre.

Je suis avec toutes sortes de respects et de soumission,

Monsieur,

Votre, etc.

DESPRÉAUX.

2.

Au Comte de BUSSY-RABUTIN.

Paris, 25 mai 1673.

MONSIEUR,

J'avoue que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle vous me déchiriez, moi et l'épître que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande. Car outre le juste chagrin que j'avois de me voir maltraiter par l'homme du monde que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit

faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Eh! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût entrer dans les intérêts de l'abbé Cotin, et se résoudre à avoir raison même avec lui? La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges a achevé de me désabuser; et je vois bien que tout ce bruit n'a été qu'un artifice très ridicule de mes très ridicules ennemis. Mais quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur en ai de l'obligation, puisque c'est ce qui m'a attiré les paroles obligeantes que vous avez écrites sur mon sujet. Je vous supplie de croire que je sens cet honneur comme je dois, et que je suis, etc. [*a*].

[*a*] Il est à présumer que le comte de Limoges eut le bon esprit de ne point communiquer à Despréaux la lettre que Bussy lui avoit écrite le 20 avril 1673; celui-ci affirme qu'elle étoit conforme à celle qu'il adressa le même jour au père Rapin, Jésuite. Nous ne connoissons pas tout le contenu de cette dernière lettre, mais en voici un fragment inséré dans un volume très rare :

..... « Il a passé en ce pays un ami de Despréaux, qui « a dit à une personne, de qui je l'ai su, que Despréaux « avoit appris que je parlois avec mépris de son épître au « roi sur la campagne de Hollande, et qu'il étoit résolu de « s'en venger dans une pièce qu'il faisoit. J'ai de la peine à « croire qu'un homme comme lui soit assez fou pour per- « dre le respect qu'il me doit, et pour s'exposer aux suites « fâcheuses d'une pareille affaire. Cependant comme il peut

3.*

Réponse de BUSSY-RABUTIN.

Chaseu, 30 mai 1673.

Je ne saurois assez dignement répondre à votre lettre, Monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés et

« être enflé du succès de ses satires impunies, qu'il pour-« roit bien ne pas savoir la différence qu'il y a de moi aux « gens dont il a parlé, ou croire que mon absence donne « lieu de tout entreprendre, j'ai cru qu'il étoit de la pru-« dence d'un homme sage d'essayer à détourner les choses « qui lui pourroient donner du chagrin et me porter à des « extrémités.

« Je vous avouerai donc, mon révérend père, que vous « me ferez plaisir de m'épargner la peine des violences, à « quoi pareille insolence me pousseroit infailliblement. J'ai « toujours fort estimé l'action de Vardes, qui, sachant « qu'un homme comme Despréaux avoit écrit quelque « chose contre lui, lui fit couper le nez. Je suis aussi fin « que Vardes, et ma disgrace m'a rendu plus sensible que « je ne serois, si j'étois encore à la tête de la cavalerie lé-« gère de France. » (*Supplément aux Mémoires et Lettres de M. le comte de Bussy-Rabutin*, au monde, 7,539,417.)

Brossette, dans son commentaire, donne la réponse que le comte de Limoges fit à Bussy le 26 avril 1673. Il en résulte, 1° que l'on avoit rapporté à Despréaux qu'il existoit

de louanges que j'en suis confus. Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon que je n'aie trouvé très beau et très naturel, et que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme que j'ai encore estimé plus que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commerce avec vous; et puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la continuation et votre amitié, vous assurant de la mienne. Pour mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur, s'ils ne sont pas les plus sottes gens du monde [*a*].

du dernier une lettre pleine de railleries contre son épître, et qu'il s'étoit contenté de dire que, si on lui montroit cette critique amère, il y répondroit uniquement pour défendre son ouvrage, sans se permettre aucune personnalité; 2° que Despréaux possédoit une pièce manuscrite de Linière, où ce rimeur famélique et médisant justifioit les choses les plus offensantes de sa part, en prétendant que M. de Bussy en avoit avancé de bien plus fortes dans une lettre à un ami; 3° que l'on avoit assuré à Despréaux que Bussy n'épargnoit pas Louis XIV lui-même, et qu'à côté de ce vers qui termine l'épître IV:

Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

il avoit mis ces mots: *Tarare pon pon.*

[*a*] Nous donnons la lettre de Despréaux et la réponse de Bussy d'après le texte fourni par Brossette, qui avoit les originaux sous les yeux. Nous sommes bien éloignés de faire l'apologie de Bussy; le ton de sa lettre au père Rapin

4.

Billet écrit de la main de COLBERT.

Le roi m'a ordonné, Monsieur, de vous accorder un privilége pour votre *Art poétique*, aussitôt que je l'aurai lu. Ne manquez donc pas de me l'apporter au plus tôt.

COLBERT.

5.

Remerciement de DESPRÉAUX.

MONSEIGNEUR,

Je vois bien que c'est à vos bons offices que je suis redevable du privilége que sa majesté veut bien avoir la bonté de m'accorder. J'étois tout consolé du refus qu'on en avoit fait à mon libraire; car c'étoit lui seul qui l'avoit sollicité, étant très éveillé pour ses intérêts, et sachant fort bien que je n'étois

est d'un homme qu'égare le délire de la vanité; mais nous présumons que ses nombreux ennemis, en lui supposant des torts envers le célèbre satirique, étoient fort aises de lui susciter un adversaire aussi redoutable.

point homme à tirer tribut de mes ouvrages. C'étoit donc à lui de s'affliger d'être déchu d'une petite espérance de gain, quoique assez incertaine à mon avis, dès qu'il la fondoit sur le grand débit d'ouvrages tels que les miens. Pour moi, je me trouvois fort content qu'on m'eût soulagé du fardeau de l'impression et de l'incertitude des jugements du public, n'ayant garde de murmurer du refus d'un privilége qui me laissoit celui de jouir paisiblement de toute ma paresse. Cependant, Monseigneur, puisque vous daignez vous intéresser si obligeamment pour moi, j'aurai l'honneur de vous porter mon *Art poétique* aussitôt qu'il sera achevé, non point pour obtenir un privilége dont je ne me soucie point, mais pour soumettre mon ouvrage aux lumières d'un aussi grand personnage que vous êtes. Je suis, etc. [*a*].

[*a*] Suivant toute apparence, le billet de Colbert et la réponse de Despréaux sont de l'année 1674; ils se trouvent sans aucune espèce de date dans le *Bolœana*, nombre XI. S'il faut en croire l'auteur de ce recueil, Louis XIV, sur la demande seule du libraire Barbin, scella lui-même le privilége pour l'impression de *l'Art poétique*, avant d'avoir jamais vu Despréaux, c'est-à-dire, plusieurs années avant que ce poëme fût achevé. Le même auteur ajoute que le duc de Montausier, excité par Pellisson, obtint du roi que l'expédition du privilége seroit suspendue. Au lieu d'admettre des faits dépourvus de vraisemblance, n'est-il pas bien plus naturel de s'en rapporter au billet de Colbert? On y voit

6.

Au Duc de VIVONNE,

Sur son entrée dans le phare de Messine (1).

(Paris, 4 juin 1675.)

MONSEIGNEUR,

Savez-vous bien qu'un des plus sûrs moyens pour empêcher un homme d'être plaisant, c'est de lui dire : Je veux que vous le soyez? Depuis que

qu'il étoit autorisé à donner la permission d'imprimer *l'Art poétique*, mais après l'avoir lu. Quant au refus essuyé par Barbin, et dont parle Despréaux, il eut lieu sans doute, parceque la demande de ce libraire étoit prématurée. Le privilége fut accordé le 28 mars 1674, dans les termes les plus honorables. (*Voy.* la *Notice bibliographique*, tome Ier.)

Puimorin, contrôleur des menus, blâma beaucoup son frère Despréaux de s'en être tenu à une simple lettre de remerciement. Quelques jours après, sa place lui fournissant l'occasion d'entretenir Colbert, il voulut *excuser un poète que le commerce des muses écartoit souvent de ses plus grands devoirs.* « Tout ce que je puis vous dire là-dessus, repartit « le ministre, c'est que jamais lettre ne m'a fait plus de plai- « sir que la sienne. »

(1) M. le duc de Vivonne, qui commandoit alors l'armée navale, manda à l'auteur qu'il le prioit de lui écrire quel-

vous m'avez défendu le sérieux, je ne me suis jamais senti si grave, et je ne parle plus que par sentences. Et d'ailleurs votre dernière action a quelque chose de si grand, qu'en vérité je ferois conscience de vous en écrire autrement qu'en style héroïque. Cependant je ne saurois me résoudre à ne vous pas obéir en tout ce que vous m'ordonnez. Ainsi, dans l'humeur où je me trouve, je tremble également de vous fatiguer, par un sérieux fade, ou de vous ennuyer par une méchante plaisanterie. Enfin mon Apollon m'a secouru ce matin, et, dans le temps que j'y pensois le moins, m'a fait trouver sur mon chevet deux lettres qui, au défaut de la mienne, pourront peut-être vous amuser agréablement. Elles sont datées des Champs-Élysées : l'une est de Balzac, et l'autre de Voiture, qui, tous deux, charmés du récit de votre dernier combat, vous écrivent de l'autre monde pour vous en féliciter.

Voici celle de Balzac. Vous la reconnoîtrez aisément à son style, qui ne sauroit dire simplement les choses, ni descendre de sa hauteur.

que chose qui le consolât des mauvaises harangues qu'il étoit obligé d'entendre. C'est ce qui donna lieu à l'auteur de composer ces lettres. (*Despréaux.*) * Le 9 février 1675, le duc de Vivonne défit la flotte espagnole qui fermoit l'entrée du port de Messine; ce fut quelque temps après cette victoire qu'il écrivit à Despréaux.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin (1675.)

» MONSEIGNEUR,

« Le bruit de vos actions ressuscite les morts. Il « réveille des gens endormis depuis trente années, « et condamnés à un sommeil éternel. Il fait parler « le silence même. La belle, l'éclatante, la glorieuse « conquête que vous avez faite sur les ennemis de « la France! Vous avez redonné le pain à une ville « qui a accoutumé de le fournir à toutes les autres. « Vous avez nourri la mère nourrice de l'Italie. Les « tonnerres de cette flotte, qui vous fermoit les ave- « nues de son port, n'ont fait que saluer votre en- « trée. Sa résistance ne vous a pas arrêté plus long- « temps qu'une réception un peu trop civile. Bien « loin d'empêcher la rapidité de votre course, elle « n'a pas seulement interrompu l'ordre de votre « marche. Vous avez contraint à sa vue le sud et le « nord de vous obéir. Sans châtier la mer comme « Xerxès (1), vous l'avez rendue disciplinable. Vous « avez plus fait encore, vous avez rendu l'Espagnol « humble. Après cela que ne peut-on point dire de « vous? Non, la nature, je dis la nature encore « jeune, et du temps qu'elle produisoit les Alexan- « dres et les Césars, n'a rien produit de si grand « que sous le règne de Louis quatorzième. Elle a

(1) Hérodote, liv. VII, et Juvénal, sat. X. (*Despréaux.*)

« donné aux François, sur son déclin, ce que Rome « n'a pas obtenu d'elle dans sa plus grande matu- « rité. Elle a fait voir au monde dans votre siécle, « en corps et en ame, cette valeur parfaite dont on « avoit à peine entrevu l'idée dans les romans et « dans les poëmes héroïques. N'en déplaise à un de « vos poëtes (1), il n'a pas raison d'écrire qu'au-delà « du Cocyte le mérite n'est plus connu. Le vôtre, « Monseigneur, est vanté ici d'une commune voix

(1) Voiture, dans l'épître en vers à monseigneur le prince, a dit:

Au-delà des bords du Cocyte
Il n'est plus parlé de mérite. (*Despréaux.*)

* Cette épître fut adressée, en 1645, au grand Condé, à son retour de la guerre d'Allemagne, sur la fin de laquelle ce prince étoit tombé malade, épuisé de fatigues. C'est un modèle de la familiarité décente que le talent peut se permettre avec la grandeur; la louange y est assaisonnée par le ton de la meilleure plaisanterie. Voltaire, qui saisissoit en ce genre les convenances les plus délicates, n'a pas dédaigné d'y puiser plusieurs idées. L'œil de la critique auroit de la peine à découvrir dans cette piéce quelque trace légère de l'affectation si justement reprochée à Voiture. Le style pourroit en être plus serré; mais on aime l'aisance qui y règne. On en relit tous les détails avec plaisir, et La Harpe a jugé bien sévèrement cette jolie production, lorsqu'après y avoir trouvé *quelque mérite*, il ajoute « qu'elle « ne roule que sur deux ou trois idées prolixement délayées « dans trois cents vers. » (*Cours de littérature*, an 7 (1799), tom. IV, p. 135 et suivantes.)

« des deux côtés du Styx. Il fait sans cesse ressou-
« venir de vous dans le séjour même de l'oubli. Il
« trouve des partisans zélés dans le pays de l'indif-
« férence. Il met l'Achéron dans les intérêts de la
« Seine. Disons plus, il n'y a point d'ombre parmi
« nous, si prévenue des principes du Portique, si
« endurcie dans l'école de Zénon, si fortifiée contre
« la joie et contre la douleur, qui n'entende vos
« louanges avec plaisir, qui ne batte des mains, qui
« ne crie miracle au moment que l'on vous nomme,
« et qui ne soit prête de dire avec votre Malherbe :

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler [a].

« Pour moi, Monseigneur, qui vous conçois [b]
« encore beaucoup mieux, je vous médite sans cesse
« dans mon repos; je m'occupe tout entier de votre
« idée dans les longues heures de notre loisir; je
« crie continuellement, le grand personnage! et si
« je souhaite de revivre, c'est moins pour revoir la
« lumière, que pour jouir de la souveraine félicité
« de vous entretenir, et de vous dire de bouche

[a] C'est le commencement d'une ode de Malherbe adressée, en 1608, au duc de Bellegarde, grand écuyer de France.

[b] Au lieu de *conçois* on vouloit que l'auteur mît *connois*. Il fit voir que le premier mot convenoit mieux dans la bouche de Balzac.

« avec combien de respect je suis de toute l'étendue
« de mon ame,

« Monseigneur,

« votre très humble et très obéissant
« serviteur, BALZAC. »

Je ne sais, Monseigneur, si ces violentes exagérations vous plairont, et si vous ne trouverez point que le style de Balzac s'est un peu corrompu dans l'autre monde. Quoi qu'il en soit, jamais, à mon avis, il n'a prodigué ses hyperboles plus à propos. C'est à vous d'en juger; mais auparavant, lisez, je vous prie, la lettre de Voiture.

« Aux Champs-Élysées, le 2 juin.

« MONSEIGNEUR,

« Bien que nous autres morts ne prenions pas « grand intérêt aux affaires des vivants, et ne soyons « pas trop portés à rire, je ne saurois pourtant m'em- « pêcher de me réjouir des grandes choses que vous « faites au-dessus de notre tête. Sérieusement, votre « dernier combat fait un bruit de diable aux enfers : « il s'est fait entendre dans un lieu où l'on n'entend « pas Dieu tonner, et a fait connoître votre gloire « dans un pays où l'on ne connoît point le soleil. Il « est venu ici un bon nombre d'Espagnols qui y « étoient, et qui nous en ont appris le détail. Je ne « sais pas pourquoi on veut faire passer les gens de

« leur nation pour fanfarons : ce sont, je vous as-
« sure, de fort bonnes gens; et le roi, depuis quel-
« que temps, nous les envoie ici fort humbles et
« fort honnêtes. Sans mentir, Monseigneur, vous
« avez bien fait des vôtres depuis peu. A voir de quel
« air vous courez la mer Méditerranée, il semble
« qu'elle vous appartienne tout entière. Il n'y a pas
« à l'heure qu'il est, dans toute son étendue, un
« seul corsaire en sûreté; et, pour peu que cela dure,
« je ne vois pas de quoi vous voulez que Tunis et
« Alger subsistent. Nous avons ici les Césars, les
« Pompées et les Alexandres : ils trouvent tous que
« vous avez assez attrapé leur air dans votre manière
« de combattre; sur-tout César vous trouve très
« César. Il n'y a pas jusqu'aux Alarics, aux Gensé-
« rics, aux Théodorics et à tous ces autres conqué-
« rants en ICS, qui ne parlent fort bien de votre
« action; et dans le Tartare même, je ne sais si ce
« lieu vous est connu, il n'y a point de diable, Mon-
« seigneur, qui ne confesse ingénument qu'à la tête
« d'une armée vous êtes beaucoup plus diable que
« lui. C'est une vérité dont vos ennemis tombent
« d'accord. Néanmoins, à voir le bien que vous avez
« fait à Messine, j'estime pour moi que vous tenez
« plus de l'ange que du diable, hors que les anges
« ont la taille un peu plus légère que vous [a], et

[a] Le duc de Vivonne étoit extrêmement gros.

« n'ont point le bras en écharpe[a]. Raillerie à part, « l'enfer est extrêmement déchaîné en votre fa- « veur[b]. On ne trouve qu'une chose à redire à votre « conduite, c'est le peu de soin que vous prenez quel- « quefois de votre vie. On vous aime assez en ce pays- « ci[c] pour souhaiter de ne vous y point voir. Croyez- « moi, Monseigneur, je l'ai déja dit en l'autre monde,

. . . . . C'est fort peu de chose
Qu'un demi-dieu quand il est mort.

Épitre au grand Condé.

« Il n'est rien tel que d'être vivant. Et pour moi qui « sais maintenant par expérience ce que c'est que de « ne plus être, je fais ici la meilleure contenance « que je puis; mais, à ne vous rien celer, je meurs

[a] Dans l'action qui suivit le célèbre passage du Rhin, il reçut une grande blessure à l'épaule gauche, et depuis il eut toujours le bras en écharpe.

[b] On voit que le mot *déchaîné* se prenoit autrefois en bonne et en mauvaise part. Aujourd'hui l'on est *déchaîné contre quelqu'un* et jamais *en faveur de quelqu'un*. Voiture, en 1643, écrit au duc d'Enghien (le grand Condé), sur le succès de la bataille de Rocroi: « Si vous saviez de quelle « sorte tout le monde est *déchaîné* dans Paris à discourir « de vous..... »

[c] *En ce pays-ci*. Despréaux s'exprime ainsi dans les éditions qu'il a données. Brossette, dans la sienne publiée en 1716, met *en ce pays-ici*, quoique l'usage et l'académie françoise eussent alors proscrit cette dernière locution, en faveur de laquelle Vaugelas se déclaroit, soixante-dix ans auparavant, comme étant la plus usitée à la cour.

« d'envie de retourner au monde, ne fût-ce que pour « avoir le plaisir de vous y voir. Dans le dessein mê- « me que j'ai de faire ce voyage, j'ai déja envoyé plu- « sieurs fois chercher les parties de mon corps pour « les rassembler; mais je n'ai jamais pu ravoir mon « cœur, que j'avois laissé en partant à ces sept maî- « tresses que je servois, comme vous savez, si fidé- « lement toutes sept à-la-fois [a]. Pour mon esprit, à « moins que vous ne l'ayez, on m'a assuré qu'il n'é- « toit plus dans le monde. A vous dire le vrai, je vous « soupçonne un peu d'en avoir au moins l'enjoue- « ment; car on m'a rapporté ici quatre ou cinq mots « de votre façon [b] que je voudrois de tout mon

[a] Voiture avoit la prétention d'être un homme à bonnes fortunes. « Il se vantoit, dit Pellisson, d'en avoir conté « à toutes sortes de personnes,... depuis le sceptre jusqu'à « la houlette... » (*Histoire de l'académie françoise*, éloge de Voiture.)

[b] Voici plusieurs bons mots du maréchal de Vivonne, recueillis de divers ouvrages :

Louis XIV lui demandoit quels étoient les effets de la lecture. « Elle fait à l'esprit, répondit-il, ce que vos per- « drix font à mes joues. »

Une autre fois le monarque, en présence du duc d'Aumont, qui n'étoit pas moins gros que le duc de Vivonne, ayant dit au dernier : « Vous grossissez à vue d'œil, vous « ne faites point d'exercice. » Celui-ci repartit : « Ah! Sire, « c'est une médisance; il n'y a point de jours que je ne fasse « au moins trois fois le tour de mon cousin d'Aumont. »

Il conservoit sa gaieté dans les circonstances les plus

« cœur avoir dits, et pour lesquels je donnerois vo-
« lontiers le panégyrique de Pline [a], et deux de mes

graves et les plus périlleuses. Au passage du Rhin, il disoit à son cheval blanc, nommé *Jean*, sur lequel un des premiers il traversa le fleuve à la nage : « *Jean Leblanc*, ne « souffrez pas qu'un général des galères soit noyé dans « l'eau douce. »

Après l'action qui suivit ce fameux passage, il voulut se confesser, ainsi que la plupart de ceux qui furent blessés. « On n'aura pas trouvé étrange là-bas, observoit-il, d'y « voir venir ceux qui ont été tués dans la mêlée, parce- « qu'ils n'ont pas eu le temps d'avoir des confesseurs; mais « nous, on nous y montreroit au doigt, si nous y allions « sans être confessés. »

Madame de Sévigné rapporte d'autres saillies du maréchal de Vivonne; elle peint la manière divertissante dont il repoussa les provocations en duel du chevalier de Vendôme. (*Lettres* des 11 et 15 décembre 1673.)

Un jour de grande cérémonie, le marquis de Bellefonds portoit la queue du manteau du roi, dont il étoit premier maître-d'hôtel. A cette occasion le duc de Vivonne fit le quatrain suivant :

Bellefonds, porte-queue à casaque traînante,
Du plus grand des mortels suivoit la marche lente;
Et, montrant au public ce qu'il a de menton,
Faisoit dire aux passants : « Pourquoi le choisit-on? »

Ces vers comiques sont insérés dans le *Bolæana*, nombre XCIX, où l'on assure que Despréaux « les trouvoit ad- « mirables »; éloge exagéré sans doute par le compilateur.

[a] Voiture se déclaroit hautement contre ce panégy-

« meilleures lettres. Supposé donc que vous l'ayez, « je vous prie de me le renvoyer au plus tôt; car,

rique. (*Despréaux*) * On s'étonne généralement que Voiture fasse très peu de cas du talent de Pline le jeune, écrivain bien moins affecté qu'il ne l'est lui-même. Brossette ne conçoit pas cet excès de rigueur. Saint-Marc y reconnoît la rivalité du bel esprit, et d'Alembert partage son opinion. Sacy, traducteur estimable de Pline, soupçonne que l'auteur françois a voulu faire oublier les obligations qu'il avoit à l'auteur latin. Marmontel, au lieu d'admettre aucune de ces raisons, donne la suivante: « l'affectation de « Voiture n'étoit pas celle qu'il reprochoit à Pline: il ne « voyoit dans celui-ci que la recherche de l'expression, « sans même être blessé du tour antithétique et artificielle- « ment compassé que Pline avoit dans son éloquence. Mais « si Pline avoit lu Voiture, il eût été blessé du rapport « forcé des idées et des images qu'il emploie, et sur-tout de « la peine qu'il se donne pour traiter familièrement les « grands sujets, et plaisamment les choses les plus graves. » (*Éléments de littérature*, mot *affectation*.)

Pline et Voiture sentoient différemment; ce qui influe sur le fond de leurs écrits: le premier éprouvoit le besoin de voir les hommes heureux; le second étoit un voluptueux égoïste. Ils vivoient à des époques différentes pour le goût; ce qui influe également sur le genre d'affectation particulier à chacun d'eux: l'un est recherché dans sa diction, et l'autre l'est dans ses pensées. Les défauts du panégyriste de Trajan sont l'indice du goût qui dégénère, qui abandonne le naturel dans le style. Les défauts de Voiture appartiennent au goût qui n'est pas encore formé, qui ne connoît pas encore le prix du naturel dans les idées.

« en vérité, vous ne sauriez croire quelle incommo-
« dité c'est que de n'avoir pas tout son esprit, sur-
« tout lorsqu'on écrit à un homme comme vous.
« C'est ce qui fait que mon style aujourd'hui est
« tout changé. Sans cela vous me verriez encore
« rire comme autrefois avec mon compère Le Bro-
« chet [a], et je ne serois pas réduit à finir ma lettre
« trivialement, comme je fais, en vous disant que
« je suis,

Monseigneur,

votre très humble et très obéissant
serviteur, VOITURE. »

Voilà les deux lettres telles que je les ai reçues. Je vous les envoie écrites de ma main, parceque vous auriez eu trop de peine à lire les caractères de l'autre monde, si je vous les avois envoyées en original. N'allez-donc pas vous figurer, Monseigneur, que ce soit ici un pur jeu d'esprit et une imitation du style de ces deux écrivains. Vous savez bien que Balzac et Voiture sont deux hommes inimitables. Quand il seroit vrai pourtant que j'aurois eu recours à cette invention pour vous divertir, aurois-je si grand tort? Et ne devroit-on pas au contraire

[a] Voyez la lettre 143e de Voiture. Les plaisanteries en sont tellement forcées qu'elle dut lui coûter de longs efforts, et c'est pour cela qu'il l'a cite avec prédilection.

m'estimer d'avoir trouvé cette adresse, pour vous faire lire des louanges que vous n'auriez jamais souffertes autrement? En un mot, pourrois-je mieux faire voir avec quelle sincérité et quel respect je suis, etc. [a].

[a] Un parent de l'auteur, en le remerciant de l'envoi de ses ouvrages, lui dit: « Tout en est admirable; mais ayant « un mérite acquis par vous-même, vous vous seriez bien « passé d'y fourrer deux lettres qui ne sont pas de vous. » (*Bolæana*, nombre XXXIII.) Pour parler ainsi de ces lettres, il falloit qu'il ne les eût pas lues, quoique Louis Racine dise le contraire. Cette anecdote, comme d'autres du même genre, prouve moins l'excès de la bêtise que la présomption de l'ignorance, qui se permet d'avoir une opinion sur des livres qu'elle entr'ouvre à peine.

Despréaux composa ces deux lettres à Bâville, chez le premier président de Lamoignon, sans avoir sous les yeux les œuvres de Balzac ni celles de Voiture. Dans l'une et l'autre l'imitation est également parfaite; il donnoit pourtant la préférence à la lettre du dernier: peut-être en effet est-il plus difficile de contrefaire l'enjouement de celui-ci que l'emphase du premier.

Au sujet de ces deux écrivains célèbres, Despréaux disoit que l'on ne doit pas juger toujours du caractère des auteurs par leurs écrits. Le stoïcien Balzac, avec un style solennel, étoit d'un commerce simple et facile, qui le rendoit cher à ses amis. L'épicurien Voiture, avec un style où respire la gaieté, s'attira de la part de ses supérieurs et de ses égaux plus d'une mortification, à cause de sa morgue insoutenable; il se contraignoit à peine avec les grands.

7.

Au même, à Messine.

. . . . . (1676.)

MONSEIGNEUR,

Sans une maladie très violente qui m'a tourmenté pendant quatre mois, et qui m'a mis très long-temps dans un état moins glorieux à la vérité, mais presque aussi périlleux que celui où vous êtes tous les jours, vous ne vous plaindriez pas de ma paresse.

Avant ce temps-là je me suis donné l'honneur de vous écrire plusieurs fois; et si vous n'avez pas reçu mes lettres, c'est la faute de vos courriers, et non pas la mienne. Quoi qu'il en soit, me voilà guéri; je suis en état de réparer mes fautes, si j'en ai commis quelques unes; et j'espère que cette lettre-ci prendra une route plus sûre que les autres. Mais dites-moi, Monseigneur, sur quel ton faut-il maintenant vous parler? Je savois assez bien autrefois de quel air il falloit écrire à MONSEIGNEUR DE VIVONNE, GÉNÉRAL DES GALÈRES DE FRANCE; mais oseroit-on se familiariser de même avec le libérateur de Messine, le vainqueur de Ruyter, le

destructeur de la flotte espagnole [a]? Seriez-vous le premier héros qu'une extrême prospérité ne pût enorgueillir? Êtes-vous encore ce même grand seigneur qui venoit souper chez un misérable poëte, et y porteriez-vous sans honte vos nouveaux lauriers au second et au troisième étage? Non, non, Monseigneur, je n'oserois plus me flatter de cet honneur. Ce seroit assez pour moi que vous fussiez de retour à Paris; et je me tiendrois trop heureux de pouvoir grossir les pelotons de peuple qui s'amasseroient dans les rues pour vous voir passer. Mais je n'oserois pas même espérer cette joie : vous vous êtes si fort habitué à gagner des batailles, que vous ne voulez plus faire d'autre métier; il n'y a pas moyen de vous tirer de la Sicile. Cela accommode fort toute la France; mais cela ne m'accommode point du tout. Quelque belles que soient vos victoires, je n'en saurois être content, puisqu'elles vous rendent d'autant plus nécessaire au pays où vous êtes, et qu'en avançant vos conquêtes elles reculent votre retour. Tout passionné que je suis pour votre gloire, je chéris encore plus votre personne, et j'aimerois encore mieux vous entendre

[a] Le 22 avril 1676, l'amiral hollandois Ruyter fut vaincu et blessé à mort dans un combat naval, donné devant la ville d'Agosta en Sicile. Le 2 juin suivant, la flotte espagnole et hollandoise fut entièrement détruite dans la Méditerranée.

parler ici de Chapelain et de Quinault, que d'entendre la renommée parler si avantageusement de vous. Et puis, Monseigneur, combien pensez-vous que votre protection m'est nécessaire en ce pays, dans les démêlés que j'ai incessamment sur le Parnasse? Il faut que je vous en conte un, pour vous faire voir que je ne mens pas. Vous saurez donc, Monseigneur, qu'il y a un médecin à Paris, nommé M. Perrault [a], très grand ennemi de la santé et du bon sens, mais en récompense fort grand ami de M. Quinault. Un mouvement de pitié pour son pays, ou plutôt le peu de gain qu'il faisoit dans son métier, lui en a fait à la fin embrasser un autre. Il a lu Vitruve, il a fréquenté M. Le Vau et M. Ratabon [b], et s'est enfin jeté dans l'architecture, où l'on prétend qu'en peu d'années il a autant élevé de mauvais bâtiments, qu'étant médecin il avoit ruiné de bonnes santés. Ce nouvel architecte, qui veut se mêler aussi de poésie, m'a pris en haine sur le peu d'estime que je faisois des ouvrages de son cher Quinault. Sur cela il s'est dé-

[a] Brossette qui le premier, en 1716, publia cette lettre, dont l'original est sans date, indique seulement par l'initiale P..... le nom de *Claude Perrault*, mort en 1688.

[b] L'un, premier architecte du roi, est mort en 1670; architecte également distingué, l'autre, en 1664, vendit à Colbert la charge de surintendant des bâtiments dont il étoit revêtu.

chaîné contre moi dans le monde : je l'ai souffert quelque temps avec assez de modération; mais enfin la bile satirique n'a pu se contenir, si bien que, dans le quatrième chant de ma poétique, à quelque temps de là, j'ai inséré la métamorphose d'un médecin en architecte. Vous l'y avez peut-être vue, elle finit ainsi :

Notre assassin renonce à son art inhumain; [a]
Et, désormais la règle et l'équerre à la main,
Laissant de Galien la science suspecte,
De méchant médecin devient bon architecte.

Il n'avoit pourtant pas sujet de s'offenser, puisque je parle d'un médecin de Florence, et que d'ailleurs il n'est pas le premier médecin qui, dans Paris, ait quitté sa robe pour la truelle [b]. Ajoutez que si en qualité de médecin il avoit raison de se fâcher, vous m'avouerez qu'en qualité d'architecte il me devoit des remercîments. Il ne me remercia pas pourtant; au contraire, comme il a un frère [c]

[a] Art poétique, chant IV, vers 21.

[b] Louis Savot, médecin du roi, mort à Paris en 1640, traducteur du traité de Galien sur la saignée, négligea sa profession pour se livrer à l'architecture. En 1624, il publia l'*architecture françoise des bâtiments particuliers*, livre sur lequel on a des notes du célèbre Blondel, à qui l'on doit l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis.

[c] Charles Perrault, contrôleur-général des bâtiments

chez M. Colbert, et qu'il est lui-même employé dans les bâtiments du roi, il cria fort hautement contre ma hardiesse; jusque-là que mes amis eurent peur que cela ne me fît une affaire auprès de cet illustre ministre. Je me rendis donc à leurs remontrances, et, pour raccommoder toutes choses, je fis une réparation sincère au médecin par l'épigramme que vous allez voir :

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile.
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein;
Lubin [a], ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas habile architecte.

Cependant regardez, Monseigneur, comme les esprits des hommes sont faits; cette réparation, bien loin d'apaiser l'architecte, l'irrita encore davantage. Il gronda, il se plaignit, il me menaça de me faire ôter ma pension. A tout cela je répondis que je craignois ses remèdes et non pas ses mena-

du roi, celui contre qui sont écrites les *réflexions critiques* de Boileau *sur quelques passages du rhéteur Longin.*

[a] Il y a *Lubin* dans les éditions données pendant la vie de Despréaux, ainsi que dans celle de 1713. Brossette a mis l'initiale P*** dans la sienne, en 1716; et dans la suite on a toujours imprimé *Perrault* en toutes lettres.

ces. Le dénouement de l'affaire est que j'ai touché ma pension, que l'architecte s'est brouillé auprès de M. Colbert [a], et que si Dieu ne regarde en pitié son peuple, notre homme va se rejeter dans la médecine. Mais, Monseigneur, je vous entretiens là d'étranges bagatelles. Il est temps, ce me semble, de vous dire que je suis avec toute sorte de zèle et de respect,

Monseigneur,

votre, etc.

[a] Brossette nous apprend que Claude Perrault encourut la disgrace de Colbert, parcequ'il n'avoit pas bien reçu Mérille, premier valet-de-chambre de Monsieur, frère de Louis XIV, qui, de la part du prince, lui avoit demandé des dessins d'architecture pour le château de Saint-Cloud. Condorcet, dans ses *éloges des académiciens de l'académie royale des sciences*, ne fait aucune mention de cette disgrace. Charles Perrault n'en parle pas davantage dans *ses mémoires contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes intéressantes du ministère de M. Colbert*; mais il ne dissimule pas que ce grand ministre « devint si difficile et si chagrin, « qu'il n'y avoit plus, dit-il, moyen d'y suffire ni d'y résis- « ter. » Il finit donc (1682) par abandonner volontairement son emploi, dans lequel il eut pour successeur un des fils de Colbert lui-même, M. de Blainville, que l'on nommoit alors d'Ormoy.

8. *

Au Baron de Walef.

. . . . . [a].

Monsieur,

Si l'histoire ne m'avoit point tiré du métier de la poésie, je ne me sens point si épuisé que je ne trou-

[a] Cette lettre, insérée dans *les quatre Saisons du Parnasse*, première année, automne 1805, tome III, et dans les *œuvres de Boileau Despréaux*, publiées par P. Didot l'aîné, tome III, 1815, est extraite des *œuvres choisies du baron de Walef*, 1779, in-12, page 47. Sans en donner la date précise, il est certain qu'elle est postérieure au mois d'octobre 1677, époque de la nomination de Despréaux à la place d'historiographe. Le baron de Walef, né à Liége vers 1652, y est mort le 22 juillet 1734; il a composé un grand nombre d'ouvrages en notre langue. Les vers suivants de l'épître à laquelle répond Despréaux, sont peut-être les moins médiocres qu'il ait faits:

Oui, ce sont tes écrits dont les charmes divers
M'ont porté, jeune encore, au doux métier des vers.
Né sous un ciel ingrat où cette noble envie
Vint troubler à quinze ans le repos de ma vie,
Sans amis, et privé d'utiles entretiens,
Ton livre a fait en moi plus que tous les anciens.

Madame de Staal nous fournit quelques détails sur le

vasse des rimes pour répondre à une aussi obligeante épître que celle que vous m'avez adressée : ce seroit par des vers que j'aurois répondu à d'aussi excellents vers que les vôtres; je vous aurois rendu figure pour figure, exagération pour exagération, et en vous mettant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impunément au-dessus des Orphées et des Amphions. Mais puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, trouvez bon, Monsieur, que je vous assure, en prose très simple mais très sincère, que vos vers m'ont paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de l'élégance, et que je ne conçois pas comment un homme nourri dans le pays de Liége a pu deviner tous les mystères de notre langue.

Vous me faites entendre, Monsieur, que c'est

baron de Walef, dans ses *mémoires*, où la justesse élégante de l'expression, la finesse des moindres aperçus rachètent le peu d'importance des évènements. Elle nous apprend que, sur la recommandation du père Tournemine, jésuite, la duchesse du Maine le chargea d'aller en Espagne, pour engager le cardinal Albéroni, premier ministre, à mettre le roi Philippe V dans les intérêts des princes françois, légitimés par Louis XIV. Ce gentilhomme liégeois étoit alors presque septuagénaire. Il paroît qu'il avoit jusque-là mené une vie errante, offrant ses services à la plupart des puissances de l'Europe, et se jetant dans les intrigues, soit par l'inquiétude de son caractère, soit pour y chercher fortune.

moi qui vous ai inspiré : si cela est, je suis dans mes inspirations beaucoup plus heureux pour vous que pour moi-même, puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu. Je ne sais si Horace et Juvénal ont eu des disciples pareils à vous; mais quelque mérite qu'ils aient d'ailleurs, voilà un endroit où je les surpasse.

J'aurai toute ma vie une obligation très sensible à M. le marquis de Dangeau de m'avoir procuré l'honneur de votre connoissance; il ne tiendra qu'à vous que cette connoissance se convertisse en une étroite amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que moi,

Monsieur,

votre, etc.

---

9. *

Racine à Despréaux.

18 décembre [a].

Puisque vous allez demain à la cour, je vous prie d'y porter les papiers ci-joints : vous savez ce

[a] Cette lettre fut imprimée d'abord à la tête d'un volume intitulé *le Banquet de Platon, traduit un tiers par feu M. Racine, et le reste par madame* ***, in-12, 1732. L'éditeur, qui

que c'est. J'avois eu dessein de faire, comme on me le demandoit, des remarques sur les endroits qui me paroîtroient en avoir besoin ; mais comme il falloit les raisonner, ce qui auroit rendu l'ouvrage un peu long, je n'ai pas eu la résolution d'achever ce que j'avois commencé, et j'ai cru que j'aurois plus tôt fait d'entreprendre une traduc-

prend le nom de Bousquet, prétend avoir trouvé le manuscrit qu'il publie plus de trente ans auparavant, dans les papiers d'une dame illustre. La lettre que l'on donne ici est insérée dans les deux dernières éditions des œuvres de Racine, commentées, l'une par La Harpe, l'autre par Geoffroy. Suivant les éditeurs de la première, J. B. Racine, le fils aîné, déclare dans des notes « qu'en 1732, l'abbé d'O-« livet étant un jour venu le trouver chez lui, mit la main « dans ses tiroirs, s'empara du manuscrit du Banquet de « Platon, et, sans son aveu, le porta aussitôt chez un li-« braire (Gandouin) du quai des Augustins, pour le faire « imprimer. » Peut-être est-ce à cause de ce procédé que Louis Racine affecte de n'avoir aucun égard à la lettre placée au commencement du volume déja cité. Il la connoissoit, puisqu'il en parle; mais, dans les mémoires sur la vie de son père, il n'en assure pas moins que ce dernier a traduit le morceau de Platon pendant ses études à Port-Royal, ou pendant son séjour à Uzès, c'est-à-dire, avant même de connoître Despréaux. Comme il est pourtant plus que vraisemblable que cette lettre n'est point supposée, nous présumons que Racine l'a écrite après sa retraite du théâtre, et avant la disgrace de madame de Montespan, à-peu-près depuis 1678 jusqu'en 1686.

tion nouvelle. J'ai traduit jusqu'au discours du médecin exclusivement. Il dit à la vérité de très belles choses, mais il ne les explique point assez; et notre siècle qui n'est pas si philosophe que celui de Platon, demanderoit que l'on mît ces mêmes choses dans un plus grand jour. Quoi qu'il en soit, mon essai suffira pour montrer à madame de Fontevrault [a] que j'avois à cœur de lui obéir. Il est vrai que le mois où nous sommes m'a fait souvenir de l'ancienne fête des Saturnales, pendant laquelle les serviteurs prenoient avec leurs maîtres des libertés qu'ils n'auroient pas prises dans un autre temps. Ma conduite ne ressemble pas trop mal à celle-là. Je me mets sans façon à côté de madame de Fontevrault, je prends des airs de maître, je m'accommode sans scrupule de ses termes et de ses phrases; je les rejette quand bon me semble. Mais, Monsieur, la fête ne durera pas toujours, les Saturnales passeront, et l'illustre dame reprendra sur son serviteur l'autorité qui lui est acquise. J'y aurai peu de mérite en tout sens : car il faut convenir que son style est admirable; il a

[a] Marie-Magdeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, sœur de madame de Montespan. « On ne pouvoit rassembler dans la même personne plus de « raison, plus d'esprit et plus de savoir;.... mais ni les « sciences ni la lecture ne lui firent rien perdre de ce qu'elle « avoit de naturel. » (*Les Souvenirs de madame de Caylus.*)

une douceur que nous autres hommes n'attrapons point; et si j'avois continué à refondre son ouvrage, vraisemblablement je l'aurois gâté. Elle a traduit le discours d'Alcibiade, par où finit le banquet de Platon; elle l'a rectifié, je l'avoue, par un choix d'expressions fines et délicates, qui sauvent en partie la grossièreté des idées. Mais avec tout cela je crois que le mieux est de le supprimer; outre qu'il est scandaleux, il est inutile [a]: car ce sont les louanges non de l'amour, dont il s'agit dans ce dialogue, mais de Socrate, qui n'y est introduit que comme un des interlocuteurs. Voilà, Monsieur, le canevas de ce que je vous supplie de vouloir dire pour moi à madame de Fontevrault. Assurez-la qu'enrhumé au point où je le suis depuis trois semaines, je suis au désespoir de ne point aller moi-même lui rendre ces papiers; et si par hasard elle demande que j'achève de traduire l'ouvrage, n'oubliez rien pour me délivrer de cette corvée. Adieu, bon voyage, et donnez-moi de vos nouvelles dès que vous serez de retour.

[a] L'éditeur de 1732 a supprimé le discours d'Alcibiade, par déférence pour l'opinion de Racine. Ce discours est à la vérité *scandaleux*, puisqu'il roule sur les mœurs grecques, qui étoient un outrage à la nature; mais il ne nous semble pas *inutile*, puisque Platon, qui est presque par-tout le panégyriste de son maître Socrate, veut y prouver, par le témoignage d'Alcibiade lui-même, que ce philosophe ne partageoit pas la dépravation générale.

10.

A RACINE [a].

Auteuil, 19 mai 1687.

Je voudrois bien vous pouvoir mander que ma voix est revenue, mais la vérité est qu'elle est au même état que vous l'avez laissée, et qu'elle n'est haussée ni baissée d'un ton. Rien ne la peut faire revenir; mon ânesse y a perdu son latin, aussi-bien que tous les médecins. La différence qu'il y a entre eux et elle, c'est que son lait m'a engraissé et que leurs remèdes me desséchent. Ainsi, mon cher Monsieur, me voilà aussi muet et aussi chagrin que jamais. J'aurois bon besoin de votre vertu, et sur-tout de votre vertu chrétienne pour me consoler; mais je n'ai pas été élevé, comme vous, dans le sanctuaire de la piété [b], et, à mon avis, une vertu ordinaire ne sauroit que blanchir contre un aussi juste sujet de s'affliger qu'est le mien. Il me faut de la grace, et de la grace *augustinienne* la plus *efficace* pour m'empêcher de me désespérer;

[a] Cette lettre a été publiée par Cizeron-Rival.
[b] Port-Royal.

car je doute que la grace *molinienne*, la plus *suffisante*, suffise pour me soutenir dans l'abattement où je suis. Vous ne sauriez vous imaginer à quel excès va cet abattement, et quel mépris il m'inspire pour toutes les choses de la terre, sans néanmoins (ce qui est de fâcheux) m'inspirer un assez grand goût des choses du ciel. Quelque insensible pourtant qu'il m'ait rendu pour tout ce qui se passe ici-bas, je ne suis pas encore indifférent pour la gloire du roi. Vous me ferez donc plaisir de me mander quelques particularités de son voyage [*a*], puisque tous ses pas sont historiques, et qu'il ne fait rien qui ne soit digne, pour ainsi dire, d'être raconté à tous les siècles. Je vous aurai aussi beaucoup d'obligation, si vous voulez en même temps m'écrire des nouvelles de votre santé. Je meurs de peur que votre mal de gorge ne soit aussi persévérant que mon mal de poitrine. Si cela est, je n'ai plus d'espérance d'être heureux, ni par autrui ni par moi-même. On me vient de dire que Furetière a été à l'extrémité, et que, par l'avis de son confesseur, il a envoyé querir tous les

[*a*] Louis XIV étoit parti le 10 mai 1687, avec un nombreux cortége, pour aller visiter les fortifications de Luxembourg, qui s'étoit rendu trois ans auparavant, le 4 juin 1684, au maréchal de Créqui, après vingt-quatre jours de tranchée ouverte. Despréaux n'avoit pu faire ce voyage avec Racine, à cause de son extinction de voix.

académiciens offensés dans son factum, et qu'il leur a fait une amende honorable dans les formes, mais qu'il se porte mieux maintenant [a]. J'aurai soin de m'éclaircir de la chose, et je vous en manderai le détail. Le père Souvenin [b] a dîné aujourd'hui chez moi, et m'a fort prié de vous faire ses recommandations. Je vous les fais donc, et, en récompense, je vous conjure de bien faire les miennes au cher M. Félix [c]. Pourquoi faut-il que je ne sois pas avec lui et avec vous, ou que je n'aie pas du moins une voix pour crier encore contre la fortune, qui m'a envié ce bonheur? Dites-bien aussi à M. le marquis de Termes, que je songe à lui dans mon infortune, et qu'encore que je sache assez combien les gens de cour sont peu touchés des malheurs d'autrui, je le tiens assez galant homme pour me plaindre. Maximilien m'est venu voir

[a] Furetière mourut le 14 mai 1688.

[b] Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, parent de Racine.

[c] Premier chirurgien du roi. Ses rares talents, son caractère obligeant et doux le rendoient cher à tout le monde. En 1686, il guérit Louis XIV de la fistule, cure d'autant plus belle alors, qu'il est, dit-on, le premier des modernes qui ait osé faire une semblable opération. Aussitôt la fistule devint à la mode, on lui donna le nom de *maladie du roi*; plusieurs courtisans voulurent, sans en être attaqués, avoir l'honneur de paroître subir le même traitement que leur maître.

à Auteuil, et m'a lu quelque chose de son Théophraste. C'est un fort honnête homme, et à qui il ne manqueroit rien si la nature l'avoit fait aussi agréable qu'il a envie de l'être [a]. Du reste, il a de l'esprit, du savoir et du mérite. Je vous donne le bonsoir et suis tout à vous.

II.

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Luxembourg, 24 mai (1687.)

Votre lettre m'auroit fait beaucoup plus de plaisir, si les nouvelles de votre santé eussent été un peu meilleures. Je vis M. Dodart [b] comme je ve-

[a] Jugement précieux à recueillir : il s'agit de La Bruyère, dont le livre a toute la célébrité qu'il mérite, mais dont la personne est fort peu connue. Nous ignorons pourquoi Despréaux le désigne par le nom de Maximilien. Son opinion sur l'auteur des *caractères* ne confirme pas tout-à-fait l'idée que nous en donne l'abbé d'Olivet, sous le rapport de l'agrément : « On me l'a dépeint, dit-il, comme un philosophe.... toujours disposé à une joie modeste, et *ingénieux à la faire naître.* » (*Histoire de l'académie françoise*, tome II, page 337, 1743.)

[b] Conseiller-médecin du roi et membre de l'académie des sciences : Fontenelle en a publié l'*éloge*. On croit que

nois de la recevoir, et la lui montrai. Il m'assura que vous n'aviez aucun lieu de vous mettre dans l'esprit que votre voix ne reviendra point, et me cita même quantité de gens qui sont sortis fort heureusement d'un semblable accident. Mais, sur toutes choses, il vous recommande de ne point faire d'effort pour parler, et, s'il se peut, de n'avoir commerce qu'avec des gens d'une oreille fort subtile, ou qui vous entendent à demi-mot. Il croit que le sirop d'abricot vous est fort bon, et qu'il en faut prendre quelquefois de pur, et très souvent de mêlé avec de l'eau, en l'avalant lentement et goutte à goutte; ne point boire trop frais, ni de vin que fort trempé; du reste vous tenir l'esprit toujours gai. Voilà à-peu-près le conseil que M. Menjot me donnoit autrefois (1). M. Dodart approuve beaucoup votre lait d'ânesse, mais beaucoup plus encore ce que vous dites de la vertu moliniste. Il ne la croit nullement propre à votre mal, et assure même qu'elle y seroit très nuisible. Il m'ordonne presque toujours les mêmes choses pour mon mal de gorge, qui va toujours son même train; et il me

Racine, en mourant, lui confia le manuscrit de l'*abrégé de l'histoire de Port-Royal.*

(1) Il racontoit, quand il vouloit rire, qu'un médecin lui ayant défendu de boire du vin, de manger de la viande, de lire et de s'appliquer à la moindre chose, ajouta : « Du « reste, réjouissez-vous. » (*Louis Racine.*)

conseille un régime qui peut-être me pourra guérir dans deux ans, mais qui infailliblement me rendra dans deux mois de la taille dont vous voyez qu'est M. Dodart lui-même [a]. M. Félix étoit présent à toutes ces ordonnances, qu'il a fort approuvées; et il a aussi demandé des remèdes pour sa santé, se croyant le plus malade de nous trois. Je vous ai mandé qu'il avoit visité la boucherie de Châlons. Il est, à l'heure que je vous parle, au marché, où il m'a dit qu'il avoit rencontré ce matin des écrevisses de fort bonne mine.

Le voyage est prolongé de trois jours, et on demeurera ici jusqu'à lundi prochain. Le prétexte est la rougeole de M. le comte de Toulouse [b]; mais le vrai est apparemment que le roi a pris goût à sa conquête, et qu'il n'est pas fâché de l'examiner tout à loisir. Il a déja considéré toutes les fortifications l'une après l'autre, est entré jusque dans les contre-mines du chemin couvert, qui sont fort belles, et sur-tout a été fort aise de voir ces fameuses redoutes entre les deux chemins couverts, lesquelles ont tant donné de peine à M. de Vauban. Aujourd'hui le roi va examiner la circonvallation, c'est-à-dire, faire un tour de sept ou huit

[a] Il étoit d'une maigreur extrême.

[b] Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678, mort en 1737, troisième enfant mâle de Louis XIV et de madame de Montespan.

lieues. Je ne vous fais point le détail de tout ce qui m'a paru ici de merveilleux; qu'il vous suffise que je vous en rendrai bon compte quand nous nous verrons, et que je vous ferai peut-être concevoir les choses comme si vous y aviez été. M. de Vauban a été ravi de me voir, et, ne pouvant pas venir avec moi, m'a donné un ingénieur qui m'a mené partout. Il m'a aussi abouché avec M. d'Espagne, gouverneur de Thionville, qui se signala tant à Saint-Godard [a], et qui m'a fait souvenir qu'il avoit souvent bu avec moi à l'auberge de M. Poignant [b], et que nous étions, Poignant et moi, fort agréables avec feu M. de Bernage, évêque de Grasse. Sérieusement, ce M. d'Espagne est un fort galant homme, et il m'a paru un grand air de vérité dans tout ce qu'il m'a dit de ce combat de Saint-Godard. Mais, mon cher Monsieur, cela ne s'accorde ni avec M. de Montecuculli, ni avec M. de Bissy, ni avec M. de La Feuillade, et je vois bien que la vérité qu'on nous demande tant est bien plus diffi-

[a] Ou plutôt Saint-Gothard, petite ville de la basse Hongrie, près de laquelle Montecuculli remporta, le 1er août 1664, une victoire sur les Turcs, commandés par le fameux visir Coprogli ou Koproli. 6,000 François, joints aux Allemands, se distinguèrent sous les ordres du comte, depuis maréchal de La Feuillade.

[b] Ancien capitaine de dragons, le même avec qui La Fontaine passe pour avoir voulu se battre en duel.

cile à trouver qu'à écrire (1). J'ai vu aussi M. de Charvil, qui étoit intendant à Gigeri. Celui-ci sait apparemment la vérité, mais il se serre les lèvres tant qu'il peut de peur de la dire; et j'ai eu à-peu-près la même peine à lui tirer quelques mots de la bouche, que Trivelin en avoit à en tirer de Scaramouche, *musicien bègue* [a]. M. de Gourville [b] arriva hier, et tout en arrivant me demanda de vos nouvelles. Je ne finirois point si je vous nommois tous les gens qui m'en demandent tous les jours avec amitié. M. de Chevreuse, entre autres, M. de Noailles, monseigneur le Prince, que je devrois nommer le premier [c], sur-tout M. Moreau notre ami [d] et M. Roze [e] : ce dernier avec des expres-

(1) Sur quelle histoire peut-on compter? Tel écrivain a cherché la vérité sans la trouver; tel autre ne s'est point donné la peine de la chercher; d'autres n'ont point songé à la dire. Qui ne croiroit qu'un homme comme M. de Valincourt n'a rien écrit que d'exact sur un ami qu'il avoit toujours fréquenté? J'ai cependant fait voir qu'il n'y avoit point d'exactitude dans sa lettre historique sur mon père. (*Louis Racine.*)

[a] Les François s'étoient, le 22 juillet 1664, emparés de la ville de Gigeri, près d'Alger; mais la mésintelligence de leurs chefs les força de se rembarquer le 30 octobre.

[b] Dont on a des mémoires.

[c] Le fils du grand Condé, mort l'année précédente.

[d] Chirurgien ordinaire du roi.

[e] Président à la chambre des comptes de Paris.

sions fortes, vigoureuses, et qu'on voit bien en vérité qui partent du cœur. Je fis hier grand plaisir à M. de Termes de lui dire le souvenir que vous aviez de lui. M. l'archevêque d'Embrun [a] est ici, toujours mettant le roi en bonne humeur; M. de Reims [b], M. le président de Mesmes, M. le cardinal de Furstemberg [c]; enfin plus de gens trois fois qu'à Versailles, la presse dans les rues, comme à Bouquenon [d], une infinité d'Allemands et d'Allemandes qui veulent... [e] (voir le roi).

12.

A RACINE [f].

Auteuil, le 26 mai (1687).

Je ne me suis point hâté de vous répondre, parceque je n'avois rien à vous mander que ce que je vous avois déja écrit dans ma dernière lettre. Les choses sont changées depuis. J'ai quitté au bout de

[a] Charles Brulart de Genlis.

[b] Charles-Maurice Le Tellier, frère puîné de Louvois.

[c] Guillaume Égon, prince de Furstemberg, évêque de Strasbourg.

[d] Ou Saar-Bockenheim, petite ville de Lorraine (*département de la Moselle*).

[e] Le manuscrit finit ainsi.

[f] Cette lettre a été publiée par Cizeron-Rival.

cinq semaines le lait d'ânesse, parceque non seulement il ne me rendoit point la voix, mais qu'il commençoit à m'ôter la santé, en me donnant des dégoûts et des espèces d'émotions tirant à fièvre. Tout ce que vous a dit M. Dodart est fort raisonnable, et je veux croire sur sa parole que tout ira bien; mais, entre nous, je doute que ni lui, ni personne connoisse bien ma maladie, ni mon tempérament. Quand je fus attaqué de la difficulté de respirer, il y a vingt-cinq ans, tous les médecins m'assuroient que cela s'en iroit, et se moquoient de moi quand je témoignois douter du contraire. Cependant cela ne s'est point en allé, et j'en fus encore hier incommodé considérablement. Je sens que cette difficulté de respirer est au même endroit que ma difficulté de parler, et que c'est un poids fort extérieur, que j'ai sur la poitrine, qui les cause l'une et l'autre. Dieu veuille qu'elles n'aient pas fait une société inséparable! Je ne vois que des gens qui prétendent avoir eu le même mal que moi, et qui en ont été guéris; mais, outre que je ne sais au fond s'ils disent vrai, ce sont pour la plupart des femmes ou de jeunes gens qui n'ont point de rapport avec un homme de cinquante ans; et d'ailleurs, si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent jamais à celles des autres. Avec tout ce que je vous dis, je ne me couche point que je n'espère le len-

demain m'éveiller avec une voix sonore; et quelquefois même, après mon réveil, je demeure longtemps sans parler pour m'entretenir dans mon espérance. Ce qui est de vrai, c'est qu'il n'y a point de nuit que je ne recouvre la voix en songe; mais je reconnois bien ensuite que tous les songes, quoi qu'en dise Homère, ne viennent pas de Jupiter, ou il faut que Jupiter soit un grand menteur. Cependant je mène une vie fort chagrine et fort peu propre aux conseils de M. Dodart, d'autant plus que je n'oserois m'appliquer fortement à aucune chose, et qu'il ne me sort rien du cerveau qui ne me tombe sur la poitrine, et qui ne me ruine encore plus la voix. Je suis bien aise que votre mal de gorge vous laisse au moins plus de liberté, et ne vous empêche pas de contempler les merveilles qui se font à Luxembourg. Vous avez raison d'estimer comme vous faites M. de Vauban. C'est un des hommes de notre siècle, à mon avis, qui a le plus prodigieux mérite, et, pour vous dire en un mot ce que je pense de lui, je crois qu'il y a plus d'un maréchal de France qui, quand il le rencontre, rougit de se voir maréchal de France [a]. Vous avez fait une grande acquisition en l'amitié de M. d'Espagne, et

[a] Fontenelle termine ainsi l'*éloge de Vauban*, mort le 30 mars 1707 : « C'étoit un Romain qu'il sembloit que notre « siècle eût dérobé aux plus heureux temps de la répu- « blique. »

c'est ce qui me fait encore plus déplorer la perte de ma voix, puisque c'est vraisemblablement ce qui m'a fait aussi manquer cette acquisition. J'écris à M. de Flamarens [a]. Je veux croire que notre cher Félix est le plus malade de nous trois; mais, si ce que vous me mandez est véritable, l'affliction qu'il en a, est une affliction *à la puimorine* [b], je veux dire fort dévorante, et qui ne lui a pas fait perdre la mémoire des soles et des longes de veau. Faites-lui bien mes baisemains, aussi-bien qu'à M. de Termes, à M. de Nyert [c] et à M. Moreau. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je vous rendrai bien la pareille.

[a] François Agésilan de Grossolles, comte de Flamarens, premier maître d'hôtel de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

[b] Puimorin, aimoit les plaisirs de la table.

[c] Premier valet-de-chambre du roi, très lié avec les gens de lettres les plus célèbres. La Fontaine lui adressa une *épître sur l'opéra*, dans laquelle il s'élevoit contre l'invraisemblance de ce genre de spectacle, et dont voici le début:

Nyert, qui, pour charmer le plus juste des rois, (Louis XIII.)
Inventas le bel art de conduire la voix, etc.

Suivant le poëte, la magie des décorations étoit loin d'être alors ce qu'elle est aujourd'hui :

Quand j'entends le sifflet, je ne trouve jamais
Le changement si prompt que je me le promets.
Souvent au plus beau char le contrepoids résiste;
Un Dieu pend à la corde, et crie au machiniste;
Un reste de forêt demeure dans la mer,
Et la moitié du ciel au milieu de l'enfer.

13. **

Au même.

Bourbon [a], le 21 juillet (1687).

Depuis ma dernière lettre j'ai été saigné, purgé, etc. Il ne me manque plus aucune des formalités prétendues nécessaires pour prendre les eaux. La médecine que j'ai prise aujourd'hui m'a fait, à ce qu'on dit, tous les biens du monde; car elle m'a fait tomber quatre ou cinq fois en foiblesse, et m'a mis en tel état qu'à peine je puis me soutenir. C'est demain que se doit commencer le grand chef-d'œuvre; je veux dire que demain je dois commencer à prendre des eaux. M Bourdier, mon médecin, me remplit toujours de grandes espérances; il n'est pas de l'avis de M. Fagon [b] pour le bain, et cite même

[a] Bourbon-l'Archambault, petite ville du département de l'Allier (*ancien Bourbonnois*), connue par ses eaux minérales. Les médecins y avoient envoyé Despréaux, à cause de son extinction de voix.

[b] Gui-Crescent Fagon, médecin des enfants de France. Le roi le nomma son premier médecin en 1693. Étant sur les bancs de l'école, « il soutint dans une thèse la circula- « tion du sang. Les vieux docteurs trouvèrent qu'il avoit

des exemples de gens, non seulement qui n'ont pas recouvré la voix, mais qui l'ont même perdue pour s'être baignés. Du reste, on ne peut pas faire plus d'estime de M. Fagon qu'il en fait, et il le regarde comme l'Esculape de ce temps. J'ai fait connoissance avec deux ou trois malades, qui valent bien des gens en santé. J'en ai trouvé un même avec qui j'ai étudié autrefois, et qui est fort galant homme. Ce ne sera pas une petite affaire pour moi que la prise des eaux, qui sont, dit-on, fort endormantes, et avec lesquelles néanmoins il faut absolument s'empêcher de dormir : ce sera un noviciat terrible; mais que ne fait-on point pour contredire M. Charpentier (1)?

Je n'ai point encore eu de temps pour me remettre à l'étude, parceque j'ai été assez occupé des remèdes, pendant lesquels on m'a défendu sur-tout l'application. Les eaux, dit-on, me donneront plus de loisir; et, pourvu que je ne m'endorme point, on me laisse toute liberté de lire et même de composer. Il y a ici un trésorier de la Sainte-Chapelle, grand ami de M. de Lamoignon, qui me vient voir fort souvent; il est homme de beaucoup d'esprit; et s'il n'a pas la main si prompte à répandre les béné-

« défendu avec esprit *cet étrange paradoxe.* » (*Éloge de Fagon* par Fontenelle.)

(1) Il disputoit souvent à l'académie contre M. Charpentier. (*Louis Racine.*)

dictions que le fameux M. de Coutances [a], il a en récompense beaucoup plus de lettres et de solidité. Je suis toujours fort affligé de ne vous point voir; mais franchement le séjour de Bourbon ne m'a point paru, jusqu'à présent, si horrible que je me l'étois imaginé : j'ai un jardin pour me promener, et je m'étois préparé à une si grande inquiétude, que je n'en ai pas la moitié de ce que j'en croyois avoir. Celui qui doit porter cette lettre à Moulins me presse fort : c'est ce qui fait que je me hâte de vous dire que je n'ai pas mieux conçu combien je vous aime, que depuis notre triste séparation. Mes recommandations au cher M. Félix, et je vous supplie, quand même je l'aurois oublié dans quelqu'une de mes lettres, de supposer toujours que je vous ai parlé de lui, parceque mon cœur l'a fait, si ma main ne l'a pas écrit. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[a] Claude Auvry, ancien évêque de Coutances, étoit trésorier de la Sainte-Chapelle, lors de la querelle qui fut l'occasion du poëme du Lutrin.

14. **

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Paris, 25 juillet (1687.)

Je commençois à m'ennuyer beaucoup de ne point recevoir de vos nouvelles, et je ne savois même que répondre à quantité de gens qui m'en demandoient. Le roi, il y a trois jours, me demanda à son dîner comment alloit votre extinction de voix : je lui dis que vous étiez à Bourbon. MONSIEUR prit aussitôt la parole, et me fit là-dessus force questions, aussi-bien que MADAME [a], et vous fîtes l'entretien de plus de la moitié du dîner. Je me trouvai le lendemain sur le chemin de M. de Louvois, qui me parla aussi de vous, mais avec beaucoup de bonté, et me disant en propres mots qu'il étoit très fâché que cela durât si long-temps. Je ne vous dis rien de mille autres qui me parlent tous les jours de vous; et quoique j'espère que vous retrouverez bientôt votre voix tout entière, vous n'en aurez jamais assez pour suffire à tous les remerciements que vous aurez à faire.

Je me suis laissé débaucher par M. Félix pour

[a] Élisabeth-Charlotte de Bavière.

aller demain avec le roi à Maintenon : c'est un voyage de quatre jours. M. de Termes nous mène dans son carrosse; et j'ai aussi débauché M. Hessein pour faire le quatrième. Il se plaint toujours beaucoup de ses vapeurs, et je vois bien qu'il espère se soulager par quelque dispute de longue haleine (1); mais je ne suis guère en état de lui donner contentement, me trouvant assez incommodé de ma gorge dès que j'ai parlé un peu de suite. Cela va pourtant mieux que quand vous êtes parti, mais je ne suis pas encore hors d'affaire : ce qui m'embarrasse, c'est que M. Fagon et plusieurs autres médecins très habiles m'avoient ordonné, comme vous savez, de boire beaucoup d'eau de Sainte-Reine et des tisanes de chicorée; et j'ai trouvé chez M. Nicole un médecin qui me paroît fort sensé, qui m'a dit qu'il connoissoit mon mal à fond; qu'il en a guéri plusieurs gens en sa vie, et que je ne guérirois jamais tant que je boirois de l'eau ou de la tisane; que le seul moyen de sortir d'affaire étoit de ne boire que pour la seule nécessité, et tout au plus pour détremper les aliments dans l'estomac. Il a appuyé cela de quelques raisonnements qui m'ont paru assez solides. Ce qui est arrivé de

(1) M. Hessein (*secrétaire du roi*), leur ami commun, et frère de madame de La Sablière, avoit beaucoup d'esprit et de lettres; mais il aimoit à disputer et à contredire. (*Louis Racine.*)

là, c'est que présentement je n'exécute ni son ordonnance ni celle de M. Fagon : je ne me noie plus d'eau comme je faisois, je bois à ma soif; et vous jugez bien que par le temps qu'il fait on a toujours soif, c'est-à-dire, à vous parler franchement, que je me suis remis dans mon train de vie ordinaire, et je m'en trouve assez bien. Le même médecin m'a assuré que, si les eaux de Bourbon ne vous guérissoient pas, il vous guériroit infailliblement. Il m'a cité l'exemple d'un chantre de Notre-Dame (je crois que c'étoit une basse), à qui un rhume avoit fait perdre entièrement la voix depuis six mois, et il étoit sur le point de se retirer; le médecin que je vous dis l'entreprit, et avec une tisane d'une herbe qu'on appelle, je crois, *erysimum*, il le tira d'affaire en trois semaines, en telle sorte que non seulement il parle, mais il chante très bien, et a la voix aussi forte qu'il l'ait jamais eue. Ce chantre a, dit-il, plus de quarante ans. J'ai conté la chose aux médecins de la cour; ils avouent que cette plante d'*erysimum* [*a*] est très bonne pour la poitrine; mais ils disent qu'ils ne lui croient pas la vertu que dit mon médecin. C'est le même qui a deviné le mal de M. Nicole : il

[*a*] Les feuilles de cette plante s'emploient en décoction dans une toux invétérée. On en fait un sirop, auquel on donne le nom de *Sirop du Chantre*, parcequ'il est salutaire à ceux dont la voix fatiguée s'éteint par l'excès du chant.

s'appelle M. Morin (1), et il est à mademoiselle de Guise [*a*]. M. Fagon en fait un fort grand cas. J'espère que vous n'aurez pas besoin de lui; mais cela est toujours bon à savoir : et si le malheur vouloit que vos eaux ne fissent pas tout l'effet que vous souhaitez, voilà encore une assez bonne consolation que je vous donne. Je ne vous manderai point cette fois-ci d'autres nouvelles que celles qui regardent votre santé et la mienne. Je vous dirai seulement que j'ai encore mes deux chevaux sur la litière. J'ai... [*b*].

(1) Il étoit de l'académie des sciences, et son éloge est un des premiers de ceux qu'a faits M. de Fontenelle. (*Louis Racine.*)* « Dès qu'il put marquer une inclination, dit l'in« génieux secrétaire, il en marqua pour les plantes. Un « paysan qui en venoit fournir les apothicaires de la ville « (le Mans), fut son premier maître. L'enfant payoit ses « leçons de quelque petite monnoie, quand il pouvoit, et « de ce qui devoit faire son léger repas d'après-dîné. »

[*a*] Marie de Lorraine, nommée mademoiselle de Guise, tomba malade en 1688. Morin ayant le pronostic sûr, ne lui cacha point le danger de son état, dans un temps où elle se livroit aux illusions de l'espérance. « Cette princesse, « dit Fontenelle, touchée de son zèle, tira de son doigt une « bague qu'elle lui donna comme le dernier gage de son af« fection, et le récompensa encore mieux, en se préparant « chrétiennement à la mort. »

[*b*] Le reste du manuscrit est supprimé.

15. **

A RACINE.

Bourbon, le 29 juillet (1687.)

Votre lettre m'a tiré d'un fort grand embarras; car je doutois que vous eussiez reçu celle que je vous avois écrite, et dont la réponse est arrivée fort tard à Bourbon. Si la perte de ma voix ne m'avoit fort guéri de la vanité, j'aurois été très sensible à tout ce que vous m'avez mandé de l'honneur que m'a fait le plus grand prince de la terre, en vous demandant des nouvelles de ma santé; mais l'impuissance où ma maladie me met de répondre par mon travail à toutes les bontés qu'il me témoigne, me fait un sujet de chagrin de ce qui devroit faire toute ma joie. Les eaux jusqu'ici m'ont fait un fort grand bien, suivant toutes les régles, puisque je les rends de reste, et qu'elles m'ont, pour ainsi dire, tout fait sortir du corps, excepté la maladie pour laquelle je les prends. M. Bourdier, mon médecin, soutient pourtant que j'ai la voix plus forte que quand je suis arrivé; et M. Baudière, mon apothicaire, qui est encore meilleur juge que lui, puisqu'il est sourd, prétend aussi la même chose; mais pour moi je suis persuadé qu'ils me flattent, ou

plutôt qu'ils se flattent eux-mêmes, et, à ce que je puis reconnoître en moi, je tiens que les eaux me soulageront plutôt la difficulté de respirer, que la difficulté de parler. Quoi qu'il en soit, j'irai jusqu'au bout, et je ne donnerai point occasion à M. Fagon et à M. Félix de dire que je me suis impatienté. Au pis aller, nous essaierons cet hiver l'*erysimum* : mon médecin et mon apothicaire, à qui j'ai montré l'endroit de votre lettre, où vous parlez de cette plante, ont témoigné tous deux en faire grand cas; mais M. Bourdier prétend qu'elle ne peut rendre la voix qu'à des gens qui ont le gosier attaqué, et non pas à un homme comme moi, qui a tous les muscles embarrassés. Peut-être que si j'avois le gosier malade, prétendroit-il que l'*erysimum* ne sauroit guérir que ceux qui ont la poitrine attaquée. Le bon de l'affaire est qu'il persiste toujours dans la pensée que les eaux de Bourbon me rendront bientôt la voix; si cela arrive, ce sera à moi, mon cher Monsieur, à vous consoler, puisque de la manière dont vous me parlez de votre mal de gorge, je doute qu'il puisse être guéri sitôt, sur-tout si vous vous engagez en de longs voyages avec M. Hessein. Mais laissez-moi faire : si la voix me revient, j'espère de vous soulager dans les disputes que vous aurez avec lui, sauf à la perdre encore une seconde fois pour vous rendre cet office. Je vous prie pourtant de lui faire bien des amitiés

de ma part, et de lui faire entendre que ses contradictions me seront toujours beaucoup plus agréables que les complaisances et les applaudissements fades des amateurs de beaux esprits. Il s'est trouvé ici parmi les capucins un de ces amateurs qui a fait des vers à ma louange. J'admire ce que c'est que des hommes: *Vanitas et omnia vanitas* [a]. Cette sentence ne m'a jamais paru si vraie qu'en fréquentant ces bons et crasseux pères. Je suis bien fâché que vous ne soyez point encore habitué à Auteuil, où

Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant [b];

c'est-à-dire, où mes deux puits (1) et mes abricotiers vous appellent.

Vous faites très bien d'aller à Maintenon avec une compagnie aussi agréable que celle dont vous me parlez, puisque vous y trouverez votre utilité et votre plaisir.

Omne tulit punctum.... [c].

Je n'ai pu deviner la critique que vous peut faire

[a] Ecclés., cap. I, v. 2.

[b] Première églogue de Virgile, vers 40.

(1) Il n'avoit pas d'autres eaux dans cette petite maison dont il faisoit ses délices. (*Louis Racine.*)

[c] Art poétique d'Horace, vers 343.

M. l'abbé Tallemant sur l'endroit de l'épitaphe [a] que vous m'avez marqué. N'est-ce point qu'il prétend que ces termes, *il fut nommé*, semblent dire que le roi Louis XIII a tenu M. Le Tellier sur les fonts de baptême; ou bien que c'est mal dit, que le roi le choisit pour remplir la charge, etc., parceque c'est la charge qui a rempli M. Le Tellier, et non pas M. Le Tellier qui a rempli la charge : par

[a] L'épitaphe du chancelier de France Michel Le Tellier, mort le 31 octobre 1685. Elle n'est point dans les œuvres de Racine; on n'y trouve que celle de mademoiselle de Vertus, en prose, et celle d'Antoine Arnauld, en vers.

L'abbé Paul Tallemant étoit, par sa mère, petit-fils du financier Montauron, dont Corneille a immortalisé la bienfaisance en lui dédiant sa tragédie de Cinna. Les parents de cet abbé s'étant ruinés par une libéralité sans mesure, il n'eut de ressources que dans l'exercice de ses talents. L'académie françoise, au nom de laquelle il porta souvent la parole, l'avoit admis dans son sein à l'âge de vingt-trois ans. Comme secrétaire de celle des Inscriptions, il fut chargé le premier d'y rédiger les éloges des académiciens morts. Après avoir travaillé beaucoup à l'ouvrage intitulé: *Médailles sur les principaux évènements du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques*, in-folio, il en surveilla l'exécution typographique. D'après la lettre de Despréaux et la réponse de Racine, on voit qu'ils le regardoient comme un grammairien pointilleux et ridicule. On a de lui sur la langue un petit volume intitulé : *Remarques et décisions de l'académie françoise, recueillies par M. L. T*, 1698. Il mourut en 1712. Le traducteur de Plutarque, l'abbé François Tallemant, mort en 1693, étoit son cousin.

la même raison que c'est la ville qui entoure les fossés et non pas les fossés qui entourent la ville. C'est à vous à m'expliquer cette énigme.

Faites bien, je vous prie, nos baisemains au père Bouhours et à tous mes amis, quand vous les rencontrerez; mais sur-tout témoignez bien à M. Nicole la profonde vénération que j'ai pour son mérite et pour la simplicité de ses mœurs, encore plus admirable que son mérite. Vous ne me parlez point de l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon [a].

Voilà, ce me semble, une assez longue lettre pour un homme à qui on défend les longues applications, et qu'on presse d'ailleurs de donner cette lettre pour la porter à Moulins. J'ai appris par la gazette que M. l'abbé de Choisy étoit agréé à l'Académie. Voici encore une voix que je vous envoie pour lui, si les trente-neuf ne suffisoient pas. Adieu, aimez-moi toujours, et croyez que je n'aime rien plus que vous. Je passe ici le temps, *sic ut quimus, quando ut volumus non possum*. Adieu, encore une fois; dites à ma sœur et à M. Manchon [b] que je ne manquerai pas de leur écrire par la première commodité. J'ai écrit à M. Marchand.

[a] Morte le 14 avril précédent, dans sa soixante-dix-huitième année; elle fut inhumée aux cordeliers, dans la chapelle de sa famille. Voyez les vers pour son portrait, t. II.

[a] M. Manchon, beau-frère de Despréaux, étoit commissaire des guerres.

16.

A madame MANCHON, *sa sœur* [a].

Bourbon, 31 juillet (1687).

C'est aujourd'hui le dixième jour que je prends des eaux, et pour vous dire l'effet qu'elles ont produit en moi, elles m'ont causé de fort grandes lassitudes dans les jambes, excité des envies de dormir, et produit beaucoup d'effets qui ont contenté de reste les médecins; mais qui ont jusqu'ici très peu satisfait le malade, puisque je demeure toujours sans voix, avec très peu d'appétit, et une assez grande foiblesse de corps, quoiqu'on m'eût dit d'abord qu'à peine j'aurois goûté des eaux, que je me trouverois tout renouvelé, et avec plus de force et de vigueur qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Voilà au vrai, ma chère sœur, l'état où je me trouve, et si je n'avois fait provision, en partant, d'un peu de piété et de vertu, je vous avoue que je serois fort désolé; mais je vois bien que c'est Dieu qui m'éprouve, et je ne sais même si je lui dois demander de me rendre la voix, puisqu'il ne me l'a peut-être ôtée que pour mon bien, et pour m'empêcher d'en abuser. Ainsi, je m'en vais regarder

[a] Cette lettre a été publiée par Cizeron-Rival.

dorénavant les eaux et les médecines que j'avalerai comme des pénitences qui me sont imposées, plutôt que comme des remédes qui doivent produire ma santé corporelle, et certainement je doute que je puisse mieux faire voir que je suis résigné à la volonté de Dieu, qu'en me soumettant au joug de la médecine, qui est ici toute la même qu'à Paris, excepté que les médecins y sont un peu plus appliqués à leurs malades, et pensent au moins à leurs maladies dans le temps qu'ils sont avec eux. Je ne nierai pas pourtant que les eaux ne m'aient déja fait du bien, puisqu'ayant eu cette nuit la respiration fort embarrassée, ce matin, aussitôt après avoir pris mes eaux, je me suis trouvé fort dégagé. Il faut donc aller jusqu'au bout, et, si je ne puis guérir, ne pas donner du moins occasion aux hommes de dire que je n'ai pas fait ce qu'il falloit pour me guérir. J'ai lié, depuis que je suis ici, une très étroite connoissance avec M. l'abbé de Sales, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon. Je ne sais comment je pourrai reconnoître les bontés qu'il a pour moi. Il me tient lieu ici de frères, de parents et d'amis par les soins qu'il prend de tout ce qui me regarde. C'est un ami intime de M. de Lamoignon (*fils du premier président*), et qui seroit assurément digne trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris.

Il est arrivé ici depuis cinq ou six jours un pauvre homme paralytique de la moitié du corps, avec

une recommandation de madame de Montespan pour être reçu à la charité qu'on y a établie. La recommandation étoit écrite et signée par madame de Jussac, et j'ai attesté aux maîtres et aux dames de la charité qu'il ne venoit point à fausses enseignes; mais ni cette recommandation, ni toutes mes prières ne les ont pu obliger à le recevoir. Ils ont pris pour prétexte que la charité ne devoit s'ouvrir qu'à la fin du mois prochain. Je me suis réduit à leur demander seulement qu'ils le logeassent, et que du reste je ferois toute la dépense qu'il faudroit pour le nourrir, et pour le faire panser; mais ils m'ont encore impitoyablement refusé cela. De sorte qu'à la fin ne pouvant me résoudre à le voir peut-être mourir sur le pavé, je lui ai fait donner une chambre dans la maison que j'occupe, où il est traité et servi comme moi. Il y a peut-être dans ce que je vous dis là une petite vanité pharisienne. Je vous prie de le faire savoir à M. Racine, afin que dans l'occasion il témoigne à M. et madame de Jussac [a] que leur nom n'a pas peu contribué en cette rencontre à exciter ma pitié. Je suis tout à vous.

[a] Madame de Jussac devoit avoir de fréquents rapports avec madame de Montespan : son mari étoit gouverneur du duc du Maine. La dureté reprochée aux administrateurs de l'hôpital de Bourbon par Despréaux, est d'autant moins excusable, que madame de Montespan avoit, en 1676,

17.

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Paris, 4 août (1687).

Je suis ravi des bonnes espérances que l'on continue de vous donner, et du soulagement que vous ressentez déja à votre poitrine. Je ne doute pas que la difficulté de parler ne soit encore plus aisée à guérir que la difficulté de respirer. Je n'ai point encore vu M. Fagon depuis que j'ai reçu de vos nouvelles ; oui bien M. Daquin [*a*], qui trouve fort étrange que vous ne vous soyez pas mis entre les mains de M. des Trapières : il est même bien en

fondé douze lits dans ce même hôpital, et fait beaucoup d'autres bonnes œuvres dans la ville ; mais cette favorite ne régnoit plus, en 1687, sur le cœur du monarque : alors sa disgrace ne laissoit voir en elle que l'épouse coupable et l'amante délaissée ; peut-être même se faisoit-on un mérite d'oublier ses bienfaits. Voyez, sur les charités faites à Bourbon par madame de Montespan, une lettre de madame de Sévigné, du 17 mai 1676, édit. in-8°, 1818, t. IV, p. 300.

[*a*] Premier médecin du roi ; Fagon lui succéda dans cette charge.

peine qui peut vous avoir adressé à M. Bourdier. Je jugeai à propos, tant il étoit en colère, de ne lui pas dire un mot de M. Fagon.

J'ai fait le voyage de Maintenon, et je suis fort content des ouvrages que j'y ai vus; ils sont prodigieux et dignes, en vérité, de la magnificence du roi. Il y en a encore, dit-on, pour deux ans. Les arcades qui doivent joindre les deux montagnes vis-à-vis Maintenon sont presque faites; il y en a quarante-huit; elles sont bâties pour l'éternité. Je voudrois qu'on eût autant d'eau à faire passer dessus qu'elles sont capables d'en porter. Il y a là plus de trente mille hommes qui travaillent, tous gens bien faits, et qui, si la guerre recommence, remueront plus volontiers la terre devant quelque place sur la frontière, que dans les plaines de Beauce.

J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avoit point duré. Elle est toujours la même que vous l'avez vue, pleine d'esprit, de raison, de piété et de beaucoup de bonté pour nous. Elle me demanda des nouvelles de notre travail; je lui dis que votre indisposition et la mienne, mon voyage à Luxembourg et votre voyage à Bourbon nous avoient un peu reculés, mais que nous ne perdions cependant pas notre temps (1).

(1) Ils ne le perdoient pas; mais les grands morceaux

A propos de Luxembourg, je viens de recevoir un plan et de la place et des attaques, et cela dans la dernière exactitude. Je viens aussi tout à l'heure de recevoir une lettre de Versailles, où l'on me mande une nouvelle fort surprenante et fort affligeante pour vous et pour moi; c'est la mort de notre ami M. de Saint-Laurent (1), qui a été emporté d'un seul accès de colique néphrétique, à quoi il n'avoit jamais été sujet en sa vie. Je ne crois pas qu'excepté MADAME, on en soit fort affligé au Palais-Royal: les voilà débarrassés d'un homme de bien.

Je laisse volontiers à la gazette à vous parler de M. l'abbé de Choisy. Il fut reçu sans opposition; il avoit pris tous les devants qu'il falloit auprès des gens qui auroient pu lui faire de la peine [a]. Il

qu'ils avoient faits ont été brûlés dans l'incendie arrivé chez M. de Valincourt. (*Louis Racine.*)

(1) Homme d'une grande piété, précepteur du jeune duc de Chartres, depuis M. le duc d'Orléans (1701), régent (1715). Une lettre suivante fera connoître les regrets du jeune prince et sa douleur de cette mort. (*Louis Racine.*) * M. de Saint-Laurent étoit également sous-introducteur des ambassadeurs dans la maison de MONSIEUR. « C'étoit un homme, dit Saint-Simon, à choisir dans toute l'Europe pour « l'éducation des rois. »

[a] L'abbé de Choisy, pour expier les désordres de sa jeunesse, voulut être de l'ambassade qu'envoya la France au roi de Siam, dans l'espoir de faire embrasser le christianisme à

fera, le jour de Saint-Louis, sa harangue qu'il m'a montrée; il y a quelques endroits d'esprit. Je lui ai fait ôter quelques fautes de jugement. M. Bergeret fera la réponse; je crois qu'il y aura plus de jugement [a].

Je suis bien aise que vous n'ayez pas conçu la critique de M. l'abbé Tallemant, c'est signe qu'elle ne vaut rien. La critique tomboit sur ces mots : *Il en commença les fonctions.* Il prétendoit qu'il falloit

ce prince. Au retour de ce long voyage, il composa une *Vie de David* et une traduction des *Pseaumes.* Desirant reparoître à la cour, il employa la médiation du père de La Chaise, et présenta ses deux nouveaux ouvrages de piété à Louis XIV, dont il obtint un accueil favorable. Quelques mois après, la place du duc de Saint-Aignan à l'académie françoise lui fut accordée.

[a] Jean Louis Bergeret, ancien avocat-général au parlement de Metz, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi. Étant premier commis des affaires étrangères, sous M. Colbert de Croissy, il obtint à l'académie françoise, en 1684, par le crédit de ce ministre, une place, dit l'abbé d'Olivet, « destinée à Ménage, qui, par quantité d'ouvrages « savants et utiles, avoit réparé le tort que sa *requête des « dictionnaires*, pur badinage de sa jeunesse, avoit pu lui « faire dans l'esprit de quelques académiciens. » (*Hist. de l'acad. franç.*, tom. II, pag. 312, 1743.) Bergeret fut soupçonné d'emprunter la plume de Racine; on crut la reconnoître particulièrement dans la réponse qu'il fit au discours de Fénélon, le 31 mars 1693. Il mourut le 9 octobre de l'année suivante.

dire nécessairement : *Il commença à en faire les fonctions.* Le père Bouhours ne le devina point, non plus que vous, et quand je lui dis la difficulté, il s'en moqua. Je donnai l'épitaphe de mademoiselle de Lamoignon à M. de La Chapelle [a] en l'état que nous étions convenus à Montgeron ; je n'en ai pas ouï parler depuis.

M. Hessein n'a point changé ; nous fûmes cinq jours ensemble. Il fut fort doux dans les quatre premiers jours, et eut beaucoup de complaisance pour M. de Termes, qui ne l'avoit jamais vu, et qui étoit charmé de sa douceur. Le dernier jour, M. Hessein ne lui laissa pas passer un mot sans le contredire ; et même quand il nous voyoit fatigués et endormis, il avançoit malicieusement quelque paradoxe, qu'il savoit bien qu'on ne lui laisseroit

[a] Henri de Bessé ou Besset, sieur de La Chapelle-Milon, avoit épousé Charlotte Dongois, fille d'une sœur de Despréaux. En qualité de contrôleur des bâtiments du roi, il étoit adjoint comme secrétaire à *la petite académie*, aujourd'hui *l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* Il a publié la *relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg, en* 1643 *et* 1644, Paris, 1673, in-12 ; relation généralement estimée. Quelques personnes l'attribuent au marquis de La Moussaye, maréchal-de-camp sous le grand Condé. La Monnoye, qui croit qu'elle fut seulement rédigée sur les mémoires de cet officier-général, l'a insérée dans son *Recueil de pièces choisies, tant en prose qu'en vers.* La Haye, 1714, 2 vol. in-12.

point passer. En un mot, il eut contentement : non seulement on disputa; mais on se querella, et on se sépara sans avoir trop d'envie de se revoir de plus de huit jours. Il me sembla que M. de Termes avoit toujours raison; il lui sembla aussi la même chose de moi. M. Félix témoigna un peu plus de bonté pour M. Hessein, et aima mieux nous gronder tous, que de se résoudre à le condamner. Voilà comment s'est passé le voyage. Mon mal de gorge est beaucoup diminué, Dieu merci, mais il n'est pas encore fini; il me reste de temps en temps quelques âcretés vers la luette, mais cela ne dure point. Quoi qu'il en soit, je n'y fais plus rien. Mes chevaux marcheront demain pour la première fois depuis votre départ. Celui qui avoit le farcin est, dit-on, entièrement guéri; je n'ose encore trop vous l'assurer. M. Marchand me vint voir il y a trois jours, un peu fâché de ce que vous n'avez pas pris à Bourbon le logis qu'il vous avoit dit. Il doit mener à Auteuil sa fille qui est sortie de religion, pour lui faire prendre l'air. Cela ne m'empêchera pas d'y aller passer des après-dînées, et même d'y aller dîner avec lui. Adieu, mon cher Monsieur; mandez-moi au plus tôt que vous parlez; c'est la meilleure nouvelle que je puisse recevoir en ma vie.

18.

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Paris, 8 août (1687).

Madame Manchon vint avant-hier me chercher, fort alarmée d'une lettre que vous lui avez écrite, et qui est en effet bien différente de celle que j'ai reçue de vous. J'aurois déja été à Versailles pour entretenir M. Fagon; mais le roi est à Marly depuis quatre jours, et n'en reviendra que demain au soir: ainsi je n'irai qu'après demain matin, et je vous manderai exactement tout ce qu'il m'aura dit. Cependant je me flatte que ce dégoût et cette lassitude dont vous vous plaignez n'auront point de suite, et que c'est seulement un effet que les eaux doivent produire, quand l'estomac n'y est pas encore accoutumé; que si elles continuent à vous faire mal, vous savez ce que tout le monde vous dit en partant, qu'il falloit les quitter en ce cas, ou tout du moins les interrompre. Si par malheur elles ne vous guérissent pas, il n'y a point lieu encore de vous décourager, et vous ne seriez pas le premier qui, n'ayant pas été guéri sur les lieux, s'est trouvé guéri étant de retour chez lui. En tout cas, le sirop d'*erysimum* n'est point assurément

une vision. M. Dodart, à qui j'en parlai il y a trois jours, me dit et m'assura en conscience que ce M. Morin, qui m'a parlé de ce remède, est sans doute le plus habile médecin qui soit dans Paris, et le moins charlatan. Il est constant que pour moi, je me trouve infiniment mieux depuis que, par son conseil, j'ai renoncé à tout ce lavage d'eaux qu'on m'avoit ordonnées, et qui m'avoient presque gâté entièrement l'estomac, sans me guérir mon mal de gorge. Je prierai aussi M. de Jussac d'écrire à madame sa femme, à Fontevrauld, et de lui mander l'embarras de ce pauvre paralytique, qui étoit sans vous sur le pavé.

M. de Saint-Laurent est mort d'une colique de *miserere*, et non point d'un accès de néphrétique, comme je vous avois mandé. Sa mort a été fort chrétienne, et même aussi singulière que le reste de sa vie. Il ne confia qu'à M. de Chartres qu'il se trouvoit mal, et qu'il alloit s'enfermer dans une chambre pour se reposer, conjurant instamment ce jeune prince de ne point dire où il étoit, parcequ'il ne vouloit voir personne. En le quittant il alla faire ses dévotions : c'étoit un dimanche, et on dit qu'il les faisoit tous les dimanches; puis il s'enferma dans une chambre jusqu'à trois heures après midi, que M. de Chartres, étant en inquiétude de sa santé, déclara où il étoit. Tancret y fut, qui le trouva tout habillé sur un lit, souffrant apparem-

ment beaucoup, et néanmoins fort tranquille. Tancret ne lui trouva point de pouls; mais M. de Saint-Laurent lui dit que cela ne l'étonnât point, qu'il étoit vieux, et qu'il n'avoit pas naturellement le pouls fort élevé. Il voulut être saigné, et il ne vint point de sang. Peu de temps après il se mit sur son séant, puis dit à son valet de le pencher un peu sur son chevet; et aussitôt ses pieds se mirent à trépigner contre le plancher, et il expira dans le moment même. On trouva dans sa bourse un billet par lequel il déclaroit où l'on trouveroit son testament. Je crois qu'il donne tout son bien aux pauvres. Voilà comme il est mort, et voici ce qui fait, ce me semble, assez bien son éloge: vous savez qu'il n'avoit presque point d'autres soins auprès de M. de Chartres que de l'empêcher de manger des friandises [a]; qu'il l'empêchoit le plus qu'il pouvoit d'aller aux comédies et aux opéra; et il vous a conté lui-même toutes les rebuffades qu'il lui a fallu essuyer pour cela, et comment toute la maison de MONSIEUR étoit déchaînée contre lui, gouverneur [b], sous-précep-

[a] Né en 1674, ce prince avoit douze ans.

[b] Le duc de Chartres eut successivement quatre gouverneurs dans l'espace de six années: les maréchaux de Navailles et d'Estrades, le duc de La Vieuville et le marquis d'Arcy, chevalier des ordres. Des morts aussi rapprochées faisoient dire à Benserade que l'on ne pouvoit pas élever de gouverneur à ce prince.

teur (1), valets-de-chambre. Cependant on a été plus de deux jours sans oser apprendre sa mort à ce même M. de Chartres; et quand MONSIEUR enfin la lui a annoncée, il a jeté des cris effroyables, se jetant, non point sur son lit, mais sur le lit de M. de Saint-Laurent, qui étoit encore dans sa chambre, et l'appelant à haute voix comme s'il eût encore été en vie : tant la vertu, quand elle est vraie, a de force pour se faire aimer! Je suis assuré que cela vous fera plaisir, non seulement pour la mémoire de M. de Saint-Laurent, mais même pour M. de Chartres. Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentiments! Il me semble que je n'ai point d'autres nouvelles à vous mander.

M. le duc de Roannès [a] est venu ce matin pour me parler de sa rivière, et pour me prier d'en parler. Je lui ai demandé s'il ne savoit rien de nou-

(1) Le sous-précepteur étoit alors M. l'abbé Dubois, depuis cardinal, premier ministre. (*Louis Racine.*) * Cet homme ambitieux et corrompu, si justement diffamé, s'empara de l'affection de son élève par une condescendance adroite et criminelle; et lorsque le prince fut régent du royaume, pendant la minorité de Louis XV, il profita d'un ascendant acquis sur lui dès l'enfance, pour obtenir la plus haute dignité dans l'église et la première place dans l'état.

[a] Louis d'Aubusson, duc de Roannès, second maréchal de La Feuillade, élevé à ce grade éminent le 2 février 1724, mourut à Marly le 29 janvier 1725.

veau, il m'a dit que non; et il faut bien, puisqu'il ne sait point de nouvelles, qu'il n'y en ait point, car il en sait toujours plus qu'il n'y en a. On dit seulement que M. de Lorraine a passé la Drave, et les Turcs la Save: ainsi il n'y a point de rivière qui les sépare; tant pis apparemment pour les Turcs; je les trouve merveilleusement accoutumés à être battus [a]. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud, à cause que messieurs de Sorbonne, en acceptant le collége des Quatre-Nations, ont demandé, pour première condition, qu'on les éloignât de ce collége. Ils ont déja marchandé des places dans cinq ou six endroits; mais par-tout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a déja obtenu qu'ils ne seroient point à l'hôtel de Sourdis, parceque de leur théâtre on auroit entendu tout à plein les orgues, et de l'église on auroit parfaitement bien entendu les violons; enfin ils en sont à la rue de Savoie, dans la paroisse de Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les

[a] Le 12 août 1687, le duc de Lorraine et les Turcs en vinrent aux mains à Mohatz, dans la Basse-Hongrie: c'est une bataille mémorable.

comédiens y viennent, que son église sera déserte. Les Grands-Augustins ont aussi été au roi, et le père Lembrochons, provincial, a porté la parole; mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou pour y bâtir un théâtre, et que le marché seroit déja conclu, si le lieu eût été plus commode. M. de Louvois a ordonné à M. de La Chapelle de lui envoyer le plan du lieu où ils veulent bâtir dans la rue de Savoie. Ainsi on attend ce que M. de Louvois décidera [a]. Cependant l'alarme est grande dans le quartier; tous les bourgeois, qui sont gens de palais, trouvant fort étrange qu'on vienne leur embarrasser leurs rues. M. Billard sur-tout, qui se trouvera vis-à-vis de la porte du parterre, crie fort haut; et quand on lui a voulu dire qu'il en auroit plus de commodité

[a] Depuis 1680, les comédiens formoient une seule troupe. Le 20 juin 1687, ils reçurent l'ordre de sortir, dans trois mois, de la rue Guénégaud. Après avoir été, comme on le voit, éconduits de différents quartiers, ils obtinrent, en 1688, la permission d'acquérir le *jeu de paume de l'étoile*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Ils y firent construire le théâtre qui a, pendant près d'un siècle, été celui de *la comédie françoise*.

pour s'aller divertir quelquefois, il a répondu fort tragiquement : *Je ne veux point me divertir* [a]. Adieu, Monsieur; je fais moi-même ce que je puis pour vous divertir, quoique j'aie le cœur fort triste depuis la lettre que vous avez écrite à madame votre sœur. Si vous croyez que je puisse vous être bon à quelque chose à Bourbon, n'en faites point de façon, mandez-le-moi; je volerai pour vous aller voir.

19.

A RACINE.

Bourbon, le 9 août (1687).

Je vous demande pardon du gros paquet que je vous envoie; mais M. Bourdier, mon médecin, a cru qu'il étoit de son devoir d'écrire à M. Fagon sur ma maladie. Je lui ai dit qu'il falloit que M. Dodart vît aussi la chose: ainsi nous sommes convenus de vous adresser sa relation. Je vous envoie un compliment pour M. de La Bruyère [b].

[a] Germain Billard étoit un avocat renommé, qui maria l'une de ses filles à M. Bignon, prévôt des marchands en 1708, et l'autre à M. de Chauvelin, père du garde-des-sceaux.

[b] Il venoit de publier *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les caractères ou les mœurs de ce siècle*, Paris, in-12, 1687.

J'ai été sensiblement affligé de la mort de M. de Saint-Laurent. Franchement notre siècle se dégarnit fort de gens de mérite et de vertu; et sans ceux qu'on a étouffés sous prétexte de jansénisme, en voilà un grand nombre que la mort a enlevés depuis peu. Je plains fort le pauvre M. de Sainctot[a]. Je ne vous dirai point en quel état est ma poitrine, puisque mon médecin vous en écrit tout le détail; ce que je puis vous dire, c'est que ma maladie est de ces sortes de choses *quæ non recipiunt magis et minus*, puisque je suis environ au même état que j'étois lorsque je suis arrivé. On me dit cependant toujours, comme à Paris, que cela reviendra, et c'est ce qui me désespère, cela ne revenant point. Si je savois que je dusse être sans voix toute ma vie, je m'affligerois sans doute; mais je prendrois ma résolution, et je serois peut-être moins malheureux que dans un état d'incertitude qui ne me permet pas de me fixer, et qui me laisse toujours comme un coupable qui attend le jugement de son procès. Je m'efforce cependant de traîner ici ma misérable vie du mieux que je puis, avec un abbé, très honnête homme, qui est trésorier d'une sainte chapelle, mon médecin et mon apothicaire. Je passe le temps avec eux à-peu-près comme D. Quixotte le passoit, *en un lugar de la*

[a] Maître des cérémonies.

Mancha, avec son curé, son barbier et le bachelier Samson Carrasco. J'ai aussi une servante: il me manque une nièce; mais de tous ces gens-là, celui qui joue le mieux son personnage, c'est moi qui suis presque aussi fou que lui, et qui ne dirois guère moins de sottises, si je pouvois me faire entendre.

Je n'ai point été surpris de ce que vous m'avez mandé de M. Hessein :

Naturam expelles furcâ, tamen usque recurret [*a*].

Il a d'ailleurs de très bonnes qualités; mais, a mon avis, puisque je suis sur la citation de D. Quixotte, il n'est pas mauvais de garder avec lui les mêmes mesures qu'avec Cardenio. Comme il veut toujours contredire, il ne seroit pas mauvais de le mettre avec cet homme que vous savez de notre assemblée, qui ne dit jamais rien qu'on ne doive contredire [*b*]; ils seroient merveilleux ensemble.

J'ai déja formé mon plan pour l'année 1667 (1), où je vois de quoi ouvrir un beau champ à l'esprit; mais, à ne vous rien déguiser, il ne faut pas

[*a*] Épître Xe d'Horace, vers 24, liv. I.

[*b*] Charpentier, de l'académie françoise et de celle des Inscriptions et Belles-Lettres.

(1) Il parle de l'histoire du roi, dont ils étoient tous deux continuellement occupés. (*Louis Racine.*)

que vous fassiez un grand fond sur moi, tant que j'aurai tous les matins à prendre douze verres d'eau, qu'il coûte encore plus à rendre qu'à avaler, et qui vous laissent tout étourdi le reste du jour, sans qu'il vous soit permis de sommeiller un moment. Je ferai pourtant du mieux que je pourrai, et j'espère que Dieu m'aidera.

Vous faites bien de cultiver madame de Maintenon; jamais personne ne fut si digne qu'elle du poste qu'elle occupe, et c'est la seule vertu où je n'aie point encore remarqué de défaut. L'estime qu'elle a pour vous est une marque de son bon goût. Pour moi, je ne me compte pas au rang des choses vivantes :

Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa : lupi Mœrim vidêre priores [a].

---

20. **

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Paris, 13 août (1687).

Je ne vous écrirai aujourd'hui que deux mots; car, outre qu'il est extrêmement tard, je reviens

[a] Virgile, églogue IXe, vers 53. Chez les anciens, les.

chez moi pénétré de frayeur et de déplaisir. Je sors de chez le pauvre M. Hessein, que j'ai laissé à l'extrémité ; je doute qu'à moins d'un miracle je le retrouve demain en vie. Je vous conterai sa maladie une autre fois, et je ne vous parlerai maintenant que de ce qui vous regarde. Vous êtes un peu cruel à mon égard, de me laisser si long-temps dans l'horrible inquiétude où vous avez bien dû juger que votre lettre à madame votre sœur me pouvoit jeter. J'ai vu M. Fagon, qui, sur le récit que je lui ai fait de ce qui est dans cette lettre, a jugé qu'il falloit sur-le-champ quitter vos eaux. Il dit que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit, bien loin de l'ôter; il croit même qu'à l'heure qu'il est vous les aurez interrompues, parcequ'on n'en prend jamais plus de vingt jours de suite. Si vous vous en êtes trouvé considérablement bien, il est d'avis qu'après les avoir laissées pour quelque temps, vous les recommenciez; si elles ne vous ont fait aucun bien, il croit qu'il les faut quitter entièrement. Le roi me demanda hier au soir si vous étiez revenu; je lui répondis que non, et que les eaux jusqu'ici ne vous avoient pas fort soulagé. Il me dit ces propres mots : « Il fera mieux de se remettre à son train de vie « ordinaire; la voix lui reviendra lorsqu'il y pen-

bergers croyoient qu'un homme perdoit la voix, lorsqu'un loup l'apercevoit avant d'en être aperçu.

« sera le moins. » Tout le monde est charmé de la bonté que Sa Majesté a témoignée pour vous en parlant ainsi, et tout le monde est d'avis que, pour votre santé, vous ferez bien de revenir. M. Félix est de cet avis; le premier médecin et M. Moreau en sont entièrement. M. du Tartre [a] croit qu'absolument les eaux de Bourbon ne sont pas bonnes pour votre poitrine, et que vos lassitudes en sont une marque. Tout cela, mon cher Monsieur, m'a donné une furieuse envie de vous voir de retour. On dit que vous trouverez de petits remèdes innocents qui vous rendront infailliblement la voix, et qu'elle reviendra d'elle-même quand vous ne feriez rien. M. le maréchal de Bellefonds m'enseigna hier un remède dont il dit qu'il a vu plusieurs gens guéris d'une extinction de voix; c'est de laisser fondre dans sa bouche un peu de myrrhe, la plus transparente qu'on puisse trouver [b]; d'autres se sont guéris avec la simple eau de poulet, sans compter l'*erysimum*; enfin, tout d'une voix, tout le monde vous conseille de revenir. Je n'ai jamais vu une santé plus généralement souhaitée que la vôtre. Venez donc, je vous en conjure; et, à moins

[a] Chirurgien juré du parlement de Paris, dans la suite chirurgien ordinaire du roi.

[b] Madame de Sévigné plaisante sur le goût de ce maréchal pour la médecine. (*Lettre du* 5 *juillet* 1694 *à M. de Coulanges.*)

que vous n'ayez déjà un commencement de voix qui vous donne des assurances que vous achèverez de guérir à Bourbon, ne perdez pas un moment de temps pour vous redonner à vos amis, et à moi sur-tout, qui suis inconsolable de vous voir si loin de moi, et d'être des semaines entières sans savoir si vous êtes en santé ou non. Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste presque plus que vous. Adieu: je crains de m'attendrir follement, en m'arrêtant trop sur cette réflexion. Madame Manchon pense toutes les mêmes choses que moi, et est véritablement inquiète sur votre santé.

21.

A RACINE.

Moulins, le 13 août (1687).

Mon médecin a jugé à propos de me laisser reposer deux jours, et j'ai pris ce temps pour venir voir Moulins, où j'arrivai hier au matin, et d'où je m'en dois retourner aujourd'hui au soir. C'est une ville très marchande et très peuplée, et qui n'est pas indigne d'avoir un trésorier de France

comme vous [a]. Un M. de Chamblain, ami de M. l'abbé de Sales, qui y est venu avec moi, m'y donna hier à souper fort magnifiquement. Il se dit grand ami de M. de Poignant, et connoît fort votre nom, aussi bien que tout le monde de cette ville, qui s'honore fort d'avoir un magistrat de votre force, et qui lui est si peu à charge (1). Je vous ai envoyé par le dernier ordinaire une très longue déduction de ma maladie, que M. Bourdier, mon médecin, écrit à M. Fagon: ainsi vous en devez être instruit à l'heure qu'il est parfaitement. Je vous dirai pourtant que dans cette relation il ne parle point de la lassitude de jambes et du peu d'appétit; si bien que tout le profit que j'ai fait jusqu'ici à boire des eaux, selon lui, *consiste à un* éclaircissement de teint, que le hâle du voyage m'avoit jauni plutôt que la maladie; car vous savez bien qu'en partant de Paris je n'avois pas le visage très mauvais, et je ne vois pas qu'à Moulins, où je suis, on me félicite fort présentement de mon embonpoint. Si j'ai écrit une lettre si triste à ma sœur, cela ne vient point de ce que je me *sente* beaucoup plus mal qu'à Paris, puisqu'à vous dire

[a] « M. de Colbert, dit Louis Racine, le fit favoriser « d'une charge de trésorier de France au bureau des finan- « ces de Moulins, qui étoit tombée aux parties casuelles. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine.*)

(1) Parcequ'il n'y alloit jamais. (*Louis Racine.*)

le vrai, tout le bien et tout le mal mis ensemble, je suis environ au même état que quand je partis; mais dans le chagrin de ne point guérir, on a quelquefois des moments où la mélancolie redouble, et je lui ai écrit dans un de ces moments. Peut-être dans une autre lettre verra-t-elle que je ris. Le chagrin est comme une fièvre qui a ses redoublements et ses suspensions.

La mort de M. de Saint-Laurent est tout-à-fait édifiante; il me paroît qu'il a fini avec toute l'audace d'un philosophe et toute l'humilité d'un chrétien. Je suis persuadé qu'il y a des saints canonisés qui n'étoient pas plus saints que lui : on le verra un jour, selon toutes les apparences, dans les litanies. Mon embarras est seulement comment on l'appellera, et si on lui dira simplement saint Laurent ou saint Saint-Laurent. Je n'admire pas seulement M. de Chartres, mais je l'aime, j'en suis fou. Je ne sais pas ce qu'il sera dans la suite; mais je sais bien que l'enfance d'Alexandre, ni de Constantin n'a jamais promis de si grandes choses que la sienne, et on pourroit beaucoup plus justement faire de lui les prophéties que Virgile, à mon avis, a faites assez à la legère du fils de Pollion [a].

[a] Le témoignage de Despréaux confirme celui des historiens sur les heureuses dispositions du jeune prince. Il étoit né avec des qualités aimables et brillantes, auxquelles

Dans le temps que je vous écris ceci, M. Amiot [a] vient d'entrer dans ma chambre; il a précipité, dit-il, son retour à Bourbon pour me venir rendre service. Il m'a dit qu'il avoit vu, avant que de partir, M. Fagon, et qu'ils persistoient l'un et l'autre dans la pensée du demi-bain, quoi qu'en puissent dire MM. Bourdier et Baudière: c'est une affaire qui se décidera demain à Bourbon. A vous dire le vrai, mon cher Monsieur, c'est quelque chose d'assez fâcheux que de se voir ainsi le jouet d'une science très conjecturale, et où l'un dit blanc et l'autre noir: car les deux derniers ne soutiennent pas seulement que le bain n'est pas bon à mon mal; mais ils prétendent qu'il y va de la vie, et citent sur cela des exemples funestes. Mais enfin me voilà livré à la médecine, et il n'est plus temps de reculer. Ainsi, ce que je demande à Dieu, ce n'est pas qu'il me rende la voix, mais qu'il me donne la vertu et la piété de M. de Saint-Laurent, ou de M. Nicole, ou même la vôtre, puisqu'avec cela on se moque des périls. S'il y a quelque mal-

son précepteur, l'abbé Dubois, fit prendre une funeste direction. Intéressé à ce que son auguste disciple ne crût pas à la vertu, il sut lui inspirer pour les hommes ce profond mépris qui éteint pour eux tout amour, et qui défend de travailler à leur bonheur.

[a] Médecin de Bourbon, qui, un mois après, donna ses soins à madame de Sévigné.

heur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, de celui des comédiens; si on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils s'aillent établir entre la Villette et la porte Saint-Martin; encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. Je vous ai une obligation infinie du soin que vous prenez d'entretenir un misérable comme moi. L'offre que vous me faites de venir à Bourbon est tout-à-fait héroïque et obligeante; mais il n'est pas nécessaire que vous veniez vous enterrer inutilement dans le plus vilain lieu du monde, et le chagrin que vous auriez infailliblement de vous y voir ne feroit qu'augmenter celui que j'ai d'y être. Vous m'êtes plus nécessaire à Paris qu'ici, et j'aime encore mieux ne vous point voir que de vous voir triste et affligé. Adieu, mon cher Monsieur; mes recommandations à M. Felix, à M. de Termes et à tous nos autres amis.

22.

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Paris, 17 août (1687).

J'allai hier au soir à Versailles, et j'y allai tout exprès pour voir M. Fagon et lui donner la con-

sultation de M. Bourdier. Je la lus auparavant avec M. Félix, et je la trouvai très savante, dépeignant votre tempérament et votre mal en termes très énergiques; j'y croyois trouver en quelque page :

Numero Deus impare gaudet [a].

M. Fagon me dit que du moment qu'il s'agissoit de la vie, et qu'elle pouvoit être en compromis, il s'étonnoit qu'on mît en question si vous prendriez le demi-bain. Il en écrira à M. Bourdier, et cependant il m'a chargé de vous écrire au plus vite de ne point vous baigner, et même si les eaux vous ont incommodé, de les quitter entièrement, et de vous en revenir. Je vous avois déja mandé son avis là-dessus, et il persiste toujours. Tout le monde crie que vous devriez revenir, médecins, chirurgiens, hommes, femmes. Je vous avois mandé qu'il falloit un miracle pour sauver M. Hessein; il est sauvé, et c'est votre bon ami le quinquina qui a fait ce miracle. L'émétique l'avoit mis à la mort: M. Fagon arriva fort à propos, qui; le croyant à demi mort, ordonna au plus vite le quinquina. Il est présentement sans fièvre; je l'ai même tantôt fait rire jusqu'à la convulsion, en lui montrant l'endroit de votre lettre où vous parlez du bache-

[a] Virgile, églogue VIII, vers 75.

lier, du curé et du barbier. Vous dites qu'il vous manque une nièce; voudriez-vous qu'on vous envoyât mademoiselle Despréaux (1)? Je m'en vais ce soir à Marly. M. Félix a demandé permission au roi pour moi, et j'y demeurerai jusqu'à mercredi prochain.

M. le duc de Charost [a] m'a tantôt demandé de vos nouvelles, d'un ton de voix que je vous souhaiterois de tout mon cœur. Quantité de gens de nos amis sont malades, entre autres M. le duc de Chevreuse et M. de Chamlai [b]: tous deux ont la

(1) Petit trait de raillerie. Il n'aimoit pas beaucoup cette nièce. (*Louis Racine.*) * C'étoit une fille de Jérôme Boileau; elle avoit l'humeur acariâtre de sa mère, dont il est parlé, satire X contre les femmes, vers 350 et suivants:

Il faut y joindre encor la revêche bizarre,
. . . . . .

[a] Armand de Béthune, duc de Charost, gendre du surintendant Fouquet.

[b] « Chamlai avoit toujours passé pour le meilleur ma« réchal-des-logis d'une armée. Recherché par tous les géné« raux, estimé du roi, et, qui plus est, de Turenne, il n'en « étoit pas moins cher à Louvois; ce qui prouve qu'il étoit « nécessaire à tous. Le roi ne pouvant faire un meilleur « choix pour le département de la guerre (*après la mort de « Louvois*), le pressa fort de s'en charger; mais Chamlai fit « valoir les titres de Barbesieux, et finit par dire: *Si votre « majesté ne veut pas absolument donner la place au fils, je la « supplie de nommer tout autre que moi, qui ne puis me revêtir*

fièvre double-tierce. M. de Chamlai a déja pris le quinquina; M. de Chevreuse le prendra au premier jour. On ne voit à la cour que des gens qui ont le ventre plein de quinquina. Si cela ne vous excite pas à y revenir, je ne sais plus ce qui vous peut en donner envie. M. Hessein ne l'a point voulu prendre des apothicaires, mais de la propre main de Smith. J'ai vu ce Smith chez lui; il a le visage vermeil et boutonné, et a bien plus l'air d'un maître cabaretier que d'un médecin. M. Hessein dit qu'il n'a jamais rien bu de plus agréable, et qu'à chaque fois qu'il en prend, il sent la vie descendre dans son estomac. Adieu, mon cher Monsieur; je commencerai et finirai toutes mes lettres en vous disant de vous hâter de revenir.

« *de la dépouille de son père, mon ami et mon bienfaiteur.* « L'action de Chamlai étonna tout le monde, excepté lui, « qui ne fut étonné que des éloges. Un tel procédé mérite « bien sa place dans l'histoire; de pareils faits ne surchar- « geront pas ces mémoires. » (*Mémoires secrets sur le règne de Louis XIV, la régence et le règne de Louis XV*, par Duclos, tome I, page 171.) Cet hommage, rendu par l'historiographe le moins prodigue de louanges à un homme de bien, peu connu, mais digne de l'être, est aussi vrai qu'il est piquant : double motif pour l'avoir transcrit.

23.

A RACINE.

Bourbon, ce 19 août (1687).

Vous pouvez juger, Monsieur, combien j'ai été frappé de la funeste nouvelle que vous m'avez mandée de notre pauvre ami [*a*]. En quelque état pitoyable néanmoins que vous l'ayez laissé, je ne saurois m'empêcher d'avoir toujours quelque rayon d'espérance, tant que vous ne m'aurez point écrit: *il est mort;* et je me flatte même qu'au premier ordinaire j'apprendrai qu'il est hors de danger. A dire le vrai, j'ai bon besoin de me flatter ainsi, sur-tout aujourd'hui que j'ai pris une médecine qui m'a fait tomber quatre fois en foiblesse, et qui m'a jeté dans un abattement dont même les plus agréables nouvelles ne seroient pas capables de me relever. Je vous avoue pourtant que si quelque chose pouvoit me rendre la santé et la joie, ce seroit la bonté qu'a sa majesté de s'enquérir de moi, toutes les fois que vous vous présentez devant lui. Il ne sauroit guère rien ar-

[*a*] M. Hessein.

river de plus glorieux, je ne dis pas à un misérable comme moi, mais à tout ce qu'il y a de gens plus considérables à la cour; et je gage qu'il y en a plus de vingt d'entre eux qui, à l'heure qu'il est, envient ma bonne fortune, et qui voudroient avoir perdu la voix, et même la parole à ce prix. Je ne manquerai pas, avant qu'il soit peu, de profiter du bon avis qu'un si grand prince me donne, sauf à désobliger M. Bourdier, mon médecin, et M. Baudière, mon apothicaire, qui prétendent maintenir contre lui que les eaux de Bourbon sont admirables pour rendre la voix; mais je m'imagine qu'ils réussiront dans cette entreprise, à-peu-près comme toutes les puissances de l'Europe ont réussi à *lui empêcher* de prendre Luxembourg et tant d'autres villes. Pour moi, je suis persuadé qu'il fait bon suivre ses ordonnances, en fait même de médecine. J'accepte l'augure qu'il m'a donné, en vous disant que la voix me reviendroit lorsque j'y penserois le moins. Un prince qui a exécuté tant de choses miraculeuses, est vraisemblablement inspiré du ciel, et toutes les choses qu'il dit sont des oracles. D'ailleurs j'ai encore un remède à essayer, où j'ai grande espérance, qui est de me présenter à son passage dès que je serai de retour; car je crois que l'envie que j'aurai de lui témoigner ma joie et ma reconnoissance, me fera trouver de la voix, et peut-être même des paroles éloquentes. Cependant

je vous dirai que je suis aussi muet que jamais, quoique inondé d'eaux et de remèdes. Nous attendons la réponse de M. Fagon sur la relation que M. Bourdier lui a envoyée. Jusque-là je ne puis rien vous dire sur mon départ. On me fait toujours espérer ici une guérison prochaine, et nous devons tenter le demi-bain, supposé que M. Fagon persiste toujours dans l'opinion qu'il me peut être utile. Après cela je prendrai mon parti.

Vous ne sauriez croire combien je vous suis obligé de la tendresse que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre; les larmes m'en sont presque venues aux yeux, et quelque résolution que j'eusse faite de quitter le monde, supposé que la voix ne me revînt point, cela m'a entièrement fait changer d'avis; c'est-à-dire, en un mot, que je me sens capable de quitter toutes choses, hormis vous. Adieu, mon cher Monsieur, excusez si je ne vous écris pas une plus longue lettre; franchement je suis fort abattu. Je n'ai point d'appétit; je traîne les jambes plutôt que je ne marche; je n'oserois dormir, et je suis toujours accablé de sommeil. Je me flatte pourtant encore de l'espérance que les eaux de Bourbon me guériront. M. Amiot est homme d'esprit, et me rassure fort. Il se fait une affaire très serieuse de me guérir, aussi bien que les autres médecins. Je n'ai jamais vu de gens si affectionnés à leur malade, et je crois qu'il n'y en

a pas un d'entre eux qui ne donnât quelque chose de sa santé pour me rendre la mienne. Outre leur affection, il y va de leur intérêt, parceque ma maladie fait grand bruit dans Bourbon. Cependant ils ne sont point d'accord, et M. Bourdier lève toujours des yeux très tristes au ciel, quand on parle de bain. Quoi qu'il en soit, je leur suis obligé de leurs soins et de leur bonne volonté; et quand vous m'écrirez, je vous prie de me dire quelque chose qui marque que je parle bien d'eux.

M. de La Chapelle m'a écrit une lettre fort obligeante, et m'envoie plusieurs inscriptions sur lesquelles il me prie de dire mon avis. Elles me paroissent toutes fort spirituelles; mais je ne saurois pas lui mander, pour cette fois, ce que j'y trouve à redire: ce sera pour le premier ordinaire. M. Boursault (1), que je croyois mort, me vint voir il y a cinq à six jours, et m'apparut le soir assez subitement. Il me dit qu'il s'étoit détourné de trois grandes lieues du chemin de Mont-Luçon, où il alloit,

(1) Boursault étoit alors receveur des fermes à Mont-Luçon, d'où, à l'occasion de son emploi, il écrivit une lettre assez connue. Boileau l'avoit attaqué dans ses Satires. Boursault, pour s'en venger, fit imprimer contre lui une comédie intitulée: *Satire des satires.* Cependant quand il sut Boileau malade à Bourbon, il alla le voir, et lui offrit sa bourse. Boileau, sensible à ce trait de générosité, ôta dans la suite, de ses Satires, le nom de Boursault. (*Louis Racine.*)

et où il est habitué, pour avoir le bonheur de me saluer. Il me fit offre de toutes choses, d'argent, de commodités, de chevaux. Je lui répondis avec les mêmes honnêtetés, et voulus le retenir pour le lendemain à dîner; mais il me dit qu'il étoit obligé de s'en aller dès le grand matin : ainsi nous nous séparâmes amis à outrance. A propos d'amis, mes baise-mains, je vous prie, à tous nos amis communs. Dites bien à M. Quinault (1) que je lui suis infiniment obligé de son souvenir, et des choses obligeantes qu'il a écrites de moi à M. l'abbé de Sales. Vous pouvez l'assurer que je le compte présentement au rang de mes meilleurs amis, et de ceux dont j'estime le plus le cœur et l'esprit. Ne vous étonnez pas si vous recevez quelquefois mes lettres un peu tard, parceque la poste n'est point à Bourbon, et que souvent, faute de gens pour envoyer à Moulins, on perd un ordinaire. Au nom de Dieu, mandez-moi avant toutes choses des nouvelles de M. Hessein.

(1) Cet endroit doit détromper ceux qui croient que Boileau a toujours été l'ennemi de Quinault. (*Louis Racine.*) * Ce dernier étoit d'un caractère doux et liant : malgré les railleries du satirique, il lui fit des avances, et devint son ami. Né à Paris en 1635, il y mourut à l'âge de cinquante-trois ans, le 29 novembre 1688, quinze mois après la date de cette lettre.

24.

A Racine.

Bourbon, le 23 août (1687).

On me vient avertir que la poste est de ce soir à Bourbon; c'est ce qui fait que je prends la plume à l'heure qu'il est, c'est-à-dire, à dix heures du soir, qui est une heure fort extraordinaire aux malades de Bourbon, pour vous dire que, malgré les tragiques remontrances de M. Bourdier, je me suis mis aujourd'hui dans le demi-bain, par le conseil de M. Amiot, et même de M. des Trapières, que j'ai appelé au conseil. Je n'y ai été qu'une heure; cependant j'en suis sorti beaucoup en meilleur état que je n'y étois entré, c'est-à-dire, la poitrine beaucoup plus dégagée, les jambes plus légères, l'esprit plus gai: et même mon laquais m'ayant demandé quelque chose, je lui ai répondu un *non* à pleine voix, qui l'a surpris lui-même, aussi bien qu'une servante qui étoit dans la chambre; et pour moi, j'ai cru l'avoir prononcé par enchantement. Il est vrai que je n'ai pu depuis rattraper ce ton-là; mais, comme vous voyez, Monsieur, c'en est assez pour me remettre le cœur au ventre, puis-

que c'est une preuve que ma voix n'est pas entièrement perdue, et que le bain m'est très bon. Je m'en vais piquer de ce côté-là, et je vous manderai le succès. Je ne sais pas pourquoi M. Fagon a molli si aisément sur les objections très superstitieuses de M. Bourdier. Il y a tantôt six mois que je n'ai eu de véritable joie que ce soir. Adieu, mon cher Monsieur; je dors en vous écrivant. Conservez-moi votre amitié, et croyez que si je recouvre la voix, je l'emploierai à publier à toute la terre la reconnoissance que j'ai des bontés que vous avez pour moi, et qui ont encore accru de beaucoup la véritable estime et la sincère amitié que j'avois pour vous. J'ai été ravi, charmé, enchanté du succès du quinquina; et ce qu'il a fait sur notre ami Hessein m'engage encore plus dans ses intérêts que la guérison de ma fièvre double-tierce.

25.

Racine à Despréaux.

Paris, 24 août (1687).

Je vous dirai, avant toutes choses, que M. Hessein, excepté quelque petit reste de foiblesse, est

entièrement hors d'affaire, et ne prendra plus que huit jours du quinquina, à moins qu'il n'en prenne pour son plaisir; car la chose devient à la mode, et on commencera bientôt, à la fin des repas, à le servir comme le café et le chocolat. L'autre jour, à Marly, MONSEIGNEUR, après un fort grand déjeûner avec madame la princesse de Conti [a] et d'autres dames, en envoya querir deux bouteilles chez les apothicaires du roi, et en but le premier un grand verre; ce qui fut suivi par toute la compagnie, qui, trois heures après, n'en dîna que mieux; il me semble même que cela leur avoit donné un plus grand air de gaieté ce jour-là; et, à ce même dîner, je contai au roi votre embarras entre vos deux médecins, et la consultation très savante de M. Bourdier. Le roi eut la bonté de me demander ce qu'on vous répondoit là-dessus, et s'il y avoit à délibérer. « Oh! pour « moi, s'écria naturellement madame la princesse « de Conti, qui étoit à table à côté de Sa Majesté, « j'aimerois mieux ne parler de trente ans, que « d'exposer ainsi ma vie pour recouvrer la parole. » Le roi, qui venoit de faire la guerre à MONSEIGNEUR

[a] Mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière. Deux ans auparavant elle avoit eu la petite vérole; le prince de Conti, son époux, en lui donnant des soins, fut atteint de la même maladie, et il en mourut le 9 novembre 1685.

sur sa débauche de quinquina, lui demanda s'il ne voudroit point aussi tâter des eaux de Bourbon. Vous ne sauriez croire combien cette maison de Marly est agréable; la cour y est, ce me semble, tout autre qu'à Versailles. Il y a peu de gens, et le roi nomme tous ceux qui l'y doivent suivre. Ainsi tous ceux qui y sont, se trouvant fort honorés d'y être, y sont aussi de fort bonne humeur. Le roi même y est fort libre et fort caressant. On diroit qu'à Versailles il est tout entier aux affaires, et qu'à Marly il est tout à lui et à son plaisir. Il m'a fait l'honneur plusieurs fois de me parler, et j'en suis sorti à mon ordinaire, c'est-à-dire, fort charmé de lui et au désespoir contre moi: car je ne me trouve jamais si peu d'esprit que dans ces moments où j'aurois le plus d'envie d'en avoir.

Du reste, je suis devenu riche de bons mémoires (1). J'y ai entretenu tout à mon aise les gens qui pouvoient me dire le plus de choses de la campagne de Lille. J'eus même l'honneur de demander cinq ou six éclaircissements à M. de Louvois, qui me parla avec beaucoup de bonté. Vous savez sa manière, et comme toutes ses paroles sont pleines de droit sens et vont au fait. En un mot, j'en sortis très savant et très content. Il me dit que,

(1) Il ne perdoit aucune occasion de rassembler des mémoires pour l'histoire du roi. (*Louis Racine.*)

tout autant de difficultés que nous aurions, il nous écouteroit avec plaisir. Les questions que je lui fis regardoient Charleroi et Douai. J'étois en peine pourquoi on alla d'abord à Charleroi, et si on avoit déja nouvelle que les Espagnols l'eussent rasé : car, en voulant écrire, je me suis trouvé arrêté tout-à-coup, et par cette difficulté; et par beaucoup d'autres que je vous dirai. Vous ne me trouverez peut-être, à cause de cela, guère plus avancé que vous, c'est-à-dire, beaucoup d'idées et peu d'écriture. Franchement je vous trouve fort à dire, et dans mon travail, et dans mes plaisirs. Une heure de conversation m'étoit d'un grand secours pour l'un, et d'un grand accroissement pour les autres.

Je viens de recevoir une lettre de vous. Je ne doute pas que vous n'ayez présentement reçu celle où je vous mandois l'avis de M. Fagon; et que M. Bourdier n'ait reçu des nouvelles de M. Fagon même, qui ne serviront pas peu à le confirmer dans son avis. Tout ce que vous m'écrivez de votre peu d'appétit et de votre abattement est très considérable, et marque toujours, de plus en plus, que les eaux ne vous conviennent point. M. Fagon ne manquera pas de me répéter encore qu'il les faut quitter, et les quitter au plus vite; car, je vous l'ai mandé, il prétend que leur effet naturel est d'ouvrir l'appétit et de rendre les forces. Quand elles font le contraire, il y faut renoncer.

Je ne doute pas que vous ne vous remettiez bientôt en chemin pour revenir. Je suis persuadé comme vous que la joie de revoir un prince qui témoigne tant de bonté pour vous, vous fera plus de bien que tous les remèdes. M. Roze m'avoit déja dit de vous mander de sa part qu'après Dieu le roi étoit le plus grand médecin du monde, et je fus même fort édifié que M. Roze voulût bien mettre Dieu avant le roi [a]. Je commence à soupçonner qu'il pourroit bien être en effet dans la dévotion. M. Nicole a donné depuis deux jours au public deux tomes de *Réflexions sur les épîtres et sur les évangiles* [b], qui me semblent encore plus forts et plus édifiants que tout ce qu'il a fait. Je ne vous les envoie pas, parceque j'espère que vous serez bientôt de retour, et vous les trouverez infailliblement chez vous. Il n'a encore travaillé que sur la moitié des épîtres et des évangiles de l'année; j'espère qu'il achévera le reste, pourvu qu'il plaise à Dieu et au révérend père de La Chaise de lui laisser encore un an de vie.

Il n'y a point de nouvelles de Hongrie que celles

[a] Le président Roze, secrétaire du cabinet du roi, étoit un courtisan d'un caractère très souple et d'un esprit très aimable; il plaisoit beaucoup à Louis XIV. (Voy. son *éloge* par d'Alembert.)

[b] Continuation des *Essais de morale*, dont il parut deux autres tomes l'année suivante.

qui sont dans la gazette. M. de Lorraine, en passant la Drave, a fait, ce me semble, une entreprise de fort grand éclat et fort inutile. Cette expédition a bien l'air de celle qu'on fit pour secourir Philisbourg. Il a trouvé au-delà de la rivière un bois, et au-delà de ce bois les ennemis retranchés jusqu'aux dents. M. de Termes est du nombre de ceux que je vous ai mandé qui avoient l'estomac farci de quinquina. Croyez-vous que le quinquina, qui vous a sauvé la vie, ne vous rendroit point la voix? il devroit du moins vous être plus favorable qu'à un autre, vous qui vous êtes enroué tant de fois à le louer. Les comédiens, qui vous font si peu de pitié, sont pourtant toujours sur le pavé; et je crains, comme vous, qu'ils ne soient obligés de s'aller établir auprès des vignes de feu monsieur votre père [a]; ce seroit un digne théâtre pour les œuvres de M. Pradon : j'allois ajouter de M. Boursault; mais je suis trop touché des honnêtetés que vous avez tout nouvellement reçues de lui. Je ferai tantôt à M. Quinault celles que vous me mandez de lui faire. Il me semble que vous avancez furieusement dans le chemin de la perfec-

[a] Le père de Boileau possédoit des vignes du côté de Pantin, près du lieu où l'on transportoit les immondices de Paris. On doit ce renseignement aux éditeurs du commentaire des œuvres de Jean Racine, par La Harpe, tome VII, page 235.

tion. Voilà bien des gens à qui vous avez pardonné.

On m'a dit, chez madame votre sœur, que M. Marchand partoit lundi prochain pour Bourbon :

Hei! vereor ne quid Andria apportet mali! [a]

Franchement j'appréhende un peu qu'il ne vous retienne. Il aime fort son plaisir. Cependant je suis assuré que M. Bourdier même vous dira de vous en aller. Le bien que les eaux vous pourroient faire est peut-être fait : elles auront mis votre poitrine en bon train. Les remédes ne font pas toujours sur-le-champ leur plein effet; et mille gens qui étoient allés à Bourbon pour des foiblesses de jambes, n'ont commencé à bien marcher que lorsqu'ils ont été de retour chez eux. Adieu, mon cher Monsieur; vous me demandez pardon de m'avoir écrit une lettre trop courte, et vous avez raison de le demander; et moi, je vous le demande d'en avoir écrit une trop longue, et j'ai peut-être aussi raison.

[a] Andrienne de Térence, acte I, scène I, vers 46.

26.

A Racine.

Bourbon, le 28 août (1687.)

Je ne m'étonne point, Monsieur, que madame la princesse de Conti soit dans le sentiment où elle est. Quand elle auroit perdu la voix, il lui resteroit encore un million de charmes pour se consoler de cette perte; et elle seroit encore la plus parfaite chose que la nature ait produite depuis long-temps. Il n'en est pas ainsi d'un misérable qui a besoin de sa voix pour être souffert des hommes, et qui a quelquefois à disputer contre M. Charpentier. Quand ce ne seroit que cette dernière raison, il doit risquer quelque chose, et la vie n'est pas d'un si grand prix qu'il ne la puisse hasarder, pour se mettre en état d'interrompre un tel parleur. J'ai donc tenté l'aventure du demi-bain avec toute l'audace imaginable: mes valets faisant lire leur frayeur sur leurs visages, et M. Bourdier s'étant retiré pour n'être point témoin d'une entreprise si téméraire. A vous dire vrai, cette aventure a été un peu semblable à celle des *maillotins* dans don Quichotte, je veux dire, qu'après bien des alarmes, il s'est

trouvé qu'il n'y avoit qu'à rire, puisque non seulement le bain ne m'a point augmenté la fluxion sur la poitrine, mais qu'il me l'a même fort soulagée, et que, s'il ne m'a rendu la voix, il m'a du moins en partie rendu la santé. Je ne l'ai encore essayé que quatre fois, et M. Amiot prétend le pousser jusqu'à dix; après quoi, si la voix ne me revient, il m'assure qu'il me donnera mon congé. Je conçois un fort grand plaisir à vous revoir et à vous embrasser; mais vous ne sauriez croire pourtant tout ce qui se présente d'affreux à mon esprit, quand je songe qu'il me faudra peut-être repasser muet par ces hôtelleries, et revenir sans voix dans ces mêmes lieux où l'on m'avoit tant de fois assuré que les eaux de Bourbon me guériroient infailliblement. Il n'y a que Dieu et vos consolations qui me puissent soutenir dans une si juste occasion de désespoir.

J'ai été fort frappé de l'agréable débauche de MONSEIGNEUR chez madame la princesse de Conti; mais ne songe-t-il point à l'insulte qu'il a faite par-là à tous messieurs de la faculté? Passe pour avaler le quinquina sans avoir la fièvre; mais de le prendre sans s'être préalablement fait saigner et purger, c'est une chose qui crie vengeance, et il y a une espèce d'effronterie à ne se point trouver mal après un tel attentat contre toutes les règles de la médecine. Si MONSEIGNEUR et toute sa compagnie

avoient, avant tout, pris une dose de séné dans quelque sirop convenable, cela lui auroit à la vérité coûté quelques tranchées, et l'auroit mis, lui et tous les autres, hors d'état de dîner; mais il y auroit eu au moins quelques formes gardées, et M. Bachot [a] auroit trouvé le trait galant. Au lieu que de la manière dont la chose s'est faite, cela ne sauroit jamais être approuvé que des gens de cour et du monde, et non point des véritables disciples d'Hippocrate, gens à barbe vénérable, et qui ne verront point assurément ce qu'il peut y avoir eu de plaisant à tout cela. Que si personne n'en a été malade, ils vous répondront qu'il y a eu du sortilége; et en effet, Monsieur, de la manière dont vous me peignez Marly, c'est un véritable lieu d'enchantement. Je ne doute point que les Fées n'y habitent. En un mot, tout ce qui s'y dit et ce qui s'y fait me paroît enchanté; mais sur-tout les discours du maître du château ont quelque chose de fort ensorcelant, et ont un charme qui se fait sentir jusqu'à Bourbon. De quelque pitoyable manière que vous m'ayez conté la disgrace des comédiens, je n'ai pu m'empêcher d'en rire. Mais dites-moi, Monsieur, supposé qu'ils aillent habiter où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du crû? Ce ne seroit pas une mauvaise pénitence à propo-

[a] Apothicaire.

er à M. de Champmeslé (1), pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues : vous savez aux dépens de qui. Vous avez raison de dire qu'ils auront là un merveilleux théâtre pour jouer les piéces de M. Pradon ; et d'ailleurs ils y auront une commodité, c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte tous les matins en cet endroit. M. Fagon n'a point écrit à M. Bourdier. Faites bien des compliments pour moi à M. Roze. Les gens de son tempérament sont de fort dangereux ennemis ; mais il n'y a point aussi de plus chauds amis, et je sais qu'il a de l'amitié pour moi. Je vous félicite des conversations fructueuses que vous avez eues avec M. de Louvois, d'autant plus que j'aurai part à votre récolte. Ne craignez point que M. Marchand m'arrête à Bourbon. Quelque amitié que j'aie pour lui, il n'entre point en balance avec vous, et l'Andrienne n'apportera aucun mal [a]. Je meurs d'envie de voir les

(1) Le mari de la Champmeslé, grand ivrogne. (*Louis Racine.*) * Il a composé plusieurs petites comédies, dont la conduite ne répond pas à l'agrément de quelques détails. C'étoit un acteur médiocre dans les rôles de rois qu'il jouoit habituellement ; mais on l'applaudissoit dans différents rôles comiques. Racine plus d'une fois lui prêta de l'argent.

[a] Allusion au vers de l'Andrienne cité par Racine dans la lettre précédente.

Réflexions de M. Nicole; et je m'imagine que c'est Dieu qui me prépare ce livre à Paris, pour me consoler de mon infortune. J'ai fort ri de la raillerie que vous me faites sur les gens à qui j'ai pardonné. Cependant savez-vous bien qu'il y a à cela plus de mérite que vous ne croyez, si le proverbe italien est vrai, que *Chi offende non perdona* (1)?

L'action de M. de Lorraine ne me paroît point si inutile qu'on se veut imaginer, puisque rien ne peut mieux confirmer l'assurance de ses troupes, que de voir que les Turcs n'ont osé sortir de leurs retranchements, ni même donner sur son arrière-garde dans sa retraite: et il faut en effet que ce soient de grands coquins pour l'avoir ainsi laissé repasser la Drave. Croyez-moi, ils seront battus; et la retraite de M. de Lorraine a plus de rapport à la retraite de César, quand il décampa devant Pompée, qu'à l'affaire de Philisbourg. Quand vous verrez M. Hessein, faites-le ressouvenir que nous sommes frères en quinquina, puisqu'il nous a sauvé la vie à l'un et à l'autre. Vous pensez vous moquer, mais je ne sais pas si je n'en essaierai point pour le recouvrement de ma voix. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a rien au monde que j'aime plus que vous. Je ne sais où vous vous êtes mis en tête que vous

(1) Il avoue qu'il les a offensés. (*Louis Racine.*)

m'aviez écrit une longue lettre, car je n'en ai jamais trouvé une si courte.

27.

Au même.

Bourbon, le 2 septembre (1687).

Ne vous étonnez pas, Monsieur, si vous ne recevez pas des réponses à vos lettres aussi promptement que peut-être vous souhaitez, parceque la poste est fort irrégulière à Bourbon, et qu'on ne sait pas trop bien quand il faut écrire. Je commence à songer à ma retraite. Voilà tantôt la dixième fois que je me baigne; et, à ne vous rien celer, ma voix est tout au même état que quand je suis arrivé. Le monosyllabe que j'ai prononcé n'a été qu'un effet de ces petits tons que vous savez qui m'échappent quelquefois quand j'ai beaucoup parlé, et mes valets ont été un peu trop prompts à crier miracle. La vérité est pourtant que le bain m'a renforcé les jambes, et fortifié la poitrine; mais pour ma voix, ni le bain, ni la boisson des eaux ne m'ont de rien servi. Il faut donc s'en aller de Bourbon aussi muet que j'y suis arrivé. Je ne saurois vous dire quand je partirai; je prendrai brusquement mon parti, et Dieu veuille que le

déplaisir ne me tue pas en chemin! Tout ce que je vous puis dire, c'est que jamais exilé n'a quitté son pays avec tant d'affliction que je retournerai au mien. Je vous dirai encore plus, c'est que sans votre considération, je ne crois pas que j'eusse jamais revu Paris, où je ne conçois aucun autre plaisir que celui de vous revoir. Je suis bien fâché de la juste inquiétude que vous donne la fièvre de M. votre jeune fils. J'espère que cela ne sera rien; mais si quelque chose me fait craindre pour lui, c'est le nombre de bonnes qualités qu'il a, puisque je n'ai jamais vu d'enfant de son âge si accompli en toutes choses (1). M. Marchand est arrivé ici samedi. J'ai été fort aise de le voir; mais je ne tarderai guère à le quitter. Nous faisons notre ménage ensemble. Il est toujours aussi bon et aussi méchant homme que jamais. J'ai su par lui tout ce qu'il y a de mal à Bourbon, dont je ne savois pas un mot à son arrivée. Votre relation de l'affaire de Hongrie m'a fait un très grand plaisir, et m'a fait comprendre en très peu de mots ce que les plus longues relations ne m'auroient peut-être pas appris. Je l'ai débitée à tout Bourbon, où il n'y avoit qu'une relation d'un commis de M. Jacques [a], où, après avoir parlé du grand-visir, on

(1) Il parle de mon frère aîné. (*Louis Racine.*) * il avoit près de neuf ans, étant né le 10 novembre 1678.

[a] Entrepreneur de la fourniture des vivres dans l'ar-

ajoutoit, entre autres choses, que *ledit visir voulant réparer le grief qui lui avoit été fait*, etc. Tout le reste étoit de ce style. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que vous seul êtes ma consolation.

Je vous écrirai en partant de Bourbon, et vous aurez de mes nouvelles en chemin. Je ne sais pas trop le parti que je prendrai à Paris. Tous mes livres sont à Auteuil, où je ne puis plus désormais aller les hivers. J'ai résolu de prendre un logement pour moi seul (1). Je suis las franchement d'entendre le tintamare des nourrices et des servantes. Je n'ai qu'une chambre et point de meubles au cloître [*a*]. Tout ceci soit dit entre nous; mais cependant je vous prie de me mander votre avis. N'ayant point de voix, il me faut du moins de la tranquillité. Je suis las de me sacrifier au plaisir et à la commodité d'autrui. Il n'est pas vrai que je ne puisse bien vivre et tenir seul mon ménage : ceux qui le croient se trompent grossièrement. D'ailleurs, je prétends désormais mener un genre

mée du duc de Lorraine. Ne seroit-ce point le même que Jacquet, dont il est fait mention dans les mémoires du temps ?

(1) Il demeuroit alors chez M. Dongois (*son neveu*), et avoit envie de vivre seul. (*Louis Racine.*)

[*a*] Au cloître Notre-Dame, chez l'abbé de Dreux, conseiller au parlement, et chanoine de l'église de Paris.

de vie dont tout le monde ne s'accommodera pas. J'avois pris des mesures que j'aurois exécutées, si ma voix ne s'étoit point éteinte. Dieu ne l'a pas voulu. J'ai honte de moi-même, et je rougis des larmes que je répands en vous écrivant ces derniers mots.

28.

Racine à Despréaux.

Paris, 5 septembre (1687).

J'avois destiné cette après-dînée à vous écrire fort au long; mais

Un cousin, abusant d'un fâcheux parentage [a],

est venu malheureusement me voir, et il ne fait que de sortir de chez moi. Je ne vous écris donc que pour vous dire que je reçus avant-hier une lettre de vous. Le père Bouhours et le père Rapin étoient dans mon cabinet quand je la reçus. Je leur en fis la lecture en la décachetant, et je leur fis un fort grand plaisir. Je regardois pourtant de loin, à mesure que je la lisois, s'il n'y avoit rien dedans qui fût trop janséniste. Je vis vers la fin le nom de M. Nicole, et je sautai bravement, ou, pour mieux

[a] Épître VI de Despréaux, vers 46.

dire, lâchement, par-dessus. Je n'osai m'exposer à troubler la grande joie et même les éclats de rire que leur causèrent plusieurs choses fort plaisantes que vous me mandiez. Nous aurions été tous trois les plus contents du monde, si nous eussions trouvé à la fin de votre lettre que vous parliez à votre ordinaire, comme nous trouvions que vous écriviez avec le même esprit que vous avez toujours eu. Ils sont, je vous assure, tous deux fort de vos amis, et même de fort bonnes gens(1). Nous avions été le matin entendre le père de Villiers, qui faisoit l'oraison funèbre de M. le Prince, grand-père de M. le Prince d'aujourd'hui. Il y a joint les louanges du dernier mort, et il s'est enfoncé jusqu'au cou dans le combat de Saint-Antoine; Dieu sait combien judicieusement! En vérité il a beaucoup d'esprit; mais il auroit bien besoin de se laisser conduire[a]. J'annonçai au père Bouhours un

(1) Ces quatre personnes s'estimoient et s'aimoient sincèrement. (*Louis Racine.*)

[a] Deux ans après, le père de Villiers quitta la société des jésuites pour l'ordre de Clugni. La plus connue de ses productions est un poëme, en quatre chants, sur l'*art de prêcher*, d'un style familier et prosaïque. L'oraison funèbre dont parle Racine est celle du père du grand Condé, Henri de Bourbon, mort en 1646. Monchesnai rapporte qu'un jour Despréaux se leva tout-à-coup de son siége au récit que faisoit l'abbé de Villiers d'une petite pièce de vers, où s'étoit glissé le terme de *mauvais vent*. « Ah! Mon-

nouveau livre qui excita fort sa curiosité. Ce sont les *Remarques de M. de Vaugelas avec les notes de Thomas Corneille.* Cela est ainsi affiché dans Paris depuis quatre jours. Auriez-vous jamais cru voir ensemble M. de Vaugelas et M. de Corneille le jeune, donnant des régles sur la langue [*a*]?

J'eusse bien voulu vous pouvoir mander que M. de Louvois est guéri, en vous mandant qu'il a été malade; mais ma femme, qui vient de voir madame de La Chapelle [*b*], m'apprend qu'il a encore de la fièvre. Elle étoit d'abord comme continue, et même assez grande; elle n'est présentement qu'intermittente; et c'est encore une des obligations que nous avons au quinquina. J'espère que je vous manderai lundi qu'il est absolument guéri. Outre l'intérêt du roi et celui du public, nous avons, vous et moi, un intérêt très particulier à lui souhaiter une longue santé. On ne peut pas nous témoigner plus de bonté qu'il nous en témoigne; et vous ne sauriez croire avec quelle ami-

« sieur, s'écria-t-il, voilà qui mettra en mauvaise odeur « tout votre ouvrage. » Il avoit coutume d'appeler cet abbé *le Matamore de Clugni*, parcequ'il avoit l'air audacieux et la parole impérieuse. (*Bolœana*, nombre CIV.) C'étoit d'ailleurs un homme estimable.

[*a*] Vaugelas étoit mort en 1649.

(*b*) Nièce de Boileau. Voyez une note de la lettre de Racine, du 4 août 1687, page 65.

tié il m'a toujours demandé de vos nouvelles. Bon soir, mon cher Monsieur; je salue de tout mon cœur M. Marchand. Je vous écrirai plus au long lundi. Mon fils est guéri.

---

29. ***

A M. DE LAMOIGNON, *avocat-général.*

A Paris, lundi [a].

M. Racine est présentement tout occupé à finir sa pièce, qui sera vraisemblablement achevée cette semaine. Il vous prie donc, Monsieur, de remettre à la semaine qui vient le récit que vous *souhaittés* qu'il fasse à madame de Lamoignon et au père de La Rue. Pour Auteuil, il ne tiendra qu'à vous de l'*honnorer*, quand il vous plaira, de *vostre* présence. Je serois bien aise néanmoins que vous le *vissiés* dans tout son éclat, c'est-à-dire, avec un soleil di-

[a] Ce billet inédit a servi de modèle pour le *fac-simile* mis au commencement de ce volume. On en ignore la date précise : il doit avoir été écrit en 1688, au sujet d'Esther, ou en 1690, au sujet d'Athalie. Racine composa, en 1677, sa tragédie de Phèdre, après laquelle il abandonna le théâtre; et ce fut en 1685 que Despréaux acheta la maison d'Auteuil, où il desiroit recevoir M. de Lamoignon.

gne du mois de juin, et non pas dans une journée de pluies et de frimats, comme celle d'*aujourdui* [*a*]. Je suis *vostre* très humble et très obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

---

30. [*b*]

RACINE et DESPRÉAUX *au* mareschal *duc* DE LUXEMBOURG.

Félicitation sur la victoire de Fleurus [*c*].

A Paris, 8 juillet (1690).

Au milieu des louanges et des complimens que vous *recevés* de tous *costés* pour le grand service que vous *venés* de rendre à la France, *trouvés* bon, Monseigneur, qu'on vous remercie aussi du grand bien que vous avez fait à l'histoire, et du soin que

[*a*] On a conservé l'orthographe de Despréaux, et jusqu'aux fautes qui lui sont échappées par inadvertance.

[*b*] Cette lettre a été publiée, pour la première fois, dans les *œuvres de Jean Racine, avec des commentaires*, par J. L. Geoffroy, 1808. Écrite de la main de Racine, elle a servi de modèle pour le *fac simile* inséré dans le premier volume de cette même édition, la plus récente de toutes celles qui ont paru jusqu'à présent.

[*c*] Remportée le 1er juillet 1690, contre le prince de Valdeck.

vous *prenés* de l'enrichir. Personne jusqu'ici n'y a travaillé avec plus de *succez* que vous, et la bataille que vous *venés* de gagner fera sans doute un de ses plus magnifiques ornemens. Jamais il n'y en eut de si propre à *estre* racontée, et tout s'y rencontre à-la-fois, la grandeur de la *querele*, l'animosité des deux partis, l'audace et la multitude des combattans, une résistance de plus de six heures, un carnage horrible, et enfin une déroute entière des ennemis. *Jugés* donc quel agrément c'est pour des historiens d'avoir de telles choses à *escrire*, sur-tout quand ces historiens peuvent espérer d'en apprendre de *vostre* bouche même le détail. C'est de quoi nous osons nous flatter; mais laissant là l'histoire à part, sérieusement, Monseigneur, il n'y a point de gens qui soient si véritablement touchés que nous de l'heureuse victoire que vous *avés* remportée. Car, sans [a] *conter* l'*intérest* général que nous y prenons avec tout le *roiaume*, *figurés*-vous quelle est notre joie d'entendre publier par-tout que nos affaires sont *restablies*, toutes les mesures des ennemis rompues, la France, pour ainsi dire, sauvée; et de songer que le héros qui a *faict* tous ces miracles est ce même homme d'un commerce si agréable, qui nous *honnore* de son amitié, et qui nous donna à *disner* le

[a] On a respecté jusqu'à cette faute commise par mégarde.

jour que le roi lui donna le commandement de ses armées. Nous sommes avec un profond respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissans serviteurs,

RACINE, DESPRÉAUX.

31.

A RACINE.

Paris, 25 mars (1691).

Je ne voyois proprement que vous pendant que vous étiez à Paris; et depuis que vous n'y êtes plus, je ne vois plus, pour ainsi dire, personne. N'attendez donc pas que je vous rende nouvelles pour nouvelles, puisque je n'en sais aucune. D'ailleurs, il n'est guère fait mention à Paris présentement que du siége de Mons, dont je ne crois pas vous devoir instruire. Les particularités que vous m'en avez mandées m'ont fait un fort grand plaisir. Je vous avoue pourtant que je ne saurois digérer que le roi s'expose comme il fait. C'est une mauvaise habitude qu'il a prise, dont il devroit se guérir; et cela ne s'accorde pas avec cette haute

prudence qu'il fait paroître dans toutes ses autres actions. Est-il possible qu'un prince, qui prend si bien ses mesures pour assiéger Mons, en prenne si peu pour la conservation de sa propre personne? Je sais bien qu'il a pour lui l'exemple des Alexandres et des Césars, qui s'exposoient de la sorte; mais avoient-ils raison de le faire? Je doute qu'il ait lu ce vers d'Horace :

Decipit exemplar vitiis imitabile [a].

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes dans un couvent, en même cellule que M. de Cavoie [b]; car, bien que le logement soit un peu étroit, je m'imagine qu'on n'y garde pas trop étroitement les régles, et qu'on n'y fait pas la lecture pendant le dîner, si ce n'est, peut-être, de lettres pareilles à la mienne. Je vous dis bien en partant que je ne vous plaignois plus, puisque vous faisiez le voyage avec un homme tel que lui, auprès duquel

[a] Livre I, épître XIX, vers 17.

[b] La loyauté du marquis de Cavoie répondoit à la noblesse de son extérieur. Considéré de tout ce qu'il y avoit de plus illustre en France, il étoit très lié avec Racine. Louis XIV ayant remarqué qu'ils se promenoient toujour sensemble, dit avec sa justesse ordinaire : « Cavoie « croit devenir bel-esprit, et Racine se croira bientôt un fin « courtisan. » Cette anecdote si connue est rapportée d'après l'abbé de Choisy, *mémoires, etc.*, 1737, tom. I, pag. 36.

on trouve toutes sortes de commodités, et dont la compagnie pourroit consoler de toutes sortes d'incommodités. Et puis, je vois bien qu'à l'heure qu'il est, vous êtes un soldat parfaitement aguerri contre les périls et contre la fatigue. Je vois bien, dis-je, que vous allez recouvrer votre honneur à Mons, et que toutes les mauvaises plaisanteries du voyage de Gand ne tomberont plus que sur moi. M. de Cavoie a déja assez bien commencé à m'y préparer [a]. Dieu veuille seulement que je les puisse en-

[a] Lorsque Racine et Boileau partirent pour la campagne de 1678, « On vit pour la première fois, dit Racine le « fils (dans ses *œuvres*, 1808, t. V, p. 93), deux poëtes suivre « une armée pour être témoins de siéges et de combats: ce « qui donna lieu à des plaisanteries dont on amusoit le « roi.... La veille de leur départ, M. de Cavoie s'avisa, dit-« on, de demander à mon père s'il avoit eu l'attention de « faire ferrer ses chevaux à forfait. Mon père qui n'entend « rien à cette question, lui en demande l'explication. « — Croyez-vous donc, lui dit M. de Cavoie, que quand « une armée est en marche, elle trouve par-tout des maré-« chaux? Avant que de partir on fait un forfait avec un « maréchal de Paris, qui vous garantit que les fers qu'il « met aux pieds de votre cheval y resteront six mois. — « Mon père répond (ou plutôt on lui fait répondre), c'est « ce que j'ignorois; Boileau ne m'en a rien dit; mais je n'en « suis pas étonné, il ne songe à rien. — Il va trouver Boi-« leau pour lui reprocher sa négligence. Boileau avoue son « ignorance, et lui dit qu'il faut promptement s'informer « du maréchal le plus fameux pour ces sortes de forfaits;

tendre, au hasard même d'y mal répondre! Mais, à ne vous rien celer; non seulement mon mal ne finit point, mais je doute même qu'il guérisse. En récompense me voilà fort bien guéri d'ambition et de vanité. Et, en vérité, je ne sais si cette guérison-là ne vaut pas bien l'autre, puisqu'à mesure que les honneurs et les biens me fuient, il me semble que la tranquillité me vient. J'ai été une fois à notre

« ils n'eurent pas le temps de le chercher. Dès le soir même, « M. de Cavoie raconta au roi le succès de sa plaisanterie....

« Un jour, après une marche fort longue, Boileau, très « fatigué, se jeta sur un lit en arrivant, sans vouloir sou- « per. M. de Cavoie, qui le sut, alla le voir après le souper « du roi, et lui dit avec un air consterné qu'il avoit à lui « apprendre une fâcheuse nouvelle : — Le roi, ajouta-t-il, « n'est point content de vous; il a remarqué aujourd'hui « une chose qui vous fait un grand tort. — Eh quoi donc? « s'écria Boileau tout alarmé. — Je ne puis, continua « M. de Cavoie, me résoudre à vous la dire : je ne saurois « affliger mes amis. — Enfin, après l'avoir laissé quelque « temps dans l'agitation, il lui dit: — Puisqu'il faut vous « l'avouer, le roi a remarqué que vous étiez tout de travers « à cheval. — Si ce n'est que cela, répondit Boileau, lais- « sez-moi dormir. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine.*)

Louis Racine avoit entendu raconter ces plaisanteries à d'anciens seigneurs de la cour. La lettre de Despréaux ne permet pas de douter qu'elles n'aient eu lieu; mais l'effet dut en être fort exagéré: l'ignorance et la médiocrité aiment à se venger du génie, en le prenant en défaut sur les petites choses.

assemblée [a] depuis votre départ. M. de La Chapelle ne manqua pas, comme vous vous le figurez bien, de proposer d'abord une médaille sur le siége de Mons : et j'en imaginai une sur... [b].

32.

Racine à Despréaux.

Au camp devant Mons, 3 avril (1691).

On nous avoit trop tôt mandé la prise de l'ouvrage à cornes : il ne fut attaqué, pour la première fois, qu'avant-hier. Encore fut-il abandonné un moment après par les grenadiers du régiment des Gardes, qui s'épouvantèrent mal-à-propos, et que leurs officiers ne purent retenir, même en leur présentant l'épée nue, comme pour les percer. Le lendemain, qui étoit hier, sur les neuf heures du matin, on recommença une autre attaque avec beaucoup plus de précaution que la précédente. On choisit pour cela huit compagnies de grenadiers,

[a] La *petite académie* formée en 1663. Elle obtint, en 1692, le titre d'*académie royale des inscriptions et médailles*, qui fut changé en celui *des inscriptions et belles-lettres*, le 4 janvier 1716.

[b] Le reste du manuscrit manque.

tant du régiment du Roi que d'autres régiments, qui tous méprisent fort les soldats des Gardes, qu'ils appellent des *Pierrots*. On commanda aussi cent cinquante mousquetaires des deux compagnies pour soutenir les grenadiers. L'attaque se fit avec une vigueur extraordinaire, et dura trois bons quarts d'heure; car les ennemis se défendirent en fort braves gens, et quelques uns d'entre eux se colletèrent même avec quelques uns de nos officiers. Mais comment auroient-ils pu faire? Pendant qu'ils étoient aux mains, tout notre canon tiroit sans discontinuer sur les deux demi-lunes qui devoient les couvrir, et d'où, malgré cette tempête de canon, on ne laissa pourtant pas de faire un feu épouvantable. Nos bombes tomboient aussi à tous moments sur ces demi-lunes, et sembloient les renverser sens dessus dessous. Enfin nos gens demeurèrent les maîtres, et s'établirent de manière qu'on n'a pas même osé depuis les inquiéter. Nous y avons bien perdu deux cents hommes, entre autres huit ou dix mousquetaires, du nombre desquels étoit le fils de M. le prince de Courtenai [a], qui a été trouvé mort dans la palissade de la demi-lune; car quelques mousquetaires poussèrent jusque dans cette demi-lune, malgré la défense

[a] Louis Gaston, fils aîné de Louis-Charles, prince de Courtenai, n'avoit guère que vingt ans lorsqu'il fut tué.

expresse de M. de Vauban et de M. de Maupertuis [a], croyant faire sans doute la même chose qu'à Valenciennes. Ils furent obligés de revenir fort vite sur leurs pas; et c'est là que la plupart furent tués ou blessés. Les grenadiers, à ce que dit M. de Maupertuis lui-même, ont été aussi braves que les mousquetaires. De huit capitaines, il y en a eu sept tués ou blessés. J'ai retenu cinq ou six actions ou paroles de simples grenadiers, dignes d'avoir place dans l'histoire, et je vous les dirai quand nous nous reverrons. M. de Chasteauvillain, fils de M. le grand trésorier de Pologne [b], étoit à tout, et est un des hommes de l'armée le plus estimé. La Chesnaye [c] a aussi fort bien fait. Je vous les nomme tous deux, parceque vous les connoissez particulièrement; mais je ne puis vous dire assez de bien du premier, qui joint beaucoup d'esprit à une fort grande valeur. Je voyois toute l'attaque fort à mon aise, d'un peu loin à la vérité;

[a] Louis de Melun, marquis de Maupertuis, capitaine de la première compagnie des mousquetaires, mort en 1721, sans postérité, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

[b] Le comte de Morstein, grand trésorier de Pologne, s'étoit établi en France, où il avoit acquis le comté de Châteauvillain.

[c] On lit dans *le journal de Dangeau*, que La Chesnaye eut un cheval tué sous lui, entre le roi et le comte de Toulouse.

mais j'avois de fort bonnes lunettes, que je ne pouvois presque tenir fermes, tant le cœur me battoit à voir tant de si braves gens dans le péril. On fit une suspension pour retirer les morts de part et d'autre. On trouva de nos mousquetaires morts dans le chemin couvert de la demi-lune. Deux mousquetaires blessés s'étoient couchés parmi ces morts de peur d'être achevés : ils se levèrent tout-à-coup sur leurs pieds, pour s'en revenir avec les morts qu'on remportoit ; mais les ennemis prétendirent qu'ayant été trouvés sur leur terrain, ils devoient demeurer prisonniers. Notre officier ne put pas en disconvenir; mais il voulut au moins donner de l'argent aux Espagnols, afin de faire traiter ces deux mousquetaires. Les Espagnols répondirent : « Ils seront « mieux traités parmi nous que parmi vous, et nous « avons de l'argent plus qu'il n'en faut pour nous « et pour eux. » Le gouverneur fut un peu plus incivil; car M. de Luxembourg lui ayant envoyé une lettre par un tambour pour s'informer si le chevalier d'Estrades [a], qui s'est trouvé perdu, n'étoit point du nombre des prisonniers qui ont été faits dans ces deux actions, le gouverneur ne voulut ni lire la lettre, ni voir le tambour.

On a pris aujourd'hui deux manières de pay-

[a] Gabriel-Joseph, second fils du maréchal d'Estrades, fut tué le 3 août de l'année suivante, au combat de Steinkerque.

sans, qui étoient sortis de la ville avec des lettres pour M. de Castanaga [a]. Ces lettres portoient que la place ne pouvoit plus tenir que cinq ou six jours. En récompense, comme le roi regardoit de la tranchée tirer nos batteries cette après-dînée, un homme, qui apparemment étoit quelque officier ennemi, déguisé en soldat avec un simple habit gris, est sorti, à la vue du roi, de notre tranchée, et, traversant jusqu'à une demi-lune des ennemis, s'est jeté dedans, et on a vu deux des ennemis venir au-devant de lui pour le recevoir. J'étois aussi dans la tranchée dans ce temps-là, et je l'ai conduit de l'œil jusque dans la demi-lune. Tout le monde a été surpris au dernier point de son impudence; mais vraisemblablement il n'empêchera pas la place d'être prise dans cinq ou six jours [b]. Toute la demi-lune est presque éboulée, et les remparts de ce côté-là ne tiennent plus à rien : on n'a jamais vu un tel feu d'artillerie. Quoique je vous dise que j'ai été dans la tranchée, n'allez pas croire que j'aie été dans aucun péril : les ennemis ne tiroient plus de ce côté-là, et nous étions tous, ou appuyés sur le parapet, ou debout sur le revers de la tranchée; mais j'ai couru d'autres périls, que je vous conterai en riant quand nous serons de retour.

[a] Gouverneur de Bruxelles.

[b] Mons fut pris le 9 avril 1691, six jours après la date de cette lettre.

Je suis, comme vous, tout consolé de la réception de Fontenelle. M. Roze partit, fâché de voir, dit-il, l'académie *in pejus ruere* [a]. Il vous fait ses baise-

[a] Louis Racine ne publia pas cette lettre, sans en avoir demandé la permission à Fontenelle, qui dut la donner avec plaisir: l'injustice des adversaires de ce dernier devenoit manifeste.

Le président Roze jouissoit à l'académie françoise d'une prépondérance marquée. En 1667, avant d'y être admis, il avoit obtenu qu'elle partageroit avec les cours souveraines l'honneur de haranguer le monarque. Fontenelle racontoit que ce magistrat lui avoit, à l'instigation de Despréaux et de Racine, fait essuyer quatre refus successifs, lorsqu'il s'étoit présenté pour obtenir une place d'académicien. « Je l'ai dit, ajoutoit-il, à tous les candidats « qui se plaignoient d'avoir été plusieurs fois éconduits, et « je n'ai jamais consolé personne. » Les concurrents qui lui furent préférés étoient, en 1688, l'abbé Testu-de-Mauroy et La Chapelle; en 1689, Callières et l'abbé Renaudot.

A la vérité, Fontenelle n'étoit pas alors connu par l'*histoire de l'académie des sciences*, où sa prodigieuse sagacité maîtrise également les sujets les plus opposés, où son art sauve de l'oubli tous les noms qu'il attache au sien par ses *éloges*. Le commencement de ce grand ouvrage ne parut qu'en 1702; mais, dès 1686, les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, livre charmant malgré quelques ornements déplacés, annonçoient déja tout ce que valoit l'auteur. Des essais poétiques où la finesse ne pouvoit tenir lieu de chaleur et de naturel, d'autres productions où dominoient les paradoxes et la subtilité, avoient tellement blessé le goût pur et sévère de nos deux plus dignes admirateurs des anciens, qu'il

mains avec des expressions très fortes, à son ordinaire. M. de Cavoie, et quantité de nos communs amis, m'ont chargé aussi de vous en faire. Voilà, ce me semble, une assez longue lettre; mais j'ai les pieds chauds, et je n'ai guère de plus grand plaisir que de causer avec vous. Je crois que le nez a saigné au prince d'Orange, et il n'est tantôt plus fait mention de lui. Vous me ferez un extrême plaisir de m'écrire, quand cela vous fera aussi quelque plaisir. Je vous prie de faire mes baisemains à M. de La

leur étoit bien difficile de reconnoître, dans des ouvrages postérieurs, la supériorité de l'homme destiné à opérer une révolution dans les sciences, en y répandant les graces de son esprit lumineux et piquant. On voudroit se persuader qu'ils se bornoient à le signaler comme un modèle dangereux par l'attrait de ses défauts. Les expressions du président Roze démontrent qu'ils affectoient de le mettre au-dessous de tous les membres de l'académie. Tel est donc, même sur les plus beaux génies, l'empire de la prévention, quand elle dégénère en aveugle inimitié!

De son côté, le paisible, le réservé Fontenelle passe pour avoir fait contre Esther et Athalie une pitoyable épigramme, que l'on rapporte diversement. Il ne s'en tint pas là, si toutefois elle est son ouvrage. Son premier soin, en occupant le fauteuil académique, fut de se venger de Racine. Dans son discours de réception, prononcé le 5 mai 1691, le trait suivant est direct : « Je tiens par le « bonheur de ma naissance à un grand nom (*Corneille*), « qui, dans la plus noble espèce des productions de l'es« prit, efface tous les autres noms. »

Chapelle. Ayez la bonté de mander à ma femme que vous avez reçu de mes nouvelles.

J'ai oublié de vous dire que, pendant que j'étois sur le mont Pagnotte à regarder l'attaque, le R. P. de La Chaise étoit dans la tranchée, et même fort près de l'attaque, pour la voir plus distinctement. J'en parlois hier au soir à son frère [a], qui me dit tout naturellement : « Il se fera tuer un de ces jours. » Ne dites rien de cela à personne; car on croiroit la chose inventée, et elle est très vraie et très sérieuse.

---

33. *

ANTOINE ARNAULD, *docteur de Sorbonne*, *à* DESPRÉAUX,

Qui lui avoit envoyé la tragédie d'Athalie.

(De Bruxelles) ce 10 avril (1691). [b].

Ce ne sont pas les scrupules du P. Massillon [c] qui ont été cause que j'ai tant différé à vous écrire

[a] Le comte de La Chaise, capitaine de la porte du roi.

[b] Cette lettre, dont l'original existe à la bibliothèque du roi, est insérée dans les éditions de Racine, commentées l'une par La Harpe, l'autre par Geoffroy.

[c] Massillon, membre de la congrégation de l'Oratoire,

de l'Athalie, pour remercier l'auteur du présent qu'il m'en a fait. Je l'ai reçue tard, et l'ai lue aussitôt deux ou trois fois avec grande satisfaction; mais j'ai depuis été si occupé, que je n'ai pas cru me pouvoir détourner pour quoi que ce soit; à quoi ont succédé des empêchements d'écrire qui venoient d'autres causes. Si j'avois plus de loisir, je vous marquerois plus au long ce que j'ai trouvé dans cette pièce qui me la fait admirer. Le sujet y est traité avec un art merveilleux, les caractères bien soutenus, les vers nobles et naturels. Ce qu'on

n'avoit pas alors atteint sa vingt-huitième année. Il étoit déja connu par des succès obtenus dans la province; sur sa réputation naissante, on l'avoit fait venir à Paris, seul théâtre qui fût digne de ses talents. Après s'être long-temps essayé par des conférences au séminaire de Saint-Magloire, par des sermons dans les chaires de la capitale, il prêcha pour la première fois devant Louis XIV en 1699, à l'âge de trente-six ans.

L'austérité de sa doctrine formoit un véritable contraste avec la douceur de son caractère et le charme de son éloquence. Il condamnoit les pièces de théâtre indistinctement; suivant lui, on devoit s'en interdire jusqu'à la lecture. Despréaux passoit condamnation sur les représentations théâtrales; mais il prétendoit que la lecture des ouvrages dramatiques étoit en elle-même aussi innocente que celle des autres ouvrages de littérature. Le rigide Arnauld lui-même, comme on le voit par sa lettre, ne partageoit pas *les scrupules* du jeune oratorien; on sait d'ailleurs qu'il approuvoit la morale de la tragédie de Phèdre.

y fait dire aux gens de bien inspire du respect pour la religion et pour la vertu, et ce que l'on fait dire aux méchants n'empêche point qu'on n'ait de l'horreur de leur malice; en quoi je trouve que beaucoup de poëtes sont blâmables, mettant tout leur esprit à faire parler leurs personnages d'une manière qui peut rendre leur cause si bonne, qu'on est plus porté à approuver ou à excuser les plus méchantes actions, qu'à en avoir de la haine. Mais comme il est bien difficile que deux enfants du même père soient si également parfaits, qu'il n'ait pas plus d'inclination pour l'un que pour l'autre, je voudrois bien savoir laquelle de ses deux pièces votre voisin aime davantage. Mais, pour moi, je vous dirai franchement que les charmes de la cadette n'ont pu m'empêcher de donner la préférence à l'aînée [*a*]. J'en ai beaucoup de raisons, dont la principale est que j'y trouve beaucoup plus de choses très édifiantes et très capables d'inspirer de la piété [*b*]. Je suis tout à vous.

[*a*] Esther.

[*b*] On desireroit que cette lettre eût plus d'étendue; l'opinion de l'auteur y est néanmoins assez développée pour qu'on puisse en apprécier les motifs.

Racine, en composant Esther, s'étoit moins proposé de se conformer strictement aux régles du théâtre, que de mettre en scène, avec une fidélité scrupuleuse, les récits de l'historien sacré. Dans un spectacle destiné aux jeunes demoiselles de la communauté de Saint-Cyr, son premier

34.

Racine *à* Despréaux.

Versailles, ce mardi 8 avril (1692).

Madame de Maintenon m'a dit ce matin que le

objet fut de les édifier, de leur offrir la religion sous des traits aimables et touchants. Il voulut, dans ces ames neuves, graver les vérités saintes en vers enchanteurs et sublimes. Son triomphe fut complet; il devoit l'être : la piété n'eut jamais un langage plus doux et plus pénétrant. C'est principalement sous ce rapport qu'Arnauld donne à Esther la préférence sur Athalie ; mais à l'égard de l'invention il reconnoissoit sans doute la supériorité de ce dernier chef-d'œuvre, puisqu'il sait si bien admirer l'*art merveilleux* avec lequel *le sujet* y *est traité, les caractères* y sont *soutenus*, etc... Si donc, pour me servir de son expression, l'aînée de ces deux tragédies est celle qu'il aimoit le plus, c'est qu'il la trouvoit mieux appropriée au but du poëte. Les commentateurs se contentent de blâmer cette prédilection, sans remonter à sa véritable cause.

Athalie ne put être jouée à Saint-Cyr avec le même appareil qu'Esther. Elle ne fut connue d'abord que par la voie de l'impression; et le public, entraîné par les ennemis de l'auteur, accueillit si froidement son plus bel ouvrage, qu'il crut avoir survécu à son génie. Digne interprète de la postérité, Despréaux ne cessoit de répéter à son ami : « Je « m'y connois, c'est votre meilleure pièce; croyez-moi, on « y reviendra. »

roi avoit réglé notre pension [a] à quatre mille francs pour moi, et à deux mille francs pour vous : cela s'entend sans y comprendre notre pension de gens de lettres. Je l'ai fort remerciée pour vous et pour moi. Je viens aussi tout-à-l'heure de remercier le roi. Il m'a paru qu'il avoit quelque peine qu'il y eût de la diminution ; mais je lui ai dit que nous étions trop contents. J'ai plus appuyé encore sur vous que sur moi, et j'ai dit au roi que vous prendriez la liberté de lui écrire pour le remercier, n'osant pas lui venir donner la peine d'élever sa voix (1) pour vous parler. J'ai dit en propres paroles : « Sire, il a plus d'esprit que jamais, plus de zèle pour votre majesté, et plus d'envie de travailler pour votre gloire. » Vous voyez enfin que les choses ont été réglées comme vous l'avez souhaité vous-même. Je ne laisse pas d'avoir une vraie peine de ce qu'il semble que je gagne à cela plus que vous (2); mais outre les dépenses et les fatigues des voyages, dont je suis assez aise que vous soyez délivré, je vous connois si noble et si plein d'amitié, que je suis assuré que vous souhaiteriez de bon cœur que je fusse encore mieux

[a] D'historiographes.

(1) Boileau commençoit à devenir un peu sourd. (*Louis Racine.*)

(2) Que ce scrupule est devenu rare parmi les gens de lettres ! (*Louis Racine.*)

traité. Je serai très content si vous l'êtes en effet. J'espère vous revoir bientôt. Je demeure ici pour voir de quelle manière la chose doit tourner ; car on ne m'a point encore dit si c'est par un brevet, ou si c'est à l'ordinaire sur la cassette. Je suis entièrement à vous. Il n'y a rien de nouveau ici. On ne parle que du voyage [a], et tout le monde n'est occupé que de ses équipages.

Je vous conseille d'écrire quatre lignes au roi, et autant à madame de Maintenon, qui assurément s'intéresse toujours avec beaucoup d'amitié à tout ce qui vous touche. Envoyez-moi vos lettres par la poste, ou par votre jardinier, comme vous le jugerez à propos.

35.

A Racine.

Paris, 9 avril (1692).

Etes-vous fou avec vos compliments? Ne savez-vous pas bien que c'est moi qui ai, pour ainsi dire, prescrit la chose de la manière qu'elle s'est faite?

[a] Le voyage de Flandre; il eut lieu le mois suivant, et le roi y fut suivi de toute sa cour.

Et pouvez-vous douter que je ne sois parfaitement content d'une affaire où l'on m'accorde tout ce que je demande? Tout va le mieux du monde, et je suis encore plus réjoui pour vous que pour moi-même [a].

Je vous envoie deux lettres, que j'écris, suivant vos conseils, l'une au roi, l'autre à madame de Maintenon. Je les ai écrites sans faire de brouillon, et je n'ai point ici de conseil : ainsi je vous prie d'examiner si elles sont en état d'être données, afin que je les réforme, si vous ne les trouvez pas bien. Je vous les envoie pour cela toutes décachetées; et, supposé que vous trouviez à propos de les présenter, prenez la peine d'y mettre votre cachet. Je verrai aujourd'hui madame Racine pour la féliciter. Je vous donne le bonjour, et suis tout à vous. Je ne reçus votre lettre qu'hier tout au soir, et je vous envoie mes trois lettres à huit heures par la poste. Voilà, ce me semble, une assez grande diligence pour le plus paresseux de tous les hommes.

[a] On aime à voir l'amitié franche, même un peu brusque de Despréaux, s'étonner des ménagements qu'emploie Racine, pour lui annoncer la manière dont le roi a réglé leur pension.

36.

Racine à Despréaux.

Versailles, 11 avril (1692).

Je vous renvoie vos deux lettres avec mes remarques, dont vous ferez tel usage qu'il vous plaira. Tâchez de me les renvoyer avant six heures, ou, pour mieux dire, avant cinq heures et demie du soir, afin que je les puisse donner avant que le roi entre chez madame de Maintenon. J'ai trouvé que *la trompette et les sourds* étoient trop joués (1), et qu'il ne falloit point trop appuyer sur votre incommodité, moins encore chercher de l'esprit sur ce sujet. Du reste, les lettres seront fort bien, et il n'en faut pas davantage. Je m'assure que vous donnerez un meilleur tour aux choses que j'ai ajoutées. Je ne veux point faire attendre votre jardinier.

Je n'ai point encore de nouvelles de la manière dont notre affaire sera tournée. M. de Chevreuse veut que je laisse achever ce qu'il a commencé, et dit que nous nous en trouverons bien. Je vous con-

(1) Boileau avoit apparemment fait sur la surdité quelque plaisanterie, qui ne plut pas à l'ami dont il faisoit son juge. (*Louis Racine.*)

seille de lui écrire un mot à votre loisir. On ne peut pas avoir plus d'amitié qu'il en a pour vous.

37.

RACINE *au même.*

Versailles, 11 avril (1692).

Vos deux lettres sont à merveille, et je les donnerai tantôt. M. de Pontchartrain [*a*] oublia de parler hier, et ne peut parler que dimanche; mais j'en fus bien aise, parceque M. de Chevreuse aura le temps de le voir. M. de Pontchartrain me parla de notre autre pension et de la *petite académie*, mais avec une bonté incroyable, en me disant que dans un autre temps il prétend bien faire d'autres choses pour vous et pour moi.

Je ne crois pas aller à Auteuil : ainsi ne m'y attendez point. Je ne crois pas même aller à Paris encore demain; et, en ce cas, je vous prie de tout mon cœur de faire bien mes excuses à M. de Pontchartrain [*b*], que j'ai une extrême impatience de

[*a*] Louis Phelippeaux, comte de Pontchartrain, secrétaire d'état, avoit dans son département la direction des académies.

[*b*] Jérôme Phelippeaux, etc., conseiller au parlement, qui fut reçu en survivance de son père au mois de décembre 1693.

revoir. Madame sa mère me demanda hier fort obligeamment si nous n'allions pas toujours chez lui; je lui dis que c'étoit bien notre dessein de recommencer à y aller.

J'envoie à Paris pour un volume de M. de Noailles, que mon laquais prétend avoir rapporté chez lui, et qu'on n'y trouve point. Cela me désole. Je vous prie de lui dire si vous ne croyez point l'avoir chez vous. Je vous donne le bonjour.

38.

RACINE *au même.*

Au camp de Gévries, 21 mai (1692).

Il faut que j'aime M. Vigan [a] autant que je fais, pour ne lui pas vouloir beaucoup de mal du contre-temps dont il a été cause. Si je n'avois pas eu des embarras, tels que vous pouvez vous imaginer, je vous aurois été chercher à Auteuil. Je ne vous ai pas écrit pendant le chemin, parceque j'étois chagrin au dernier point d'un vilain clou qui m'est venu au menton, qui m'a fait de fort grandes

[a] M. Vigan habitoit Versailles, et prit chez lui Racine le fils aîné, lorsque ce jeune homme travailla dans les bureaux de M. de Torci, ministre des affaires étrangères.

douleurs, jusqu'à me donner la fièvre deux jours et deux nuits. Il est percé, Dieu merci, et il ne me reste plus qu'un emplâtre qui me défigure, et dont je me consolerois volontiers, sans toutes les questions importunes que cela m'attire à tout moment.

Le roi fit hier la revue de son armée et de celle de M. de Luxembourg. C'étoit assurément le plus grand spectacle qu'on ait vu depuis plusieurs siècles. Je ne me souviens point que les Romains en aient vu un tel; car leurs armées n'ont guère passé, ce me semble, quarante, ou tout au plus cinquante mille hommes; et il y avoit hier six vingt mille hommes ensemble sur quatre lignes. Comptez qu'à la rigueur il n'y avoit pas là-dessus trois mille hommes à rabattre. Je commençai à onze heures du matin à marcher; j'allai toujours au grand pas de mon cheval, et je ne finis qu'à huit heures du soir; enfin on étoit deux heures à aller du bout d'une ligne à l'autre. Mais si on n'a jamais vu tant de troupes ensemble, assurez-vous que jamais on n'en a vu de si belles. Je vous rendrois un fort bon compte des deux lignes de l'armée du roi et de la première de l'armée de M. de Luxembourg, mais quant à la seconde ligne, je ne vous en puis parler que sur la foi d'autrui. J'étois si las, si ébloui de voir briller des épées et des mousquets, si étourdi d'entendre des tambours, des trompettes et des timbales, qu'en vérité je me laissois conduire par

mon cheval, sans plus avoir d'attention à rien; et j'eusse voulu de tout mon cœur que tous les gens que je voyois eussent été chacun dans leur chaumière ou dans leur maison, avec leurs femmes et leurs enfants, et moi, dans ma rue des Maçons, avec ma famille. Vous avez peut-être trouvé dans les poëmes épiques les revues d'armée fort longues et fort ennuyeuses; mais celle-ci m'a paru tout autrement longue, et même, pardonnez-moi cette espèce de blasphème, plus lassante que celle de la Pucelle. J'étois au retour, à-peu-près dans le même état que nous étions vous et moi dans la cour de l'abbaye de Saint-Amand [a]. A cela près, je ne fus jamais si charmé et si étonné, que je fus de voir une puissance si formidable. Vous jugez bien que tout cela nous prépare de belles matières. On m'a donné un ordre de bataille des deux armées. Je vous l'aurois volontiers envoyé; mais il y en a ici mille copies, et je ne doute pas qu'il n'y en ait bientôt autant à Paris. Nous sommes ici campés le long de la Trouille, à deux lieues de Mons. M. de Luxembourg est campé près de Binche, partie sur le ruisseau qui passe aux Estives, et partie sur la Haisne, où ce ruisseau tombe. Son armée est de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons; celle du roi, de quarante-six bataillons et de quatre-

[a] Près de Tournai, pendant la campagne de 1678.

vingt-dix escadrons. Vous voyez par-là que celle de M. de Luxembourg occupoit bien plus de terrain que celle du roi. Son quartier-général, j'entends celui de M. de Luxembourg, est à Thieusies. Vous trouverez tous ces villages dans la carte. L'une et l'autre se mettent en marche demain. Je pourrai bien n'être pas en état de vous écrire de cinq ou six jours; c'est pourquoi je vous écris aujourd'hui une si longue lettre. Ne trouvez point étrange le peu d'ordre que vous y trouverez : je vous écris au bout d'une table environnée de gens qui raisonnent de nouvelles, et qui veulent à tous moments que j'entre dans la conversation. Il vint hier de Bruxelles un rendu, qui dit que le prince d'Orange assembloit quelques troupes à Auderleck, qui en est à trois quarts de lieue. On demanda au rendu ce qu'on disoit à Bruxelles. Il répondit qu'on y étoit fort en repos, parcequ'on étoit persuadé qu'il n'y avoit à Mons qu'un camp volant, que le roi n'étoit point en Flandre, et que M. de Luxembourg étoit en Italie.

Je ne vous dis rien de la marine; vous êtes à la source, et nous ne savons qu'après vous. Vraisemblablement j'aurai bientôt de plus grandes choses à vous mander qu'une revue, quelque grande et quelque magnifique qu'elle ait été. M. de Cavoie vous baise les mains. Je ne sais ce que je ferois sans lui; il faudroit en vérité que je renonçasse aux

voyages, et au plaisir de voir tout ce que je vois. M. de Luxembourg, dès le premier jour que nous arrivâmes, envoya dans notre écurie un des plus commodes chevaux de la sienne pour m'en servir pendant la campagne. Vous n'avez jamais vu un homme de cette bonté et de cette magnificence : il est encore plus à ses amis, et plus aimable à la tête de sa formidable armée, qu'il n'est à Paris et à Versailles. Je vous nommerois au contraire certaines gens qui ne sont pas reconnoissables dans ce pays-ci, et qui, tout embarrassés de la figure qu'ils y font, sont à-peu-près comme vous dépeigniez le pauvre M. Jannart, quand il commençoit une courante [a]. Adieu, mon cher Monsieur ; voilà bien

[a] Despréaux avoit, comme l'on sait, un talent particulier pour imiter l'attitude et la voix de ceux qu'il vouloit contrefaire. M. Jannart, dont il copioit la manière de danser, est, selon toute apparence, cet oncle de madame de La Fontaine, qui fut enveloppé dans la disgrace du surintendant Fouquet : il en étoit le substitut dans la charge de procureur-général, et fut exilé à Limoges en 1663. La Fontaine le suivit dans ce voyage, dont il nous a laissé une relation en vers et en prose, adressée à sa femme. On n'en connoissoit jusqu'à présent que les quatre premières lettres; on doit aux utiles et constantes recherches de M. de Monmerqué la découverte de la cinquième et de la sixième, qui complètent un récit d'autant plus intéressant que le poëte y parle de lui-même avec sa précieuse naïveté. Ces deux lettres sont réunies aux

du verbiage, mais je vous écris au courant de ma plume, et me laisse entraîner au plaisir que j'ai de causer avec vous, comme si j'étois dans vos allées d'Auteuil. Je vous prie de vous souvenir de moi dans la *petite académie*, et d'assurer M. de Pontchartrain de mes très humbles respects [*a*]. Faites aussi mille compliments pour moi à M. de La Chapelle. Je prévois qu'il y aura bientôt matière à des types plus magnifiques qu'il n'en a encore imaginés. Écrivez-moi le plus souvent que vous pourrez, et forcez votre paresse. Pendant que j'essuie de longues marches et des campements fort incommodes, serez-vous fort à plaindre quand vous n'aurez que la fatigue d'écrire des lettres bien à votre aise dans votre cabinet?

Mémoires de Coulanges, Paris, J. J. Blaise, 1820. Ce dernier ouvrage, auquel on a joint d'autres pièces inédites, est un supplément indispensable aux Lettres de madame de Sévigné, publiées par le même libraire.

[*a*] M. de Pontchartrain, secrétaire d'état, aimoit les lettres, et vouloit que son fils, dont il est ici question, se rendît le plus fréquemment possible aux assemblées de l'*académie des inscriptions et médailles*, qu'il avoit fixées exprès aux mardis et aux samedis.

39.

RACINE *au même.*

Du camp de Gévries, 22 mai (1692).

Comme j'étois fort interrompu hier en vous écrivant, je fis une grande faute dans ma lettre, dont je ne m'aperçus que lorsqu'on l'eut portée à la poste. Au lieu de vous dire que le quartier principal de M. de Luxembourg étoit aux hautes Estives, je vous marquai qu'il étoit à Thieusies, qui est un village à plus de trois ou quatre lieues de là, et où il devoit aller camper en partant des Estives, ce qu'on m'avoit dit; on parloit même de cela autour de moi pendant que j'écrivois. J'ai donc cru que je vous ferois plaisir de vous détromper, et qu'il valoit mieux qu'il vous en coûtât un petit port de lettre, que quelque grosse gageure où vous pourriez vous engager mal-à-propos, ou contre M. de La Chapelle, ou contre M. Hessein. J'ai sur-tout pâli quand j'ai songé au terrible inconvénient qui arriveroit si ce dernier avoit quelque avantage sur vous; car je me souviens du bois qu'il mettoit à la droite opiniâtrément, malgré tous les serments et

toute la raison de M. de Guilleragues [a], qui en pensa devenir fou. Dieu vous garde d'avoir jamais tort contre un tel homme! Je monte en carrosse pour aller à Mons, où M. de Vauban m'a promis de me faire voir les nouveaux ouvrages qu'il y a faits. J'y allai l'autre jour dans ce même dessein; mais je souffrois alors tant de mal, que je ne songeai qu'à m'en revenir au plus vite.

40.

RACINE *au même.*

Au camp devant Namur, 3 juin 1692.

J'ai été si troublé depuis huit jours de la petite vérole de mon fils, que j'appréhendois qui ne fût fort dangereuse, que je n'ai pas eu le courage de vous mander aucunes nouvelles. Le siége a bien avancé durant ce temps-là, et nous sommes à l'heure qu'il est au corps de la place. Il n'a point fallu pour cela détourner la Meuse, comme vous m'écrivez qu'on le disoit à Paris, ce qui seroit une étrange entreprise; on n'a pas même eu besoin d'appeler les mousquetaires, ni d'exposer beaucoup de braves gens. M. de Vauban, avec son ca-

[a] Celui à qui Despréaux adresse sa cinquième épître.

non et ses bombes, a fait lui seul toute l'expédition. Il a trouvé des hauteurs en-deçà et au-delà de la Meuse, où il a placé ses batteries. Il a conduit sa principale tranchée dans un terrain assez resserré, entre des hauteurs et une espèce d'étang d'un côté, et la Meuse de l'autre. En trois jours il a poussé son travail jusqu'à un petit ruisseau qui coule au pied de la contrescarpe, et s'est rendu maître d'une petite contre-garde revêtue qui étoit en-deçà de la contrescarpe; et de là, en moins de seize heures, a emporté tout le chemin couvert, qui étoit garni de plusieurs rangs de palissades, a comblé un fossé large de dix toises et profond de huit pieds, et s'est logé dans une demi-lune qui étoit au-devant de la courtine, entre un demi-bastion qui est sur le bord de la Meuse à la gauche des assiégeants, et un bastion qui est à leur droite : en telle sorte que cette place si terrible, en un mot, Namur, a vu tous ses dehors emportés dans le peu de temps que je vous ai dit, sans qu'il en ait coûté au roi plus de trente hommes. Ne croyez pas pour cela qu'on ait eu affaire à des poltrons; tous ceux de nos gens qui ont été à ces attaques sont étonnés du courage des assiégés. Mais vous jugerez de l'effet terrible du canon et des bombes quand je vous dirai, sur le rapport d'un officier espagnol qui fut pris hier dans les dehors, que notre artillerie leur a tué en deux jours douze cents hommes. Imaginez-vous trois

batteries qui se croisent et tirent continuellement sur des pauvres gens qui sont vus d'en haut et de revers, et qui ne peuvent pas trouver un seul coin où ils soient en sûreté. On dit qu'on a trouvé les dehors tout pleins de corps dont le canon a emporté les têtes, comme si on les avoit coupées avec des sabres.

Cela n'empêche pas que plusieurs de nos gens n'aient fait des actions de grande valeur. Les grenadiers du régiment des gardes-françoises et ceux des gardes-suisses se sont entre autres extrêmement distingués. On raconte plusieurs actions particulières, que je vous redirai quelque jour, et que vous entendrez avec plaisir; mais en voici une que je ne puis différer de vous dire, et que j'ai ouï conter au roi même. Un soldat du régiment des Fusiliers, qui travailloit à la tranchée, y avoit apporté un gabion; un coup de canon vint qui emporta son gabion; aussitôt il en alla poser à la même place un autre, qui fut sur-le-champ emporté par un autre coup de canon. Le soldat, sans rien dire, en prit un troisième, et l'alla poser; un troisième coup de canon emporta ce troisième gabion. Alors le soldat rebuté se tint en repos; mais son officier lui commanda de ne point laisser cet endroit sans gabion. Le soldat dit : « J'irai, mais j'y serai tué. » Il y alla, et, en posant son quatrième gabion, eut le bras fracassé d'un coup de canon. Il revint sou-

tenant son bras pendant avec l'autre bras, et se contenta de dire à son officier : « Je l'avois bien dit. » Il fallut lui couper le bras, qui ne tenoit presque à rien. Il souffrit cela sans desserrer les dents, et, après l'opération, dit froidement : « Je suis donc hors d'état de travailler ; c'est maintenant au roi à me nourrir [a]. » Je crois que vous me pardonnerez le peu d'ordre de cette narration, mais assurez-vous qu'elle est fort vraie. M. de Cavoie me presse d'achever ma lettre. Je vous dirai donc en deux mots, pour l'achever, qu'apparemment la ville sera prise en deux jours. Il y a déja une grande bréche au bastion, et même un officier vient, dit-on, d'y monter avec deux ou trois soldats, et s'en est revenu parcequ'il n'étoit point suivi, et qu'il n'y avoit encore aucun ordre pour cela. Vous

[a] En recueillant ce trait d'un sang-froid héroïque, et plusieurs autres du même genre, Racine vouloit sûrement, à l'imitation des anciens, en orner, comme historiographe, les récits confiés à sa plume. Les armées françoises fournissent mille actes de valeur presque tombés dans l'oubli. Il semble que les modernes, en reléguant ces faits dans des mémoires particuliers, les jugent peu dignes de la majesté de l'histoire; et cependant les consacrer à l'admiration générale, ce seroit faire preuve d'esprit public et de bon goût: on exciteroit le dévouement du soldat, et l'on captiveroit l'attention du lecteur. Plusieurs lettres de cette correspondance, entre autres celle du 3 avril 1691, annoncent qu'à cet égard Racine et Boileau se proposoient de donner l'exemple.

jugez bien que ce bastion ne tiendra guère; après quoi il n'y a plus que la vieille enceinte de la ville, où les assiégés ne nous attendront pas ; mais vraisemblablement la garnison laissera faire la capitulation aux bourgeois, et se retirera dans le château, qui ne fait pas plus de peur à M. de Vauban que la ville. M. le prince d'Orange n'a point encore marché, et pourra bien marcher trop tard. Nous attendons avec impatience des nouvelles de la mer.

Je ne suis point surpris de tout ce que vous me mandez du gouverneur, qui a fait déserter votre assemblée à son pupille [a]. J'ai ri de bon cœur de l'embarras où vous êtes sur le rang où vous devez placer M. de Richesource [b]. Ce que vous dites des esprits médiocres est fort vrai, et m'a frappé, il y a long-temps, dans votre Poétique [c]. M. de Cavoie

[a] Le marquis d'Arcy, gouverneur du duc de Chartres, voulant donner à son élève une éducation toute militaire, lui défendit d'assister aux assemblées de la *petite académie*, auxquelles il étoit fort assidu.

[b] Despréaux parle de ce rhéteur absurde dans sa huitième réflexion critique sur Longin. La lettre où il s'en moquoit est perdue.

[c] Fuyez sur-tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes phrénésies.
Un sublime écrivain n'en peut être infecté:
C'est un vice qui suit la médiocrité.

Art poétique, chant IV, vers 111—114.

vous fait mille baisemains, et M. Roze aussi, qui m'a confié les grands dégoûts qu'il avoit de l'académie [a], jusqu'à méditer même d'y faire retrancher les jetons, s'il n'étoit, dit-il, retenu par la charité. Croyez-vous que les jetons durent beaucoup, s'il ne tient qu'à la charité de M. Roze qu'ils ne soient retranchés [b]? Adieu, Monsieur. Je vous conseille d'écrire un mot à monsieur le contrôleur-général lui-même (*M. de Pontchartrain*), pour le prier de vous faire mettre sur l'état de distribution; et cela

[a] L'académie françoise avoit parmi ses membres les détracteurs les plus déclarés des anciens.

[b] L'anecdote suivante rapportée par Chamfort, tom. II, pag. 132, 1808, et par Bernardin de Saint-Pierre, tom. XII, pag. 95, 1818, passe pour être relative au président Roze:

On faisoit une quête à l'académie françoise en faveur d'un homme de lettres fort pauvre. Il manquoit un écu de six francs ou un louis dans la collecte. Un membre de la compagnie, dont l'avarice étoit bien connue, fut soupçonné de n'y avoir pas contribué. Comme on s'adressoit une seconde fois à lui pour remplir le déficit, il dit: « J'ai mis « dans la bourse. » Celui qui la tenoit répondit: « Je le « crois, mais je ne l'ai pas vu. » « Pour moi, repartit aussi« tôt Fontenelle, je l'ai vu, mais je ne le crois pas. »

Bernardin, dans son *Essai sur Jean-Jacques Rousseau*, nous apprend que le citoyen de Genève aimoit à répéter cette raillerie si piquante, qu'il tenoit probablement de Fontenelle lui-même. On a vu, page 123 de ce volume, les griefs que l'ingénieux philosophe avoit contre le président Roze.

sera fait aussitôt. Vous êtes pourtant en fort bonnes mains, puisque M. de Bie a promis de vous faire payer. C'est le plus honnête homme qui se soit jamais mêlé de finances. Mes compliments à M. de La Chapelle.

41.

RACINE *au même.*

Au camp près de Namur, 15 juin (1692).

Je ne vous ai point écrit sur l'attaque d'avant-hier; je suis accablé des lettres qu'il me faut écrire à des gens beaucoup moins raisonnables que vous, et à qui il faut faire des réponses bien malgré moi. Je crois que vous n'aurez pas manqué de relations. Ainsi, sans entrer dans des détails ennuyeux, je vous manderai succinctement ce qui m'a le plus frappé dans cette action. Comme la garnison est au moins de six mille hommes, le roi avoit pris de fort grandes précautions pour ne pas manquer son entreprise. Il s'agissoit de leur enlever une redoute et un retranchement de plus de quatre cents toises de long, d'où il sera fort facile de foudroyer le reste de leurs ouvrages, cette redoute étant au plus haut de la montagne, et par conséquent pouvant com-

mander aux ouvrages à cornes qui couvrent le château de ce côté-là. Ainsi le roi, outre les sept bataillons de tranchée, avoit commandé deux cents de ses mousquetaires, cent cinquante grenadiers à cheval et quatorze compagnies d'autres grenadiers, avec mille ou douze cents travailleurs pour le logement qu'on vouloit faire; et, pour mieux intimider les ennemis, il fit paroître tout-à-coup sur la hauteur la brigade de son régiment, qui est encore composée de six bataillons. Il étoit là en personne à la tête de son régiment, et donnoit ses ordres à la demi-portée du mousquet. Il avoit seulement devant lui trois gabions, que le comte de Fiesque [a], qui étoit son aide-de-camp de jour, avoit fait poser pour le couvrir; mais ces gabions, presque tous pleins de pierres, étoient la plus dangereuse défense du monde: car un coup de canon qui eût donné dedans auroit fait un beau massacre de tous ceux qui étoient derrière. Néanmoins un de ces gabions sauva peut-être la vie au roi, ou à MONSEIGNEUR, ou à MONSIEUR, qui tous deux étoient à ses côtés; car il rompit le coup d'une balle de mousquet qui venoit droit au roi, et qui, en se détournant un peu, ne fit qu'une contusion au bras de M. le comte de Toulouse [b],

[a] Jean-Louis, comte de Lavagne et de Fiesque.
[b] Ce prince venoit d'atteindre sa quatorzième année.

qui étoit, pour ainsi dire, dans les jambes du roi.

Mais, pour revenir à l'attaque, elle se fit dans un ordre merveilleux. Il n'y eut pas jusqu'aux mousquetaires qui ne firent pas un pas plus qu'on ne leur avoit commandé. A la vérité, M. de Maupertuis, qui marchoit à leur tête, leur avoit déclaré que si quelqu'un osoit passer devant lui, il le tueroit. Il n'y en eut qu'un seul qui, ayant osé désobéir et passer devant lui, il le porta par terre de deux coups de sa pertuisane, qui ne le blessèrent pourtant point. On a fort loué la sagesse de M. de Maupertuis; mais il faut vous dire aussi deux traits de M. de Vauban, que je suis assuré qui vous plairont. Comme il connoît la chaleur du soldat dans ces sortes d'attaques, il leur avoit dit : « Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre les « ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux « pas que vous alliez vous faire échiner mal-à-propos sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages. « Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour « vous rappeler, quand il sera temps. Dès que vous « les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun « à vos postes [a]. » Cela fut fait comme il l'avoit concerté. Voilà pour la première précaution. Voici

[a] Cet ordre paternel de Vauban est rapporté dans les *paroles mémorables*, recueillies par Gab. Brotier (ancien jésuite), et publiées par son neveu, in-12, 1790, page 295.

la seconde. Comme le retranchement qu'on attaquoit avoit un fort grand front, il fit mettre sur notre tranchée des espèces de jalons, vis-à-vis desquels chaque corps devoit attaquer et se loger pour éviter la confusion; et la chose réussit à merveille. Les ennemis ne soutinrent point, et n'attendirent pas même nos gens : ils s'enfuirent après qu'ils eurent fait une seule décharge, et ne tirèrent plus que de leurs ouvrages à cornes. On en tua bien quatre ou cinq cents; entre autres un capitaine espagnol, fils d'un grand d'Espagne, qu'on nomme le comte de Lémos. Celui qui le tua étoit un des grenadiers à cheval, nommé *Sans-Raison*. Voilà un vrai nom de grenadier. L'Espagnol lui demanda quartier, et lui promit cent pistoles, lui montrant même sa bourse où il y en avoit trente-cinq. Le grenadier, qui venoit de voir tuer le lieutenant de sa compagnie, qui étoit un fort brave homme, ne voulut point faire de quartier, et tua son Espagnol. Les ennemis envoyèrent demander le corps, qui leur fut rendu, et le grenadier *Sans-Raison* rendit aussi les trente-cinq pistoles qu'il avoit prises au mort, en disant : « Tenez, voilà son argent, dont « je ne veux point; les grenadiers ne mettent la « main sur les gens que pour les tuer. » Vous ne trouverez point peut-être ces détails dans les relations que vous lirez; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du

nom des bataillons et de chaque compagnie des gens détachés, ce que M. l'abbé de Dangeau ne manqueroit pas de rechercher très curieusement [a].

Je vous ai parlé du lieutenant de la compagnie des grenadiers qui fut tué, et dont *Sans-Raison* vengea la mort. Vous ne serez peut-être pas fâché de savoir qu'on lui trouva un cilice sur le corps. Il étoit d'une piété singulière, et avoit même fait ses dévotions le jour d'auparavant. Respecté de toute l'armée pour sa valeur, accompagnée d'une douceur et d'une sagesse merveilleuse, le roi l'estimoit beaucoup, et a dit, après sa mort, que c'étoit un homme qui pouvoit prétendre à tout. Il s'appeloit Roquevert [b]. Croyez-vous que frère Roquevert ne valoit pas bien frère Muce? Et si M. de la Trappe l'avoit connu, auroit-il mis, dans la vie de frère Muce [c], que les grenadiers font profession d'être les plus grands scélérats du monde? Effectivement, on dit que dans cette compagnie il y a des gens fort réglés. Pour moi, je n'entends guère de messe dans le camp qui ne soit servie par quelque mousquetaire, et où il n'y en ait quelqu'un qui commu-

[a] L'abbé de Dangeau et son frère le marquis s'attachoient dans l'histoire aux circonstances les moins importantes.

[b] Ce lieutenant se nommoit *Flotte de Roquevaire.*

[c] L'abbé de la Trappe (Le Bouthilier de Rancé) avoit, en 1690, publié les *instructions sur la mort de don Muce.*

nie, et cela de la manière du monde la plus édifiante.

Je ne vous dis rien de la quantité de gens qui reçurent des coups de mousquet ou des contusions tout auprès du roi : tout le monde le sait, et je crois que tout le monde en frémit. M. le Duc [a] étoit lieutenant-général de jour, et y fit à la Condé, c'est tout dire. M. le Prince, dès qu'il vit que l'action alloit commencer, ne put s'empêcher de courir à la tranchée et de se mettre à la tête de tout. En voilà bien assez pour un jour.

Je ne puis pourtant finir sans vous dire un mot de M. de Luxembourg. Il est toujours vis-à-vis des ennemis, la Méhaigne entre deux, qu'on ne croit pas qu'ils osent passer. On lui amena avant-hier un officier espagnol, qu'un de nos partis avoit pris, et qui s'étoit fort bien battu. M. de Luxembourg, lui trouvant de l'esprit, lui dit : « Vous autres Espagnols, je sais que vous faites la guerre en honnêtes gens, et je la veux faire avec vous de même. » Ensuite il le fit dîner avec lui, puis lui fit voir toute son armée. Après quoi il le congédia, en lui disant : « Je vous rends votre liberté ; allez trouver M. le prince d'Orange, et dites-lui ce que vous avez vu. » On a su aussi, par un rendu, qu'un de nos

[a] M. le Duc (Louis III de Bourbon) étoit fils de M. le Prince et petit-fils du grand Condé.

soldats s'étant allé rendre aux ennemis, le prince d'Orange lui demanda pourquoi il avoit quitté l'armée de M. de Luxembourg : « C'est, lui dit le « soldat, qu'on y meurt de faim; mais, avec tout « cela, ne passez pas la rivière, car assurément ils « vous battront. »

Le roi envoya hier six mille sacs d'avoine et cinq cents bœufs à l'armée de M. de Luxembourg; et quoi qu'ait dit le déserteur, je vous puis assurer qu'on y est fort gai, et qu'il s'en faut bien qu'on y meure de faim. Le général a été trois jours sans monter à cheval, passant le jour à jouer dans sa tente.

Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que le baron de Serclas [a], avec cinq ou six mille chevaux de l'armée du prince d'Orange, avoit passé la Meuse à Huy, comme pour venir inquiéter le quartier de M. de Boufflers. Le roi prend ses mesures pour le bien recevoir.

Adieu, Monsieur. Je vous manderai une autre fois des nouvelles de la vie que je mène, puisque vous en voulez savoir. Faites, je vous prie, part de cette lettre à M. de La Chapelle, si vous trouvez qu'elle en vaille la peine. Vous me ferez même

[a] Le comte Tzerclaës de Tilly; il en est parlé dans la *relation de ce qui s'est passé au siège de Namur*, que Racine rédigea par ordre du roi, et qui fut imprimée en 1692.

beaucoup de plaisir de l'envoyer à ma femme, quand vous l'aurez lue; car je n'ai pas le temps de lui écrire, et cela pourra la réjouir elle et mon fils.

On est fort content de M. de Bonrepaux [a]. J'ai écrit à M. de Pontchartrain le fils par le conseil de M. de La Chapelle. Une page de compliments m'a plus coûté cinq cents fois que les huit pages que je vous viens d'écrire. Adieu, Monsieur. Je vous envie bien votre beau temps d'Auteuil, car il fait ici le plus horrible temps du monde.

Je vous ai vu rire assez volontiers de ce que le vin fait quelquefois faire aux ivrognes. Hier un boulet de canon emporta la tête d'un de nos Suisses dans la tranchée. Un autre Suisse son camarade, qui étoit auprès, se mit à rire de toute sa force, en disant : « Oh! oh! cela est plaisant; il reviendra » sans tête dans le camp. »

On a fait aujourd'hui trente prisonniers de l'armée du prince d'Orange, et ils ont été pris par un parti de M. de Luxembourg. Voici la disposition de l'armée des ennemis: M. de Bavière à la droite avec des Brandebourgs et autres Allemands; M. de Valdeck est au corps de bataille avec les Hollan-

[a] François Dusson de Bonrepaux servoit alors en qualité de lieutenant-général des armées navales. Il avoit été plusieurs fois *envoyé extraordinaire* près la cour d'Angleterre; il fut, en 1693, nommé ambassadeur près celle de Danemarck.

dois; et le prince d'Orange, avec les Anglois, est à la gauche.

J'oubliois de vous dire que quand M. le comte de Toulouse reçut son coup de mousquet, on entendit le bruit de la balle; et le roi demanda si quelqu'un étoit blessé. « Il me semble, dit en sou-« riant le jeune prince, que quelque chose m'a tou-« ché. » Cependant la contusion étoit assez grosse, et j'ai vu la balle sur le galon de la manche, qui étoit tout noirci comme si le feu y avoit passé. Adieu, Monsieur. Je ne saurois me résoudre à finir quand je suis avec vous.

En fermant ma lettre, j'apprends que la présidente Barentin qui avoit épousé M. de Cormaillon, ingénieur, a été pillée par un parti de Charleroi. Ils lui ont pris ses chevaux de carrosse et sa cassette, et l'ont laissée dans le chemin à pied. [a] Elle venoit pour être auprès de son mari, qui avoit été blessé. Il est mort.

[a] La présidente de Barentin, remariée à M. de Damas de Cormaillon, avoit alors soixante-cinq ans; elle étoit aïeule de la marquise de Louvois (Anne de Souvré.) Le portrait de cette dernière, gravé récemment, est inséré dans les *Mémoires de Coulanges*, son parent et son ami. Paris, J. J. Blaise, libraire, 1820.

42.**

RACINE *au même.*

Au camp près de Namur, 24 juin 1692.

Je laisse à M. de Valincour le soin de vous écrire la prise du château neuf. Voici seulement quelques circonstances qu'il oubliera peut-être dans sa relation.

Ce château neuf est appelé autrement le *Fort-Guillaume*, parceque c'est le prince d'Orange qui ordonna l'année passée de le faire construire, et qui avança pour cela dix mille écus de son argent. C'est un grand ouvrage à cornes, avec quelques redans dans le milieu de la courtine, selon que le terrain le demandoit. Il est situé de telle sorte que, plus on en approche, moins on le découvre; et depuis huit ou dix jours que notre canon le battoit, il n'y avoit fait qu'une très petite brèche à passer deux hommes, et il n'y avoit pas une palissade du chemin couvert qui fût rompue. M. de Vauban a admiré lui-même la beauté de cet ouvrage. L'ingénieur qui l'a tracé, et qui a conduit tout ce qu'on y a fait, est un Hollandois nommé Cohorn. Il s'étoit enfermé dedans pour le défen-

dre, et y avoit même fait creuser sa fosse, disant qu'il s'y vouloit enterrer. Il en sortit hier, avec la garnison, blessé d'un éclat de bombe. M. de Vauban a eu la curiosité de le voir, et, après lui avoir donné beaucoup de louanges, lui a demandé s'il jugeoit qu'on eût pu l'attaquer mieux qu'on n'a fait. L'autre fit réponse que, si on l'eût attaqué dans les formes ordinaires, et en conduisant une tranchée devant la courtine et les demi-bastions, il se seroit encore défendu plus de quinze jours, et qu'il nous en auroit coûté bien du monde; mais que de la manière dont on l'avoit embrassé de toutes parts, il avoit fallu se rendre [a]. La vérité est que notre tranchée est quelque chose de prodigieux, embrassant à-la-fois plusieurs montagnes et plusieurs vallées avec une infinité de détours et de retours, autant presque qu'il y a de rues à Paris.

Les gens de la cour commençoient déja à s'ennuyer de voir si long-temps remuer la terre; mais enfin il s'est trouvé que, dès que nous avons attaqué

[a] Cette entrevue des deux premiers ingénieurs de l'Europe, qui se donnent des louanges si nobles, après avoir offert un spectacle grand et terrible, en déployant l'un contre l'autre tous les prodiges de leur art, est transcrite par Gab. Brotier, dans son recueil des *paroles mémorables*, page 296. Pour fortifier, pour attaquer, Vauban ne consultoit que son coup-d'œil et son génie. « Je n'ai point « de manière, disoit-il. »

la contrescarpe, les ennemis, qui craignoient d'être coupés, ont abandonné dans l'instant tout le chemin couvert; et, voyant dans leur ouvrage vingt de nos grenadiers qui avoient grimpé par un petit endroit où on ne pouvoit monter qu'un à un, ils ont aussitôt battu la chamade. Ils étoient encore quinze cents hommes, tous gens bien faits s'il y en a au monde. Le principal officier qui les commandoit, nommé M. de Vimbergue, est âgé de près de quatre-vingts ans. Comme il étoit d'ailleurs fort incommodé des fatigues qu'il a souffertes depuis quinze jours, et qu'il ne pouvoit plus marcher, il s'étoit fait porter sur la petite brèche que notre canon avoit faite, résolu d'y mourir l'épée à la main. C'est lui qui a fait la capitulation; et il y a fait mettre qu'il lui seroit permis d'entrer dans le vieux château pour s'y défendre encore jusqu'à la fin du siége. Vous voyez par-là à quelles gens nous avons affaire, et que l'art et les précautions de M. de Vauban ne sont pas inutiles pour épargner bien de braves gens qui s'iroient faire tuer mal-à-propos. C'étoit encore M. le Duc qui étoit lieutenant-général de jour; et voici la troisième affaire qui passe par ses mains. Je voudrois que vous eussiez pu entendre de quelle manière aisée, et même avec quel esprit, il m'a bien voulu raconter une partie de ce que je vous mande; les réponses qu'il fit aux officiers qui le vinrent trouver pour capituler;

et comme, en leur faisant mille honnêtetés, il ne laissoit pas de les intimider. On a trouvé le chemin couvert tout plein de corps morts, sans tous ceux qui étoient à demi enterrés dans l'ouvrage. Nos bombes ne les laissoient pas respirer; ils voyoient sauter à tout moment en l'air leurs camarades, leurs valets, leur pain, leur vin; ils étoient si las de se jeter par terre, comme on fait quand il tombe une bombe, que les uns se tenoient debout, au hasard de ce qui en pourroit arriver; les autres avoient creusé de petites niches dans des retranchements qu'ils avoient faits dans le milieu de l'ouvrage, et s'y tenoient plaqués tout le jour. Ils n'avoient d'eau que celle d'un petit trou qu'ils avoient creusé en terre, et ont passé ainsi quinze jours entiers.

Le vieux château est composé de quatre autres forts, l'un derrière l'autre, et va toujours en s'étrécissant, en telle sorte que celui des forts qui est à l'extrémité de la montagne ne paroît pas pouvoir contenir trois cents hommes. Vous jugez bien quel fracas y feront nos bombes. Heureusement nous ne craignons pas d'en manquer sitôt. On en trouva hier chez les révérends pères jésuites de Namur douze cent soixante toutes chargées, avec leurs amorces. Les bons pères gardoient précieusement ce beau dépôt, sans en rien dire, espérant vraisemblablement de le rendre aux Espagnols, au cas

qu'on nous fît lever le siége [a]. Ils paroissoient pourtant les plus contents du monde d'être au roi; et ils me dirent à moi-même, d'un air riant et ouvert, qu'ils lui étoient trop obligés de les avoir délivrés de ces maudits protestants qui étoient en garnison à Namur, et qui avoient fait un prêche de leurs écoles. Le roi a envoyé le père recteur à Dole; mais le père de La Chaise dit lui-même que le roi est trop bon, et que les supérieurs de leur compagnie seront plus sévères que lui. Adieu, Monsieur, ne me citez point. J'écrirai demain à M. de Milon, qui m'a mandé, comme vous, le crachement de sang de M. de La Chapelle. J'espère que cela n'aura point de suites; je vous assure que j'en suis sensiblement affligé [b].

J'oubliois de vous dire que je vis passer les deux otages que ceux du dedans de l'ouvrage à cornes envoyoient au roi. L'un avoit le bras en écharpe; l'autre la mâchoire à demi emportée, avec la tête bandée d'une écharpe noire. Le dernier est un chevalier de Malte. Je vis aussi huit prisonniers qu'on amenoit du chemin couvert; ils faisoient horreur. L'un avoit un coup de baïonnette dans le côté; un autre un coup de mousquet dans la bouche; les

[a] Saint-Simon rapporte ce fait avec toutes ses circonstances.

[b] M. de Milon étoit le frère aîné de M. de La Chapelle; celui-ci mourut l'année suivante.

six autres avoient le visage et les mains toutes brûlées du feu qui avoit pris à la poudre qu'ils avoient dans leurs havresacs.

43.

RACINE *au même.*

Fontainebleau, 3 octobre (1692).

Votre ancien laquais, dont j'ai oublié le nom, m'a fait grand plaisir ce matin en m'apprenant de vos nouvelles. A ce que je vois, vous êtes dans une fort grande solitude à Auteuil, et vous n'en partez point. Est-il possible que vous puissiez être si longtemps seul, et ne point faire du tout de vers? Je m'attends qu'à mon retour je trouverai votre *Satire des femmes* entièrement achevée. Pour moi, il s'en faut bien que je sois aussi solitaire que vous. M. de Cavoie a voulu encore à toute force que je logeasse chez lui, et il ne m'a pas été possible d'obtenir de lui que je fisse tendre un lit dans votre maison, où je n'aurois pas été si magnifiquement que chez lui; mais j'y aurois été plus tranquillement et avec plus de liberté.

Cependant elle n'a été marquée pour personne, au grand déplaisir des gens qui s'en étoient empa-

rés les autres années. Notre ami M. Félix y a mis son carrosse et ses chevaux, et les miens n'y ont pas même trouvé place; mais tout cela s'est passé avec mon agrément et sous mon bon plaisir. J'ai mis mes chevaux à l'hôtel de Cavoie, qui en est tout proche. M. de Cavoie a permis aussi à M. de Bonrepaux de faire sa cuisine chez vous. Votre concierge voyant que les chambres demeuroient vides, en a meublé *quelqu'une*, et l'a louée. On a mis sur la porte qu'elle étoit à vendre, et j'ai dit qu'on m'adressât ceux qui la viendroient voir; mais on ne m'a encore envoyé personne. Je soupçonne que le concierge, se trouvant fort bien d'y louer des chambres, seroit assez aise que la maison ne se vendît point. J'ai conseillé à M. Félix de l'acheter, et je vois bien que je le ferai aller jusqu'à 4,000 fr. Je crois que vous ne feriez pas trop mal d'en tirer cet argent; et je crains que si le voyage se passe sans que le marché soit conclu, M. Félix, ni personne, n'y songe plus jusqu'à l'autre année. Mandez-moi là-dessus vos sentiments; je ferai le reste.

On reçut hier de bonnes nouvelles d'Allemagne. M. le maréchal de Lorges ayant fait assiéger par un détachement de son armée une petite ville nommée Pforzheim [a], entre Philisbourg et Dourlach,

[a] M. de Lorges prit Pforzheim le 16 septembre 1692, et défit les Allemands le 17.

les Allemands ont voulu s'avancer pour la secourir. Il a eu avis qu'un corps de quarante escadrons avoit pris les devants, et n'étoit qu'à une lieue et demie de lui, ayant devant eux un ruisseau assez difficile à passer. La ville a été prise dès le premier jour, et cinq cents hommes qui étoient dedans ont été faits prisonniers de guerre.

Le lendemain M. de Lorges a marché avec toute son armée sur ces quarante escadrons que je vous ai dits, et a fait d'abord passer le ruisseau à seize de ses escadrons soutenus du reste de la cavalerie. Les ennemis, voyant qu'on alloit à eux avec cette vigueur, *s'en sont fuis* [a] à vau-de-route, abandonnant leurs tentes et leur bagage, qui a été pillé. On leur a pris deux pièces de canon, deux paires de timbales et neuf étendards, quantité d'officiers, entre autres leur général, qui est oncle de M. de Wirtemberg et administrateur de ce duché, un général-major de Bavière et plus de treize cents cavaliers. Ils en ont eu près de neuf cents tués sur la place. Il ne nous en a coûté qu'un maréchal-

[a] Locution employée autrefois par quelques personnes, mais condamnée, dès le temps de Racine, par les annotateurs de Vaugelas, qui s'expriment ainsi : « Il faut dire, *ils « se sont enfuis*, parceque la particule *en* ne se doit point « séparer de *fuir*, et que les deux ne font qu'un seul mot. » *Remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise.* Paris, 1738, tome III, page 110.

des-logis, un cavalier et six dragons. M. de Lorges a abandonné au pillage la ville de Pforzheim et une autre petite ville, auprès de laquelle étoient campés les ennemis. Ça été, comme vous voyez, une déroute; et il n'y a pas eu, à proprement parler, aucun coup de tiré de leur part : tout ce qu'on a pris et tué, ça été en les poursuivant.

Le prince d'Orange est parti pour la Hollande. Son armée s'est rapprochée de Gand, et apparemment se séparera bientôt. M. de Luxembourg me mande qu'il est en parfaite santé. Le roi se porte à merveille.

44.

RACINE *au même.*

Fontainebleau, 6 octobre (1692).

J'ai parlé à M. de Pontchartrain, le conseiller, du garçon qui vous a servi; et M. le comte de Fiesque, à ma prière, lui en a parlé aussi. Il m'a dit qu'il feroit son possible pour le placer; mais qu'il prétendoit que vous lui en écrivissiez vous-même, au lieu de lui faire écrire par un autre. Ainsi je vous conseille de forcer un peu votre paresse, et de m'envoyer une lettre pour lui, ou bien de lui écrire par la poste.

J'ai déja fait naître à madame de Maintenon une grande envie de voir de quelle manière vous parlez de Saint-Cyr [a]. Elle a paru fort touchée de ce que vous aviez eu même la pensée d'en parler; et cela lui donne occasion de dire mille biens de vous. Pour moi, j'ai une extrême impatience de voir ce que vous me dites que vous m'enverrez. Je n'en ferai part qu'à ceux que vous voudrez, à personne même si vous le souhaitez. Je crois pourtant qu'il sera très bon que madame de Maintenon voie ce que vous avez imaginé pour sa maison. Ne vous mettez pas en peine, je le lirai du ton qu'il faut, et je ne ferai point de tort à vos vers.

Je n'ai point vu M. Félix depuis que j'ai reçu votre lettre. Au cas que vous ne trouviez point les 5,000 francs, ce que je crois très difficile, je vous conseille de louer votre maison; mais il faudra pour cela que je vous trouve des gens qui prennent soin de vous trouver des locataires : car je doute que ceux qui y logent soient bien propres à vous trouver des marchands, leur intérêt étant de demeurer seuls dans cette maison, et d'empêcher qu'on ne les en vienne déposséder.

Il n'y a ici aucune nouvelle. L'armée de M. de Luxembourg commence à se séparer, et la cavalerie entre dans des quartiers de fourrages. Quel-

[a] Dans la satire X.

ques gens vouloient hier que le duc de Savoie pensât à assiéger Nice à l'aide des galères d'Espagne; mais le comte d'Estrées ne tardera guère à donner la chasse aux galères et aux vaisseaux espagnols, et doit arriver incessamment vers les côtes d'Italie. Le roi grossit de quarante bataillons son armée de Piémont pour l'année prochaine, et je ne doute pas qu'il ne tire une rude vengeance des pays de M. de Savoie.

Mon fils m'a écrit une assez jolie lettre sur le plaisir qu'il a eu de vous aller voir, et sur une conversation qu'il a eue avec vous. Je vous suis plus obligé que vous ne le sauriez dire de vouloir bien vous amuser avec lui. Le plaisir qu'il prend d'être avec vous me donne assez bonne opinion de lui; et s'il est jamais assez heureux pour vous entendre parler de temps en temps, je suis persuadé qu'avec l'admiration dont il est prévenu, cela lui fera le plus grand bien du monde. J'espère que cet hiver vous voudrez bien faire chez moi de petits dînés dont je prétends tirer tant d'avantages. M. de Cavoie vous fait ses compliments. J'appris hier la mort du pauvre abbé de Saint-Réal [a].

[a] La vie de Saint-Réal fut si retirée, que fort peu de circonstances en sont connues. Plusieurs de ses ouvrages conservent de la réputation, quoique la vérité soit loin d'en faire le mérite. Son chef-d'œuvre est l'histoire de la *Conjuration contre Venise*, que l'on compare à celle de la

45.

A RACINE.

Auteuil, le 7 octobre (1692).

Je vous écrivis avant-hier si à la hâte, que je ne sais si vous aurez bien conçu ce que je vous écrivois [*a*] : c'est ce qui m'oblige à vous récrire aujourd'hui. Madame Racine vient d'arriver chez moi, qui s'engage à vous faire tenir ma lettre. L'action de M. de Lorges est très grande et très belle, et j'ai déja reçu une lettre de M. l'abbé Renaudot [*b*], qui me mande que M. de Pontchartrain veut qu'on travaille au plus tôt à faire une médaille pour cette action. Je crois que cela occupe déja fort M. de La Chapelle; mais pour moi, je crois qu'il sera assez temps d'y penser vers la Saint-Martin.

Conjuration de Catilina, par Salluste, sinon pour la certitude des faits, du moins pour l'intérêt de la narration.

[*a*] La lettre du 5 octobre, dont parle Despréaux, est perdue. On voit, par cette correspondance, que beaucoup d'autres ont eu le même sort.

[*b*] C'étoit le petit-fils de Théophraste Renaudot, médecin, qui avoit, en 1631, introduit en France l'usage des gazettes, dont le privilège fut accordé depuis à sa famille.

Je ne saurois assez vous remercier du soin que vous prenez de notre maison de Fontainebleau. Je n'ai point encore vu sur cela personne de notre famille; mais, autant que j'en puis juger, tout le monde trouvera assez mauvais que celui qui l'habite prétende en profiter à nos dépens. C'est une étrange chose qu'un bien en commun : chacun en laisse le soin à son compagnon; ainsi personne n'y soigne, et il demeure au pillage.

Je vous mandois, le dernier jour, que j'ai travaillé à la *Satire des femmes* pendant huit jours : cela est véritable; mais il est vrai aussi que ma fougue poétique est passée presque aussi vite qu'elle est venue, et que je n'y pense plus à l'heure qu'il est. Je crois que, lorsque j'aurai tout amassé, il y aura bien cent vers nouveaux d'ajoutés; mais je ne sais si je n'en ôterai pas bien vingt-cinq ou trente de la description du lieutenant et de la lieutenante criminelle. C'est un ouvrage qui me tue, par la multitude des transitions, qui sont, à mon sens, le plus difficile chef-d'œuvre de la poésie. Comme je m'imagine que vous avez quelque impatience d'en voir quelque chose, je veux bien vous en transcrire ici vingt ou trente vers; mais c'est à la charge que, foi d'honnête homme, vous ne les montrerez à ame vivante, parceque je veux être absolument maître d'en faire ce que je voudrai; et que, d'ailleurs, je ne sais s'ils sont encore en

l'état où ils demeureront [*a*]. Mais afin que vous en puissiez voir la suite, je vais vous mettre la fin de l'histoire de la lieutenante, de la manière que je l'ai achevée :

Mais peut-être j'invente une fable frivole.
Soutiens [*b*] donc tout Paris, qui, prenant la parole,
Sur ce sujet encor de bons témoins pourvu,
Tout prêt à le prouver, te dira : Je l'ai vu.
Vingt ans j'ai vu ce couple uni d'un même vice,
A tous mes habitants montrer que l'avarice
Peut faire dans les biens trouver la pauvreté,
Et nous réduire à pis que la mendicité.
Deux [*c*] voleurs qui, chez eux, pleins d'espérance entrèrent,
Enfin un beau matin tous deux les massacrèrent : [*d*]
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux !
Ce récit passe un peu l'ordinaire mesure ;
Mais un exemple enfin, si digne de censure,
Peut-il dans la satire occuper moins de mots?
Chacun sait son métier; suivons notre propos.
Nouveau prédicateur aujourd'hui, je l'avoue,

(*a*) En effet, Despréaux a changé ce qui est imprimé en caractères italiques, et nous donnons en notes ce qu'il y a substitué. Ses corrections sont d'une justesse si évidente, qu'il suffit le plus souvent de les transcrire, sans y joindre le secours des remarques.

(*b*) Démens donc tout Paris, ... *Satire* X, vers 330.

Soutiens signifie ici *résiste à*, etc.

(*c*) Des voleurs. . . . . .

Le mot *des* est moins précis que le mot *deux*, à la place duquel il est mis; mais ce léger changement épargne à une oreille délicate la consonnance du commencement et de la fin du premier hémistiche.

(*d*) De cette triste vie enfin les délivrèrent :

Vrai disciple [*a*], ou plutôt singe de Bourdaloue,
Je me plais à remplir mes sermons de portraits.
En voilà déja trois, peints d'assez heureux traits:
La louve, la coquette et la parfaite [*b*] avare.
Il y faut joindre encor la revêche bizarre,
Qui sans cesse, d'un ton par la colère aigri,
Gronde, choque, dément, contredit un mari;
Qui dans tous ses discours par quolibets s'exprime, [*c*]
A toujours dans la bouche un proverbe, une rime,
Et d'un roulement d'yeux aussitôt applaudit
Au mot aigrement fou qu'au hasard elle a dit.
Il n'est point de repos ni de paix avec elle:
Son mariage n'est qu'une longue querelle.
Laisse-t-elle un moment respirer son époux,
Ses valets sont d'abord l'objet de son courroux;
Et, sur le ton grondeur lorsqu'elle les harangue,
Il faut voir de quels mots elle enrichit la langue.
Ma plume ici, traçant ces mots par alphabet,
Pourroit d'un nouveau tome augmenter Richelet.
Tu crains peu d'essuyer cette étrange furie:
En trop bon lieu, dis-tu, ton épouse nourrie,
Jamais de tels discours ne te rendra martyr.
Mais eût-elle sucé la raison dans Saint-Cyr,
Crois-tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante?
Combien n'a-t-on pas vu de *Philis* [*d*] aux doux yeux,
Avant le mariage anges si gracieux,
Tout-à-coup se changeant en bourgeoises sauvages,

(*a*) Écolier, ...

(*b*) La femme sans honneur, la coquette et l'avare.

(*c*) Le poëte a supprimé ces quatre vers, qui peignoient trop bien sa belle-sœur.

(*d*) . . . . . de belles aux doux yeux,

Vrais démons, apporter l'enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange altière asservir leurs maris!

En voilà plus que je ne vous avois promis. Mandez-moi ce que vous y aurez trouvé de fautes plus grossières.

J'ai envoyé des pêches à madame de Caylus [a], qui les a reçues, dit-on, avec de grandes marques de joie. Je vous donne le bonsoir, et suis tout à vous.

46.

Racine à Despréaux.

Au Quesnoy, 30 mai (1693).

Le roi fait demain ses dévotions. Je parlai hier de M. le doyen [b] au père de La Chaise; il me dit qu'il avoit reçu votre lettre, me demanda des nouvelles de votre santé, et m'assura qu'il étoit fort de vos amis et de toute la famille. J'ai parlé ce matin à

[a] Si connue par un charmant volume, écrit sous sa dictée, intitulé *les Souvenirs de madame de Caylus*, et dont Voltaire paroît avoir été le premier éditeur, 1770.

[b] L'abbé Jacques Boileau, frère de Despréaux; il étoit doyen de la cathédrale de Sens.

madame de Maintenon, et je lui ai même donné une lettre que je lui avois écrite sur ce sujet, la mieux tournée que j'ai pu, afin qu'elle la pût lire au roi. M. de Chamlai, de son côté, proteste qu'il a déja fait merveilles, et qu'il a parlé de M. le doyen comme de l'homme du monde qu'il estimoit le plus, et qui méritoit le mieux les graces de Sa Majesté. Il promet qu'il reviendra encore ce soir à la charge. Je l'ai échauffé de tout mon possible, et l'ai assuré de votre reconnoissance et de celle de M. le doyen et de MM. Dongois [*a*]. Voilà, mon cher Monsieur, où la chose en est. Le reste est entre les mains du bon Dieu, qui peut-être inspirera le roi en notre faveur. Nous en saurons demain davantage.

Quant à nos ordonnances, M. de Pontchartrain me promit qu'il nous les feroit payer aussitôt après le départ du roi. C'est à vous de faire vos sollicitations, soit par M. de Pontchartrain le fils, soit par M. l'abbé Bignon [*b*]. Croyez-vous que vous fissiez mal d'aller vous-même une fois chez lui? Il est bien intentionné; la somme est petite; enfin, on m'assure qu'il faut presser, et qu'il n'y a pas un

[*a*] L'abbé Dongois et Antoine Dongois, greffier de la grand'chambre du parlement de Paris, neveux de Despréaux et frères de madame de La Chapelle.

[*b*] Neveu de M. de Pontchartrain, qui lui avoit donné l'inspection de l'*académie des inscriptions et médailles*.

moment à perdre. Quand vous aurez arraché cela de lui, il ne vous en voudra que plus de bien. Il faudroit aussi voir ou faire voir M. de Bie, qui est le meilleur homme du monde, et qui le feroit souvenir de vous quand il fera l'état de distribution.

Au reste, j'ai été obligé de dire ici, le mieux que j'ai pu, quelques uns des vers de votre satire à M. le Prince: *nosti hominem.* Il ne parle plus d'autre chose, et il me les a redemandés plus de dix fois. M. le prince de Conti voudroit bien que vous m'envoyassiez l'histoire du lieutenant-criminel, dont il est sur-tout charmé. M. le Prince et lui ne font que redire les deux vers:

La mule et les chevaux au marché s'envolèrent [a],
Deux grands laquais, à jeun, sur le soir s'en allèrent.

Je vous conseille de m'envoyer tout cet endroit, et quelques autres morceaux détachés, si vous pou-

[a] Ce vers, que le choc des syllabes ....*vaux* et *au* rendoit peu digne d'un maître si habile, est adouci par le changement du premier hémistiche:

Les deux chevaux, la mule au marché s'envolèrent.
Satire X, vers 285.

D'ailleurs les calculs de l'avarice sont mieux observés: il étoit plus instant de se défaire des deux chevaux que de la mule; aussi furent-ils vendus les premiers, dans l'ordre que semble indiquer la seconde manière du poëte.

vez : assurez-vous qu'ils ne sortiront point de mes mains. M. le Prince n'est pas moins touché de ce que j'ai pu retenir de votre ode. Je ne suis point surpris de la prière que M. de Pontchartrain le fils vous a faite en faveur de Fontenelle. Je savois bien qu'il avoit beaucoup d'inclination pour lui : et c'est pour cela même que M. de La Loubère n'en a guère ; mais enfin vous avez très bien répondu, et pour peu que Fontenelle se reconnoisse, je vous conseillerois aussi de lui faire grace. Mais, à dire vrai, il est bien tard, et la stance [a] a fait un furieux progrès.

Je n'ai pas le temps d'écrire ce matin à M. de La

[a] A la prière de M. de Pontchartrain le fils, Despréaux supprima la seconde strophe de l'*ode sur la prise de Namur*; il y donnoit un libre essor à son penchant pour la satire. La voici :

Un torrent dans les prairies
Roule à flots précipités ;
Malherbe dans ses furies
Marche à pas trop concertés.
J'aime mieux, nouvel Icare,
Dans les airs suivant Pindare,
Tomber du ciel le plus haut,
Que, loué de Fontenelle,
Raser, timide hirondelle,
La terre comme Perrault.

La Loubère étoit protégé par MM. de Pontchartrain : cette même année il leur fut redevable de sa nomination à l'académie françoise, et sans doute il voyoit avec jalousie le vif intérêt que leur inspiroit Fontenelle.

Chapelle. Ayez la bonté de lui dire que tout ce qu'il a imaginé, et vous aussi, sur l'ordre de Saint-Louis me paroît fort beau; mais que pour moi, je voudrois simplement mettre pour type la croix même de Saint-Louis, et la légende *Ordo militaris* [a], etc. Chercherons-nous toujours de l'esprit dans les choses qui en demandent le moins? Je vous écris tout ceci avec une rapidité épouvantable, de peur que la poste ne soit partie.

Il fait le plus beau temps du monde. Le roi, qui a eu une fluxion sur la gorge, se porte bien : ainsi nous serons bientôt en campagne. Je vous écrirai plus à loisir avant que de sortir du Quesnoy.

47.

RACINE *au même.*

Au Quesnoy, le 31 mai au soir (1693).

Vous verrez par la lettre que j'écris à M. l'abbé Dongois les obligations que vous avez à Sa Majesté. M. le doyen est chanoine de la Sainte-Chapelle, et est bien mieux encore que je n'avois demandé.

[a] L'ordre militaire de Saint-Louis fut institué le 10 mai 1693.

Madame de Maintenon m'a chargé de vous faire ses baisemains (1). Elle mérite bien que vous lui fassiez quelque remerciement, ou du moins que vous fassiez d'elle une mention honorable qui la distingue de tout son sexe [a], comme en effet elle en est distinguée de toute manière.

Je suis content au dernier point de M. de Chamlai, et il faut absolument que vous lui écriviez, aussi bien qu'au père de La Chaise, qui a très bien servi M. le doyen.

Tout le monde m'a chargé ici de vous faire ses compliments, entre autres M. de Cavoie et M. de Sérignan. M. le prince de Conti même m'a témoigné prendre beaucoup de part à votre joie.

Nous partons mardi pour aller camper sous

(1) Je ne sais si aujourd'hui, en pareille occasion, nous nous servirions du même mot, qui cependant, suivant le dictionnaire de l'académie, ne veut dire que compliments. (*Louis Racine.*) * L'académie dit que ce mot *vieillit en ce sens.* (Édition de 1811.) On pourroit même ajouter qu'il n'est plus en usage.

[a] Despréaux s'acquitta parfaitement de ce devoir:

A Paris, à la cour, on trouve, je l'avoue,
Des femmes dont le zèle est digne qu'on le loue,
Qui s'occupent du bien en tout temps, en tout lieu.
J'en sais une chérie et du monde et de Dieu,
Humble dans les grandeurs, sage dans la fortune;
Qui gémit, comme Esther, de sa gloire importune;
Que le vice lui-même est contraint d'estimer,
Et que sur ce tableau d'abord tu vas nommer.

Satire X, vers 513—520.

Mons. Le roi se mettra à la tête de l'armée de M. de Boufflers; M. de Luxembourg, avec la sienne, nous côtoiera de fort près. Le roi envoie les dames à Maubeuge : ainsi nous voilà à la veille de grandes nouvelles. Je vous donne le bonsoir, et suis entièrement à vous.

Songez à nos ordonnances. Prenez aussi la peine de recommander à M. Dongois le petit Mercier, valet-de-chambre de madame de Maintenon. Il voudroit avoir pour commissaire, pour la conclusion de son affaire, M. l'abbé Brunet ou M. l'abbé Petit [a]. Si cela se peut faire dans les régles, et sans blesser la conscience, il faudroit tâcher de lui faire avoir ce qu'il demande.

48.

A RACINE.

(juin 1693.) [b]

Je sors de notre assemblée des Inscriptions, où j'ai été principalement pour parler à M. de Tourreil;

[a] Deux conseillers-clers. En sa qualité de greffier, M. Dongois pouvoit avoir de l'influence sur le choix des commissaires-rapporteurs.

[b] Cette lettre publiée, sans aucune date, par Cizeron-Rival, répond à celle de Racine, écrite du Quesnoy le 30 mai précédent. Elle est évidemment du 1 ou du 2 juin 1693.

mais il ne s'y est point trouvé. Il s'étoit chargé de parler de nos ordonnances à M. de Pontchartrain le père, et il m'en devoit rendre compte aujourd'hui. J'enverrai demain savoir s'il est malade, et pourquoi il n'est pas venu [a]. Cependant M. l'abbé

[a] Tourreil étoit fils du procureur-général du parlement de Toulouse et de Marguerite de Fieubet, sœur du premier président de la même cour. Il publia la traduction de *quelques harangues de Démosthène*, en 1691. Ces essais, auxquels il en joignit d'autres, et qu'il ne cessa de retoucher tant qu'il vécut, étoient d'abord une paraphrase où l'on ne pouvoit reconnoître l'original. Il leur dut néanmoins beaucoup de réputation. « M. le chan« celier de Pontchartrain, alors contrôleur-général, l'attira « chez lui comme un homme de mérite et de confiance, « dont le commerce et les soins pouvoient être utiles à M. le « comte de Pontchartrain, son fils, qui ne faisoit qu'entrer « dans le monde. Il eut ensuite une place dans l'académie « des inscriptions, qui n'étoit encore composée que de huit « personnes. L'année suivante (le 14 février 1692), il fut « reçu à l'académie française..... »). (*Éloge de M. de Tourreil* par de Boze.)

L'élocution maniérée et subtile de Tourreil n'avoit pas d'analogie avec l'éloquence simple et véhémente de l'orateur grec. Un jour à Auteuil il consultoit Despréaux et Racine sur un endroit qu'il avoit traduit de cinq ou six façons, toutes plus recherchées les unes que les autres. « Ah! le bourreau! il fera tant qu'il donnera de l'esprit à « Démosthène », dit tout bas Racine à son ami. En racontant cette anecdote à d'Olivet qui l'a transmise, Despréaux ajouta : « Ce qu'on appelle esprit dans ce sens-là, c'est pré« cisément l'or du bon sens converti en clinquant. » (*Histoire de l'académie françoise*, 1743, in-12, tome II, p. 124.)

Renaudot m'a promis aussi d'agir très fortement auprès du même ministre. Cet abbé doit venir dîner jeudi avec moi à Auteuil, et me raconter tout ce qu'il aura fait : ainsi il ne se perdra point de temps.

Madame Racine me fit l'honneur de souper dimanche chez moi, avec toute votre petite et agréable famille. Cela se passa fort gaiement, mon rhume étant presque entièrement guéri. Je n'ai jamais vu une si belle journée. J'entretins fort monsieur votre fils, qui, à mon sens, croît toujours en mérite et en esprit. Il me montra une traduction qu'il a faite d'une harangue de Tite-Live, et j'en fus fort content. Je crois non seulement qu'il sera habile pour les lettres, mais qu'il aura la conversation agréable, parcequ'en effet il pense beaucoup, et qu'il conçoit fort vivement tout ce qu'on lui dit. Je ne saurois trouver de termes assez forts pour vous remercier des mouvements que vous vous donnez pour monsieur le doyen de Sens; et, quand l'affaire ne réussiroit point, je vous puis assurer que je n'oublierai jamais la sensible obligation que je vous ai.

Vous m'avez fort surpris en me mandant l'empressement qu'ont deux des plus grands princes de la terre pour voir des ouvrages que je n'ai pas achevés [a]. En vérité, mon cher Monsieur, je tremble

[a] La satire X *contre les femmes* et l'ode *sur la prise de Namur*.

mais il ne s'y est point trouvé.
parler de nos ordonnances à
le père, et il m'en devoit ren
d'hui. J'enverrai demain sa
pourquoi il n'est pas venu.

[a] Tourreil étoit fils d
ment de Toulouse et d
du premier président d
duction de *quelques*
Ces essais, auxque
cessa de retouche
paraphrase où
leur dut néanr
« celier de Pc
« chez lui ç
« dont le
« comte
« dan
« de
« ' sus,
qu'elle étoit parfaitement bonne. Il a en effet tenu
parole, et tout le monde l'ayant généralement dés-
approuvée, il a querellé tout le monde, il a rougi
et s'est emporté; mais il s'est en allé satisfait de lui-
même [a]. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'a-

[a] La légende proposée par Charpentier est, suivant toute apparence, celle que Despréaux rapporte sur la prise d'Heidelberg, dans sa lettre du 13 juin 1693. D'Alembert présume qu'il y a de l'exagération dans le récit que l'on vient de lire, et il fait en ces termes l'apologie de l'acadé-

gens un peu sensés s'opiniâtroient de
à blâmer la meilleure chose que j'aie

le : « Quoi qu'en dise Despréaux, il
ier contribua beaucoup par son
la belle suite de médailles qui
de Louis XIV. Il dirigea les
ces médailles, ce qui sup-
ligence dans les arts; et
à souscrire aux juge-
empêcher de rendre
louanges que cet ouvrage
arpentier.) Au lieu de se préva-
de d'Olivet, il auroit été plus exact
prononcer sur le mérite de Charpentier,
ntenté à son égard de transcrire le témoignage
journal des savants lui rendit peu de temps après sa
mort, année 1702, n° 32. Or on sait que dans ces occasions
la critique devient presque toujours complaisante : elle se
laisse désarmer par la bienséance ou par des affections par-
ticulières.

D'Alembert attribue la manière peu ménagée dont Des-
préaux s'exprime fréquemment sur Charpentier, à ce que
celui-ci n'avoit pas un respect superstitieux pour les au-
teurs de l'antiquité, quoiqu'il fût très versé dans la con-
noissance de leurs langues. N'y auroit-il pas plus de justice
à trouver la cause d'un pareil éloignement dans l'opinion
trop avantageuse que cet écrivain avoit de lui-même? Non
seulement il manifestoit dans la discussion une grande
confiance, soutenue d'une voix forte et impérieuse; mais il
saisissoit avec un empressement marqué tous les moyens
d'être l'interprète des sentiments de ses confrères. Aucun

qu'ils ne se soient trop aisément laissé prévenir en ma faveur; car, pour vous dire sincèrement ce qui se passe en moi au sujet de ces derniers ouvrages, il y a des moments où je crois n'avoir rien fait de mieux; mais il y en a aussi beaucoup où je n'en suis point du tout content, et où je fais résolution de ne les jamais laisser imprimer. Oh! qu'heureux est M. Charpentier, qui, raillé, et mettons quelquefois bafoué sur les siens, se maintient toujours parfaitement tranquille, et demeure invinciblement persuadé de l'excellence de son esprit! Il a tantôt apporté à l'académie une médaille de très mauvais goût, et avant que de la laisser lire, il a commencé par en faire l'éloge. Il s'est mis par avance en colère sur ce qu'on y trouveroit à redire, déclarant pourtant que, quelques critiques qu'on y pût faire, il sauroit bien ce qu'il devoit penser là-dessus, et qu'il n'en resteroit pas moins convaincu qu'elle étoit parfaitement bonne. Il a en effet tenu parole, et tout le monde l'ayant généralement désapprouvée, il a querellé tout le monde, il a rougi et s'est emporté; mais il s'est en allé satisfait de lui-même [a]. Je n'ai point, je l'avoue, cette force d'a-

[a] La légende proposée par Charpentier est, suivant toute apparence, celle que Despréaux rapporte sur la prise d'Heidelberg, dans sa lettre du 13 juin 1693. D'Alembert présume qu'il y a de l'exagération dans le récit que l'on vient de lire, et il fait en ces termes l'apologie de l'acadé-

me; et si des gens un peu sensés s'opiniâtroient de dessein formé à blâmer la meilleure chose que j'aie

micien tourné en ridicule : « Quoi qu'en dise Despréaux, il « est certain que Charpentier contribua beaucoup par son « travail et par son zèle à la belle suite de médailles qui « furent frappées sous le règne de Louis XIV. Il dirigea les « beaux dessins de la plupart de ces médailles, ce qui sup- « pose beaucoup de goût et d'intelligence dans les arts; et « l'abbé d'Olivet, si porté d'ailleurs à souscrire aux juge- « ments du célèbre satirique, n'a pu s'empêcher de rendre « à notre académicien le tribut de louanges que cet ouvrage « lui assure. » (*Éloge de Charpentier.*) Au lieu de se prévaloir ainsi de l'autorité de d'Olivet, il auroit été plus exact de dire que, sans prononcer sur le mérite de Charpentier, il s'étoit contenté à son égard de transcrire le témoignage que le *journal des savants* lui rendit peu de temps après sa mort, année 1702, n° 32. Or on sait que dans ces occasions la critique devient presque toujours complaisante : elle se laisse désarmer par la bienséance ou par des affections particulières.

D'Alembert attribue la manière peu ménagée dont Despréaux s'exprime fréquemment sur Charpentier, à ce que celui-ci n'avoit pas un respect superstitieux pour les auteurs de l'antiquité, quoiqu'il fût très versé dans la connoissance de leurs langues. N'y auroit-il pas plus de justice à trouver la cause d'un pareil éloignement dans l'opinion trop avantageuse que cet écrivain avoit de lui-même? Non seulement il manifestoit dans la discussion une grande confiance, soutenue d'une voix forte et impérieuse; mais il saisissoit avec un empressement marqué tous les moyens d'être l'interprète des sentiments de ses confrères. Aucun

écrite, je leur résisterois d'abord avec assez de chaleur; mais je sens bien que peu de temps après je conclurois contre moi, et que je me dégoûterois de mon ouvrage. Ne vous étonnez donc point si je ne vous envoie point encore par cet ordinaire les vers que vous me demandez, puisque je n'oserois presque me les présenter à moi-même sur le papier. Je vous dirai pourtant que j'ai en quelque sorte achevé l'*ode sur Namur*, à quelques vers près, où je n'ai point encore attrapé l'expression que je cherche. Je vous l'enverrai un de ces jours; mais c'est à la charge que vous la tiendrez secrète, et que vous n'en lirez rien à personne que je ne l'aie entièrement corrigée sur vos avis.

Il n'est bruit ici que des grandes choses que le roi va faire; et, à vous dire le vrai, jamais commencement de campagne n'eut un meilleur air. J'ai bien vu dans les livres des exemples de grandes félicités; mais au prix de la fortune du roi, à mon sens, tout est malheur. Ce qui m'embarrasse, c'est qu'ayant épuisé pour Namur toutes les hyperboles et toutes les hardiesses de notre langue, où trouverai-je des expressions pour le louer, s'il vient à

membre de l'académie françoise ne porta aussi souvent la parole au nom de ce corps. Malheureusement pour l'intrépide orateur, ses nombreuses harangues ne présentent guère que les lieux communs d'une rhétorique verbeuse et pleine d'emphase.

faire quelque chose de plus grand que la prise de cette ville? Je sais bien ce que je ferai : je garderai le silence et vous laisserai parler. C'est le meilleur parti que je puisse prendre :

Spectatus satis, et donatus jam rude. . . . [a]

Je vous prie de bien témoigner à M. de Chamlai combien je lui suis obligé des bons offices qu'il rend à mon frère [b]; je vois bien que la fortune n'est pas capable de l'aveugler, et qu'il voit toujours ses amis avec les mêmes yeux qu'auparavant. Adieu, mon cher Monsieur, soyez bien persuadé que je vous aime et que je vous estime infiniment. Dans le temps que j'allois finir cette lettre, M. l'abbé Dongois est entré dans ma chambre avec le petit mot de lettre que vous écrivez à madame Racine, et où vous mandez l'heureux, surprenant, incroyable succès de votre négociation [c]. Que vous dirai-je là-dessus? Cela demande une lettre tout entière, que je vous écrirai demain. Cependant souvenez-vous de l'état de Pamphile, à la fin de l'Andrienne :

Nunc est quum me interfici patiar [d].

[a] Horace, voulant renoncer à la poésie, dit à Mécène :

Spectatum satis, et donatum jam rude, quæris,
Mæcenas, iterùm antiquo me includere ludo. *Épître* I, liv. I, vers 2.

[b] Jacques Boileau, doyen du chapitre de Sens, desiroit obtenir un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris.

[c] Pour le canonicat desiré.

[d] A la fin de l'*Andrienne*, Pamphile fait un mariage

Voilà à-peu-près mon état. Adieu encore un coup, mon cher, illustrissime, effectif, ou, puisque la passion permet quelquefois d'inventer des mots, mon effectissime ami.

49.

Au même.

Paris, ce 4 juin (1693.)

Je vous écrivis hier au soir une assez longue lettre [*a*], et qui étoit toute remplie du chagrin que j'avois alors, causé par un tempérament sombre qui me dominoit, et par un reste de maladie; mais je vous en écris une aujourd'hui toute pleine de la joie que m'a causée l'agréable nouvelle que

auquel il attache son bonheur; mais son rôle n'offre rien de semblable aux expressions citées par Despréaux. C'est dans l'*Eunuque*, autre comédie de Térence, que Chérée, jeune amant au comble de ses vœux, s'écrie :

. . . . . Proh Jupiter!
Nunc est profectò tempus, cùm perpeti me possum interfici,
Ne hoc gaudium contaminet vita ægritudine aliquâ.

Acte III, scène VI, vers 2, édition de Térence, traduit par l'abbé Lemonnier, 1771, 3 vol. in-8°.

[*a*] Cette lettre est l'une de celles que l'on n'a pas retrouvées.

j'ai reçue. Je ne saurois vous exprimer l'allégresse qu'elle a excitée dans toute ma famille : elle a fait changer de caractère à tout le monde. M. Dongois le greffier est présentement un homme jovial et folâtre ; M. l'abbé Dongois, un bouffon et un badin. Enfin il n'y a personne qui ne se signale par des témoignages extraordinaires de plaisir et de satisfaction, et par des louanges et des exclamations sans fin sur votre bonté, votre générosité, votre amitié, etc. A mon sens néanmoins, celui qui doit être le plus satisfait, c'est vous, et le contentement que vous devez avoir en vous-même d'avoir obligé si efficacement dans cette affaire tant de personnes qui vous estiment et qui vous honorent depuis si long-temps, est un plaisir d'autant plus agréable, qu'il ne procède que de la vertu, et que les ames du commun ne sauroient ni se l'attirer, ni le sentir. Tout *ce que j'ai à vous prier* [a] maintenant, c'est de me mander les démarches que vous croyez qu'il faut que je fasse à l'égard du roi et du P. de La Chaise ; et non seulement s'il faut, mais à-peu-près ce qu'il faut que je leur écrive. M. le doyen de Sens ne sait encore rien de ce qu'on a fait pour lui. Jugez de sa surprise, quand il apprendra tout d'un coup le bien imprévu et excessif que vous lui avez

[a] Si cette locution étoit alors usitée, elle ne l'est plus depuis long-temps. Aujourd'hui l'on diroit : *tout ce dont j'ai à vous prier.*

fait! Ce que j'admire le plus, c'est la félicité de la circonstance, qui a fait que demandant pour lui la moindre de toutes les chanoinies de la Sainte-Chapelle, nous lui avons obtenu la meilleure après celle de M. l'abbé d'Ense. *O factum benè!* Vous pouvez compter que vous aurez désormais en lui un homme qui disputera avec moi de zèle et d'amitié pour vous.

J'avois résolu de ne vous envoyer la suite de mon *ode sur Namur* que quand je l'aurois mise en état de n'avoir plus besoin que de vos corrections; mais en vérité vous m'avez fait trop de plaisir, pour ne pas satisfaire sur-le-champ la curiosité que vous avez peut-être conçue de la voir. *Ce que je vous prie,* c'est de ne la montrer à personne, et de ne la point épargner. J'y ai hasardé des choses fort neuves, jusqu'à parler de la plume blanche que le roi a sur son chapeau; mais, à mon avis, pour trouver des expressions nouvelles en vers, il faut parler de choses qui n'aient point été dites en vers. Vous en jugerez, sauf à tout changer si cela vous déplaît (1). L'ode sera de dix-huit stances [*a*]. Cela fait cent

(1) On apprend par ces lettres, et par celle dans laquelle mon père lui demande son avis sur un de ses cantiques spirituels, de quelle manière ces deux amis se consultoient mutuellement sur leurs ouvrages. (*Louis Racine.*)

[*a*] Elle est réduite à dix-sept par la suppression de celle contre Fontenelle.

quatre-vingts vers. Je ne croyois pas aller si loin. Voici ce que vous n'avez point vu. Je vais le mettre sur l'autre feuillet :

IX. [a]

Déployez toutes vos rages,
Princes, vents, peuples, frimas;
Ramassez tous vos nuages,
Rassemblez tous vos soldats.
Malgré vous, Namur en poudre
S'en va tomber sous la foudre :
Qui dompta Lille, Courtrai,
Gand, la *constante* [b] Espagnole,
Luxembourg [c], Besançon, Dole,
Ipres, Mastricht et Cambrai.

X.

Mes présages s'accomplissent,
Il commence à chanceler.
Je vois ses murs qui frémissent,
Déja prêts [d] à s'écrouler.
Mars, en feu, qui les domine,

[a] On ne connoît pas les changements que l'auteur a pu faire, avant l'impression, aux huit premières strophes.

[b] Ce qui est imprimé en caractères italiques a été refait de la manière suivante, qui n'est pas toujours heureuse :

Gand, la superbe Espagnole,

[c] Saint-Omer, Besançon, Dole,

[d] Sous les coups qui retentissent
Ses murs *s'en vont s'écrouler*.

S'en vont etc.; ces expressions ne conviennent guère au style de l'ode, qui veut de la rapidité. Le poëte changea sa première manière, pour supprimer le mot *voir*, répété trop souvent dans sa pièce.

De loin souffle [*a*] leur ruine;
Et les bombes dans les airs,
Allant chercher le tonnerre,
Semblent, tombant sur la terre,
Vouloir s'ouvrir les enfers.

XI.

Approchez, troupes altières [*b*],
Qu'unit un même devoir:
A couvert *de ces rivières*,
Venez, vous pouvez tout voir.
Contemplez bien ces approches;
Voyez *détacher* ces roches,
Voyez ouvrir ce terrain,
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis à tout donnant l'ame,
Marcher *tranquille et serein*.

[*a*] Souffle à grand bruit leur ruine;

[*b*] Cette strophe et les deux suivantes ont été refaites ainsi:

XI.

Accourez, Nassau, Bavière,
De ces murs l'unique espoir;
A couvert d'une rivière,
Venez, vous pouvez tout voir;
Considérez ces approches;
Voyez *grimper* sur ces roches
Ces athlètes belliqueux;
Et dans les eaux, dans la flamme,
Louis à tout donnant l'ame,
Marcher, courir avec eux.

Il eut mieux valu peindre l'action de *grimper*, et ne pas employer le mot qui est anti-lyrique.

XII.

Voyez, dans cette tempête,
Par-tout se montrer aux yeux
La plume qui *ceint* sa tête
D'un cercle si glorieux.
A sa blancheur remarquable, [a]
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats;
Et toujours avec la gloire
Mars *et sa sœur* la Victoire
Suivent cet astre à grands pas.

XIII.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Accourez tous, il est temps.
Mais déja vers la Méhagne

[a] Dans le manuscrit, le mot *remarquable* remplace *redoutable* qui est sous une rature.

XII.

Contemplez, dans la tempête
Qui sort de ces boulevards,
La plume qui sur sa tête
Attire tous les regards.
A cet astre redoutable,
Toujours un sort favorable
S'attache dans les combats;
Et toujours avec la gloire,
Mars, amenant la victoire,
Vole et le suit à grands pas.

Le défaut de gradation est sensible dans l'image que présente le dernier vers de cette strophe.

XIII.

Grands défenseurs de l'Espagne,
Montrez-vous, il en est temps.
Courage! vers la Méhagne

Courage! expression ironique et peu convenable à la noblesse du sujet.

Je vois vos drapeaux flottants.
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs foibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Marchez donc, *troupe héroïque:*
Au-delà de ce Granique
Que tardez-vous d'avancer?

XIV.

Loin de fermer le passage
A vos nombreux bataillons,
Luxembourg a du rivage
Reculé ses pavillons.
Eh quoi! son [a] aspect vous glace.
Où sont ces chefs pleins d'audace,
Jadis si prompts à marcher,
Qui devoient, de la Tamise
Et de la Drave soumise,
Jusqu'à Paris nous chercher?

XV.

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur:
Son gouverneur qui se trouble,
S'enfuit sous son dernier mur.

Voilà vos drapeaux flottants!
Jamais ses ondes craintives
N'ont vu sur leurs foibles rives
Tant de guerriers s'amasser.
Courez donc, qui vous retarde?
Tout l'univers vous regarde;
N'osez-vous la traverser?

[a] Quoi! leur seul aspect vous glace!

Déja jusques à ses portes
Je vois *nos fières* cohortes
S'ouvrir un large chemin [a];
Et sur *des* [b] monceaux de piques,
De corps morts, de rocs, de briques,
Monter le sabre à la main [c].

XVI.

C'en est fait, je viens d'entendre,
Sur *les remparts* [d] éperdus,
Battre un signal pour se rendre:
Le feu cesse; ils sont rendus.
Rappelez votre constance [e],
Fiers ennemis de la France;
Et désormais gracieux,
Allez à Liége, à Bruxelles,
Porter les humbles nouvelles
De Namur pris à vos yeux.

XVII.

Pour moi, que Phébus anime
De ses transports les plus doux,
Rempli de ce Dieu sublime,
Je vais, plus hardi que vous,
Montrer que sur le Parnasse,

[a] Je vois monter nos cohortes,
La flamme et le fer à la main;

[b] Et sur les monceaux de piques,

[c] S'ouvrir un large chemin.

[d] Sur ces rochers éperdus,

[e] Dépouillez votre arrogance,

Des *bois fréquentés* [*a*] d'Horace
Ma muse, *sur* [*b*] son déclin,
Sait encor les avenues,
Et des sources inconnues
A l'auteur de Saint-Paulin (1).

Je vous demande pardon de la peine que vous aurez peut-être à déchiffrer tout ceci, que je vous ai écrit sur un papier qui boit. Je vous le récrirois bien; mais il est près de midi, et j'ai peur que la poste ne parte. Ce sera pour une autre fois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

50.

Au même.

Paris, le 9 juin (1693.)

Je vous écrivis hier, avec toute la chaleur qu'inspire une méchante nouvelle, le refus que fait l'abbé de Paris de se démettre de sa chanoinie.

[*a*] On lit sous la rature du manuscrit:

Des antres chéris d'Horace,

[*b*] Ma muse, dans son déclin,

(1) Poëme héroïque de Perrault; on verra dans la lettre suivante que Boileau reconnut bientôt des négligences qui lui étoient échappées dans le morceau précédent, et qu'il a eu grand soin de corriger. Les meilleurs poëtes ne s'en aperçoivent pas dans la chaleur de la composition. (*Louis Racine.*)

Ainsi vous jugerez bien par ma lettre que ce ne sont pas, à l'heure qu'il est, des remerciements que je médite, puisque je suis même honteux de ceux que j'ai déja faits. A vous dire le vrai, le contretemps est fâcheux; et quand je songe aux chagrins qu'il m'a déja causés, je voudrois presque n'avoir jamais pensé à ce bénéfice pour mon frère. Je n'aurois pas la douleur de voir que vous vous soyez peut-être donné tant de peine si inutilement. Ne croyez pas toutefois, quoi qu'il puisse arriver, que cela diminue en moi le sentiment des obligations que je vous ai. Je sens bien qu'il n'y a qu'une étoile bizarre et infortunée qui pût empêcher le succès d'une affaire si bien conduite, et où vous avez également signalé votre prudence et votre amitié.

Je vous ai mandé, par ma dernière lettre, ce que M. de Pontchartrain avoit répondu à M. l'abbé Renaudot touchant nos ordonnances. Comme il a fait de la distinction entre les raisons que vous aviez de le presser, et celles que j'avois d'attendre, je m'en vais ce matin chez madame Racine, et je lui conseillerai de porter votre ordonnance à M. de Bie à part; je ne doute point qu'elle ne touche au plus tôt son argent. Pour moi, j'attendrai sans peine la commodité de M. de Pontchartrain : je n'ai rien qui me presse, et je vois bien que cela viendra. J'oubliai hier de vous mander que M. de Pontchar-

train, en même temps qu'il parla de nos ordonnances à M. l'abbé Renaudot, le chargea de me féliciter sur la chanoinie de mon frère.

Je ne doute point, Monsieur, que vous ne soyez à la veille de quelque grand et heureux évènement; et, si je ne me trompe, le roi va faire la plus triomphante campagne qu'il ait jamais faite. Il fera grand plaisir à M. de La Chapelle, qui, si nous l'en voulions croire, nous engageroit déja à imaginer une médaille sur la prise de Bruxelles, dont je suis persuadé qu'il a déja fait le type en lui-même. Vous m'avez fort réjoui de me mander la part qu'a madame de Maintenon dans notre affaire. Je ne manquerai pas de me donner l'honneur de lui écrire; mais il faut auparavant que notre embarras soit éclairci, et que je sache s'il faut parler sur le ton gai, ou sur le ton triste. Voici la quatrième lettre que vous devez avoir reçue de moi depuis six jours [a].

Trouvez bon que je vous prie encore ici de ne rien montrer à personne du fragment informe que je vous ai envoyé, et qui est tout plein des négligences d'un ouvrage qui n'est point encore digéré. Le mot de *voir* y est répété par-tout jusqu'au dégoût. La stance

Grands défenseurs de l'Espagne, *etc.*

[a] Deux de ces lettres sont perdues.

rebat celle qui dit :

Approchez, troupes altières, *etc.* [*a*]

Celle sur la plume blanche du roi est encore un peu en maillot, et je ne sais si je la laisserai avec

Mars *et sa sœur* la Victoire. [*b*]

J'ai déja retouché à tout cela; mais je ne veux point l'achever que je n'aie reçu vos remarques, qui sûrement m'éclaireront encore l'esprit: après quoi je vous enverrai l'ouvrage complet. Mandez-moi si vous croyez que je doive parler de M. de Luxembourg. Vous n'ignorez pas combien notre maître est chatouilleux sur les gens qu'on associe à ses louanges. Cependant j'ai suivi mon inclination [*c*]. Adieu, mon cher Monsieur; croyez qu'heureux ou malheureux, gratifié ou non gratifié, payé ou non payé, je serai toujours tout à vous.

[*a*] Les corrections faites à ces deux strophes étant étrangères au fond des idées, n'en effacent point le retour.

[*b*] *Et sa sœur, etc.* Cette épithète, ainsi placée, étoit trop familière : Despréaux la supprima.

[*c*] Le poëte eut le bon esprit de conserver l'hommage de la reconnoissance et de la vérité; mais s'il dit un mot du maréchal de Luxembourg qui couvrit le siége de Namur, son silence est absolu à l'égard de Vauban qui en dirigea les travaux.

51.

RACINE à DESPRÉAUX.

Gembloux [a], 9 juin (1693.)

J'avois commencé une grande lettre, où je prétendois vous dire mon sentiment sur quelques endroits des stances que vous m'avez envoyées; mais comme j'aurai le plaisir de vous revoir bientôt, puisque nous nous en retournons à Paris, j'aime mieux attendre à vous dire de vive voix tout ce que j'avois à vous mander. Je vous dirai seulement, en un mot, que les stances m'ont paru très belles et très dignes de celles qui les précèdent, à quelque peu de répétitions près, dont vous vous êtes aperçu vous-même.

Le roi fait un grand détachement de ses armées, et l'envoie en Allemagne avec MONSEIGNEUR. Il a jugé qu'il falloit profiter de ce côté-là d'un commencement de campagne qui paroît si favorable, d'autant plus que le prince d'Orange s'opiniâtrant à demeurer sous de grosses places et derrière des canaux et des rivières, la guerre auroit pu devenir

[a] Toutes les éditions portent *Gemblours;* l'histoire et la géographie disent *Gembloux.*

ici fort lente, et peut-être moins utile que ce qu'on peut faire au-delà du Rhin [a].

[a] Ces motifs doivent être ceux d'après lesquels on arrêta le nouveau plan de campagne, pour accélérer la conclusion de la paix. Les éditeurs de la collection intitulée *Œuvres de Louis XIV* confirment ce que dit Racine. Ils croient cependant qu'il y auroit eu plus d'avantage à fondre sur le prince d'Orange, avec deux armées supérieures en nombre, commandées, l'une par le roi, l'autre par le maréchal de Luxembourg. (Tome IV, page 404, 1806.)

Le duc de Saint-Simon affecte de regarder comme infaillible ce dernier parti, dont les membres du conseil de guerre avoient reconnu sans doute la difficulté. Il affirme que le maréchal de Luxembourg, apprenant les nouvelles dispositions du monarque, se jeta à ses genoux, les tint long-temps embrassés, et démontra la certitude du succès d'une attaque : « Il ne réussit, dit-il, qu'à l'importuner « d'autant plus sensiblement que le roi n'eut pas un mot à « opposer. Aussi ce fut une consternation dans les deux « armées qui ne se peut représenter ; et les courtisans mê- « me, si contents d'ordinaire de retourner chez eux, ne « purent contenir une douleur qui éclata par-tout aussi li- « brement que la surprise ; et à l'un et à l'autre sentiment « succédèrent de fâcheux raisonnements. Le roi partit le « lendemain pour aller rejoindre madame de Maintenon et « les dames, et retourner avec elles à Versailles, pour ne « plus revoir ni la frontière, ni d'armées que pour ses plai- « sirs et en temps de paix seulement. » (*Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome I, pages 120 et suiv., 1818.)

Le style incorrect de Saint-Simon, jeté sans étude et sans art, plaît néanmoins par l'énergie du tour et de l'expression. L'auteur étoit à portée de connoître les hommes

Nous allons demain coucher à Namur. M. de Luxembourg demeure en ce pays-ci avec une armée capable non seulement de faire tête aux ennemis, mais même de leur donner beaucoup d'embarras. Adieu, mon cher Monsieur; je me fais grand plaisir de vous embrasser bientôt.

M. de Chamlai a parlé depuis moi au père de La Chaise, qui lui a dit les mêmes choses qu'il m'a dites: que tout ira bien, et qu'il n'y a qu'à le laisser faire. M. de Chamlai n'a point encore reçu de vos nouvelles; mais il compte sur votre amitié.

et les événements; mais l'orgueil de la naissance l'enivre, il est enclin à la médisance, et des préventions haineuses le dominent. Ce n'est donc pas un guide sûr, quoiqu'il ait de la pénétration, et que souvent il prenne le langage de la bonne foi indignée. Son animosité contre Louis XIV est évidente: si quelquefois il lui donne de foibles éloges, c'est pour faire mieux passer l'amertume de ses reproches. Il insinue qu'il craignoit de se trouver à une bataille, et qu'il faisoit, dans les conseils de guerre, opiner conformément à cette crainte. Eh! comment supposer qu'un roi d'un esprit juste, d'une ame élevée, d'un courage même éprouvé plusieurs fois, ait pu se résoudre à flétrir la gloire de ses armes, en renonçant à une victoire assurée et facile, dont ses généraux lui auroient laissé l'honneur, de même que Vauban lui laissoit celui des sièges? Certes il est permis de se défier d'un écrivain qui hasarde des imputations odieuses contre le premier président de Lamoignon, et qui nous représente Fénélon livré dans sa jeunesse au manége de l'intrigue.

Tous les gens de mes amis qui connoissent le père de La Chaise, et la manière dont s'est passée l'affaire de monsieur le Doyen, m'assurent tous que nous devons avoir l'esprit en repos.

52.

A RACINE.

Paris, 13 juin (1693.)

Je ne suis revenu que ce matin d'Auteuil, où j'ai été passer durant quatre jours la mauvaise humeur que m'avoit donnée le bizarre contretemps qui nous est arrivé dans l'affaire de la chanoinie. J'ai reçu en arrivant à Paris votre dernière lettre, qui m'a fort consolé, aussi-bien que celle que vous avez écrite à M. l'abbé Dongois.

J'ai été fort surpris d'apprendre que M. de Chamlai n'avoit point encore reçu le compliment que je lui ai envoyé sur-le-champ, et qui a été porté à la poste en même temps que la lettre que j'ai écrite au révérend père de La Chaise. Je lui en écris un nouveau, afin qu'il ne me soupçonne pas de paresse dans une occasion où il m'a si bien marqué et sa bonté pour moi, et sa diligence à obliger mon frère; mais, de peur d'une nouvelle méprise, je vous l'envoie, ce compliment, empaqueté dans ma

lettre, afin que vous le lui rendiez en main propre.

Je ne saurois vous exprimer la joie que j'ai du retour du roi. La nouvelle bonté que sa Majesté m'a témoignée, en accordant à mon frère le bénéfice que nous demandons, a encore augmenté le zéle et la passion très sincère que j'ai pour elle. Je suis ravi de voir que sa sacrée[a] personne ne sera point en danger cette campagne; et, gloire pour gloire, il me semble que les lauriers sont aussi bons à cueillir sur le Rhin et sur le Danube, que sur l'Escaut et sur la Meuse. Je ne vous parle point du plaisir que j'aurai à vous embrasser plus tôt que je ne croyois: car cela s'en va sans dire.

Vous avez bien fait de ne point envoyer par écrit vos remarques sur mes stances, et d'attendre à m'en entretenir que vous soyez de retour, puisque, pour en bien juger, il faut que je vous aie communiqué auparavant les différentes manières dont je les puis tourner, et les retranchements ou les augmentations que j'y puis faire.

Je vous prie de bien témoigner au R. P. de La Chaise l'extrême reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés. Nous devons encore aller lundi prochain, M. Dongois et moi, prendre madame Racine, pour la mener avec nous chez M. de Bie,

[a] Nous éviterions à présent de placer cette épithéte avant le mot *personne*. Les plus grands écrivains du dix-septième siécle n'avoient pas la même appréhension.

qui ne doit être revenu de la campagne que ce jour-là. J'ai fait ma sollicitation pour vous à M. l'abbé Bignon. Il m'a dit que c'étoit une chose un peu difficile, à l'heure qu'il est, d'être payé au trésor royal. Je lui ai représenté que vous étiez actuellement dans le service, et qu'ainsi vous étiez au même droit que les soldats et les autres officiers du roi. Il m'a avoué que je disois vrai, et s'est chargé d'en parler très fortement à M. de Pontchartrain. Il me doit rendre réponse aujourd'hui à notre assemblée.

Adieu le type de M. de La Chapelle sur Bruxelles [a]. Il étoit pourtant imaginé fort heureusement et fort à propos; mais, à mon sens, les médailles prophétiques dépendent un peu du hasard, et ne sont pas toujours sûres de réussir. Nous voilà revenus à Heidelberg [b]. Je propose pour mot: *Heidelberga deleta*; et nous verrons ce soir si on l'acceptera, ou les deux vers latins que propose M. Charpentier, et qu'il trouve d'un goût merveilleux pour la médaille. Les voici :

Servare potui: perdere an possim rogas [c]?

[a] Cette ville n'avoit point été prise.

[b] Le maréchal de Lorges s'en étoit emparé le 21 mai précédent.

[c] Ce vers, tiré de la *Médée* d'Ovide, tragédie perdue comme beaucoup d'autres, nous a été conservé par Quintilien, qui le cite isolément dans son ouvrage *de institutione*

Or, comment cela vient à Heidelberg, c'est à vous à le deviner; car ni moi, ni même, je crois, M. Charpentier, n'en savons rien.

Je ne vous parle presque point, comme vous voyez, de notre chagrin sur la chanoinie, parceque vos lettres m'ont rassuré, et que d'ailleurs il n'y a point de chagrin qui tienne contre le bonheur que vous me faites espérer de vous revoir bientôt ici de retour. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez qu'il n'y a personne qui vous honore et vous révère plus que moi.

53.

Au même.

Paris, jeudi au soir, 18 juin (1693.)

Je ne saurois, mon cher Monsieur, vous exprimer ma surprise; et quoique j'eusse les plus grandes espérances du monde, je ne laissois pas encore de me défier de la fortune de monsieur le Doyen. C'est vous qui avez tout fait, puisque c'est à vous

oratoriâ, lib. VIII, cap. V. C'est donc par inadvertance que Despréaux annonce deux vers; d'ailleurs il n'en rapporte qu'un seul.

que nous devons l'heureuse protection de madame de Maintenon. Tout mon embarras maintenant est de savoir comment je m'acquitterai de tant d'obligations que je vous ai. Je vous écris ceci de chez M. Dongois le greffier, qui est sincèrement transporté de joie, aussi-bien que toute notre famille; et de l'humeur dont je vous connois, je suis sûr que vous seriez ravi vous-même de voir combien d'un seul coup vous avez fait d'heureux [*a*]. Adieu, mon cher Monsieur, croyez qu'il n'y a personne qui vous aime plus sincèrement, ni par plus de raisons que moi. Témoignez bien à M. de Cavoie la joie que j'ai de sa joie [*b*], et à M. de

[*a*] Lorsque l'abbé Boileau alla remercier Louis XIV du canonicat qu'il lui avoit accordé, ce prince lui dit. « Monsieur, c'est une place qui étoit due à votre mérite aussi « bien qu'aux prières de votre frère, qui nous a tant réjouis. » (*Bolæana*, nomb. CXII.)

[*b*] L'ambition du marquis de Cavoie n'étoit point satisfaite par la charge de grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, quoiqu'il fût, suivant Saint-Simon, tout au plus un *petit gentilhomme*. Il se flattoit depuis long-temps d'être nommé chevalier de l'ordre : les félicitations de Despréaux ne seroient-elles point relatives à l'espoir dont ce courtisan aimoit à se bercer? Voyant enfin qu'il ne pouvoit obtenir le cordon bleu, il résolut, en 1696, de vendre sa charge estimée plus de 400,000 fr., et de quitter la cour. Louis XIV excusa un mouvement d'humeur, et lui dit : « Il y a trop long-temps que nous vivons ensemble, pour

Luxembourg mes profonds respects. Je vous donne le bonsoir, et suis, autant que je le dois, tout à vous.

Je viens d'envoyer chez madame Racine.

54.

Racine *à* Despréaux.

Versailles, 9 juillet (1693.)

Je vais aujourd'hui à Marly, où le roi demeurera près d'un mois; mais je ferai de temps en temps quelques voyages à Paris, et je choisirai les jours de *la petite académie*. Cependant je suis bien fâché que vous ne m'ayez pas donné votre ode : j'aurois peut-être trouvé quelque occasion de la lire au roi. Je vous conseille même de me l'envoyer. Il n'y a pas plus de deux lieues d'Auteuil à Marly. Votre laquais n'aura qu'à me demander et me chercher dans l'appartement de M. Félix. Je vous prie de

« que je consente à notre séparation. Soyez tranquille, j'au-« rai soin de vos intérêts. » Pénétré de reconnoissance, Cavoie renonça non seulement à son projet de retraite, mais encore à ses prétentions. D'après Saint-Simon pourtant, le roi eut la bonté de les approuver; ce qui n'est guère vraisemblable, puisqu'il ne les satisfit jamais.

renvoyer mon fils à sa mère : j'appréhende que votre grande bonté ne vous coûte un peu trop d'incommodité. Je suis entièrement à vous.

55.

RACINE *au même.*

Marly, 6 août au matin (1693.)

Je ferai vos présents ce matin [*a*]. Je ne sais pas bien encore quand je vous reverrai, parcequ'on attend à toute heure des nouvelles d'Allemagne. La victoire de M. de Luxembourg est bien plus grande que nous ne pensions, et nous n'en savions pas la moitié [*b*]. Le roi reçoit tous les jours des lettres de Bruxelles et de mille autres endroits, par où il apprend que les ennemis n'avoient pas une troupe ensemble le lendemain de la bataille; presque toute l'infanterie qui restoit avoit jeté ses armes. Les troupes hollandoises se sont la plupart enfuies jusqu'en Hollande. Le prince d'Orange, qui pensa être pris après avoir fait des merveilles, coucha le

[*a*] L'*Ode sur la prise de Namur* venoit d'être imprimée; Racine s'étoit chargé d'en distribuer des exemplaires.

[*b*] La victoire de Nerwinde, remportée le 29 juillet 1693. On voit, par cette lettre, combien elle fut disputée.

soir, lui huitième, avec M. de Bavière [a], chez un curé près de Loo. Nous avons pris vingt-cinq ou trente drapeaux, cinquante-cinq étendards, soixante-seize pièces de canon, huit mortiers, neuf pontons, sans tout ce qui est tombé dans la rivière. Si nos chevaux, qui n'avoient point mangé depuis deux fois vingt-quatre heures, eussent pu marcher, il ne resteroit pas un corps de troupes aux ennemis.

Tout en vous écrivant, il me vient en pensée de vous envoyer deux lettres, une de Bruxelles, l'autre de Vilvorde, et un récit du combat général, qui me fut dicté hier au soir par M. d'Albergotti [b]. Croyez que c'est comme si M. de Luxembourg l'avoit dicté lui-même. Je ne sais si vous le pourrez lire; car en écrivant j'étois accablé de sommeil, à-peu-près comme étoit M. de Puimorin en écrivant ce bel arrêt sous M. Dongois (1). Le roi est trans-

[a] Maximilien-Emmanuel, frère de la dauphine morte en 1690.

[b] Colonel très estimé du régiment de Royal-Italien.

(1) M. Dongois (*le père*) étant obligé de passer la nuit à dresser le dispositif d'un arrêt d'ordre, le dictoit à M. de Puimorin, frère de Boileau; et M. de Puimorin écrivoit si promptement que M. Dongois étoit étonné que ce jeune homme eût tant de dispositions pour la pratique. Après avoir dicté pendant deux heures, il voulut lire l'arrêt, et trouva que le jeune Puimorin n'avoit écrit que le dernier mot de chaque phrase. (*Louis Racine.*) * Soit par méprise,

porté de joie, et tous les ministres, de la grandeur de cette action.

Vous me feriez un fort grand plaisir, quand vous aurez lu tout cela, de l'envoyer bien cacheté, avec cette même lettre que je vous écris, à M. l'abbé Renaudot, afin qu'il ne tombe point dans l'inconvénient de l'année passée. Je suis assuré qu'il vous en aura obligation. Il pourra distribuer une partie des choses que je vous envoie en plusieurs articles, tantôt sous celui de Bruxelles, tantôt sous celui de Landefermé, où M. de Luxembourg campa le 31 juillet, à demi-lieue du champ de bataille, tan-

soit peut-être pour égayer son *éloge de Despréaux*, d'Alembert attribue à ce dernier l'anecdote qu'on vient de lire. Il la raconte avec complaisance, il l'acccompagne de détails comiques : on est presque tenté de conclure qu'il étoit, en l'écrivant, plus jaloux d'amuser que d'être exact. Après avoir représenté M. Dongois composant *avec enthousiasme* et dictant *avec emphase* le *chef-d'œuvre* sur lequel s'étoit endormi son beau-frère, il ajoute : « Outré d'indignation, le « greffier renvoya Despréaux à son père, en plaignant ce « père infortuné d'avoir un fils imbécille, et en l'assurant « que ce jeune homme, sans émulation, sans ressort et « presque sans instinct, *ne seroit qu'un sot tout le reste de* « *sa vie.* » La source où d'Alembert a puisé toutes les circonstances de ce fait ne semble-t-elle pas trop facile à deviner? Au surplus, si pareille chose est arrivée à Despréaux lui-même, pourquoi Racine, qui devoit être si bien instruit, ne lui cite-t-il pas son propre exemple, plutôt que celui de son frère Puimorin ?

tôt même sous l'article de Malines, ou de Vilvorde [a].

Il saura d'ailleurs les actions des principaux particuliers, comme, que M. de Chartres chargea trois ou quatre fois à la tête de divers escadrons, et fut débarrassé des ennemis, ayant blessé de sa main l'un d'eux qui le vouloit emmener; le pauvre Vaçoigne, tué à son côté; M. d'Arci, son gouverneur, tombé aux pieds de ses chevaux, le sien ayant été blessé; La Bertière, son sous-gouverneur, aussi blessé. M. le prince de Conti chargea aussi plusieurs fois, tantôt avec la cavalerie, tantôt avec l'infanterie, et regagna pour la troisième fois le fameux village de Nerwinde, qui donne le nom à la bataille, et reçut sur la tête un coup de sabre d'un des ennemis qu'il tua sur-le-champ. M. le Duc chargea de même, regagna la seconde fois le village à la tête de l'infanterie, et combattit encore à la tête de plusieurs escadrons. M. de Luxembourg étoit, dit-on, quelque chose de plus qu'humain, volant par-tout, et même s'opiniâtrant à continuer les attaques dans le temps que les plus braves étoient rebutés, menant en personne les bataillons et les escadrons à la charge. M. de Montmorency, son fils aîné, après avoir combattu plusieurs fois

[a] L'abbé Renaudot avoit le privilège de la gazette. (*Voyez* une note de la lettre 45.)

à la tête de sa brigade de cavalerie, reçut un coup de mousquet, dans le temps qu'il se mettoit au-devant de son père, pour le couvrir d'une décharge horrible que les ennemis firent sur lui. M. le comte son frère a été blessé à la jambe, M. de La Roche-Guyon [a] au pied, et tous les autres que sait M. l'abbé; M. le maréchal de Joyeuse blessé aussi à la cuisse, et retournant au combat après sa blessure. M. le maréchal de Villeroi entra dans les lignes ou retranchements, à la tête de la maison du roi.

Nous avons quatorze cents prisonniers entre lesquels cent soixante-cinq officiers, plusieurs officiers-généraux, dont on aura sans doute donné les noms. On croit le pauvre Ruvigni tué [b], on a

[a] François de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, petit-fils de l'auteur des *Maximes* et gendre du ministre Louvois. La description de ses noces est un des tableaux que madame de Sévigné trace avec le plus de verve et d'éclat. (*Lettre* du 29 novembre 1679.)

[b] Le marquis de Ruvigni étoit un excellent officier. La révocation de l'édit de Nantes l'avoit forcé de se réfugier en Angleterre, où il fut créé comte de Galloway. Son régiment étoit composé de gentilshommes expatriés comme lui. Après la mort du maréchal de Schomberg, tué à la Boine en 1690, il le remplaça dans le commandement des réfugiés françois. Les Anglois l'employèrent constamment contre son pays; il mourut en 1720. Madame de Maintenon, dans ses lettres, parle du zèle ardent de Ruvigni

ses étendards; et ce fut à la tête de son régiment de François que le prince d'Orange chargea nos escadrons, en renversa quelques uns, et enfin fut renversé lui-même. Le lieutenant-colonel de ce régiment, qui fut pris, dit à ceux qui le prenoient, en leur montrant de loin le prince d'Orange : « Tenez, Messieurs, voilà celui qu'il vous falloit « prendre. » Je conjure M. l'abbé Renaudot, quand il aura fait son usage de tout ceci, de bien recacheter et cette lettre et mes mémoires, et de les renvoyer chez moi.

Voici encore quelques particularités. Plusieurs généraux des ennemis étoient d'avis de repasser d'abord la rivière. Le prince d'Orange ne voulut pas; l'électeur de Bavière dit qu'il falloit au contraire rompre tous les ponts, et qu'ils tenoient à ce coup les François. Le lendemain du combat M. de Luxembourg a envoyé à Tirlemont, où il étoit resté plusieurs officiers ennemis blessés, entre autres le comte de Solms, général de l'infanterie, qui s'est fait couper la jambe. M. de Luxembourg, au lieu de les faire transporter en cet état, s'est contenté de leur parole, et leur a fait offrir toutes sortes de rafraîchissements. « Quelle nation est la

pour la religion dans laquelle il étoit né: il en avoit défendu les intérêts, comme député des protestants à la cour de France.

« vôtre » ! s'écria le comte de Solms [a] en parlant au chevalier de Rozel: « vous vous battez comme « des lions, et vous traitez les vaincus comme s'ils « étoient vos meilleurs amis. » Les ennemis commencent à publier que la poudre leur manqua tout-à-coup, voulant par-là excuser leur défaite. Ils ont tiré plus de neuf mille coups de canon, et nous quelque cinq ou six mille.

Je fais mille compliments à M. l'abbé Renaudot; et j'exciterai ce matin M. de Croissy [b] à empêcher, s'il peut, le malheureux *Mercure galant* [c] de défigurer notre victoire.

Il y avoit sept lieues du camp d'où M. de Luxembourg partit jusqu'à Nerwinde. Les ennemis avoient cinquante-cinq bataillons et cent soixante escadrons.

[a] Le comte de Solms mourut des suites de l'opération. Voltaire rapporte à-peu-près le même mot, et l'attribue mal-à-propos à un comte de Salm (*Siècle de Louis XIV.*) Gab. Brotier l'insère, d'après Racine, dans le recueil des *paroles mémorables*.

[b] Secrétaire d'État au département des affaires étrangères.

[c] De Visé commença *le Mercure galant* en 1672; il le continua depuis 1690 avec Thomas Corneille. Ce journal prit ensuite le titre de *nouveau Mercure* en 1717, et celui de *Mercure de France* en 1721.

56.

RACINE *au même* [a].

(1693.)

Denys d'Halicarnasse, pour montrer que la beauté du style consiste principalement dans l'arrangement des mots, cite un endroit de l'Odyssée, où, Ulysse et Eumée étant sur le point de se mettre à table pour déjeûner, Télémaque arrive tout-à-coup dans la maison d'Eumée. Les chiens qui le sentent approcher, n'aboient point, mais remuent la queue; ce qui fait voir à Ulysse que c'est quelqu'un de connoissance qui est sur le point d'arriver. Denys d'Halicarnasse, ayant rapporté tout cet endroit, fait cette réflexion : que ce n'est point le choix des mots qui en fait l'agrément, la plupart de ceux qui y sont employés étant, dit-il, très vils et très bas, ἰδιωτικώτατά τε καὶ ταπεινοτάτων, mots qui sont tous les jours dans la bouche des moindres laboureurs et des moindres artisans, et qui ne laissent pas de charmer par la manière dont le poëte

[a] Cette lettre contient des observations relatives à la *réflexion neuvième* sur Longin, publiée en 1694, dans laquelle Despréaux traite des mots bas. (*Voyez* le IIIe vol.)

a eu soin de les arranger. En lisant cet endroit, je me suis souvenu que, dans une de vos nouvelles remarques, vous avancez que jamais on n'a dit qu'Homère ait employé un seul mot bas. C'est à vous de voir si cette remarque de Denys d'Halicarnasse n'est point contraire à la vôtre, et s'il n'est point à craindre qu'on ne vienne vous chicaner là-dessus [*a*]. Prenez la peine de lire toute la réflexion de Denys d'Halicarnasse, qui m'a paru très belle et merveilleusement exprimée; c'est dans son traité περὶ συνθέσεως ὀνομάτων [*b*], à la troisième page.

J'ai fait réflexion aussi qu'au lieu de dire que le mot d'*âne* est en grec un mot très noble, vous pourriez vous contenter de dire que c'est un mot *qui n'a rien de bas* [*c*], et qui est comme celui de cerf, de cheval, de brebis, etc.; le *très noble* me paroît un peu trop fort.

Tout ce traité de Denys d'Halicarnasse, dont je viens de vous parler, et que je relus hier tout entier avec un grand plaisir, me fit souvenir de l'extrême impertinence de M. Perrault, qui avance que

[*a*] Despréaux évita cette chicane, en disant qu'on n'avoit *jamais fait aucun reproche à Homère* sur l'emploi des termes les moins relevés, tant il met d'art à les ennoblir.

[*b*] Il s'agit du chapitre III sur les *effets de l'arrangement des mots.*

[*c*] Despréaux a fait cette correction dans les termes indiqués par Racine.

57.*

ANTOINE ARNAULD, *docteur de Sorbonne*, à CHARLES PERRAULT.

(De Bruxelles), 5 mai 1694 [a].

Vous pouvez être surpris, Monsieur, de ce que j'ai tant différé à vous faire réponse, ayant à vous remercier de votre présent, et de la manière honnête dont vous me faites souvenir de l'affection que vous m'avez toujours témoignée, vous et messieurs vos frères, depuis que j'ai le bien de vous connoître. Je n'ai pu lire votre lettre sans m'y trouver obligé; mais, pour vous parler franchement, la lecture que je fis ensuite de la préface de votre apologie des femmes me jeta dans un grand embarras, et me fit trouver cette réponse plus difficile que je ne pensois. En voici la raison.

Tout le monde sait que M. Despréaux est de mes

[a] En 1701, Despréaux ayant inséré dans ses œuvres cette lettre, qu'il regardoit comme un titre de gloire pour lui, on a cru devoir la placer ici malgré son étendue, et quoiqu'elle ne lui fût pas adressée. C'est au sujet de cette dissertation qu'il dit :

Arnauld, le grand Arnauld fit mon apologie.

Épître X, vers 122.

meilleurs amis, et qu'il m'a rendu des témoignages d'estime et d'amitié en toutes sortes de temps. Un de mes amis m'avoit envoyé sa dernière satire. Je témoignai à cet ami la satisfaction que j'en avois eue, et lui marquai en particulier que ce que j'en estimois le plus, par rapport à la morale, c'étoit la manière si ingénieuse et si vive dont il avoit représenté les mauvais effets que pouvoient produire dans les jeunes personnes les opéras et les romans. Mais comme je ne puis m'empêcher de parler à cœur ouvert à mes amis, je ne lui dissimulai pas que j'aurois souhaité qu'il n'y eût point parlé de l'auteur de Saint-Paulin [*a*]. Cela a été écrit avant que j'eusse rien su de l'apologie des femmes, que je n'ai reçue qu'un mois après. J'ai fort approuvé ce que vous y dites en faveur des pères et mères qui portent leurs enfants à embrasser l'état du mariage par des motifs honnêtes et chrétiens, et j'y ai trouvé beaucoup de douceur et d'agrément dans les vers [*b*].

[*a*] Poëme héroïque, publié par Charles Perrault en 1688.

[*b*] Arnauld s'exprimoit ainsi par politesse : la versification de l'*apologie des femmes* est d'une foiblesse extrême.

Voici le commencement de cette pièce, composée de deux cent quarante-huit vers :

Timandre avoit un fils triste, fâcheux, colère,
Des misanthropes noirs le plus atrabilaire;
Qui, mortel ennemi de tout le genre humain,
D'une maligne dent déchiroit le prochain,
Et sur le sexe même, emporté par sa bile,

Mais ayant rencontré dans la préface diverses choses que je ne pouvois approuver sans blesser ma conscience, cela me jeta dans l'inquiétude de ce que j'avois à faire. Enfin je me suis déterminé à

Exerçoit sans pitié l'âcreté de son style.
  Le père qui vouloit qu'une suite d'enfants
Pût transmettre son nom dans les siècles suivants,
Cent fois l'avoit pressé, pour en avoir lignée,
De vouloir se soumettre aux lois de l'hyménée;
Et cent fois par ce fils, de chagrins hérissé,
Se vit avec douleur vivement repoussé.
  Un jour qu'il le trouva d'une humeur moins sauvage,
Le tirant à l'écart, il lui tint ce langage :
  « Ce qui plaît, ce qui charme, et qu'on aime en tous lieux,
« Te sera-t-il toujours un objet odieux?
« Ne saurois-je espérer que ton dédain se passe,
« Et qu'enfin le beau sexe avec toi rentre en grace?
« Si tu t'en éloignois par un saint mouvement,
« Et pour ne regarder que le Ciel seulement,
« Te blâmer sur ce point seroit une injustice,
« Et je t'applaudirois d'un si grand sacrifice;
« Mais ce qui t'a jeté hors du chemin battu,
« Ce n'est que le caprice et non pas la vertu.
« . . . . . .

Réduite à ce langage insipide, la raison elle-même ne sauroit l'emporter sur des sophismes évidents, s'ils étoient sur-tout versifiés par Despréaux. L'auteur de l'*apologie des femmes* « défend, suivant ses propres expressions, ce que « la satire (*dixième*) attaque, pour donner au public la « satisfaction de voir sur cette matière et le pour et le « contre. » La réponse victorieuse d'Arnauld fait connoître les raisonnements contenus dans la *préface*. Le ressentiment de Perrault l'aveugle au point de lui faire avancer que la satire de son adversaire a des inversions plus *dures* et plus *sauvages* que celles de Chapelain.

vous marquer à vous-même quatre ou cinq points qui m'y ont fait le plus de peine, dans l'espérance que vous ne trouverez pas mauvais que j'agisse à votre égard avec cette naïve et cordiale sincérité que les chrétiens doivent pratiquer envers leurs amis.

La première chose que je n'ai pu approuver, c'est que vous ayez attribué à votre adversaire cette proposition générale : « que l'on ne peut manquer « en suivant l'exemple des anciens », et que vous ayez conclu « que parceque Horace et Juvénal ont « déclamé contre les femmes d'une manière scan- « daleuse, il avoit pensé qu'il étoit en droit de faire « la même chose. » Vous l'accusez donc d'avoir déclamé contre les femmes d'une manière scandaleuse, et en des termes qui blessent la pudeur, et de s'être cru en droit de le faire à l'exemple d'Horace et de Juvénal; mais bien loin de cela, il déclare positivement le contraire : car après avoir dit dans sa préface « qu'il n'appréhende pas que les « femmes s'offensent de sa satire », il ajoute « qu'une « chose au moins dont il est certain qu'elles le loue- « ront, c'est d'avoir trouvé moyen, dans une ma- « tière aussi délicate que celle qu'il y traitoit, de ne « pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser le « moins du monde la pudeur. » C'est ce que vous-même, Monsieur, avez rapporté de lui dans votre préface, et ce que vous prétendez avoir réfuté par

ces paroles : « Quelle erreur! Est-ce que des héros « à voix luxurieuse, des morales lubriques, des « rendez-vous chez la Cornu, et les plaisirs de l'en- « fer qu'on goûte en paradis, peuvent se présenter « à l'esprit sans y faire des images dont la pudeur « est offensée ? »

Je vous avoue, Monsieur, que j'ai été extrêmement surpris de vous voir soutenir une accusation de cette nature contre l'auteur de la satire avec si peu de fondement : car il n'est point vrai que les termes que vous rapportez soient des termes déshonnêtes, et qui blessent la pudeur; et la raison que vous en donnez ne le prouve point. S'il étoit vrai que la pudeur fût offensée de tous les termes qui peuvent présenter à notre esprit certaines choses dans la matière de la pureté, vous l'auriez bien offensée vous-même, quand vous avez dit « que « les anciens poëtes enseignoient divers moyens « pour se passer du mariage, qui sont des crimes « parmi les chrétiens, et des crimes abominables. » Car y a-t-il rien de plus horrible et de plus infame que ce que ces mots de *crimes abominables* présentent à l'esprit? Ce n'est donc point par-là qu'on doit juger si un mot est déshonnête ou non.

On peut voir sur cela une lettre de Cicéron à Papirius Pætus [a], qui commence par ces mots :

[a] Liv. IX, épître XXII.

amo verecundiam, tu potiùs libertatem loquendi; car c'est ainsi qu'il faut lire, et non pas *amo verecundiam, vel potiùs libertatem loquendi,* qui est une faute visible qui se trouve presque dans toutes les éditions de Cicéron. Il y traite fort au long cette question, sur laquelle les philosophes étoient partagés : s'il y a des paroles qu'on doive regarder comme malhonnêtes, et dont la modestie ne permette pas que l'on se serve. Il dit que les stoïciens nioient qu'il y en eût; il rapporte leurs raisons. Ils disoient que l'obscénité, pour parler ainsi, ne pouvoit être que dans les mots ou dans les choses ; qu'elle n'étoit point dans les mots, puisque plusieurs mots étant équivoques, et ayant diverses significations, ils ne passoient point pour déshonnêtes selon une de leurs significations, dont il apporte plusieurs exemples; qu'elle n'étoit point aussi dans les choses, parceque la même chose pouvant être signifiée par plusieurs façons de parler, il y en avoit quelques unes dont les personnes les plus modestes ne faisoient point de difficulté de se servir : comme, dit-il, personne ne se blessoit d'entendre dire *virginem me quondam invitam is per vim violat,* au lieu que si on se fût servi d'un autre mot que Cicéron laisse sous-entendre, et qu'il n'a eu garde d'écrire, *nemo,* dit-il, *tulisset,* personne ne l'auroit pu souffrir.

Il est donc constant, selon tous les philosophes

et les stoïciens mêmes, que les hommes sont convenus que la même chose étant exprimée par de certains mots, elle ne blesseroit pas la pudeur, et qu'étant exprimée par d'autres, elle la blesseroit. Car les stoïciens mêmes demeuroient d'accord de cette sorte de convention; mais la croyant déraisonnable, ils soutenoient qu'on n'étoit point obligé de la suivre. Ce qui leur faisoit dire : *nihil esse obscœnum nec in verbo nec in re*, et que le sage appeloit chaque chose par son nom.

Mais comme cette opinion des stoïciens est insoutenable, et qu'elle est contraire à saint Paul, qui met entre les vices *turpiloquium*, les mots sales, il faut nécessairement reconnoître que la même chose peut être exprimée par de certains termes qui seroient fort déshonnêtes; mais qu'elle peut aussi être exprimée par de certains termes qui ne le sont point du tout, au jugement de toutes les personnes raisonnables. Que si on veut en savoir la raison, que Cicéron n'a point donnée, on peut voir ce qui en a été écrit dans l'*Art de penser*, première partie, chap. 13.

Mais sans nous arrêter à cette raison, il est certain que dans toutes les langues policées, car je ne sais pas s'il en est de même des langues sauvages, il y a de certains termes que l'usage a voulu qui fussent regardés comme déshonnêtes, et dont on ne pourroit se servir sans blesser la pudeur; et qu'il y

en a d'autres qui, signifiant la même chose ou les mêmes actions, mais d'une manière moins grossière, et, pour ainsi dire, plus voilée, n'étoient point censés déshonnêtes. Et il falloit bien que cela fût ainsi : car si certaines choses qui font rougir, quand on les exprime trop grossièrement, ne pouvoient être signifiées par d'autres termes dont la pudeur n'est point offensée, il y a de certains vices dont on n'auroit point pu parler, quelque nécessité qu'on en eût, pour en donner de l'horreur, et pour les faire éviter.

Cela étant donc certain, comment n'avez-vous point vu que les termes que vous avez repris ne passeront jamais pour déshonnêtes? Les premiers sont *les voix luxurieuses* et *la morale lubrique* de l'opéra. Ce que l'on peut dire de ces mots *luxurieux* et *lubrique*, est qu'ils sont un peu vieux : ce qui n'empêche pas qu'ils ne puissent trouver place dans une satire ; mais il est inoui qu'ils aient jamais été pris pour des mots déshonnêtes et qui blessent la pudeur. Si cela étoit, auroit-on laissé le mot de *luxurieux* dans les commandements de Dieu que l'on apprend aux enfants? *Les rendez-vous chez la Cornu* sont assurément de vilaines choses pour les personnes qui les donnent. C'est aussi dans cette vue que l'auteur de la satire en a parlé, pour les faire détester. Mais quelle raison auroit-on de vouloir que cette expression soit malhonnête? Est-

ce qu'il auroit mieux valu nommer le métier de la Cornu par son propre nom? C'est au contraire ce qu'on n'auroit pu faire sans blesser un peu la pudeur. Il en est de même *des plaisirs de l'enfer goûtés en paradis;* et je ne vois pas que ce que vous en dites soit bien fondé. *C'est*, dites-vous, *une expression fort obscure.* Un peu d'obscurité ne sied pas mal dans ces matières; mais il n'y en a point ici que les gens d'esprit ne développent sans peine. Il ne faut que lire ce qui précède dans la satire, qui est la fin de la fausse dévote [*a*] :

Voilà le digne fruit des soins de son docteur [*b*].
Encore est-ce beaucoup si ce guide imposteur,
Par les chemins fleuris d'un charmant quiétisme
Tout-à-coup l'amenant au vrai molinosisme,
Il ne lui fait bientôt, aidé de Lucifer,
Goûter en paradis les plaisirs de l'enfer.

N'est-il pas louable d'avoir cherché les plus noires couleurs qu'il a pu, pour donner de l'horreur d'un si détestable abus, dont on a vu depuis peu de si terribles exemples? On voit assez que ce qu'il a entendu par ce que nous venons de rapporter, est le crime d'un directeur hypocrite qui, aidé du

[*a*] Il a voulu dire : « la fin du portrait de la fausse dé« vote » (*Brossette*). Bien plus occupé des idées que du style, Arnauld se permet volontiers des négligences.

[*b*] Vers 619.

démon, fait goûter des plaisirs criminels, dignes de l'enfer, à une malheureuse qu'il auroit feint de conduire en paradis. *Mais,* dites-vous, *on ne peut creuser cette pensée que l'imagination ne se salisse effroyablement.* Si creuser une pensée de cette nature, c'est s'en former dans l'imagination une image sale, quoiqu'on n'en eût donné aucun sujet, tant pis pour ceux qui, comme vous dites, creuseroient celle-ci. Car ces sortes de pensées revêtues de termes honnêtes, comme elles le sont dans la satire, ne présentent rien proprement à l'imagination, mais seulement à l'esprit, afin d'inspirer de l'aversion pour la chose dont on parle; ce qui, bien loin de porter au vice, est un puissant moyen d'en détourner [*a*]. Il n'est donc pas vrai qu'on ne puisse lire cet endroit de la satire, sans que l'imagination en soit salie : à moins qu'on ne l'ait fort gâtée par une habitude vicieuse d'imaginer ce que l'on doit

[*a*] « Nous croyons, dit d'Alembert, qu'avec de tels principes on justifieroit des ouvrages très licencieux; et nous « soupçonnons qu'Arnauld auroit été moins complaisant, « si les vers qu'on vient de lire eussent été d'un jésuite. » (*Note* 36 *sur l'éloge de Despréaux.*) Cette conséquence est si peu naturelle, qu'on ne la croiroit pas présentée sérieusement. Nulle parité, dans le but qu'ils atteignent, entre les ouvrages licencieux et les vers de Despréaux : les uns donnent au vice un attrait contagieux, les autres en font un objet de honte et d'horreur.

seulement connoître pour le fuir, selon cette belle parole de Tertullien, si ma mémoire ne me trompe: *spiritualia nequitiæ non amicâ conscientiâ, sed inimicâ scientiâ novimus.*

Cela me fait souvenir de la scrupuleuse pudeur du P. Bouhours, qui s'est avisé de condamner tous les traducteurs du nouveau Testament, pour avoir traduit *Abraham genuit Isaac, Abraham engendra Isaac;* parce, dit-il, que ce mot *engendra* salit l'imagination. Comme si le mot latin *genuit* donnoit une autre idée que le mot *engendrer* en français. Les personnes sages et modestes ne font point de ces sortes de réflexions, qui banniroient de notre langue une infinité de mots, comme celui de *concevoir*, d'*user du mariage*, de *consommer le mariage* et plusieurs autres. Et ce seroit aussi en vain que les Hébreux loueroient la chasteté de la langue sainte dans ces façons de parler : *Adam connut sa femme, et elle enfanta Caïn.* Car ne peut-on pas dire qu'on ne peut creuser ce mot *connoître sa femme*, que l'imagination n'en soit salie? Saint Paul a-t-il eu cette crainte, quand il a parlé en ces termes, dans la première épître aux Corinthiens, ch. VI : « Ne savez-vous pas », dit-il, « que vos corps sont « les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc « à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire « les membres d'une prostituée? A Dieu ne plaise. « Ne savez-vous pas que celui qui se joint à une

« prostituée devient un même corps avec elle? Car « ceux qui étoient deux ne seront plus qu'une même « chair », dit l'Écriture; « mais celui qui demeure « attaché au Seigneur est un même esprit avec lui. « Fuyez la fornication. » Qui peut douter que ces paroles ne présentent à l'esprit des choses qui feroient rougir, si elles étoient exprimées en certains termes que l'honnêteté ne souffre point? Mais outre que les termes dont l'apôtre se sert sont d'une nature à ne point blesser la pudeur, l'idée qu'on en peut prendre est accompagnée d'une idée d'exécration, qui non seulement empêche que la pudeur n'en soit offensée, mais qui fait de plus que les chrétiens conçoivent une grande horreur du vice dont cet apôtre a voulu détourner les fidèles. Mais veut-on savoir ce qui peut être un sujet de scandale aux foibles? C'est quand un faux délicat leur fait appréhender une saleté d'imagination, où personne avant lui n'en avoit trouvé; car il est cause par-là qu'ils pensent à quoi ils n'auroient point pensé, si on les avoit laissés dans leur simplicité. Vous voyez donc, Monsieur, que vous n'avez pas eu sujet de reprocher à votre adversaire qu'il avoit eu tort de se vanter *qu'il ne lui étoit pas échappé un seul mot qui pût blesser le moins du monde la pudeur.*

La seconde chose qui m'a fait beaucoup de peine, Monsieur, c'est que vous blâmiez dans votre préface les endroits de la satire qui m'avoient paru

les plus beaux, les plus édifiants et les plus capables de contribuer aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique. J'en rapporterai deux ou trois exemples. J'ai été charmé, je vous l'avoue, de ces vers de la page sixième :

L'épouse que tu prends, sans tache en sa conduite, [a]
Aux vertus, m'a-t-on dit, dans Port-Royal instruite,
Aux lois de son devoir règle tous ses desirs;
Mais qui peut t'assurer qu'invincible aux plaisirs,
Chez toi, dans une vie ouverte à la licence,
Elle conservera sa première innocence?
Par toi-même bientôt conduite à l'opéra,
De quel air penses-tu que ta sainte verra
D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse,
Ces danses, ces héros à voix luxurieuse;
Entendra ces discours sur l'amour seul roulants,
Ces doucereux Renaulds, ces insensés Rolands;
Saura d'eux qu'à l'amour, comme au seul Dieu suprême,
On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même;
Qu'on ne sauroit trop tôt se laisser enflammer;
Qu'on n'a reçu du Ciel un cœur que pour aimer;
Et tous ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique?
Mais de quels mouvements dans son cœur excités,
Sentira-t-elle alors tous ses sens agités?

On trouvera quelque chose de semblable dans un livre imprimé il y a dix ans : car on y fait voir, par l'autorité des païens mêmes, combien c'est une

[a] Vers 125.

chose pernicieuse de faire un dieu de l'amour, et d'inspirer aux jeunes personnes qu'il n'y a rien de plus doux que d'aimer. Permettez-moi, Monsieur, de rapporter ici ce qui est dit dans ce livre qui est assez rare : « Peut-on avoir un peu de zéle pour le « salut des ames, qu'on ne déplore le mal que font, « dans l'esprit d'une infinité de personnes, les ro- « mans, les comédies et les opéras? Ce n'est pas qu'on « n'ait soin présentement de n'y rien mettre qui soit « grossièrement déshonnête; mais c'est qu'on s'y « étudie à faire paroître l'amour comme la chose « du monde la plus charmante et la plus douce. Il « n'en faut pas davantage pour donner une grande « pente à cette malheureuse passion. Ce qui fait « souvent de si grandes plaies, qu'il faut une grace « bien extraordinaire pour en guérir. Les païens « mêmes ont reconnu combien cela pouvoit cau- « ser de désordres dans les mœurs. Car Cicéron « ayant rapporté les vers d'une comédie, où il est dit « que l'amour est le plus grand des dieux (ce qui « ne se dit que trop dans celles de ce temps-ci), il « s'écrie avec raison : « O la belle réformatrice des « mœurs que la poésie, qui nous fait une divinité « de l'amour, qui est une source de tant de folies « et de déréglements honteux! Mais il n'est pas « étonnant de lire de telles choses dans une comé- « die, puisque nous n'en aurions aucune si nous « n'approuvions ces désordres : *de comœdiâ loquor,*

« *quæ, si hæc flagitia non approbaremus, nulla esset* « *omninò* [a]. »

Mais ce qu'il y a de particulier dans l'auteur de la satire, et en quoi il est le plus louable, c'est d'avoir représenté avec tant d'esprit et de force le ravage que peuvent faire dans les bonnes mœurs les vers de l'opéra, qui roulent tous sur l'amour, chantés sur des airs qu'il a eu grande raison d'appeler *luxurieux*, puisqu'on ne sauroit s'en imaginer de plus propres à enflammer les passions, et à faire entrer dans les cœurs *la morale lubrique* des vers; et, ce qu'il y a de pis, c'est que le poison de ces chansons lascives ne se termine pas au lieu où se jouent ces pièces, mais se répand par toute la France, où une infinité de gens s'appliquent à les apprendre par cœur, et se font un plaisir de les chanter par-tout où ils se trouvent.

Cependant, Monsieur, bien loin de reconnoître le service que l'auteur de la satire a rendu par-là au public, vous voudriez faire croire que c'est pour donner un coup de dent à M. Quinault, auteur de ces vers de l'opéra, qu'il en a parlé si mal; et c'est dans cet endroit-là même que vous avez cru avoir trouvé des mots déshonnêtes dont la pudeur est offensée.

Ce qui m'a aussi beaucoup plu dans la satire,

[a] Tusculanes, liv. IV, paragraphe XXXII.

c'est ce qu'il dit contre les mauvais effets de la lecture des romans. Trouvez bon, Monsieur, que je le rapporte encore ici :

Supposons toutefois qu'encor fidèle et pure, [a]
Sa vertu de ce choc revienne sans blessure,
Bientôt dans ce grand monde, où tu vas l'entraîner,
Au milieu des écueils qui vont l'environner,
Crois-tu que, toujours ferme aux bords du précipice,
Elle pourra marcher sans que le pied lui glisse;
Que, toujours insensible aux discours enchanteurs
D'un idolâtre amas de jeunes séducteurs,
Sa sagesse jamais ne deviendra folie?
D'abord tu la verras, ainsi que dans Clélie,
Recevant ses amants sous le doux nom d'amis,
S'en tenir avec eux aux petits soins permis,
Puis bientôt en grande eau sur le fleuve de Tendre,
Naviger à souhait, tout dire et tout entendre.
Et ne présume pas que Vénus ou Satan
Souffre qu'elle en demeure aux termes du roman.
Dans le crime il suffit qu'une fois on débute,
Une chute toujours attire une autre chute :
L'honneur est comme une île escarpée et sans bords,
On n'y peut plus rentrer dès qu'on en est dehors.

Peut-on mieux représenter le mal que sont capables de faire les romans les plus estimés, et par quels degrés insensibles ils peuvent mener les jeunes gens qui s'en laissent empoisonner, bien loin au-delà des termes du roman, et jusqu'aux derniers

[a] Vers 149.

désordres ? Mais parcequ'on y a nommé la Clélie, il n'y a presque rien dont vous fassiez un plus grand crime à l'auteur de la satire. « Combien, dites-vous, a-t-on été indigné de voir continuer son « acharnement sur la Clélie? L'estime qu'on a tou- « jours faite de cet ouvrage, et l'extrême vénération « qu'on a toujours eue pour l'illustre personne [a] « qui l'a composé, ont fait soulever tout le monde « contre une attaque si souvent et si inutilement « répétée. Il paroît bien que le vrai mérite est bien « plutôt une raison pour avoir place dans ses sa- « tires, qu'une raison d'en être exempt. »

Il ne s'agit point, Monsieur, du mérite de la personne qui a composé la Clélie, ni de l'estime qu'on a faite de cet ouvrage. Il en a pu mériter pour l'esprit, pour la politesse, pour l'agrément des inventions, pour les caractères bien suivis, et pour les autres choses qui rendent agréable à tant de personnes la lecture des romans. Que ce soit, si vous voulez, le plus beau de tous les romans; mais enfin c'est un roman : c'est tout dire. Le caractère de ces pièces est de rouler sur l'amour, et d'en donner des leçons d'une manière ingénieuse, et qui soit d'autant mieux reçue, qu'on en écarte *le* [b] plus en

[a] Madeleine de Scudéri.

[b] Saint-Marc regarde comme une faute, dans l'édition de 1701, la suppression du monosyllabe *le*. Despréaux avoit eu raison de le retrancher; tous les éditeurs l'ont rétabli.

apparence tout ce qui pourroit paroître de trop grossièrement contraire à la pureté. C'est par-là qu'on va insensiblement jusqu'au bord du précipice, s'imaginant qu'on n'y tombera pas, quoiqu'on y soit déja à demi tombé par le plaisir qu'on a pris à se remplir l'esprit et le cœur de la doucereuse morale qui s'enseigne au pays de Tendre. Vous pouvez dire, tant qu'il vous plaira, que cet ouvrage est en vénération à tout le monde; mais voici deux faits dont je suis très bien informé. Le premier est que feue [a] madame la princesse de Conti et madame de Longueville, ayant su que M. Despréaux avoit fait une pièce en prose [b] contre les romans, où la Clélie n'étoit pas épargnée, comme ces princesses connoissoient mieux que personne combien ces lectures sont dangereuses, elles lui firent dire qu'elles seroient bien aises de la voir. Il la leur récita ; et elles en furent tellement satisfaites, qu'elles témoignèrent souhaiter beaucoup qu'elle fût imprimée; mais il s'en excusa pour ne pas s'attirer sur les bras de nouveaux ennemis.

[a] Saint-Marc prétend que, dans l'édition de 1713 et dans toutes celles qui l'ont suivie, c'est une faute d'avoir mis *feue* madame; il ajoute que le mot *feu*, qui vient du latin *fuit*, est indéclinable. Suivant Bouhours la question est indécise; mais aujourd'hui ce mot prend un genre, lorsqu'il ne précède pas immédiatement l'article ou le pronom possessif.

[b] *Les héros de roman*, dialogue inséré dans le 3e vol.

L'autre fait est qu'un abbé de grand mérite, et qui n'avoit pas moins de piété que de lumières, se résolut de lire la Clélie, pour en juger avec connoissance de cause; et le jugement qu'il en porta fut le même que celui de ces deux princesses. Plus on estime l'illustre personne à qui on attribue cet ouvrage, plus on est porté à croire qu'elle n'est pas à cette heure d'un autre sentiment que ces princesses, et qu'elle a un vrai repentir de ce qu'elle a fait autrefois, lorsqu'elle étoit moins éclairée. Tous les amis de M. de Gomberville, qui avoit aussi beaucoup de mérite, et qui a été un des premiers académiciens, savent que c'a été sa disposition à l'égard de son Polexandre; et qu'il eût voulu, si cela eût été possible, l'avoir effacé de ses larmes [*a*]. Supposé que Dieu ait fait la même grace à la personne que l'on dit auteur de la Clélie, c'est lui faire peu d'honneur que de la représenter comme tellement attachée à ce qu'elle a écrit autrefois, qu'elle ne puisse souffrir qu'on y reprenne ce que les régles de la piété chrétienne y font trouver de répréhensible.

Enfin, Monsieur, j'ai fort estimé, je vous l'avoue, ce qui est dit dans la satire contre un misérable directeur, qui feroit passer sa dévote du quié-

[*a*] Suivant une lettre de M. Dodart au docteur Arnauld, du 6 août 1694, Gomberville paroîtroit ne s'être pas aussi fort repenti d'avoir composé des romans.

tisme au vrai molinosisme ; et nous avons déja vu que c'est un des endroits où vous avez trouvé le plus à redire. Je vous supplie, Monsieur, de faire sur cela de sérieuses réflexions.

Vous dites à l'entrée de votre préface que, « dans « cette dispute entre vous et M. Despréaux, il s'agit « non seulement de la défense de la vérité, mais en- « core des bonnes mœurs et de l'honnêteté publi- « que. » Permettez-moi, Monsieur, de vous demander si vous n'avez point sujet de craindre que ceux qui compareront ces trois endroits de la satire avec ceux que vous y opposez, ne soient portés à juger que c'est plutôt de son côté que du vôtre qu'est la défense des bonnes mœurs et de l'honnêteté publique. Car ils voient du côté de la satire, 1° une très juste et très chrétienne condamnation des vers de l'opéra, soutenus par les airs efféminés de Lulli ; 2° les pernicieux effets des romans, représentés avec une force capable de porter les pères et les mères qui ont quelque crainte de Dieu à ne les pas laisser entre les mains de leurs enfants ; 3° le paradis, le démon et l'enfer mis en œuvre pour faire avoir plus d'horreur d'une abominable profanation des choses saintes. Voilà, diront-ils, comme la satire de M. Despréaux est contraire aux bonnes mœurs et à l'honnêteté publique.

Ils verront d'autre part dans votre préface, 1° ces mêmes vers de l'opéra, jugés si bons ou au moins

si innocents, qu'il y a selon vous, Monsieur, sujet de croire qu'ils n'ont été blâmés par M. Despréaux, que pour donner un coup de dent à M. Quinault, qui en est l'auteur; 2° un si grand zèle pour la défense de la Clélie, qu'il n'y a guère de chose que vous blâmiez plus fortement dans l'auteur de la satire, que de n'avoir pas eu pour cet ouvrage assez de respect et de vénération; 3° un injuste reproche que vous lui faites d'avoir offensé la pudeur, pour avoir eu soin de bien faire sentir l'énormité du crime d'un faux directeur. En vérité, Monsieur, je ne sais si vous avez lieu de croire que ce qu'on jugeroit sur cela vous pût être favorable.

Ce que vous dites de plus fort contre M. Despréaux paroît appuyé sur un fondement bien foible. Vous prétendez que sa satire est contraire aux bonnes mœurs; et vous n'en donnez pour preuve que ces deux endroits. Le premier est ce qu'il dit en badinant avec son ami :

Quelle joie. . . . . [a]
. . . . . .
De voir autour de soi croître dans sa maison
De petits citoyens dont on croit être père!

l'autre est dans la page suivante, où il ne fait encore que rire :

[a] Vers 9.

On peut trouver encor quelques femmes fidèles,[a]
Sans doute, et dans Paris, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.

Vous dites sur le premier, « qu'il fait entendre « par-là qu'un homme n'est guère fin ni guère « instruit des choses du monde, quand il croit que « ses enfants sont ses enfants », et vous dites sur le second, « qu'il fait aussi entendre que, selon son « calcul et le raisonnement qui en résulte, nous « sommes presque tous des enfants illégitimes. »

Plus une accusation est atroce, plus on doit éviter de s'y engager, à moins qu'on n'ait de bonnes preuves. Or, c'en est une assurément fort atroce d'imputer à l'auteur de la satire d'avoir fait entendre « qu'un homme n'est guère fin quand il croit « que les enfants de sa femme sont ses enfants, et « qu'il n'y a que trois femmes de bien dans une « ville où il y en a plus de deux cent mille. » Cependant, Monsieur, vous ne donnez pour preuve de ces étranges accusations que les deux endroits que j'ai rapportés. Mais il vous étoit aisé de remarquer que l'auteur de la satire a clairement fait entendre qu'il n'a parlé qu'en riant dans ces endroits, et sur-tout dans le dernier; car il n'entre dans le sérieux qu'à l'endroit où il fait parler Alcippe en

[a] Vers 42.

faveur du mariage, qui commence par ces vers :

Jeune autrefois par vous dans le monde conduit, [a]
J'ai trop bien profité, pour n'être pas instruit
A quels discours malins le mariage expose.

. . . . . .

et finit par ceux-ci qui contiennent une vérité que les païens n'ont point connue, et que saint Paul nous a enseignée, *qui se non continet, nubat; melius est nubere, quàm uri :*

L'hyménée est un joug; et c'est ce qui m'en plaît. [b]
L'homme en ses passions toujours errant sans guide,
A besoin qu'on lui mette et le mors et la bride;
Son pouvoir malheureux ne sert qu'à le gêner;
Et pour le rendre libre, il le faut enchaîner.

Que répond le poëte à cela? Le contredit-il? Le réfute-t-il? Il l'approuve au contraire en ces termes :

Ha, bon! voilà parler en docte janséniste, [c]
Alcippe, et sur ce point si savamment touché,
Desmâres, dans Saint-Roch, n'auroit pas mieux prêché.

et c'est ensuite qu'il témoigne qu'il va parler sérieusement et sans raillerie :

Mais, c'est trop t'insulter; quittons la raillerie; [d]
Parlons sans hyperbole et sans plaisanterie.

Peut-on plus expressément marquer que ce qu'il avoit dit auparavant, de ces trois femmes fidèles

[a] Vers 59.
[b] Vers 112.
[c] Vers 118.
[d] Vers 121.

dans Paris, n'étoit que pour rire? Des hyperboles si outrées ne se disent qu'en badinant. Et vous-même, Monsieur, voudriez-vous qu'on vous crût quand vous dites « que pour deux ou trois femmes « dont le crime est avéré, on ne doit pas les con- « damner toutes? »

De bonne foi, croyez-vous qu'il n'y en ait guère davantage dans Paris qui soient diffamées par leur mauvaise vie? Mais une preuve évidente que l'auteur de la satire n'a pas cru qu'il y eût si peu de femmes fidèles, c'est que dans une vingtaine de portraits qu'il en fait, il n'y a que les deux premiers qui aient pour leur caractère l'infidélité; si ce n'est que dans celui de la fausse dévote il dit seulement que son directeur pourroit l'y précipiter.

Pour ce qui est de ces termes :

. . . . . dont on croit être père,

il n'est pas vrai qu'ils fassent entendre « qu'un « mari n'est guère fin ni guère instruit des choses « du monde, quand il croit que ses enfants sont ses « enfants » : car outre que l'auteur parle là en badinant, ils ne disent au fond que ce qui est marqué par cette règle de droit : *pater est quem nuptiæ demonstrant;* c'est-à-dire que le mari doit être regardé comme le père des enfants nés dans son mariage, quoique cela ne soit pas toujours vrai. Mais cela fait-il qu'un mari doive croire, à moins que

de passer pour peu fin, et pour peu instruit des choses du monde, qu'il n'est pas le père des enfants de sa femme? C'est tout le contraire; car à moins qu'il n'en eût des preuves certaines, il ne pourroit croire qu'il ne l'est pas, sans faire un jugement téméraire très criminel contre son épouse.

Cependant, Monsieur, comme c'est de ces deux endroits que vous avez pris sujet de faire passer la satire de M. Despréaux pour une déclamation contre le mariage, et qui blessoit l'honnêteté et les bonnes mœurs, jugez si vous l'avez pu faire sans blesser vous-même la justice et la charité.

Je trouve dans votre préface deux endroits très propres à justifier la satire, quoique ce soit en la blâmant. L'un est ce que vous dites en la page 5, « que tout homme qui compose une satire doit « avoir pour but d'inspirer une bonne morale, et « qu'on ne peut, sans faire tort à M. Despréaux, « présumer qu'il n'a pas eu ce dessein. « L'autre est la réponse que vous faites à ce qu'il avoit dit à la fin de la préface de sa satire, « que les femmes ne « seront pas plus choquées des prédications qu'il « leur fait dans cette satire contre leurs défauts, que « des satires que les prédicateurs font tous les jours « en chaire contre ces mêmes défauts. »

Vous avouez qu'on peut comparer les satires avec les prédications, et qu'il est de la nature de toutes les deux de combattre les vices; mais que ce

ne doit être qu'en général, sans nommer les personnes. Or, M. Despréaux n'a point nommé les personnes en qui les vices qu'il décrit se rencontroient; et on ne peut nier que les vices qu'il a combattus ne soient de véritables vices. On le peut donc louer avec raison d'avoir travaillé à inspirer une bonne morale, puisque c'en est une partie de donner de l'horreur des vices, et d'en faire voir le ridicule. Ce qui souvent est plus capable que les discours sérieux d'en détourner plusieurs personnes, selon cette parole d'un ancien :

. . . . . Ridiculum acri
Fortiùs ac meliùs magnas plerùmque secat res. [a]

et ce seroit en vain qu'on objecteroit qu'il ne s'est point contenté, dans son quatrième portrait, de combattre l'avarice en général, l'ayant appliquée à deux personnes connues : car ne les ayant point nommées, il n'a rien appris au public qu'il ne sût déja. Or, comme ce seroit porter trop loin cette prétendue régle de ne point nommer les personnes, que de vouloir qu'il fût interdit aux prédicateurs de se servir quelquefois d'histoires connues de tout le monde, pour porter plus efficacement leurs auditeurs à fuir de certains vices; ce seroit aussi en abuser que d'étendre cette interdiction jusqu'aux auteurs de satires.

[a] Hor., liv. I, sat. X, vers 14.

Ce n'est point aussi comme vous le prenez. Vous prétendez que M. Despréaux a encore nommé les personnes dans cette dernière satire, et d'une manière qui a déplu aux plus enclins à la médisance; et toute la preuve que vous en donnez est qu'il a fait revenir sur les rangs Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et plusieurs autres: « ce qui est, dites-« vous, la chose du monde la plus ennuyeuse et « la plus dégoûtante. » Pardonnez-moi, si je vous dis que vous ne prouvez point du tout par-là ce que vous aviez à prouver. Car il s'agissoit de savoir si M. Despréaux n'avoit pas contribué à inspirer une bonne morale, en blâmant dans sa satire les mêmes défauts que les prédicateurs blâment dans leurs sermons. Vous aviez répondu que pour inspirer une bonne morale, soit par les satires, soit par les sermons, on doit combattre les vices en général, sans nommer les personnes. Il falloit donc montrer que l'auteur de la satire avoit nommé les femmes dont il combattoit les défauts. Or, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras ne sont pas des noms de femmes, mais de poëtes. Ils ne sont donc pas propres à montrer que M. Despréaux, combattant différents vices de femmes, ce que vous avouez lui avoir été permis, se soit rendu coupable de médisance, en nommant des femmes particulières à qui il les auroit attribués.

Voilà donc M. Despréaux justifié selon vous-

même sur le sujet des femmes, qui est le capital de sa satire. Je veux bien cependant examiner avec vous s'il est coupable de médisance à l'égard des poëtes.

C'est ce que je vous avoue ne pouvoir comprendre. Car tout le monde a cru jusqu'ici qu'un auteur pouvoit écrire contre un auteur, remarquant les défauts qu'il croyoit avoir trouvés dans ses ouvrages, sans passer pour médisant, pourvu qu'il agisse de bonne foi, sans lui imposer et sans le chicaner, lors sur-tout qu'il ne reprend que de véritables défauts.

Quand, par exemple, le P. Goulu, général des Feuillants, publia il y a plus de soixante ans deux volumes contre les lettres de M. de Balzac, qui faisoient grand bruit dans le monde, le public s'en divertit. Les uns prenoient parti pour Balzac, les autres pour le Feuillant; mais personne ne s'avisa de l'accuser de médisance; et on ne fit point non plus de reproche à Javersac, qui avoit écrit contre l'un et contre l'autre. Les guerres entre les auteurs passent pour innocentes, quand elles ne s'attachent qu'à la critique de ce qui regarde la littérature, la grammaire, la poésie, l'éloquence; et que l'on n'y mêle point de calomnies et d'injures personnelles. Or, que fait autre chose M. Despréaux à l'égard de tous les poëtes qu'il a nommés dans ses satires, Chapelain, Cotin, Pradon, Coras et autres, sinon

d'en dire son jugement, et d'avertir le public que ce ne sont pas des modèles à imiter? Ce qui peut être de quelque utilité pour faire éviter leurs défauts, et peut contribuer même à la gloire de la nation, à qui les ouvrages d'esprit font honneur, quand ils sont bien faits; comme au contraire, c'a été un déshonneur à la France d'avoir fait tant d'estime des pitoyables poésies de Ronsard.

Celui dont M. Despréaux a le plus parlé, c'est M. Chapelain; mais qu'en a-t-il dit? Il en rend lui-même compte au public dans sa neuvième satire:

« Il a tort, dira l'un; pourquoi faut-il qu'il nomme? [a]
« Attaquer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!
« Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers.
« Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers.
« Il se tue à rimer; que n'écrit-il en prose? »
Voilà ce que l'on dit; et que dis-je autre chose?
En blâmant ses écrits, ai-je d'un style affreux
Distillé sur sa vie un venin dangereux?
Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète,
Sait de l'homme d'honneur distinguer le poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur et sa civilité;
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincère;
On le veut, j'y souscris, et suis prêt de me taire.
Mais que pour un modèle on montre ses écrits;
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits:
Comme roi des auteurs qu'on l'élève à l'empire,
Ma bile alors s'échauffe, et je brûle d'écrire.

[a] Vers 203.

Cependant, Monsieur, vous ne pouvez pas douter que ce ne soit être médisant, que de taxer de médisance celui qui n'en seroit pas coupable. Or, si on prétendoit que M. Despréaux s'en fût rendu coupable, en disant que M. Chapelain, quoique d'ailleurs honnête, civil et officieux, n'étoit pas un fort bon poëte, il lui seroit bien aisé de confondre ceux qui lui feroient ce reproche; il n'auroit qu'à leur faire lire ces vers de ce grand poëte sur la belle Agnès :

On voit hors des deux bouts de ses deux courtes manches
Sortir à découvert deux mains longues et blanches,
Dont les doigts inégaux, mais tout ronds et menus,
Imitent l'embonpoint des bras ronds et charnus.

Enfin, Monsieur, je ne comprends pas comment vous n'avez point appréhendé qu'on ne vous appliquât ce que vous dites de M. Despréaux dans vos vers[a] : « qu'il croit avoir droit de maltraiter dans « ses satires ce qu'il lui plaît, et que la raison a beau « lui crier sans cesse que l'équité naturelle nous « défend de faire à autrui ce que nous ne voudrions « pas qui nous soit fait à nous-mêmes. Cette voix « ne l'émeut point. » Car si vous le trouvez blâmable d'avoir fait passer la Pucelle et le Jonas pour de méchants poëmes, pourquoi ne le seriez-vous pas d'avoir parlé avec tant de mépris de son ode

[a] Arnauld a voulu dire : « dans votre préface. »

pindarique, qui paroît avoir été si estimée, que trois des meilleurs poëtes [a] latins de ce temps ont bien voulu prendre la peine d'en faire chacun une ode latine. Je ne vous en dis pas davantage. Vous ne voudriez pas sans doute, contre la défense que Dieu en fait, avoir deux poids et deux mesures.

Je vous supplie, Monsieur, de ne pas trouver mauvais qu'un homme de mon âge vous donne ce dernier avis en vrai ami.

On doit avoir du respect pour le jugement du public; et quand il s'est déclaré hautement pour un auteur ou pour un ouvrage, on ne peut guère le combattre de front et le contredire ouvertement, qu'on ne s'expose à en être maltraité. Les vains efforts du cardinal de Richelieu contre le Cid en sont un grand exemple; et on ne peut rien voir de plus heureusement exprimé que ce qu'en dit votre adversaire :

En vain contre le Cid un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue;
L'académie en corps a beau le censurer,
Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Jugez par-là, Monsieur, de ce que vous devez espérer du mépris que vous tâchez d'inspirer pour les ouvrages de M. Despréaux dans votre préface. Vous n'ignorez pas combien ce qu'il a mis au jour a été

[a] Rollin, Lenglet et Saint-Remi.

bien reçu dans le monde, à la cour, à Paris, dans les provinces, et même dans tous les pays étrangers où l'on entend le françois. Il n'est pas moins certain que tous les bons connoisseurs trouvent le même esprit, le même art et les mêmes agréments dans ses autres piéces que dans ses satires. Je ne sais donc, Monsieur, comment vous vous êtes pu promettre qu'on ne seroit point choqué de vous en voir parler d'une manière si opposée au jugement du public. Avez-vous cru que, supposant sans raison que tout ce que l'on dit librement des défauts de quelque poëte doit être pris pour médisance, on applaudiroit à ce que vous dites: « que ce ne « sont que ces médisances qui ont fait rechercher « ses ouvrages avec tant d'empressement; qu'il va « toujours terre à terre, comme un corbeau qui va « de charogne en charogne; que tant qu'il ne fera « que des satires comme celles qu'il nous a don- « nées, Horace et Juvénal viendront toujours re- « vendiquer plus de la moitié des bonnes choses « qu'il y aura mises; que Chapelain, Quinault, « Cassagne et les autres qu'il y aura nommés, pré- « tendront aussi qu'une partie de l'agrément qu'on « y trouve viendra de la célébrité de leurs noms, « qu'on se plaît d'y voir tournés en ridicule; que la « malignité du cœur humain, qui aime tant la mé- « disance et la calomnie, parcequ'elles élèvent se- « crètement celui qui lit au-dessus de ceux qu'elles

« rabaissent, dira toujours que c'est elle qui fait « trouver tant de plaisir dans les Œuvres de M. « Despréaux, etc.? ».

Vous reconnoissez donc, Monsieur, que tant de gens qui lisent les ouvrages de M. Despréaux, les lisent avec grand plaisir. Comment n'avez-vous donc pas vu que de dire, comme vous faites, que ce qui fait trouver ce plaisir est la malignité du cœur humain, qui aime la médisance et la calomnie, c'est attribuer cette méchante disposition à tout ce qu'il y a de gens d'esprit à la cour et à Paris?

Enfin, vous devez attendre qu'ils ne seront pas moins choqués du peu de cas que vous faites de leur jugement, lorsque vous prétendez que M. Despréaux a si peu réussi, quand il a voulu traiter des sujets d'un autre genre que ceux de la satire, qu'il pourroit y avoir de la malice à lui conseiller de travailler à d'autres ouvrages.

Il y a d'autres choses dans votre préface que je voudrois que vous n'eussiez point écrites; mais celles-là suffisent pour m'acquitter de la promesse que je vous ai faite d'abord de vous parler avec la sincérité d'un ami chrétien, qui est sensiblement touché de voir cette division entre deux personnes, qui font tous deux profession de l'aimer. Que ne donnerois-je pas pour être en état de travailler à leur réconciliation plus heureusement que les gens

d'honneur, que vous m'apprenez n'y avoir pas réussi! Mais mon éloignement ne m'en laisse guère le moyen. Tout ce que je puis faire, Monsieur, est de demander à Dieu qu'il vous donne à l'un et à l'autre cet esprit de charité et de paix, qui est la marque la plus assurée des vrais chrétiens. Il est bien difficile que dans ces contestations on ne commette de part et d'autre des fautes, dont on est obligé de demander pardon à Dieu. Mais le moyen le plus efficace que nous [a] *avons* de l'obtenir, c'est de pratiquer ce que l'apôtre nous recommande: « de nous supporter les uns les autres, chacun re- « mettant à son frère le sujet de plainte qu'il pour- « roit avoir contre lui, et nous entre-pardonnant, « comme le Seigneur nous a pardonnés. » On ne trouve point d'obstacle à entrer dans des sentiments d'union et de paix, lorsqu'on est dans cette disposition: car l'amour-propre ne régne point où régne la charité; et il n'y a que l'amour-propre qui nous rende pénible la connoissance de nos fautes, quand la raison nous les fait apercevoir. Que chacun de vous s'applique cela à soi-même, et vous serez bientôt bons amis. J'en prie Dieu de tout mon cœur, et suis très sincèrement,

Monsieur, etc.

[a] Il seroit puéril de relever d'autres fautes de ce genre, échappées à un homme de génie.

58.

Au Docteur de Sorbonne ANTOINE ARNAULD.

(juin 1694.) [a]

Je ne saurois, Monsieur, assez vous témoigner ma reconnoissance [b] de la bonté que vous avez eue de vouloir bien permettre qu'on me montrât la lettre que vous avez écrite à M. Perrault sur ma dernière satire. Je n'ai jamais rien lu qui m'ait fait un si grand plaisir; et quelques injures que ce galant homme m'ait dites, je ne saurois plus lui en vouloir de mal, puisqu'elles m'ont attiré une si honorable apologie. Jamais cause ne fut si bien défendue que la mienne. Tout m'a charmé, ravi, édifié dans votre lettre; mais ce qui m'y a touché davantage, c'est cette confiance si bien fondée avec laquelle vous y déclarez que vous me croyez sin-

[a] Ce remerciement, publié pour la première fois dans l'édition de 1713, n'est pas ici tel qu'on le trouve dans les lettres d'Antoine Arnauld. Le destinant à l'impression, l'auteur y fit des changements, indiqués par les notes suivantes.

[b] Voici le texte de l'original : « Je ne saurois assez vous « remercier, Monsieur, de la bonté, etc. »

cèrement votre ami. N'en doutez point, Monsieur, je le suis; et c'est une qualité dont je me glorifie tous les jours en présence de vos plus grands ennemis. Il y a des jésuites qui me font l'honneur de m'estimer, et que j'estime et honore aussi beaucoup. Ils me viennent voir dans ma solitude d'Auteuil, et ils y séjournent même quelquefois. Je les reçois du mieux que je puis; mais la première convention que je fais avec eux, c'est qu'il me sera permis dans nos entretiens de vous louer à outrance. J'abuse souvent de cette permission, et l'écho des murailles de mon jardin a retenti plus d'une fois de nos contestations sur votre sujet. La vérité est pourtant qu'ils tombent sans peine d'accord de la grandeur de votre génie et de l'étendue de vos connoissances; mais je leur soutiens, moi, que ce sont là vos moindres qualités, et que ce qu'il y a de plus estimable en vous, c'est la droiture de votre esprit, la candeur de votre ame et la pureté de vos intentions [*a*]. C'est alors que se font les grands cris; car je ne démords point sur cet article, non plus que sur celui des lettres au provincial, que, sans examiner qui des deux partis au fond a droit ou tort [*b*], je leur vante toujours comme le plus

[*a*] Lettre originale : « La droiture de votre ame, la can-« deur de votre esprit. »

[*b*] Ces mots : « Sans examiner qui des deux partis au « fond a droit ou tort » n'existent pas dans l'original.

parfait ouvrage de prose qui soit en notre langue. Nous en venons quelquefois à des paroles assez aigres. A la fin néanmoins tout se tourne en plaisanterie : *ridendo dicere verum quid vetat?* Ou, quand je les vois trop fâchés, je me jette sur les louanges du [a] R. P. de La Chaise, que je révère de bonne foi, et à qui j'ai en effet tout récemment encore une très grande obligation, puisque c'est en partie à ses bons offices que je dois la chanoinie de la Sainte-Chapelle de Paris, que j'ai obtenue de SA MAJESTÉ pour mon frère le doyen de Sens. Mais, Monsieur, pour revenir à votre lettre, je ne sais pas pourquoi les amis de M. Perrault refusent de la lui montrer. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité, dont il a besoin aussi bien que moi. Une preuve de ce que je dis, c'est qu'à mon égard, à peine en ai-je eu fait la lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendroit qu'à lui que nous ne fussions bons amis ; que s'il vouloit demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageois à ne plus rien écrire dont il pût se choquer, et lui ai même fait entendre que je le laisserois tout à son aise, faire, s'il vouloit, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-

[a] Lettre originale : « Du père de La Chaise. »

dessus des Horaces et des Virgiles. Ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, pour ses ouvrages une estime et une admiration que franchement je ne lui saurois promettre, sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étoient déja fort affligés du bruit qui couroit de notre réconciliation. Je ne doute point que cela ne vous fasse beaucoup de peine; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, je vous déclare, Monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et je l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable.

Je ne mets qu'une condition au traité que je ferai; mais c'est une condition *sine quâ non*. Cette condition est que votre lettre verra le jour, et qu'on ne me privera point, en la supprimant, du plus grand honneur que j'aie reçu en ma vie. Obtenez cela de vous et de lui, et je lui donne sur tout le reste la carte blanche: car pour ce qui regarde l'estime qu'il veut que je fasse de ses écrits, je vous prie, Monsieur, d'examiner vous-même ce que je puis faire

là-dessus [a]. Voici une liste des principaux ouvrages qu'on veut que j'admire. Je suis fort trompé si vous en avez jamais lu aucun.

Le conte de Peau-d'Ane et l'histoire de la femme au nez de boudin, mis en vers par M. Perrault, de l'académie françoise.

La Métamorphose d'Orante en miroir.

L'Amour Godenot.

Le Labyrinthe de Versailles ou les Maximes d'amour et de galanterie, tirées des fables d'Ésope.

Élégie à Iris.

La Procession de sainte Geneviève.

Parallèles des anciens et des modernes, où l'on voit la poésie portée à son plus haut point de perfection dans les opéras de M. Quinault.

Saint-Paulin, poëme héroïque.

Réflexions sur Pindare, où l'on enseigne l'art de ne point entendre ce grand poëte.

Je ris, Monsieur, en vous écrivant cette liste, et je crois que vous aurez de la peine à vous em-

[a] Lettre originale : « Car pour ce qui regarde l'estime « qu'il veut que je fasse de ses écrits, mes hôtes d'Auteuil « m'indiqueront peut-être quelque auteur grave qui me « fournira des moyens pour dire de bouche, sans blesser « la vérité, que j'estime ce que je n'estime pas; et afin, « Monsieur, que vous examiniez vous-même ce que je puis « faire là-dessus, voici une liste, etc. » On devine par quel motif Despréaux a changé une pareille phrase, et ce qu'il entendoit par ses *hôtes d'Auteuil.*

pécher aussi de rire en la lisant. Cependant je vous supplie de croire que l'offre que je vous fais est très sérieuse, et que je tiendrai exactement ma parole. Mais, soit que l'accommodement se fasse ou non, je vous réponds, puisque vous prenez si grand intérêt à la mémoire de feu M. Perrault le médecin, qu'à la première édition qui paroîtra de mon livre, il y aura dans la préface un article exprès en faveur de ce médecin, qui sûrement n'a point fait la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'arc de triomphe, comme on le prouvera dans peu démonstrativement; mais qui au fond étoit un homme de beaucoup de mérite, grand physicien, et, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui avoit l'honneur d'être votre ami [a].

Je doute même, quelque mine que je fasse du contraire, qu'il m'arrive jamais de prendre de nouveau la plume pour écrire contre M. Perrault l'a-

[a] Ceci est relatif au passage suivant d'une lettre d'Arnauld, insérée dans les *Mémoires sur la vie de Jean Racine* : « On dit (*première réflexion critique sur Longin*) sur la foi « d'un célèbre architecte que la façade du Louvre n'est pas « de lui (Claude Perrault), mais du sieur Le Vau, et que ni « l'arc de triomphe ni l'observatoire ne sont pas l'ouvrage « d'un médecin de la faculté. Cela ne me paroît avoir au- « cune vraisemblance, bien loin d'être vrai..... Je ne crois « pas, de plus, qu'il soit permis d'ôter à un homme de mé- « rite, sur un ouï-dire, l'honneur d'avoir fait ces ouvrages. » (*Œuvres de Louis Racine*, tome V, pag. 150, 1808.)

cadémicien, puisque cela n'est plus nécessaire [a]. En effet, pour ce qui est de ses écrits contre les anciens, beaucoup de mes amis sont persuadés que je n'ai déja que trop employé de papier, dans mes réflexions sur Longin, à réfuter des ouvrages si pleins d'ignorance et si indignes d'être réfutés. Et pour ce qui regarde ses critiques sur mes mœurs et sur mes ouvrages, le seul bruit, ajoutent-ils, qui a couru que vous aviez pris mon parti contre lui, est suffisant pour me mettre à couvert de ses invectives. J'avoue qu'ils ont raison. La vérité est pourtant que, pour rendre ma gloire complète, il faudroit que votre lettre fût publiée. Que ne ferois-je point pour en obtenir de vous le consentement? Faut-il se dédire de tout ce que j'ai écrit contre M. Perrault? faut-il se mettre à genoux devant lui? faut-il lire tout Saint-Paulin? vous n'avez qu'à dire : rien ne me sera difficile [b]. Je suis avec beaucoup de respect, etc.

[a] Lettre originale : « Puisque je n'en ai plus aucun be-« soin. »

[b] Arnauld mourut à Bruxelles le 8 août 1694, trois mois après la date de sa lettre à Perrault. Il l'avoit envoyée ouverte à l'un de ses amis, afin qu'elle fût communiquée à Despréaux, qui probablement eut la précaution d'en garder une copie. Racine parvint, dans les premiers jours d'août, à réconcilier les deux adversaires; mais Arnauld n'eut pas la consolation de l'apprendre.

59. **

RACINE à DESPRÉAUX.

Fontainebleau, 28 septembre (1694).

Je suppose que vous êtes de retour de votre voyage, afin que vous puissiez bientôt m'envoyer vos avis sur un nouveau cantique que j'ai fait depuis que je suis ici, et que je ne crois pas qui soit suivi d'aucun autre. Ceux que Moreau [a] a mis en musique ont extrêmement plu : il est ici, et le roi doit les lui entendre chanter au premier jour. Prenez la peine de lire le cinquième chapitre de la Sagesse, d'où ces derniers vers ont été tirés : je ne les donnerai point qu'ils n'aient passé par vos mains; mais vous me ferez plaisir de me les renvoyer le plus tôt que vous pourrez. Je voudrois bien qu'on ne m'eût point engagé dans un embarras de cette nature; mais j'espère m'en tirer, en substituant à ma place ce M. Bardou [b] que vous avez vu à Paris.

[a] J. B. Moreau avoit fait la musique des chœurs d'Esther et d'Athalie.

[b] Ce poëte est connu par le 45e vers de la VIIe satire de

Vous savez bien, sans doute, que les Allemands ont repassé le Rhin, et même avec quelque espèce de honte. On dit qu'on leur a tué ou pris sept à huit cents hommes, et qu'ils ont abandonné trois pièces de canon.

Il est venu une lettre à Madame, par laquelle on lui mande que le Rhin s'étoit débordé tout-à-coup, et que près de quatre mille Allemands ont été noyés; mais, au moment que je vous écris, le roi n'a point encore reçu de confirmation de cette nouvelle [a].

On dit que milord Barclay est devant Calais pour le bombarder : M. le maréchal de Villeroi s'est jeté dedans. Voilà toutes les nouvelles de la guerre. Si vous voulez, je vous en dirai d'autres de moindre conséquence.

M. de Tourreil est venu ici présenter le dictionnaire de l'académie au roi et à la reine d'Angleterre, à MONSEIGNEUR et aux ministres. Il a par-tout accompagné son présent d'un compliment, et on m'a

Despréaux, vers qui, dans les premières éditions, étoit composé des noms suivants :

Bardou, Mauroi, Boursault, Colletet, Titreville.

Le premier hémistiche en fut ensuite rempli par les noms de

Bonnecorse et Pradon, ...

[a] Elle étoit fausse.

assuré qu'il avoit très bien réussi par-tout [a]. Pendant qu'on présentoit ainsi le dictionnaire de l'académie, j'ai appris que Léers, libraire d'Amsterdam, avoit aussi présenté au roi et aux ministres une nouvelle édition du dictionnaire de Furetière, qui a été très bien reçue. C'est M. de Croissy et M. de Pomponne [b] qui ont présenté Léers au roi. Cela a

[a] « Il fit à cette occasion vingt-huit compliments différents, qui furent tous extrêmement applaudis, et dont « il n'a jamais voulu donner de copie. » (*Éloge de M. de Tourreil*, par de Boze.) L'abbé Massieu, l'ami de Tourreil et l'éditeur de ses œuvres, 1721, dit qu'il en prononça trente-deux, « qui mirent le comble à sa gloire. » Le seul que l'on ait conservé, celui qui fut adressé à Louis XIV, n'offre pourtant que des louanges hyperboliques, exprimées à la manière de l'auteur. (*Voyez* sur le style de Tourreil la seconde note de la lettre 48.) Le dictionnaire de l'académie françoise parut en 1694, pour la première fois. Cette circonstance indique l'année où Racine écrivoit : elle suffit pour démontrer la méprise des éditeurs, qui placent sa lettre sous la date de 1692.

[b] Le sage Pomponne, secrétaire d'état des affaires étrangères, avoit, en 1679, été disgracié par les intrigues de Colbert et de Louvois. Aussitôt après la mort du dernier, en 1691, quoi que Voltaire en dise, il siégea dans les conseils du roi, qui revenoit de ses préventions contre une politique modérée. Dirigé par l'amour du bien public, son zèle ne se ralentit point : sans cesse on mettoit à profit son expérience et ses lumières. Bien plus, il fut assez généreux pour vivre dans un accord parfait avec M. de Croissy, son successeur, qui restoit en place, et qui étoit frère de Colbert.

paru un assez bizarre contre-temps pour le dictionnaire de l'académie, qui me paroît n'avoir pas tant de partisans que l'autre. J'avois dit plusieurs fois à M. Thierry qu'il auroit dû faire quelques pas pour ce dernier dictionnaire [a]; et il ne lui auroit pas été difficile d'en avoir le privilége: peut-être même il ne le seroit pas encore. Ne parlez qu'à lui seul de ce que je vous mande là-dessus [b].

On commence à dire que le voyage de Fontainebleau pourra être abrégé de huit ou dix jours, à cause que le roi y est fort incommodé de la goutte. Il en est au lit depuis trois ou quatre jours; il ne souffre pas pourtant beaucoup, Dieu merci, et il n'est arrêté au lit que par la foiblesse qu'il a encore aux jambes.

Il me paroît, par les lettres de ma femme, que mon fils a grande envie de vous aller voir à Auteuil. J'en serai fort aise, pourvu qu'il ne vous

[a] Thierry étoit le libraire de La Fontaine, de Racine et de Despréaux. Son nom a trouvé place dans le vers 61 de la Xe épître du dernier.

[b] Louis Racine a supprimé cette phrase: on entrevoit que son père n'étoit pas fort partisan du dictionnaire dont l'académie françoise s'occupoit dès 1639, c'est-à-dire, depuis cinquante-cinq ans, et qu'il donnoit la préférence à celui de Furetière. L'académie accusant ce dernier écrivain d'avoir profité du travail de ses confrères, l'avoit, en 1685, exclu de son sein, où elle ne le remplaça point tant qu'il vécut.

embarrasse point du tout. Je prendrai en même temps la liberté de vous prier de tout mon cœur de l'exhorter à travailler sérieusement, et à se mettre en état de vivre en honnête homme. Je voudrois bien qu'il n'eût pas l'esprit autant dissipé qu'il l'a, par l'envie démesurée qu'il témoigne de voir des opéras et des comédies. Je prendrai là-dessus vos avis, quand j'aurai l'honneur de vous voir; et cependant je vous supplie de ne lui pas témoigner le moins du monde que je vous aie fait aucune mention de lui [a]. Je vous demande pardon de toutes les peines que je vous donne, et suis entièrement à vous.

60.

RACINE *au même.*

Fontainebleau, 3 octobre (1694).

Je vous suis bien obligé de la promptitude avec laquelle vous m'avez fait réponse. Comme je sup-

[a] Le fils aîné de Racine se destinoit à la diplomatie. A peu-près à cette époque, il obtint la survivance de la charge de gentilhomme ordinaire du roi, dont son père étoit pourvu. Lorsque celui-ci le présenta à Louis XIV, ce prince, l'accueillant avec l'intérêt qu'inspire le fils d'un grand homme, dit : « S'il est un sot, ce sera sa faute. »

pose que vous n'avez pas perdu les vers que je vous ai envoyés [a], je vais vous dire mon sentiment sur vos difficultés, et en même temps vous communiquer plusieurs changements que j'avois déja faits de moi-même: car vous savez qu'un homme qui compose fait souvent son thême en plusieurs façons.

. . . . . .

Quand, par une fin soudaine,
Détrompés d'une ombre vaine
Qui passe et ne revient plus,...

J'ai choisi ce tour, parcequ'il est conforme au texte, qui parle de la fin imprévue des réprouvés; et je voudrois bien que cela fût bon, et que vous pussiez passer et approuver

. . . par une fin soudaine,

qui dit précisément la même chose. Voici comme j'avois mis d'abord :

Quand, déchus d'un bien frivolé,
Qui comme l'ombre s'envole,
Et ne revient jamais plus,...

Mais ce *jamais* me paroît un peu mis pour remplir le vers, au lieu que

Qui passe et ne revient plus

[a] Les vers dont il s'agit, dans cette lettre ainsi que dans la précédente, sont le cantique II *sur le bonheur des justes et sur le malheur des réprouvés.*

me sembloit assez plein et assez vif. D'ailleurs j'ai mis à la troisième stance [*a*]:

Pour trouver un bien fragile,

et c'est la même chose que

. . . . . un bien frivole.

Ainsi tâchez de vous accoutumer à la première manière, ou trouvez quelque autre chose qui vous satisfasse. Dans la seconde stance [*b*] :

Misérables que nous sommes,
Où s'égaroient nos esprits?

Infortunés m'étoit venu le premier ; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans Phèdre, à qui je l'ai mis dans la bouche [*c*], et que l'on a trouvé assez bien, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés, qui s'humilient et se condamnent eux-mêmes [*d*]. Pour le second vers, j'avois mis :

Diront-ils avec des cris...

[*a*] Cette strophe est actuellement la quatrième.

[*b*] Cette strophe est la troisième.

[*c*] Misérable! Et je vis! et je soutiens la vue
De ce sacré soleil dont je suis descendue!
Acte IV, *scène* VI.

[*d*] Racine a rétabli le mot *infortunés*.

Mais j'ai cru qu'on pouvoit leur faire tenir tout ce discours sans mettre *diront-ils* [*a*], et qu'il suffisoit de mettre à la fin :

Ainsi, d'une voix plaintive,

et le reste, par où on fait entendre que tout ce qui précède est le discours des réprouvés. Je crois qu'il y en a des exemples dans les odes d'Horace.

Et voilà que triomphants,..

Je me suis laissé entraîner au texte : *Ecce quomodò computati sunt inter filios Dei !* et j'ai cru que ce tour marquoit mieux la passion ; car j'aurois pu mettre :

Et maintenant triomphants,.. [*b*]

Dans la troisième stance : [*c*]

. . . . . .

Qui nous montroit la carrière
De la bienheureuse paix.

On dit *la carrière de la gloire, la carrière de l'honneur*, c'est-à-dire, *par où on court à la gloire, à*

[*a*] Le poëte a rétabli *diront-ils*, mais dans le troisième vers.

[*b*] Ce vers, le 7e de la 3e strophe, est définitivement ainsi :

Mais, aujourd'hui triomphants,

[*c*] Cette strophe est la quatrième.

l'honneur. Voyez si l'on ne pourroit pas dire de même *la carrière de la bienheureuse paix;* on dit même *la carrière de la vertu*. Du reste, je ne devine pas comment je le pourrois mieux dire. Il reste la quatrième stance [*a*]. J'avois d'abord mis le mot de *repentance;* mais, outre qu'on ne diroit pas bien les remords de la repentance, au lieu qu'on dit les remords de la pénitence, ce mot de *pénitence*, en le joignant avec *tardive*, est assez consacré dans la langue de l'Écriture : *serò pœnitentiam agentes*. On dit *la pénitence d'Antiochus*, pour dire *une pénitence tardive et inutile;* on dit aussi dans ce sens *la pénitence des damnés*. Pour la fin de cette stance, je l'avois changée deux heures après que ma lettre fut partie. Voici la stance entière :

Ainsi, d'une voix plaintive,
Exprimera ses remords
La pénitence tardive
Des inconsolables morts. [*b*]
Ce qui faisoit leurs délices,
Seigneur, fera leurs supplices;
Et, par une égale loi,
Les saints trouveront des charmes
Dans le souvenir des larmes
Qu'ils versent ici pour toi.

[*a*] C'est-à-dire la cinquième.

[*b*] « Ces quatre vers, dit La Harpe dans son commentaire des œuvres de Racine, sont remarquables par la « tournure, par le nombre et par le choix des épithètes. »

Je vous conjure de m'envoyer votre sentiment sur tout ceci. J'ai dit franchement que j'attendois votre critique, avant que de donner mes vers au musicien; et je l'ai dit à madame de Maintenon, qui a pris de là occasion de me parler de vous avec beaucoup d'amitié.

Le roi a entendu chanter les deux autres cantiques, et a été fort content de M. Moreau, à qui nous espérons que cela pourra faire du bien [*a*].

Il n'y a rien ici de nouveau. Le roi a toujours la goutte, et en est au lit. Une partie des princes sont revenus de l'armée; les autres arriveront demain ou après-demain.

Je vous félicite du beau temps que nous avons ici : car je crois que vous l'avez aussi à Auteuil, et que vous en jouissez plus tranquillement que nous ne faisons ici. Je suis entièrement à vous.

La harangue de M. l'abbé Boileau [*b*] a été trouvée très mauvaise en ce pays-ci. M. de Niert prétend

[*a*] Louis XIV, après avoir entendu le cantique dont il s'agit dans cette lettre, dit : « Racine, cela est beau, mais « bien terrible. »

[*b*] Charles Boileau, prédicateur du roi, abbé de Beaulieu, n'étoit point parent de Despréaux; il ne faut pas le confondre avec le frère du poëte, comme l'ont fait plusieurs critiques, entre autres l'abbé Sabatier, dans *les trois Siècles de la littérature françoise*. Le discours de réception qu'il prononça, le 19 août 1694, à l'académie françoise,

que Richesource en est mort de douleur. Je ne sais pas si la douleur est bien vraie, mais la mort est très véritable [a].

61.

A MAUCROIX. [b]

29 avril 1695.

Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine sont à-peu-près celles que

est une suite continuelle de pénibles antithèses. C'est le défaut général de ses sermons, imprimés après sa mort; il y cherche trop *l'esprit:* aussi, Bourdaloue disoit-il qu'*il en avoit deux fois plus qu'il ne falloit pour bien prêcher.* La date du discours académique de l'abbé Boileau indique assez la méprise des éditeurs, qui supposent que la lettre de Racine fut écrite en 1692.

[a] *Voyez* sur M. de Niert la dernière note de la lettre 12.

[b] François de Maucroix, né à Noyon le 7 janvier 1619, s'étant dégoûté de la profession d'avocat à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé chanoine à Reims, où il mourut le 9 avril 1708. On le blâmoit d'aller vivre en province. La Fontaine, pour le rassurer, lui adressa sa fable intitulée: *le meunier, son fils et l'âne.* La liaison intime de Maucroix avec le fabuliste, liaison consacrée par un recueil où ces vieux amis ont, en 1685, associé leurs noms et quelques fruits de leurs veilles, est sans contredit son meilleur titre à l'immortalité. Ses traductions de plusieurs ouvrages d'auteurs grecs et latins, de Platon, de Dé-

vous avez devinées; je veux dire que ce sont ces haires, ces cilices et ces disciplines dont on m'a assuré qu'il affligeoit fréquemment son corps, et qui m'ont paru d'autant plus incroyables de notre défunt ami [a], que jamais rien, à mon avis, ne fut plus éloigné de son caractère que ces mortifications. Mais quoi! la grace de Dieu ne se borne pas à des changements ordinaires, et c'est quelquefois de véritables métamorphoses qu'elle fait. Elle ne paroît pas s'être répandue de la même sorte sur le pauvre M. Cassandre [b], qui est mort tel qu'il a

mosthène et de Cicéron, formant le deuxième volume du recueil; elles sont d'un style clair mais languissant : on ne les lit plus. On connoît davantage ses petits vers, particulièrement l'épigramme qu'il fit quand on voulut le marier. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, cite un quatrain qui paroît être ce que Maucroix a fait de mieux, quoiqu'il eût alors plus de quatre-vingts ans.

[a] La Fontaine étoit mort le 13 avril 1695, et non le 13 mars, comme le disent la plupart des biographes. Le 10 février précédent, il écrivoit à Maucroix : « O mon cher! mourir n'est rien; mais songes-tu que je vais comparoître devant Dieu? Tu sais comme j'ai vécu. Avant que tu reçoives « ce billet, les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes « pour moi. » Louis Racine, dans les deux vers suivants, a peint les austérités de La Fontaine sur la fin de ses jours :

> Du maître qui s'approche il prévient la justice;
> Et l'auteur de Joconde est armé d'un cilice!
>
> *Épître à Jean-Baptiste Rousseau.*

[b] Il est parlé de Cassandre dans les notes de la première satire, vers 1, tome I.

vécu, c'est à savoir très misanthrope, et non seulement haïssant les hommes, mais ayant même assez de peine à se réconcilier avec Dieu, à qui disoit-il, si le rapport qu'on m'a fait est véritable, il n'avoit nulle obligation. Qui eût cru que, de ces deux hommes, c'étoit M. de La Fontaine qui étoit le vase d'élection? Voilà, Monsieur, de quoi augmenter les réflexions sages et chrétiennes que vous me faites dans votre lettre, et qui me paroissent partir d'un cœur sincèrement persuadé de ce qu'il dit.

Pour venir à vos ouvrages, j'ai déja commencé à conférer le dialogue des orateurs avec le latin [a]. Ce que j'en ai vu me paroît extrêmement bien. La langue y est parfaitement écrite. Il n'y a rien de gêné, et tout y paroît libre et original. Il y a pourtant des endroits où je ne conviens pas du sens que vous avez suivi. J'en ai marqué quelques uns avec du crayon, et vous y trouverez ces marques quand on vous les renverra. Si j'ai le temps, je vous expliquerai mes objections; car je doute sans cela que vous les puissiez bien comprendre. En voici

[a] La traduction de ce dialogue, attribué par les uns à Tacite, par d'autres à Quintilien, est insérée dans les *œuvres posthumes de M. de Maucroix*, 1 vol. in-12, 1710. L'abbé d'Olivet, éditeur de ce volume, a retouché ou plutôt a refait les traductions qu'il contient. C'est là que fut imprimée d'abord la lettre de Despréaux à Maucroix.

une que par avance je vais vous écrire, parcequ'elle me paroît plus de conséquence que les autres. C'est à la page 6 de votre manuscrit, où vous traduisez:

Minimum inter tot ac tanta locum obtinent imagines ac tituli et statuæ, quæ neque ipsa tamen negliguntur:

« Au prix de ces talents si estimables, qu'est-ce que la « noblesse et la naissance, qui pourtant ne sont pas mé« prisées? »

Il ne s'agit point, à mon sens, dans cet endroit, de la noblesse ni de la naissance, mais des images, des inscriptions et des statues qu'on faisoit faire souvent à l'honneur des orateurs, et qu'on leur envoyoit chez eux. Juvénal parle d'un avocat de son temps qui prenoit beaucoup plus d'argent que les autres, à cause qu'il en avoit une équestre [a]. Sans rapporter ici toutes les preuves que je vous pourrois alléguer, Maternus lui-même, dans votre dialogue, fait entendre clairement la même chose lorsqu'il dit que « ces statues et ces images se sont « emparées malgré lui de sa maison. »

Æra et imagines quæ, etiam me nolente, in domum meam irruperunt.

Excusez, Monsieur, la liberté que je prends de vous dire si sincèrement mon avis. Mais ce seroit

[a] Satire VII, vers 124.

dommage qu'un aussi bel ouvrage que le vôtre eût de ces taches où les savants s'arrêtent, et qui pourroient donner occasion de le ravaler. Et puis vous m'avez donné tout pouvoir de vous dire mon sentiment.

Je suis bien aise que mon goût se rencontre si conforme au vôtre dans tout ce que je vous ai dit de nos auteurs, et je suis persuadé aussi bien que vous que M. Godeau est un poëte fort estimable. Il me semble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hypéride [a], qu'il est toujours à jeun, et qu'il n'a rien qui remue ni qui échauffe; en un mot, qu'il n'a point cette force de style et cette vivacité d'expression qu'on cherche dans les ouvrages, et qui les font durer. Je ne sais point s'il passera à la postérité; mais il faudra pour cela qu'il ressuscite, puisqu'on peut dire qu'il est déja mort, n'étant presque plus maintenant lu de personne. Il n'en est pas ainsi de Malherbe, qui croît de réputation à mesure qu'il s'éloigne de son siècle. La vérité est pourtant, et c'étoit le sentiment de notre cher ami Patru, que la nature ne l'avoit pas fait grand poëte [b]; mais il corrige ce défaut par son

[a] *Traité du Sublime*, chap. XXVIII.

[b] Malherbe avoit moins d'imagination que de persévérance et de goût. L'art ne pourroit sans doute être porté plus loin que chez lui, s'il s'y cachoit davantage: on l'y découvre sous l'éclat d'une riche parure. Ce luxe d'orne-

esprit et par son travail : car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui, comme il paroît assez par le petit nombre de pièces qu'il a faites. Notre langue veut être extrêmement travaillée. Racan avoit plus de génie que lui ; mais il est plus né-

ments uniformes déplaisoit à La Fontaine, ami de la nature simple et variée, et lui a fait dire de celui qu'il prit d'abord pour son modèle :

> Son trop d'esprit s'épand en trop de belles choses ;
> *Tous métaux y sont or, toutes fleurs y sont roses* [a].
> *Epître à Huet, évêque d'Avranches.*

Quand la pensée de Malherbe n'est pas neuve, il sait, dans des stances parfaites, la rajeunir par un charme particulier d'expression, par un tour, une cadence que l'on admire encore. Presque toujours noble, souvent gracieux, quelquefois touchant, il a même la véhémence de l'enthousiasme. Quelle vigueur dans ses belles strophes ! Quels mouvements dans l'ode qu'il adresse à Louis XIII, sur le siége de La Rochelle ! il étoit alors âgé de soixante-douze ans. S'il y avoit dans plusieurs de ses pièces autant d'inspiration que dans celle-ci, Despréaux n'auroit pu lui refuser les attributs du grand poëte, et prononcer ce jugement :

> . . . . . .
> Malherbe dans ses furies
> Marche à pas trop concertés [b].
> *Ode sur la prise de Namur.*

[a] Ce vers est de Malherbe lui-même :

> Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses.
> *Stances*, liv. III, p. 213, édit. de Barbou, 1776

[b] *Voyez*, page 174, la strophe d'où ces vers sont extraits.

gligé, et songe trop à le copier. Il excelle, sur-tout, à mon avis, à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble mieux aux anciens, que j'admire surtout par cet endroit [a]. Plus les choses sont sèches

[a] Voilà probablement ce qui a fait dire à La Harpe, (*Cours de littérature*, tome IV), que Racan, né pour la pastorale, l'*avoit étudiée dans Virgile*, qu'il *formoit son goût sur celui des anciens*, qu'il *emprunta souvent leurs idées morales*, enfin qu'il *imite leur naturel*. Cela n'est guère vraisemblable : il ignoroit le latin. Or étoit-il possible de se pénétrer du génie des poëtes de l'antiquité dans les traductions faites à cette époque? Les meilleures que l'on ait eues depuis en donnent une idée bien imparfaite. Racan doit ses vers les plus heureux à lui-même, ainsi qu'aux leçons de Malherbe, son maître et son ami. Sans connoître les langues anciennes, il fut plusieurs fois inspiré par le goût antique, le seul qui soit vraiment bon, puisqu'il est celui dont la nature indique les règles à tous les esprits bien faits. Suivant La Fontaine, quand on vouloit prouver que le talent véritable se passe aisément du secours de l'érudition, voici ce que l'on disoit :

> Racan ne savoit rien; comment a-t-il écrit?
>
> *Lettre à Racine, du 6 juin 1686.*

Si Despréaux exerce envers Malherbe une justice rigoureuse, il n'est pas exempt d'une prédilection trop décidée pour Racan; nous l'avons déja fait observer au sujet des éloges exagérés qu'il lui donne dans sa neuvième satire. Ce poëte se confie à son extrême facilité; il n'est pas seulement négligé et dénué de précision : il se livre à l'abus des faux brillants. On s'étonne que La Harpe ne lui en fasse pas le re-

et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de La Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage, c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de France, à la place des points de Venise. Les voici ; c'est dans la première épître à SA MAJESTÉ [*b*] :

> Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
> Que payoit à leur art le luxe de nos villes.

Virgile et Horace sont divins en cela, aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poëtes, qui ne disent que des choses vagues, que d'autres ont déja dites avant eux, et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauroient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est encore pire que leurs larcins. Pour moi, je ne sais pas si j'y ai réussi; mais, quand

proche, et que Despréaux ne se montre pas blessé d'un clinquant dont le peu de valeur rappelle tout au moins celui qu'il trouvoit dans le chef-d'œuvre du Tasse. Racan a laissé trois fois plus de vers que Malherbe; mais la postérité, juge suprême des réputations, a consacré par son suffrage un bien plus grand nombre de ceux du dernier.

[*b*] Vers 141 et 142.

je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue.

C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître [a], que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière satire. J'y compte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde; j'y rapporte mes défauts, mon âge, mes inclinations, mes mœurs; j'y dis de quel père et de quelle mère je suis né; j'y marque les degrés de ma fortune, comment j'ai été à la cour, comment j'en suis sorti, les incommodités qui me sont survenues, les ouvrages que j'ai faits. Ce sont bien de petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. Elle n'a pas encore vu le jour, et je ne l'ai pas même encore écrite; mais il me paroît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, Monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose, sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante sept ans (1), je ne dois plus prétendre à l'approbation publique? Cela est dit en quatre vers, que je veux bien vous écrire ici, afin que vous me mandiez si vous les approuvez:

[a] Épître X.

(1) Il en avoit cinquante-huit et demi quand il écrivoit cette lettre. (*Brossette.*)

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue [a],
Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
A jeté sur ma tête avec ses doigts pesants
Onze lustres complets surchargés de deux (1) ans.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée dans ces quatre vers. Mais, Monsieur, à propos des petites choses qu'on doit dire en vers, il me paroît qu'en voilà beaucoup que je vous dis en prose, et que le plaisir que j'ai à vous parler de moi me fait assez mal-à-propos oublier à vous parler de vous. J'espère que vous excuserez un poëte nouvellement délivré d'un ouvrage. Il n'est pas possible qu'il s'empêche d'en parler, soit à droit, soit à tort.

Je reviens aux pièces que vous m'avez mises entre les mains. Il n'y en a pas une qui ne soit très digne d'être imprimée. Je n'ai point vu les traductions des traités de la Vieillesse et de l'Amitié, qu'a faites aussi-bien que vous le dévot dont vous vous plaignez [b]; tout ce que je sais, c'est qu'il a eu la

[a] Vers 25.

(1) L'auteur mit *de trois ans*, quand il fit imprimer l'épître X. (*Brossette*).

[b] Philippe Goibaud Dubois, de l'académie françoise, mort en 1694. Il avoit obtenu des censeurs, chargés d'approuver la traduction des Dialogues *sur la vieillesse* et *sur l'amitié*, de Cicéron, par Maucroix, qu'ils la garderoient

hardiesse, pour ne pas dire l'impudence, de retraduire les Confessions de saint Augustin après messieurs de Port-Royal; et qu'étant autrefois leur humble et rampant écolier, il s'étoit tout-à-coup voulu ériger en maître. Il a fait une préface au-devant de sa traduction des Sermons de saint Augustin, qui, quoique assez bien écrite, est un chef-d'œuvre d'impertinence et de mauvais sens [a]. M. Arnauld, un peu avant que de mourir, a fait contre cette préface une dissertation qui est imprimée. Je ne sais si on vous l'a envoyée; mais je suis sûr que si vous l'avez lue, vous convenez avec moi qu'il ne s'est rien fait en notre langue de plus beau ni de plus fort sur les matières de rhétorique. C'est ainsi que toute la cour et toute la ville en ont jugé, et jamais ouvrage n'a été mieux réfuté que la préface du dévot. Tout le monde voudroit qu'il fût en vie, pour voir ce qu'il diroit en se voyant si bien foudroyé. Cette dissertation est le pénultième ouvrage de M. Arnauld, et j'ai l'honneur que c'est

assez de temps pour lui donner à lui-même la faculté de publier le premier celle qu'il a faite également de ces deux ouvrages. Voilà du moins ce dont se plaignoit Maucroix; on ne trouve pas dans le volume des *œuvres posthumes* de ce dernier ces deux morceaux, qui étoient au nombre de ceux sur lesquels il consultoit Despréaux.

[a] Dans cette longue préface, Dubois se propose d'exclure de la chaire les ressources de l'éloquence.

Mais aujourd'hui qu'enfin la viei[illegible] a fini,
Sous mes faux cheveux blonds [illegible] M. Per-
A jeté sur ma tête avec ses d[illegible] ns doute
Onze lustres complets sur[illegible] si grand
[illegible]opie qu'il

Il me semble que la [illegible] dresz, sup-
sement frondée dans [illegible]. Il est sur-
sieur, à propos des [illegible] une vieillesse ait
vers, il me paroît [illegible] esprit et de mémoire
dis en prose, et [illegible] crits, qu'il n'a fait pour-
de moi me fa[illegible] blesse de sa vue ne lui per-
parler de vo[illegible] ire lui-même.
nouvellen[illegible] e, Monsieur, que voilà une longue
possible [illegible] ais quoi! le loisir que je me suis trouvé
soit à [illegible]

Je [illegible]jourd'hui à Auteuil m'a comme transporté à
en [illegible]eims, où je me suis imaginé que je vous entrete-
[illegible]nois dans votre jardin [b], et que je vous revoyois
encore, comme autrefois, avec tous ces chers amis
que nous avons perdus, et qui ont disparu *velut somnium surgentis* [c]. Je n'espère plus de m'y revoir. Mais vous, Monsieur, est-ce que nous ne vous

[a] Depuis cette lettre, Arnauld en écrivit deux autres au père Malebranche sur des matières de métaphysique, l'une le 22 mai, l'autre le 25 juillet, quatorze jours avant sa mort.

[b] Quand Despréaux accompagna Louis XIV en Alsace, il passa par Reims, en 1681.

[c] Psaume LXXII, verset 20. *Somnium surgentium.*

lus à Paris? et n'avez-vous point quel-
le voir ma solitude d'Auteuil? Que
à vous y embrasser, et à déposer
hagrin que me donne tous les
de la plupart de nos acadé-
omparables aux Hurons
me vous savez bien que
s mon épigramme :

.ire jour, se plaindre au dieu des vers
.i certain lieu de l'univers
.aitoit d'auteurs froids, de poëtes stériles,
Les Homères et les Virgiles.
Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux :
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les Hurons, chez les Topinamboux?
— C'est à Paris. — C'est donc dans l'hôpital des fous?
— Non, c'est au Louvre, en pleine académie !

J'ai supprimé cette épigramme, et ne l'ai point mise dans mes ouvrages, parcequ'au bout du compte je suis de l'académie, et qu'il n'est pas honnête de diffamer un corps dont on est. Je n'ai même jamais montré à personne une badinerie que je fis ensuite,

[a] Lorsque d'Olivet publia cette lettre, il y substitua *nos écrivains modernes* à *nos académiciens*, et il la finit aussitôt après, par ces mots : « Adieu, Monsieur, je suis entière-« ment à vous. » Nous verrons Despréaux le remercier de cette précaution. (*Lettre du* 13 *décembre* 1709.)

pour m'excuser de cette épigramme. Je vais la mettre ici pour vous divertir; mais c'est à la charge que vous me garderez le secret, et que ni vous ne la retiendrez par cœur, ni ne la montrerez à personne:

J'ai traité de Topinamboux
Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,
Qui, de l'antiquité si follement jaloux,
Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue:
Et l'académie, entre nous,
Souffrant chez soi de si grands fous,
Me semble un peu Topinamboue.

C'est une folie, comme vous voyez, mais je vous la donne pour telle. Adieu, Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur et suis entièrement à vous.

62.

Racine *à* Despréaux.

Compiégne, 4 mai (1695.)

Monsieur Desgranges [*a*] m'a dit qu'il avoit fait signer hier nos ordonnances, et qu'on les feroit viser par le roi après-demain; qu'ensuite il les enverroit à M. Dongois, de qui vous les pourrez re-

[*a*] Premier commis au ministère des finances et maître des cérémonies.

tirer. Je vous prie de me garder la mienne jusqu'à mon retour. Il n'y a point ici de nouvelles. Quelques gens veulent que le siége de Casal soit levé; mais la chose est fort douteuse, et on n'en sait rien de certain [a].

Six armateurs de Saint-Malo ont pris dix-sept vaisseaux d'une flotte marchande des ennemis, et un vaisseau de guerre de soixante piéces de canon. Le roi est en parfaite santé, et ses troupes merveilleuses [b].

Quelque horreur que vous ayez pour les méchants vers, je vous exhorte à lire Judith, et surtout la préface, dont je vous prie de me mander votre sentiment. Jamais je n'ai rien vu de si méprisé que tout cela l'est en ce pays-ci; et toutes vos prédictions sont accomplies [c]. Adieu, Monsieur, je suis entièrement à vous. Je crains de m'être trompé en vous disant qu'on enverroit nos ordonnances à M. Dongois, et je crois que c'est à M. de Bie chez

[a] Casal fut rendu le 11 juillet au duc de Savoie par M. de Crenan.

[b] Duguay-Trouin étoit alors l'honneur de la marine française.

[c] Despréaux disoit à son ami Hessein, partisan de la tragédie de *Judith* : « Je l'attends sur le papier. » En effet, dès que Boyer l'eut fait imprimer, elle perdit toute sa réputation qu'elle devoit au jeu de la célèbre Champmeslé. On connoît sur cette piéce l'excellente épigramme de Racine.

qui M. Desgranges m'a dit que M. Dongois n'auroit qu'à envoyer samedi prochain.

---

63. *

Réponse de MAUCROIX *à* DESPRÉAUX [*a*].

23 mai 1695.

J'ai différé quelque temps à vous répondre, Monsieur. C'est moins par négligence que par discrétion : il ne faut pas sans cesse interrompre vos études ou votre repos.

Mais au lieu de commencer par les remerciements que je vous dois, souffrez que je vous fasse des reproches. Pourquoi me demander que j'excuse *la liberté que vous prenez de me dire si sincèrement votre avis?* Vous ne sauriez, je vous jure, me faire plus de plaisir. Autant de coups de crayon sur mes ouvrages, autant d'obligations que vous vous acquérez sur moi. Mais cela, Monsieur, c'est la pure vérité. Je conviens de bonne foi que je ne suis point entré dans le sens de l'auteur sur ces

[*a*] Cette réponse fait honneur à la modestie et au jugement de Maucroix; elle fut extraite de ses *œuvres posthumes* par Brossette, qui l'inséra dans l'édition des œuvres de Despréaux, 1716.

mots : *imagines ac tituli et statuæ*. Au cas que ma traduction s'imprime, non seulement je profiterai de votre correction, mais j'avertirai le public qu'elle vient de vous, si vous l'agréez ; et par là je me ferai honneur, car on verra du moins que je suis un peu de vos amis. Il y a encore dans ce dialogue beaucoup d'autres endroits que je n'ai pas rendus scrupuleusement en notre langue, parcequ'il auroit fallu des notes pour les faire entendre à la plupart des lecteurs, qui ne sont point instruits des coutumes de l'antiquité, et qui sont cependant bien aises qu'on leur épargne la peine de se rabattre sur des notes. Vous savez d'ailleurs que le texte de cet ouvrage est fort corrompu ; la lettre y est souvent défectueuse ; comment donc le traduire si littéralement ?

Venons à M. Godeau. Je tombe d'accord qu'il écrivoit avec beaucoup de facilité, disons avec trop de facilité ; il faisoit deux et trois cents vers, comme dit Horace, *stans pede in uno*. Ce n'est pas ainsi que se font les bons vers ; je m'en rapporte volontiers à votre expérience. Néanmoins parmi les vers négligés de M. Godeau, il y en a de beaux qui lui échappent. Par exemple, lorsqu'il dit à Virgile en lui parlant de ses géorgiques :

Soit que d'un coutre d'or tu fendes les guérets ;

ne trouvez-vous pas que ce vers-là est heureux ?

Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varie point assez [a]. La plupart de ses ouvrages sont comme des logogriphes, car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, et puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son *benedicite*, dans son *laudate* et dans ses cantiques. A l'égard de Malherbe et de Racan, selon moi, vous en jugez très bien, et comme toute ma vie j'en ai entendu juger aux

[a] Les nombreux ouvrages d'Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, presque tous consacrés à la religion, sont d'un style diffus et traînant, qui ne manque ni de naturel ni de douceur. Sa pièce la plus estimée est la paraphrase du *Benedicite*, ou cantique des trois enfants jetés dans une fournaise par l'ordre de Nabuchodonosor. Lorsque l'auteur, âgé de trente ans, la présenta au cardinal de Richelieu, en 1636, ce ministre en fut tellement satisfait, que, jouant sur le nom de l'évêché de Grasse qui vaquoit, il répondit : « Vous m'avez donné *Benedicite*, « et moi je vous donne *graces*. » D'Olivet, sans élever aucun doute sur la vérité de cette anecdote, la consigne dans l'*Histoire de l'académie françoise*, tome I, page 314, 1743. Le cantique de Godeau porte l'empreinte des poésies du temps et de la manière habituelle du poëte. Les expressions de *célestes flambeaux*, de *feux errants*, de *globes de flamme*, de *fleurs* et de *voûtes d'or*, de *miracles roulants*, de *trônes d'azur* y sont accumulées pour désigner les astres et le ciel. Chaque strophe épuise toutes les périphrases destinées à peindre un seul objet. Si ce poème, composé de

plus habiles [a]. Ce que notre ami La Fontaine vous a dit sur les deux vers qu'il estimoit le plus dans vos ouvrages, il me l'a dit aussi; et je ne sais pas même si je ne lui ai point dit cela le premier, je n'en voudrois pas répondre. Du reste, j'ai bien reconnu, il y a long-temps, que vous ne dites point les choses comme les autres. Vous ne vous laissez pas gourmander, s'il faut ainsi dire, par la rime. C'est, à mon avis, l'écueil de notre versification, et je suis persuadé que c'est par là que les Grecs et les Latins ont un si grand avantage sur nous. Quand ils avoient fait un vers, ce vers demeuroit; mais pour nous ce n'est rien que de faire un vers, il en faut faire deux, et que le second ne paroisse pas fait pour tenir compagnie au premier [b].

plus de trois cents vers, a une marche froide et monotone, il offre du moins en général le mérite peu commun du nombre et de l'harmonie. On y trouve des vers remarquables, entre autres les suivants, et sur-tout le quatrième:

Qu'on te bénisse dans les cieux,
Où ta gloire éblouit les yeux;
Où tes beautés n'ont point de voiles;
Où l'on voit ce que nous croyons;
Où tu marches sur les étoiles,
Et d'où, jusqu'aux enfers, tu lances tes rayons.

[a] *Voyez* sur le premier de ces deux poëtes la note *b*, page 271, et sur le second la note *a*, page 273.

[b] Quand le second vers étoit plus foible que le pre-

L'endroit de votre dernière épître, dont vous me régalez, me fait souhaiter le reste avec une extrême impatience. J'aime bien cette *vieillesse qui est venue sous vos cheveux blonds*, et si tout le reste est de la sorte, vous pourrez dire comme Malherbe : « Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore, non loin de mon berceau commencèrent « leur cours; je les possédai jeune, et les possède « encore à la fin de mes jours. » Ne trouvez-vous pas plaisant que j'écrive des vers comme si c'étoit de la prose [*a*]? Racan n'écrivoit pas autrement ses poésies [*b*].

J'ai lu la dissertation de M. Arnauld sur la préface du dévot. Je fus fâché, en la lisant, de n'é-

mier, M. Despréaux l'appeloit *le frère-chapeau*; faisant allusion à l'usage des moines qui sont accompagnés d'un frère quand ils sortent du couvent. « On ne verra point, « disoit-il, de frère-chapeau parmi mes vers. » (*Brossette.*) * Despréaux comparoit ainsi le vers uniquement amené pour obéir à la rime, au frère qui suivoit un moine pour lui porter le chapeau.

[*a*] Voici cette strophe disposée dans un ordre régulier :

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours;
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Ode à Louis XIII, 1627.

[*b*] Cela seul, à défaut d'autres indices, annonceroit une composition précipitée.

tre pas un peu plus vindicatif que je ne suis, car j'aurois eu bien du plaisir à voir tirer de si belle force les oreilles à mon homme. Qu'auroit-il pu répondre à tant de bonnes raisons, qui détruisent son ridicule système d'éloquence? Faites-moi la grace de m'envoyer cette lettre que M. Arnauld écrit à M. Perrault, et où il parle de vous comme toute la France en doit parler. M. Perrault est un galant homme, qui entend raison sur tout, excepté sur les modernes. Depuis qu'il a épousé leur parti, il s'aveugle même sur le mérite des modernes qui défendent les anciens. Notre siècle, il est vrai, a produit de très grands hommes en toutes sortes d'arts et de sciences. La magnanimité des Romains se retrouve tout entière dans Corneille, et il y a beaucoup de scènes dans Molière qui déconcerteroient la gravité du plus sévère des stoïques; mais nous ne sommes pas contents de ces louanges; et, à moins de mettre les anciens sous nos pieds, nous ne croyons pas être assez élevés. Quand nous en serions nous-mêmes les juges, nous devrions avoir honte de prononcer en notre faveur. C'est de la postérité qu'il faut attendre un jugement décisif; et il y a certainement peu de nos écrivains qui, comme vous, Monsieur, ne doivent pas craindre de paroître un jour devant son tribunal.

Pour moi et les traducteurs mes confrères, c'est

inutilement que nous le craindrions. Vous m'avez dit plus d'une fois que la traduction n'a jamais mené personne à l'immortalité. Mettant la main à la conscience, je crois aussi que j'aurois tort d'y prétendre. Je ne m'en flatte point. *Oportet unumquemque de mortalitate aut de immortalitate suâ cogitare.* Ce mot de Pline le jeune me paroît une des meilleures choses qu'il ait dites. Pour écrire il me faudroit un grand fonds de science et peu de paresse. Je suis fort paresseux et je ne sais pas beaucoup. La traduction répare tout cela : mon auteur est savant pour moi ; les matières sont toutes digérées ; l'invention et la disposition ne me regardent pas ; je n'ai qu'à m'énoncer. Un avantage que je trouve encore dans la traduction, et dont tout le monde ne s'avise point, c'est qu'elle nous fait connoître parfaitement un auteur ; elle nous le fait voir tout nu, si j'ose parler ainsi ; le traducteur découvre toutes ses beautés et tous ses défauts. Je n'ai jamais si bien connu Cicéron, que je fais présentement ; et si j'étois aussi hardi que les critiques de son siècle, j'oserois peut-être comme eux lui reprocher en quelques endroits un peu de verbiage ; mais il ne m'appartient pas de parler avec si peu de respect d'un si grand orateur. Je vous avoue pourtant que si la fortune m'eût fixé à Paris, je me serois hasardé à composer une histoire de quelqu'un de nos rois ; mais je me trouve

dans un lieu où l'on manque de tous les secours nécessaires à un écrivain : ainsi j'ai été contraint de me borner à la traduction. Je ne saurois m'en repentir, si j'ai le bonheur de vous plaire un peu. Aimez-moi toujours, je vous supplie ; et assurez le très cher M. Racine que je serai éternellement son humble serviteur, aussi bien que le vôtre.

64.

RACINE *à* DESPRÉAUX.

Versailles, 4 avril 1696.

Je suis très obligé au père Bouhours de toutes les honnêtetés qu'il vous a prié de me faire de sa part, et de la part de sa compagnie. Je n'avois point encore entendu parler de la harangue de leur régent de troisième ; et comme ma conscience ne me reproche rien à l'égard des jésuites, je vous avoue que j'ai été un peu surpris d'apprendre que l'on m'eût déclaré la guerre chez eux [*a*]. Vraisemblablement ce bon régent est du nombre de ceux

[*a*] Ce régent avoit choisi, pour sujet de son discours, cette étrange question : *Racinius an christianus, an poeta ? Racine est-il chrétien, est-il poëte ?* Il prononçoit qu'il n'étoit ni l'un ni l'autre, conclusion bien digne de la harangue.

qui m'ont très faussement attribué la traduction du *Santolius pœnitens* [a]; et il s'est cru engagé d'honneur à me rendre injures pour injures. Si j'étois capable de lui vouloir quelque mal, et de

[a] Santeuil avoit fait pour le docteur Antoine Arnauld l'épitaphe suivante :

Ad sanctas rediit sedes, ejectus et exul, etc.

Les Jésuites s'en étant offensés, il craignit de se compromettre, en persistant dans l'hommage qu'il rendoit à la mémoire d'un grand homme malheureux. Ce fut à ce sujet que Rollin composa la pièce intitulée : *Santolius pœnitens*. Il y suppose que le poëte demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir eu la foiblesse de se rétracter. Les vers latins furent aussitôt traduits en vers françois que l'on attribuoit à Racine, parcequ'ils étoient bien faits, sans être toutefois dignes de lui. On ne peut guère douter que l'auteur ne soit Boivin le jeune, de l'académie françoise : Il « fut charmé de cette méprise, dit Louis Racine, et adressa « à mon père une petite pièce de vers fort ingénieuse, par « laquelle il le prioit de laisser quelque temps le public dans « l'erreur. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine.*) Quelques critiques cependant, entre autres Geoffroy, prétendent, sans aucune preuve, que cette traduction est de l'abbé Faydit, qui crut se rendre célèbre par des attaques contre Malebranche, Bossuet et Fénélon. Dans la préface de sa tragédie de *Jugurtha*, La Grange-Chancel affirme que cette traduction est l'ouvrage de Racine, qui ne l'avoit « jamais « avoué qu'à ses amis particuliers » ; mais un pareil témoignage doit-il l'emporter sur celui de Racine lui-même et de son fils?

me réjouir de la forte réprimande que le père Bouhours dit qu'on lui a faite, ce seroit sans doute pour m'avoir soupçonné d'être l'auteur d'un pareil ouvrage : car pour mes tragédies, je les abandonne volontiers à sa critique. Il y a long-temps que Dieu m'a fait la grace d'être assez peu sensible au bien et au mal que l'on en peut dire, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre quelque jour.

Ainsi, Monsieur, vous pouvez assurer le père Bouhours et tous les jésuites de votre connoissance, que, bien loin d'être fâché contre le régent qui a tant déclamé contre mes pièces de théâtre, peu s'en faut que je ne le remercie d'avoir prêché une si bonne morale dans leur collége, et d'avoir donné lieu à sa compagnie de marquer tant de chaleur pour mes intérêts [*a*]; et qu'enfin, quand

[*a*] « Comment se persuader que cet impertinent orateur « n'eût pas l'assentiment secret de ses supérieurs; et que, « sous une administration aussi sage, aussi prévoyante que « celle des Jésuites, on eût permis à un jeune homme de « débiter en public ses idées, sans les avoir soumises à « l'examen? Racine étoit janséniste et connu pour tel; et « peut-être les Jésuites désavouèrent-ils hautement ce qu'ils « avoient permis en secret » (*œuvres de Jean Racine, avec des commentaires*, par J. L. Geoffroy, tome VII, page 342.) Racine formoit-il une semblable conjecture? A cet égard, on ne peut rien inférer d'une lettre ostensible, dictée par la circonspection.

l'offense qu'il m'a voulu faire seroit plus grande, je l'oublierois avec la même facilité, en considération de tant d'autres pères dont j'honore le mérite, et sur-tout en considération du révérend père de La Chaise, qui me témoigne tous les jours mille bontés, et à qui je sacrifierois bien d'autres injures. Je suis, etc.

65.

RÉPONSE *à la lettre que son excellence M. le comte d'*ÉRICEYRA *m'a écrite de Lisbonne, en m'envoyant la traduction de mon* Art poétique, *faite par lui en vers portugais.*

(1697.) [a].

Monsieur,

Bien que mes ouvrages aient fait de l'éclat dans le monde, je n'en ai point conçu une trop haute opinion de moi-même; et si les louanges qu'on m'a données m'ont flatté assez agréablement, elles ne m'ont pourtant point aveuglé. Mais j'avoue que la traduction que votre Excellence a bien daigné faire de mon *Art poétique*, et les éloges dont elle l'a

[a] Despréaux inséra cette lettre dans ses œuvres, édition de 1701. Il y monte un peu son style au ton portugais.

accompagnée en me l'envoyant, m'ont donné un véritable orgueil. Il ne m'a plus été possible de me croire un homme ordinaire, en me voyant si extraordinairement honoré; et il m'a paru que d'avoir un traducteur de votre capacité et de votre élévation étoit pour moi un titre de mérite, qui me distinguoit de tous les écrivains de notre siècle. Je n'ai qu'une connoissance très imparfaite de votre langue, et je n'en ai fait aucune étude particulière. J'ai pourtant assez bien entendu votre traduction pour m'y admirer moi-même, et pour me trouver beaucoup plus habile écrivain en portugais qu'en françois. En effet, vous enrichissez toutes mes pensées en les exprimant. Tout ce que vous maniez se change en or, et les cailloux mêmes, s'il faut ainsi parler, deviennent des pierres précieuses entre vos mains. Jugez après cela si vous devez exiger de moi que je vous marque les endroits où vous pouvez vous être un peu écarté de mon sens. Quand à la place de mes pensées, vous m'auriez, sans y prendre garde, prêté quelques unes des vôtres, bien loin de m'employer à les faire ôter, je songerois à profiter de votre méprise, et je les adopterois sur-le-champ pour me faire honneur; mais vous ne me mettez nulle part à cette épreuve. Tout est également juste, exact, fidèle dans votre traduction; et bien que vous m'y ayez fort embelli, je ne laisse pas de m'y reconnoître par-tout. Ne

dites donc plus, Monsieur, que vous craignez de ne m'avoir pas assez bien entendu. Dites-moi plutôt comment vous avez fait pour m'entendre si bien, et pour apercevoir dans mon ouvrage jusqu'à des finesses que je croyois ne pouvoir être senties que par des gens nés en France, et nourris à la cour de Louis-le-Grand. Je vois bien que vous n'êtes étranger en aucun pays, et que par l'étendue de vos connoissances vous êtes de toutes les cours et de toutes les nations. La lettre et les vers françois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en sont un bon témoignage. On n'y voit rien d'étranger que votre nom, et il n'y a point en France d'homme de bon goût qui ne voulût les avoir faits. Je les ai montrés à plusieurs de nos meilleurs écrivains. Il n'y en a pas un qui n'en ait été extrêmement frappé, et qui ne m'ait fait comprendre que s'il avoit reçu de vous de pareilles louanges, il vous auroit déja récrit des volumes de prose et de vers. Que penserez-vous donc de moi, de me contenter d'y répondre par une simple lettre de compliment? Ne m'accuserez-vous point d'être ou méconnoissant ou grossier? Non, Monsieur, je ne suis ni l'un ni l'autre; mais franchement je ne fais pas des vers, ni même de la prose, quand je veux. Apollon est pour moi un dieu bizarre, qui ne me donne pas comme à vous audience à toutes les heures. Il faut que j'attende les moments favora-

bles. J'aurai soin d'en profiter dès que je les trouverai ; et il y a bien (1) du malheur si je ne meurs enfin quitte d'une partie de vos éloges. Ce que je vous puis dire par avance, c'est qu'à la première édition de mes ouvrages, je ne manquerai pas d'y insérer votre traduction [a], et que je ne perdrai aucune occasion de faire savoir à toute la terre que c'est des extrémités de notre continent, et d'aussi loin que les colonnes d'Hércule, que me sont venues les louanges dont je m'applaudis davantage, et l'ouvrage dont je me sens le plus honoré.

Je suis avec un très grand respect,

De votre Excellence,

très humble, etc.

(1) La suite de la phrase sembleroit demander : *Il y aura bien du malheur.* (*Saint-Marc.*)

[a] Il ne l'a pas fait; il en donne la raison dans la préface de l'édition de 1701. Regnier-Desmarais avoit perdu le premier chant de cette traduction, sur le mérite de laquelle Despréaux, son ami, l'avoit consulté. Voilà le motif que ce dernier allègue par politesse; mais voici le véritable : il ne voulut pas grossir ses œuvres d'un ouvrage portugais, que très peu de lecteurs auroient compris, et dont lui-même, de son aveu, a fait un magnifique éloge *sur le rapport d'autrui.* (*Voyez* la lettre de Despréaux à Brossette, du 10 juillet 1701.)

66.

A Racine.

Auteuil, mercredi, (1697.) [a]

Je crois que vous serez bien aise d'être instruit de ce qui s'est passé dans la visite que nous avons, suivant votre conseil, rendue ce matin [b], mon frère le docteur de Sorbonne et moi, au révérend père de La Chaise. Nous sommes arrivés chez lui sur les neuf heures [c]; et sitôt qu'on lui a dit notre nom, il nous a fait entrer. Il nous a reçus avec beaucoup d'agrément, m'a interrogé fort obligeam-

[a] Cette lettre fut imprimée, pour la première fois, en 1713, sur une copie retouchée par Despréaux, qui se proposoit de l'insérer dans une nouvelle édition de ses œuvres. Louis Racine l'a publiée en 1747 telle que son père l'avoit reçue, et quelques éditeurs se sont contentés de suivre ce texte. Pour que l'on soit à portée de connoître les changements faits par l'auteur, nous mettons en notes tous les endroits où l'original diffère de la copie corrigée. Brossette et Saint-Marc ne donnent point ces différences.

[b] Lettre originale : « que nous avons ce matin, suivant « votre conseil, rendue, mon frère et moi, ... »

[c] « neuf heures du matin; .... »

ment sur l'état de ma santé [a], et a paru fort content de ce que je lui ai dit que mon incommodité (*un asthme*) n'augmentoit point. Ensuite il a fait apporter des chaises, s'est mis tout proche de moi, afin que je le pusse mieux entendre, (*la voix du père de La Chaise étoit foible, et Despréaux entendoit avec peine*), et aussitôt entrant en matière, m'a dit que vous lui aviez lu un ouvrage de ma façon, où il y avoit beaucoup de bonnes choses, mais que la matière que j'y traitois étoit une matière fort délicate, et qui demandoit beaucoup de savoir [b]; qu'il avoit autrefois enseigné la théologie (*à Lyon*), et qu'ainsi il devoit être instruit de cette matière à fond; qu'il falloit faire une grande différence de l'amour *affectif* d'avec l'amour *effectif*; que ce dernier étoit absolument nécessaire, et entroit dans l'attrition; au lieu que l'amour affectif venoit de la contrition parfaite, et [c] qu'ainsi il justifioit par lui-même le pécheur, mais [d] que l'amour effectif n'avoit d'effet qu'avec l'absolution du prêtre. Enfin, il nous a débité en très bons termes [e] tout ce que beaucoup d'habiles auteurs [f] scholastiques ont

[a] Lettre originale : « de bonté, m'a fort obligeamment « interrogé sur mes maladies, ... »

[b] « de savoir pour en parler; ... »

[c] « que celui-ci justifioit... »

[d] « au lieu que... »

[e] « en assez bons termes et fort longuement... »

[f] « beaucoup d'auteurs... »

écrit sur ce sujet, sans pourtant dire comme quelques uns d'eux [a], que l'amour de Dieu, absolument parlant, n'est point nécessaire pour la justification du pécheur. Mon frère applaudissoit [b] à chaque mot qu'il disoit, paroissant être enchanté [c] de sa doctrine, et encore plus de sa manière de l'énoncer [d]. Pour moi, je suis demeuré dans le silence [e]. Enfin, lorsqu'il a cesse de parler [f], je je lui ai dit que j'avois eté fort surpris qu'on m'eût prêté des charités auprès de lui, et qu'on lui eût donné à entendre que j'avois fait un ouvrage contre les jésuites; ajoutant [g] que ce seroit une chose bien étrange, si soutenir qu'on doit aimer Dieu s'appeloit écrire contre les jésuites; que mon frère avoit apporté avec lui vingt passages de dix ou douze de leurs plus fameux écrivains, qui soutenoient, en termes beaucoup plus forts que ceux de mon épître, que, pour être justifié, il faut indispensablement aimer Dieu [h]; qu'enfin j'avois si

[a] Lettre originale : « oser dire comme eux, ... »

[b] « Mon frère le chanoine applaudissoit des yeux et du « geste... »

[c] « témoignant être ravi... »

[d] « et de son énonciation. »

[e] « je suis demeuré assez froid et assez immobile. »

[f] « et enfin, lorsqu'il a été las de parler, . . »

[g] « contre les jésuites; que ce seroit... »

[h] « qui soutenoient qu'on doit nécessairement aimer

peu songé à écrire contre les jésuites [a], que les premiers à qui j'avois lu mon ouvrage, c'étoit six jésuites des plus célèbres, qui m'avoient tous dit [b] qu'un chrétien ne pouvoit pas avoir d'autres sentiments sur l'amour de Dieu que ceux que j'énonçois dans mes vers. J'ai ajouté ensuite que depuis peu j'avois eu l'honneur de réciter mon ouvrage à Monseigneur l'archevêque de Paris (*M. de Noailles*), et à Monseigneur l'évêque de Meaux (*Bossuet*), qui en avoient tous deux paru, pour ainsi dire, transportés; qu'avec tout cela néanmoins [c], si sa révérence croyoit mon ouvrage périlleux, je venois présentement pour le lui lire, afin qu'il m'instruisît de mes fautes. Enfin [d], je lui ai fait le même compliment que je fis [e] à Monseigneur l'archevêque, lorsque j'eus l'honneur de le lui réciter [f], qui étoit que je ne venois pas pour être loué, mais pour être jugé [g]; que je le priois donc

« Dieu, et en des termes beaucoup plus forts que ceux qui « étoient dans mes vers; ... »

[a] Lettre originale: « que j'avois si peu songé à écrire « contre sa société, ... »

[b] « tous dit unanimement... »

[c] « que j'avois mis en rimes; qu'ensuite j'avois brigué de « le lire à M. l'archevêque de Paris, qui en avoit paru trans- « porté, aussi bien que M. de Meaux; que néanmoins ... »

[d] « de mes fautes; que je lui faisois donc ... »

[e] « que j'avois fait... » [f] « lorsque je le lui récitai, ... »

[g] « mais pour être approuvé; ... »

de me prêter une vive attention, et de trouver bon même que je lui répétasse beaucoup d'endroits. Il a fort approuvé ma proposition [a], et je lui ai lu mon épître très posément, jetant au reste dans ma lecture toute la force et tout l'agrément que j'ai pu [b]. J'oubliois de vous avertir que je lui ai auparavant dit encore une particularité qui l'a assez agréablement surpris [c]: c'est à savoir que je prétendois n'avoir proprement fait autre chose dans mon ouvrage, que mettre en vers [d] la doctrine qu'il venoit de nous débiter; et [e] l'ai assuré que j'étois persuadé que lui-même n'en disconviendroit pas. Mais pour en revenir au récit de ma pièce, croiriez-vous, Monsieur, que la chose est arrivée comme je l'avois prophétisé, et qu'à la réserve des deux petits scrupules qu'il vous a dits, et qu'il nous a répétés, qui lui étoient venus au sujet de ma hardiesse à traiter en vers une matière si délicate, il n'a fait d'ailleurs que s'écrier [f]:

[a] Lettre originale: « Il a fort loué mon dessein, ... »

[b] « lu mon épître avec toute la force et toute l'harmo- « nie que j'ai pu... »

[c] « J'oubliois que je lui ai dit encore auparavant une « chose qui l'a assez étonné: ... » [d] « en rimes ... »

[e] « et que je croyois que lui-même n'en pourroit pas « disconvenir. »

[f] « croiriez-vous, Monsieur, que j'ai tenu parole au bon « père, et qu'à la réserve des deux objections qu'il vous « avoit déja faites, il n'a fait que s'écrier: *Pulchrè! etc.* »

« *Pulchrè ! benè ! rectè !* Cela est vrai, cela est indubi-
« table ; voilà qui est merveilleux ; il faut lire cela au
« roi ; répétez-moi encore cet endroit. Est-ce là ce que
« M. Racine m'a lu ? » Il a été sur-tout extrêmement frappé de ces vers que vous lui aviez passés, et que je lui ai récités avec toute l'énergie dont je suis capable :

Cependant on ne voit que docteurs, même austères [*a*],
Qui, les semant partout, s'en vont pieusement
De toute piété saper le fondement, etc.

Il est vrai que je me suis heureusement avisé [*b*] d'insérer dans mon épître huit vers que vous n'avez point [*c*] approuvés, et que mon frère juge très à propos de [*d*] rétablir. Les voici ; c'est ensuite de ce vers :

Oui, dites-vous. Allez, vous l'aimez, croyez-moi [*e*].

« Qui fait exactement ce que ma loi commande,
« A pour moi, dit ce Dieu, l'amour que je demande [*f*]. »

[*a*] Vers 52. Ce vers est ainsi dans la lettre originale et dans la copie corrigée ; ce qui annonce que Despréaux vouloit le maintenir. La première édition de la XIIe épître (1698) et toutes les éditions postérieures portent :

On voit pourtant, on voit des docteurs, même austères,

[*b*] Lettre originale : « avisé heureusement... »
[*c*] « pas ... »
[*d*] « d'y ... »
[*e*] Vers 98.
[*f*] Écoutez la leçon que lui-même il nous donne :
« Qui m'aime? c'est celui qui fait ce que j'ordonne. »

Ces deux vers, tirés de la lettre originale, furent changés en 1698.

Faites-le donc ; et, sûr qu'il nous veut sauver tous,
Ne vous alarmez point pour quelques vains dégoûts
Qu'en sa ferveur souvent la plus sainte ame éprouve.
Marchez, courez à lui [a]; qui le cherche le trouve ;
Et plus de votre cœur il paroît s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter.

Il m'a fait redire trois fois ces huit vers. Mais je ne saurois vous exprimer avec quelle joie, quels éclats de rire il a entendu la prosoposée de la fin [b]. En un mot, j'ai si bien échauffé le révérend père, que, sans une visite que dans ce temps-là M. son frère lui est venu rendre, il ne nous laissoit point partir que je ne lui eusse récité aussi les deux autres nouvelles épîtres [c] de ma façon que vous avez lues au roi. Encore ne nous a-t-il *laissé* partir qu'à la charge que nous l'irions voir à sa maison de campagne (1), et il s'est chargé de nous faire avertir du jour où nous l'y pourrions trouver seul. Vous voyez donc, Monsieur, que si je ne suis pas [e] bon poëte, il faut que je sois bon récitateur.

[a] Lettre originale : « Courez toujours à lui ; ... »

[b] « la prosopopée. Enfin ... »

[c] « les deux pièces ... »

(1) Mont-Louis, maison à une demi-lieue de Paris, appartenant aux jésuites de la rue Saint-Antoine. Le père de La Chaise, qui l'avoit fort embellie, y passoit ordinairement toutes les semaines deux ou trois jours. (*Brossette.*) * Mont-Louis est aujourd'hui le *cimetière du père La Chaise.*

[e] « si je ne suis bon poëte, ... »

Après avoir quitté le père de La Chaise, nous avons été voir le père Gaillard [a], à qui j'ai aussi, comme vous pouvez penser, récité l'épître. Je ne vous dirai point les louanges excessives [b] qu'il m'a données. Il m'a traité d'homme inspiré de Dieu, et [c] m'a dit qu'il n'y avoit que des coquins qui pussent contredire mon opinion. Je l'ai fait ressouvenir du petit théologien [d], avec qui j'eus une prise devant lui chez M. de Lamoignon [e]. Il m'a dit que ce théologien étoit le dernier des hommes; que si sa société avoit à être fâchée, ce n'étoit pas de mon ouvrage, mais de ce que des gens osoient dire que cet ouvrage étoit fait contre les jésuites. Je vous écris tout ceci à dix heures du soir, au courant de la plume [f]. Je vous prie de retirer la copie que vous avez mise entre les mains de madame de Maintenon, afin que je lui en donne [g] une autre, où l'ouvrage soit dans l'état où il doit demeurer. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

[a] Jésuite qui prêcha souvent devant le roi.

[b] Lettre originale: « outrées ... »

[c] « m'a dit ... »

[d] « du petit père théologien, ... »

[e] « Une prise chez M. de Lamoignon. » (*Voyez* la note sur le vers 191 de l'épître XII.)

[f] « Vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos. « Cependant je vous prie ... »

[g] « redonne ... »

67.

Racine à Despréaux.

Fontainebleau, 8 octobre (1697.)

Je vous demande pardon si j'ai été si long-temps sans vous faire réponse; mais j'ai voulu avant toutes choses prendre un temps favorable pour recommander M. Manchon [a] à M. de Barbezieux [b]. Je l'ai fait; et il m'a fort assuré qu'il feroit son possible pour me témoigner la considération qu'il avoit pour vous et pour moi. Il m'a paru que le nom de M. Manchon lui étoit assez inconnu, et je me suis rappelé alors qu'il avoit un autre nom dont je ne me ressouvenois point du tout. J'ai eu recours à M. de La Chapelle [c] qui m'a fait un mémoire que je présenterai à M. de Barbezieux,

[a] Beau-frère de Boileau; il étoit commissaire des guerres.

[b] A l'âge de vingt-trois ans, le marquis de Barbezieux avoit succédé à son père, le marquis de Louvois, ministre de la guerre. (*Voyez la page* 85, *note b.*)

[c] Fils d'une niéce de Despréaux. Après avoir été conseiller au parlement de Metz, il fut premier commis de la maison du roi. (*Voyez la page* 65, *note a.*)

dès que je le verrai. Je lui ai dit que M. l'abbé de Louvois [a] voudroit bien joindre ses prières aux nôtres, et je crois qu'il n'y aura point de mal qu'il lui en écrive un mot.

Je suis bien aise que vous ayez donné votre épître [b] à M. de Meaux (*Bossuet*), et que M. de Paris [c] soit disposé à vous donner une approbation authentique. Vous serez surpris quand je vous dirai que je n'ai point encore rencontré M. de Meaux, quoiqu'il soit ici; mais je ne vais guère aux heures où il va chez le roi, c'est-à-dire, au lever et au coucher: d'ailleurs la pluie presque continuelle empêche qu'on ne se promène dans les cours et dans les jardins, qui sont les endroits où l'on a coutume de se rencontrer. Je sais seulement qu'il a présenté au roi l'ordonnance de M. l'arche-

[a] Camille Le Tellier, né en 1675, frère du ministre Barbezieux, étoit bibliothécaire du roi. Il occupe une place dans l'ouvrage de Baillet, qui a pour titre: *Des enfants devenus célèbres par leurs études, etc.* Ses opinions, peu favorables aux jésuites, empêchèrent Louis XIV de l'élever à l'épiscopat. Lorsque le régent le nomma au siège de Clermont, ses infirmités ne lui permirent pas de l'accepter. Massillon, son ancien ami, lui succéda comme évêque et comme membre de l'académie françoise.

[b] *Sur l'amour de Dieu.*

[c] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, succéda, en 1695, à M. de Harlai, archevêque de Paris.

vêque de Reims [a] contre les jésuites : elle m'a paru très forte, et il y explique très nettement la doctrine de Molina avant de la condamner. Voilà, ce me semble, un rude coup pour les jésuites. Il y a bien des gens qui commencent à croire que leur crédit est fort baissé, puisqu'on les attaque si ouvertement. Au lieu que c'étoit à eux qu'on donnoit autrefois les priviléges pour écrire tout ce qu'ils vouloient, ils sont maintenant réduits à ne se défendre que par de petits libelles anonymes, pendant que les censures des évêques pleuvent de tous côtés sur eux. Votre épître ne contribuera pas à les consoler ; et il me semble que vous n'avez rien perdu pour attendre, et qu'elle paroîtra fort à propos.

On a eu nouvelle aujourd'hui que M. le prince de Conti [b] étoit arrivé en Pologne ; mais on n'en

[a] Charles-Maurice Le Tellier, frère de Louvois, rendit son ordonnance le 15 juillet 1697.

[b] François-Louis de Bourbon-Conti, né en 1664, fut nommé d'abord le prince de La Roche-sur-Yon : il étoit beau-frère de la charmante princesse de Conti [a], dont le portrait, entre les mains d'un armateur françois, inspira, suivant Dangeau, un violent amour au roi de Maroc, au fils du vice-roi de Lima, et devint l'objet d'un culte pour des sauvages. Née en 1666, cette princesse mourut en 1739.

Tous les témoignages contemporains confirment les

[a] *Voyez* la page 94, note a.

sait pas davantage, n'y ayant point encore de courrier qui soit venu de sa part. M. l'abbé Renaudot vous en dira plus que je ne saurois vous en écrire.

Je n'ai pas fort avancé le mémoire [a] dont vous

éloges que Despréaux et Racine donnent à l'esprit, aux lumières, à la valeur du prince de Conti. Après la mort de Sobieski, il fut élu roi de Pologne le 27 juin 1697. Louis XIV avoit à s'en plaindre; oubliant ses torts, il lui fit rendre les honneurs dus au rang suprême, et lui procura des secours en argent. Le prince partit le 6 septembre pour occuper le trône auquel il étoit appelé, et mouilla le 26 à la rade de Dantzick. Les habitants et les troupes s'opposèrent à son débarquement: son concurrent, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, l'avoit prévenu, et s'étoit déja fait sacrer. Voyant que son parti s'affoiblissoit de plus en plus, que ses efforts pour le ranimer étoient vains, le prince de Conti fut réduit à retourner à Versailles. Il ne regretta pas une couronne qu'il n'avoit point ambitionnée. Madame de Caylus dit même, dans ses *Souvenirs*, qu'il passoit pour l'avoir sacrifiée à l'empire que madame la Duchesse [a] exerçoit sur son cœur. Il est plus vraisemblable qu'il rencontra des obstacles sur lesquels s'étoit fait illusion l'abbé de Polignac, depuis cardinal, alors ambassadeur de France en Pologne. Le prince de Conti mourut en 1709. Massillon prononça son oraison funèbre; le ton du panégyrique s'y fait trop sentir, ce qui n'est pas ordinaire à ce grand orateur. J. B. Rousseau déplora également cette mort prématurée. (*Ode* X, *liv.* II.)

[a] Racine rédigeoit alors un mémoire dans les intérêts

[a] Épouse de M. Le Duc, petit-fils du grand Condé.

me parlez. Je crains même d'être entré dans des détails qui l'alongeront bien plus que je ne croyois. D'ailleurs, vous savez la dissipation de ce pays-ci.

Pour m'achever, j'ai ma seconde fille à Melun, qui prendra l'habit dans huit jours. J'ai fait deux voyages pour essayer de la détourner de cette résolution, ou du moins pour obtenir d'elle qu'elle différât encore six mois; mais je l'ai trouvée inébranlable. Je souhaite qu'elle se trouve aussi heureuse dans ce nouvel état, qu'elle a eu d'empressement pour y entrer. M. l'archevêque de Sens [a] s'est offert de venir faire la cérémonie, et je n'ai pas osé refuser un tel honneur. J'ai écrit à M. l'abbé Boileau pour le prier d'y prêcher, et il a l'honnêteté de vouloir bien partir exprès de Versailles en poste, pour me donner cette satis-

temporels des religieuses de Port-Royal des champs, sur la demande de sa tante qui étoit supérieure de cette maison. Lorsqu'il craignit d'avoir perdu sans retour la bienveillance de Louis XIV, il pensa que cette pièce, malgré la modération qui y règne, avoit servi de prétexte pour l'accuser d'être un janséniste, c'est-à-dire, « dans l'idée du roi, tout « ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à « l'église. » (*Lettre de Racine à madame de Maintenon, du 4 mars* 1698.)

[a] Hardouin de La Hoguette, neveu de Péréfixe. Ce prélat avoit eu la délicatesse, en 1685, de refuser le cordon bleu, parcequ'il lui manquoit un degré. Il suivoit l'exemple donné par Fabert en 1661, et fut imité par Catinat en 1705.

faction [a]. Vous jugez que tout cela cause assez d'embarras à un homme qui s'embarrasse aussi aisément que moi. Plaignez-moi un peu dans votre profond loisir d'Auteuil, et excusez si je n'ai

[a] Racine n'avoit pas une grande idée des talents de cet abbé, d'après ce qu'il en écrit à Despréaux, page 266 [a]. Le Bolæana, nombre LXV, lui attribue même une plaisanterie qu'ignoroit sans doute celui qui en étoit l'objet. Quelqu'un s'étonnoit des applaudissements que la tragédie de Judith, par Boyer, avoit d'abord obtenus [b]; Racine, qui, malgré la ferveur des sentiments religieux, ne pouvoit s'interdire une épigramme, répondit : « les sifflets étoient « à la cour aux sermons de l'abbé Boïleau. » Louis Racine, en convenant de cette réponse, ajoute que son père se la permit envers un homme qu'il *estimoit infiniment* « pour « faire remarquer certaine bizarrerie d'un goût passager, « qui fait qu'un bon prédicateur n'est pas goûté, tandis « qu'un mauvais poëte est applaudi. » (*Mémoires sur la vie de Jean Racine*, page 118.) Une telle explication, donnée par la piété filiale, édifie plus qu'elle ne satisfait; mais l'aveu de Louis Racine rend l'anecdote très vraisemblable. La plupart des compilateurs la racontent cependant d'une autre manière. Ils disent que la célèbre Champmeslé, blessée des murmures qui l'interrompoient dans le rôle de Judith, osa manifester au parterre son étonnement de ce qu'il recevoit si mal, après Pâques, une pièce accueillie avec transport pendant le carême, et qu'alors une voix fit entendre la réponse mise par Racine le fils dans la bouche de son père.

[a] *Voyez* la note *b*, page 266.
[b] *Voyez*, sur la tragédie de Judith, la page 281 et la note *c*.

pas été plus exact à vous mander des nouvelles. La paix en a fourni d'assez considérables, et qui nous donneront assez de matière pour nous entretenir quand j'aurai l'honneur de vous revoir. Ce sera au plus tard dans quinze jours, car je partirai deux ou trois jours avant le départ du roi. Je suis entièrement à vous.

68.

RACINE *au même.*

Paris, lundi 20 janvier (1698).

J'ai reçu une lettre de la mère abbesse de Port-Royal [*a*], qui me charge de vous faire mille remerciements de vos épîtres que je lui ai envoyées de votre part. On y est charmé et de l'épître de l'*amour de Dieu*, et de la manière dont vous parlez de M. Arnauld : on voudroit même que ces épîtres fussent imprimées en plus petit volume [*b*]. Ma fille aînée, à qui je les ai aussi envoyées, a été

[*a*] La mère Agnès-Sainte-Thècle Racine, sa tante.

[*b*] Ce sont les trois dernières épîtres de Despréaux, savoir : la Xe *à mes vers*, la XIe *à mon jardinier*, la XIIe *sur l'amour de Dieu*. Elles furent publiées séparément, sous ce titre : *Épistres nouvelles du sieur D****, 1698, in-4°.

transportée de joie de ce que vous vous souvenez encore d'elle. Je pars en ce moment pour Versailles, d'où je ne reviendrai que samedi. J'ai laissé à ma femme ma quittance pour recevoir ma pension d'homme de lettres. Je vous prie de l'avertir du jour que vous irez chez M. Gruyn [a]; elle vous ira prendre, et vous mènera dans son carrosse. J'ai eu des nouvelles de mon fils par M. l'archevêque de Cambrai, qui me mande qu'il l'a vu à Cambrai jeudi dernier, et qu'il a été fort content de l'entretien qu'il a eu avec lui [b]. Je suis à vous de tout mon cœur.

---

69. *

La marquise de VILLETTE *au même.*

....(1698.)(1)

M. le marquis d'Aubeterre, qui a passé ici, m'a dit, Monsieur, que vous lui aviez parlé de notre

[a] L'un des trois trésoriers des deniers royaux.

[b] Le fils aîné de Racine avoit reçu de M. de Torcy, ministre des affaires étrangères, une mission près de M. de Bonrepaux, ambassadeur de France à La Haye.

(1) Je rapporte cette lettre à cause du témoignage rendu à la piété des deux poëtes. Elle est écrite par madame de

ancienne amitié; et il m'a rappelé des souvenirs qui vous vaudront un quarteau de Fenouillette:

Villette, depuis madame de Bolingbroke. Cette dame étoit encore fort jeune, puisqu'elle avoit fait un personnage dans Esther. (*Louis Racine.*) * Elle étoit fille de M. de Marsilli, gentilhomme de Champagne, tué au combat de Leuze en 1691. Le marquis de Murçai, frère de madame de Caylus, jeune homme d'une figure agréable, se proposant de l'épouser, la fit voir à son père, le marquis de Villette, chef d'escadre, et cousin de madame de Maintenon. Celui-ci avoit beaucoup d'esprit. Il s'enflamma pour mademoiselle de Marsilli, qui n'en avoit pas moins, qui joignoit à des graces nobles une imagination à-la-fois vive et sage, et qui, le trouvant plus aimable que son fils, parut lui donner la préférence. Il offrit sa main, elle fut acceptée. Jean-Baptiste Rousseau étoit pénétré d'admiration, de respect et d'attachement pour madame de Villette [a], qui ne l'abandonna point dans le malheur, et qui eut le courage de dire qu'elle le croyoit innocent. Ne tirant aucun avantage du crédit de madame de Maintenon, elle lui dit avec l'accent du reproche: « Vous voulez jouir de votre « modération, et que votre famille en soit victime. » En secondes noces elle s'unit à milord Bolingbroke. Ce ministre à qui les François devoient la paix d'Utrecht, étoit, après sa chute, venu parmi eux chercher un asile contre le sort dont sa patrie le menaçoit. Par les charmes de son commerce, miladi Bolingbroke adoucit les chagrins d'un homme ardent, ambitieux et versatile, qui, dans le calme d'une vie privée et agréable, regrettoit les orages de la

[a] Lettres de Rousseau, tom. II, p. 233 et suiv.

c'est le présent le plus magnifique que je vous puisse faire, d'un ermitage tel que celui-ci [a]. J'avois résolu, l'hiver passé, d'aller vous surprendre dans le vôtre, et d'y rendre M. de Villette témoin de notre tendresse. Ma mauvaise santé m'empêcha d'exécuter ce projet; j'espère qu'il ne sera que différé. En attendant, si vous nous jugiez dignes de lire vos derniers ouvrages, et que vous voulussiez nous les envoyer, je trouverois mon pauvre petit présent plus que payé. Notre ami M. Racine sait notre adresse, quoiqu'il ne s'en serve point; mais vous êtes tous si dévots, que je ne suis point étonné de vous perdre de vue. Cependant je ne vous estime et ne vous honore pas moins. Je suis,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

MARSILLI DE VILLETTE.

politique et le bruit de la renommée. En 1723, les deux époux obtinrent la liberté de vivre en Angleterre: ils y sont morts, miladi en 1750, et milord l'année suivante.

[a] Marsilli est un village près de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube.

70.

Réponse *de* Despréaux.

(1698.) [a]

Je ne sais pas comment vous l'entendez, Madame; mais pensez-vous qu'un homme qui, comme je vous l'ai déja dit, a eu autrefois pour vous, sans que vous en sussiez rien, et du temps que vous n'étiez encore que mademoiselle de Marsilli, des sentiments qui alloient bien au-delà de l'estime et de la simple admiration, puisse recevoir de vous une lettre pleine de douceurs, sans que ces sentiments se renouvellent? Cependant, non seulement vous m'écrivez des paroles obligeantes, vous y joignez les effets. Vous me faites des présents magnifiques; et, comme si ce n'étoit pas assez de m'avoir ravi tous les autres sens, vous m'attaquez encore par le goût, et m'envoyez une caisse pleine des plus exquises liqueurs. En vérité, Madame, j'aurois bon besoin de cette insensibilité chrétienne dont vous nous croyez remplis, M. Racine et

[a] Cette jolie lettre a été publiée par Cizeron-Rival, ainsi que la suivante.

moi, pour résister à ces douceurs; car, pour me soutenir contre vous, il ne faut pas moins que Dieu même. Ma raison toute seule a pourtant gagné le dessus. Elle m'a fait concevoir ce que vous êtes et ce que je suis, et m'a si bien fait rentrer dans mon néant, qu'enfin toute ma passion s'est tournée en purs sentiments d'estime et de reconnoissance; de sorte qu'au lieu d'amant impertinent que je commençois à devenir, je me suis trouvé tout-à-coup ami très sincère et très respectueux. Permettez donc, Madame, qu'en cette qualité je vous dise qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés et de votre somptueux présent; qu'à mon avis néanmoins, il falloit garder sur cela les mesures que j'avois prises avec M. le marquis d'Aubeterre, et que de payer le port de la caisse est une galanterie plus que romanesque, et dont vous ne sauriez trouver d'autorité dans Cassandre, dans Cléopâtre, ni dans la Clélie. Tout ce que je puis donc faire, Madame, pour répondre à votre magnifique galanterie, c'est de vous payer en monnoie poétique, en vous envoyant mes trois dernières Épîtres [a] et tous mes autres ouvrages bien reliés. Vous les recevrez peu de temps après l'arrivée de cette lettre. Je suis avec

[a] Cet envoi démontre que la lettre de la marquise de Villette et la réponse de Despréaux ont jusqu'ici été im-

toute la reconnoissance et tout le respect que je dois, etc.

71.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 8 janvier 1699.

Je vous ai bien de l'obligation, mon cher neveu [*a*], de votre souvenir; mais depuis quand avez-vous oublié notre ancienne familiarité, et de quel front venez-vous le prendre avec moi sur un ton si respectueux? Pensez-vous que j'aie oublié:

Sed si te colo, Sexte, non amabo, [*b*]

et n'appréhendez-vous point que j'en conclue que vous êtes dans la même disposition d'esprit envers moi, que Martial étoit envers Sextus? Au nom de Dieu, quand vous me ferez la faveur de m'é-

primées par erreur sous la date de 1696. Elles ne peuvent pas avoir été écrites avant 1698, année dans les premiers jours de laquelle parurent les trois dernières épîtres dont nous avons parlé, page 310, note *b*.

[*a*] M. de La Chapelle étoit petit-neveu de Despréaux, et fut un de ses légataires. *Voyez* la page 304, note *b*.

[*b*] Épigramme LV, liv. II, édit. de Barbou, 1754.

crire, soyez moins mon neveu, et soyez davantage mon ami. Gardons, vous et moi, nos respects pour l'illustre M. de Maurepas. C'est en écrivant à des personnes de son élévation qu'il faut se servir des termes que vous me prodiguez. Je vous prie donc de lui bien témoigner que j'ai pour lui toute l'estime et tout le respect que je dois, et que c'est sur l'honneur de sa protection que je fonde une des plus sûres espérances de ma tranquillité en ce monde [a]. J'ose me flatter de le voir encore une fois en ma vie à Auteuil, et c'est ce qui me fait attendre avec plus d'impatience le retour de mon ami le soleil. Adieu, mon cher neveu; aimez-moi toujours, et croyez que je suis encore plus cette année que l'autre.....

[a] M. de Pontchartrain le fils, comte de Maurepas, secrétaire d'état en survivance du département de la maison du roi, avoit soin de faire payer les pensions de Despréaux le plus exactement possible. Les mémoires du temps, en parlant de lui, sont loin de répéter les expressions qu'emploie ici la reconnoissance. Le duc de Saint-Simon en trace un portrait hideux, soit pour l'extérieur, soit pour le caractère; et son pinceau semble alors d'autant plus fidèle, qu'il s'est, pour M. de Pontchartrain le père, servi de couleurs tout opposées.

72.*

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 10 mars 1699.

Monsieur,

Je suis arrivé à Lyon depuis quinze jours. Si j'avois pu suivre mon inclination, je n'aurois pas tardé si long-temps à vous écrire; mais mon retour en cette ville a été suivi d'un si grand nombre d'occupations, qu'il m'a été impossible de faire ce que je souhaitois le plus, et dont je devois le moins me dispenser. D'ailleurs, je voulois avant toutes choses m'acquitter de la promesse que je vous avois faite, Monsieur, de vous envoyer le procès-verbal des ordonnances[a]; et comme je vous tiens parole aujourd'hui, je me trouve en état de paroître devant vous avec plus de confiance.

Vous trouverez dans le même paquet un livre

[a] Brossette a publié cet ouvrage sous ce titre: *Procès-verbal des conférences tenues par ordre du roi, entre MM. les commissaires du conseil et MM. les députés du parlement de Paris, pour l'examen des articles de l'ordonnance civile du mois d'avril* 1667, *et de l'ordonnance criminelle du mois d'août* 1670. Lyon, 1697 et 1700; Paris, 1709, in-4°.

d'une espèce bien différente: c'est l'ouvrage ridicule d'un auteur très ridicule. Son livre est chargé de tant d'impertinences, que je compte bien qu'il vous fera rire plutôt que de vous affliger. J'ai eu l'honneur de vous dire à Paris que l'année dernière un libraire de Lyon, à qui l'auteur avoit envoyé son manuscrit, me l'avoit apporté pour savoir s'il feroit bien de l'imprimer; mais que je l'en avois détourné, en lui faisant voir que l'ouvrage ne valoit rien. Il renvoya donc le manuscrit à Bonnecorse, qui a pris le parti, dit-on, de le faire imprimer à Marseille, et qui en a fait apporter à Lyon quelques exemplaires;

Mais son livre inconnu sèche dans la poussière [a],

et l'exemplaire que je vous envoie est infailliblement le seul qui aura le bonheur d'aller à Paris [b].

On vient de m'apporter la bordure que j'ai fait faire au portrait [c] dont vous m'avez fait présent, et vous voilà placé dans le plus bel endroit de

[a] Le Jonas inconnu sèche dans la poussière.
Satire IX, vers 91.

[b] C'étoit apparemment une nouvelle édition du *Lutrigot*, ce poëme ayant déja été imprimé à Marseille en 1686.

[c] Cizeron-Rival croit que ce portrait, peint par Santerre, étoit, en 1770, dans la bibliothèque des Augustins de Saint-Vincent, à Lyon.

mon cabinet. Je ne doute pas que vous n'en fussiez content, si vous pouviez le voir; mais vous le seriez bien davantage, si vous étiez témoin de l'empressement qu'ont tous les honnêtes gens de vous venir rendre visite chez moi. Chacun tâche de renchérir sur vos louanges; il n'est pas même jusqu'à nos poëtes qui n'aient travaillé sur ce sujet. Voici quatre vers de la façon d'un de nos amis :

Vous qui voulez savoir quel est le personnage
Représenté dans ce tableau,
Approchez-en un sot ouvrage,
Vous connoîtrez que c'est Boileau. [a]

Enfin, Monsieur, chacun veut avoir quelque part à l'honneur de vous louer. Pour moi qui ai sur eux l'avantage de vous connoître plus particulièrement, j'ai aussi celui de vous honorer avec plus de respect, et, si je l'ose dire, de vous aimer avec plus de tendresse. Je suis,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

[a] Despréaux refit ces vers, tout en les louant. (*Voyez* la lettre suivante.)

73.

A BROSSETTE.

Paris, 25 mars 1699.

La maladie de M. Racine, qui est encore en fort grand danger, a été cause, Monsieur, que j'ai tardé quelques jours à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que j'ai reçu votre lettre avec fort grand plaisir. Mais pour le livre de M. de Bonnecorse, il ne m'a ni affligé, ni réjoui. J'admire sa mauvaise humeur contre moi; mais que lui a fait la pauvre Terpsichore, pour la faire une Muse de plus mauvais goût que ses autres sœurs? Je le trouve bien hardi d'envoyer un si mauvais ouvrage à Lyon; ne sait-il pas que c'est la ville où l'on obligeoit les méchants écrivains à effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue? n'a-t-il point peur que cette mode ne se renouvelle contre lui, et ne le fasse pâlir:

. . . . . .

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram [*a*]?

Je suis bien aise que mon tableau y excite la curiosité de tant d'honnêtes gens, et je vois bien qu'il

[*a*] Juvénal, satire Ière, vers 44. *Voyez* la dernière note du *discours sur la satire*, tom. I.

reste encore chez vous beaucoup de cet ancien esprit qui y faisoit haïr les méchants auteurs, jusqu'à les punir du dernier supplice. C'est vraisemblablement ce qui a donné de moi une idée si avantageuse. L'épigramme qu'on a faite pour mettre au bas de ce tableau est fort jolie. Je doute pourtant que mon portrait donnât un signe de vie dès qu'on lui présenteroit un sot ouvrage, et l'hyperbole est un peu forte. Ne seroit-il point mieux de mettre, suivant ce qui est représenté dans cette peinture :

Ne cherchez point comment s'appelle
L'écrivain peint dans ce tableau.
A l'air dont il regarde et montre la Pucelle,
Qui ne reconnoîtroit Boileau?

Je vous écris tout ceci, Monsieur, au courant de la plume; mais, si vous voulez que nous entretenions commerce ensemble, trouvez bon, s'il vous plaît, que je ne me fatigue point, *et hanc veniam petimusque damusque vicissim,* et sur-tout évitons les cérémonies, et ces grands espaces de papier vides d'écriture à toutes les pages, et ne me donnez point, par les termes respectueux dont vous m'accablez, occasion de vous dire :

Vis te, Sexte, coli; volebam amare [*a*].

[*a*] Nous verrons Despréaux répéter plusieurs fois à Bros-

En un mot, Monsieur, mettez-moi en droit, par la première lettre que vous me ferez l'honneur de m'écrire, de n'être plus obligé de vous dire si respectueusement que je suis.....

---

74. *

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 15 avril 1699.

Monsieur,

Je ne doute pas que la maladie de M. Racine ne vous ait fort occupé et fort affligé. La nouvelle que j'avois eue de cette maladie m'avoit aussi donné de la crainte et de la douleur; car je ne puis manquer de prendre beaucoup d'intérêt à la santé de ce grand homme, avec qui vous êtes lié par une amitié si ancienne et si intime: d'ailleurs vous avez été témoin quelquefois des bontés qu'il m'a témoignées à votre considération. Je crois pouvoir à présent vous féliciter de son rétablissement, et je m'en réjouis avec vous, comme je ferai de tous les plaisirs qui vous arriveront.

sette ce reproche que Martial adresse à Sextus, et que d'Alembert traduit par ce vers :

Vous voulez du respect, je voulois vous aimer.

L'épigramme que vous m'avez envoyée, pour servir d'inscription à votre portrait, est telle que je la pouvois souhaiter. J'en ai fait un bon usage, car je l'ai fait écrire en lettres d'or sur un cartouche, ménagé dans les ornements de sculpture qui sont au haut du cadre; et j'ai fait écrire au cartouche d'en bas ces six vers de votre épître X, accommodés au sujet:

Tu peux voir dans ces traits qu'au fond cet homme horrible[a].
Ce censeur qu'on a cru si noir et si terrible,
Fut un esprit doux, simple, ami de l'équité;
Qui, cherchant dans ses vers la seule vérité,
Fit, sans être malin, ses plus grandes malices;
Et sa candeur fit tous ses vices.

Nous avons vu ici des premiers la bulle de condamnation de M. de Cambrai [b]. Aussi, ne vous en parlerai-je pas comme d'une chose nouvelle; c'est seulement pour vous envoyer ces petits vers [c], que sans doute vous ne savez pas:

En vain pour son système un grand prélat s'obstine,
Il le verra toujours contredit, traversé;

[a] Vers 81.

[b] Le pape Innocent XII condamna, le 12 mars 1699, le livre de Fénélon, intitulé: *Explication des maximes des saints;* mais la soumission de ce prélat fut un véritable triomphe pour lui.

[c] Ils sont de Gacon, poëte dont le nom est devenu une injure. Cet impudent satirique mourut en 1725.

Un siècle où l'intérêt domine,
Ne sauroit goûter la doctrine
De l'amour désintéressé.

Vous voyez, Monsieur, que je commence à me servir de la liberté que vous m'accordez d'entrer en commerce avec vous; mais je vous avoue que j'agirois bien contre mon intention, s'il arrivoit que ce commerce vous causât le moindre embarras : *Tu poteris salve atque vale brevitate paratâ scribere sæpè mihi.* Voilà, Monsieur, tout ce que j'ose vous demander. Je suis avec la soumission la plus tendre et la plus respectueuse,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

75.

A M. DE PONTCHARTRAIN *le fils, comte* DE MAUREPAS.

.... (1699). [*a*].

Quelque affligé que je sois, Monseigneur, la douleur ne m'a pas encore rendu si stupide que je ne sente, comme je dois, l'extrême honneur que

[*a*] Cizeron-Rival a publié cette lettre.

vous m'avez fait en m'écrivant d'une manière si obligeante, sur la mort de mon illustre ami. Vous avez parfaitement tracé son éloge en très peu de mots, et je doute que l'écrivain qui sera reçu, en sa place à l'académie, le fasse mieux en beaucoup de périodes. N'attendez pas cependant, Monseigneur, de moi sur cela une réponse digne de votre obligeante lettre. Il me reste assez de raison pour comprendre ce que je vous dois, mais non pas assez de liberté d'esprit pour vous exprimer ma reconnoissance; et tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que je suis avec un très grand zèle et un très grand respect, Monseigneur, etc.

Permettez pourtant que j'ajoute encore ce peu de mots, pour vous dire que c'est sur M. de Valincour qu'il m'a semblé que tous les académiciens tournent les yeux pour remplir la place de M. Racine; et j'espère que vous voudrez bien l'appuyer de votre crédit [*a*], puisque c'est l'homme du monde le plus digne de lui succéder, et le plus propre à ne lui point faire un fade panégyrique [*b*].

[*a*] M. de Pontchartrain le fils, secrétaire d'état en survivance, avoit les académies dans son département.

[*b*] Racine mourut le 21 avril 1699. Valincour obtint sa place à l'académie française, et le discours qu'il y prononça, le 27 juin, répondit à l'attente de Despréaux.

76.

A BROSSETTE.

Paris, 9 mai 1699.

Vous vous figurez bien, Monsieur, que, dans l'affliction et dans l'accablement d'affaires où je suis, je n'ai guère le temps d'écrire de longues lettres. J'espère donc que vous me pardonnerez si je ne vous écris qu'un mot, et seulement pour vous instruire de ce que vous me demandez. Je ne suis point encore à Auteuil, parceque mes affaires et ma santé, qui est fort altérée, ne me permettent pas d'y aller respirer l'air, qui est encore très froid, malgré la saison avancée, et dont ma poitrine ne s'accommode pas. J'ai pourtant été à Versailles, où j'ai vu madame de Maintenon, et le roi ensuite, qui m'a comblé de bonnes paroles : ainsi me voilà plus historiographe que jamais. Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyoient qu'elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. Cependant cela m'a très peu consolé de la perte de cet illustre ami, qui n'en est pas moins mort, quoique regretté du plus grand roi de l'univers [*a*].

[*a*] « Après la mort de M. Racine, M. Despréaux vint à la

Pour mon affaire de la noblesse, je l'ai gagnée avec éloge, du vivant même de M. Racine, et j'en ai l'arrêt en bonne forme, qui me déclare noble de quatre cents ans [*a*]. M. de Pommereu, président de l'assemblée, fit en ma présence, l'assemblée tenant, une réprimande à l'avocat des traitants, et lui dit ces propres mots : « Le roi veut bien que « vous poursuiviez les faux nobles de son royaume; « mais il ne vous a pas pour cela donné permission « d'inquiéter des gens d'une noblesse aussi avérée « que sont ceux dont nous venons d'examiner les « titres. Que cela ne vous arrive plus. » Je ne sais si M. Perrachon [*b*] a de meilleures preuves de sa

« cour proposer au roi M. de Valincour pour être son as- « socié à l'histoire. Du plus loin que le roi aperçut le sati- « rique, il lui cria : « Despréaux, nous avons beaucoup per- « du, vous et moi, à la mort de Racine. — Tout ce qui me « console, Sire, repartit M. Despréaux, c'est que mon ami « a fait une fin très chrétienne et très courageuse, quoiqu'il « craignît extrêmement la mort. — Oui, oui, répliqua le « roi, je m'en souviens : c'étoit vous qui étiez le brave au « siége de Gand. » (*Bolæana*, nombre XIII.) L'intérêt que Louis XIV prit à Racine pendant sa maladie, les éloges qu'il lui donna après sa mort, la pension accordée à sa famille, tout annonce combien le plus sensible de nos poëtes s'étoit exagéré la disgrace dans laquelle il se croyoit tombé sans retour. (*Voy.* la page 307, note *a*.)

[*a*] Cet arrêt fut rendu le 10 avril 1699.

[*b*] Avocat et poëte ridicule de Lyon.

noblesse que cela; et je ne vois pas qu'il les ait rapportées dans son livre [a]. Adieu, Monsieur; croyez que je suis très affectueusement....

---

77. *

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 6 juin (1699.)

Monsieur,

La dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a enfin appris la confirmation de votre noblesse. La joie que m'a causée cette lettre obligeante ne pouvoit être augmentée que par une nouvelle aussi agréable que celle que vous me donnez. Mais, Monsieur, permettez-moi de vous dire que par-là vous me mettez en droit de vous demander une copie de votre arrêt, et une suite de votre généalogie, depuis Jean Boileau en 1372 jusqu'à nous. Vous avez eu la complaisance de me le promettre, et j'ose espérer que vous ne me le refuserez pas, parceque vous connoissez l'empressement que j'ai d'être instruit particulièrement de tout ce qui vous regarde. Quand ces titres ne ser-

[a] Intitulé: *le faux Satirique puni.* Il est fait contre Gacon.

viroient pas à ma propre satisfaction, ils ne seroient pas inutiles pour l'usage que j'en veux faire; car enfin, Monsieur, il faut que je vous fasse confidence de toutes mes folies. J'ai résolu de répondre à toutes les critiques qu'on a faites de vos ouvrages, suivant le plan, la manière, et, s'il se peut, le style dont M. Arnauld s'est servi pour défendre votre satire X, dans sa lettre à M. Perrault. Que direz-vous, Monsieur, de mon entreprise? J'en connois toute la témérité, ou du moins l'inutilité. Je sais que vos ouvrages sont infiniment au-dessus des atteintes que la jalouse ignorance a essayé de leur donner; ils se soutiennent assez par eux-mêmes, et vous vous ferez toujours assez admirer sans le secours d'un apologiste tel que moi. Mais cependant, Monsieur, la matière est si belle, et votre défense est si facile, que je sens bien que j'aurai toutes les peines du monde à résister à une tentation si glorieuse. C'est pour cela que je ramasse depuis long-temps, avec beaucoup de soin, tous les mémoires qui peuvent m'aider pour ce dessein; et les éclaircissements que vous avez eu la bonté de me donner sur vos ouvrages me serviront de principal ornement.

Je viens à votre dernière lettre, parcequ'elle a donné lieu à une rencontre dont je suis bien aise de vous informer. Quand je reçus votre lettre, M. Perrachon se trouva chez moi, où il vient quel-

quefois me débiter ses visions pédantesques. Comme je sais qu'il se déclare contre vous dans toutes les compagnies où il le peut faire, quand il ne craint pas les *releveurs*, je fus bien aise de lui lire l'endroit où vous me parlez de sa prétendue noblesse, qu'il nous réduit à croire simplement sur sa bonne foi. Il fut un peu surpris de se trouver dans votre lettre; mais il n'osa pas, en ma présence, faire paroître sa burlesque vivacité. Il se contenta de dire qu'apparemment vous vouliez faire entendre que votre noblesse étoit aussi bien établie que la sienne, mais que peut-être l'on vous avoit fait quelque grace.

Vous jugez bien qu'étant instruit comme je l'étois, je ne demeurai pas sans réplique; je lui dis tout ce que j'avois vu de votre généalogie bien suivie et bien prouvée; je lui fis voir les *Mémoires de Miraulmont* [*a*], que je tiens, comme vous savez, de M. l'abbé Dongois, dans les endroits où il est parlé de Jean Boileau, page 38, et de Henri Boileau, page 226. Je lui confirmai ce témoignage par un autre, que j'ai découvert depuis peu dans l'*histoire chronologique de la chancellerie*, par Taissereau, imprimée chez Lepetit en 1676. Je lui fis lire dans cette histoire, page 21, que « le roi Jean fit « une ordonnance pour la restriction de ses secré-

[*a*] *Sur l'origine du parlement*, Paris, 1612.

« taires et notaires », laquelle se trouve au mémorial D., qui est en la chambre des comptes, commençant en l'an 1359, et finissant en 1381, au fol. 25 v°., dont s'ensuit l'extrait: « ci-dessous sont les « noms des secrétaires et notaires ordenés et rete- « nus pour nous servir, lesquels suivront continuel- « lement de présent, etc., Martin de Mellon, etc., « Jean Boileau. » (C'est le même dont parle Miraulmont); et à la fin : « et en signe que cette pré- « sente ordonnance procéde de notre propre con- « science, nous avons fait sceller ce rôle de notre « scel secret »; et dans la page 16 de la même histoire, il paroît que « le nommé Jean Boileau est « des notaires du roi examinés et trouvés suffisants « par le parlement, pour écrire et faire lettres en « françois et en latin, le 26 jour d'août 1342. Ex- « trait du registre du mémorial B., commençant « en 1330, fol. 176 », où l'on voit encore que lesdites lettres furent envoyées par le roi en la chambre des comptes, le 21 septembre 1343.

M. Perrachon ne put démentir des témoignages si authentiques; mais il ne voulut pas céder l'ancienneté de la noblesse : car il se retrancha dans *le torre de' Perrachoni*, qui, selon lui, sont plus anciennes que tout cela. Je lui répondis froidement que c'étoient là de grands titres à produire dans un procès, et je lui citai en même temps un des couplets de la chanson dont je vous ai parlé

autrefois, et qu'on avoit faite ici dès que son livre parut :

Or, pour vous prouver ma noblesse,
Il ne faut que voir en Piémont
Deux tours, qui, malgré leur vieillesse,
Y portent encore mon nom [a].
. . . . . .

Je vais vous dire un mot du livre que vous trouverez dans ce paquet; il contient deux petits poëmes latins, l'un sur l'aimant (*magnes*) et l'autre sur le café (*faba arabica*). La versification en est douce et nombreuse, les descriptions en sont vives, et les peintures qu'il fait sont très naturelles. Ce qui a donné lieu au poëme de l'aimant, est le cabinet de M. de Puget, qui est un excellent philosophe, et le plus savant magnétiste que nous ayons. L'auteur de ces poëmes est le père Fellon, jésuite fort spirituel, et qui est bien de mes amis [b]. Je suis, etc.

[a] Cette chanson de Brossette seroit sans intérêt pour le lecteur.

[b] Ces deux poëmes sont insérés dans le recueil intitulé : *poëmata didascalica*, publié par l'abbé d'Olivet. Despréaux dit, dans sa réponse, qu'ils « sont très élégants et très *par-* « *ticuliers.* » Ce dernier éloge porte moins sans doute sur l'originalité du style que sur le choix des matières. L'abbé Massieu a composé, probablement lorsqu'il étoit jésuite, un poëme latin sur le café, qui, sans être plus étendu que celui du P. Fellon, embrasse mieux le sujet sous ses divers rapports.

78.

A BROSSETTE.

Paris, 22 juillet 1699.

J'ai été, Monsieur, si occupé depuis votre longue et pourtant trop courte lettre, que je n'ai pu vous faire plus tôt réponse. Plût à Dieu que je pusse aussi bien prouver à M. Perrachon le mérite de mes ouvrages, que la noblesse et l'antiquité de mes pères [a]! Je doute qu'alors il pût préférer même ses écrits aux miens. Je ne vous envoie point néan-

[a] . . . . . « Cependant des personnes « très instruites, très dignes de foi, et qui ont été à portée « de juger les titres originaux, nous ont assuré que le ju- « gement rendu sur la noblesse de Despréaux, ne l'avoit été « que par considération pour le poëte honoré de la protec- « tion du roi; que les titres présentés par sa famille étoient « l'ouvrage d'un faussaire, nommé Haudiquier; que plu- « sieurs années après le jugement, on avoit trouvé parmi « les papiers de ce faussaire un mémoire de vingt louis, « payés par Despréaux, pour sa part des titres que cet Hau- « diquier avoit fournis. Les amis de Despréaux répondront « sans doute que le poëte, en payant Haudiquier, n'avoit « pas cru payer un imposteur, mais récompenser les re- « cherches d'un généalogiste. Les médisants prétendront

moins, pour ce voyage, la copie de mon arrêt, parcequ'il est trop gros, le greffier qui l'a dressé, ayant pris soin d'y énoncer toutes les preuves qne j'alléguois, et cela fait plus de trente rôles en parchemin, d'écriture assez minutée. Cependant, si vous persistez dans l'envie de l'avoir, je vous le ferai tenir au premier jour. Vous m'avez fort réjoui avec *le torre de' Perrachoni*. Je crois que M. Perra-

« que le poëte en cette circonstance aura dit, comme le « praticien de Falaise dans *la Réconciliation normande:*

« Peut-être à mon profit, dans cette affaire obscure,
« Un juge bien payé verra plus clair que moi. »

. . . . . .

(*Note première sur l'éloge de Despréaux, par d'Alembert.*)

Dans la note, dont nous offrons un extrait, d'Alembert ne nomme aucune des personnes dont il tient les particularités qu'il avance, et cependant le dernier commentateur des œuvres de Despréaux met *Foncemagne, par exemple*, au nombre des autorités citées par le secrétaire de l'académie françoise. De simples allégations sont de foibles armes contre un arrêt, qui tire une nouvelle force du discours dont le président l'accompagna [*a*]. Le courageux adversaire des abus de la noblesse [*b*], le poëte qui toujours parla modestement de sa naissance [*c*], doit-il être soupçonné légèrement d'avoir employé son crédit, pour être maintenu, à l'aide d'un faux, dans la jouissance de prérogatives usurpées?

[*a*] *Voyez* la réprimande faite à l'avocat des traitants, page
[*b*] Dans la satire V, à M. le marquis de Dangeau.
[*c*] Dans l'épître V, à M. de Guilleragues, et dans la Xe, à mes vers.

chon ne feroit pas mal de se tenir sur le haut d'une de ces tours, avec une lunette à longue vue, pour voir s'il ne découvrira point quelqu'un qui aille à Lyon ou à Paris acheter ses livres ; car je ne crois pas qu'il en ait vu jusqu'ici. Je suis bien aise qu'un homme comme vous entreprenne mon apologie; mais les livres qu'on a faits contre moi sont si peu connus, qu'en vérité je ne sais s'ils méritent aucune réponse. Oserois-je vous dire que le dessein que vous aviez pris de faire des remarques sur mes ouvrages, est bien aussi bon, et que ce seroit le moyen d'en faire une imperceptible apologie qui vaudroit bien une apologie en forme? Je vous laisse pourtant le maître de faire tout ce que vous jugerez à propos. Je sais assez bien donner conseil aux autres sur ce qui les concerne; mais pour ce qui me regarde, je m'en rapporte toujours aux conseils d'autrui. Les vers latins que vous m'avez envoyés sont très élégants et très particuliers; ils m'ont réconcilié avec les poëtes latins modernes, dont vous savez que je fais une médiocre estime, dans la prévention où je suis qu'on ne sauroit bien écrire que sa propre langue. Vos couplets de chanson [a] me paroissent fort jolis, et il paroît bien que vous parlez votre propre et naturelle langue; car, com-

[a] Vingt couplets intitulés : *Abrégé chronologique de l'histoire glorieuse de M. Perrachon*, sur l'air, *Réveillez-vous, belle endormie*, etc.

me vous savez bien, c'est au François qu'appartient le vaudeville [a], et c'est dans ce genre-là principalement que notre langue l'emporte sur la grecque et sur la latine. Voilà la quatrième lettre que j'écris ce matin; c'est beaucoup pour un paresseux accablé d'un million d'affaires. Ainsi, trouvez bon que je vous dise tout court que je suis très cordialement, Monsieur, etc.

79.

Au même.

Auteuil, 15 août 1699.

Si vous comprenez bien, Monsieur, quel embarras c'est à un homme de lettres qui a des livres, des bijoux et des tableaux, que d'avoir à déménager, vous ne trouverez pas étrange que je sois demeuré si long-temps sans faire réponse à votre dernière lettre. Eh! le moyen de se ressouvenir de son devoir, au milieu d'une foule de maçons, de menuisiers et de crocheteurs, qu'il faut sans cesse gronder, réprimander, instruire, etc. Il y a tantôt

[a] D'un trait de ce poëme (*la satire*) en bons mots si fertile,
Le François, né malin, créa le vaudeville.
Art poétique, chant II, vers 181.

trois semaines que je fais cet importun métier, et je n'en suis pas encore dehors. Ainsi, bien loin de croire que vous ayez raison de vous plaindre, je prétends même que je dois être plaint, et qu'il faut que je vous aime beaucoup pour trouver, comme je fais aujourd'hui, le temps de vous faire mes remerciements sur toutes les douceurs que vous m'écrivez, et sur tous les présents que vous me faites. Vous me direz peut-être que ce discours n'est que l'artifice d'un homme qui a tort, et qui le premier fait un procès aux autres, afin qu'on n'ait pas le temps de lui faire le sien. Peut-être cela est-il véritable. Je vous assure pourtant qu'on ne peut pas être plus touché que je le suis de toutes vos bontés, et que, s'il y a en moi de la paresse, il n'y a assurément point de méconnoissance. D'ailleurs je m'attendois à vous écrire quand j'aurois reçu votre thé, qui n'est point encore venu, non plus que le livre dont vous me parlez dans une autre de vos lettres.

Mais est-ce une promesse ou une menace que vous me faites, quand vous me mandez qu'au premier jour vous m'enverrez le livre de M. Perrachon [a]?

Di magni, horribilem et sacrum libellum [b]!

[a] Contre Gacon.

[b] Ce vers est tiré d'une petite pièce adressée par Ca-

Savez-vous que si vous vous y jouez, je cours sur-le-champ chez Coignard ou chez Ribou, et que là, *Cotinos, Peraltos, Pradonos et omnia colligam venena, atque hoc te munere remunerabo*, de la même manière que Catulle prétendoit récompenser son ami, en lui envoyant *Metios, Suffenos et Varios?* Voilà, Monsieur, de quoi je vous régalerai, au lieu de la copie que je vous ai promise de mon arrêt sur la noblesse. La vérité est pourtant que j'ai donné ordre de la faire, et que vous l'aurez au premier ordinaire, supposé que vous ne m'exposiez pas à la lecture du livre de M. Perrachon.

Je suis bien aise que vous suiviez votre premier dessein sur l'ouvrage que vous méditez. L'apologie met un lecteur sur ses gardes, au lieu que le commentaire lui ôte toute défiance. Votre devise sur ma noblesse [*a*] et sur mes ouvrages est fort spirituelle, et il ne lui manque que d'être un peu plus vraie. Mais à quoi songez-vous de me proposer d'en faire une pour la ville de Lyon? Ai-je le temps de cela, et de quoi m'aviserois-je d'aller sur le marché d'un aussi bon ouvrier que vous? Est-ce à un Béotien d'aller enseigner dans Lacédémone à dire des

tulle à son ami Calvus Licinius, qui lui avoit fait un cadeau dans le genre de celui de Brossette.

[*a*] Dopo il fuoco più bello.

bons mots? C'est donc, Monsieur, de cette proposition que je me plains, et non pas de vos lettres, qui ne sauroient jamais que me divertir très agréablement, pourvu que vous me laissiez la liberté, quand je démenage, de tarder quelquefois à y répondre. Je suis avec beaucoup de reconnoissance, etc.

80.

A M. DE PONTCHARTRAIN *le fils, comte de* MAUREPAS.

Paris, ... 1699. [a].

Puisque vous daignez bien prendre quelquefois part à mes afflictions, trouvez bon, Monseigneur, que je prenne part à votre joie, et que je ne sois pas des derniers à vous féliciter sur la justice que le roi a rendue au mérite de Monseigneur votre père, en le choisissant pour remplir la première dignité de son royaume. Jamais choix n'a été plus applaudi, ni n'a excité une réjouissance plus universelle, sur-tout parmi les honnêtes gens. Il n'y

[a] Cette lettre, publiée par Cizeron-Rival, a toujours paru sous la date du 10 septembre. Le chancelier Boucherat, prédécesseur de M. de Pontchartrain, mourut le 25.

en a pas un qui ne se trouve gratifié en la personne de Monseigneur de Pontchartrain, et qui, par son élévation, ne se croie en quelque sorte lui-même accru de considération et d'estime. Pour moi qui, outre les raisons du bien public, ai encore par rapport à vous des raisons particulières et si sensibles d'être charmé de ce choix, jugez quelle doit être ma satisfaction. Mais, Monseigneur, ce nouveau titre de grandeur qui entre dans votre maison, vous laissera-t-il le même que vous avez toujours été? Puis-je espérer de trouver dans le fils d'un chancelier ce même ami tendre et officieux, que je trouvois dans le fils d'un contrôleur-général des finances? Et Auteuil oseroit-il se flatter de vous voir encore chez moi faire de ces repas,

. . . . sine aulæis et ostro [a],

que Mécénas faisoit avec le bon Horace? Pourquoi non? Vous n'êtes pas moins galant homme que Mécénas, et je ne vous suis pas moins dévoué qu'Horace l'étoit à ce premier ministre d'Auguste. Je m'en vais donc tout préparer pour cela à votre retour de Fontainebleau. Ne craignez point pourtant, Monseigneur, que je m'oublie, à quelque familiarité que vous descendiez avec moi. Je me souviendrai toujours avec quel respect je suis et je dois être,....

[a] Ode XXIX, vers 15, liv. III.

81. *

Le comte DE MAUREPAS *à* DESPRÉAUX.

Paris, ... (1699). [a].

Vous avez grande raison, Monsieur, de croire que vous trouverez dans le fils d'un chancelier le même ami que vous avez trouvé dans le fils d'un contrôleur-général [b], et je puis vous assurer que vous ne me verrez jamais changer de sentiments pour vous. Mais, le croiriez-vous, Monsieur? ce n'est point ce génie sublime, cet auteur des satires, que je prise en vous; c'est cette candeur et cette simplicité heureuse que vous avez su joindre à tout l'esprit imaginable, et qui vous fait aimer de vos ennemis mêmes.

Quanquam urat fulgore suo, qui prægravat artes
Infra se positas. . . . . [c].

[a] Suivant Cizeron-Rival, cette lettre est du 7 décembre, date qui paroît bien tardive.

[b] Avant d'être chancelier, M. de Pontchartrain le père étoit contrôleur-général des finances depuis 1689, et secrétaire-d'état de la marine depuis 1690. Il eut pour successeur M. de Chamillard dans la première place, et son fils le remplaça dans la seconde, dont il avoit la survivance.

[c] Urit enim fulgore suo, ...
HORACE, *épît.* I, vers 13, liv. II.

Je reçois avec beaucoup de sensibilité le compliment que vous me faites sur la nouvelle dignité de mon père, et j'attends avec impatience le moment fortuné où je pourrai me dérober pour aller à Auteuil,

Fastidiosam deserens copiam, etc. [a].

Je suis tout à vous du meilleur de mon cœur.

PONTCHARTRAIN.

82.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 9 novembre 1699.

Je crois, Monsieur mon cher neveu, que je ne ferai plus que solliciter Monseigneur de Pontchartrain et vous. Voici encore un placet que je vous envoie, et que je vous prie de lui présenter de ma part; et bien qu'il vienne le dernier, j'ose vous prier de l'appuyer encore plus fortement que l'autre, parceque j'y prends encore plus d'intérêt, et qu'il s'agit d'obliger un de mes meilleurs amis. Que

[a] Fastidiosam desere copiam, ...
HORACE, *ode* XXIX, vers 9, liv. III.

si Monseigneur de Pontchartrain vient à rire, comme il en aura raison, sans doute, de ce que je prends ainsi les gens de marine sous ma protection, je vous supplie de lui dire que m'étant fait un si grand nombre d'ennemis sur la terre, il ne doit pas trouver étrange que je songe à me faire des amis sur la mer, sur-tout puisqu'elle est de son département. Recevez bien celui qui vous présentera ce billet, qui a peut-être une meilleure recommandation que la mienne auprès de vous, puisqu'il vous porte une lettre de M. de Bâville [a]. Je suis, Monsieur mon neveu,....

83.

A Brossette.

Paris, 10 novembre 1699.

Je suis fort honteux, Monsieur, d'avoir été si long-temps à vous remercier de vos magnifiques présents, et à répondre à vos lettres, plus agréables encore pour moi que vos présents; mais, si vous saviez le prodigieux accablement d'affaires que m'a laissé la mort de M. Racine, vous me pardonneriez

[a] Lamoignon de Bâville, intendant de Languedoc, fils du premier président.

sans peine, et vous verriez bien que je n'ai presque point de temps à donner à mon plaisir, c'est-à-dire, à vous entretenir et à vous écrire. J'ai lu votre préface du livre des Conférences [a], et elle me semble très bien, à quelques manières de parler près, que je vous y marquerai à mon premier loisir.

Vous m'avez fait un fort grand plaisir en m'envoyant le Télémaque de M. de Cambray. Je l'avois pourtant déja lu. Il y a de l'agrément dans ce livre, et une imitation de l'Odyssée que j'approuve fort. L'avidité avec laquelle on le lit fait bien voir que si on traduisoit Homère en beaux mots, *il feroit l'effet qu'il doit faire, et qu'il a toujours fait* [b]. Je souhaiterois que M. de Cambray eût rendu son Mentor un peu moins prédicateur, et que la morale fût répandue dans son ouvrage un peu plus imperceptiblement et avec plus d'art. Homère est plus instructif que lui; mais ses instructions ne paroissent point préceptes, et résultent de l'action du roman, plutôt que des discours qu'on y étale. Ulysse, par ce qu'il fait, nous enseigne mieux ce qu'il faut faire, que par tout ce que lui, ni Minerve disent [c]. La vérité est pourtant que le

[a] C'étoit une seconde édition.

[b] Ces derniers membres de phrase sont un des exemples les plus frappants du peu de prétention avec lequel Despréaux écrivoit ses lettres.

[c] Despréaux juge le Télémaque d'après une édition défec-

Mentor du Télémaque dit de fort bonnes choses, quoiqu'un peu hardies, et qu'enfin M. de Cambray me paroît beaucoup meilleur poëte que théologien. De sorte que si, par son livre des *Maximes*, il me semble très peu comparable à saint Augustin, je le trouve, par son roman, digne d'être mis en parallèle avec Héliodore [*a*]. Je doute néanmoins qu'il fût d'humeur, comme ce dernier, à quitter sa mitre pour son roman. Aussi, vraisemblablement le revenu de l'évêque Héliodore n'appro-

tueuse. Sa critique n'en seroit pas moins juste, si Fénélon s'étoit proposé avant tout de faire une épopée; mais il n'avoit d'autre but que d'enseigner au duc de Bourgogne, en l'amusant, l'art de régner dans ses moindres détails. Loin d'éviter la fréquence des préceptes dans sa narration, il a craint de ne pas les développer assez clairement à un jeune prince, qui n'auroit pu les découvrir encore dans la conduite des personnages et sous les voiles de la fiction. Quoique l'illustre instituteur, si digne de foi, déclare *n'avoir jamais voulu donner cet ouvrage au public*, c'est un des titres les plus étonnants et les plus précieux de notre gloire littéraire. *Voy.* l'*Histoire de Fénélon*, t. III, p. 40.

[*a*] Héliodore, évêque de Tricca en Thessalie, vivoit sous les règnes de Théodose et de ses fils, dans les quatrième et cinquième siècles. Rien ne mérite moins de confiance que l'alternative à laquelle on prétend qu'un synode le réduisit, de brûler son roman ou de se démettre de son évêché. Ce roman, intitulé: *les Éthiopiques* ou *les amours de Théagène et de Chariclée*, est bien inférieur aux aventures de Télémaque, sur-tout pour l'importance du sujet.

choit guère du revenu de l'archevêque de Cambray [a]. Mais, Monsieur, il me semble que pour un paresseux aussi affairé que je suis, je vous entretiens là de choses assez peu nécessaires. Trouvez bon que je ne vous en dise pas davantage, et pardonnez-moi les ratures que je fais à chaque bout de champ dans mes lettres, qui m'embarrasseroient fort, s'il falloit que je les récrivisse. Je suis sincèrement, etc.

84.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 3 janvier 1700.

Je vous ai bien de l'obligation, mon très cher neveu, de votre souvenir et de l'agréable flatterie que vous m'avez écrite au commencement de l'année. On ne peut pas plus agréablement louer un oncle que de lui dire que *l'on* [b] *le* regarde comme une espèce de père; car il n'y a ordinairement rien

[a] La vertu si pure de Fénélon, ses pensées toutes célestes auroient dû, il nous semble, écarter jusqu'à l'idée de ces plaisanteries sans doute bien innocentes.

[b] Cette cacophonie, si facile à éviter, démontre encore le peu de prix que Despréaux attachoit au style de ses lettres.

de moins père qu'un oncle. Vous n'ignorez pas ce que veut dire en latin : *Ne sis patruus mihi et patruus patruissimus.* Vous avez grande raison de ne me point mettre au rang de ces oncles trop oncles, et je n'ai pour vous que des sentiments qui tirent droit au paternel. Je suis bien aise de la bonne opinion que M. Le Baron [*a*] a de moi, et j'ai trouvé son compliment à M. le comte d'Ayen [*b*] très joli et très spirituel. Il est dans le goût des compliments de Molière, c'est-à-dire, que la satire y est adroitement mêlée à la flatterie, afin que l'une fasse passer l'autre. J'y ai trouvé seulement un peu à dire qu'il y mette les sots poëtes si proche d'Apollon. La racaille poétique, dont il parle, est logée au pied et dans les marais du mont *Parnassien*, où elle rampe avec les grenouilles et avec l'abbé de Pure; et Apollon est logé tout au haut avec les muses et avec Corneille, Racine, Molière, etc. Jamais méchant auteur n'y arriva, et quand quelqu'un en veut approcher, *musæ furcillis præcipitem*

[*a*] Il étoit fils d'un comédien, qui changea son nom de Boyron en celui de Baron. Sa célébrité comme acteur est très grande; comme auteur dramatique il passe pour avoir composé sept comédies, dont la meilleure est l'*homme à bonnes fortunes*. On ne voit pas qu'on l'ait appelé en général *LeBaron*. Despréaux le nomme ainsi deux fois dans sa lettre, probablement à cause de l'importance qu'il se donnoit.

[*b*] Depuis le maréchal duc de Noailles.

ejiciunt. Adieu, mon très cher neveu; témoignez bien à M. Le Baron que je fais de lui le cas que je dois, et croyez que je suis cette année, encore plus que les précédentes, entièrement à vous.....

85.

A Brossette.

Paris, 5 février 1700.

Il est arrivé, Monsieur, ce que vous avez prévu, et vos présents [*a*] sont arrivés deux jours devant [*b*] vos lettres. Cela a causé quelque petite méprise; mais cela n'a pourtant fait aucun mal, et chacun a reçu ce qui lui appartenoit. M. de Lamoignon m'a écrit une lettre pour me prier de vous faire ses remerciements, et M. Dongois et M. Gilbert [*c*] m'ont assuré qu'ils vous feroient au premier jour le leur. Je ne sais si cela pourra un peu distraire la

[*a*] Quatre exemplaires du procès-verbal des ordonnances, destinés à Despréaux, aux présidents de Lamoignon et Gilbert, au greffier Dongois.

[*b*] On n'emploie aujourd'hui que la préposition *avant* pour marquer la priorité de temps.

[*c*] M. Gilbert, président aux enquêtes, avoit épousé mademoiselle Dongois, petite-nièce de Despréaux.

juste affliction où vous êtes. Je la conçois telle qu'elle doit être, quoique je n'en aie jamais éprouvé une pareille; ma mère, comme mes vers vous l'ont vraisemblablement appris, étant morte que je n'étois encore qu'au berceau. Tout ce que j'ai à vous conseiller, c'est de vous rassasier de larmes. Je ne saurois approuver cette orgueilleuse indolence des stoïciens, qui rejettent follement ces secours innocents que la nature envoie aux affligés, je veux dire les cris et les pleurs. Ne point pleurer d'*une* mère, ne s'appelle pas de la fermeté et du courage, cela s'appelle de la dureté et de la barbarie. Il y a bien de la différence entre se désespérer et se plaindre. Le désespoir brave et accuse Dieu; mais la plainte lui demande des consolations. Voilà, Monsieur, de quelle manière je vous exhorte à vous affliger, c'est-à-dire, en vous consolant, et en ne prétendant pas que Dieu fasse pour vous une loi particulière qui vous exempte de la nécessité à laquelle il a condamné tous les enfants, qui est de voir mourir leurs pères et mères. Cependant soyez bien persuadé que je vous estime infiniment, et que si je ne vous écris pas aussi souvent que je devrois, ce n'est pas manque de reconnoissance; mais manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu donne rarement aux poëtes, sur-tout lorsqu'ils sont historiographes. Je suis avec beaucoup de respect et de sincérité ,....

86. *

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 6 mars 1700.

Monsieur,

Votre dernière lettre a suivi de si près celle que j'avois eu l'honneur de vous écrire, que vous avez tort, ce me semble, de vous reprocher votre peu d'exactitude. Quand vous dites que si vous n'écrivez pas souvent, c'est manque de cet esprit de vigilance et d'exactitude que Dieu accorde rarement aux poëtes, sur-tout quand ils sont historiographes, c'est rejeter la cause de votre paresse sur votre tempérament et sur vos occupations glorieuses. Néanmoins vous ayez passé par-dessus ces raisons en ma faveur, et, pour cela seul, je vous devrois des remerciements très sincères, quand votre lettre ne seroit pas d'ailleurs aussi belle et aussi obligeante et aussi touchante qu'elle l'est. Je vous assure que je n'ai point trouvé d'adoucissement si efficace à la douleur que me cause la mort de ma mère.

M. de Lamoignon ne s'est pas contenté des remerciements que vous m'avez faits de sa part, il

a pris la peine de m'écrire lui-même, aussi bien que M. Dongois et M. Gilbert.

Il y a quelque temps que j'eus occasion de voir en cette ville M. de Bonnecorse de Marseille. Je lui parlai de son *lutrigot*, et il ne me put dire que de fort mauvaises raisons pour justifier la conduite qu'il a tenue à votre égard. Il me dit entre autres choses qu'étant à Paris, il pria M. Bernier, qu'il m'a cité comme votre ami, et qui a fait l'abrégé de Gassendi, d'apprendre de vous-même quel sujet vous avoit obligé de mettre dans vos satires *la Montre*, qui est un ouvrage de Bonnecorse, et que, suivant le rapport que lui fit M. Bernier, vous aviez répondu, pour toute raison, que vous aviez été bien modéré de ne dire de *la Montre* que ce que vous en aviez dit. Bonnecorse me parut être encore sensible à la fierté de cette réponse, qui étoit en effet plus piquante que ce que vous aviez dit de cet ouvrage.

Je finirois ici ma lettre, si je ne voulois vous prier de me donner l'éclaircissement d'un fait qui est rapporté par M. Boursault, dans une de ses lettres. Il dit qu'un abbé, s'entretenant un jour avec vous, se déclara hautement contre la pluralité des bénéfices, et protesta que s'il pouvoit obtenir une abbaye, ne fût-elle que de mille écus, elle fixeroit son ambition, sans qu'aucun autre bénéfice pût jamais le tenter. Cependant il obtint une ab-

baye de sept mille livres, et quelque temps après plusieurs autres bénéfices successivement, sur quoi vous dites un jour à cet abbé : « Qu'est devenu ce « temps de candeur et d'innocence, M. l'abbé, où « vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dan- « gereuse? — Ah! Monsieur, vous répondit-il, si « vous saviez que cela est bon pour vivre! — Je ne « doute point, lui répliquâtes-vous, que cela ne « soit bon pour vivre; mais pour mourir, M. l'abbé, « pour mourir! » Je voudrois bien savoir la vérité de ce fait et le nom de cet abbé, dans l'envie que j'ai de ne rien ignorer de tout ce qui vous regarde, supposé néanmoins que vous n'ayez aucune raison pour me le cacher [a].

Quelque résolution que je prenne de ne vous pas faire de si longues lettres, je l'oublie toujours, quand j'ai la plume à la main. Je vous en demande pardon; mais c'est mon cœur qui m'entraîne vers vous, et qui me fait abandonner au plaisir de vous entretenir. L'on ne peut rien ajouter à la tendre et parfaite soumission avec laquelle je suis,....

[a] Boursault raconte à l'évêque de Langres d'autres faits honorables pour le satirique, et termine son récit par la réflexion suivante: « Quoique rien ne soit plus beau que « les poésies de M. Despréaux, je trouve que les actions « que je viens de dire à votre Grandeur sont encore plus « belles. » (*Lettres nouvelles*, tom. II, pag. 143, 1737.)

87.

A Brossette.

1er avril 1700.

C'est une chose très dangereuse, Monsieur, d'être aussi facile que vous l'êtes à pardonner à vos amis leurs fautes. Cela leur en fait encore faire de nouvelles, et ce sont les louanges que vous avez données à ma négligence, dans votre dernière lettre, qui m'ont rendu encore plus négligent à vous faire réponse. Je vous assure pourtant que cela ne vient point en moi de manque d'amitié ni de reconnoissance; mais je suis paresseux. Tel j'ai vécu, et tel je mourrai; mais je n'en mourrai pas moins votre ami.

Ainsi, laissant là toutes les excuses bonnes ou mauvaises que je pourrois vous faire, je vous dirai que je n'ai aucun *mal-talent* contre M. de Bonnecorse du beau poëme qu'il a imaginé contre moi. Il semble qu'il ait pris à tâche, dans ce poëme, d'attaquer tous les traits les plus vifs de mes ouvrages; et le plaisant de l'affaire est que, sans montrer en quoi ces traits pèchent, il se figure qu'il suffit de les rapporter pour en dégoûter les hommes. Il m'accuse sur-tout d'avoir, dans le Lutrin,

exagéré en grands mots de petites choses pour les rendre ridicules, et il fait lui-même, pour me rendre ridicule, la chose dont il m'accuse. Il ne voit pas que, par une conséquence infaillible, si le Lutrin est une impertinente imagination, le Lutrigot est encore plus impertinent, puisque ce n'est que la même chose plus mal exécutée. Du reste, on ne sauroit m'élever plus haut qu'il ne le fait, puisqu'il me donne pour suivants et pour admirateurs passionnés les deux plus beaux esprits de notre siècle, je veux dire M. Racine et M. Chapelle [a]. Il n'a pas trop bien profité de la lecture de ma première préface, et de l'avis que j'y donne aux auteurs attaqués dans mon livre, d'attendre, pour écrire contre moi, que leur colère soit passée. S'il avoit laissé passer la sienne, il auroit vu que de traiter de haut en bas un auteur approuvé du public, c'est traiter de haut en bas le public même, et que me mettre

[a] On s'étonne de voir placer à côté d'un grand-maître un esprit léger, dont le naturel et la gaieté font tout le mérite. A ce jugement échappé à la précipitation d'une lettre, il est juste d'opposer celui que Despréaux portoit ordinairement du même poëte. Il disoit « qu'à son *Voyage* « près, qu'il estimoit une pièce excellente, rien de Cha- « pelle n'avoit frappé les véritables connoisseurs, toutes ses « autres petites pièces de poésie étant informes et négli- « gées, et tombant souvent dans le bas, témoin ses vers *sur l'éclipse*, où il finit par ce quolibet, *gare le pot au noir*,... » (*Bolæana*, LXXIII.)

à califourchon sur le Lutrin, c'est y mettre tout ce qu'il y a de gens sensés, et M. Brossette lui-même, qui me fait l'honneur

Meas esse aliquid putare nugas [a].

Je ne me souviens point d'avoir jamais parlé de M. de Bonnecorse à M. Brossier, et je ne connoissois point le nom de Bonnecorse quand j'ai parlé de la *Montre* dans mon épître à M. de Seignelai. Je puis dire même que je ne connoissois point la *Montre d'amour*, que j'avois seulement entrevue chez M. Barbin, et dont le titre m'avoit paru très frivole, aussi bien que ceux de quantité d'autres ouvrages de galanterie moderne, dont je ne lis jamais que le premier feuillet.

Mais voilà, Monsieur, assez parlé de M. de Bonnecorse; venons à M. Boursault, qui est, à mon sens, de tous les auteurs que j'ai critiqués, celui qui a le plus de mérite. Le livre où il rapporte de moi le mot *dont est* question, ne m'est point encore tombé entre les mains; la vérité est que j'ai en effet dit ce mot autrefois, et que c'est *à* M. l'abbé Dangeau [b] *à qui* je l'ai dit à Saint-Germain. Il en fut un peu confus; mais il n'en garda pas moins

[a] Catulle adresse ce vers à Cornelius Nepos, en lui dédiant ses poésies.

[b] Louis de Courcillon de Dangeau, de l'académie françoise, né en 1643, mort en 1723, frère de celui à qui la

ses bénéfices, et je crois que même aujourd'hui il en accepteroit volontiers encore d'autres, au hasard de mourir moins content qu'il n'auroit vécu. J'ai fait vos compliments à tous ces messieurs que vous avez honorés de vos présents, et ils m'ont paru aussi satisfaits de vos honnêtetés que de votre recueil, dont ils font pourtant beaucoup d'estime. Je suis très sincèrement ,....

88.

Au même.

Auteuil, le 2 juin 1700.

Vous excusez, Monsieur, si aisément mes fautes, que je ne crains presque plus de faillir, et que je ne me crois pas même obligé de vous faire des excuses d'avoir été si long-temps sans me donner

satire V est adressée, est auteur de différents ouvrages, entre autres de plusieurs bons traités sur la grammaire françoise. D'Alembert s'étend avec complaisance sur la noblesse de son caractère. Sans parler de l'anecdote confirmée par Despréaux, il dit malignement que si l'abbé de Dangeau ne persista pas dans son édifiante résolution, il faut l'attribuer « sur-tout à la crainte, peut-être assez « pardonnable, d'encourir la haine de quelques hommes de « son état, dont l'avidité égaloit le crédit, et qui, trouvant « dans sa régularité leur condamnation, s'en offensoient « comme d'un trait de satire. » (*Éloge de Dangeau.*)

l'honneur de vous écrire. J'en aurois pourtant d'assez bonnes à vous alléguer, puisqu'il est certain que j'ai été malade assez long-temps, et que j'ai eu plusieurs affaires plus *occupantes* même que la maladie.

Enfin m'en voilà sorti, et je puis vous parler. Je vous dirai donc, Monsieur, que j'ai reçu votre dernier présent [*a*] avant votre dernière lettre, et que j'avois même lu votre livre avant que de l'avoir reçue. j'ai été pleinement convaincu de la noblesse de messieurs les avocats de Lyon par les preuves qui y sont très bien énoncées, et encore plus par la noblesse du cœur que je remarque en vos actions, et en vos libéralités qui sont sans fin.

Je suis ravi de l'académie qui se forme en votre ville [*b*]. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris [*c*], qui n'est maintenant

[*a*] Un volume in-4°, contenant les mémoires des avocats et des médecins de Lyon contre le traitant de la noblesse.

[*b*] L'académie de Lyon étoit composée de sept membres: MM. Brossette, du Gas, Falconnet, de Puget, de Serres, les pères de Saint-Bonnet et Fellon, jésuites.

[*c*] L'académie françoise possédoit alors Bossuet, Fénélon, Fléchier, Huet, etc.; Callières, Charpentier, Thomas Corneille, le président Cousin, Dacier, Fontenelle, La Chapelle, Pavillon, Charles Perrault, Segrais, Tourreil, Valincour, etc.; les abbés Bignon, Ch. Boileau, de Choisy, de Dangeau, de Fleury, Gallois, Genest, Regnier-Desmarais, Renaudot, de S. Pierre, Tallemant, etc.

composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite, et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et Virgile, et sur-tout contre le bon sens, comme contre un ancien, beaucoup plus ancien qu'Homère et Virgile. Ces messieurs y examinent présentement l'*Aristippe* de Balzac, et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue, qui est juste l'endroit par où cet auteur ne pèche point. Du reste, il n'y est parlé ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités. Ainsi, Monsieur, si dans la vôtre il y a plusieurs gens de votre force, je suis persuadé que dans peu ce sera à l'académie de Lyon qu'on appellera des jugements de l'académie de Paris. Pardonnez-moi ce petit trait de satire, et croyez que c'est de la manière du monde la plus sincère que je suis,....

89.

Au même.

Paris, 3 juillet 1700.

Je sais bien, Monsieur, que ma lettre devroit commencer à l'ordinaire par des excuses de ce que j'ai été si long-temps à vous écrire; mais depuis

que nous sommes en commerce ensemble, vous m'avez si bien accoutumé à recevoir le pardon de mes négligences, que je crois même pouvoir aujourd'hui impunément négliger de vous le demander. Ainsi, laissant là tous les compliments, je vous dirai donc, avec la même confiance que si j'avois répondu sur-le-champ à votre dernière lettre, qu'on ne peut pas vous être plus obligé que je le suis de toutes vos bontés, et du soin que vous voulez bien prendre de m'enrichir en m'admettant dans votre loterie; mais qu'ayant mis à plus de cent loteries depuis que je me connois, et n'ayant jamais eu aucun billet approchant du noir, je ne suis plus d'humeur à acheter de petits morceaux de papier blanc un louis d'or la piéce. Ce n'est pas que je me défie de la fidélité de messieurs les directeurs de l'hôpital de votre illustre ville [a], qui sont tous, à ce qu'on m'a dit, des gens de la trempe d'Aristide et de Phocion; mais je me défie fort de la fortune, qui ne m'a pas jusqu'ici paru trop bien intentionnée pour les gens de lettres, et à qui je demande maintenant, non pas qu'elle me donne, mais qu'elle ne m'ôte rien.

Croiriez-vous, Monsieur, que vous ne m'avez pas fait plaisir en me mandant le pitoyable état où

[a] Les principaux étoient MM. Bouchage, Cholier, Dareste, Fayard, Giraud de Saint-Try, Hubert, Terrasson, etc.

est à cette heure votre pauvre gentilhomme à la Tour antique[a]? Après tout, quoique méchant auteur, c'est un fort bon homme, et qui n'a jamais fait de mal à personne, non pas même à ceux contre lesquels il a écrit.

Vous ne m'avez, ce me semble, rien dit dans votre dernière lettre de votre nouvelle académie. En quel état est-elle? Celle de Paris a enfin abandonné l'examen de l'Aristippe de Balzac, comme ne jugeant pas Balzac digne d'être examiné par une compagnie comme elle. Voilà une furieuse ignominie pour un auteur qui a été, il n'y a pas quarante ans, les délices de la France. A mon avis pourtant, il n'est pas si méprisable que cette compagnie se l'imagine, et elle auroit peut-être de la peine à trouver, à l'heure qu'il est, des gens dans son assemblée qui le vaillent : car quoique ses beautés soient vicieuses, ce sont néanmoins des beautés; au lieu que la plupart des auteurs de ce temps pèchent moins par avoir des défauts que par n'avoir rien de bon. Mandez-moi ce que pense votre académie là-dessus. Excusez mes *pataraffes* et mes ratures, et croyez que je suis très véritablement,....

M. Chanut[b], avec qui j'ai dîné aujourd'hui

[a] Perrachon.

[b] Avocat, chargé à Paris des affaires de la ville de Lyon.

chez moi; et bu à votre santé, me charge de vous faire ici ses recommandations. Ne vous lassez point d'être aussi diligent que je suis paresseux, et croyez que vos lettres me font un très grand plaisir.

---

90. **

Au même.

Auteuil, 12 juillet 1700.

Je vous écris d'Auteuil, où je suis résidant à l'heure qu'il est; ainsi je ne puis pas revoir votre précédente lettre que j'ai laissée à Paris, et je ne me ressouviens pas trop bien de ce que vous me demandiez sur l'*Historia flagellantium* [a]. Je ne tarderai pas à y aller, et aussitôt je m'acquitterai de ce que vous souhaitez.

Pour ce qui est de la loterie, je vous ai fait réponse par la lettre que vous devez avoir reçue de moi, et vous y ai marqué le peu d'inclination que j'ai maintenant à donner rien au hasard de la fortune, qui, à mon avis, n'a déja que trop de puissance sur nous, sans que nous allions encore lui donner de nouveaux avantages en lui portant no-

[a] Ouvrage de l'abbé Boileau, frère de Despréaux.

tre argent. Si vous jugez néanmoins qu'on souhaite fort à Lyon que je mette à cette loterie, je suis trop obligé à votre ville pour lui refuser cette satisfaction, et vous pourrez y mettre quatre ou cinq pistoles pour moi, que je vous rendrai par la première voie que vous me marquerez. Je les regarderai comme données à Dieu et à l'hôpital.

Je voudrois bien pouvoir trouver de nouveaux termes pour vous remercier du nouveau présent que vous m'avez fait [a]; mais vous m'en avez déja fait tant d'autres, que je ne sais plus comment varier la phrase.

Il paroît ici une traduction en vers du premier livre de l'Iliade d'Homère, qui, je crois, va donner cause gagnée à M. Perrault.

Dî magni, horribilem et sacrum libellum! [b]

Je crois qu'en la mettant dans les seaux pour rafraîchir le vin, elle pourra suppléer au manque de glace qu'il y a cette année. En voilà le troisième et le quatrième vers; c'est au sujet de la colère d'Achille:

Et qui funeste aux Grecs fit périr par le fer
Tant de héros. Ainsi l'a voulu Jupiter.

[a] Brossette lui avoit envoyé le *Traité de l'autorité des rois, touchant l'administration de l'église* (par Le Vayer de Boutigny, maître des requêtes.) Un vol. in-12 imprimé à Lyon.

[b] *Voyez*, sur ce vers, la note *b*, page 338.

Ne voilà-t-il pas Homère un joli garçon? Cette traduction est cependant de M. l'abbé Regnier-Desmarais, de l'académie française, qui la donne au public, dit-il, pour faire voir Homère dans toute sa force [a]. Avant que de l'imprimer il me l'apporta manuscrite pour l'examiner, et il m'en lut quelques vers. Comme je les trouvai extrêmement plats, je lui dis qu'il n'avoit point rendu ce feu et ce sublime qu'Homère respiroit par-tout, et que j'avois tâché d'exprimer dans tous les passages que j'ai traduits d'Homère. Je lui citai pour exemple ces vers qui sont cités par Longin :

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie, etc.

M. l'abbé Regnier me dit alors qu'il n'y avoit point de page dans sa traduction d'Homère, qui ne contînt plusieurs vers de la même force et de la même élévation que ceux-là, et qu'il me prioit de corriger le reste. « Ah! Monsieur, lui répondis-je, après « cela je n'ai plus rien à vous dire. Corriger de pa- « reils vers! cela ne se peut corriger qu'avec la « bouteille à l'encre, etc.... ».

On me vient querir pour aller à un rendez-vous

[a] Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, manque dans les éditions de Despréaux. Nous l'avons extrait des *Récréations littéraires*, par M. C. R. (*Cizeron-Rival*), 1765, p. 189.

que j'ai donné. Ainsi vous trouverez bon que je me hâte de vous dire qu'on ne peut pas être plus que je le suis,....

91.

Au même.

Paris, 29 juillet 1700.

Vous permettrez, Monsieur, qu'à mon ordinaire j'abuse de votre bonté, et que je me contente de répondre en Lacédémonien à vos longues, mais pourtant très courtes et très agréables lettres. Je suis bien aise que vous m'ayez associé à votre charitable et pécunieuse loterie; mais vous me ferez plaisir d'envoyer querir au plus tôt les cinq pistoles que vous y avez mises en mon nom, parcequ'au moment que je les aurai payées, j'oublierai même que je les ai eues dans ma bourse, et je dirai avec Catulle :

Et quod vides periisse, perditum ducas, [a]

si l'on peut appeler perdu ce qu'on donne à Dieu.

Je suis charmé du récit que vous me faites de

[a] Catulle s'adresse à lui-même ce vers, pour se consoler de l'infidélité de Lesbie.

votre assemblée académique, et j'attends avec grande impatience le poëme sur la *Musique* [a], qui ne sauroit être que merveilleux, s'il est de la force des deux que j'ai déja lus. Faites bien mes compliments à tous vos illustres confrères, et dites-leur que c'est à des lecteurs comme eux que j'offre mes écrits,

. . . . . dolitûrus si placeant spe
Deteriùs nostrâ. . . . . [b]

On travaille actuellement à une nouvelle édition de mes ouvrages; je ne manquerai pas de vous l'envoyer sitôt qu'elle sera faite. Adieu, mon cher Monsieur, pardonnez mon laconisme à la multitude d'affaires dont je suis surchargé, et croyez que c'est du meilleur de mon cœur que je suis,....

92.

Au même.

Paris, 8 septembre 1700.

Je souhaiterois que ce fût par oubli que vous eussiez tardé à me répondre, parceque votre négligence seroit une autorité pour la mienne, et que je pourrois vous dire: *Tu igitur unus es ex*

[a] Ce poëme latin du père Fellon n'a pas été publié.
[b] Horace, sat. X, liv. I, vers 89.

nostris. J'ai reçu vos quatre billets de loterie. Vous m'avez fait grand plaisir d'associer mon nom avec le vôtre, et il me semble que c'est déja un commencement de fortune qui vaut mon argent. On ne peut être plus touché que je le suis des bontés qu'on a pour moi dans votre illustre ville. Témoignez bien à vos Messieurs la reconnoissance que j'en ai, et assurez-les que, bien qu'il n'y ait pas peut-être d'homme en France si Parisien que moi, je me regarde néanmoins comme un habitant de Lyon, et par la pension que j'y touche et par les honnêtetés que j'en reçois.

L'édition dont vous me parlez dans votre lettre est déja commencée, et j'en ai revu ce matin la sixième feuille. Toutes choses y seront dans l'ordre que vous souhaitez. L'édition en grand sera magnifique, et on fait présentement trois nouvelles planches pour mettre au Lutrin dans la petite, où il y aura désormais une estampe à chaque chant. Le *Faux Honneur* y fera la onzième satire, et j'espère qu'elle ne vous paroîtra pas plus mauvaise que lorsque je vous en récitai les premiers vers. J'y parle de mon procès sur la noblesse d'une manière assez noble, et qui pourtant ne donnera aucune occasion de m'accuser d'orgueil. Pour les autres ouvrages que j'ajouterai, je ne puis vous en rendre compte présentement, parceque je ne le sais pas encore trop bien moi-même.

Vos remarques sur l'Iliade de M. l'abbé Regnier sont merveilleuses; et on ne peut pas avoir mieux conçu que vous avez fait toute la platitude de son style. Est-il possible qu'il ait pu ne point s'affadir lui-même en faisant une si fade traduction? Oh! que voilà Homère en bonnes mains! Les vers que vous m'en avez transcrits [a] m'ont fait ressouvenir

[a] Les voici :

L'arc et la trousse au dos, son mouvement rapide
Fait craqueter les traits dans sa trousse homicide.
. . . . . .
Consultons un devin, un prêtre, un interprète
Des songes. Car souvent. . . . . .
. . . . . .
Car je ne prétends pas de nos travaux soufferts
Seul n'avoir aucun prix; et le mien je le perds.
. . . . . .
Par ses beaux cheveux blonds, la déesse guerrière.
Visible pour lui seul, le saisit par derrière.
. . . . . .
Il faudroit que je fusse, interrompit Achille,
Bien indigne, bien lâche et d'une ame bien vile,
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré;
A moi non : car jamais je ne t'obéirai. . . .

Il ne faut pas avoir la sévérité de Despréaux pour trouver insupportable la lecture de pareils vers. L'abbé Regnier-Desmarais n'a pas osé faire mention de cet essai dans la liste de ses ouvrages; mais s'il travestit Homère par sa versification, il le défend très bien en prose dans une préface pleine de raison et de goût.

de ces deux vers de M. Perrin, qui commence ainsi sa traduction du second livre de l'Énéide, pour rendre

Conticuêre omnes, intentique ora tenebant:

Chacun se tut alors, et l'esprit rappelé
Tenoit la bouche close et le regard collé.

Voilà, si je ne me trompe, le modèle sur lequel s'est formé M. l'abbe Regnier, aussi bien que sur ces deux vers de la Pucelle :

O grand cœur de Dunois, le plus grand de la terre,
Grand cœur qui dans lui seul deux grands amours enserre!

Je suis bien fâché de la mort de M. Perrachon; mais je ne saurois lui faire d'autre épitaphe que ces quatre vers de Gombauld :

Colas est mort de maladie,
Tu veux que je plaigne son sort;
Que diable veux-tu que j'en die [a]?
Colas vivoit, Colas est mort.

Adieu, Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis parfaitement.....

[a] Le mot *die* n'est point uniquement amené par la rime: on s'en servoit alors. Suivant Vaugelas, « *Quoi que* « *l'on die* est fort en usage, et en parlant et en écrivant, « bien que *quoi que l'on dise* ne soit pas mal dit, etc. » (*Remarque CCCXVII sur la langue françoise.*)

93. *

Brossette à Despréaux.

Lyon, 20 septembre 1700.

Monsieur,

L'attention obligeante avec laquelle vous avez la bonté de m'ecrire depuis quelque temps, commence à me faire perdre tout le mérite de mon exactitude. Vous ne voulez rien me devoir en cette rencontre; et quoique vous ayez déja tant d'autres avantages sur moi, vous m'enviez encore celui d'être plus diligent que vous. Ne vous embarrassez point de me faire tenir l'argent que j'ai mis pour vous à notre loterie, parceque je compte beaucoup sur votre bonheur; et j'espère que nous y ferons fortune. En ce cas-là, ce sera moi qui vous enverrai de l'argent.

Nous attendons avec impatience l'édition de vos ouvrages, avec les pièces nouvelles que vous y ajouterez. Je m'en fais une grande idée sur l'ordre que vous y mettez, et sur les ornements de gravure dont vous la faites embellir. Puisque vous y faites graver des planches nouvelles, je voudrois bien que vous fissiez changer le dessin de celle qui est au Traité du Sublime, dans laquelle il me paroît

que la figure de l'orateur (c'est sans doute Périclès) qui déclame devant tout ce peuple, n'a pas un air assez grand ni assez majestueux pour donner une belle idée de cette éloquence sublime et victorieuse. La vivacité de cet orateur est très bien marquée par la foudre [a] dont il est armé; mais il faudroit, ce me semble, que ce feu parût un peu plus dans la disposition, dans l'attitude et dans les avantages qu'on devroit lui donner sur les personnes qui l'écoutent attentivement. L'effet surprenant de son discours doit aussi être exprimé sur le visage et dans le maintien des auditeurs. Enfin il me paroît en général qu'il n'y a pas assez de feu, ni assez de vie, s'il est permis de parler ainsi, dans le dessin de cette estampe, non plus que dans la plupart des autres qui sont dans votre livre. J'en excepte pourtant les trois planches du Lutrin, et surtout celle du troisième chant, qui est mieux exécutée que les autres. Voilà mes réflexions, Monsieur, et c'est à vous à les rectifier [b]. Je ne saurois assez vous exprimer l'empressement que cette édition excite, parmi ceux de nos citoyens qui ont du goût et de la délicatesse.

On se divertit ici de la traduction de l'Iliade par M. Regnier. Je ne mets aucune différence entre

[a] *Foudre*, dans ce sens, est ordinairement du genre masculin.

[b] Despréaux dut les trouver exactes et motivées.

cette traduction et la Pucelle de Chapelain. Outre les deux vers que vous m'avez cités de ce dernier poëme, avez-vous remarqué ceux-ci, qui sont au milieu du cinquième livre?

Du sourcilleux château la ceinture terrible
Borde un roc escarpé, hautain, inaccessible,
Où mène un endroit seul, et de ce seul endroit
Droite et roide est la côte, et le sentier étroit.

Dites-moi, je vous prie, Monsieur, si ce ne sont pas ces quatre vers qui ont servi de modèle pour faire ceux-ci, qui sont si fameux?

Droits et roides rochers, dont peu tendre est la cime,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez;
Savez aussi, durs bois, par les hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime [a].

Après une si belle et si naturelle imitation, je n'oserois vous parler des vers de l'abbé Perrin, qui, pour tourner *procumbit humi bos*, dit brusquement: *et tombe à bas le bœuf* [b]; mais tous ces gens-là n'étoient que des apprentis en comparaison de l'auteur du poëme que je vous envoie avec cette lettre. Il n'y a pas à choisir dans le poëme de *la*

[a] Vers de Despréaux, dans le style de Chapelain, t. II.

[b] Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.
Énéide, *livre* V, *vers* 482.
Le taureau, sous le coup, tremble, chancelle et tombe.
Delille.

Magdeleine [a]; tout y est égal; c'est un original incomparable. Je souhaiterois que vous ne l'eussiez pas encore vu, afin qu'il eût pour vous le charme de la nouveauté, outre celui du ridicule; c'est du vrai burlesque sérieux. En parcourant ce livre, avant que de vous l'envoyer, *dupliciter delectatus sum*, comme dit Cicéron, *et quòd ipse risi, et quòd intellexi te jam posse ridere* [b].

Aimez-moi toujours un peu, je vous prie, et croyez que j'ai pour vous la tendresse la plus respectueuse. Je suis, etc.....

94.

A Brossette.

Paris, 6 décembre 1700.

Je suis ressuscité, Monsieur, mais je ne suis pas guéri; et il m'est resté une petite toux qui ne me promet rien de bon. La vérité est pourtant que je ne laisse pas de me remettre, et que ce n'est pas tant la maladie qui m'a empêché de répondre sur-

[a] Par le père Pierre de Saint-Louis, carme. Ce poëme divisé en douze livres, parut en 1700. Il est inséré dans le *Recueil de pièces choisies, etc.*, dont La Monnoye est l'éditeur, 2 vol. in-12, 1714.

[b] Épître XX, liv. IX, à Papirius Petus.

le-champ à vos deux lettres, que l'occupation que me donnent les deux éditions qu'on fait tout à-la-fois en grand et en petit de mes ouvrages, et qui seront achevées, je crois, avant le carême. J'ai envoyé sur-le-champ votre lettre cachetée à M. de Lamoignon; mais en la cachetant, je n'ai pas songé que vous me priez de la lire, et je ne l'ai en effet point lue : ainsi je ne puis pas vous donner conseil sur votre préface. Cela est fort ridicule à moi; mais il faut que vous excusiez tout d'un poëte convalescent et employé à faire réimprimer ses poésies. Du reste, vous verrez mon exactitude par la prompte réponse qu'il vous a faite, et que vous trouverez dans le même paquet que celui de ma lettre.

Je ne suis pas fort en peine du temps où se tirera votre loterie, et je ne suis pas assez fou pour me persuader qu'en quatre coups j'amènerai rafle de six. Ce qui m'embarrasse, c'est comment je vous ferai tenir les quatre pistoles que je vous dois, et que j'aurois bien voulu vous donner avant que la loterie fût tirée, c'est-à-dire, avant que je les eusse perdues; faites-moi donc la faveur de me mander ce qu'il faut faire pour cela. Adieu, Monsieur. Trouvez bon que, pour profiter de vos bons conseils grecs et françois, je ne m'engage point dans une plus longue lettre, et que je me contente de vous dire très laconiquement et très sincèrement que je suis, etc.....

95.

A CHARLES PERRAULT, de l'académie françoise (1).

(1700.)

Monsieur,

Puisque le public a été instruit de notre démêlé, il est bon de lui apprendre aussi notre réconciliation, et de ne lui pas laisser ignorer qu'il en a été de notre querelle sur le Parnasse, comme de ces duels d'autrefois, que la prudence du roi a si sagement réprimés, où, après s'être battus à outrance, et s'être quelquefois cruellement blessés l'un l'autre, on s'embrassoit, et on devenoit sincèrement amis. Notre duel [*a*] grammatical s'est même

(1) Cette lettre fut faite en l'année 1700, et insérée dans l'édition que l'auteur donna l'année suivante; c'est proprement une dissertation, où il fixe le véritable point de la controverse sur les anciens et les modernes (*Brossette*). * Aussi l'a-t-il placée immédiatement après ses *réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin;* mais les éditeurs de 1713 l'ayant mise au rang des autres lettres, nous avons, en imitant leur exemple, cru suivre les dernières intentions de Despréaux.

[*a*] Le mot *grammatical* est pris ici dans un sens moins

terminé encore plus noblement; et je puis dire, si j'ose vous citer Homère, que nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'Iliade, qui, aussitôt après leur long combat en présence des Grecs et des Troyens, se comblent d'honnêtetés et se font des présents. En effet, Monsieur, notre dispute n'étoit pas encore bien finie, que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer vos ouvrages, et que j'ai eu soin qu'on vous portât les miens. Nous avons d'autant mieux imité ces deux héros du poëme qui vous plaît si peu, qu'en nous faisant ces civilités, nous sommes demeurés comme eux, chacun dans notre même parti et dans nos mêmes sentiments: c'est-à-dire, vous toujours bien résolu de ne point trop estimer Homère ni Virgile, et moi toujours leur passionné admirateur. Voilà de quoi il est bon que le public soit informé; et c'étoit pour commencer à le lui faire entendre, que peu de temps après notre réconciliation je composai une épigramme qui a couru, et que vraisemblablement vous avez vue. La voici:

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser:

restreint qu'il ne l'est ordinairement parmi nous. Despréaux l'emploie à la manière des anciens, qui, par la grammaire, entendoient le plus souvent la littérature. Peut-être a-t-il trouvé plus piquant de dire *duel grammatical* que *duel littéraire*, sans y attacher d'autre intention.

Perrault l'anti-Pindarique
Et Despréaux l'Homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,
L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre [a].

Vous pouvez reconnoître, Monsieur, par ces vers, où j'ai exprimé sincèrement ma pensée, la différence que j'ai toujours faite de vous et de ce poëte de théâtre, dont j'ai mis le nom en œuvre pour égayer la fin de mon épigramme. Aussi étoit-ce l'homme du monde qui vous ressembloit le moins.

Mais maintenant que nous voilà bien remis, et qu'il ne reste plus entre nous aucun levain d'animosité ni d'aigreur, oserois-je, comme votre ami, vous demander ce qui a pu depuis si long-temps vous irriter, et vous porter à écrire contre tous les plus célèbres écrivains de l'antiquité? Est-ce le peu de cas qu'il vous a paru que l'on faisoit parmi nous des bons auteurs modernes? Mais où avez-vous vu qu'on les méprisât? Dans quel siècle a-t-on plus

[a] Despréaux et Charles Perrault s'étant réconciliés en 1694, Brossette se trompe lorsqu'il dit que « cette épi-« gramme fut faite en 1699. » Elle doit l'avoir été plusieurs années auparavant.

volontiers applaudi aux bons livres naissants, que dans le nôtre? Quels éloges n'y a-t-on point donnés aux ouvrages de M. Descartes, de M. Arnauld, de M. Nicole et de tant d'autres admirables philosophes et théologiens, que la France a produits depuis soixante ans, et qui sont en si grand nombre qu'on pourroit faire un petit volume de la seule liste de leurs écrits! Mais pour ne nous arrêter ici qu'aux seuls auteurs qui nous touchent vous et moi de plus près, je veux dire aux poëtes, quelle gloire ne s'y sont point acquis [a] les Malherbe, les Racan, les Maynard [b]! Avec quels battements de mains n'y a-t-on point reçu les ouvrages de Voiture, de Sarasin et de La Fontaine [c]! Quels hon-

[a] D'après la règle généralement adoptée, il faudroit aujourd'hui dire *acquise*.

[b] Racan et Maynard ont un genre de mérite absolument opposé. Chez l'un, de charmants détails, une grace abandonnée, quelquefois de la force rachètent les négligences et la diffusion. Chez l'autre, le travail donne du prix à des vers un peu froids, mais concis et bien tournés. Aussi, Malherbe disoit-il que de ces deux écrivains *on feroit un grand poëte*. Ils étoient ses plus dignes élèves; on les lit toujours avec plaisir, quoique la gloire du premier soit loin de jeter le même éclat qu'autrefois, et que celle du second soit bien plus affoiblie encore.

[c] Depuis bien long-temps on n'associe plus aux noms de Voiture et de Sarasin celui de La Fontaine. Nous avons parlé souvent de Voiture. A ce que nous avons dit de Sara-

neurs n'y a-t-on point, pour ainsi dire, rendus à M. de Corneille et à M. Racine! Et qui est-ce qui

sin, nous ajouterons qu'il écrivoit agréablement en vers et en prose, et qu'il s'est principalement adonné à la poésie légère. Elle lui convenoit mieux que tout autre genre de composition; lui-même en fait l'aveu, dans une ode badine, adressée au duc d'Enghien (le grand Condé):

A chanter ces fameux exploits,
J'emploierois volontiers ma vie;
Mais je n'ai qu'un filet de voix,
Et ne chante que pour Silvie.

Despréaux aimoit les deux derniers vers. « Il y avoit « dans Sarasin, disoit-il, la matière d'un excellent esprit, « mais la forme n'y étoit pas. » (*Bolæana*, nomb. LXVII.) Saint-Marc demande ce qu'il faut entendre par-là; question bien faite pour étonner. Despréaux pouvoit-il dire plus clairement que Sarasin ne répondoit pas aux avances de la nature, qu'il en négligeoit les dons les plus heureux, en ne mettant pas au style le soin qui fait valoir la pensée? Ce poëte osa pourtant manier la lyre de Malherbe, dont il sut tirer quelques sons nobles et fiers. Il y a plusieurs belles strophes dans l'*ode de Calliope sur la bataille de Lens*. On y remarque sur-tout une comparaison que Voltaire, dans sa Henriade, imita sans l'égaler; vérité démontrée par une analyse impartiale de La Harpe, qu'il seroit même facile d'étendre davantage. (*Lycée*, tome IV, page 131.) Suivant Jean-Baptiste Rousseau, « Sarasin est le « seul qui ait trouvé le vrai tour et le véritable ton de « l'églogue. » Dans son jugement, il s'autorise de ce qu'un poëme qui roule « entièrement sur les occupations et « les images de la vie champêtre, ne doit traiter l'amour « que par accident, comme en a usé Virgile. » (*Lettre*

n'a point admiré les comédies de Molière? Vous-même, Monsieur, pouvez-vous vous plaindre qu'on n'y ait pas rendu justice à votre *Dialogue de l'amour et de l'amitié*, à votre poëme sur *la peinture*, à votre épître sur M. de La Quintinie, et à tant d'autres excellentes piéces de votre façon [*a*]? On n'y a pas véritablement fort estimé nos poëmes héroïques; mais a-t-on eu tort? et ne confessez-vous pas vous-même, en quelque endroit de vos parallèles, que le meilleur de ces poëmes est si dur et si forcé qu'il n'est pas possible de le lire [*b*]?

Quel est donc le motif qui vous a tant fait crier contre les anciens? Est-ce la peur qu'on ne se gâtât en les imitant? Mais pouvez-vous nier que ce ne soit au contraire à cette imitation-là même que nos plus grands poëtes sont redevables du succès de

du 12 *mai* 1728, tom. I, pag. 159.) En effet, Sarasin l'emporte à cet égard sur Segrais, qui lui est bien supérieur par le charme du sentiment et par la douceur de l'expression; mais dont les sept *églogues*, à l'exception de la dernière, sont de petits drames où l'amour inspire tous les personnages.

[*a*] Le *dialogue* en prose *de l'amour et de l'amitié* est assez ingénieux. Le poëme sur *la peinture*, l'*idylle à M. de La Quintinie* offrent quelques vers heureux, sans être d'excellentes piéces: la politesse exagère ici l'éloge.

[*b*] Ce poëme est *la Pucelle* de Chapelain. Malgré le ridicule dont Despréaux l'a couvert, on voit qu'il le préféroit au *Saint-Paulin* de Charles Perrault.

leurs écrits? Pouvez-vous nier que ce ne soit dans Tite-Live, dans Dion Cassius [a], dans Plutarque, dans Lucain et dans Sénèque, que M. de Corneille a pris ses plus beaux traits, a puisé ces grandes idées qui lui ont fait inventer un nouveau genre de tragédie inconnu à Aristote? Car c'est sur ce pied, à mon avis, qu'on doit regarder quantité de ses plus belles pièces de théâtre, où, se mettant au-dessus des règles de ce philosophe, il n'a point songé, comme les poëtes de l'ancienne tragédie, à émouvoir la pitié et la terreur, mais à exciter dans l'ame des spectateurs, par la sublimité des pensées et par la beauté des sentiments, une certaine admiration, dont plusieurs personnes, et les jeunes gens sur-tout, s'accommodent souvent beaucoup mieux que des véritables passions tragiques. Enfin, Monsieur, pour finir cette période un peu longue, et pour ne me point écarter de mon sujet, pouvez-vous ne pas convenir que ce sont Sophocle et Euripide qui ont formé M. Racine? Pouvez-vous ne pas avouer que c'est dans Plaute et dans Térence que Molière a appris les plus grandes finesses de son art?

D'où a pu donc venir votre chaleur contre les

[a] Dion Cassius, né à Nicée en Bithynie, obtint à Rome le consulat, pour la seconde fois, en 229. Son principal ouvrage est une histoire romaine, écrite en grec; la plus grande partie en est perdue. Corneille y a puisé, en leur

anciens? Je commence, si je ne m'abuse, à l'apercevoir. Vous avez vraisemblablement rencontré il y a long-temps dans le monde quelques uns de ces faux savants, tels que le président de vos dialogues, qui ne s'étudient qu'à enrichir leur mémoire, et qui n'ayant d'ailleurs ni esprit, ni jugement, ni goût, n'estiment les anciens que parcequ'ils sont anciens, ne pensent pas que la raison puisse parler une autre langue que la grecque ou la latine, et condamnent d'abord tout ouvrage en langue vulgaire, sur ce fondement seul qu'il est en langue vulgaire. Ces ridicules admirateurs de l'antiquité vous ont révolté contre tout ce que l'antiquité a de plus merveilleux. Vous n'avez pu vous résoudre d'être du sentiment de gens si déraisonnables, dans la chose même où ils avoient raison. Voilà, selon toutes les apparences, ce qui vous a fait faire vos parallèles. Vous vous êtes persuadé qu'avec l'esprit que vous avez et que ces gens-là n'ont point, avec quelques arguments spécieux, vous déconcerteriez aisément la vaine habileté de ces foibles antagonistes; et vous y avez si bien réussi, que, si je ne me fusse mis de la partie, le champ de bataille, s'il faut ainsi parler, vous demeuroit; ces faux savants n'ayant pu, et les vrais

donnant sa force et sa profondeur, les discours qu'il fait tenir à Cinna et à Maxime, sur le choix d'un gouvernement.

savants, par une hauteur un peu trop affectée, n'ayant pas daigné vous répondre [a]. Permettez-moi cependant de vous faire ressouvenir que ce n'est point à l'approbation des faux ni des vrais savants, que les grands écrivains de l'antiquité doivent leur gloire, mais à la constante et unanime admiration de ce qu'il y a eu dans tous les siècles d'hommes sensés et délicats, entre lesquels on compte plus d'un Alexandre [b] et plus d'un César. Permettez-moi de vous représenter qu'aujourd'hui même encore ce ne sont point, comme vous vous le figurez, les Schrevelius [c], les Peraredus [d], les Menagius, ni, pour me servir des termes de Mo-

[a] Dans l'édition de 1701, il y a « peut-être un peu trop « affectée,.... »

[b] Perrault récusoit en poésie le goût d'Alexandre, pour avoir magnifiquement récompensé Chérile, dont Aristote, Horace et Quinte-Curce parlent avec mépris.

[c] Corn. Schrevelius, Hollandois, mort en 1667, a fait des éditions d'Hésiode et d'Homère, de Virgile, d'Ovide, de Lucain, de Perse, de Martial et de Claudien. Son dictionnaire grec-latin est le seul ouvrage de lui que l'on recherche encore.

[d] Jean de Peyraréde, gentilhomme gascon, mort vers 1660, n'a pas craint de terminer les vers non achevés de Virgile, et de les réunir à d'autres poésies latines de sa composition, qui ont été louées par Grotius, Balzac et Huet. Ses remarques sur Térence, ses conjectures sur Florus jouissent de quelque estime.

lière, les savants en *us*, qui goûtent davantage Homère, Horace, Cicéron, Virgile. Ceux que j'ai toujours vus le plus frappés de la lecture des écrits de ces grands personnages, ce sont des esprits du premier ordre, ce sont des hommes de la plus haute élévation. Que s'il falloit nécessairement vous en citer ici quelques uns, je vous étonnerois peut-être par les noms illustres que je mettrois sur le papier; et vous y trouveriez non seulement des Lamoignon, des Daguesseau, des Troisville [*a*], mais des Condé, des Conti et des Turenne [*b*].

[*a*] Henri-Joseph de Peyre, comte de Troisville, qui se prononce Tréville, officier des mousquetaires, fut tellement accablé de la mort soudaine de MADAME (Henriette d'Angleterre), qu'il abandonna le monde pour se livrer à l'étude des Pères de l'Église. Il s'énonçoit avec une propriété de termes continue; aussi l'on disoit que l'expression : *il parle comme un livre*, sembloit faite pour lui. L'académie françoise l'ayant, en 1704, nommé à la place de l'abbé Charles Boileau, Louis XIV n'approuva pas l'élection, à cause de ses liaisons intimes avec les solitaires de Port-Royal.

[*b*] Louis de La Tour, neveu du maréchal de Turenne, étoit un ami éclairé des lettres. Après la mort de son oncle, on le nomma toujours le prince de Turenne, titre auquel le héros ne put jamais habituer ses contemporains pour lui-même, parcequ'il avoit la foiblesse d'y attacher trop d'importance. C'étoit à ce neveu qu'il « affectoit de céder « par-tout le pas, afin, dit Jean-Jacques Rousseau, qu'on vît « bien que cet enfant étoit le chef d'une maison souveraine. « (*La maison de Bouillon.*) » (*Émile, liv. IV.*)

Ne pourroit-on point donc (1), Monsieur, aussi galant homme que vous l'êtes, vous réunir de sentiments avec tant de si galants hommes? Oui, sans doute, on le peut; et nous ne sommes pas même, vous et moi, si éloignés d'opinion que vous pensez. En effet, qu'est-ce que vous avez voulu établir par tant de poëmes, de dialogues et de dissertations sur les anciens et sur les modernes? Je ne sais si j'ai bien pris votre pensée; mais la voici, ce me semble. Votre dessein est de montrer que pour la connoissance sur-tout des beaux-arts, et pour le mérite des belles-lettres, notre siécle, ou, pour mieux parler, le siécle de Louis le Grand est non seulement comparable, mais supérieur à tous les plus fameux siécles de l'antiquité, et même au siécle d'Auguste. Vous allez donc être bien étonné, quand je vous dirai que je suis sur cela entièrement de votre avis, et que même, si mes infirmités et mes emplois m'en laissoient le loisir, je m'offrirois volontiers de prouver, comme vous, cette proposition la plume à la main [*a*]. A la vérité j'emploierois beaucoup d'autres raisons que les vôtres, car chacun a sa manière de raisonner; et

(1) Ces mots mis de suite sont d'une furieuse dureté. (*Saint-Marc*). * Observation juste, mais trop répétée.

[*a*] Néanmoins, en littérature, il n'accorde au siécle de Louis-le-Grand une véritable supériorité sur celui d'Auguste que dans la poésie dramatique.

je prendrois des précautions et des mesures que vous n'avez point prises.

Je n'opposerois donc pas, comme vous avez fait, notre nation et notre siècle seuls à toutes les autres nations et à tous les autres siècles joints ensemble. L'entreprise, à mon sens, n'est pas soutenable. J'examinerois chaque nation et chaque siècle l'un après l'autre; et après avoir mûrement pesé en quoi ils sont au-dessus de nous, et en quoi nous les surpassons, je suis fort trompé, si je ne prouvois invinciblement que l'avantage est de notre côté.

Ainsi, quand je viendrois au siècle d'Auguste, je commencerois par avouer sincèrement que nous n'avons point de poëtes héroïques ni d'orateurs que nous puissions comparer aux Virgile et aux Cicéron[a]; je conviendrois que nos plus habiles historiens sont petits devant les Tite-Live et les Salluste[b]; je passerois condamnation sur la satire

[a] Si notre éloquence judiciaire exige rarement les ressources d'un génie tel que Cicéron, nous avons, dans l'éloquence de la chaire, genre inconnu aux anciens, des Bossuet, des Massillon, etc., que l'on peut opposer à leurs plus grands orateurs.

[b] Despréaux vraisemblablement n'entendoit parler ici que de nos écrivains qui s'étoient exercés sur l'histoire de France. Sans ce motif, il n'auroit sûrement pas omis l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle*, mort en 1704. L'esquisse admirable, mais trop courte, tracée par Bossuet, parut en 1681. Le génie y donne, en peu de mots, aux

et sur l'élégie, quoiqu'il y ait des satires de Regnier admirables [a], et des élégies de Voiture, de Sarasin, de la comtesse de La Suze [b], d'un agrément infini. Mais en même temps je ferois voir que pour la tragédie, nous sommes beaucoup supérieurs aux Latins, qui ne sauroient opposer à tant d'excellentes pièces tragiques que nous avons en notre langue, que quelques déclamations plus pompeu-

peuples et à ceux qui les gouvernent, les leçons d'une haute politique: il les puise dans l'expérience des siècles. Un seul volume lui suffit, non seulement pour fixer les grandes époques du monde; mais pour peindre les révolutions qui l'ont ébranlé, pour découvrir dans leurs causes et dans leurs effets l'action continuelle de la Providence, et pour ramener tout à une fin unique, l'établissement du christianisme.

[a] La bienséance ne permettoit pas à Despréaux de citer ses propres satires.

[b] Les éloges furent prodigués dans le temps aux élégies de la comtesse de La Suze, et les compilateurs les vantent encore sur parole. Le style en est d'un foible intérêt. On y trouve quelques vers doux et naturels; mais le ton passionné de l'auteur est trop souvent celui de l'emprunt. Le 17e siècle n'a fourni, dans le genre de l'élégie, qu'une pièce excellente, celle que Fouquet, plongé dans les cachots de la bastille, inspiroit à La Fontaine. Madame de La Suze se sépara de son mari, qui étoit protestant; et comme elle avoit embrassé la religion catholique, la reine Christine de Suède dit « que c'étoit pour ne le voir dans ce monde-ci ni dans l'autre. » Elle mourut en 1673.

ses que raisonnables d'un prétendu Sénèque, et un peu de bruit qu'ont fait en leur temps le Thyeste de Varius et la Médée d'Ovide [a]. Je ferois voir que, bien loin qu'ils aient eu dans ce siècle-là des poëtes comiques meilleurs que les nôtres, ils n'en ont pas eu un seul dont le nom ait mérité qu'on s'en souvînt, les Plaute, les Cécilius [b] et les Térence étant morts dans le siècle précédent. Je montrerois que si pour l'ode nous n'avons point d'auteurs si parfaits qu'Horace, qui est leur seul poëte lyrique, nous en avons néanmoins un assez grand nombre qui ne lui sont guère inférieurs en délicatesse de langue et en justesse d'expression, et dont tous les ouvrages mis ensemble ne feroient peut-être pas dans la balance un poids de mérite moins considérable que les cinq livres d'odes qui nous restent de ce grand poëte [c]. Je montrerois

[a] Varius, ami d'Horace et de Virgile, étoit, d'après les témoignages les plus imposants, un des premiers auteurs de son siècle pour l'épopée et pour la tragédie. *Voyez* sur la *Médée* d'Ovide, la page 201, note *c*.

[b] Cécilius, mort l'an de Rome 586, étoit un esclave gaulois qui dut l'affranchissement à sa réputation : les anciens grammairiens citent de lui quarante comédies, dont il nous reste un petit nombre de fragments. Parmi les hommes célebres qui en ont fait l'éloge, il ne faut pas oublier Horace et Quintilien.

[c] Suivant d'Alembert, Jean-Baptiste Rousseau n'existoit pas encore. A la vérité, il étoit loin de jouir de toute

qu'il y a des genres de poésie où non seulement les Latins ne nous ont point surpassés, mais qu'ils

sa renommée; mais il avoit trente ans. Si plusieurs chutes, éprouvées sur la scène comique, humilioient son amour-propre, il devoit se consoler par l'espérance du succès dans un autre genre. L'élévation de son génie l'appeloit aux accords sublimes de l'ode. Quoique la première édition de ses œuvres, donnée par lui, n'ait paru qu'en 1712, Despréaux, dont les conseils l'éclairoient, pouvoit, dès l'année 1700, d'après d'heureux essais, juger qu'il seroit parmi nous le plus digne émule du lyrique latin.

On sait qu'un arrêt du parlement, rendu par contumace, le 7 avril 1712, condamna Rousseau à des dépens et dommages très considérables, et le bannit à perpétuité du royaume, pour *avoir composé des vers impurs, satiriques et diffamatoires.* Ces vers ne sont qu'odieux: Fontenelle leur fait trop d'honneur en les regardant comme un « ouvrage « digne des furies, si elles ont de l'esprit. » (*Éloge de Saurin.*) Dans ce malheureux procès, la vérité depuis un siècle se cache au milieu des ténèbres. Le lecteur impartial n'ose accuser deux tribunaux respectables, le châtelet et le parlement, qui prononcèrent la même peine; mais il s'afflige de la voir décernée contre un homme supérieur, qui protesta de son innocence jusqu'à ses derniers moments.

Ce grand poëte mourut à Bruxelles le 7 mars 1741. L'académie des inscriptions, en 1701, l'avoit admis au nombre de ceux de ses membres, désignés alors sous le nom d'élèves; en 1705, il passa dans la classe des vétérans. Depuis sa condamnation, il ne figure plus sur les listes de la compagnie. Le grave de Boze, qui en étoit le secrétaire, n'a point payé à sa mémoire le tribut d'usage: dans l'éloge de Rollin,

n'ont pas même connus; comme, par exemple, ces poëmes en prose que nous appelons *Romans*, et dont nous avons chez nous des modèles qu'on ne sauroit trop estimer, à la morale près qui y est fort vicieuse, et qui en rend la lecture dangereuse aux jeunes personnes [*a*].

ayant eu l'occasion de parler de l'illustre banni, mort six mois auparavant, il n'exhala sur sa tombe aucun regret. Il ne sembla même rappeler le souvenir du poëte, que pour opposer son caractère altier et vindicatif à l'ame douce du pieux et modeste recteur.

Saint-Marc, dans ses notes sur Despréaux, hasarde les critiques les moins ménagées contre plusieurs odes de Jean-Baptiste, entre autres contre celle *sur la naissance du duc de Bretagne*, et contre celles qui sont adressées *à la fortune*, *à M. le comte du Luc*, *à Malherbe*, etc. Il partage l'injustice de Gacon : dans un poëte immortel, il voit un *rimeur*, « qui tire d'un fonds de lectures méditées ce que « l'invention lui refuse. » (Tome IV, page 152.)

[*a*] Si Despréaux ne nomme pas ici les romans qu'il regarde comme des modèles, c'est pour ménager mademoiselle de Scudéri qui n'avoit pas moins de quatre vingt-treize ans. Il veut sûrement indiquer *Zaïde* et *la Princesse de Clèves*, les premiers ouvrages en ce genre où les graces du style soient jointes à la vérité des mœurs. Madame de La Fayette, à qui l'on doit cette révolution, disoit, suivant ce qu'on lit dans le *Segraisiana :* « Celui qui se met au-des- « sus des autres, quelque esprit qu'il ait, se met au-dessous « de son esprit. Despréaux est de ces gens-là, il ne sait « autre chose que parler de lui, et critiquer les autres. » On ajoute, dans la même compilation, qu'elle le blâmoit d'a-

Je soutiendrois hardiment qu'à prendre le siècle d'Auguste dans sa plus grande étendue, c'est-à-dire, depuis Cicéron jusqu'à Corneille-Tacite, on ne sauroit pas (1) trouver parmi les Latins un seul philosophe qu'on puisse mettre, pour la physique, en parallèle avec Descartes, ni même avec Gassendi. Je prouverois que pour le grand savoir et la multiplicité de connoissances, leurs Varron [a] et leurs Pline, qui sont leurs plus doctes écrivains, paroîtroient de médiocres savants devant nos Bignon [b], nos Scaliger, nos Saumaise, nos pères

voir exercé son esprit satirique contre les vers de mademoiselle de Scudéri. Ce dernier reproche n'est pas vraisemblable : les vers qui nous restent de l'auteur des volumineux romans de Cyrus, de Clélie, etc. sont en petit nombre, mais en général agréables. Rien, dans les œuvres de Despréaux, n'annonce qu'il les ait critiqués. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, il estimoit beaucoup l'esprit de madame de La Fayette et sa manière d'écrire.

(1) Il faudroit dire, suivant l'usage et les grammairiens : « on ne sauroit trouver. » (*Brossette.*) * D'après des exemples fournis par Beauzée, ce n'est point une faute de dire : « on ne sauroit pas trouver » ; mais il est plus élégant de supprimer la négative *pas*.

[a] Varron mourut à-peu-près l'an 25 avant l'ère vulgaire. Il nous en reste quelques livres sur la langue latine et sur l'agriculture.

[b] Jérôme Bignon, fils d'un célèbre avocat, naquit à Paris en 1589, et mourut en 1656. Sa précocité le fit choisir par Henri IV pour être, en qualité d'enfant d'honneur,

Sirmond [a] et nos pères Pétau [b]. Je triompherois avec vous du peu d'étendue de leurs lumières sur l'astronomie, sur la géographie et sur la navigation. Je les défierois de me citer, à l'exception du seul Vitruve, qui est même plutôt un bon docteur d'architecture qu'un excellent architecte; je les défierois, dis-je, de me nommer un seul habile architecte, un seul habile sculpteur, un seul habile peintre latin, ceux qui ont fait du bruit à Rome dans tous ces arts étant des Grecs d'Europe et d'Asie, qui venoient pratiquer chez les Latins des arts

auprès du dauphin, depuis Louis XIII. Il fut conseiller-d'état, avocat-général au parlement et grand-maître de la bibliothèque du roi. Son désintéressement étoit si rare, qu'il refusa la place de surintendant des finances. Dans ses nombreux ouvrages il fait preuve d'érudition et de bon esprit. Les principaux sont des Traités sur les antiquités de Rome, sur l'élection des papes, sur l'excellence des rois et du royaume de France, etc.

[a] Jacques Sirmond, né à Riom en 1559, mort en 1651, jésuite, confesseur de Louis XIII, fut dans son genre un critique habile et un bon écrivain. Il est peut-être de tous ses confrères celui qui a rendu le plus de services à l'histoire de l'Église, par ses remarques sur les capitulaires, sur les conciles, etc.

[b] Denis Pétau, jésuite, né à Orléans en 1583, mort à Paris en 1652, a réuni les connoissances les plus diverses et les talents les plus opposés. Il est principalement célèbre par la lumière que sa *chronologie universelle* a répandue dans l'ordre des temps.

que les Latins, pour ainsi dire, ne connoissoient point; au lieu que toute la terre aujourd'hui est pleine de la réputation et des ouvrages de nos Poussin [a], de nos Lebrun, de nos Girardon et de nos Mansart. Je pourrois ajouter encore à cela beaucoup d'autres choses; mais ce que j'ai dit est suffisant, je crois, pour vous faire entendre comment je me tirerois d'affaire à l'égard du siècle d'Auguste. Que si de la comparaison des gens de lettres et des illustres artisans, il falloit passer à celle des héros et des grands princes, peut-être en sortirois-je avec encore plus de succès. Je suis bien sûr au moins que je ne serois pas fort embarrassé à montrer que l'Auguste des Latins ne l'emporte pas sur l'Auguste des François [b].

[a] Nicolas Poussin, né en 1594 aux Andelys, petite ville de Normandie, mourut en 1665 à Rome, où il résida presque habituellement. La vie tumultueuse de Paris, la violence des cabales lui avoient rendu insupportable son séjour en France. Ses tableaux, remplis de pensées profondes, sa touche antique et grave, ses graces toujours chastes en ont fait le peintre des hommes réfléchis et vertueux. Le coloris est la partie qu'il a le moins soignée. Voltaire lui reproche d'avoir outré le sombre de celui de l'école romaine; mais les artistes, au lieu d'en convenir, disent que ce ton vigoureux est approprié à la sévérité de son style.

[b] « Dans ce parallèle des modernes avec les anciens, « Despréaux semble avoir affecté de ne pas nommer les « Grecs, et cette réticence est aussi singulière que remar-

Par tout ce que je viens de dire, vous voyez, Monsieur, qu'à proprement parler, nous ne sommes point d'avis différent sur l'estime qu'on doit faire de notre nation et de notre siècle; mais que nous sommes différemment de même avis. Aussi n'est-ce point votre sentiment que j'ai attaqué dans vos parallèles, mais la manière hautaine et méprisante dont votre abbé et votre chevalier y traitent des écrivains pour qui, même en les blâmant, on ne sauroit, à mon avis, marquer trop d'estime, de respect et d'admiration. Il ne reste donc plus maintenant, pour assurer notre accord et pour étouffer en nous toute semence de dispute, que de nous

« quable: étoit-ce par honnêteté pour Perrault, à qui il « reprochoit tant de ne pas savoir le grec, et qu'il paroissoit en ce moment prendre pour arbitre de leur querelle? « Étoit-ce plutôt pour ne pas chagriner son ami Racine, « en lui préférant Euripide et Sophocle? car on sait qu'il « n'est pas éloigné de penser de la sorte. » (*Note cinquième sur l'éloge de Perrault* par d'Alembert.)

C'est par distraction que l'historien de l'académie françoise énonce de semblables doutes. Despréaux ne craignoit plus d'affliger Racine, qui étoit mort. Il ne fait point ici mention des Grecs, parceque le cercle dans lequel il se renferme ne lui permet pas d'en parler. Il oppose uniquement, dans sa lettre, le siècle de Louis XIV à celui d'Auguste. D'Alembert remarque, dans cette même lettre, quelques autres omissions; mais ce reproche est encore dépourvu de fondement: il est relatif à des écrivains étrangers au plan de l'auteur.

guérir l'un et l'autre: vous, d'un penchant un peu trop fort à rabaisser les bons écrivains de l'antiquité; et moi, d'une inclination un peu trop violente à blâmer les méchants et même les médiocres auteurs de notre siècle. C'est à quoi nous devons sérieusement nous appliquer; mais quand nous n'en pourrions venir à bout, je vous réponds que de mon côté cela ne troublera point notre réconciliation, et que, pourvu que vous ne me forciez point à lire le Clovis ni la Pucelle, je vous laisserai tout à votre aise critiquer l'Iliade et l'Énéide, me contentant de les admirer, sans vous demander pour elles cette espèce de culte tendant à l'adoration, que vous vous plaignez en quelqu'un de vos poëmes (1) qu'on veut exiger de vous, et que Stace semble en effet avoir eu pour l'Énéide, quand il se dit à lui-même:

Nec tu divinam Æneida tenta;
Sed longè sequere, et vestigia semper adora. [a]

Voilà, Monsieur, ce que je suis bien aise que le public sache; et c'est pour l'en instruire à fond que je me donne l'honneur de vous écrire aujourd'hui cette lettre, que j'aurai soin de faire imprimer dans

(1) Au commencement du poëme intitulé: *le Siècle de Louis le Grand.* (*Brossette.*)

[a] Stace adresse ces vers à son poëme de *la Thébaïde*, en terminant le XIIe livre.

la nouvelle édition qu'on fait en grand et en petit de mes ouvrages. J'aurois bien voulu pouvoir adoucir en cette nouvelle édition quelques railleries un peu fortes, qui me sont échappées dans mes Réflexions sur Longin; mais il m'a paru que cela seroit inutile à cause des deux éditions (1) qui l'ont précédée, auxquelles on ne manqueroit pas de recourir, aussi bien qu'aux fausses éditions qu'on en pourra faire dans les pays étrangers, où il y a de l'apparence qu'on prendra soin de mettre les choses en l'état qu'elles étoient d'abord. J'ai cru donc que le meilleur moyen d'en corriger la petite malignité, c'étoit de vous marquer ici, comme je viens de le faire, mes vrais sentiments pour vous. J'espère que vous serez content de mon procédé, et que vous ne vous choquerez pas même de la liberté que je me suis donnée de faire imprimer, dans cette dernière édition, la lettre [a] que l'illustre M. Arnauld vous a écrite au sujet de ma dixième satire.

Car, outre que cette lettre a déja été rendue publique dans deux recueils des ouvrages de ce grand homme, je vous prie, Monsieur, de faire réflexion que dans la préface de votre *Apologie des femmes*, contre laquelle cet ouvrage me défend, vous ne me reprochez pas seulement des fautes de raison-

(1) L'édition de 1694 fut faite in-4° et in-12. (*Saint-Marc.*)
[a] Elle est insérée dans ce volume, page 216.

nement et de grammaire; mais que vous m'accusez d'avoir mis des mots sales, d'avoir glissé beaucoup d'impuretés, et d'avoir fait des médisances. Je vous supplie, dis-je, de considérer que ces reproches regardant l'honneur, ce seroit en quelque sorte reconnoître qu'ils sont vrais que de les passer sous silence; qu'ainsi je ne pouvois pas honnêtement me dispenser de m'en disculper moi-même dans ma nouvelle édition, ou d'y insérer une lettre qui m'en disculpe si honorablement. Ajoutez que cette lettre est écrite avec tant d'honnêteté et d'égards pour celui même contre qui elle est écrite, qu'un honnête homme, à mon avis, ne sauroit s'en offenser. J'ose donc me flatter, je le répète, que vous la verrez sans chagrin, et que, comme j'avoue franchement que le dépit de me voir critiqué dans vos Dialogues (1) m'a fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir point dites, vous confesserez aussi que le déplaisir d'être attaqué dans ma dixième satire [*b*], vous y a fait voir des médisances et des saletés qui n'y sont point. Du reste, je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très bel esprit, mais comme

(1) *Parallèle des anciens et des modernes*, t. III, p. 228 et suiv. de l'édition de Paris. (*Brossette.*)

[*b*] Vers 450 et suivants.

un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur. Je suis, etc. [a].

[a] Despréaux envoya un exemplaire de la dernière édition de ses œuvres à Brossette. Celui-ci lui répondit.... « Ce que j'ai lu avec le plus de plaisir, c'est la lettre ingé« nieuse que vous avez écrite à M. Perrault après votre ré« conciliation. Je ne sais pas, Monsieur, s'il s'est beaucoup « applaudi de cette réparation; quant à moi, je la trouve « fort équivoque, et elle me fait ressouvenir de ce que vous « disoit un jour M. le président de Lamoignon, que vos « réparations étoient plus à craindre que vos injures. » (*Lettre du* 30 *avril* 1701.) Ce témoignage de Brossette confirme celui de Monchesnai, qui s'exprime en ces termes : ... « Je marquai là-dessus mes scrupules à mon illustre ami, « lui faisant entendre que sa lettre étoit poliment inju« rieuse, et que le serpent y étoit caché sous les fleurs. — « Mais que voulez-vous, me répliqua-t-il, je ne voulois pas « me raccommoder en coquin. Après tout, ne sont-ce pas « ses sentiments que je lui reproche? et pouvois-je le faire « avec plus de circonspection et de bienséance? — Comme « j'insistois toujours à lui soutenir que la réparation me « sembloit très équivoque, — Eh bien! me dit-il, voilà « justement ce que me disoit M. le premier président de « Lamoignon : Monsieur Despréaux, je ne doute pas que « nous ne soyons toujours bons amis; mais si jamais nous « venions à nous raccommoder après une brouillerie, « point de réparations, je vous prie; je crains plus vos ré« parations que vos injures. » (*Bolæana, nombre XV.*) Les commentateurs ont pensé que le propos de M. de Lamoignon étoit relatif à la lettre écrite à Perrault, vingt-trois ans après la mort de ce magistrat. En conséquence, ils

96.

A BROSSETTE.

Paris, 18 janvier 1701.

Un nombre infini de chagrins, des restes de maladies, beaucoup d'affaires et ma nouvelle édition sont cause que j'ai tardé si long-temps à faire réponse à votre dernière lettre. Je vous assure pourtant, Monsieur, que ce n'est pas faute de l'avoir lue avec beaucoup de plaisir. J'admire la solidité que vous jetez dans vos conférences académiques, et je vois bien qu'il s'y agit d'autre chose que de savoir s'il faut dire : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *il a extrêmement de l'esprit* [*a*]. Il n'y a rien de plus

l'ont ou rejeté ou attribué à son fils. D'après la manière dont s'énoncent Brossette et Monchesnai, ce propos peut avoir été tenu par le premier président, puisqu'il porte sur toutes les réparations que faisoit Despréaux.

[*a*] On a été long-temps indécis sur le choix de ces deux locutions. Le père Bouhours les admet également l'une et l'autre. (*Remarques nouvelles sur la langue françoise*, p. 1.) Thomas Corneille se déclare en faveur de la seconde manière de parler. (*Note sur la CLXXXVII*e *remarque de Vaugelas*, t. I, p. 453.) D'après l'abbé Tallemant, le public avoit prononcé sur la question, avant que l'académie l'eût

joli que votre remarque sur le dieu Cneph [a], et je ne saurois assez vous remercier de cette autorité que vous me donnez pour la métamorphose de la plume du roi en astre.

Je me doute bien que votre loterie est tirée à l'heure qu'il est, et je ne doute point qu'elle n'ait été pour moi la même que toutes celles où j'ai mis jusqu'à cette heure, c'est-à-dire, très dénuée de bons billets, dont je ne me souviens point d'avoir jamais vu aucun. Ainsi, vous pouvez bien juger que je n'aurai pas grand'peine à me consoler d'une chose dont je me suis déja consolé tant de fois.

résolue. Voici les expressions de cet académicien : « Il est « certain d'ailleurs qu'on dit *il a extrêmement d'esprit*, et « non pas *extrêmement de l'esprit*. L'académie néanmoins « se trouve partagée; l'usage et l'oreille feront toujours « douter de beaucoup de façons de parler. » (*Remarques et décisions de l'académie française*, recueillies par M. L. T., 1798.)

[a] « Nous recommençâmes hier nos assemblées qui « avoient été interrompues depuis les vacances; la conver- « sation nous jeta d'abord, je ne sais comment, sur votre « ode (*sur la prise de Namur*), qui fut lue avec plaisir, et « admirée de bonne foi. Quand nous fûmes à l'endroit où « vous parlez de la plume que le roi porte sur son cha- « peau, je fis remarquer à la compagnie que les Égyptiens « avoient autrefois un dieu qui portoit aussi sur la tête une « plume royale. Je leur fis voir cette observation dans Eu- « sèbe, liv. III, ch. II, *præparationis evangelicæ*. » (*Lettre de Brossette*, 2 janvier 1701.)

Prenez donc la peine de m'envoyer querir les quatre pistoles perdues, et que je regarde pourtant comme mises à profit, puisqu'elles m'ont procuré l'honneur de recevoir de vos nouvelles. Je suis avec toute la reconnoissance que je dois, etc.....

97.

Au même.

Paris, 20 mars 1701.

Il me semble, Monsieur, qu'il y a assez longtemps que nous sommes amis, pour n'être plus l'un avec l'autre à ces termes de respect que vous me prodiguez dans votre dernière lettre. Par quel procédé ridicule puis-je me les être attirés, et suis-je à votre égard ce *Sextus* de Martial, à qui il disoit :

Vis te, Sexte, coli; volebam amare?

Je serois bien fâché, Monsieur, que vous en usassiez avec moi de la sorte, et je ne me consolerois pas aisément de la métamorphose d'un ami aussi commode et aussi obligeant que vous, en un courtisan respectueux. Ainsi, Monsieur, sans vous rendre compliments pour compliments, trouvez bon que je vous dise très familièrement que si j'ai été

de lettres. Je méritois peut-être bien tout seul que vous laissassiez son ombre en repos.

Venons à l'autre changement; voici les vers de vos précédentes éditions :

> Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire,
> Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire,
> Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois?
> *Épître VII à Racine, vers* 87—89.

Voici l'addition :

> Qu'ils charment de Senlis le poëte idiot,
> Ou le sec traducteur du françois d'Amiot :
> . . . . . .

Qui ne voit que ces deux vers vous ont beaucoup coûté, et que vous ne les avez ajoutés que pour déshonorer un homme, en le notant d'une ignorance dont personne ne l'a accusé? Je me souviens que sur ce vers, que vous n'avez point voulu perdre, et qu'un petit ressentiment mal fondé vous avoit fait faire, feue madame de La Sablière et quelques autres personnes vous prièrent de le supprimer, et que vous le promîtes. Il ne restoit donc plus que moi, qu'il ne vous importoit guère de fâcher. Car comment voulez-vous que j'explique cette addition? Je ne veux pas débattre les décisions de vos docteurs; mais je sais qu'en bonne loi de l'Évangile il n'est pas permis de fâcher personne, et moins encore un ami, pour un bon mot. Je ne

soutiendrai pas non plus la traduction que vous blâmez, et qui est pourtant à la septième édition (1). Je vous dirai seulement que ce traducteur porte un nom que vous pouviez épargner, quand ce n'eût été que pour l'amour de moi. Je ne me plaindrai à personne; cette lettre est écrite à plume courante. J'ai voulu seulement vous décharger mon cœur; et je ne veux d'autre vengeance de vous que le reproche secret que vous vous ferez, malgré que vous en ayez, d'avoir contristé de gaieté de cœur un homme avec qui vous avez toujours vécu en amitié, et qui n'en est peut-être pas indigne, non plus que de votre estime. Je vous prie cependant d'être persuadé que, malgré le déplaisir que vous m'avez fait, je suis très chrétiennement, c'est-à-dire, très sincèrement et sans détour votre très humble, etc.

(1) Ce qui fait grand honneur à Plutarque. Cette traduction est de Paul Tallemant, proche parent de celui qui a écrit cette lettre, et qui étoit comme lui de l'académie françoise. (*Louis Racine.*) * Louis Racine, à qui l'on doit la publicité de cette lettre, se méprend ici. *Le traducteur d'Amiot* est François Tallemant, et celui qui écrit à Despréaux est Paul Tallemant. Voy. sur ces deux académiciens la note *a*, p. 56. Le premier étoit un partisan de Pradon; il s'attira le ressentiment du satirique, en affectant de raconter à son sujet, au sein même de l'académie, une aventure fâcheuse qui étoit controuvée par ses ennemis. *Voyez* la note sur le vers 90 de l'Épître VII.

99

A Brossette.

Paris, 16 mai 1701.

Je me sens si coupable envers vous, Monsieur, et j'ai tant de pardons à vous demander, que vous trouverez bon que je ne vous en demande aucun, et que je me contente de vous dire ce que disoit le bon homme Horace à son ami Lollius : « Vous « avez acheté en moi, par vos bontés et par vos « présents, un serviteur très imparfait et très peu « propre à s'acquitter des devoirs de la vie civile; « mais enfin vous l'avez acheté, et il le faut garder « tel qu'il est. »

Prudens emisti vitiosum, dicta tibi est lex [*a*].

Mes excuses ainsi faites, je vous dirai, Monsieur, que j'ai lu avec grand plaisir l'exacte relation que vous m'avez envoyée de la réception de nos deux jeunes princes [*b*] dans votre illustre ville, et que

[*a*] Horace, liv. II, Épître II, vers 18.

[*b*] Les ducs de Bourgogne et de Berri, petits-fils de Louis XIV, revenoient d'un voyage qu'ils avoient fait sur la frontière. Ils avoient accompagné jusqu'aux limites de

je ne l'aurois pas, à mon sens, mieux vue, cette réception, quand j'aurois été à la meilleure fenêtre de votre hôtel-de-ville. L'excessive dépense qu'on y a faite m'a paru d'autant plus belle, que j'ai bien reconnu par là qu'on ne sera pas fort embarrassé chez vous de payer la capitation [*a*]. J'en suis fort aise, et je crois qu'on n'en est pas moins joyeux à la cour.

Votre tableau des effets de l'aimant m'a été rendu fort fidèlement, et en très bon état; et j'en ai fait un des plus beaux et des plus utiles ornements de mon cabinet.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci [*b*].

Si votre académie produit souvent de pareils ouvrages, je doute fort que la nôtre, avec tout cet amas de proverbes qu'elle a entassés dans son dictionnaire [*c*], puisse lui être mise en parallèle, ni me fasse mieux concevoir à la lettre A, ce que c'est

son royaume le duc d'Anjou leur frère, qui alloit régner en Espagne sous le nom de Philippe V.

[*a*] Cet impôt, créé en 1695, supprimé en 1698, rétabli en 1701, « ne suffisoit pas, dit Véron de Forbonnais, pour « payer même la moitié des charges. » (*Recherches et considérations sur les finances de France*, tom. II, page 122.)

[*b*] Art poétique d'Horace, vers 342.

[*c*] Racine laisse entrevoir qu'il n'estime pas le *Dictionnaire de l'académie françoise*, p. 260 de ce vol.; pour Despréaux, il s'exprime à cet égard sans aucun ménagement.

que la vertu de l'aimant, que je l'ai conçu par votre tableau [*a*].

Je suis bien aise que vous soyez content de ma dernière édition. Elle réussit assez bien ici, et, contre mon attente, elle trouve beaucoup plus d'acheteurs que de censeurs. Elle va bientôt paroître en petit, en deux volumes, que je me donnerai l'honneur de vous envoyer. J'espère, par ce présent, adoucir un peu le juste ressentiment que vous devez avoir de mes négligences, et vous faire concevoir à quel point, quoique très paresseux, je suis, etc.

Faites-moi la faveur de m'écrire au plus tôt en quelles mains vous voulez que je remette les trois pistoles que vous savez. Elles m'importunent dans ma cassette, où je les ai mises à part, et où, en les voyant, je me dis sans peine tous les jours:

Quod vides periisse perditum ducas [*b*].

[*a*] Brossette lui avoit envoyé ce tableau de la part de M. de Puget.

[*b*] Vers de Catulle déja cité page 365, note *a*.

100.

Au même.

Paris, 10 juillet 1701.

Je différois, Monsieur, à vous écrire jusqu'à ce que l'édition de mes ouvrages fût faite en petit, afin de vous l'envoyer en même temps avec l'argent que je vous dois; mais comme cette édition est plus lente à achever que je ne croyois, et qu'elle ne sauroit être encore prête de huit ou dix jours, j'ai cru que vous auriez sujet de vous plaindre, si j'attendois qu'elle parût pour vous remercier des lettres obligeantes que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et pour vous donner satisfaction sur la chose dont vous souhaitez d'être éclairci. Je vous dirai donc, Monsieur, qu'il y a environ quatre ans que M. le comte d'Ériceyra m'envoya la traduction en portugais de ma Poétique, avec une lettre très obligeante et des vers françois à ma louange; que je sais assez bien l'espagnol, mais que je n'entends point le portugais, qui est fort différent du castillan, et qu'ainsi, c'est sur le rapport d'autrui que j'ai loué sa traduction; mais que les gens instruits de cette langue, à qui j'ai

montré cet ouvrage, m'ont assuré qu'il étoit merveilleux. Au reste, M. d'Ériceyra est un seigneur des plus qualifiés du Portugal, et a une mère qui est, dit-on, un prodige de mérite. On m'a montré des lettres françoises de sa façon, où il n'est pas possible de rien voir qui sente l'étranger. Ce qui m'a plu davantage et de la mère et du fils, c'est qu'ils ne me paroissent, ni l'un ni l'autre, entêtés des pointes et des faux brillants de leur pays, et qu'il ne paroît point que leur soleil leur ait trop échauffé la cervelle. Je vous en dirai davantage dans les lettres que je vous écrirai en vous envoyant ma petite édition, et peut-être vous enverrai-je aussi les vers françois qu'il m'a écrits.

Mille remerciements à M. de Puget de ses présents et de ses honnêtetés. Cependant permettez-moi de vous dire que je romprai tout commerce avec vous, si je vois plus dans vos lettres ce grand vilain mot de MONSIEUR, au haut de la page, avec quatre grands doigts entre deux [a]. Sommes-nous des ambassadeurs pour nous traiter avec ces circonspections, et ne suffit-il pas entre nous de *si vales, benè est; ego quidem valeo?* Du reste, soyez bien persuadé qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

[a] Pendant quelque temps, Brossette ne détacha plus du corps de ses lettres le mot *Monsieur*.

101.

A l'abbé BIGNON, *conseiller d'État* [a].

(.....) [b].

Il n'y a rien, Monsieur, de plus poli ni de plus

[a] Jean-Paul Bignon, né à Paris le 19 septembre 1662, mort le 14 mars 1743, étoit petit-fils du célèbre Jérôme Bignon, dont nous avons parlé, page 391, note *b*. Entré dans la congrégation des pères de l'Oratoire, en 1684, il en sortit en 1691. Il fut peu de temps après nommé membre de l'Académie françoise, honoraire de celle des Sciences ainsi que de celle des Inscriptions et Belles-Lettres. M. de Pontchartrain, son oncle, le chargea de diriger les travaux de ces deux dernières compagnies, qui durent à son zèle leurs principaux règlements. Après la mort de l'abbé de Louvois, ayant obtenu la charge de bibliothécaire du roi, dont son père et son grand-père avoient été revêtus, il enrichit de plus de 60,000 volumes le dépôt qui lui étoit confié. L'abbé Bignon a prêché souvent dans les chaires de la capitale, et l'on n'a jamais fait imprimer ses sermons. Fréret et Mairan ont composé son éloge. L'un et l'autre vantent son immense érudition et sa rare facilité à parler sur tous les sujets. C'est pourtant cet estimable protecteur des lettres que Jean-Baptiste Rousseau désigne dans l'épigramme qui commence ainsi :

Chrysologue toujours opine ; etc.

Liv. III, épigr. XXIX.

[b] Cette lettre, publiée jusqu'ici sous la date de 1700,

obligeant que la lettre que je viens de recevoir de votre part; et bien que je ne convienne en aucune sorte des éloges que vous m'y donnez, je n'ai pas laissé de les lire avec un plaisir très sensible, n'y ayant rien de plus agréable que d'être loué, même sans fondement, par l'homme du monde le plus louable, et qui a le plus de mérite. Vous pouvez, Monsieur, nommer pour mon élève [a], non seulement un homme d'aussi grande capacité que M. Bourdelin [b], mais qui il vous plaira, et je me déterminerai toujours plutôt par votre choix que par le mien. Je suis bien aise, Monsieur, que vous excusiez si facilement l'impuissance où me mettent mes infirmités d'assister à vos savantes assemblées. Tout ce que je vous demande, pour mettre

doit avoir été écrite à-peu-près à l'époque où l'on fit le règlement du 16 juillet 1701, qui donnoit une nouvelle forme à l'*académie royale des Inscriptions et Médailles*.

[a] L'académie des Inscriptions étoit alors composée de quarante académiciens, dix honoraires, dix pensionnaires, dix associés et dix élèves.

[b] François Bourdelin, né en 1668, mort en 1717, fut successivement secrétaire d'ambassade en Danemarck, conseiller au châtelet et gentilhomme ordinaire. On lui doit la *description de quelques anciens monuments*, etc. Il avoit entrepris d'autres ouvrages considérables. Fontenelle n'a point composé son éloge, comme le dit Cizeron-Rival, mais celui de son père Claude Bourdelin, pharmacien et chimiste.

le comble à vos bontés, c'est de vouloir bien témoigner à tout le monde que si je suis si inutilement de l'académie des médailles, il est bien vrai aussi que je n'en veux recevoir aucun profit pécuniaire. Du reste, Monsieur, je vous prie d'être bien persuadé que c'est sincèrement et avec un très grand respect que je suis, ...

102.

A M. DE PONTCHARTRAIN *le fils, comte* DE MAUREPAS.

Paris, mardi, cinq heures du soir..... [*a*].

Monseigneur,

Mon neveu m'ayant écrit que vous seriez bien aise que je vous rendisse compte moi-même de ce qui se seroit passé à l'académie des médailles [*b*] le jour de ma réception, j'ai saisi avec joie cette occasion de vous marquer mon obéissance. Je vous dirai donc, Monseigneur, que j'y ai été reçu aujourd'hui avec

[*a*] Cette lettre, publiée ainsi que la précédente sous la date de 1700, doit avoir été écrite le 19 juillet 1701, jour où l'on commença d'exécuter le nouveau réglement de l'académie. Despréaux en étoit nommé directeur pour cette année et la suivante.

[*b*] *Voyez* sur cette académie la note *a*, page 118.

un applaudissement général, et que l'on m'y a accablé d'honneurs, de caresses et de bonnes paroles. J'y ai renouvelé connoissance avec Monseigneur le duc d'Aumont, que j'avois eu l'honneur de fréquenter autrefois à la cour. On a commencé par y lire un ouvrage fort savant, mais assez fastidieux, et on s'est fort doctement ennuyé; mais ensuite on en a examiné un autre beaucoup plus agréable, et dont la lecture a assez attiré d'attention. C'étoit une dissertation sur l'origine du mot de *médaille* [*a*]. Comme on a fait approcher de moi celui qui la lisoit, j'ai été en état de l'entendre et d'en parler: c'est ce que j'ai fait jusqu'à l'affectation, sachant bien que cela vous plairoit. D'autres en ont dit aussi leur sentiment avec beaucoup de politesse et d'érudition, et je n'ai plus vu aucune bouche s'ouvrir pour bâiller. On a reçu ensuite trois élèves, et j'ai nommé M. Bourdelin pour le mien. Voilà, Monseigneur, ce qui s'est passé de plus mémorable dans cette célèbre cérémonie, *cujus pars magna fui*. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne doute point que votre établisse-

[*a*] Cette pièce a eu le sort de la plupart des dissertations composées dans les cinq ou six premières années, depuis le règlement du 16 juillet 1701; elle n'a été recueillie, ni par extrait dans l'*histoire de l'académie royale des Inscriptions et Belles-lettres*, ni en entier dans les *mémoires de littérature, tirés des registres* de cette compagnie.

ment ne réussisse dans la suite, et il ne faut point s'étonner s'il y a maintenant quelques gens qui le désapprouvent; car tout ce qui est nouveau, quoique excellent, ne manque jamais d'être contredit; et quelles sottises ne dit-on point de l'académie françoise, lorsque le cardinal de Richelieu la fit fonder! Tout ce que je souhaiterois, Monseigneur, c'est que tout le monde fût content dans la métallique. Cela tient à bien peu de chose, et si vous vouliez bien me permettre de négocier pour cela, je suis persuadé que tous vos pensionnaires seroient bientôt aussi satisfaits que moi. Je vous écris ceci, comme vous l'avez souhaité, très à la hâte, à la sortie de notre assemblée, et suis avec un très grand respect, etc....

103.

A Brossette.

Paris, 13 septembre 1701.

J'ai remis, Monsieur, entre les mains de M. Robustel [*a*] les trois pistoles dont il est question entre nous, et il m'en a donné une quittance par laquelle il se charge de les faire tenir au sieur Bou-

[*a*] Ami de Brossette.

det (*libraire*), à Lyon. Il me reste un scrupule; c'est que je ne sais point si les trois pistoles que vous avez mises pour moi ne sont point trois pistoles d'or. Faites-moi la faveur de me le mander, parceque, si cela est, j'aurai soin de vous envoyer le supplément [*a*]. Je voudrois bien pouvoir vous envoyer aussi les vers françois que M. le comte d'Ériceyra a faits à ma louange; mais je les ai égarés dans la multitude infinie de mes paperasses, et il faudra que le hasard me les fasse retrouver.

Je dois bien savoir que M. de Vittemant [*b*] porte mon livre au roi d'Espagne, puisque c'est moi qui

[*a*] Le vieux louis de 1640 eut cours pour dix livres tournois jusqu'en 1690, où sa valeur fut portée à douze livres dix sols. Son poids et son titre étant à-peu-près les mêmes que ceux des pistoles d'Espagne et d'Italie, ces dernières piéces furent évaluées d'abord à dix livres, ensuite à douze livres dix sols. Le nom de pistole provient de la ville de Pistoie, en Toscane. Quoique ce nom désigne proprement une monnoie étrangère, il est encore en France le synonyme de dix livres. A l'époque où Despréaux écrivoit, la pistole d'or valoit autant que le vieux louis; et si Brossette avoit payé la loterie avec trois piéces de cette monnoie, il lui revenoit trente-sept livres dix sols, au lieu de trente livres.

[*b*] Ceci est une réponse à la phrase suivante de Brossette : « Je vis hier deux exemplaires de votre dernière édi-« tion entre les mains de M. l'abbé Vittemant, qui les porte « au roi d'Espagne. » (*Lettre du* 1er septembre 1701. Cet abbé se rendoit en Espagne, sur la demande de Philippe V.

le lui ai fait remettre entre les mains, pour le présenter à Sa Majesté Catholique de ma part. On m'a dit que madame la duchesse de Bourgogne le lui a envoyé aussi en grand et magnifiquement relié. Vous ne me parlez plus de votre académie de Lyon. On en a fait ici une nouvelle des Inscriptions, dont on veut que je sois, et que je touche pension, quoique cela ne soit point véritable. Mais c'est un mystère qui seroit bien long à vous expliquer, et qui ne peut pas être compris dans une petite lettre d'affaire, laquelle commençant par une quittance,

Une harangue prononcée à la tête de l'université, dont il étoit recteur, l'avoit fait remarquer par Louis XIV, qui lui donna la place de lecteur de ses petits-fils. Dans la suite, le régent le nomma sous-précepteur de Louis XV, et lui fit remettre, par son auguste élève, le brevet d'une abbaye de 15,000 liv. de rente. Le modeste Vittemant répondit que sa fortune excédoit ses desirs, et qu'il ne sauroit employer un revenu aussi considérable. Ce langage étoit si extraordinaire, sur-tout à une pareille époque, que le duc d'Orléans, le maréchal de Villeroi et l'évêque de Fréjus (*Fleury*), l'un gouverneur, l'autre précepteur du jeune monarque, au lieu d'y voir l'expression de la vertu la plus simple, l'attribuèrent d'abord à un raffinement d'hypocrisie. Ils finirent par respecter ce véritable désintéressement : car ils ne purent jamais vaincre la résistance d'un homme qui plaçoit toute son ambition à remplir dignement les fonctions les plus importantes. Lorsqu'elles furent terminées, il vécut dans la retraite, après avoir refusé d'être de l'académie françoise.

devroit finir par : *autre chose n'ai à vous mander, sinon que je suis*, etc.

104.

Au même.

Paris, 6 octobre 1701.

Je ne vous ferai point d'excuses, Monsieur, de ce que j'ai été si long-temps à vous faire réponse. Vous m'avez si bien autorisé dans mes négligences, par votre facilité à me les pardonner, que je ne crois pas même avoir besoin de les avouer. Ainsi, Monsieur, je vous dirai, avec la même confiance que si je vous avois répondu sur-le-champ, que je suis bien fâché de ne pouvoir pas vous envoyer les vers françois de M. le comte d'Ériceyra, parcequ'il me faudroit, pour les trouver, feuilleter tous mes papiers, qui ne sont pas en petit nombre, et que d'ailleurs je ne trouve pas ces vers assez bons pour permettre qu'on les rende publics. C'est une étrange entreprise que d'écrire une langue étrangère, quand nous n'avons point fréquenté avec les naturels du pays; et je suis assuré que si Térence et Cicéron revenoient au monde, ils riroient à gorge

déployée des ouvrages latins des Fernel [a], des Sannazar et des Muret. Il y a pourtant beaucoup d'esprit dans les vers françois de l'illustre Portugais dont il est question; mais franchement il y a beaucoup de portugais, de même qu'il y a beaucoup de françois dans tous les vers latins des poëtes françois qui écrivent en latin aujourd'hui.

Vous me ferez plaisir de parler de cela dans votre académie, et d'y agiter cette question : *Si on peut bien écrire dans une langue morte.* J'ai commencé autrefois sur cette question un dialogue assez plaisant [b], et je ne sais si je vous en ai parlé à Paris dans les longs entretiens que nous avons eus ensemble. Ne croyez pas pourtant que je veuille par-là blâmer les vers latins que vous m'avez envoyés d'un de vos illustres académiciens [c]. Je les

[a] Jean Fernel, célèbre par des ouvrages de mathématiques et de médecine. Entièrement livré à l'étude; il n'accepta qu'avec peine la place de premier médecin de Henri II. Ses connoissances étoient aussi profondes que le comportoit le seizième siècle, et son style est d'un homme qui allie le jugement à l'imagination. Autant que les modernes peuvent prononcer sur une langue morte, sa latinité paroît brillante et pure. On n'est d'accord ni sur le lieu ni sur l'époque de sa naissance. Suivant l'opinion la plus suivie, il naquit en 1497, à Clermont en Beauvaisis. Il mourut à Paris le 26 avril 1558.

[b] *Voyez* ce dialogue, tome III.

[c] Ces vers étoient d'un jésuite nommé Albert Dau-

ai trouvés fort beaux et dignes de Vida et de Sannazar, mais non pas d'Horace et de Virgile; et quel moyen d'égaler ces grands hommes dans une langue dont nous ne savons pas même la prononciation? Qui croiroit, si Cicéron ne nous l'avoit appris, que le mot de *videre* est d'un très dangereux usage, et que ce seroit une saleté horrible de dire: *quum nos vidissemus?* Comment savoir en quelles occasions dans le latin le substantif doit passer devant l'adjectif, ou l'adjectif devant le substantif? Cependant imaginez-vous quelle absurdité ce seroit en françois de dire: *mon neuf habit*, au lieu de *mon habit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au lieu de *mon bonnet blanc*, quoique le proverbe dise que c'est la même chose. Je vous écris ceci afin de donner matière à votre académie de s'exercer. Faites-moi la faveur de m'écrire le résultat de sa conférence sur cet article, et croyez que c'est très affectueusement que je suis,....

gière, poëte latin, que Brossette trouve bien inférieur au père Fellon. L'auteur les avoit faits pour une statue équestre de Louis XIV, érigée au milieu de la place Belle-Cour, à Lyon. Les dictionnaires ne font aucune mention du père Daugière; il naquit à Arles en 1634, et mourut à Lyon en 1709. Ses poésies ont eu, dans cette dernière ville, en 1780, les honneurs d'une troisième édition.

105.

Au même.

Paris, 10 décembre 1701.

Je pourrois, Monsieur, vous alléguer d'assez bonnes excuses du long temps que j'ai été sans vous écrire, et vous dire que j'ai eu durant ce temps-là affaires, procès et maladies; mais je suis si sûr de mon pardon, que je ne crois pas même nécessaire de vous le demander. Ainsi, pour répondre à la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je vous dirai que je l'ai reçue avec les deux ouvrages qui y étoient enfermés. J'ai aussitôt examiné ces deux ouvrages, et je vous avoue que j'en ai été très peu satisfait.

Celui qui porte le titre de l'*Esprit des Cours* vient d'un auteur qui a, selon moi, plus de malin vouloir que d'esprit, et qui parle souvent de ce qu'il ne sait point. C'est un mauvais imitateur du gazetier de Hollande, et qui croit que c'est bien parler, que de parler mal de toutes choses [*a*].

[*a*] Gueudeville étoit un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rouen vers 1650. Craignant d'être puni dans son couvent pour les opinions qu'il avoit osé mani-

A l'égard du *Chapelain décoiffé*, c'est une pièce où je vous confesse que M. Racine et moi avons eu quelque part; mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table, et le verre à la main. Il n'a pas été proprement fait *currente calamo*, mais *currente lagenâ*, et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'étoit point comme celui que vous m'avez envoyé, qui a été vraisemblablement composé après coup, par des gens qui avoient retenu quelques unes de nos pensées, mais qui y ont mêlé des bassesses insupportables. Je n'y ai reconnu de moi que ce trait :

Mille et mille papiers dont ta table est couverte,
Semblent porter écrit le destin de ma perte.

fester, il se réfugia, en 1690, à Roterdam, où il se maria, après avoir renoncé à la religion catholique. Las de donner en cette ville des leçons de latin, il rédigea, à La Haye, en 1699, l'*Esprit des cours de l'Europe*, journal qui, sur la demande du comte d'Avaux, notre ambassadeur en Hollande, fut supprimé dès 1700, à cause des déclamations injurieuses dont il étoit rempli contre la France. Quelque temps après, l'auteur le fit reparoître sous le titre de *Nouvelles des cours de l'Europe*. Il le continua jusqu'en 1710, et mourut dans la misère vers 1720. Les ouvrages les plus connus de cet écrivain famélique sont une *critique générale* fort peu estimée *des Aventures de Télémaque*, des traductions très défectueuses des *Colloques* d'Érasme, de l'*Éloge de la folie* par le même, de l'*Utopie* de Thomas Morus et des *comédies de Plaute*.

Et celui-ci :

En cet affront La Serre est le tondeur,
Et le tondu, père de la Pucelle.

Celui qui avoit le plus de part à cette pièce, c'étoit Furetière, et c'est de lui :

O perruque ma mie!
N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie?

Voilà, Monsieur, toutes les lumières que je puis vous donner sur cet ouvrage, qui n'est ni de moi, ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent. Je vous le renvoie par cet ordinaire [*a*].

J'attends la décision de vos messieurs sur la prononciation du latin, et je ne vous cacherai point qu'ayant proposé ma question à l'académie des médailles, il a été décidé tout d'une voix que nous ne le savions point prononcer, et que, s'il revenoit au monde un *civis latinus* du temps d'Auguste, il riroit à gorge déployée en entendant un François parler latin, et lui demanderoit peut-être quelle langue parlez-vous là? Au reste, à propos de l'académie des médailles, je suis bien aise de vous aver-

[*a*] *Voyez*, à la fin du tome II, cette parodie de quelques scènes du Cid. Despréaux confirme ici ce qu'il en a dit dans la préface de ses œuvres, édition de 1701.

tir qu'il n'est point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni directeur, et que je suis tout au plus, quoi qu'en dise l'écrit que vous avez vu, un volontaire qui y va quand il veut, mais qui ne touche pour cela aucun argent. Je vous éclaircirai tout ce mystère [a], si j'ai jamais l'honneur de vous voir à Paris. Cependant faites-moi la faveur de m'aimer toujours, et de croire que, tout négligent que je suis, je ne laisse pas d'être très cordialement, ...

[a] L'historien de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres ne dit rien qui puisse expliquer ce mystère. Voici ses expressions : « Le règlement de 1701..... conserva à « M. Despréaux le rang de pensionnaire, et il en a fort « exactement rempli les devoirs jusqu'au commencement « de l'année 1706, qu'une surdité entière et une santé fort « affoiblie l'obligèrent à demander le titre de vétéran. » (*Éloge de Despréaux* par de Boze.) Ce que Despréaux écrit ici à Brossette, sa lettre à l'abbé Bignon, page 411, celle à M. de Pontchartrain, page 413, tout annonce que ne pouvant satisfaire aux obligations qui lui étoient imposées comme pensionnaire et comme directeur, il eut le scrupule de ne pas jouir des droits attachés à ces deux qualités. Les arrangements qu'il paroît avoir fait agréer à cet égard, en faveur de ses collègues, sont probablement le mystère dont il entend parler.

106.

Au même.

Paris, 29 décembre 1701.

Voici la première lettre où je ne vous ferai point d'excuses, Monsieur, puisque je réponds à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, deux jours après que je l'ai reçue. Je ne vois pas sur quoi votre savant peut fonder l'explication forcée qu'il donne au vers d'Homère [a], puisque Phérécyde

[a] Ὀρτυγίας καθυπερθεν, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο. Odiss., XV, 403. On peut voir la réponse faite à Perrault relativement au sens de ce vers grec, *troisième réflexion critique* sur Longin. A ce sujet, Brossette mande à Despréaux s'être trouvé avec un savant qui soutenoit que ce vers fait allusion au cadran placé par Phérécyde dans l'île de Scyros, et qui se fondoit principalement sur les raisons données par Samuel Bochart, dans la seconde partie de sa *Géographie sacrée*, chap. IV. « Nous examinâmes cette interprétation, dit « Brossette; nous consultâmes les plus habiles commenta- « teurs d'Homère, et nous trouvâmes que Phérécyde avoit « vécu environ deux siècles après.... On remarqua seule- « ment qu'en citant ce vers d'Homère, vous l'aviez mis dans « le IXe livre de l'Odyssée, quoiqu'il soit dans le XVe. (*Lettre du* 20 décembre 1701.)

vivoit près de deux cents ans après Homère, et qu'il n'y a pas d'apparence qu'Homère ait parlé d'un cadran qui n'étoit pas de son temps. Je n'ai jamais rien lu de Bochart, et s'il est vrai qu'il soutienne une explication si extravagante, cela ne me donne pas une grande envie de le lire. Je ne fais pas grande estime de tous ces savantasses qui croient se distinguer des autres interprétes, en donnant un sens nouveau et recherché aux endroits les plus clairs et les plus faciles; et c'est d'eux qu'on peut dire :

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant [a].

Pour ce qui est des chiens qui ont vécu plus de vingt-deux ans, je vous en citerai un garant, dont je doute que M. Perrault lui-même ose contester le témoignage: c'est Louis-le-Grand, roi de France et de Navarre, qui en a eu un qui a vécu jusqu'à vingt-trois ans. Tout ce que M. Perrault peut dire, c'est que ce prince est accoutumé aux miracles et à des événements qui n'arrivent qu'à lui seul, et qu'ainsi ce qui lui est arrivé ne peut pas être tiré à conséquence pour les autres hommes; mais je n'aurai pas de peine à lui prouver que dans notre famille même, j'ai eu un oncle, qui n'étoit pas un homme fort miraculeux, lequel a nourri vingt-

[a] Térence parle ainsi des détracteurs de ses comédies, *prologue de l'Andrienne*, vers 17.

quatre années une espèce de bichon qu'il avoit [a].

Je ne vous parle point de ce que c'est que la place que j'occupe dans l'académie des Inscriptions. Il y a tant de choses à dire là-dessus, que j'aime mieux sur cela *silere quàm pauca dicere* [b]. J'ai été fort fâché de la mort de M. Chanut [c]. Je

[a] Ce qu'on vient de lire est une réponse à l'article suivant de la lettre de Brossette : « Dans le même chapitre de vos *réflexions critiques*, vous dites, Monsieur, que vous « pourriez citer des exemples de notre siècle, de chiens « qui ont vécu jusqu'à vingt-deux ans. Voilà un fait dont « j'oubliai de vous demander l'explication dans le temps « que j'avois l'honneur de lire vos ouvrages avec vous, et « de recueillir les éclaircissements que vous vouliez bien « me donner. » (20 décembre 1701.)

Brossette inséra dans ses notes ce que Despréaux lui écrivit, pour satisfaire à sa demande ; il nous apprend aussi comment Louis XIV a fourni à ce dernier l'exemple dont il s'autorise. Voici l'anecdote telle qu'il la raconte : « Sa « Majesté s'informant du sujet de la dispute de M. Des- « préaux avec M. Perrault, M. le marquis de Termes en ex- « pliqua les principaux chefs au roi, et lui dit entre autres « choses que M. Perrault soutenoit, contre le témoignage « d'Homère, que les chiens ne vivoient pas jusqu'à vingt « ans. — Perrault se trompe, dit le roi; j'ai eu un chien « qui a vécu vingt-trois ans. »

[b] *Voyez* la page 423, et la note *a*, page 424.

[c] Avocat au conseil, dont il est parlé page 361, note *b*. Il payoit à Despréaux la rente qui lui étoit due par la ville de Lyon.

vous prie de bien faire ma cour à M. Bronod [a], que, sur votre récit, je brûle déja de connoître. Je suis,....

107.

Au même.

Paris, 9 avril 1702.

Je réponds, Monsieur, sur-le-champ à votre dernière lettre, de peur qu'il ne m'arrive ce qui m'est arrivé déja plusieurs fois depuis six mois, qui est d'avoir toujours envie de vous écrire, et de ne vous écrire point pourtant par une misérable indolence dont je ne saurois franchement vous dire la raison, sinon que, pour me servir des termes de saint Paul, je fais souvent le mal que je ne veux pas, et que je ne fais pas le bien que je veux; mais sans perdre le temps en vaines excuses, puisque je trouve sous ma main deux de vos lettres, je m'en vais répondre à quelques interrogations que vous m'y faites.

Je vous dirai donc premièrement que les deux

[a] Autre avocat au conseil, chargé à Paris des affaires de la ville de Lyon, après la mort de M. Chanut.

épigrammes latines [a] dont vous desirez savoir le mystère, ont été faites dans ma première jeunesse, et presque au sortir du collége, lorsque mon père me fit recevoir avocat, c'est-à-dire, à l'âge de dix-neuf ans. Celui que j'attaque, dans la première de ces épigrammes, étoit un jeune avocat, fils d'un huissier, nommé Herbinot. Cet avocat est mort conseiller de la cour des aides. Son père étoit fort riche, et le fils assurément n'a pas mangé son bien, car il passoit pour grand ménager. A l'égard de l'autre épigramme, elle regarde M. de Brienne; jadis secrétaire d'État, qui est mort fou et enfermé. Il étoit alors dans la folie de faire des vers latins, et sur-tout des vers phaleuces, et comme sa dignité dans ce temps-là le rendoit considérable, je ne pus refuser à la prière de mon frère, aujourd'hui chanoine de la Sainte-Chapelle, qui étoit souvent visité de lui, et qui m'engagea à faire des vers phaleuces à la louange de ce fou qualifié, car il étoit déja fou [b]. J'en fis donc, et il les lui montra; mais comme c'étoit la première fois que je m'étois exercé dans ce genre de vers, ils ne furent pas trouvés fort bons, et ils ne l'étoient point en effet. Si bien que dans le dépit où j'étois d'avoir si mal réussi, je composai l'épigramme dont il est ques-

[a] Elles sont insérées à la fin du tome II.

[b] *Voyez*, sur M. de Brienne mort en 1698, la note *a*, page 1re.

tion, et montrai par-là qu'il ne faut pas légèrement irriter *genus irritabile vatum* [*a*], et que, comme a fort bien dit Juvénal en latin, *facit indignatio versum* [*b*], ou, comme je l'ai assez médiocrement dit en françois :

La colère suffit et vaut un Apollon [*c*].

Pour l'épigramme à la louange du roman allégorique, elle regarde feu M. l'abbé d'Aubignac, qui a composé *la Pratique du théâtre*, et qui avoit alors beaucoup de réputation. Ce roman allégorique, qui étoit de son invention, s'appeloit *Macarise;* et il prétendoit que toute la philosophie stoïcienne y étoit renfermée. La vérité est qu'il n'eut aucun succès, et qu'il

Ne fit de chez Sercy [*d*] qu'un saut chez l'épicier [*e*].

Je fis l'épigramme pour être mise au-devant de ce livre, avec quantité d'autres ouvrages que l'auteur avoit, à l'ancienne mode, exigés de ses amis pour le faire valoir; mais heureusement je lui portai l'épigramme trop tard, et elle ne fut point mise:

[*a*] Horace, liv. II, Épître II, vers 102.

[*b*] Satire Ire, vers 79.

[*c*] Satire Ire, vers 144.

[*d*] Despréaux nous apprend, par une note, que Sercy étoit libraire au palais.

[*e*] Art poétique, chant II, vers 100.

Dieu en soit loué! Vous voilà, ce me semble, Monsieur, bien éclairci de vos difficultés.

Pour ce qui est de votre M. Samuel Bochart, je n'ai jamais rien lu de lui, et ce que vous m'en dites ne me donne pas grande envie de le lire; car il me paroît que c'est un savantasse beaucoup plus plein de lecture que de raison [*a*], et je crois qu'il en est de son explication du vers d'Homère comme de celles de M. Dacier sur

Atavis edite regibus [*b*],

ou sur l'ode:

O navis, referent in mare te novi, etc. [*c*],

ou sur le passage de Thucydide rapporté par Longin, à propos des Lacédémoniens qui combattoient au pas des Thermopyles [*d*]. Je ne saurois dire à propos de pareilles explications que ce que dit Térence:

[*a*] Samuel Bochart, calviniste, né à Rouen en 1599, très versé dans la connoissance de la plupart des langues orientales; mais les ramenant presque toutes au phénicien, dont il faisoit son étude favorite. Appelé en Suède par la reine Christine, il fit ce voyage en 1652 avec Huet, qui en écrivit la relation en vers latins. Il se maria à Caen, où il mourut en 1667.

[*b*] Horace, ode Iere, liv. I, vers 1.

[*c*] Horace, ode XV, liv. I, vers 1.

[*d*] Ce passage est tiré d'Hérodote, non de Thucydide. Longin cite le premier de ces historiens, *Traité du Sublime*, chap. XXXI.

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant[a].

Adieu, mon cher Monsieur, excusez mes *pataraffes*, et croyez que je suis très sincèrement,.....

J'oubliois de vous parler des vers latins. Ils sont très bons et très latins, à l'exception d'un *nequii* qui est au premier vers, et de la dureté duquel je ne saurois m'accommoder [b]. Il me semble que je ne saurois mieux vous payer de votre présent qu'en vous envoyant ce petit compliment *catullien*, que m'a fait un régent de seconde du collège de Beauvais [c], qui avoit déja fait une ode latine très jolie pour moi, et en considération de laquelle je lui avois fait présent de mon livre.

[a] *Voyez* la note *a*, page 426.

[b] Brossette avoit envoyé, le 14 février 1702, à Despréaux des vers latins sur la délivrance de la ville de Crémone par les François. Cette pièce, composée de quarante-quatre hexamètres, étoit du père Daugière, jésuite, dont nous avons parlé, page 419, note *c*.

[c] Coffin, né à Buzanci près de Reims en 1676, mort en 1749, fut le digne successeur de Rollin dans l'administration du collège de Beauvais. On a de lui en latin des harangues, où les convenances sont bien saisies, des pièces de vers, dont la meilleure est une ode sur *le vin de Champagne*, des hymnes faites pour le bréviaire de Paris, et que plusieurs autres diocèses ont adoptées. Ces hymnes ont moins d'enthousiasme, mais plus d'onction que celles de Santeuil. Despréaux n'a pas admis les vers que lui adresse Coffin parmi ceux qu'il a insérés dans ses œuvres.

108.

Au comte DE REVEL [a], *lieutenant-général des armées du Roi.*

Paris, 17 avril 1702.

Vous ne sauriez vous imaginer, Monsieur, combien je vous suis obligé de la bonté que vous avez

[a] Charles-Amédée de Broglio, comte de Revel, est connu par des actions d'éclat; mais personne ne sut jamais moins les faire valoir. Madame de Sévigné lui rend ce témoignage dans plusieurs de ses lettres. Lorsque ce guerrier étoit en Bretagne, il alloit la voir à sa terre des Rochers, et voici ce qu'elle écrit à son sujet à madame de Grignan: « Vous louez Revel par où je l'ai loué, en disant que je l'a- « vois trouvé *vrai et loin de toute vanité*, et à tel point qu'a- « près m'avoir conté et *le passage du Rhin*, et *Senef*, et d'au- « tres choses de ses campagnes, je ne savois s'il étoit digne « de louange ou de blâme. Il nous disoit qu'il étoit tombé « d'abord dans le Rhin, qu'on l'avoit retiré par les cheveux, « que son cheval étoit tombé dans un trou; enfin il me « contoit tout cela si je ne sais comment, que je le croyois « noyé. Cependant il me semble qu'il remonta bien vite, « tout mouillé, sur un autre cheval, et s'en alla assez joli- ment charger les ennemis, et dégager MONSIEUR LE PRINCE « qui venoit d'être blessé. » (*Aux Rochers*, 21 septembre 1689.) Madame de Sévigné ajoute, pour compléter l'éloge,

eue de m'envoyer votre relation du combat de Crémone [a]. Elle a éclairci toutes mes difficultés, et elle m'a confirmé dans la pensée où j'ai toujours été, que les belles actions ne sont jamais mieux racontées que par ceux même qui les ont

qu'il ne lui avoit pas parlé *avec cette négligence* des traits de valeur et de la réputation du chevalier de Grignan.

[a] Le 1er février 1702, le prince Eugène introduisit pendant la nuit quatre cents fantassins dans la ville de Crémone, par un aqueduc qui aboutissoit à la cave d'un prêtre nommé Bozzoli, vendu aux Impériaux. Cette troupe ouvrit aussitôt une porte murée, par laquelle entrèrent quatre mille hommes. On s'empara de trois autres portes, en tuant ceux qui les gardoient; on se rendit également maître de l'hôtel-de-ville. Le maréchal de Villeroi s'étoit endormi avec la sécurité de l'imprévoyance; il se lève précipitamment, et comme il va vers la place au bruit des décharges de mousqueterie, il est fait prisonnier, conduit hors la ville, sans savoir comment l'ennemi y a pénétré. Le gouverneur espagnol perd la vie; les officiers généraux sont ou tués ou pris avec les soldats qu'ils ont rassemblés à la hâte. Sur ces entrefaites, le comte de Revel se met à la tête de l'armée, marche droit au rempart, joint à ses forces les débris de la garnison; à sept heures du matin il repousse les Impériaux de rue en rue avec une telle vigueur, que le prince Eugène essaya vainement de les rallier. Obligé d'abandonner la ville après un combat de onze heures, ce grand capitaine fut sur le point d'être pris lui-même, pour ne s'être pas retiré assez promptement. Le pont sur lequel devoient passer les renforts qu'il attendoit, avoit été coupé par l'ordre du marquis de Praslin.

faites. C'est proprement à César qu'il appartient d'écrire les exploits de César. Mais à propos de votre action, que vous dirai-je, sinon que je n'en ai jamais vu de pareilles que dans les romans? Encore faut-il que ce soient des romans de chevalerie, où l'auteur a beaucoup plus songé au merveilleux qu'au vraisemblable. Je ne suis point surpris du remerciement honorable que vous en a fait Sa Majesté Catholique. Eh! quels remerciements ne vous doit point un prince à qui, en sauvant une seule ville, vous sauvez les deux plus riches diamants de sa couronne, je veux dire le Milanois et le royaume de Naples! Mais si les rois et les princes publient si hautement vos louanges, le peuple ici n'est pas moins déclaré en votre faveur [*a*]. Le roi vous a donné le cordon bleu; mais

[*a*] La délivrance de Crémone produisit une vive sensation chez les Parisiens, qui, depuis quelque temps, ne recevoient que des nouvelles fâcheuses. On chantoit à la cour, à la ville, dans l'armée:

François, rendez grace à Bellone.
Votre bonheur est sans égal:
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

Louis XIV plaignoit le maréchal de Villeroi, sans lui faire aucun reproche; il voyoit toujours en lui le fils de son gouverneur et le compagnon de son enfance. Irrité de ce que son choix étoit blâmé hautement, il lui échappa de dire: « On se déchaîne contre lui, parcequ'il est *mon fa-*

il n'y a point de petit bourgeois à Paris qui ne vous donne en son cœur le bâton de maréchal de France, et qui ne soit persuadé comme moi que vous ne tarderez guère à en être honoré [*a*].

Avant donc que vous l'ayez, et que nous soyons réduits par une indispensable bienséance à vous appeler MONSEIGNEUR, trouvez bon, Monsieur, que je vous parle encore aujourd'hui sur ce ton familier auquel vous m'aviez autrefois accoutumé chez la célèbre Champmeslé [*b*]. Vous étiez alors assez

« *vori.* » Voltaire remarque que c'est la seule fois que ce prince ait employé cette dernière expression.

[*a*] Cizeron-Rival dit que le comte de Revel fut nommé maréchal de France en 1724, quoiqu'il ne l'ait jamais été. Cette erreur provient de ce qu'il le confond, ainsi que le fait le dernier commentateur de Despréaux, avec Victor-Maurice, comte de Broglio, son frère aîné, qui fut compris alors dans la promotion des maréchaux. On accorda ce grade à ce dernier, sur le refus de son fils qui n'avoit pas voulu l'obtenir avant lui, et qui ne s'en montra que plus digne de le recevoir en 1734. Celui-ci étoit père du troisième maréchal de ce nom, mort à Munster en 1804.

[*b*] Marie Desmares, née en 1644, petite-fille d'un président de Rouen, épousa Charles Chevillet de Champmeslé, dont nous avons parlé, page 103, note 1. Elle mourut en 1698, « après avoir renoncé à la comédie, très repentante « de sa vie passée, mais sur-tout fort affligée de mourir; « du moins, ajoute Racine, M. Despréaux me l'a dit ainsi, « l'ayant appris du curé d'Auteuil qui l'assista à la mort; « car elle est morte à Auteuil, dans la maison d'un maître

épris d'elle, et je doute que vous en fussiez rigoureusement traité. Permettez-moi cependant de vous dire que de toutes les maîtresses que vous avez aimées, celle, à mon avis, dont vous avez le plus sujet de vous louer, c'est la gloire, puisqu'elle vous a toujours comblé de ses faveurs, et qu'elle ne vous a jamais trahi : car je ne voudrois pas jurer que les autres vous aient gardé la même fidélité [*a*]. Continuez donc à la suivre, et soyez bien persuadé que je suis avec toute l'estime et tout le respect que je dois, etc. [*b*].

« à danser, où elle étoit venue prendre l'air. » (*Lettre de Racine à son fils*, du 24 juillet 1698.)

[*a*] Le comte de Revel n'avoit pas une discrétion aussi réservée sur ses conquêtes en amour, que sur ses exploits à la guerre, sans doute parcequ'il y attachoit moins d'importance. Elles étoient nombreuses, quoiqu'il n'eût pas le don de la parole. « Son éloquence, dit madame de Sévigné, « ne nous a pas séduites, elle nous a diverties; nous admi- « rions quelquefois comme en ânonnant il ne laissoit pas « de sortir heureusement de toutes ses périodes. » (24 août 1689.) Une autre fois, à l'occasion des succès *d'un héros qui passe*, la réflexion suivante lui échappe : « Généralement « parlant, les femmes sont bien plaisantes, et M. de La « Rochefoucauld en a bien connu le fonds. » (7 septembre 1689.)

[*b*] Cette lettre, l'une des plus agréables de Despréaux, a été publiée par Cizeron-Rival.

109. **

A Brossette.

Paris, 15 juillet 1702.

Vous êtes un homme merveilleux, Monsieur, c'est moi qui suis coupable, et coupable par excès, envers vous; cependant c'est vous qui m'écrivez des excuses. J'ai manqué à répondre à trois de vos lettres, et, au lieu de me quereller, vous me dites des douceurs à outrance; vous m'envoyez des présents, et si je vous en crois, je suis en droit de me plaindre. Je vois bien ce que c'est; vous lisez dans mon cœur, et comme vous y voyez bien les remords que j'ai d'avoir été si peu exact à votre égard, vous êtes bien aise de m'en délivrer, en me persuadant que vous avez été aussi très négligent de votre côté. Vous ne songez pas néanmoins que par-là vous m'autorisez à ne vous écrire que lorsque la fantaisie m'en prend, et à couronner mes fautes par de nouvelles fautes. Aujourd'hui pourtant je n'en commettrai pas une si lourde, que de tarder à vous remercier du présent que vous m'avez fait du livre de votre illustre ami [*a*]. Je vous réponds

[*a*] Lettres de M. de Puget, académicien de Lyon.. « Ce-

que je le lirai exactement, et que je vous en rendrai le compte que je dois. Il m'est fort honorable qu'un si savant homme souhaite d'avoir mon suffrage. Vous le pouvez assurer que je le lui donnerai dans peu avec grand plaisir, et que ce suffrage sera alors d'un bien plus grand poids qu'il n'est maintenant, puisque j'aurai lu son livre, et que je serai par conséquent beaucoup plus habile que je ne le suis.

Pour ce qui est des particularités dont vous me demandez l'éclaircissement, je vous dirai que le sonnet [a] a été fait sur une de mes nièces qui étoit à-peu-près du même âge que moi, et que le charlatan étoit un fameux médecin de la faculté. Elle étoit sœur de M. Dongois greffier, et avoit beaucoup d'esprit. J'ai composé ce sonnet dans le temps de ma plus grande force poétique, en partie pour montrer qu'on peut parler d'amitié en vers aussi bien que d'amour, et que les choses innocentes s'y

« lui à qui ces lettres sont adressées, dit Brossette, est « M. Joblot, professeur de mathématiques dans l'académie « royale de peinture et d'architecture, lequel avoit proposé « à M. de Puget quelques objections contre l'hypothèse de « M. Descartes sur l'aimant, comme vous le verrez, en re- « lisant ce petit volume. » (*Lettre* du 11 juillet.)

[a] Sonnet sur une jeune parente qui mourut entre les mains d'un charlatan. Il commence par ce vers :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc.

peuvent aussi bien exprimer que toutes les maximes odieuses de la morale lubrique des opéras. A l'égard de l'épigramme à Climène [a], c'est un ouvrage de ma première jeunesse, et un caprice imaginé pour dire quelque chose de nouveau. Pour la chanson, elle a été effectivement faite à Bâville, dans le temps des noces de M. de Bâville [b], aujourd'hui intendant de Languedoc. Les trois muses étoient madame de Chalucet, mère de madame de Bâville; une madame Helyot, espèce de bourgeoise renforcée, qui avoit acquis une assez grande familiarité avec M. le premier président, dont elle étoit voisine à Paris, et qui avoit une terre assez proche de Bâville; la troisième étoit une madame de La Ville, femme d'un fameux traitant, pour laquelle M. de Lamoignon, aujourd'hui président au mortier, avoit alors quelque inclination. Celle-ci ayant chanté à table une chanson à boire dont l'air étoit fort joli, mais les paroles très méchantes, tous les conviés, et le père Bourdaloue entre autres, qui étoit de la noce aussi bien que le père Rapin, m'exhortèrent à y faire de nouvelles paroles, et je leur rapportai le lendemain les quatre couplets dont il étoit question. Ils réussirent fort,

[a] C'est un couplet, dont voici le premier vers :

Tout me fait peine, etc.

[b] Au mois d'avril 1672.

à la réserve des deux derniers qui firent un peu refrogner le père Bourdaloue. Pour le père Rapin, il entendit raillerie, et obligea même le père Bourdaloue à l'entendre aussi (1). Voilà tous vos mystères débrouillés. Au lieu de

Trois muses en habit de ville,

il y avoit :

Chalucet, Hélyot, La Ville.

M. d'Arbouville qui vient après, étoit un gentilhomme, parent de M. le premier président; il buvoit volontiers à plein verre.

On ne m'a pas fort accablé d'éloges sur le sonnet de ma parente; cependant, Monsieur, oserois-je vous dire que c'est une des choses de ma façon dont je m'applaudis le plus, et que je ne crois pas avoir rien dit de plus gracieux que :

A ses jeux innocents, enfant associé,

et

Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,

et

Fut le premier démon qui m'inspira des vers?

C'est à vous à en juger. Je suis, etc.....

(1) En effet, le père Bourdaloue avoit pris d'abord très sérieusement cette plaisanterie, et dans sa colère il avoit dit au père Rapin : « Si M. Despréaux me chante, je le pré« cherai. » (*Brossette.*) * D'Alembert n'a garde d'omettre la

110.

Au même.

Paris, 7 janvier 1703.

J'attendois, Monsieur, à vous remercier lorsque j'aurois reçu vos magnifiques présents, afin de vous répondre en des termes proportionnés à la grandeur de vos fromages; mais le messager ayant dit à Planson [*a*] qu'ils ne pouvoient encore arriver de long-temps, je n'ai pas cru devoir différer davantage à vous en faire mes remerciements. Je vous dirai donc par avance, qu'en comblant ainsi de vos dons l'auteur que vous avez entrepris de commenter, vous ne jouez pas simplement le personnage de Servius et d'Asconius Pædianus [*b*],

menace échappée au prédicateur de placer le poëte dans ses sermons, en faisant observer que ce n'auroit pas été, suivant toute apparence, dans celui *sur le pardon des injures.*

[*a*] Domestique de Despréaux.

[*b*] Asconius Pædianus mourut sous le règne de Néron, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il donnoit à Rome des leçons d'éloquence, que Tite-Live et Quintilien écoutèrent dans leur jeunesse. Le Pogge nous a conservé une partie des commentaires de cet habile rhéteur sur les harangues de Cicéron.

mais de Mécénas et du cardinal de Richelieu; et peut-être aurois-je refusé de les prendre, si heureusement je ne me fusse ressouvenu d'avoir lu dans un auteur ancien qu'il n'y a pas quelquefois moins de beauté d'ame à recevoir de bonne grace des présents, qu'à en faire.

Cependant pour commencer à vous payer dans la monnoie que vous souhaitez, je vous répondrai sur l'éclaircissement que vous me demandez au sujet de la *Clélie*, que c'est effectivement une très grande absurdité à la demoiselle, auteur de cet ouvrage [*a*], d'avoir choisi le plus grave siècle de la république romaine pour y peindre les caractères de nos François; car on prétend qu'il n'y a pas dans ce livre un seul Romain ni une seule Romaine, qui ne soit copié sur le modèle de quelque bourgeois ou de quelque bourgeoise de son quartier. On en donnoit autrefois une clef qui a couru [*b*]; mais je ne me suis jamais soucié de l'avoir. Tout ce que je sais, c'est que le généreux *Herminius*, c'étoit *M. Pellisson;* l'agréable *Scaurus*, c'étoit *Scarron;* le galant *Amilcar*, *Sarasin*, *etc*..... Le plaisant de l'affaire est que nos poëtes de théâtre, dans

[*a*] Magdeleine de Scuderi, morte le 2 juin 1701.

[*b*] Cette clef se trouve dans *Le grand dictionnaire historique des prétieuses*, par le sieur de Somaize, 2 vol. in-12, 1661. Il ne faut pas confondre cet écrivain avec le commentateur Saumaise.

plusieurs pièces, ont imité cette folie, comme on le peut voir dans *La Mort de Cyrus* du célèbre M. Quinault, où Thomyris entre sur le théâtre en cherchant de tous côtés, et dit ces deux beaux vers :

Que l'on cherche par-tout mes tablettes perdues,
Et que, sans les ouvrir, elles me soient rendues [a].

Voilà un étrange meuble pour une reine des Massagettes [b], que des tablettes dans un temps où je ne sais si l'art d'écrire étoit inventé. Je vous en écrirai davantage sur ce sujet, dès que vos présents seront arrivés. Cependant croyez que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

[a] Les citations de Despréaux ne sont pas toujours d'une exactitude rigoureuse, lorsqu'il les fait de mémoire. Voici ces deux vers tels que les offre *le théâtre de Quinault :*

Que l'on cherche par-tout mes tablettes perdues;
Mais que, sans les ouvrir, elles me soient rendues.
La Mort de Cyrus, tragédie, acte I, scène V.

C'est ainsi qu'ils sont imprimés dans le dialogue intitulé : *les Héros de roman*, tome III. L'édition de 1713 les donne avec la légère inexactitude que l'on trouve dans cette lettre de Despréaux.

[b] Anciens peuples féroces de la Scythie asiatique, dont le pays s'appelle aujourd'hui le Turquestan.

III.

Au même.

(.....) [a].

Il y a huit jours, Monsieur, que j'ai reçu votre magnifique présent, et j'ai été tout ce temps-là à chercher des paroles pour vous en remercier dignement, sans en pouvoir trouver. En effet, à un homme qui fait de tels présents, ce n'est point des lettres familières et de simples compliments un peu ornés, ce sont des épîtres *liminaires* [b] du plus haut style qu'il faut écrire, et où les comparaisons du soleil soient prodiguées. Balzac auroit été merveilleux pour cela, si vous lui en aviez envoyé de pareils, et il auroit peut-être égalé la grosseur de vos fromages par la hauteur de ses hyperboles. Il vous auroit dit que ces fromages avoient été faits

[a] Cette lettre, sans aucune date, doit avoir été écrite dans les derniers jours de janvier, ou dans les premiers jours de février 1703.

[b] Suivant le dictionnaire de l'académie françoise, le mot *liminaire* vieillit. On pourroit même ajouter qu'il n'est plus en usage, et qu'il faut en regretter la perte. *Épître liminaire* est une expression tombée en désuétude, quoique plus douce qu'*épître préliminaire*.

du lait de la chèvre céleste, ou de celui de la vache Io; que votre jambon étoit un membre détaché du sanglier d'Érimanthe: mais pour moi qui vais un peu plus terre à terre, vous trouverez bon que je me contente de vous dire que vous vous moquez de m'envoyer tant de choses à-la-fois; que si honnêtement j'avois pu les refuser, vos présents seroient retournés à Lyon; que cependant je ne laisse pas d'en avoir toute la reconnoissance que je dois, et qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

P. S. Pour vos Mémoires de la république des lettres [*a*], franchement ils sont bien inférieurs au jambon et aux fromages; et l'auteur y est si grossièrement partial que je ne saurois trouver aucun goût dans ses ouvrages, quoique bien écrits.

[*a*] C'est une réponse à la phrase suivante de Brossette: « J'ai fait mettre dans un coin de cette caisse deux volumes « des journaux de Trévoux, pour les mois de février et de « mars derniers. Quoiqu'ils ne soient pas nouveaux, ils le « seront peut-être pour vous, etc.... » (*Lettre* du 25 décembre 1702.) Le journal de Trévoux fut commencé en 1701 par des jésuites.

112. *

L'abbé BOILEAU, *frère de Despréaux, à* BROSSETTE.

Paris, 12 février 1703.

Monsieur,

J'ai bien à vous demander pardon d'avoir été si long-temps à faire réponse à l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 20 janvier dernier. Une maladie assez longue et assez fastidieuse m'a contraint de faire cette faute que je vous prie d'oublier; et pour satisfaire exactement aux demandes que vous me faites, je vous dirai, suivant la perquisition que j'ai faite de l'affaire dont vous me parlez :

1° Que ce fut en 1667 que le procès touchant le Lutrin commença entre le chantre et le trésorier de la Sainte-Chapelle. Le chantre se nommoit M. l'abbé Barrin, homme de qualité distingué dans l'épée et dans la robe, et le trésorier se nommoit Claude Auvri, évêque de Coutance en Normandie. Il avoit été camérier du cardinal Mazarin, et c'est ce qui avoit fait sa fortune. C'étoit un homme assez réglé dans ses mœurs, d'ailleurs fort ignorant, et d'un mérite au-dessous du médiocre. Le

dernier de juillet 1667, il s'avisa de faire mettre un pupître devant le stalle premier [a] du côté gauche, que le chantre fit ôter à force ouverte, prétendant qu'il n'y avoit jamais été. La cause fut retenue aux requêtes du palais, et après plusieurs procédures, elle fut assoupie par feu M. le premier président de Lamoignon [b].

2° Que Sidrac est un vrai nom d'un vieux chapelain-clerc de la Sainte-Chapelle, c'est-à-dire, un chantre musicien, dont la voix étoit une taille fort belle; son personnage n'est point feint [c].

3° L'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, qui vaut 16,000 liv. de revenu à la Sainte-Chapelle,

[a] *Stalle* n'étoit autrefois que masculin. D'après l'académie, « l'usage le fait aujourd'hui tantôt d'un genre, tantôt « de l'autre suivant l'occasion. »

[b] En priant l'abbé Boileau de lui faire connoître l'année où fut commencé ce bizarre procès, ainsi que la manière dont il fut terminé par le premier président de Lamoignon, Brossette ajoute: « J'ai appris par M. Despréaux « que M. l'abbé Dongois avoit écrit tout cela dans les re- « gistres de la Sainte-Chapelle. » (*Lettre* du 20 janvier 1703.)

[c] « Un autre article, dit Brossette, sur lequel j'ai besoin « de votre secours, ou de celui de M. l'abbé Dongois, c'est « sur le personnage de Sidrac, ce vieux chanoine, au sujet « duquel M. Despréaux ne m'a pu apprendre rien de parti- « culier, parcequ'il n'avoit plus les idées assez présentes, « n'ayant composé son Lutrin que sur les mémoires qu'on « lui fournissoit alors sur des personnes qu'il ne connois- « soit qu'imparfaitement. »

ayant été unie par le roi Louis XIII, du temps du cardinal de Richelieu, chaque chanoine doit avoir tous les ans un muid de vin de Reims; mais cela s'apprécie, et on emploie cet argent aux dépenses nécessaires de la Sainte-Chapelle. Cette abbaye fut unie à la Sainte-Chapelle, les dernières années du ministère du cardinal de Richelieu, pour suppléer au revenu qu'on lui ôta des régales des évêchés, que le roi donna aux évêques nommés, et dont une partie est distraite pour de nouveaux convertis. Comme les vendanges font un des principaux revenus de cette abbaye, le capitulant avoit raison de dire: *Je sais sur quelle vigne nous avons hypothèque* [a].

Voilà, ce me semble, l'éclaircissement que je puis donner aux questions que vous avez pris la peine de me faire. Si vous en avez quelques autres, j'espère que j'y satisferai plus promptement qu'à celles-ci; profitant toujours avec plaisir des occasions que vous me ferez naître pour mériter l'honneur de votre amitié, et vous assurer que personne

[a] Cette science étoit le partage du *gras Évrard*, chanoine *d'abstinence incapable*. Voici comment le poëte le fait parler:

Je sais ce qu'un fermier nous doit rendre par an;
Sur quelle vigne à Reims nous avons hypothèque.
Vingt muids rangés chez moi font ma bibliothèque.

Le Lutrin, chant IV, vers 196—198.

n'est avec plus d'estime, d'attachement et de passion que moi,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

BOILEAU.

113.

A BROSSETTE.

Paris, 4 mars 1703.

Je trouvai hier mon frère le chanoine de la Sainte-Chapelle, qui vous écrivoit une lettre avec laquelle il prétendoit vous envoyer la requête [*a*]

[*a*] « J'ai recouvré, dit l'abbé Boileau à Brossette, *la sentence des requêtes du palais*, qui fut le commencement du « procès, qui a si fort réjoui le public, entre le chantre et « le trésorier de la Sainte-Chapelle. M. Despréaux, qui en« tre présentement dans ma bibliothèque, m'assure que je « vous ferai plaisir de vous l'envoyer en original, quelque « port que cela vous coûte..... Vous y verrez qu'originaire« ment toute cette affaire du Lutrin étoit une querelle de « deux particuliers, à laquelle le corps de la Sainte-Cha« pelle ne prit part que dans la suite, quand M. le premier « président de Lamoignon l'accommoda. » (*Lettre* du 2 mars 1703.)

Le Lutrin fut placé, par l'ordre du trésorier, le 31 juil-

présentée par le chantre Barrin, au sujet du pupitre mis sur son banc. Cela me couvrit de confusion, en me faisant ressouvenir du long temps qu'il y a que je ne vous ai donné aucun signe de vie par mes lettres. En effet, c'est une chose étrange que tout le monde étant empressé à vous répondre, celui-là seul qui a plus de raisons de l'être ne le soit point. Il me semble cependant que c'est votre faute, puisque c'est votre trop grande facilité à me pardonner mes négligences qui me rend négligent. Mais quoi! bien loin de m'accuser de mon peu de soin, peu s'en faut que vous ne vous excusiez de votre trop d'exactitude. Encore ne vous bornez-vous pas aux seules excuses; mais vous les accompagnez de jambons, de fromages, qui feroient tout excuser, quand même vous auriez tort. Pour tâcher donc à réparer un peu mes fautes

let 1667, devant le siége du chantre. Celui-ci le fit enlever le même jour, et rendit plainte dès le lendemain aux requêtes du palais, où furent assignés le trésorier et les deux sous-marguilliers Sirude et Frontin. Le trésorier s'étant pourvu à l'officialité de la Sainte-Chapelle, le chantre en déclina la juridiction, et, sur sa demande du 4 août, l'instance fut évoquée aux requêtes du palais. C'est la sentence d'évocation, rendue le 5 août 1667, qui fut envoyée à Brossette en original. Cizeron-Rival déclare la posséder en parchemin; il l'a fait imprimer à la suite de la lettre de l'abbé Boileau. Jamais procédure, comme l'on voit, ne fut suivie avec plus de célérité.

passées, voici les vers que vous me demandez, faits sur ce vers de l'Anthologie, car il y est tout seul,

Ἤειδον μὲν ἐγὼν, ἐχάρασσε δὲ θεῖος Ὅμηρος:

Quand la dernière fois dans le sacré vallon,
La troupe des neuf sœurs, par l'ordre d'Apollon,
Lut l'Iliade et l'Odyssée,
Chacune à les louer se montrant empressée,
De leur auteur, dit-il, apprenez le vrai nom[a]:
Jadis avec Homère aux rives du Permesse,
Dans ce bois de lauriers où seul il me suivoit,
Je les fis toutes deux, plein d'une douce ivresse,
Je chantois, Homère écrivoit.

J'ai été obligé de mettre ainsi la chose, parce-qu'autrement elle ne seroit pas amenée. Charpentier l'a exprimée en ces termes:

Quand Apollon vit le volume
Qui sous le nom d'Homère enchantoit l'univers:
Je me souviens, dit-il, que j'ai dicté ces vers,
Et qu'Homère tenoit la plume.

Cela est assez concis et assez bien tourné; mais, à mon sens, *le volume* est un mot fort bas en cet endroit, et je n'aime point ce mot de palais: *tenoit la plume*.

[a] Ce vers a été remplacé par ceux-ci:

Apprenez un secret qu'ignore l'univers,
Leur dit alors le Dieu des vers.

Pour ce qui est des lettres que vous me sollicitez de vous envoyer, je ne saurois encore sur cela vous donner satisfaction, parcequ'il faut que je les retouche avant que de les mettre entre les mains d'un homme aussi éclairé que vous. Je les ai écrites, la plupart, avec la même rapidité que je vous écris celle-ci, et sans savoir souvent où j'allois. M. Racine me récrivoit de même, et il faudroit aussi revoir les siennes. Cela demande beaucoup de temps. D'ailleurs, il y a dedans quelques secrets que je ne crois pas devoir être confiés à un tiers [*a*]. Adieu, Monsieur, aimez-moi toujours, et soyez persuadé que je suis avec toute l'affection que je dois, etc.

[*a*] « Vous m'avez promis, dit Brossette à Despréaux, de « m'envoyer les lettres que feu M. Racine vous a écrites « autrefois, avec des copies de quelques unes des vôtres, à « mesure que ces pièces fugitives se présenteroient sous « votre main. » (*Lettre* du 15 février 1703). Il est à présumer qu'à la mort de Despréaux cette correspondance fut remise à la famille de Racine, puisque la publicité en est due à l'auteur du poëme de *la religion*.

114.

A M. DE LA CHAPELLE,

A Versailles.

Paris, 13 mars 1703.

Je vous renvoie, mon très cher neveu, votre papier avec les changements bons ou mauvais que j'y ai faits. Vous n'avez qu'à vous en servir comme vous jugerez à propos. Il me semble sur-tout qu'il faut prendre garde à l'article de Vigo [*a*], qui est délicat à traiter. J'y ai mis ce qui m'est venu sur-le-champ. Le neveu de M. de Château-Renaud [*b*], qui m'a apporté votre lettre, me paroît un très ga-

[*a*] La flotte combinée des Anglois et des Hollandois, commandée par le duc d'Ormond, défit, le 22 octobre 1702, le vice-amiral de Château-Renaud, qui avoit, contre son avis, conduit les galions d'Espagne, venant du Mexique, dans le port de Vigo en Galice. Ils furent ou pris, ou coulés à fond, ou brûlés; mais M. de Château-Renaud en avoit fait enlever ce qu'il y avoit de plus précieux.

[*b*] François-Louis de Rousselet, comte de Château-Renaud, né en 1637, est connu par de belles actions sur mer. La défaite de Vigo ne porta pas la moindre atteinte à sa réputation. Il obtint, en 1703, le bâton de maréchal de France, ensuite le commandement de la Bretagne, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1716.

lant homme, et je vous prie de lui témoigner combien je suis plein de lui. Cest lui qui a mis à la marge les petits anachronismes de l'histoire de M. son oncle. Je ne sais si ce que j'ai changé les rectifie assez bien, parceque je ne suis pas fort dressé au style des lettres ou des ordonnances royales, ou plutôt royaux; car tel est le plaisir de ces lettres et de ces ordonnances de vouloir être *masculins*, dérogeant en cela à toutes les régles de la grammaire [*a*]. Que si, en travaillant sur un sujet si peu de mon genre, je vous ai fait un petit plaisir, je vous supplie en récompense de m'en faire un fort grand; c'est de vouloir bien témoigner de ma part à Monseigneur de Pontchartrain la part que je prends aux intérêts du fils de M. Cartigny,

[*a*] Les expressions *lettres royaux*, *ordonnances royaux* sont des termes de formule, usités lorsqu'il s'agit des actes que le chancelier expédie au nom du roi. Ménage pense que ce pluriel féminin *royaux* vient de ce qu'autrefois on l'employoit sans aucune distinction de genre. (*Chap.* 29 des *observations sur la langue françoise*). Cet adjectif irrégulier s'est maintenu dans le style gothique du palais, qui semble braver parmi nous toutes les révolutions; et le dictionnaire de l'académie déroge en sa faveur aux lois du langage. « Aujourd'hui, suivant M. J.-Ch. Laveaux, en parlant des ordonnances nouvelles qui émanent de l'autorité royale, on dit des *ordonnances royales.* » (*Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue françoise*, 1818.)

nouvel acquéreur d'une charge de commissaire de la marine. Je le prie de se ressouvenir que c'est le père de ce commissaire qui m'a donné le premier la connoissance de Monseigneur de Pontchartrain, et que c'est lui qui a accompagné à Auteuil cet illustre ministre d'État, la première fois qu'il me fit l'honneur de m'y venir voir, et que je lui donnai ce fameux repas qui me coûta huit livres dix sous. Je vous conjure, mon très cher neveu, de lui vouloir bien représenter tout cela, et que la sollicitation que je lui fais n'est point de ces sollicitations mendiées auxquelles il suffit de répondre : *je verrai* [*a*]. Du reste, soyez bien persuadé que c'est du fond du cœur que je suis, etc.

[*a*] Les procédés affectueux de M. de Pontchartrain le fils envers Despréaux le feroient aimer, si les mémoires du temps ne s'accordoient pour le représenter sous le jour le moins favorable. En 1715, le régent lui ôta le département de la marine, par déférence pour l'opinion publique, ou plutôt parcequ'il le soupçonnoit d'avoir approuvé les dispositions qui lui étoient contraires dans le testament de Louis XIV. Si le ministre disgracié ignoroit ce que l'on pensoit de son administration durement arbitraire, l'anecdote suivante, racontée comme certaine par La Harpe, prouve qu'il ne tarda pas à l'apprendre :

« Un officier de marine, qui avoit affaire auprès du mi-
« nistre, arrive en poste chez Pontchartrain, avant de sa-
« voir qu'il venoit d'être renvoyé. Il est introduit sur-le-
« champ, également surpris de la solitude qu'il rencontre,

115. *

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 4 avril 1703.

Monsieur,

Votre dernière lettre me fut remise avec celle que M. votre frère prit la peine de m'écrire, en m'envoyant la sentence des requêtes du palais, rendue au sujet du fameux et immortel Lutrin. Cette sentence m'a fait beaucoup de plaisir, et elle ne me sera pas inutile dans le dessein que j'ai sur vos ouvrages. J'ai remercié M. votre frère de son attention obligeante, en lui faisant réponse au sujet d'un livre qu'il me demandoit, et que j'ai eu

« et de la facilité de l'accès. Timide et les yeux baissés, il « expose son affaire à l'ex-ministre, qui lui répond d'un « ton fort poli : Monsieur, cela ne me regarde plus. — « Quoi! dit l'officier, en faisant un pas en arrière, et rele- « vant les yeux pour toiser son homme, est-ce que Mon- « seigneur ne seroit plus.....? — Non, Monsieur. — L'offi- « cier le regarde quelque temps, et tout-à-coup frappant « dans ses mains, s'écrie avec toute la brusque franchise d'un « vrai marin : Pour ça, j'en suis bien aise; et il se retira « plus content qu'il n'étoit venu. » (*Supplément au cours de littérature*, page 272, 1810.) *Voyez* la note *a*, page 317.

Par égard pour M. de Pontchartrain le chancelier, la

bien de la peine à trouver [a]. La paraphrase que vous avez faite du vers de l'Anthologie sur l'Iliade et l'Odyssée, a toute la dignité et toute la grandeur qui lui convient.

Je chantois, Homère écrivoit.

La brièveté et la noblesse de cette expression récompense bien ce que le reste de l'épigramme peut avoir de prolixe. Ne pourroit-on point tourner ainsi en latin le vers grec de l'Anthologie?

Hæc ego dum canerem, socius scribebat Homerus.

A l'égard de vos lettres à M. Racine, et de celles que cet illustre ami vous a écrites, vous en userez comme il vous plaira. Vous savez bien que je ne voudrois pas vous faire une mauvaise demande; mais vous devez être persuadé que je recevrai toujours avec beaucoup de joie toutes les pièces que

charge de secrétaire d'état de la marine fut assurée à son petit-fils le comte de Maurepas, âgé de quatorze ans. A son avénement au trône, Louis XVI confia au dernier les fonctions de premier ministre.

[a] « En l'année 1631, un libraire, nommé Jacques Car-« don, y imprima (*à Lyon*) un livre intitulé: *Apologeticus « patris Stephani Facundez, e societate Jesu, pro suo libro de « lactariorum ovorumque esu, tempore quadragesimæ.* Je vou-« drois bien avoir ce livre, et celui dont il est l'apologéti-« que, qui apparemment a aussi été imprimé à Lyon. » (*Lettre de l'abbé Boileau à Brossette*, 2 mars 1703.)

vous trouverez à propos de me confier, et je n'en ferai jamais que l'usage qu'il vous plaira me prescrire.

Une personne qui estime infiniment et vous et vos ouvrages m'a fait remarquer qu'en parlant du passage du Rhin par Jules-César, vous dites :

Et depuis ce Romain, dont l'insolent passage,
Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts,....
Épître IV, vers 58—59.

Cependant César employa *dix jours*, et non pas *deux jours* à faire construire ce pont, sur lequel il fit passer son armée en Allemagne. C'est lui-même qui le dit dans ses commentaires, liv. IV, ch. 2. Plutarque appuie fort sur la même circonstance ; et Jules-César parle d'un autre passage qu'il fit environ deux années après, sans marquer le temps qu'il y employa, liv. VI. Cette différence ne fait aucun tort à votre vers, où vous pouvez mettre également *dix jours* au lieu de *deux*.

J'ai cru que vous ne seriez pas fâché de cette observation, qui dans le fond est assez indifférente, mais qui marque un peu plus d'exactitude dans le fait historique. Cette circonstance tourne même à la gloire du roi, qui a fait en un moment ce que le plus grand capitaine de l'empire romain n'a pu faire qu'en dix jours, et avec le secours d'un pont. Je suis, etc.

116. **

A Brossette.

Paris, 8 avril 1703.

Vous ne m'accuserez pas, Monsieur, pour cette fois d'avoir été peu diligent à vous répondre, puisque je vous écris sur-le-champ. Je suis ravi que mon frère vous ait si bien satisfait sur vos demandes, et vous ait si bien démontré que la fiction du Lutrin est fondée sur une chose très véritable. On auroit de la peine à faire voir que l'Iliade est aussi bien appuyée, puisqu'il y a encore des gens, aujourd'hui, qui nient que jamais Troie ait été prise, et qui doutent que Darès [*a*] ni Dictys [*b*] de Crète

[*a*] Darès, de Phrygie, sacrificateur de Vulcain, est qualifié d'homme riche et d'une sagesse consommée, dans l'Iliade, liv. V. Élien dit avoir vu l'histoire de la guerre de Troie, qu'il écrivit après en avoir été témoin oculaire. Il est fort douteux que cet ouvrage, perdu pour nous, soit de lui. On a donné, comme une traduction faite sur le grec de Darès, un récit *de excidio Trojæ*, attribué à Cornelius-Nepos; mais le style en est si défectueux, qu'il ne peut être celui d'un écrivain aussi pur. Iscanus a vraisemblablement puisé dans cette traduction latine l'idée d'un poëme en six chants, *de bello trojano*.

[*b*] Dictys, de Crète, suivit Idoménée au siége de Troie,

en soient des témoins fort sûrs, puisque leurs ouvrages n'ont paru que du temps de Néron, et ne sont vraisemblablement que de nouvelles fictions imaginées sur la fiction d'Homère. Il faudroit, pour le bien attester, nous rapporter quelque sentence donnée en faveur de Neptune et d'Apollon, pour obliger Laomédon à payer à ses deux *compagnons de fortune* le prix qu'il leur avoit promis pour la construction des murailles de Troie.

Je ne mérite pas les louanges que vous me donnez au sujet du vers de l'Anthologie. Permettez-moi pourtant de vous dire que vous vous abusez un peu quand vous croyez que j'aie fait, ni voulu faire une paraphrase de ce vers, qui est même plus court dans ma copie que dans l'original, puisque j'en ai retranché l'épithète oisive de θεῖος, et que j'ai dit simplement Homère, et non point le divin Homère. La vérité est que j'y ai joint une petite

et passe pour avoir écrit l'histoire de cette guerre. Elle fut déposée dans son tombeau, et des bergers trouvèrent la boîte qui la contenoit, après un tremblement de terre. L'empereur Néron fit traduire en grec le phénicien dans lequel on l'avoit composée. Cette version n'est pas venue jusqu'à nous; nous n'avons que la traduction latine attribuée à Q. Septimus ou Septimius, qui vivoit dans le IIIe ou IVe siècle. C'est un ouvrage bien supérieur à celui de Darès sur le même sujet, et pour la diction et pour l'intérêt.

narration assez vive, sans quoi la pensée n'est point dans son jour; que si cette narration vous paroît prolixe, il seroit aisé d'y donner remède, puisqu'il n'y auroit qu'à mettre à la place de la narration les paroles qu'on trouve en prose dans le recueil de l'Anthologie, au-dessus du vers; les voici : *Paroles que disoit Apollon au sujet des ouvrages d'Homère :*

Je chantois, Homère écrivoit.

Il me paroît que c'est l'auteur même de ce vers qui les y a mises, n'ayant pu y joindre une narration qui l'amenât, et c'est à quoi j'ai cru devoir suppléer dans ma traduction, sans aucun dessein de paraphraser un vers qui n'est excellent que par sa brièveté; car il me semble que l'expédient dont s'est servi ce poëte a un peu de rapport à ces vieilles tapisseries où l'on écrivoit au-dessus de la tête des personnages : *c'est un homme, c'est un cheval*, etc. Du reste, pour la narration que vous trouvez prolixe, je ne vois pas qu'on puisse accuser de prolixité une chose qui est dite en vers, en aussi peu de paroles qu'on la pourroit dire en prose. Il est vrai que cette narration est de huit vers, mais ces huit vers ne disent que ce qu'il faut précisément dire, et s'il y en a un qui s'étende sur quelque inutilité, vous n'avez qu'à me le marquer, parceque je le retrancherai sur-le-champ. Ce ne sont pas huit bons vers qui sont longs, ce sont deux méchants

vers qui le sont quelquefois à outrance : *Sed tu disticha longa facis*, dit Martial [*a*].

J'ai bien de la joie que ce galant homme dont vous me parlez prenne goût à mes ouvrages :

C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits [*b*].

Il me fait plaisir même de daigner bien prendre, en les lisant, *animum censoris honesti*. Oserois-je vous dire que vous ni lui n'avez point entendu ma pensée au sujet de Jules-César? Je n'ai jamais voulu dire que César n'ait mis que deux jours à ramasser et lier ensemble les matériaux dont il fit construire le pont sur lequel il passa le Rhin. Il n'est question dans mes vers que du temps qu'il mit à faire passer ses troupes sur ce pont, et je ne sais même s'il y employa deux jours. Le roi, quand il passa le Rhin, fit amener un très grand nombre de bateaux de cuivre, qu'on avoit été plus de deux mois à construire, et sur un desquels même M. le Prince et M. le Duc passèrent; mais qu'est-ce que cela fait à la rapidité avec laquelle toutes ses troupes traversèrent le fleuve, puisqu'il est certain que toute son armée passa comme celle de Jules-César.

[*a*] Non sunt longa, quibus nihil est quod demere possis;
Sed tu, Cosconi, disticha longa facis.
Ces vers terminent l'épigramme LXXVII, liv. II.

[*b*] Épître VII de Despréaux à Racine, vers 101.

avec tout son bagage, en moins de deux jours? Voilà ce que veut dire le vers :

Sur un pont, en deux jours, trompa tous tes efforts,....

En effet, quel sens autrement pourroit-on donner à ces mots : *trompa tous tes efforts?* Le Rhin pouvoit-il s'efforcer à détruire le pont que faisoit construire Jules-César, lorsque les bateaux étoient encore sur le chantier? Il faudroit pour cela qu'il se fût débordé; encore auroit-il été pris pour dupe, si César avoit mis ses ateliers sur une hauteur. Vous voyez donc bien, Monsieur, qu'il faut laisser *deux jours,* parceque si je mettois *dix jours*, cela seroit fort ridicule; et je donnerois au lecteur une idée absurde de César, en disant comme une grande chose qu'il avoit employé dix jours à faire passer une armée de 30,000 hommes, donnant ainsi par-là tout le temps aux Allemands qu'il leur falloit pour s'opposer à son passage. Ajoutez que ces façons de parler, *en deux jours*, *en trois jours,* ne veulent dire que *très promptement, en moins de rien.* Voilà, je crois, Monsieur, de quoi contenter votre critique et celle de M. votre ami [*a*]. Vous me ferez plaisir de m'en faire beaucoup de pareilles, parceque cela donne occasion, comme vous voyez, à écrire des dissertations assez curieuses.

[*a*] Camille Falconnet, membre de l'académie de Lyon. Il est nommé dans des lettres postérieures.

Faites-moi cependant la grace d'excuser les ratures de celle-ci, parceque ce ne seroit jamais fait s'il falloit récrire mes lettres. Je vous aurai bien de l'obligation si vous en usez de même dans les vôtres, et sur-tout si vous voulez bien rayer ces grands MONSIEUR que vous mettez à tous vos commencements : *volo amari, non coli.* Je suis avec beaucoup de respect, etc.

117.*

BROSSETTE *à* DESPRÉAUX.

Lyon, 15 mai 1703.

Monsieur,

Il y a quatre ou cinq jours que j'écrivis à M. votre frère, en lui envoyant un livre qu'il m'avoit demandé. J'aurois eu l'honneur de vous écrire en même temps, s'il m'avoit été possible; mais je n'avois pas assez de temps pour cela, ni assez de résolution : car vous êtes un homme avec qui il faut prendre tous ses avantages; encore n'est-on pas assuré de rien gagner. Je croyois vous avoir fait, dans ma précédente lettre, les objections les plus raisonnables, les plus judicieuses du monde; cependant vous me faites voir que je me suis trompé, et je suis obligé d'en convenir. Fran-

chement, Monsieur, c'est une chose mortifiante que d'avoir affaire à un homme qui a toujours raison. Je conviens donc que j'ai eu tort de confondre votre petite narration avec le vers de l'Anthologie :

Je chantois, Homère écrivoit.

qui fait, pour ainsi dire, le corps de l'épigramme, tandis que les vers précédents n'en sont que le préambule, ou l'introduction qui prépare la pensée.

Pour ce qui est du passage de Jules-César sur le Rhin, rien n'est plus juste, ni plus convaincant que les réflexions dont vous me faites part; il n'y a pas moyen d'y résister. Mais puisque vous m'invitez, Monsieur, à vous envoyer mes petites observations, et que vous me témoignez qu'elles vous font plaisir, je me hasarde encore à vous parler de la remarque que vous avez faite de ces deux vers du Lutrin, au sujet de la guêpe :

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie [a];....

Vous savez, Monsieur, que j'ai eu l'honneur de vous dire à Paris que je croyois que cette application ne pouvoit convenir qu'à l'abeille, et non

[a] Ch. I, vers 85—86.

point à la guêpe. Tous les naturalistes conviennent que l'abeille meurt après avoir piqué. Aristote, *Histoire des animaux*, liv. III, chap. 12, et liv. IX, ch. 64. Virgile, au liv. IV des Géorgiques :

. . . . . et spicula cæca relinquunt
Affixæ venis, animasque in vulnere ponunt[b].

Pline, liv. XI de l'*Hist. nat.*, ch. 19 : « Aculeum « apibus natura dedit ventri consertum : ad unum « ictum hoc infixo, quidam eas statim emori pu- « tant. Aliqui non nisi in tantum adacto, ut intes- « tini quidpiam sequatur... est in exemplis equos « ab iis occisos. » Scaliger raconte à ce sujet qu'un soldat françois étant dans la Calabre, et ayant courroucé des abeilles, pour avoir pris leur miel, elles tuèrent ce soldat et son cheval.

Je sais par mon expérience que l'aiguillon des abeilles demeure dans la piqûre, parcequ'il est recourbé et tourné en crochet vers la pointe, à-peu-près comme un hameçon, ou comme ces fléches barbelées de l'une desquelles Quinte-Curce dit qu'Alexandre fut blessé dans la ville des Oxydraques, liv. IX, ch. 5; mais à l'égard des guêpes, leur aiguillon est tout droit et uni, comme la pointe d'une aiguille, ce qui fait qu'il sort aussi facilement qu'il est entré. Il en est de même des

[b] Vers 232—233.

autres insectes aîlés et piquants, comme les bourdons et les frelons. Pline, en parlant des guêpes, dans le ch. 24 du même liv., ne dit rien de leur aiguillon, ni de la manière dont elles s'en servent; par où il semble les mettre à cet égard dans le rang des insectes volants, qui peuvent piquer sans s'incommoder eux-mêmes. A moins qu'on ne dise de ceux-ci ce que le même auteur, liv. XXIX, ch. 23, dit des serpents et des autres reptiles venimeux, qu'ils ne peuvent nuire qu'une fois, et qu'ils meurent eux-mêmes après avoir jeté leur venin.

Voilà mes observations, que je vous prie d'examiner et de corriger. Je les fais, non pas *animo censoris*, mais avec toute la docilité et la soumission d'un homme qui veut s'instruire de bonne foi; car je pense de vous ce qu'un de nos jurisconsultes, savant et poli (1), a dit d'un grand homme de son temps: « Familiare ejus colloquium « nunquam advertenti inane otiosumque est. » Je l'ai éprouvé moi-même, en mettant toujours à profit les moments précieux que j'ai passés auprès de vous.

Je suis, etc.

(1) Mornac, ad L. procula, dig. de probat. et præsumpt. (*Cizeron-Rival.*) * Il mourut en 1619.

118.

A BROSSETTE.

Paris, 28 mai 1703.

J'arrive à Paris, d'Auteuil où je suis maintenant habitué, et où j'ai laissé votre dernière lettre que j'y ai reçue. Ainsi je vous écris, Monsieur, sans l'avoir devant les yeux. Je me souviens bien pourtant que vous y attaquez fortement ce que je dis, dans mon Lutrin, de la guêpe qui meurt du coup dont elle pique son ennemi. Vous prétendez que je lui donne ce qui n'appartient qu'aux abeilles, qui *vitam in vulnere ponunt;* mais je ne vois pas pourquoi vous voulez qu'il n'en soit pas de même de la guêpe, qui est une espèce d'abeille bâtarde, que de la véritable abeille, puisque personne sur cela n'a jamais dit le contraire, et que jamais on n'a fait à mon vers l'objection que vous lui faites. Je ne vous cacherai point pourtant que je ne crois cette prétendue mort vraie, ni de l'abeille ni de la guêpe; et que tout cela n'est, à mon avis, qu'un discours populaire, dont il n'y a aucune certitude: mais il ne faut pas d'autre autorité à un poëte pour embellir son expression. Il en faut croire le bruit

public sur les abeilles et sur les guêpes, comme sur le chant mélodieux des cygnes en mourant, et sur l'unité et la renaissance du phénix.

Je ne vous écris que ce mot, parceque je suis pressé de sortir pour une affaire de conséquence, et que, d'ailleurs, je suis dans une extrême affliction de la mort de M. Félix, premier chirurgien du roi, qui étoit, comme vous savez, un de mes meilleurs et de mes plus anciens amis. Je vous prie de bien témoigner à M. Perrichon [a] combien je l'estime et je l'honore, et de me ménager dans son cœur, aussi bien que dans le vôtre, le remplacement d'une perte aussi considérable que celle que je viens de faire. Je vous donne le bonjour, et suis avec un très grand respect, etc.

P. S. Au nom de Dieu, ôtez de vos lettres ce MONSIEUR, haut exhaussé, ou j'en mettrai dans les miennes un encore plus haut.

[a] Avocat, secrétaire de la ville de Lyon. Nous omettons les éloges que Cizeron-Rival lui donne dans ses notes, ainsi qu'à plusieurs autres Lyonnois, ces éloges n'ayant qu'un intérêt local.

119.

Au même.

3 juillet 1703.

J'ai été, Monsieur, si chargé d'affaires depuis quelque temps, et occupé de tant de chagrins étrangers et domestiques, que je n'ai pas eu le loisir de faire l'affaire qui m'est le plus agréable, je veux dire de vous écrire et de m'entretenir avec vous.

La mort de M. Félix m'a d'autant plus douloureusement touché, que c'est lui, pour ainsi dire, qui s'est tué lui-même, en se voulant sonder pour une rétention d'urine qu'il avoit. Nous nous étions connus dès nos plus jeunes ans. Il étoit un des premiers qui avoit battu des mains à mes naissantes folies, et qui avoit pris mon parti à la cour contre M. le duc de Montausier. Il a été universellement regretté, et avec raison, puisqu'il n'y a jamais eu d'homme plus obligeant, plus magnifique et plus noble de cœur.

Pour ce qui est de M. Perrault, je ne vous ai point parlé de sa mort, parceque franchement je n'y ai point pris d'autre intérêt que celui qu'on

prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avoit pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition, et je doute qu'il en fût content (1). J'ai pourtant été au service que lui a fait dire l'académie, et monsieur son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avoit chargé de me faire de sa part de grandes honnêtetés, et de m'assurer qu'il mouroit mon serviteur. Sa mort a fait recevoir un assez grand affront à l'académie, qui avoit élu, pour remplir sa place d'académicien, M. de Lamoignon votre ami; mais M. de Lamoignon a nettement refusé cet honneur [a]. Je ne sais si ce

(1) Perrault n'avoit-il pas grand tort? (*Eloge de Perrault* par d'Alembert.)

[a] On voit le détail de cette anecdote dans l'*Histoire de l'académie françoise*, par d'Olivet, dans un *fragment de la même Histoire*, par Duclos, dans l'*Eloge du cardinal de Soubise*, par d'Alembert, et dans la *Vie de M. le premier président de Lamoignon*, par Gaillard. L'abbé de Chaulieu, dont la négligence est si originale, s'étoit présenté pour succéder à Charles Perrault. Plusieurs académiciens, entre autres Tourreil, Regnier Desmarais et l'abbé Boileau, lui furent peu favorables, uniquement peut-être à cause de la morale épicurienne de ses poésies. Ils croyoient d'ailleurs que ce seul motif lui feroit donner l'exclusion par le roi. En conséquence, Tourreil, directeur alors, déclara le jour de l'élection, pour écarter le candidat, que le président de Lamoignon se mettoit sur les rangs, quoiqu'il eût toujours dit qu'il avoit des raisons essentielles pour ne pas accepter cet honneur. Au nom si révéré de ce ma-

n'est point par la peur d'avoir à louer l'ennemi de Cicéron et de Virgile. L'académie, pour laver un peu sur cela son ignominie, a élu au lieu de lui très prudemment M. le coadjuteur de Strasbourg, qui en a témoigné une fort grande reconnoissance, et qui se prépare à venir faire son compliment [a].

gistrat, tous les suffrages se réunirent sur lui; mais, dès le soir même de sa nomination, M. Le Duc et le prince de Conti le déterminèrent par leurs instances à la refuser, espérant par là faire réussir la demande de Chaulieu, dont le succès les intéressoit vivement. Louis XIV voulut, par le choix d'un personnage éminent, consoler l'académie de ce qu'elle venoit d'éprouver: il fit engager le prince de Rohan, qui avoit pris congé de lui, à retarder son départ pour son diocèse, et à se mettre au nombre des aspirants à la place vacante. L'académie, de son côté, voulut n'être plus exposée au désagrément des refus; elle arrêta qu'un sujet ne seroit proposé désormais au roi, que lorsque son acceptation ne laisseroit aucun doute.

[a] Ce discours ne put être prononcé avant le 31 janvier 1704. Le récipiendaire voulut intéresser l'amour-propre des adversaires de Perrault à son apologie, en l'excusant par les chefs-d'œuvre de ceux mêmes qui lui reprochoient le plus la préférence qu'il donnoit aux modernes sur les anciens. Tourreil, en sa qualité de directeur, répondit, et ne parla point dans le même sens, quoique d'Alembert le prétende dans son *Eloge de Perrault*. Il retraça les services que celui-ci avoit rendus à l'académie, par le moyen de ses rapports avec Colbert; mais il dit positivement au sujet de ses opinions: « Qu'un homme fort sensé d'ailleurs affirme « d'un ton dogmatique et décisif que les maîtres de l'art

Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais c'est un prince de beaucoup de réputation, et qui a déja brillé dans la Sorbonne, dont il est docteur. J'espère qu'il tempérera ses paroles en faisant l'éloge de M. Perrault, que les amateurs des bons livres n'auront point sujet de s'écrier :

O sæclum insipiens et inficetum [a] !

Je mets au rang de ces amateurs M. de Puget, et j'ose me flatter que Dieu n'enlévera pas sitôt de la terre un homme de ce mérite et de cette capacité.

Je viens maintenant à vos critiques sur mes ouvrages. Je ne sais pas sur quoi se peuvent fonder ceux qui veulent conserver le solécisme qui est dans ce vers :

Que votre ame et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages,..

M. Gibert [b], du collége des Quatre-Nations, est le

« ont violé toutes les régles, qu'un vieux respect transmis « d'âge en âge nous fascine l'esprit, et que les modèles do- « mestiques nous dispensent de consulter les modèles « étrangers, il me permettra de croire qu'il veut se jouer de « la raison, et voir jusqu'où peut aller la licence du pa- « radoxe. »

[a] Ce vers de Catulle se trouve dans une petite piéce faite contre la maîtresse de Formianus, femme fort laide, que les voisins du poëte comparoient à Lesbie.

[b] Savant professeur de rhétorique; il combattit avec trop peu de ménagement le *Traité des études*, par Rollin.

premier qui m'a fait apercevoir de cette faute depuis ma dernière édition. Dès qu'il me la montra, j'en convins sur-le-champ avec d'autant plus de facilité qu'il n'y a, pour la réformer, qu'à mettre, comme vous dites fort bien :

Que votre ame et vos mœurs peintes dans vos ouvrages [a],...

ou :

Que votre esprit, vos mœurs peints dans tous vos ouvrages,..

Mais pourrez-vous bien concevoir ce que je vais vous dire, qui est pourtant très véritable : que

[a] Vers 91 de l'*Art poétique*, chant IV; il se trouve ainsi dans les éditions postérieures à 1701. Brossette, à qui Despréaux avoit fait sentir que ses critiques étoient presque toujours déplacées, osoit à peine s'en permettre une qui étoit incontestable, à l'égard du premier de ces deux vers-ci :

> Que votre ame et vos mœurs *peints* dans tous vos ouvrages,
> N'offrent jamais de vous que de nobles images.

« Ce mot *peints*, dit-il, est relatif à *mœurs* et à *ame*, qui « sont tous deux féminins. J'avoue que la règle demande- « roit *peintes dans vos ouvrages*; mais, tout bien examiné, « il me semble qu'il y a plus d'élégance et de force à fran- « chir la règle comme vous avez fait, en disant *peints dans « tous vos ouvrages*. J'ai consulté tous nos amis là-dessus, « où j'ai trouvé du partage dans les voix; ayez la bonté, « Monsieur, de nous fixer par votre décision. » (*Lettre du 14 juin* 1703.)

cette faute, si aisée à apercevoir, n'a pourtant été aperçue ni de moi, ni de personne avant M. Gibert, depuis plus de trente ans qu'il y a que mes ouvrages ont été imprimés pour la première fois; que M. Patru, c'est-à-dire, le Quintilius de notre siècle, qui revit exactement ma Poétique, ne s'en avisa point, et que dans tout ce flot d'ennemis qui a écrit contre moi, et qui m'a chicané jusqu'aux points et aux virgules, il ne s'en est pas rencontré un seul qui l'ait remarquée? Cela vient, je crois, de ce que le mot de *mœurs* ayant une terminaison masculine, on ne fait point réflexion qu'il est féminin. Cela fait bien voir qu'il faut non seulement montrer ses ouvrages à beaucoup de gens avant que de les faire imprimer, mais que même après qu'ils sont imprimés, il faut s'enquérir curieusement des critiques qu'on y fait.

Oserois-je vous dire, Monsieur, que si vous avez été fort juste sur l'observation de ce solécisme, il n'en est pas de même de votre correction de l'épigramme de l'anthologie? et avec qui, bon Dieu! y associez-vous mon style? Avec le style de Charpentier : *Jungentur jam tigres equis.* Est-il possible que vous n'ayez pas vu que le sens de l'épigramme est, que c'est Apollon, c'est-à-dire, le génie seul, qui, dans une espèce d'enthousiasme et d'ivresse, a produit l'Iliade et l'Odyssée; que c'est lui qui les a faits, et non pas simplement dictés; et que lors-

que Homère les écrivoit, à peine Apollon savoit qu'Homère étoit là? Ne concevez-vous pas, Monsieur, que c'est le mot d'*ivresse* qui sauve tout, et qui fait voir pourquoi Apollon avoit tant tardé à dire aux neuf Sœurs qu'il étoit l'auteur de ces deux ouvrages, qu'il se souvenoit à peine d'avoir faits? D'ailleurs, quel air dans l'épigramme, de la manière dont vous la tournez, donnez-vous à Apollon, qui est supposé lisant cet ouvrage dans son cabinet, et se disant à lui-même: *C'est moi qui ai dicté ces vers?* Au lieu que dans mon épigramme, il est au milieu des Muses à qui il déclare qu'elles ne se trompent pas dans l'admiration qu'elles ont de ces deux grands chefs-d'œuvre, puisque c'est lui qui les a composés dans une chaleur qui ne lui permettoit pas d'écrire, et qu'Homère les avoit recueillis [*a*]. Mais me voilà à la fin de la page; ainsi,

[*a*] On appréciera mieux les observations de Despréaux, en lisant les vers refaits par Brossette. « Voyez, dit-il, « comment j'ai *charpenté* votre épigramme de l'Anthologie:

Apollon voyant les ouvrages
Qui, sous le nom d'Homère, enchantoient l'univers:
C'est moi, dit-il, qui lui dictai ces vers;
J'étois sous ces sacrés ombrages,
Dans ces bois de lauriers où seul il me suivoit;
Je chantois, Homère écrivoit.

« Je me suis servi de vos vers et de ceux de M. Char- « pentier. »

(*Lettre du 14 juin 1703.*)

Monsieur, trouvez bon que je vous dise brusquement que je suis,....

120.

Au même.

Auteuil, 2 août 1703.

Feu M. Patru, mon illustre ami, étoit non seulement un critique très habile, mais un très violent hypercritique, et en réputation de si grande rigidité, qu'il me souvient que lorsque M. Racine me faisoit sur des endroits de mes ouvrages quelque observation un peu trop subtile, comme cela lui arrivoit quelquefois, au lieu de lui dire le proverbe latin : *Ne sis patruus mihi*, « n'ayez point pour « moi la sévérité d'un oncle, » je lui disois : « *Ne sis* « *Patru mihi*, « n'ayez point pour moi la sévérité « de Patru. » Je pourrois vous le dire à bien meilleur titre qu'à lui, puisque toutes vos lettres, depuis quelque temps, ne sont que des critiques de mes vers, où vous allez jusqu'à l'excès du raffinement. Vous avez reçu de moi une petite narration en rimes, que j'ai composée à la sollicitation de M. Le Verrier pour amener un vers de l'Anthologie, et tous ceux, à commencer par lui, à qui je l'ai communiquée, en ont été très satisfaits. Ce-

pendant, bien loin d'en être content, vous me faites concevoir qu'elle ne vaut rien, et sans me dire ce que vous y trouvez de défectueux, vous allez chercher dans M. Charpentier, c'est-à-dire, dans les étables d'Augias, de quoi la rectifier. Ensuite vous vous avisez de trouver une équivoque dans un vers où il n'y en a jamais eu. En effet, où peut-il y en avoir dans cette façon de parler :

Approuve l'escalier tourné d'autre façon [a];

et qui est-ce qui n'entend pas d'abord que le médecin architecte approuve l'escalier, moyennant qu'il soit tourné d'une autre manière? Cela n'est-il pas préparé par le vers précédent?

Au vestibule obscur il marque une autre place.

Il est vrai que dans la rigueur et dans les étroites règles de la construction, il faudroit dire : *Au vestibule obscur il marque une autre place que celle qu'on*

[a] Art poétique, chant IV, vers 17.

Le premier mot de ce vers paroît équivoque à Brossette; « Car il semble, écrit-il à Despréaux, que vous voulez dire « que le médecin architecte approuve l'escalier, parcequ'il « a été tourné d'une autre façon qu'il n'étoit auparavant, « au lieu que votre pensée est qu'il voudroit voir l'*escalier* « *tourné d'autre façon*.... Vous avez encore une raison pour « changer ce mot, c'est qu'il revient deux vers après :

Le maçon vient, écoute, approuve et se corrige.

(*Lettre du* 24 *juillet* 1703.)

Despréaux n'eut aucun égard à la remarque relative au mot *approuve*, employé deux fois en trois vers.

lui veut donner, et approuve l'escalier tourné d'une autre manière qu'il n'est. Mais cela se sous-entend sans peine; et où en seroit un poëte si on ne lui passoit, je ne dis pas une fois, mais vingt fois dans un ouvrage ces *subaudi*? Où en seroit M. Racine si on lui alloit chicaner ce beau vers que dit Hermione à Pyrrhus, dans l'Andromaque:

Je t'aimois inconstant, qu'eussé je fait fidèle [*a*]?

qui dit si bien, et avec une vitesse heureuse: *Je t'aimois lorsque tu étois inconstant, qu'eussé-je fait si tu avois été fidèle?* Ces sortes de petites licences de construction, non seulement ne sont pas des fautes, mais sont même assez souvent un des plus grands charmes de la poésie, principalement dans la narration, où il n'y a point de temps à perdre. Ce sont des espèces de latinismes dans la poésie françoise, qui n'ont pas moins d'agréments que les hellénismes dans la poésie latine. Jusqu'ici cependant, Monsieur, vous n'avez été que trop scrupuleux et trop rigide; mais où étoient vos lumières quand vous avez douté si ce temple fameux, dont parle Thémis dans le Lutrin, est Notre-Dame, ou la Sainte-Chapelle? Est-il possible que vous n'ayez pas vu que ce temple qu'elle désigne à la Piété est

[*a*] Voici ce vers tel qu'il est dans Racine:

Je t'aimois inconstant, qu'aurois-je fait fidèle?

Acte IV, scène V.

ce même temple dont la Piété vient de lui parler quelques vers auparavant avec tant d'emphase, et où est arrivée la querelle du Lutrin?

J'apprends que dans ce temple où le plus saint des rois
Consacra tout le fruit de ses pieux exploits,
Et signala pour moi sa pompeuse largesse,
L'implacable Discorde, etc. [a]

Comment voulez-vous que le lecteur aille songer à Notre-Dame qui n'a point été bâtie par saint Louis, et qui est si éloignée du Palais, y ayant entre elle et le Palais plus de douze fameuses églises, et principalement la célèbre paroisse de Saint-Barthelemi [b], qui en est beaucoup plus proche? Permettez-moi de vous dire que de se faire ces objections, c'est se chicaner soi-même mal-à-propos, et ne vouloir pas voir clair en plein midi [c]. Je ne vous parle point de la difficulté que vous me faites sur ce vers :

Que votre esprit, vos mœurs, peints dans tous vos ouvrages,

[a] Chant VI, vers 67—70.

[b] C'étoit la chapelle des rois de France, dans le temps qu'ils demeuroient au Palais.

[c] Voici la remarque de Brossette: « Dans le sixième « chant du Lutrin vous dites :

Vers ce temple fameux, si cher à tes desirs,
(*vers* 100.)

« mandéz-moi, je vous prie, si *ce temple fameux* n'est point

puisqu'il m'est fort indifférent que vous mettiez celui-là, ou

Que votre ame et vos mœurs peintes dans vos ouvrages [a],...

Il n'est pas vrai pourtant que la construction grammaticale ne soit pas dans le premier de ces deux vers, où la noblesse du genre masculin l'emporte, et qu'on ne puisse fort bien dire en françois: *Mars et les Graces étoient peints dans ce tableau.* On peut pourtant dire aussi *étoient peintes,* mais *peints* est le plus régulier: et pour ce qui est de ce que vous prétendez qu'il s'agit là de l'*ame* et non de l'*esprit*, trouvez bon que je vous fasse ressouvenir que le mot d'*esprit*, joint avec le mot de *mœurs*, signifie aussi l'ame; et qu'un esprit bas, sordide, trigaud, etc. veut dire la même chose qu'une ame basse, sordide, etc.... Avouez donc, Monsieur, que dans toutes ces critiques vous vous montrez un peu trop subtil, et que vous êtes à mon égard en cela *Patru patruissimus.* Mais je commence à m'apercevoir que je suis moi-même bien peu subtil

« l'église de Notre-Dame, qui est dans le voisinage du Pa-« lais, ou si vous avez voulu seulement désigner la Sainte-« Chapelle. » (*Lettre du* 24 *juillet* 1703.)

[a] Despréaux a fini par adopter ce vers. La préférence que Brossette lui donnoit sur le vers précédent étoit juste; mais il pouvoit la motiver beaucoup mieux.

de ne pas reconnoître que vous les avez faites pour m'exciter à parler, et qu'il n'étoit pas nécessaire d'y répondre sérieusement. Que voulez-vous? Un auteur est toujours auteur, sur-tout quand on le blesse dans une partie aussi sensible que ses ouvrages imprimés [a]; mais laissons-les là.

Je ne saurois bien vous dire pourquoi M. de Lamoignon n'a point accepté la place qu'on lui vouloit donner dans l'académie. Il m'a mandé qu'il ne pouvoit pas se résoudre à louer M. Perrault, auquel on le faisoit succéder, et dont, selon les régles, il auroit été obligé de faire l'éloge dans sa harangue; mais c'est une plaisanterie. Quoi qu'il en soit, l'académie, à mon avis, a suffisamment réparé cet affront, en élisant à sa place M. le coadjuteur de Strasbourg, prince d'un très grand mérite et d'une très grande condition, qui en a témoigné une très grande reconnoissance, jusqu'à aller rendre exactement visite à ceux qui lui ont donné leur voix, *solatia victis* [b]. Je suis ravi qu'un

[a] Il étoit fort à propos que, par ce léger correctif, Despréaux adoucît un peu la manière dont il répond aux observations de Brossette, qui en fut très affecté, comme on le verra dans la lettre suivante.

[b] Gaillard fait mention de plusieurs lettres, conservées dans la famille du président de Lamoignon, et relatives à son refus dont elles ne faisoient point connoître la cause. Il cite entre autres choses ce que Tourreil écrivoit à ce

petit mot dans ma dernière lettre ait un peu contribué au rétablissement de la santé de l'illustre M. de Puget. Si mes paroles ont cette vertu magique, je ne m'en applaudirai pas moins que si

magistrat : « Entre le roi et vous le débat, Monsieur ; je ne « m'en mêle plus ; nous avons fait notre devoir. Malheur à « vous, si vous manquez au vôtre ! » Le président pria le ministre de faire agréer au monarque les motifs qui ne lui permettoient pas d'accepter un honneur auquel il n'auroit pas dû s'attendre, d'après sa déclaration formelle de ne pouvoir y répondre : il est évident qu'il avoit promis à M. Le Duc et au prince de Conti, non seulement de ne pas se mettre sur les rangs, mais même de refuser sa nomination, si, contre son attente, elle avoit lieu. Sans doute le respect qu'il devoit à sa parole une fois donnée, put seul l'empêcher de remplir une place dont il étoit si digne. L'année suivante, en 1704, il succéda au duc d'Aumont, membre de l'académie des Inscriptions ; et dans cette société il se fit remarquer par une connoissance approfondie des médailles.

On a épuisé les conjectures sur le refus du président de Lamoignon ; nous croyons en avoir donné la véritable cause. Gaillard parle d'une lettre que Despréaux écrivoit à ce sujet au magistrat son ami, dans laquelle il s'exprimoit froidement et sensément, à quelques plaisanteries près sur Perrault. Il n'en a conservé que la fin. La voici : « Quelque « mérite qu'ait ce prince (M. de Rohan), et quelque beau « que soit le nom de Soubise, je doute que dans une compa- « gnie de gens de lettres, comme l'académie, il sonne plus « agréablement à l'oreille que le nom de Lamoignon. » (*Vie du premier président de Lamoignon.*)

elles avoient le pouvoir de faire descendre la lune du ciel, et sortir du tombeau *manes responsa daturos*. Je vous conjure donc d'employer aussi mes paroles à me conserver toujours dans le souvenir de M. Perrichon. J'ai reçu une lettre de M. de Mervezin presque en même temps qu'on m'a rendu la vôtre. Il est homme de mérite[*a*], et m'a paru plus que content de votre bonne réception. Je suis,....

P. S. Comme vous ne sauriez goûter mon épigramme de l'Anthologie en françois, j'ai cru vous devoir envoyer la traduction qu'en a faite en grec l'illustre et savant M. Boivin. Elle est écrite de sa main, avec quelques vers françois qu'il a imités

[*a*] L'abbé Joseph Mervezin, prieur de Baret, mourut en 1721, à Apt, sa patrie. L'abbé Sabatier de Castres n'est pas exact, lorsqu'il s'exprime de la manière suivante, dans *les trois siècles de la littérature françoise*, article *Mervezin*: « Boileau parle de lui, dans ses lettres, comme d'un mince littérateur. Il n'a fait en cela que lui rendre justice. » Despréaux, dans sa correspondance, en dit seulement ce qu'on voit ici; d'ailleurs, l'*Histoire de la poésie françoise*, par Mervezin, n'a été publiée qu'en 1706, et c'est à-peu-près tout ce que l'on connoît de lui. Dans une note sur la lettre de Brossette à Despréaux, du 24 juillet 1703, Cizeron-Rival répète, à l'égard de cette histoire, le jugement que l'on en porte en général. Voilà sans doute ce qui a causé la méprise de Sabatier.

des vers grecs d'un ancien père de l'Eglise, et qui sont au dos de l'épigramme. Vous jugerez, Monsieur, de son double mérite. Il prétend citer quelque jour cette épigramme dans quelques notes savantes, et la faire passer pour un original tiré d'un manuscrit de la bibliothéque du roi, dont il est gardien. Je ne sais s'il fera cette folie; mais combien pensez-vous que nous avons peut-être d'ouvrages donnés de la sorte [a]?

[a]Cizéron-Rival n'a pas donné la traduction grecque faite par Boivin de l'épigramme de Despréaux; il a seulement publié les vers françois de cet académicien, imités des vers grecs d'un ancien père de l'Eglise. Leur principal mérite est d'être assez bien tournés. Les voici :

Cieux, terre et vous humides plaines,
Prêtez à mes discours un silence attentif;
Vous, bruyants aquilons, suspendez vos haleines;
Vous, torrents, arrêtez votre cours fugitif.

En faveur du Dieu que je vante,
Qu'un silence profond règne dans l'univers;
Monstres froids et rampants, dont l'aspect m'épouvante,
Serpents, disparoissez au doux son de mes vers.

L'enfer, pour troubler ma prière,
Réveille des démons la rage et les abois;
Seigneur, à leur furie oppose une barrière,
Et de leurs hurlements fais triompher ma voix.

Prêts à m'engloutir ils frémissent;
De mes yeux, de mon cœur chasse un si vif effroi;
Du funeste poison que ces monstres vomissent
Défends mon innocence et préserve [a] ma foi.

[a] Première leçon : *conserve*.

121.

Au même.

Auteuil, 29 septembre 1703.

J'ai été, Monsieur, si accablé d'affaires depuis quelque temps, que je n'ai pas eu le loisir de faire la chose qui m'est la plus agréable, je veux dire de m'entretenir avec vous. Je m'en serois même encore dispensé aujourd'hui, si tout d'un coup, en relisant votre dernière lettre que j'ai trouvée sur ma table, je n'eusse fait réflexion que vous imputeriez peut-être mon silence au chagrin que vous croyez que j'ai conçu de vos critiques [a]. Je vous assure

Ténébreux nuage de l'ame,
Vain fantôme, ange impur, noir tyran des enfers,
Infortuné jouet de l'éternelle flamme,
Fuis, malheureux dragon [a], et rentre dans tes fers.

Ministres du Dieu que je loue,
Vous qui portez nos vœux à ce Dieu tout-puissant,
Recevez, anges saints, l'hommage que lui voue
Dans une humble prière un cœur reconnoissant.

[a] Première leçon : *lâche séducteur.*

[a] Dans cette dernière lettre, Brossette fait à Despréaux les excuses les plus humbles; mais ses intentions étoient plus faciles à défendre que ses critiques. « Avec les senti-

pourtant que je n'en ai eu aucun, et que j'ai été d'autant moins capable d'en avoir, que j'ai bien

« ments et les égards que j'ai toujours eus pour votre per-
« sonne, il ne me paroissoit pas, dit-il, que je dusse jamais
« craindre d'être obligé de m'expliquer avec vous. Cepen-
« dant je me vois réduit à cette nécessité; mais ce qui me
« rassure, c'est que je n'aurai pas beaucoup de peine à jus-
« tifier ma conduite. Il est vrai, Monsieur, que dans mes
« dernières lettres j'ai pris la liberté de faire quelques ob-
« servations sur trois ou quatre vers de vos ouvrages, et je
« vous ai fait part de mes petites difficultés avec la même
« simplicité et la même confiance que je l'aurois fait dans
« une conversation familière; mais, Monsieur, il vous est
« bien facile de reconnoître dans quel esprit je vous ai pro-
« posé mes réflexions. Je l'ai fait avec tout le ménagement
« possible, et j'ai reçu vos décisions avec toute la déférence
« qu'un homme raisonnable doit aux lumières de la vérité.
« Enfin, je me suis adressé à vous-même, non pas comme
« un critique qui veut blâmer, mais comme un curieux do-
« cile et soumis, qui cherche à s'instruire de bonne foi.....

..... « Si je ne vous ai pas fait des objections assez solides,
« vous voulez bien que je vous dise, Monsieur, que c'est
« votre faute plutôt que la mienne, puisque vos ouvrages
« ne donnent pas assez de prise à la critique. *S'il vous plai-*
« *soit vous laisser battre quelquefois*, comme disoit Voiture à
« M. le Prince, si vous vouliez être moins exact ou moins
« correct, employer de temps en temps quelque raisonne-
« ment faux, quelque expression foible ou vicieuse, *nous*
« *pourrions nous sauver par la diversité*, et nous trouverions
« à vous faire de bonnes objections; mais que peut-on dire
« de raisonnable contre vos ouvrages? Je trouvois que les

vu, comme je vous l'ai, ce me semble, témoigné, que vous ne me les faisiez qu'afin de vous divertir et de me faire parler. J'ai trouvé un peu étrange, je l'avoue, que vous me voulussiez mettre en société de style avec Charpentier, l'un des hommes du monde avec lequel je m'accordois le moins, et qui toute sa vie, à mon sens, et même en sa vieillesse, a eu le style le plus écolier; mais cela n'a point fait que je vous aie voulu aucun mal. Et qu'ai-je fait effectivement, à propos de vos censures, autre chose que vous comparer à M. Patru et à M. Racine? Est-ce que la comparaison vous déplaît?

« petites chicanes que je vous faisois, car il faut les appeler « ainsi, vous donnoient lieu de m'écrire de fort belles cho- « ses, dont vous ne vous seriez pas avisé, si je n'avois un peu « animé votre esprit; et même ces sortes de disputes ne « contribuoient pas peu à me donner une connoissance plus « sûre et plus profonde de vos ouvrages. Je renonce à tous « ces avantages plutôt que de m'exposer à vous fâcher en « quelque chose..... Il est vrai que je me suis avisé, je ne « sais comment, d'associer vos vers avec ceux de M. Char- « pentier; mais la manière dont je vous l'ai écrit vous a « fait comprendre sans doute que c'étoit un jeu, et non pas « une chose sérieuse. *Tu verò ne sis patruus mihi.* Traitez- « moi avec un peu plus de bonté; je le mérite du moins par « le dévouement sincère avec lequel je suis, etc. » (*Lettre* datée par erreur du 15 juin 1703; elle ne peut être que du mois d'août ou du mois de septembre.)

Pour vous montrer même combien je suis éloigné de me choquer de vos critiques, je m'en vais ici vous écrire une énigme que j'ai faite à l'âge de dix-sept ans, et qui est pour ainsi dire mon premier ouvrage. Je l'avois oubliée, et je m'en souvins le dernier jour en allant voir une maison que mon père avoit au pied de Montmartre [a], où je composai ce bel ouvrage. Je vous l'envoie, afin que vous l'examiniez à la rigueur; mais, pour me venger de votre sévérité, je ne vous dirai le mot de l'énigme que la première fois que je vous écrirai, afin de me venger de la peine que vous me ferez en la censurant, par la peine que vous aurez à la deviner. La voici :

Du repos des humains implacable ennemie,
J'ai rendu mille amants envieux de mon sort;
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras de celui qui recherche ma mort.

Tout ce que je puis vous dire par avance, c'est que j'ai tâché de répondre par la magnificence de mes paroles à la grandeur du monstre que je voulois exprimer. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis avec tout le respect et la sincérité que je dois....

[a] A Clignancourt.

122.

Au même.

Paris, 7 novembre 1703. [a]

Je ne vous ai point écrit, Monsieur, depuis long-temps, parceque j'ai été un peu malade, et fort accablé d'affaires. Vous êtes un véritable Œdipe pour deviner les énigmes, et si les couronnes se donnoient aujourd'hui à ceux qui en pénètrent le sens, je suis sûr que vous ne tarderiez pas à vous voir roi de quelque bonne et grande ville [b]. Mais, si vous avez très bien reconnu que

[a] C'est mal-à-propos que Cizeron-Rival date cette lettre du 7 décembre.

[b] Brossette s'étoit empressé de répondre à la lettre précédente, dès le 4 octobre 1703. « Je m'imagine, écrit-il à « Despréaux, que vous penseriez mal de mon esprit, si je « prenois du temps pour vous faire réponse au sujet de vo- « tre énigme.... Ce monstre donc que vous cachez sous des « paroles si sublimes et si magnifiques, est ce même monstre « qui fut trouvé, il y a près d'un siècle et demi, sur le sein « de mademoiselle Desroches par M. Pasquier, étant aux « grands jours à Poitiers [a]. C'est ce fameux animal qui

[a] En 1579.

c'étoit la *puce* que j'ai voulu peindre dans mes quatre vers, vous n'avez pas moins bien deviné, quand vous avez cru que je ne digérerois pas fort aisément l'insulte ironique que m'ont *fait* [a] de gaieté de cœur, et sans que je leur en aie donné aucun sujet, messieurs les journalistes de Trévoux. Comme j'ai fait profession jusqu'ici de ne me point plaindre de ceux qui m'attaquent, et que je les ai toujours rendus complaignants, j'ai cru en devoir

« mérita d'être chanté par les plus savants hommes de ce « temps, les Pasquier, les Brisson, Chopin, Loisel, Rapin, « Scaliger et plusieurs autres [a]. Je crois bien, Monsieur, « qu'après vous en avoir tant dit, je n'ai pas besoin de « mettre ici le mot de votre énigme, pour vous faire en- « tendre que je l'ai devinée. Aussi ne l'aviez-vous pas faite « à dessein de la rendre impénétrable: car mon avis est « qu'il faut que l'artifice des énigmes soit à-peu-près comme « l'artifice des femmes habiles, qui se cachent pour se faire « chercher, mais qui ne sont pas fâchées quand on les « trouve. »

[a] Il faudroit aujourd'hui, d'après l'usage universellement adopté, écrire: « L'insulte ironique que m'ont *faite* « de gaieté de cœur, ... messieurs les journalistes de Tré- « voux », et non pas « que m'ont *fait*, etc. » Dans les éditions de MM. Didot et Daunou, on a suivi la régle actuelle, qui étoit alors si peu respectée que Rollin la combat dans son *Traité des Études*

[a] Les pièces de tant de graves personnages sur un sujet si frivole sont écrites la plupart en latin et en françois. Pasquier les a publiées sous ce titre : *La Puce des grands jours de Poitiers*, in-4°, 1583.

encore user de même en cette occasion, et je les ai d'abord servis d'une épigramme, ou plutôt d'une espèce de petite épître en seize vers, où je leur ai marqué ma reconnoissance sur leur fade raillerie. Je ne saurois vous dire avec combien d'applaudissements cette épître a été reçue de tout le monde; et j'ai fort bien reconnu par là que non seulement je ne suis pas haï du public, mais qu'ils lui sont fort odieux. Je m'imagine que vous avez grande envie de voir ce petit ouvrage, et il n'est pas juste de retarder votre curiosité. Le voici :

Aux révérends pères auteurs du journal de Trévoux.

Mes révérends pères en Dieu,
Et mes confrères en satire,
Dans vos écrits, en plus d'un lieu,
Je vois qu'à mes dépens vous affectez de rire;
Mais ne craignez-vous point que pour rire de vous,
Relisant Juvénal, refeuilletant Horace,
Je ne ranime encor ma satirique audace?
Grands aristarques de Trévoux,
N'allez point de nouveau faire courir aux armes
Un athlète tout prêt à prendre son congé,
Qui, par vos traits malins au combat rengagé,
Peut encore aux rieurs faire verser des larmes.
Apprenez un mot de Régnier,
Notre célèbre devancier :
Corsaires attaquant corsaires
Ne font pas, dit-il, *leurs affaires.*

Au reste, comme ils ne m'ont pas attaqué seul, et qu'ils ont traité très indignement mon frère, au sujet du livre des Flagellants, je me suis cru obligé de le défendre contre la mauvaise foi avec laquelle ils l'accusent, eux et M. Thiers [a], d'avoir attaqué la discipline en général, quoiqu'il n'en reprenne que le mauvais usage; c'est ce que je fais voir par l'épigramme suivante, qui court aussi déja le monde :

Aux pères journalistes de Trévoux.

Non, le livre des flagellants
N'a jamais condamné, lisez-le bien, mes pères,
Ces rigidités salutaires
Que, pour ravir le ciel, saintement violents,
Exercent sur leurs corps tant de chrétiens austères.
Il blâme seulement cet abus odieux
D'étaler et d'offrir aux yeux
Ce que leur doit toujours cacher la bienséance;
Et combat vivement la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence
Sait allumer le feu de la lubricité.

Cette épigramme n'est pas si bonne que la précédente. Elle dit pourtant assez bien ce que je veux

[a] Jean-Baptiste Thiers, théologien, né à Chartres en 1636, mort en 1703, outre la critique dont parle Despréaux, a composé les traités des superstitions, des perruques, des cloches, etc.

dire, et défend parfaitement mon frère de la chose dont on l'accuse. Je ne sais pas ce que messieurs les journalistes répondront à cela; mais, s'ils m'en croient, ils profiteront du bon avis que je leur donne par la bouche de Régnier, notre commun ami. Je n'ai pas vu jusqu'ici que ceux qui ont pris à tâche de me décrier y aient réussi. Ainsi je leur puis dire avec Horace:

Nec quisquam noceat cupido mihi pacis! at ille
Qui me commorit (melius non tangere, clamo),
Flebit, et insignis totâ cantabitur urbe [a].

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le tort est de leur côté. La vérité est que je me déclare dans mes ouvrages ami de M. Arnauld, mais en même temps je me déclare aussi ami *des écrivains de l'école d'Ignace,* et partant je suis tout au plus un *Molino-Janséniste.* C'est ce que je vous prie de bien faire entendre à vos illustres amis les jésuites de Lyon, que je ne confondrai jamais avec ceux de Trévoux, quoiqu'on me veuille faire entendre que tous les Jésuites sont un corps homogène, et que qui remue une des parties de ce corps, remue toutes les autres; mais c'est de quoi je ne suis point

[a] Liv. II, Satire I, vers 44—46. Cizeron-Rival, suivant son habitude, écrit ces vers comme s'ils étoient de la prose. Il n'en donne que les deux premiers, auxquels nous avons joint le troisième qui complète le sens.

encore parfaitement convaincu. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit point en notre querelle d'aucun point de théologie; et je ne sais pas comment messieurs de Trévoux pourront me faire janséniste, pour avoir soutenu qu'on ne doit point étaler aux yeux ce que leur doit toujours cacher la bienséance. Ce *que je* vous prie sur-tout, c'est de bien faire ressouvenir M. Perrichon de la sincère estime que j'ai pour lui. Je suis....

123.

A M. ***

(.....) [*a*].

Comme je n'avois point eu de vos nouvelles, Monsieur, je me suis engagé à une autre partie que celle que vous m'avez proposée. Pour les épigrammes [*b*], il n'y a plus de mesures à garder, puis-

[*a*] On ignore à qui cette lettre est adressée. Suivant Cizeron-Rival, elle fut écrite à Racine en 1695. C'est une erreur évidente, puisque Despréaux y cite quatre vers de son épigramme composée en 1703 contre les journalistes de Trévoux, relativement à la critique amère qu'ils avoient faite de l'*Histoire des Flagellants*, dont son frère l'abbé Boileau étoit l'auteur.

[*b*] Il s'agit des deux épigrammes rapportées dans la let-

que, grace à l'indiscrétion, ou plutôt à l'envie de me faire valoir, de notre illustre ami, elles sont maintenant dans les mains de tout le monde. D'ailleurs, on n'y fait plus actuellement que des critiques que je ne sens point, et qui sont par conséquent mauvaises; car à quoi je reconnois une bonne critique, c'est quand je la sens, et qu'elle m'attaque par l'endroit dont je me défiois. C'est alors que je songe tout de bon à corriger, regardant celui qui me la fait comme un excellent connoisseur, et tel que le censeur que je propose dans mon Art poétique en ces termes :

Faites choix d'un censeur solide et salutaire,
Que la raison conduise, et le savoir éclaire;
Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
L'endroit que l'on sent foible, et qu'on se veut cacher [a].

Du reste, je m'inquiéte peu de toutes ces frivoles objections qui se font contre les bons ouvrages naissants. Cela ne dure guère, et l'on est tout étonné souvent que l'endroit que l'on condamnoit

tre précédente. On peut en inférer que cette lettre-ci fut écrite, lorsque, dans leur nouveauté, elles étoient très recherchées : rien n'étoit donc plus naturel que de la placer immédiatement après ces deux piéces.

[a] Chant IV, vers 71—74.

devient le plus estimé. Cela est arrivé sur ces deux vers de ma satire des femmes :

Et tous ces lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique..... [a].

contre lesquels on se déchaîna d'abord, et qui passent aujourd'hui pour les meilleurs de la pièce. Il en arrivera de même, croyez-moi, du mot de *lubricité* dans mon épigramme sur le livre des Flagellants; car je ne crois pas avoir jamais fait quatre vers plus sonores que ceux-ci :

Et ne sauroit souffrir la fausse piété,
Qui, sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même et par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

Cependant M. de Termes ne s'accommode pas, dites-vous, du mot de lubricité. Eh bien! qu'il en cherche un autre. Mais moi, pourquoi ôterois-je un mot qui est dans tous les dictionnaires au rang des mots les plus usités? Où en seroit-on, si l'on vouloit contenter tout le monde?

Quid dem? Quid non dem? Renuis tu quòd jubet alter [b].

Tout le monde juge, et personne ne sait juger. Il en est de même que de la manière de lire. Il n'y a

[a] Satire X, vers 141—142.
[b] Horace, liv. II, Épître II, vers 63.

personne qui ne croie lire admirablement, et il n'y a presque point de bons lecteurs. Je suis votre très humble, etc.

124.

A BROSSETTE.

Paris, 7 décembre 1703.

J'ai tardé jusqu'à l'heure qu'il est, Monsieur, à vous écrire, parceque j'attendois pour le faire que Messieurs de Trévoux eussent répondu à mes épigrammes dans leur nouveau volume, afin de voir et de vous mander si j'avois la guerre ou non avec ces bons pères; mais étant demeurés dans le silence à mon égard, voilà toutes nos querelles finies, et vous pouvez assurer Messieurs les jésuites de Lyon que je ne dirai plus rien contre aucun de leur compagnie, dans laquelle, quoique extrêmement ami de la mémoire de M. Arnauld, j'ai encore d'illustres amis, et entre autres, le père de La Chaise, le père Bourdaloue et le père Gaillard. Car pour ce qui regarde le démêlé sur la grace, c'est sur quoi je n'ai point pris parti, étant tantôt d'un sentiment, et tantôt d'un autre. De sorte que m'étant quelquefois couché janséniste tirant au

calviniste, je suis tout étonné que je me réveille moliniste approchant du pélagien. Ainsi, sans les condamner ni les uns ni les autres, je m'écrie avec saint Augustin : *O altitudo sapientiæ!* mais, après avoir quelquefois en moi-même traduit ces paroles par *O que Dieu est sage!* j'ajoute aussi en même temps : *O que les hommes sont fous!* Je m'imagine que vous entendez bien pourquoi cette dernière exclamation, et que vous n'y comprenez pas un petit nombre de volumes.

Mais pour répondre maintenant à la question que vous me faites sur la prononciation du mot de *Trévoux*, et s'il faut un accent sur la pénultième, je vous dirai que c'est vous qui avez entièrement raison [a], et que ma faute vient de ce que

[a] « Je vois dans votre lettre, par la manière dont vous « écrivez le mot de *Trévoux*, que vous le prononcez avec « un *é* masculin. Cependant nous disons *Trevoux* avec un « *e* muet, comme *treteau*. *Quid juris?* Devons-nous suivre « votre usage plutôt que le nôtre? Ma raison de douter est « que la ville de Trévoux est dans notre territoire, et qu'il « semble qu'on doive s'assujettir à la prononciation du « pays, de même que l'on prononce le *catelet* et la *capelle*, « suivant l'idiôme picard, quoique dans le fond il fût plus « régulier de dire le *châtelet* et la *chapelle*. Mandez-moi, je « vous prie, quel est votre sentiment. » (*Lettre de Brossette*, du 20 novembre 1703.) Malgré l'autorité que Despréaux accorde à l'usage des Lyonnois, allégué par Brossette, tous les dictionnaires écrivent le nom de la ville de Trévoux avec un é fermé. Le mot *tréteau* ne s'écrit pas autrement.

je n'avois jamais entendu prononcer le nom de cette ville, avant les journaux de Messieurs de Trévoux. Trouvez bon que je ne vous écrive rien davantage cet ordinaire, parceque le retour de M. de Valincour de l'armée navale m'a surchargé d'occupations [a]. Aimez-moi toujours, croyez que je vous rends la pareille, et soyez bien persuadé que je suis très passionnément,.....

125.

A M. Le Verrier. [b]

(..... 1703) [c].

N'êtes-vous plus fâché, Monsieur, du peu de complaisance que j'eus hier pour vous? Non,

[a] Cela prouve que Despréaux a rempli jusqu'au dernier moment ses devoirs d'historiographe.

[b] M. Le Verrier étoit un financier qui vouloit passer pour savant, pour homme à bonnes fortunes, pour ami des grands seigneurs. Il portoit toujours à la messe un livre grec, dont la reliure étoit très apparente: aussi l'appeloit-on le *traitant renouvelé des Grecs*. Étant allé chez M. de Pontchartrain au sujet d'un nouvel armement, ce ministre lui dit: « Mais, Monsieur, on n'arme pas pour la Grèce. » Despréaux, fermant les yeux sur ses ridicules, voyoit en lui un homme dévoué; et comme il avoit de bonne heure renoncé à faire des visites, « Je suis, disoit-il, un solitaire « fréquentant M. Le Verrier. »

[c] Cette lettre parut d'abord dans l'édition de 1713.

sans doute, vous ne l'êtes plus; et je suis persuadé qu'à l'heure qu'il est vous goûtez toutes mes raisons. Supposez pourtant que votre colère dure encore, je m'offre d'aller aujourd'hui chez vous à midi et demi vous prouver, le verre à la main, par plus d'un argument en forme, qu'un homme comme moi n'est point obligé de préférer son plaisir à sa santé, ni de demeurer à souper, même avec la meilleure compagnie du monde, quand il sent que cela le pourroit incommoder, et quand il a pour s'en excuser soixante et six raisons (1), aussi bonnes et aussi valables que celles que la vieillesse avec ses doigts pesants m'a jetées sur la tête [a]. Et, pour commencer ma preuve, je vous dirai ces vers d'Horace à Mécénas :

> Quam mihi das ægro, dabis ægrotare timenti [b],
> Mæcenas, veniam.

En cas donc que vous vouliez que j'achève ma

Brossette, qui en possédoit l'original, nous apprend qu'elle est de 1703.

(1) Il en avoit bien soixante et sept, étant né en 1636. (*Brossette.*)

[a] Ces expressions rappellent les vers suivants :

> Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
> Sous mes faux cheveux blonds déja toute chenue,
> A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
> Onze lustres complets surchargés de trois ans,.....
>
> *Épître X, vers* 25—28.

[b] Liv. I, Épître VII, vers 4.

démonstration, mandez-moi

Si validus, si lætus eris, si denique posces [a].

Autrement, ordonnez qu'on ne m'ouvre point chez vous. J'aime encore mieux n'y point entrer que d'y être mal reçu. Au reste, j'ai soigneusement relu votre plainte contre les Tuileries, et j'y ai trouvé des vers si bien tournés, que franchement en les lisant je n'ai pu me défendre d'un moment de jalousie poétique contre vous; de sorte qu'en la remaniant j'ai plutôt songé à vous surpasser qu'à vous réformer. C'est cette jalousie qui m'a fait mettre la pièce en l'état où vous l'allez voir. Prenez la peine de la lire.

Plainte contre les Tuileries.

Agréables jardins, où les Zéphyrs et Flore
Se trouvent tous les jours au lever de l'aurore,
Lieux charmants, qui pouvez dans vos sombres réduits
Des plus tristes amants adoucir les ennuis,
Cessez de rappeler dans mon ame insensée
De mon premier bonheur la gloire enfin passée.
Ce fut, je m'en souviens, dans cet antique bois,
Que Philis m'apparut pour la première fois;
C'est ici que souvent, dissipant mes alarmes,
Elle arrêtoit d'un mot mes soupirs et mes larmes;
Et que, me regardant d'un œil si gracieux,
Elle m'offroit le ciel ouvert dans ses beaux yeux.

[a] Liv. I, Épître XIII, vers 3.

Aujourd'hui cependant, injustes que vous êtes,
Je sais qu'à mes rivaux vous prêtez vos retraites,
Et qu'avec elle assis sur vos tapis de fleurs,
Ils triomphent contents de mes vaines douleurs.
Allez, jardins dressés par une main fatale,
Tristes enfants de l'art du malheureux Dédale,
Vos bois, jadis pour moi si charmants et si beaux,
Ne sont plus qu'un désert, refuge de corbeaux,
Qu'un séjour infernal, où cent mille vipères,
Tous les jours en naissant, assassinent leurs mères [a].

Je ne sais, Monsieur, si dans tout cela vous reconnoîtrez votre ouvrage, et si vous vous accommoderez des nouvelles pensées que je vous prête. Quoi qu'il en soit, faites-en tel usage que vous jugerez à propos; car pour moi je vous déclare que je n'y travaillerai pas davantage. Je ne vous cacherai pas même que j'ai une espèce de confusion d'avoir, par une molle complaisance pour vous, employé quelques heures à un ouvrage de cette nature, et d'être moi-même tombé dans le ridicule dont j'accuse les autres, et dont je me suis si bien

[a] Ces vers, d'un genre étranger à Despréaux, même dans sa jeunesse, refaits par complaisance sur un fond qui ne lui appartenoit pas, ont le mérite d'être coulants; mais la fin en est peu digne de lui. Il semble pourtant les avoir destinés à l'impression, puisqu'ils sont insérés dans l'édition de 1713. Nous n'avons point imité Saint-Marc et ceux des éditeurs qui les ont reproduits parmi ses poésies.

moqué par ces vers de la satire à mon esprit :

Faudra-t-il de sang froid, et sans être amoureux,
Pour quelque Iris en l'air faire le langoureux,
Lui prodiguer les noms de Soleil et d'Aurore,
Et toujours bien mangeant mourir par métaphore [a]?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne retomberai plus dans une pareille foiblesse, et que c'est à ces vers d'amourettes, bien plus justement qu'à ceux de ma pénultième (1) épître, qu'aujourd'hui je dis très sérieusement :

Adieu, mes vers, adieu pour la dernière fois.

Du reste je suis parfaitement votre, etc.

126.

A BROSSETTE.

Paris, 25 janvier 1704.

Ce n'est pas, Monsieur, à un homme qui a tort, à se plaindre d'un homme qui a raison. Cependant vous trouverez bon que je ne m'assujettisse pas aujourd'hui à cette régle, et que tout coupable que

[a] Satire IX, vers 261—264.

(1) C'est de l'anté-pénultième; c'est-à-dire, de la dixième. (*Brossette.*) * Le vers cité termine la pièce.

je suis de négligence à votre égard, je ne laisse pas de me plaindre de votre peu de diligence depuis quelque temps à m'écrire. Quoi! Monsieur, laisser passer tout le mois de janvier sans me souhaiter, du moins par un billet, la bonne année! Cela se peut-il souffrir? Vous me direz que j'ai bien laissé passer le mois de novembre et celui de décembre pour répondre à deux lettres que j'ai reçues de vous[a]; mais doit-on se régler sur un paresseux de ma force, et pouvez-vous vous dire un homme exact, si vous ne l'êtes que deux fois plus que moi? Sérieusement, je suis fort en peine de n'avoir point eu depuis très long-temps de vos nouvelles. Auriez-vous été indisposé? C'est ce que j'appréhenderois le plus. Faites-moi donc la grace de me rassurer sur ce point, et de me dire pourquoi dans votre dernière lettre vous ne parlez point de mon accommodement avec Messieurs de Trévoux. Cet accommodement est maintenant complet, et le père Gaillard est venu, de la part de Messieurs les jésuites de Paris, témoigner à mon frère le chanoine qu'on avoit fort lavé la tête à ces aristarques indiscrets, qui assurément ne diroient plus rien contre moi... Je suis, avec beaucoup de sincérité et de reconnoissance....

[a] Despréaux oublie qu'il a répondu à Brossette le 7 novembre et le 7 décembre 1703. *Voyez* la dernière lettre de celui-ci, page 500, note *a*.

127.

Au même.

Auteuil, ... 1704 [a].

Vous êtes, Monsieur, l'ami du monde le plus commode pour un paresseux comme moi, puisque, dans le temps même que je ne sais comment vous demander pardon de ma négligence, vous me faites vous-même des excuses, et vous déclarez le négligent de nous deux; je n'ai pourtant pas oublié que c'est moi qui ai manqué à répondre à plusieurs de vos lettres, et, entre autres, à celle où vous m'assurez que vous avez vu à Lyon mon dialogue des romans imprimé [b]. Je ne sais pas

[a] Cizeron-Rival date cette lettre du 15 juin 1704; ce qui est une erreur. MM. Didot et Daunou la datent du 27 mars; ce qui est beaucoup plus vraisemblable.

[b] « Il y a environ un mois que l'on me remit une édi-« tion des œuvres de feu M. de Saint-Évremont, à la fin « desquelles on a imprimé votre dialogue sur *les héros de « roman*. Je fus bien aise, Monsieur, d'y retrouver une par-« tie de ce que vous m'en avez dit autrefois: *Le grand Ar-« tamène, l'incomparable Clélie*, et *la tendre Tomyris*, et les « tablettes de la *délicate* reine des Massagettes, et *le bénêt « d'Horace* qui chante à l'écho, et *le galant* Brutus, et Caton

même comment j'ai pu tarder si long-temps à vous détromper de cette erreur, ce dialogue n'ayant jamais été écrit, et ce que vous avez lu ne pouvant sûrement être un ouvrage de moi. La vérité est que l'ayant autrefois composé dans ma tête, je le récitai à plusieurs personnes qui en furent frappées, et qui en retinrent quantité de bons mots. C'est de quoi on a vraisemblablement fabriqué l'ouvrage dont vous me parlez; et je soupçonne fort M. le marquis de Sévigné[a] d'en être le principal auteur, car c'est lui qui en a retenu le plus de choses. Mais tout cela, encore un coup, n'est point mon dialogue, et vous en conviendrez vous-même, si vous venez à Paris, quand je vous en réciterai des endroits. J'ai jugé à propos de ne le point donner au public pour des raisons très légitimes, et que je suis persuadé que vous approuverez[b]; mais cela n'empêche pas que je ne le retrouve encore fort bien dans ma mémoire, quand je voudrai

« *le dameret;* que sais-je enfin? Tout cela m'a fait beaucoup « de plaisir, quoiqu'il paroisse sous un habit un peu né- « gligé, et comme sous le masque. »..... (*Lettre de Brossette*, du premier février 1704.)

[a] Fils de la célèbre marquise de Sévigné.

[b] Mademoiselle de Scudéri, dont les romans sont attaqués dans ce dialogue, étoit morte le 2 juin 1701, âgée de quatre-vingt-quinze ans; elle avoit encore des partisans nombreux.

un peu y rêver, et que je [a] vous en dise assez pour enrichir votre commentaire sur mes ouvrages.

Je suis bien aise que mon frère vous ait écrit le détail de notre accommodement avec Messieurs de Trévoux. Je n'ai pas eu de peine à donner les mains à cet accord.

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable[b].

Et d'ailleurs, quoique passionné admirateur de l'illustre M. Arnauld, je ne laisse pas d'estimer infiniment le corps des jésuites, regardant la querelle qu'ils ont eue avec lui sur Jansénius comme une vraie dispute de mots, où l'on ne se querelle que parcequ'on ne s'entend point, et où l'on n'est hérétique de part ni d'autre. Adieu, mon cher Monsieur, faites bien mes compliments à M. Perrichon et à tous nos autres illustres amis de l'hôtel-de-ville de Lyon, et croyez qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de respect que je le suis,.....

[a] C'est probablement sans intention que Despréaux supprime ici la négation, que, dans cette même phrase, il a mise avant la proposition précédente, également subordonnée au verbe *empêcher*.

[b] Épître V, vers 18.

128. *

JEAN BAPTISTE ROUSSEAU *à* DESPRÉAUX. [*a*]

Vous me dîtes, Monsieur, la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir, que vous n'aviez point l'édition, qui a été faite en Hollande, de votre dialogue sur les romans. J'en ai cherché un exemplaire, que j'ai fait copier par un homme véritablement qui seroit excellent pour écrire sous un ministre les secrets de l'état. J'ai corrigé du mieux que j'ai pu les fautes de ce rare copiste; et je souhaite que vous persistiez dans le dessein de corriger celles qui appartiennent aux personnes qui ont fait imprimer l'ouvrage même. Tel qu'il est, je ne connois personne qui n'eût été frappé des plaisanteries ingénieuses qui y sont répandues. Il n'y a

[*a*] C'est ici la véritable place de cette lettre, que Louis Racine a publiée sans date avec la correspondance de son père. Elle ne se trouve point parmi les lettres de Jean-Baptiste Rousseau, recueillies en cinq volumes par le même Racine, et dans lesquelles il est souvent fait mention de Despréaux. « Après les anciens auteurs, dit notre grand « lyrique, Boileau est le seul à qui j'aie obligation de savoir « écrire, etc.... » (*Lettre de Rousseau à M. Boutet*, Soleure, 10 mai 1714.)

que vous au monde qui soyez capable de faire sentir, dans un aussi petit nombre de pages, tout le ridicule d'une infinité prodigieuse de gros volumes; et on ne croira jamais que vous ayez pu mieux faire, à moins que vous ne fassiez voir la pièce telle que vous l'avez composée (1). Vous ne devez point refuser cette satisfaction au public. Je suis, etc.

129.

A BROSSETTE.

Auteuil, 15 juin 1704.

Je suis bien honteux, Monsieur, d'avoir été si long-temps sans répondre à vos obligeantes lettres. Cependant je ne laisse pas d'être fâché d'avoir d'aussi bonnes excuses que celles que j'ai à vous en faire : car, outre que j'ai été extrêmement incommodé d'un mal de poitrine, qui non seulement ne me permettoit pas d'écrire, mais qui ne me laissoit pas même l'usage de la respiration, la suppression subite qui s'est faite des greffiers de la

(1) Ce fut ce qui l'obligea à donner lui-même ce dialogue. (*Louis Racine.*) * Il est inséré dans le tome III.

grand'chambre, et qui va mettre une de mes nièces à l'hôpital, avec son mari et ses trois enfants, m'a jeté dans une consternation qui n'excuse que trop justement mon silence [a]. Je ne vous entretiendrai point du détail de cette affaire. Tout ce que je puis vous dire, c'est que les prospérités de la France coûtent cher au greffe, et que, si cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. Il faut pourtant tout espérer de Dieu et de la prudence du roi.

Vous m'avez fait plaisir de me mander les miracles du jésuite Romeville [b]. Je ne sais pas s'il a

[a] On présume que cette nièce, dont la position alarme la prévoyance de Despréaux, étoit une fille du greffier Jérôme Boileau, son frère aîné, mort dès 1679. Ce ne devoit pas être celle dont il est parlé dans ce volume, page 85, et qui paroît ne s'être pas mariée.

[b] « Dans la ville de Vienne, qui n'est qu'à cinq lieues « de Lyon, il y a un jésuite, et un jésuite vivant, qui fait, « dit-on, des miracles : son nom est *Romeville*. Il a demeuré « long-temps dans une petite ville nommée La Roche, proche « de Genève; et là, par l'attouchement d'une bague merveil- « leuse qui a été au doigt de saint François Xavier, et dont « ce bon père est muni, il a fait des guérisons surprenantes. « Plusieurs personnes accouroient à La Roche; la foule y « étoit grande, mais ce n'étoit rien en comparaison du con- « cours extraordinaire de toutes sortes de gens qui sont al- « lés à Vienne, dès que ce nouveau Thaumaturge y a paru. « Il y a demeuré un mois, et il en est parti un de ces jours

ressuscité des morts et fait marcher des paralytiques; mais le plus grand miracle, à mon avis, qu'il pourroit faire, ce seroit de convenir que M. Arnauld étoit le plus grand personnage et le plus véritable chrétien qui ait paru depuis long-temps dans l'église, et de désavouer les exécrables maximes de tous les nouveaux casuistes. Alors je lui crierois : *Hosanna in excelsis! beatus qui venit in nomine Domini!*

J'ai bien de la joie que vous vous érigiez en auteur par un aussi bon et aussi utile ouvrage que celui dont vous m'avez envoyé le titre [a]. J'ai nà-

« pour retourner à La Roche. A l'égard des miracles, tout « le monde dit: *j'ai ouï dire;* mais je ne trouve personne « qui dise : *j'ai vu.* Cependant le bon père assure qu'il en a « fait, et si cela n'étoit pas véritable, il ne le diroit pas. On « ne lui a pas voulu permettre de paroître publiquement à « Lyon, quoiqu'il y ait passé en allant à Vienne et en re- « venant à La Roche. Voilà, Monsieur, ce qui fait le sujet « de nos conversations. Vous jugez bien que tout le monde « n'est pas là-dessus du même sentiment; et il y a un parti « de mécréants opposé au parti des personnes crédules. » (*Lettre de Brossette*, du 22 mai 1704.)

[a] « Il sera intitulé de cette sorte: *Les titres du droit civil « et du droit canonique, rapportés sous les noms françois, etc.* « Ce livre sera propre aux gens de ma profession. Dès qu'il « sera achevé d'imprimer, je vous en enverrai un exem- « plaire, non pas pour vous faire un présent, mais pour « vous faire un hommage de mes occupations. » (*Lettre de*

turellement peu d'inclination pour la science du droit civil, et il m'a paru, étant jeune et voulant l'étudier, que la raison qu'on y cultivoit n'étoit point la raison humaine et celle qu'on appelle bon sens; mais une raison particulière, fondée sur une multitude de lois qui se contredisent les unes les autres, et où l'on se remplit la mémoire sans se perfectionner l'esprit. Je me souviens même que dans ce temps-là je fis sur ce sujet des vers latins, qui commençoient par

O mille nexibus non desinentium
Fecunda rixarum parens!
Quid intricatis juribus jura impedis?

J'ai oublié le reste. Il m'est pourtant encore demeuré dans la mémoire, que j'y comparois les lois du Digeste aux dents du dragon que sema Cadmus, et dont il naissoit des gens armés qui se tuoient les uns les autres. La lecture du livre de M. Domat [a] m'a fait changer d'avis, et m'a fait

Brossette, du 22 mai 1704.) L'ouvrage de Brossette fut publié à Lyon, in-4°, 1704.

[a] Dans les éditions de MM. Didot et Daunou, à ces mots *de M. Domat*, on a substitué, sans doute par inadvertance, ceux-ci *du sieur Domat*. Le livre dont parle Despréaux est le traité sur *les lois civiles dans leur ordre naturel*. Ce chef-d'œuvre n'étoit pas entièrement imprimé, lorsque son auteur, Jean Domat, né à Clermont en Auvergne, le parent et l'ami de Pascal, mourut dans l'indigence à Paris,

voir dans cette science une raison que je n'y avois point vue jusque-là. C'étoit un homme admirable. Je ne suis donc point surpris qu'il vous ait si bien distingué, tout jeune que vous étiez [a]. Vous me faites grand honneur de me comparer à lui, et de mettre en parallèle un misérable faiseur de satires avec le restaurateur de la raison dans la jurisprudence. On m'a dit qu'on le *cite* déja tout haut dans les plaidoiries, comme Balde [b] et Cujas, et

le 14 mars 1695, âgé de soixante-dix ans. Sa modestie l'avoit empêché de se nommer à la tête de son ouvrage, qui ne fut d'abord apprécié que par un petit nombre d'excellents esprits.

[a] Brossette étudioit en droit à Paris, en 1691, avec les deux fils de M. Domat. « Il y avoit, dit-il, tant de disproportion entre son âge et le mien, entre ses lumières et « les miennes, enfin entre M. Domat et moi, que j'ai été « surpris mille fois, et mille fois touché de reconnoissance, « de ce qu'il ne dédaignoit pas de s'amuser avec moi, tout « jeune et tout ignorant que j'étois. Mais les plus grands « hommes se font un plaisir d'avoir de l'indulgence et de la « douceur: j'en ai présentement un exemple dans un homme encore plus illustre, et qui veut bien souffrir que je « prenne la liberté de lui écrire, et de l'entretenir quelquefois; dont la bonté va même jusqu'à interrompre ses occupations glorieuses, pour m'écrire des lettres capables « de flatter l'ambition la plus délicate. Voilà de quoi je ne « pourrai jamais assez vous remercier. » (*Lettre* du 22 mai 1704.)

[b] Pierre Balde, né à Pérouse vers 1324, étudia le droit

on a raison : car, à mon sens, il vaut mieux qu'eux. Je vous en dirois davantage, mais permettez que, dans le chagrin où je suis, je me hâte de vous assurer que je suis, etc.

130.

A M. DE LA CHAPELLE.

Paris, 10 juillet 1704.

J'ai reçu, mon très cher et très exact neveu, mon ordonnance [*a*]. Elle est en très bonne forme, mais plût à Dieu que vous la pussiez aussi bien faire payer que vous la savez faire expédier! Il y a tantôt

sous Barthole, dont il devint l'émule, en professant dans sa patrie, ensuite à Padoue, enfin à Pavie où il fut attiré par Galéas Visconti. Il acquit de grandes richesses par le moyen de ses consultations, et mourut, le 28 avril 1400, de la morsure d'un chien enragé. Ses ouvrages, recueillis en trois tomes in-folio, sont, comme ceux de ses contemporains, écrits sans méthode et remplis de discussions puériles. Il avoit deux frères également très versés dans la jurisprudence, dont l'un, Ange Balde, a composé plusieurs gros volumes. Celui-ci, mort vers 1423, a laissé deux fils qui se sont distingués dans la même carrière.

[*a*] Pour le paiement des pensions qu'il avoit obtenues, comme poëte et comme historiographe.

dix mois que je suis à solliciter le paiement de la précédente, et qu'on répond au trésor royal : *Il n'y a point d'argent*, sans même me faire espérer qu'il y en aura. Si cela dure, je vois bien qu'au lieu de louis d'or je vais amasser dans mon coffre quantité de beaux modèles de lettres financières, et qui pourront être de quelque utilité à ceux à qui je voudrai les prêter pour les copier. Voilà les fruits de la guerre [*a*] :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit [*b*] !

Je vous donne le bonjour, et suis passionnément, etc.

[*a*] Louis XIV soutenoit sur plusieurs points de l'Europe une guerre formidable, pour maintenir sur le trône d'Espagne Philippe V, son petit-fils. Les craintes de Despréaux étoient loin d'être exagérées : la France n'eut pas seulement à regretter des succès ruineux, elle n'offrit bientôt qu'une longue suite de revers. Le poëte qui avoit chanté ses conquêtes, mourut avec la douleur de la voir épuisée, et réduite à proposer vainement les conditions d'une paix humiliante.

[*b*] Virgile, Églogue I, vers 71.

131. *

ÉPITRE

Adressée à DESPRÉAUX *par* HAMILTON, *qui ne s'étoit point nommé.* [a]

De Maintenon (1704).

Des bords de la rivière d'Eure,
Lieux où, pour orner la nature,
L'art fit jadis quelque fracas;
De ces lieux, aujourd'hui brillants de mille appas,
Gens qui n'estiment point Voiture,
M'ont engagé dans l'embarras
D'un nouveau genre d'écriture,
Dont vous ferez fort peu de cas,
Et que l'écrivain du *Mercure*,
Pour grossir le recueil de ses galants fatras,
Trouveroit d'un style trop bas:

[a] Antoine Hamilton, de l'ancienne maison écossaise de ce nom, né en Irlande vers 1646, fut, après la mort de Charles Ier, roi d'Angleterre, amené fort jeune en France où il fit ses études. En 1660, il repassa en Angleterre, lorsque Charles II monta sur le trône de son père. Jacques II ayant été réduit à fuir de ses états, il fut un de ceux qui le suivirent en France, et s'établirent avec lui à Saint-Germain. Ses charmants ouvrages furent composés au milieu d'une cour dont la position sembloit peu faite pour les inspirer. Il mourut en 1720. L'épître qu'il adresse à Despréaux est écrite avec la facilité négligée, avec la plaisanterie légère que l'on trouve dans ses poésies de société.

On veut que je vous prouve en rime,
Moi qui n'en suis qu'à l'alphabet,
Que, pour ces lieux charmants où chacun vous estime,
Vous devez pour un temps et quitter le sublime,
Et vous arracher à *Babet* [a].
En vain je m'en défends; on ne veut point d'excuse;
Écrivez, me dit-on; peut-on être en défaut,
Quand du gentil Voiture on révère la muse
Et les prologues de Quinault?
Révolté contre l'ironie,
Je soutiens par dépit, en termes absolus,
Que j'aime l'auteur d'*Uranie* [b],
Jusque dans ses *lanturelus* [c].;
Que ses rondeaux sont au-dessus
De la taurique Iphigénie [d],
Et des vacarmes rebattus
Que vient faire dans sa manie
La belle-fille d'Égyptus [e].
Mais par ce discours inutile
Ayant attiré leur courroux,

[a] C'étoit le nom de la gouvernante de Despréaux.

[b] Le sonnet de Voiture pour *Uranie*, celui de Benserade sur *Job* partagèrent la France en *Uranistes* et en *Jobelins*. Madame de Longueville étoit à la tête des premiers, et son frère, le prince de Conti, à la tête des seconds.

[c] *Lanturlu*, qui est le véritable mot, est un refrain de chanson. Voiture s'en est servi d'une manière assez heureuse dans des couplets sur les affaires du temps, pendant la régence d'Anne d'Autriche.

[d] *Oreste et Pylade*, tragédie de La Grange-Chancel, parurent en 1697, et se maintinrent long-temps au théâtre, sans offrir l'intérêt que comporte un aussi beau sujet. L'auteur vivoit encore, lorsque l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de La Touche s'empara de la scène, d'où elle bannit une pièce qui lui étoit bien inférieure.

[e] La tragédie d'*Hypermnestre*, jouée en 1704, étoit dans sa nouveauté.

D'une manière plus docile
Je leur dis: A quoi songez-vous?
L'art de rimer, pour moi, fut toujours un mystère;
Et, dans nos efforts superflus,
Inspirez-moi les vers que je ne sais point faire,
Ou permettez-moi de me taire,
Sans prendre, en dépit de Phébus,
Une route si téméraire;
Assez d'idylles, de rébus,
De bouts-rimés et d'impromptus
Excitent par-tout sa colère.
Est-il pour vous si nécessaire
De renchérir sur ses abus?
Ce n'est qu'aux lieux où l'indolence,
Dans la retraite et dans l'aisance,
Ignore jusqu'aux moindres maux;
Ce n'est qu'aux lieux où, dans un plein repos
Le jugement et l'élégance,
Du bon goût tenant la balance,
Pésent le choix de tous les mots;
Ce n'est enfin que parmi ces coteaux
Où Phébus à longs traits répand son influence,
Que l'harmonieuse cadence
Fait naître la rime à propos;
Et cet art n'a de résidence
Que chez l'illustre Despréaux.
Chez nous, chétifs rimeurs, le dieu des vers, de glace,

Longepierre n'en est point l'auteur, comme on le dit dans une note des *œuvres d'Antoine Hamilton*, tome III, page 189, 1812. Elle est de Riupéroux, qui a composé d'autres pièces. Ce poëte mourut en 1706, à l'âge de quarante-deux ans. Le père La Chaise l'avoit d'abord fait nommer à un canonicat de Forcalquier; mais le ministre Barbezieux lui donna ensuite une place de commissaire des guerres, qui convenoit mieux à ses goûts.

N'échauffe qu'en pointe de vin,
Ou bien quand un couplet malin
Peint quelque Iris à triste face;
Mais sur Auteuil, comme au Parnasse,
Il épanche son feu divin.
C'est là que près de lui tient la première place
Cet élève fameux qui chanta le Lutrin,
Qui le premier ouvrit tous les trésors d'Horace,
Qui des replis obscurs du grec et du latin
Démêla Juvénal, développa Longin,
Déguisé sous l'ignoble crasse
Des traducteurs de chez Barbin.
Tels chantres ont le goût trop fin
Pour espérer qu'ils fassent grace
A des vers qui sont de la classe
Des madrigaux de Trissotin.
Nous donc qu'un même sort menace,
Pour éviter même disgrace,
A nos sornettes mettons fin;
Notre Pégase est un roussin
Que la moindre traite embarrasse,
Et qui, bronchant dès la préface,
Est rétif à moitié chemin [a].

[a] Il est probable que la lettre suivante, adressée au comte de Grammont, fut la seule réponse de Despréaux à cette épître.

132. [a]

Au comte DE GRAMMONT. [b]

A Paris, ce 13 octobre 1704.

Je ne sais pas, Monseigneur, comme vous l'entendez; mais il me semble que c'est le poëte qui doit écrire de belles lettres au duc et pair, et non point le duc et pair au poëte. D'où vient donc que vous avez songé à m'en écrire une? Est-ce que vous vouliez m'apprendre mon métier, et que vous pensez savoir mieux que moi où il faut placer les belles figures et les comparaisons du soleil? La vérité est cependant que votre plume a mieux fait que vous, et non seulement ne s'est point guindée pour me dire de belles choses, mais, en me disant des choses très badines, m'a autorisé à vous en dire de pareilles; c'est de quoi je m'accommode fort, et dont je saurai très bien user. Oserai-je néanmoins vous dire que votre lettre, en me réjouissant fort,

[a] M. Didot a recueilli cette lettre dans son édition des *œuvres de Boileau Despréaux*, 1815.

[b] Les *Mémoires du comte de Grammont*, écrits avec une légèreté si vive et si piquante par Hamilton, son beau-frère, font suffisamment connoître celui qui en est le héros.

m'a pourtant chagriné, puisque je vous croyois entièrement guéri, et que c'est par elle que j'ai appris que vous étiez encore sous la conduite d'Esculape? Oh! le fâcheux dieu! Il ne parle jamais que de sobriété et d'abstinences; et nous autres beaux esprits, quoique ses frères en Apollon, nous ne le pouvons plus souffrir, sur-tout depuis qu'il n'a plus voulu entreprendre de guérir messieurs de ..... de la folie de juger des ouvrages. Je le tiens de la faculté; je lui pardonne pourtant volontiers la défense qu'il vous a faite de m'écrire de belles lettres; mais non pas de m'écrire, comme vous faites, tout ce qui vient au bout de la plume, et sur-tout de m'assurer que madame de N..... et madame de Q..... me font l'honneur de se souvenir de moi. Cela ne s'appelle point *magno conatu magnas nugas*, puisque c'est au contraire une chose très aisée à dire, et qui me fait un plaisir très sérieux.

Mais, Monseigneur, à propos de belles choses, quel est donc le nouvel habitant de Maintenon qui m'a écrit la lettre en vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer?

Quis novus hic vestris successit sedibus hospes [a]?

Je n'ai pas l'honneur de le connoître; mais, sup-

[a] Énéïde, liv. IV, vers 10.

posé qu'il y ait chez vous beaucoup de pareils habitants, je ne doute point que les Muses n'abandonnent dans peu les rives du Permesse, pour s'aller habituer aux bords de la rivière d'Eure. Il a raison de soutenir le parti de Voiture, puisqu'il lui ressemble beaucoup, et qu'en le défendant il défend sa propre cause, aux pointes près, dont je ne le vois pas fort amoureux [*a*]. J'ose vous prier, Monseigneur, de lui bien témoigner l'estime que je fais de lui, et la reconnoissance que j'ai de l'estime qu'il fait de moi. Mais de quoi je vous conjure encore davantage, c'est de bien marquer à madame de N.....et à madame de Q..... la sincère vénération que j'ai pour elles, et de croire qu'il n'y a personne qui soit avec plus de sincérité et de respect que moi,

Monseigneur,

Votre très humble, etc.

[*a*] En feignant d'ignorer qu'Hamilton soit l'auteur de l'épître qui précède cette lettre, Despréaux rend ses éloges encore plus flatteurs. Son jugement sur cet agréable écrivain est très juste: il a en effet quelque chose du ton de Voiture, mais de Voiture dégagé de ses défauts.

133.

A BROSSETTE.

Paris, 13 décembre 1704.

Je suis si coupable, Monsieur, à votre égard, que je sens bien que si je voulois faire mon apologie, il me faudroit plus d'une fois relire mon Aristote et mon Quintilien, et y chercher des figures propres à bien mettre en jour un procès et une maladie que j'ai eus, et qui m'ont empêché de répondre aux lettres obligeantes et judicieuses que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; mais, comme je suis sûr de mon pardon, je crois que je ferai mieux de ne me point amuser à ces vains artifices, et de vous dire, comme si de rien n'étoit, après vous avoir avoué ma faute, que je suis confus des bontés que vous me marquez dans votre dernière lettre [*a*]. J'admire la délicatesse

[*a*] Trois mois au moins s'étoient écoulés depuis la dernière lettre de Brossette jusqu'à celle-ci de Despréaux. Il ne paroît pas qu'il s'en soit perdu de ce dernier dans l'intervalle; et l'on doit en conclure qu'il témoigna d'une autre manière à son ami la part qu'il prenoit au danger auquel il avoit échappé le 30 du mois d'août. Sans cela, pourroit-

de votre conscience, et le soin que vous prenez de m'y fournir des armes contre vous-même, au sujet de la critique que vous m'avez faite sur la piqûre de la guêpe. Je n'avois garde de me servir de ces armes, puisque franchement je ne savois rien, avant votre lettre, du fait que vous m'y apprenez. Je suis ravi que ce soit à M. de Puget que je doive

on concevoir le silence gardé précisément sur cet article? Voici ce que Brossette écrivoit au commencement de septembre :

« L'intérêt que vous prenez à ma vie m'oblige, Monsieur, « de vous rendre compte d'un très grand péril que je cou- « rus il y a quelques jours. J'étois avec le chantre d'une des « principales églises de Lyon [a], et nous nous entretenions « sur un pont de bois que l'on vient de construire sur la « Saône [b]. On avoit élevé sur ce pont un grand ouvrage « de charpente, composé de huit ou dix grosses poutres de « sapin, longues de quarante pieds chacune, en forme « d'arcs-boutants, qui soutenoient cet ouvrage. Le chantre « et moi nous étions depuis un moment au milieu de ce « pont, et environnés de cette machine élevée par-dessus, « quand tout-à-coup elle se détacha du pont, et se renversa « dans la rivière avec un bruit épouvantable. Le chantre en « fut écrasé sur la place à mes côtés, et moi, par une espèce « de miracle, j'en fus garanti sans aucun mal. La Provi- « dence me réserve sans doute pour quelque chose de meil- « leur. Quoi qu'il en soit, voilà pour moi un grand sujet de « méditation. » (*Lettre du mois de septembre* 1704.)

[a] M. de Chavannes, chantre de l'église collégiale de Saint-Paul.

[b] Le pont de Saint-Vincent.

ma disculpation, et je vous prie de le bien marquer dans votre commentaire sur le Lutrin [a]; mais sur-tout je vous conjure de bien témoigner à cet excellent homme l'estime que je fais de lui et de ses découvertes dans la physique. Je vois bien qu'il a en vous un merveilleux disciple; mais dites-moi comment vous faites pour passer si aisément de l'étude de la nature à l'étude de la jurisprudence, et pour être en même temps si digne sectateur de M. de Puget et de M. Domat.

Il n'y a rien de plus savant et de plus utile que

[a] .... « Vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse « réparation au sujet d'une mauvaise difficulté que je vous « ai faite dans une de mes précédentes lettres, sur ces deux « vers du Lutrin :

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe en furie,
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie : etc. [a].

« Je vous avois mandé que cette application ne pouvoit « convenir qu'à l'abeille, et non pas à la guêpe, dont je « disois que l'aiguillon est tout droit et uni comme la « pointe d'une aiguille, et qu'il sort aussi facilement qu'il « est entré. Voilà, Monsieur, l'erreur où j'étois : je dis er- « reur, parceque M. de Puget, notre illustre ami, a remar- « qué, par le moyen du microscope, que l'aiguillon des « guêpes est garni à sa pointe de plusieurs petits crans ou « entaillures, dont le redan s'oppose à la sortie de l'aiguil- « lon, quand il est une fois entré dans la plaie qu'il fait « par sa piqûre. C'est ce que j'ai vu, après M. de Puget,

[a] Chant Ier, vers 85—86.

votre livre sur *les titres du droit civil et du droit canonique*; et bien que j'aie naturellement, comme je vous l'ai déja dit, une répugnance à l'étude du droit, je n'ai pas laissé de lire plusieurs endroits de votre ouvrage avec beaucoup de satisfaction. Vous m'avez fait un grand plaisir de me l'envoyer, et je voudrois bien vous pouvoir faire un présent de ma façon, qui pût, en quelque sorte, égaler le prix de votre livre; mais cela n'étant pas possible, je crois que vous voudrez bien vous contenter de deux épigrammes nouvelles, que j'ai composées dans quelques moments de loisir. Ne les regardez pas avec des yeux trop rigoureux, et songez qu'elles sont d'un homme de soixante-sept ans. Les voici:

ÉPIGRAMME

Sur un homme qui passoit sa vie à contempler ses horloges.

Sans cesse autour de six pendules,
De deux montres, de trois cadrans,
Lubin, depuis trente et quatre ans,
Occupe ses soins ridicules.

« dans plusieurs aiguillons de guêpes; et afin que vous « puissiez vous en convaincre vous-même par vos yeux, je « vous envoie un de ces aiguillons, enchâssé entre deux pe- « tites plaques de verre, que vous pourrez ainsi observer « dans un microscope, sans défaire ni séparer les plaques « qui sont jointes avec de la cire. » (*Lettre de Brossette*, du mois de septembre 1704.)

Mais à ce métier, s'il vous plaît,
A-t-il acquis quelque science?
Sans doute, et c'est l'homme de France
Qui sait le mieux l'heure qu'il est[a].

AUTRE

A M. Le Verrier, sur les vers de sa façon [b] qu'il a fait mettre au bas de mon portrait, gravé par Drevet.

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait,
Et l'on y voit à chaque trait
L'ennemi des Cotins tracé sur mon visage;
Mais dans les vers altiers qu'au bas de cet ouvrage,
Trop enclin à me rehausser,
Sur un ton si pompeux tu me fais prononcer,
Qui de l'ami du vrai reconnoîtra l'image[c]?

[a] Celui que cette épigramme attaque étoit mort depuis vingt ans, lorsqu'elle fut composée. C'étoit un M. *Targas*, secrétaire du roi et parent de Despréaux. *Voy.* ce qu'en dit ce dernier dans sa lettre à Brossette du 6 mars 1705.

[b] Les voici :

Sans peine à la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

Dans l'édition de 1713, le premier hémistiche du premier vers est ainsi :

Au joug de la raison ....

[c] Ce petit compliment à M. Le Verrier fut inséré dans l'édition de 1713, mais presque entièrement refait. On sera bien aise de rapprocher les deux manières du poëte : le

Voilà, Monsieur, deux diamants du temple que je vous envoie pour un livre plein de solidité et de richesses. Vous en ferez tel usage que vous jugerez à propos, et même, si vous voulez, un très indigne usage. Cependant je vous prie de croire que c'est du fond du cœur que je suis à outrance, etc.

134.

Au même.

Paris, 12 janvier 1705.

Je vous envoie, Monsieur, le portrait dont il est question. M. Le Verrier, qui vous en fait présent, vouloit l'accompagner d'une lettre de compliment de sa main [*a*]; mais dans le temps qu'il l'écrivoit,

premier vers est le seul qu'il n'ait pas retouché; il ajouta le quatrième.

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait,
Et le graveur, en chaque trait,
A su très finement tracer sur mon visage
De tout faux bel esprit l'ennemi redouté;
Mais dans les vers pompeux qu'au bas de cet ouvrage
Tu me fais prononcer avec tant de fierté,
D'un ami de la vérité
Qui peut reconnoître l'image?

[*a*] « Quoi! Monsieur, on a gravé votre portrait; M. Le

on l'a envoyé chercher de la part de M. Desmarets[a], et je me suis chargé de l'excuser envers vous. Il m'a assuré pourtant qu'il vous écriroit au premier jour par la poste. Ainsi sa lettre arrivera peut-être avant celle-ci, que je vous envoie par la voie que vous m'avez marquée Il y a des gens qui trouvent que le portrait me ressemble beaucoup; mais il y en a bien aussi qui n'y trouvent point de ressemblance. Pour moi, je ne saurois

« Verrier y a mis des vers à votre louange, et vous ne me « l'envoyez pas?..... » (*Lettre de Brossette*, décembre 1704.) Brossette avoit, le 28 décembre, écrit directement à M. Le Verrier, qui l'appeloit son *rival*, pour lui demander la gravure de leur ami commun.

[a] Elève et neveu de Colbert, Desmarets occupoit alors l'une des deux charges de directeurs des finances, créées en 1701. D'après le conseil de Chamillart lui-même, Louis XIV, en 1708, le nomma contrôleur-général à la place de ce ministre. La sagesse de ses opérations mit la France en état de résister aux puissances étrangères; il n'en fut pas moins, en 1715, après la mort de Louis XIV, obligé de donner sa démission. En quittant le ministère, il rendit au conseil de finance un compte de son administration, que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* regarde comme un modèle dans son genre. Desmarets mourut en 1721, laissant un fils qui est l'un des plus illustres capitaines du dix-huitième siècle, le marquis de Maillebois, maréchal de France, dont les campagnes en Italie, pendant les années 1745—1746, ont été publiées par le marquis de Pezay, 1775, 3 vol. in-4°.

qu'en dire; car je ne me connois pas trop bien, et je ne consulte pas trop souvent mon miroir[a]. Il y a encore un autre portrait de moi, gravé par un ouvrier dont je ne sais pas le nom, et qui me ressemble moins qu'au grand Mogol. Il me fait extrêmement *rechigneux*[b], et comme il n'y a pas de vers au bas, j'ai fait ceux-ci pour y mettre:

Du célèbre Boileau [c] tu vois ici l'image.
Quoi! c'est là, diras-tu, ce critique achevé?
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son visage?
C'est de se voir si mal gravé.

Je ne sais si le graveur sera content de ces vers; mais je sais qu'il ne sauroit en être plus mécontent que je le suis de sa gravure [d]. Je vous donne le bonjour, et suis très parfaitement, etc.

Témoignez bien à M. Perrichon à quel point je suis glorieux de son souvenir.

[a] Suivant la réponse de Brossette, du 12 février 1705, le peintre avoit saisi non seulement les traits, mais l'esprit et le génie de Despréaux.

[b] *Rechigné* est le mot françois.

[c] Dans l'édition de 1713, on lit:

Du poëte Boileau.....

[d] Cette gravure étoit faite d'après un portrait de Despréaux, peint par Bouis.

135. *

Au comte HAMILTON. [a]

Paris, le 8 février 1705.

Je ne devois dans les règles, Monsieur, répondre à votre obligeante lettre, qu'en vous renvoyant l'agréable manuscrit [b] que vous m'avez fait remettre entre les mains; mais ne me sentant pas disposé à m'en dessaisir, j'ai cru que je ne pouvois pas différer davantage à vous en faire mes remerciements, et à vous dire que je l'ai lu avec un plaisir extrême; tout m'y ayant paru également fin, spirituel, agréable et ingénieux. Enfin, je n'y ai rien trouvé à redire que de n'être pas assez long; cela ne me paroît pas un défaut dans un ouvrage de cette nature, où il faut montrer un air libre, et affecter même quelquefois, à mon avis, un peu de négligence. Cependant, Monsieur, comme dans l'endroit de ce manuscrit où vous parlez de moi

[a] *Voyez* sur Hamilton la note *a*, page 518. M. Didot a recueilli cette lettre dans son édition des *œuvres de Boileau Despréaux*, 1815.

[b] Ce manuscrit étoit la charmante *Épître au comte de Grammont.*

magnifiquement, vous prétendez que si j'entreprenois de louer M. le comte de Grammont, je courrois risque en le flattant de le dévisager [a], trouvez bon que je transcrive ici huit vers qui me sont échappés ce matin, en faisant réflexion sur la vigueur d'esprit que cet illustre comte conserve toujours, et que j'admire d'autant plus qu'étant encore fort loin de son âge, je sens le peu de génie que j'ai pu avoir autrefois entièrement diminué et tirant à sa fin. C'est sur cela que je me suis récrié :

Fait d'un plus pur limon, Grammont à son printemps
N'a point vu succéder l'hiver de la vieillesse ;
La cour le voit encor brillant, plein de noblesse,
Dire les plus fins mots du temps,
Effacer ses rivaux auprès d'une maîtresse ;
Sa course n'est au fond qu'une longue jeunesse,
Qu'il a déja poussée à deux fois quarante ans [b].

[a] Voici cet endroit où il s'agit de Despréaux :

Des ouvrages d'esprit arbitre souverain,
Il jouit en repos de sa première gloire ;
Si du plus grand des rois il compose l'histoire,
Phébus est attentif à conduire sa main ;
Et c'est l'unique soin des Filles de mémoire.
Lui seul peut consacrer à l'immortalité
Un mérite comme le vôtre ;
Mais sa muse a toujours quelque malignité,
Et vous caressant d'un côté,
Vous égratigneroit de l'autre.

[b] Le comte de Grammont avoit alors quatre-vingt-quatre ans ; il mourut le 10 janvier 1707, et laissa deux filles. Il

Je vous supplie, Monsieur, de me mander s'il est égratigné dans ces vers, et de croire que je suis avec toute la sincérité et le respect que je dois, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

136.

A Brossette.

6 mars 1705.

Je ne m'étendrai point ici, Monsieur, en longues excuses du long temps que j'ai été à répondre à vos obligeantes lettres, puisqu'il n'est que trop vrai qu'un très fâcheux rhume que j'ai eu, accompagné même de quelque fièvre, m'a entièrement mis hors d'état, depuis trois semaines, de faire ce que j'aime le mieux à faire; je veux dire de vous écrire. Me voilà entièrement rétabli, et je vais m'acquitter d'une partie de mon devoir.

Je suis fort aise que votre illustre physicien, à

« avoit, dit Bussy-Rabutin, les yeux riants, le nez bien « fait, la bouche belle, une petite fossette au menton qui « faisoit un agréable effet sur son visage; je ne sais quoi « de fin dans la physionomie; la taille assez belle, s'il ne « se fût point voûté. » On doit supposer ce portrait fidèle, puisque Hamilton lui-même y renvoie son lecteur.

l'aide de son microscope, ait trouvé de quoi justifier le vers du Lutrin que vous attaquiez, et qu'il ait rendu à la guêpe son honneur : car, bien qu'elle soit un peu décriée parmi les hommes, on doit rendre justice à ses ennemis, et reconnoître le mérite de ceux même qui nous persécutent. Je vous prie donc de faire bien des remerciements de ma part à M. de Puget, et de lui bien marquer l'estime que je fais des excellentes qualités de son esprit, qui n'ont pas besoin, comme celles de la guêpe, du microscope pour être vues.

Vous faites, à mon avis, trop de cas des deux épigrammes que je vous ai envoyées[a], et *sur-tout* [b] de celle à M. Le Verrier, qui n'est qu'un petit compliment très simple que je me suis cru obligé de lui faire, pour empêcher qu'on ne me crût auteur des quatre vers qui sont au bas de mon portrait [c], et qui sont beaucoup meilleurs que mes épigrammes, n'y ayant rien sur-tout de plus juste que ces deux vers :

J'ai su dans mes écrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace et Juvénal.

supposé que cela fût vrai ; *docte* répondant admi-

[a] *Voyez* ces deux épigrammes, page 528.

[b] L'omission de ce mot, dans toutes les éditions, fait croire mal-à-propos qu'il s'agit de trois épigrammes.

[c] *Voyez* ces quatre vers, note *b*, page 529.

rablement à Perse, *enjoué* à Horace et *sublime* à Juvénal. Il les avoit faits d'abord indirects, et de la manière dont vous me faites voir que vous avez prétendu les rajuster [*a*]; mais cela les rendoit froids, et c'est par le conseil de gens très habiles, qu'il les mit en style direct: la prosopopée ayant une grace qui les anime, et une fanfaronnade même, pour ainsi dire, qui a son agrément [*b*].

[*a*] « Il me paroît, dit Brossette, par les vers que vous « avez adressés à M. Le Verrier:

Oui, Le Verrier, c'est là mon fidèle portrait.....

(*Voyez-les, page* 529, note *c.*)

« il me paroît, dis-je, par ces vers, que vous vous faites « quelque peine de ce que M. Le Verrier vous fait parler « directement dans les vers qu'il a mis au bas de votre por- « trait, parcequ'il semble que par-là ce soit vous-même qui « vous louangez. Pour éviter ce petit inconvénient, n'auroit- « on point pu tourner ainsi ces quatre vers?

Sans peine à la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
Boileau dans ses écrits, docte, enjoué, sublime,
A su rassembler Perse, Horace et Juvénal.

« De cette façon on sauve encore la répétition *dans mes* « *écrits* et *en moi*, qui est dans les vers de l'autre inscrip- « tion. » (*Lettre* du 12 février 1705.)

[*b*] Brossette, dans ses notes, ne laisse pas ignorer que ces quatre vers sont de Despréaux lui-même, qui ne vouloit pas qu'on le soupçonnât d'en être l'auteur. Il les composa pour les substituer à de fort mauvais, qui étoient d'un de ses amis (de M. Le Verrier sans doute.) « C'est un petit

Vous ne me dites rien des quatre vers que j'ai faits pour l'autre infame gravure dont je vous ai parlé [*a*]. Est-ce que vous les trouveriez mauvais? Ils ont pourtant réjoui tous ceux à qui je les ai dits. Mais pour vous satisfaire sur l'histoire que vous me demandez de l'épigramme de Lubin [*b*], je vous dirai que Lubin est un de mes parents, qui est mort il y a plus de vingt ans, et qui avoit la folie que j'y attaque. Il étoit secrétaire du roi, et s'appeloit M. Targas. J'avois dit, lui vivant, le mot dont j'ai composé le sel de mon épigramme, qui n'a été faite qu'environ depuis deux mois, chez moi, à Auteuil, où couchoit l'abbé de Châteauneuf [*c*]. Je m'étois ressouvenu le soir, en conver-

« mouvement d'amour-propre qu'il faut lui pardonner, dit « d'Alembert, et que la circonstance lui arracha. » (*Note* 28 *sur l'éloge de Despréaux.*) Ce quatrain est d'une perfection qui décèle une main supérieure. Brossette le crut d'abord l'ouvrage de M. Le Verrier; et Despréaux, comme sa lettre l'annonce, se plaisoit à l'entretenir dans cette idée. Dans la suite il le dissuada, suivant toute apparence; mais l'autorisa-t-il à révéler son secret?

[*a*] *Voyez* ces vers, page 532 de volume.

[*b*] *Voyez* cette épigramme, page 528 de ce volume.

[*c*] L'abbé de Châteauneuf, parrain de Voltaire, est plus connu par ses liaisons avec Ninon de Lenclos, que par l'agréable *dialogue* qu'il composa pour elle *sur la musique des anciens.* Ce traité, publié en 1725, seize ans après la mort de son auteur, fut vivement combattu par Burette,

sant avec lui, du mot dont il est question; il l'avoit trouvé fort plaisant, et sur cela nous étions convenus l'un et l'autre qu'avant tout, pour faire une bonne épigramme, il falloit dire en conversation le mot qu'on y vouloit mettre à la fin, et voir s'il frapperoit. Celui-ci donc l'ayant frappé, je le lui rapportai le lendemain au matin construit en épigramme, telle que je vous l'ai envoyée. Voilà l'histoire.

Le monument antique [a] que vous m'avez fait

de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, savant très versé dans cette matière.

[a] Il s'agissoit d'une inscription gravée sur un autel en forme de piédestal, qui, en décembre 1704, fut découvert à Lyon, dans cet endroit de la haute et ancienne ville qu'on nomme FOURVIÈRE, *Forum vetus*, selon quelques uns, et, selon d'autres, *Forum Veneris*. « Ce monument, dit « Brossette, avoit été érigé pour conserver la mémoire d'un « *Taurobole*, ou sacrifice de taureau à la déesse Cybèle, qui « fut fait l'an 160 de Jésus-Christ par Lucius Æmilius Car- « pus, l'un des six augustaux du temple d'Auguste à Lyon, « pour la santé de l'empereur Antonin, et pour la prospérité « de la colonie de Lyon. Vous voyez, Monsieur, que dans « ce temps-là notre Lyon étoit déja une ville considérable, « décorée du titre de colonie et de municipe, et associée « aux honneurs et aux priviléges du peuple romain, tan- « dis que votre Lutèce n'osoit peut-être pas encore aspirer « au nom de ville. Cet autel ancien a la figure d'un pié- « destal carré, dont la hauteur est d'environ quatre pieds, « en comprenant sa base et la corniche. La largeur de cha-

tenir est fort beau et fort vrai. Mon dessein étoit de le porter moi-même à l'académie des Inscriptions; mais j'ai su qu'il y avoit déja long-temps qu'il y étoit, et que les académiciens mêmes s'étoient déja fort exercés sur cette excellente relique de l'antiquité. Je ne sais pas pourquoi vous me faites une querelle d'Allemand sur la prééminence qu'a eue autrefois Lyon au-dessus de Paris. Est-ce que Paris a jamais nié que, du temps de César, non seulement Lyon, mais Marseille, Sens, Melun ne fussent beaucoup plus considérables que Paris? Et qu'est-ce que de cela Lyon sauroit conclure contre Paris, sinon ce vers du Cid?

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus [a].

« cune des faces est d'environ un pied et demi. L'inscrip-
« tion est gravée sur la face de devant, au milieu de la-
« quelle on voit en demi-relief la figure d'une tête de tau-
« reau, qui partage l'inscription en deux parties presque
« égales; et sur la face droite, on a gravé une tête de bé-
« lier, sans inscription; l'une et l'autre placées de front, et
« couronnées d'une de ces guirlandes de grains dont on
« ornoit les victimes pour les sacrifices. Les caractères de
« l'inscription sont fort beaux et bien conservés. Voilà
« de la matière pour exercer Messieurs de l'académie des
« Inscriptions. » (*Lettre* du 12 février 1705.)

La description que l'on vient de lire est conforme à la planche insérée dans les *Mémoires de littérature*, à côté de la dissertation que De Boze a faite sur ce monument, t. II, deuxième partie, page 106, édit. in-12.

[a] Acte I, scène VI.

Je vous conjure bien de marquer à M. de Mezzabarba [a], dans les lettres que vous lui écrirez, le cas que je fais de sa personne et de son mérite. Je ne sais si vous avez vu la traduction qu'il a faite de mon ode sur Namur. Je ne vous dirai pas qu'il y est plus moi-même que moi-même; mais je vous dirai hardiment que, bien que j'aie sur-tout songé à y prendre l'esprit de Pindare, M. de Mezzabarba y est beaucoup plus Pindare que moi. Si vous n'avez pas encore reçu de lettre de M. Le Verrier, cela ne vient que de ma faute, et du peu de soin que j'ai eu de le faire ressouvenir, comme je devois, de vous écrire; mais je vais dîner aujourd'hui chez lui, et je réparerai ma négligence. Vous pouvez vous assurer d'avoir, au premier jour, un compliment de sa façon. Adieu, mon illustre Mon-

[a] L'abbé de Mezzabarba, membre de la congrégation des Somasques, naquit à Milan le 7 octobre 1670, et y mourut au mois de décembre 1705. Il professa la rhétorique à Brescia, à Pavie et à Turin; ses connoissances en numismatique lui méritèrent la protection du duc de Savoie. Ayant accompagné le nonce du pape à Paris, il y prononça, en 1703, un panégyrique latin de Louis XIV, au sujet de l'établissement du cabinet des médailles. Ce prince lui donna une boîte d'or enrichie de son portrait, et lui assigna sur sa cassette une pension de 1,800 fr. Despréaux n'a inséré dans aucune de ses éditions la traduction italienne de l'*ode sur la prise de Namur*, par Mezzabarba.

sieur, croyez que c'est très sincèrement que je suis, etc.

Souffrez que je fasse ici en particulier, et hors d'œuvre, mon compliment à M. Perrichon.

137.

Au même.

....(1705.)[a].

Je suis si coupable envers vous, Monsieur, que si je voulois me disculper de toutes mes négligences, il faudroit que j'y employasse toutes mes lettres, et je ne vous pourrois parler d'autre chose. Il me semble donc que le mieux est de vous renvoyer à mes excuses précédentes, puisque je n'en ai point de nouvelles à vous alléguer, et de vous prier de suppléer, par la violence de votre amitié, à la foiblesse de mes raisons. Cela étant, je vous dirai que j'ai été ravi d'apprendre, par votre dernière lettre, l'honorable distribution que vous avez

[a] Cette lettre à laquelle MM. Daunou et Didot donnent pour date le 15 mai, n'en porte aucune dans le recueil publié par Cizeron-Rival. Elle répond à une lettre de Brossette, également sans date, mais qui doit avoir été écrite dans les premiers jours d'avril 1705.

faite des estampes de Drevet [a]. La vérité est que vous deviez les avoir reçues de ma main; mais je crois vous avoir déja écrit que je ne les donnois à personne, à cause des vers fastueux que M. Le Verrier a fait graver au bas, et dont je paroîtrois tacitement approuver l'ouverte flatterie, si j'en faisois des présents en mon mon. Cependant il n'est pas possible de n'être point bien aise qu'elles soient entre les mains de M. de Puget et de M. Perrichon, et qu'elles leur donnent occasion de se ressouvenir de l'homme du monde qui les estime et les honore le plus. Pour ce qui est de monsieur le prevôt des marchands de Lyon [b], je ne saurois croire qu'il souhaite de voir un portrait aussi peu digne de sa vue que le mien. La vérité est pourtant que je souhaite fort qu'il le souhaite, puisqu'il n'y a point d'homme dont j'aie entendu dire tant de bien que de cet illustre magistrat, et qu'on ne peut être honnête homme sans desirer d'être estimé d'un aussi excellent homme que lui. M. Le Verrier m'a assuré qu'il vous enverroit encore deux de mes portraits par la voie que vous m'avez mandée, et vous les pourrez donner à qui vous jugerez à pro-

[a] Drevet, né à Lyon en 1664, a fait, d'après le peintre De Troy, une estampe très estimée qui se trouve dans l'édition de 1713. Cet habile graveur fut surpassé dans son art par un fils, qui mourut la même année que lui en 1739.

[b] M. de Montézan.

pos. M. de Puget me fait bien de l'honneur de me mettre en regard, pour me servir de vos termes, avec M. Pascal. Rien ne me sauroit être plus agréable que de me voir mis en parallèle avec un si merveilleux génie; mais tout ce que nous avons de semblable, comme l'a fort bien remarqué M. de Puget dans ses jolis vers [a], c'est l'inclination à la satire, si l'on doit donner le nom de satires à des lettres aussi instructives et aussi chrétiennes que celles de M. Pascal.

Je viens maintenant à l'extrême honneur que la ville de Lyon me fait en me demandant mon sentiment sur l'inscription nouvelle qu'elle veut qui soit mise dans son hôtel-de-ville, au sujet du passage de nosseigneurs les princes en 1701; et je n'aurai pas grand'peine à me déterminer là-dessus, puisque je suis entièrement déclaré pour la langue latine, qui est extrêmement propre, à mon avis, pour les inscriptions, à cause de ses ablatifs absolus, au lieu que la langue françoise, en de pareilles occasions, traîne et languit par ses gérondifs incommodes, et par ses verbes auxiliaires où elle

[a] Voici les vers que M. de Puget avoit placés entre les portraits de Despréaux et de Pascal :

Malgré nos visages divers,
Nous convenons en une chose;
Si l'un est satirique en vers,
L'autre fut satirique en prose.

est indispensablement assujettie, et qui sont toujours les mêmes. Ajoutez qu'ayant besoin pour plaire d'être soutenue, elle n'admet point cette simplicité majestueuse du latin, et, pour peu qu'on l'orne, donne dans un certain phébus qui la rend sotte et fade. En effet, Monsieur, voyez, par exemple, quelle comparaison il y auroit entre ces mots qui viennent au bout de la plume : *Regiâ familiâ urbem invisente*, ou ceux-ci : *La royale famille étant venue voir la ville.* Avec tout cela néanmoins peut-être que je me trompe, et je me rendrai volontiers sur cela à l'avis de ceux qui me demandent mon avis [*a*]. Cependant je vous prie de bien témoigner mes respects à messieurs de la ville de Lyon, et de leur bien marquer que je ne perdrai jamais l'occasion de célébrer une ville qui

[*a*] « Il y a, dit d'Alembert, sans doute beaucoup de vérité dans ces réflexions : la seule méprise de Despréaux « est de n'avoir pas vu les exceptions dont elles étoient susceptibles ; et si ce grand poëte eût été chargé de faire une « inscription à la statue du meilleur de nos rois, il avoit « trop de goût pour ne pas sentir que *Henri IV* auroit dit « bien plus que *Henricus quartus.* » (*Éloge de Charpentier.*) D'Alembert croyoit que l'inscription doit être tantôt en françois, tantôt en latin, selon les circonstances du temps, de l'objet et du lieu, selon les idées qu'on veut réveiller de préférence, enfin selon les moyens qu'une des deux langues fournit pour exprimer avec plus de précision et d'énergie ce qu'on se propose de dire.

a été, pour ainsi dire, par ses pensions, la mère nourrice de mes muses naissantes, et chez qui autrefois, comme je l'ai déja dit dans un endroit de mes ouvrages [a], on obligeoit les méchants auteurs d'effacer eux-mêmes leurs écrits avec la langue. Du reste, croyez qu'on ne peut être plus que je le suis, etc.

Vous recevrez dans peu une recommandation de moi pour un valet-de-chambre que vous connoissez, et dont franchement j'ai été indispensablement obligé de me défaire.

138.

Au même.

Paris, 20 novembre 1705.

Je suis si coupable envers vous, Monsieur, que le mieux que je puisse faire à mon avis, c'est d'avouer sincèrement ma faute, et de vous en demander un pardon que, grace à votre aveugle bonté pour moi, je suis en quelque façon sûr d'obtenir. Je ne vous ferai donc point d'excuses de mon silence depuis six mois. J'en pourrois

[a] Dans le discours sur la satire, tome Ier.

pourtant alléguer de très mauvaises, dont la principale est un misérable ouvrage que je n'ai pu m'empêcher de composer de nouveau, et qui m'a emporté toutes les heures de mon plus agréable loisir, c'est-à-dire, tout le temps que je pouvois m'entretenir par écrit avec vous. M'en voilà quitte enfin, et il est achevé [a].

Ainsi, Monsieur, trouvez bon que je revienne à vous comme si de rien n'étoit, et que je vous dise avec la même confiance que si j'avois exactement répondu à toutes vos lettres, qu'il n'y a point de jeune homme dans mon esprit au-dessus de M. Dugas [b]; que je le trouve également poli, spirituel, savant; et que si quelque chose peut me donner bonne opinion de moi-même, c'est l'estime, quoique assez mal fondée, qu'il témoigne, aussi bien que vous, faire de mes ouvrages. Il m'est

[a] Cet ouvrage est la Satire XIIe, *sur l'équivoque.*

[b] M. Dugas, né à Lyon en 1670, prévôt des marchands de cette ville en 1724, mourut en 1748. On a de ce magistrat des *Réflexions sur le goût*, insérées dans un *recueil d'opuscules littéraires*, publie par l'abbé d'Olivet, in-12, Amsterdam, 1767; c'est un discours de vingt pages, prononcé sans doute à l'académie de Lyon, et qui roule seulement sur le goût attique. M. Dugas fit pour le portrait de Despréaux le distique suivant, rapporté dans une lettre de Brossette, du 10 avril 1700:

Hoc mutato habitu, vultus sibi sumpsit Apollo,
Ut Gallis metri jura modumque daret.

venu voir deux fois à Auteuil; et bien que nos conversations aient été fort longues, elles m'ont paru fort courtes. Je lui ai donné un assez méchant dîner avec M. Bronod, et cela ne s'est point passé, comme vous pouvez bien vous l'imaginer, sans boire plus d'une fois à votre santé. Il m'a marqué une estime particulière pour vous; et j'ai encore mis cette estime au rang de ses grandes perfections. Mais que voulez-vous dire avec vos termes de *parfaite reconnoissance* et d'*attachement respectueux*, qu'il se pique, dites-vous, d'avoir pour moi? Au nom de Dieu, Monsieur, qu'il change tous ces sentiments en sentiments de bonté et d'amitié. M. Dugas est un homme à qui on doit du respect, et non pas qui en doive aux autres; et d'ailleurs, vous vous souvenez bien de l'épigramme de Martial:

Sed si te colo, Sexte, non amabo.

Que seroit-ce donc si M. Dugas en alloit user de la sorte, et comment pourrois-je m'en consoler? Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai à vous dire cette fois pour vous marquer ma rentrée dans mon devoir. Je ne manquerai pas au premier jour de vous écrire une lettre dans les formes, où je vous dirai le sujet et les plus essentielles particularités de mon nouvel ouvrage, que je vous prierai pourtant de tenir secrètes. Cependant je vous supplie de de-

meurer bien persuadé que, tout nonchalant que je suis, je ne laisse pas d'être, plus que personne du monde, etc.

139.

Au même.

Paris, 12 mars 1706.

Vous accusez à grand tort M. Dugas du peu de soin que j'ai eu depuis si long-temps à répondre à vos obligeantes lettres. Il est homme au contraire qui n'a rien oublié pour augmenter en moi l'estime particulière que j'ai toujours eue pour vous, et pour m'engager à vous écrire souvent. Ainsi je puis vous assurer que tout le mal ne vient que de ma négligence, qui est en moi comme une fièvre intermittente, qui dure quelquefois des années entières, et que le quinquina de l'amitié et du devoir ne sauroient guérir. Que voulez-vous, Monsieur? Je ne puis pas me rebâtir moi-même; et tout ce que je puis faire, c'est de convenir de mon crime.

Je vous dirai pourtant qu'il ne me seroit pas difficile de trouver de méchantes raisons pour le pallier, puisqu'il n'est pas imaginable combien de-

puis très long-temps je me suis trouvé occupé de la méchante affaire que je me suis faite par ma satire contre l'*équivoque* [a], qui est l'ouvrage que je vous avois promis de vous communiquer. A peine a-t-elle été composée, que l'ayant récitée dans quelques compagnies, elle a fait un bruit auquel je ne m'attendois point, la plupart de ceux qui l'ont entendue ayant publié et publiant encore, je ne sais pas sur quoi fondé, que c'est mon chef-d'œuvre. Mais ce qui a encore bien augmenté le bruit, c'est que dans le cours de l'ouvrage j'attaque cinq ou six des méchantes maximes que le pape Innocent XI a condamnées; car, bien que ces maximes soient horribles, et que, non plus que ce pape, je n'en désigne point les auteurs, messieurs les jesuites de Paris, à qui on a dit quelques endroits qu'on a retenus, ont pris cela pour eux, et ont fait concevoir que d'attaquer l'équivoque, c'étoit les attaquer dans la plus sensible partie de leur doctrine. J'ai eu beau crier que je n'en voulois à personne qu'à l'équivoque même, c'est-à-dire, au démon, qui seul, comme je l'avoue dans ma pièce, a pu dire *qu'on n'est point obligé d'aimer Dieu; qu'on peut prêter sans usure son argent à tout denier; que tuer un homme pour une pomme, n'est point un mal, etc.* Ces messieurs ont déclaré qu'ils étoient

[a] Cette Satire est la XIIe.

dans les intérêts du démon, et, sur cela, m'ont menacé de me perdre, moi, ma famille et tous mes amis. Leurs cris n'ont pourtant pas empêché que Monseigneur le cardinal de Noailles, mon archevêque, et Monseigneur le chancelier [a], à qui j'ai lu ma pièce, m'aient jeté tous deux à la tête leur approbation, et le privilége pour la faire imprimer si je voulois; mais vous savez bien que naturellement je ne me presse pas d'imprimer, et qu'ainsi je pourrai bien la garder dans mon cabinet jusqu'à ce qu'on fasse une nouvelle édition de mon livre [b]. On en sait pourtant plusieurs lambeaux; mais ce sont des lambeaux, et j'ai résolu de ne la plus dire qu'à des gens qui ne la retiendront pas. La vérité est qu'à la fin de ma satire j'attaque directement messieurs les journalistes de Trévoux, qui, depuis notre accommodement, m'ont encore insulté en trois ou quatre endroits de leur journal; mais ce que je leur dis ne regarde ni les propositions, ni la religion, et d'ailleurs je prétends, au lieu de leur nom, ne mettre dans l'impression que des étoiles, quoiqu'ils n'aient pas eu la même circonspection à mon égard. Je vous

[a] M. de Pontchartrain le père.

[b] Despréaux ne put obtenir la permission d'insérer cette pièce dans l'édition de ses œuvres, qu'il se disposoit à publier en 1710. Les éditeurs de 1713 ne purent également la comprendre dans la leur.

dis tout ceci, Monsieur, sous le sceau du secret, que je vous prie de me garder. Mais pour revenir à ce que je vous disois, vous voyez bien, Monsieur, que j'ai eu assez d'affaires à Paris pour me faire oublier celles que j'ai à Lyon.

Parlons maintenant des choses que vous voulez savoir de moi. Ma réponse au père Bourdaloue[a] est très juste et très véritable; mais voici mes termes : *Je vous l'avoue, mon père; mais pourtant si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix prédicateurs contre un poëte, et vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, et qui divisent leurs discours en trois points.*

J'ai su autrefois le nom de l'auteur du rondeau dont vous me parlez, et j'ai vu l'auteur lui-même. C'étoit un homme qui, je crois, est mort, et qui n'étoit pas homme de lettres. Le rondeau pourtant est joli. Il accusoit des gens du métier de se

[a] « Dites-moi, je vous prie, la vérité du fait suivant. On « m'a dit qu'un jour vous disputiez avec le père Bourdaloue « sur quelque matière, et que vous lui disiez de si bonnes « raisons, que ce père ne sachant que répondre, il vous « dit avec un peu d'emportement : *Il est bien vrai que tous « les poëtes sont fous!* et que vous lui répondîtes : *Vous vous « trompez, mon père; allez aux Petites-Maisons, vous y trou- « verez dix prédicateurs contre un poëte.* » (*Lettre de Brossette*, du 8 mars 1706.)

l'être attribué mal-à-propos, et de lui avoir fait un vol. Peut-être au premier jour je me ressouviendrai de son nom, et je vous l'écrirai. Entendons-nous toutefois; dans le rondeau dont je vous parle, il n'y avoit point: *Où s'enivre Boileau*. Ainsi j'ai peur que nous ne prenions le change [*a*].

[*a*] Brossette desiroit connoître le nom de l'auteur de la petite pièce contre les *Métamorphoses d'Ovide*, mises en rondeaux par Benserade. Ce rondeau est irrégulier; la finesse en fait le mérite. En voici le commencement:

A la fontaine où l'on puise cette eau
Qui fait rimer et Racine et Boileau,
Je ne bois point ou bien je ne bois guère.
. . . . . .

Quelquefois on le trouve de la manière suivante:

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille et le sacré troupeau,
. . . . . .

En écrivant à Despréaux, Brossette s'étoit conformé à la dernière leçon. La réponse du poëte prouve assez que ce rondeau si connu n'est ni de Chaulieu ni de Chapelle. L'abbé Tallemant annonce qu'il fut le coup d'essai d'une personne fort éloignée de croire qu'elle pût nuire aux ouvrages de Benserade; mais cette personne qu'il connoissoit sans doute, il ne la nomme point dans son *discours sommaire* mis en tête des œuvres de l'académicien, son confrère, 1698. Dans son *recueil de vers choisis*, 1701, le père Bouhours n'a point oublié ce rondeau; mais on voit qu'il ne savoit de quelle main il étoit parti. Les dictionnaires, d'après l'autorité de La Monnoye et de l'abbé Goujet, l'attribuent en général à Chapelle. On l'a même inséré

Pour ce qui est de *la vie de Molière*, franchement ce n'est pas un ouvrage qui mérite qu'on en parle. Il est fait par un homme qui ne savoit rien de la vie de Molière, et il se trompe dans tout, ne sachant pas même les faits que tout le monde sait [*a*]. Pour les odes de M. de La Motte, quelqu'un, ce me semble, me les a montrées; mais je ne m'en ressouviens pas assez pour en dire mon avis [*b*]. Il me semble, Monsieur, que cette fois

dans les œuvres de celui-ci, 1755. Saint-Marc, qui en est l'éditeur, partage l'opinion commune. Il ajoute seulement qu'on le rencontre dans *la vie de Pierre Du Bose*, ministre du saint Évangile, Roterdam, 1694, parmi des vers de cet écrivain, qui sont loin d'avoir la même légèreté. Le *Dictionnaire des rimes* de Richelet, 1751, donne ce rondeau sous le nom de Prepetit de Grammont; l'éditeur des *Lettres de Rousseau et de Brossette*, tome II, page 301, 1750, l'attribue à M. Stardin, et Cizeron-Rival copie sa note.

[*a*] Grimarest, mort à Paris en 1720, dans un âge avancé, est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages très médiocres. Sa *vie de Molière* parut en 1705, peu de temps avant le jugement qu'en porte ici Despréaux; jugement confirmé par l'opinion générale, quoique l'auteur ait prétendu tenir du comédien Baron les anecdotes qu'il rapporte.

[*b*] Despréaux avoit de la bienveillance pour La Motte, et ne vouloit pas s'expliquer dans une lettre. Quand il parloit de son style lyrique, « C'est, disoit-il, ce que n'entend « point M. de La Motte, qui nous vient faire des satires en « odes, et qui y emploie les mots de quatrain et de stro- « phe. » (*Bolæana*, n. XCVIII.)

vous ne vous plaindrez pas de moi, puisque je vous écris une assez longue lettre, et qu'il ne me reste guère que ce qu'il faut pour vous assurer que, tout négligent et tout paresseux que je suis, je ne laisse pas d'être un de vos plus affectionnés amis, et que je suis parfaitement,....

Mes recommandations à M. Dugas et à tous nos illustres amis et protecteurs.

140.

Au même.

Paris, 15 juillet 1706.

Une des raisons, Monsieur, qui m'empêche souvent de répondre à vos obligeantes lettres, c'est la nécessité où je me trouve, grace à ma négligence ordinaire, de les commencer toujours par des excuses de ma négligence. Cette considération me fait tomber la plume des mains; et, dans la confusion où je suis, je prends le parti de ne vous point écrire, plutôt que de vous écrire toujours la même chose. Je vous dirai pourtant qu'à l'égard de vos deux dernières lettres, à cette raison ordinaire que je pourrois vous alléguer, il s'en est encore joint une autre beaucoup plus valable et plus fâcheuse,

je veux dire un rhume effroyable qui me tourmente depuis un mois, et pour lequel on me défend sur-tout les efforts d'esprit. Quelque défense pourtant qu'on m'ait faite, je ne saurois m'empêcher de m'acquitter aujourd'hui de mon devoir, et de vous dire, mais sans nul effort d'esprit, que l'illustre ami qui m'a apporté de votre part l'excellent livre de M. de Puget, est un très galant homme [a]. J'ai eu le bonheur de l'entretenir une heure durant, et il m'a paru très digne de l'estime et de l'amitié que vous avez pour lui. Pour M. de Puget, que vous saurois-je dire, sinon que jamais personne n'a fait mieux voir combien, dans les objets même les plus finis, les merveilles de Dieu sont

[a] « L'accueil obligeant que vous fîtes l'année passée à « M. Dugas m'autorise à vous présenter aujourd'hui un « autre sage, dont j'espère que vous serez content. C'est un « de nos avocats, nommé M. Osio, qui est le plus ancien « et le meilleur de mes amis, et qui de plus a pour vous, « Monsieur, toute la vénération que vous méritez. Il vous « remettra un livre tout nouveau, que je vous envoie de la « part de M. de Puget. Vous y trouverez plusieurs découvertes que ce savant et poli philosophe a faites dans les « plus petits ouvrages de la nature, je veux dire les yeux « de quelques insectes :

In tenui labor, at tenuis non gloria; [a].....

(*Lettre de Brossette* sans aucune date. »)

[a] Géorgiques de Virgile, liv. IV, vers 6.

infinies, et combien ses plus petits ouvrages sont grands [a]? Je vous prie de lui bien témoigner de ma part à quel point je l'honore et le révère. J'ai lu son livre plus d'une fois. J'admire combien vous êtes d'hommes merveilleux dans Lyon. Je doute qu'il y en ait dans Paris de meilleur goût et de plus fin discernement. Faites-moi la faveur de leur bien marquer à tous mes respects, et la gloire que je me fais d'avoir quelque part à leur estime.

On dit que vous allez bientôt avoir dans votre ville le fameux maréchal de Villeroi. Il y a beaucoup de gens ici qui lui donnent à dos sur sa dernière action [b]; et véritablement elle est malheureuse, mais je m'offre pourtant de faire voir, quand on voudra, que la bataille de Ramillies est en tout semblable à la bataille de Pharsale; et qu'ainsi, quand M. de Villeroi ne seroit pas un César, il

[a] Brossette rapporte à Despréaux les termes dont se servit le père Malebranche, dans sa réponse au savant physicien. Les voici : « J'ai lu avec avidité vos observations, et « cette lecture a excité en moi deux espèces d'admiration « différentes : l'une sur l'art infini de la sagesse divine, car « je regarde votre ouvrage comme un hymne composé à sa « louange; l'autre sur votre sincérité et votre attachement « désintéressé pour la vérité, qualité très rare parmi les « auteurs. » (*Lettre* du 10 août 1706.)

[b] La bataille de Ramillies en Flandres, perdue le 23 mai 1706, jour de la Pentecôte.

peut pourtant fort bien demeurer un Pompée [*a*].

Parlons maintenant de votre mariage. A mon avis, vous ne pouviez rien faire de plus judicieux. Quoique j'aie composé, *animi gratiâ*, une satire contre les méchantes femmes, je suis pourtant du sentiment d'Alcippe, et je tiens comme lui :

. . Que pour être heureux sous ce joug salutaire,
Tout dépend, en un mot, du bon choix qu'on sait faire [*b*].

Il ne faut point prendre les poëtes à la lettre. Aujourd'hui c'est chez eux la fête du célibat : demain c'est la fête du mariage. Aujourd'hui l'homme est le plus sot de tous les animaux : demain c'est le seul animal capable de justice, et en cela semblable à Dieu. Ainsi, Monsieur, je vous conjure de bien marquer à madame votre épouse la part que je prends à l'heureux choix que vous avez fait [*c*].

[*a*] La fortune abandonna Pompée à Pharsale; mais avant cette journée il s'étoit illustré par de nombreux triomphes. L'imprévoyant, le présomptueux Villeroi n'est guère connu que par une suite de défaites humiliantes.

[*b*] Satire X, vers 77—78.

[*c*] « Je suis marié depuis deux jours avec une personne « dans laquelle je trouve un bien considérable, mais sur- « tout beaucoup d'esprit et de vertu. Avec tout cela ne suis- « je point obligé de justifier auprès de vous une conduite « aussi éloignée que la mienne l'est de vos inclinations ? « car enfin je ne lirai jamais vos ouvrages si chéris, que je

Pardonnez à mon rhume si je ne vous écris pas une plus longue lettre, et croyez qu'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,....

---

141 ***[a].

Au duc DE NOAILLES.

A Paris, 30 juillet 1706.

Je ne *scay* pas, Monseigneur, sur quoi fondé vous *voulés* qu'il y *ayt* de l'*équivoque* dans le zèle

« n'y trouve ma condamnation écrite en plus d'un endroit; « et la plus belle de vos satires est justement celle qui « parle contre l'engagement que je viens de former. » (*Lettre de Brossette*, sans aucune date.)

Brossette perdit sa femme (Marguerite Chavigny) après dix ans de mariage. Ayant fait tirer du cerveau de cette personne la glande pinéale, où Descartes place le siège de l'ame, il la fit enchâsser dans le chaton d'une bague d'or qu'il porta depuis à son doigt. D'Alembert dit que ce trait suffit pour juger *ce pauvre Brossette:* par là sans doute il veut parler de la foiblesse de son esprit (*Note* 39 *sur l'éloge de Despréaux.*) Le sentiment qui suggère une pareille idée à un époux inconsolable a quelque chose de touchant; il est permis, ce me semble, d'y voir sur-tout l'effet d'une douleur profonde.

[a] On peut regarder cette lettre comme inédite. Messieurs Daunou et Didot, en l'insérant dans leurs éditions

et dans la sincère estime que *j'ay* toujours *faict* profession d'avoir pour vous. *Avés*-vous donc oublié que *vostre* cher poëte n'a jamais été accusé de dissimulation, *et qu'enfin sa candeur* (c'est lui-*mesme* qui le dit dans une de ses *épistres*) *seule a fait tous ses vices* [*b*]? Vous me faites concevoir que ce qui vous a donné cette mauvaise opinion de moi, c'est le peu de soin que *j'ay* eu depuis *vostre* départ de vous mander des nouvelles de mon dernier ouvrage. Mais, tout de bon, Monseigneur, *croiés*-vous qu'au milieu des grandes choses dont

sous la date de 1705 ou 1706, en ont seulement, d'après Louis Racine, donné quelques phrases, qui n'ont aucune conformité avec la copie publiée ici sur l'original. Il paroît même qu'ils ignoroient à qui elle s'adresse.

Adrien-Maurice, duc de Noailles contribua puissamment, comme général et comme négociateur, à maintenir Philippe V sur le trône d'Espagne. En 1715, à la mort de Louis XIV, il présida le conseil de finance, et prévit les funestes résultats du système de Law; en 1734 il fut nommé maréchal de France, et en 1743 ministre d'état. Le style de ses dépêches annonce un esprit très cultivé. L'abbé Millot a puisé dans ses manuscrits les *Mémoires politiques et militaires* qu'il a donnés en 1777, 6 vol. Le duc de Noailles avoit épousé mademoiselle d'Aubigné, nièce de madame de Maintenon. Comblé d'honneurs, laissant une mémoire respectée, il mourut le 24 juin 1766, âgé de près de quatre-vingt huit ans.

[*b*] Et qu'enfin sa candeur seule a fait tous ses vices.

Épître X, vers 86.

vous *estiés* occupé devant Barcelonne, parmi le bruit des canons, des bombes et des carcasses, mes muses dussent vous aller demander audience, pour vous entretenir de mon *démeslé* avec l'équivoque, et pour *sçavoir* de vous si je devois l'appeler maudit ou maudite? Je veux bien pourtant avoir failli; et puisque, *mesme* encore aujourd'hui, vous *voulés* résolument que je vous rende compte de cette dernière pièce de ma façon, je vous dirai que je l'*ay* achevée immédiatement après *vostre* départ, que je l'*ay* ensuite récitée à plusieurs personnes de mérite, qui lui ont donné des éloges auxquels je ne m'attendois pas; que Monseigneur le cardinal de Noailles [*a*] sur-tout en a paru satisfait, et m'a *mesme* en quelque sorte offert son approbation pour la faire imprimer; mais que comme j'ai attaqué à force ouverte la morale des méchants casuistes, et que j'*ay* bien prévu l'*éclact* que cela alloit faire, je n'*ay* pas jugé à propos *meam senectutem horum sollicitare amentiâ*, et de m'attirer peut-*estre* avec eux sur les bras toutes les furies de l'enfer, ou, ce qui est encore pis, toutes les calomnies de .....: vous *m'entendés* bien, Monseigneur. Ainsi *j'ay* pris le parti d'enfermer mon ouvrage, qui vraisemblablement ne verra le jour

[*a*] Le cardinal de Noailles étoit oncle de celui à qui Despréaux écrit.

qu'après ma mort. Peut-*estre* que ce sera bientôt. Dieu veuille que ce soit fort tard! Cependant je ne manquerai pas, dès que vous serez à Paris, de vous le porter pour vous en faire la lecture. Voilà l'histoire au vrai de ce que vous desiriez *sçavoir*; mais c'est assez parler de moi.

Parlons maintenant de vous. C'est avec un extrême plaisir que j'entends tout le monde ici vous rendre justice sur l'affaire de Barcelonne, où l'on prétend que tout auroit bien été, si on avoit aussi bien fini que vous *avés* bien commencé [*a*]. Il n'y a personne qui ne loue le roi de vous avoir *faict* lieutenant-général; et des gens sensés *mesme* croient que, pour le bien des affaires, il *n'eust* pas été mauvais de vous élever encore à un plus haut rang. Au reste, c'est à qui vantera le plus l'audace avec laquelle vous *avés* monté la tranchée, à peine encore guéri de la petite vérole, et approché d'assez près les ennemis, pour leur communiquer *vostre* mal,

[*a*] Le 12 mai 1706, après trente-sept jours de tranchée, Philippe V leva le siége de la ville de Barcelonne, où commandoit le frère de l'empereur Joseph, l'archiduc Charles, qui disputoit la couronne au petit-fils de Louis XIV. L'opinion commune étoit qu'un assaut auroit mis la place au pouvoir des François; mais le maréchal de Tessé, homme d'une extrême circonspection, n'étoit pas le général qu'il falloit pour une entreprise où le succès dépendoit de l'audace. L'histoire a confirmé le témoignage de Despréaux.

qui, comme vous *savés*, s'excite souvent par la peur. Tout cela, Monseigneur, me donneroit presque l'envie de faire ici *vostre* élòge dans les formes; mais comme il me reste très peu de papier, et que le panégyrique n'est pas trop mon talent, *trouvés* bon que je me hâte *plustôt* de vous dire que je suis avec un très grand respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DESPRÉAUX.

---

142 *** [a].

M. LE VERRIER [b] *au même* [c].

Paris, ce 30 juillet 1706.

J'ai été ravi, Monseigneur, d'apprendre de vos nouvelles; et, sans un courrier de M. Amelot, qui

[a] Quoique cette lettre, copiée sur l'original, ne soit pas adressée à Despréaux, elle nous a paru mériter d'avoir place dans sa correspondance. On y apprend beaucoup de particularités sur l'élection du marquis de Saint-Aulaire à l'académie françoise; élection qui est l'objet de la lettre suivante, l'une des principales du recueil.

[b] *Voyez* sur M. Le Verrier la note *b*, page 501.

[c] *Voyez* sur le duc de Noailles la note *a*, page 559.

me dit qu'il vous avoit vu partir de Madrid, et que vous aviez passé à Pampelune huit jours avant lui, j'aurois été dans une peine extrême. Il me semble, Monseigneur, qu'il vaut mieux être en Roussillon qu'en Espagne.

M. de Barwick [a] envoya un courrier qui ar-

[a] Jacques Fitz-James, duc de Barwick, ou plutôt Berwick, né en 1670, étoit fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre, et d'Arabelle Churchill, sœur de milord Marlboroug. Il avoit à peine dix-huit ans, lorsque son père, réduit à se réfugier en France, le chargea d'aller demander un asile à la cour de Versailles. Après la mort de ce prince à Saint-Germain, il se fit naturaliser François. En 1706, Louis XIV lui donna le bâton de maréchal, et l'envoya pour la seconde fois en Espagne, afin d'y rétablir les affaires de Philippe V qui étoient dans un état déplorable. L'événement confirma les espérances que le monarque avoit conçues de son génie militaire. Sa nouvelle patrie lui dut beaucoup d'autres succès, et le perdit au siége de Philisbourg, où il fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734. Le duc de Fitz-James, en 1778, publia les *Mémoires* de son aïeul, dont Montesquieu compare la simplicité à celle du *Périple d'Hannon*. L'auteur de l'*Esprit des Lois* avoit connu particulièrement le vainqueur d'Almanza, lorsqu'il commandoit en Guienne. « Le talent par« ticulier de M. le maréchal de Berwick, dit-il, étoit de « faire une guerre défensive, de relever des choses dé« sespérées, et de bien connoître toutes les ressources que « l'on peut avoir dans les malheurs. » (*Ébauche de l'éloge historique du maréchal de Berwick*).

riva avant-hier à Marly. Il a fort envie de livrer combat aux ennemis; mais il mande que son infanterie est très foible. M. Orry me dit hier à l'Estang qu'il la rétabliroit bientôt sur les lieux. Il est venu ici chercher de l'argent; le roi lui a donné deux millions en billets de monnoie. La question est de les convertir en espéces: ce change coûte 17 pour 100; en sorte que mille francs de billets de monnoie, on n'en retire que huit cent trente fr. en argent. On a déja envoyé par des courriers une partie de ces deux millions.

Les ennemis se sont enfin déterminés, Monseigneur, à faire le siége de Menin [a]; ils ont quinze mille paysans qui travaillent à faire leurs lignes. Je ne sais ce que deviendra le siége de Turin : car M. le prince Eugène a fait passer le Pô à dix mille hommes de ses troupes [b]. Pour la flotte des Hol-

[a] Menin, l'une des places que nous perdîmes dans les Pays-Bas, à la suite de la bataille de Ramillies, gagnée le 23 mai 1706 par le duc de Marlboroug sur le maréchal de Villeroi.

[b] François de Savoie, appelé *le prince Eugène*, dont le ressentiment contre Louis XIV fut si fatal à la France, né en 1663 à Paris, étoit fils d'Eugène Maurice, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin. Le 7 septembre 1706, n'ayant que 30,000 hommes à opposer à plus de 60,000, il sut profiter de l'inaction des François, qui avoient ordre d'attendre la bataille, et sur-tout de la mésintelligence qui régnoit parmi leurs

landois, elle est sortie de la Manche; on ne sait où elle va, ni quel incendie elle veut faire, mais on assure qu'elle porte quatre-vingt mille flambeaux. Je n'en dirai pas davantage, Monseigneur, sur une matière dont je suis persuadé que vous savez d'ailleurs plus de nouvelles que je n'en puis savoir. Je vais donc me retrancher à vous entretenir d'une autre guerre, dont je suis parfaitement instruit.

Il s'agissoit, Monseigneur, de remplir la place qui vaquoit à l'académie par la mort de M. l'abbé Testu [a]. J'ai vu dix-huit voix assurées pour M. de

chefs. Nos retranchements furent forcés, la déroute fut complète, le duc d'Orléans reçut une blessure, après avoir inutilement proposé un plan d'attaque et de défense bien conçu, et le maréchal de Marsin, qui se regardoit comme le général en chef, périt quelques moments après avoir supporté l'amputation de la cuisse. Ce désastre entraîna non seulement la levée du siége de Turin, formé par le duc de La Feuillade, mais la perte du Milanais, du Mantouan, du Piémont et du royaume de Naples.

[a] Jacques Testu, abbé de Belval, n'est point, comme le pense Saint-Marc, le même que l'abbé Testu de Mauroi, dont le nom se trouvoit d'abord dans la VIIe satire de Despréaux, vers 45. On croit que ces deux académiciens n'étoient point parents. Ils moururent à deux mois et demi d'intervalle, les 10 avril et 26 juin 1706, et furent remplacés le 23 septembre suivant par l'abbé de Louvois et le marquis de Saint-Aulaire. Celui dont il s'agit, fort ré-

Mimeure, qui n'a point fait la moindre démarche

pandu dans la société des femmes les plus distinguées par l'esprit et par la naissance, rendoit des soins particuliers à la duchesse de Richelieu, à madame de Coulanges, sur-tout à l'abbesse de Fontevrault [a]. Ses sermons, ses stances chrétiennes l'ont bien moins fait connoître que les jugements portés sur lui par mesdames de Sévigné et de Caylus. La première nous parle d'une lettre qu'il avoit adressée au duc de Vivonne, pour le féliciter de sa victoire navale, remportée le 9 février 1675; elle la trouve supérieure aux louanges que Despréaux a mises sur le même sujet dans la bouche de Balzac et de Voiture. Cette lettre n'ayant pas été publiée, nous ne pouvons pas trop assurer que madame de Sévigné se soit fait à cet égard une de ces illusions dont le goût ne préserve pas toujours; mais madame de Caylus nous semble très bien apprécier le talent de l'abbé Testu, lorsqu'elle dit : « Il « faisoit des vers médiocres, et son style étoit plein d'an- « tithèses et de pointes [b]. » Quant à son caractère, on est d'accord : exigeant, dominateur, il s'emparoit de la conversation, et il en méconnoissoit tellement les droits, qu'on l'avoit surnommé *Testu-tais-toi*. Sujet aux *vapeurs*, maladie dont le nom, alors presque inconnu, est aujourd'hui si commun, il éprouvoit des alternatives de dévotion et de relâchement. Ce ne fut pas sans doute pendant un accès de ferveur qu'il s'attira, de la part de madame Deshoulières, deux couplets de chanson auxquels nous aimons mieux renvoyer le lecteur, que de les mettre sous ses yeux.

[a] *Voyez* sur l'abbesse de Fontevrault la note *a*, page 32.
[b] *Les Souvenirs de madame de Caylus*, page 138, 1806.

pour les avoir, et qui n'en sait encore rien [a]. Deux dames, extrêmement de ses amies, l'ont empêché d'être élu : l'une, c'est madame de Croissy [b], qui s'est mis en tête, à la prière de madame de Lambert, de faire élire M. le marquis de Saint-Aulaire [c] ; l'autre, c'est madame de Ferriol [d], que j'ai toujours vue soumise à madame de Croissy, comme une de ses filles, et qui cependant n'a rien oublié pour faire tomber cette place à M. l'abbé Dubos, auteur du manifeste de M. de Bavière [e].

[a] *Voyez* sur M. de Mimeure la note *d*, page 573.

[b] Ce devoit être la veuve du marquis de Croissy, frère de Colbert, mort secrétaire d'état des affaires étrangères en 1696.

[c] *Voyez* la note *a* qui le concerne, page 574. Son fils avoit, en 1703, épousé la fille de la marquise de Lambert. Cette dernière, si connue par des écrits où règne le ton d'une vertu aimable, mourut en 1733. Fontenelle, qui a fait son *éloge*, employa probablement en faveur de Saint-Aulaire tout le crédit dont il jouissoit auprès de l'académie ; ce qui explique la violente opposition de Despréaux.

[d] Madame de Ferriol, sœur de la célèbre madame de Tencin, étoit mère de MM. d'Argental et de Pont-de-Vesle. Il en est souvent fait mention dans les *Lettres de mademoiselle Aissé*, qui fut élevée sous ses yeux.

[e] Ce manifeste de Maximilien, électeur de Bavière, contre Léopold, empereur d'Allemagne, relativement à la succession d'Espagne, passe pour une pièce remarquable. L'abbé Dubos dirigeoit alors ses talents vers les négociations, et n'avoit pas encore produit les ouvrages qui lui

Il n'eut hier que trois voix, et M. de Saint-Aulaire fut élu. Je vous laisse à penser, Monseigneur, quel est le triomphe de madame de Croissy.

Pour M. de Mimeure, ses meilleurs amis ont été obligés de le sacrifier; d'autres se sont absentés de l'académie, et de ce nombre sont M. d'Avranches [a], M. de Malezieu [b], M. l'abbé Genest [c] et M. Dacier. Mais M. Despréaux, en vrai républicain, ne s'est point absenté; il est allé courageusement à l'académie; il a représenté avec beaucoup de chaleur que tout étoit perdu, puisqu'il n'y avoit plus que la brigue des femmes qui mît des académiciens à la place de ceux qui mouroient. Enfin il a lu tout haut des vers de M. de Saint-Aulaire qu'on

ont fait le plus d'honneur, tels que l'*Histoire de la ligue de Cambrai*, 1709, les *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, 1719. Les portes de l'académie ne lui furent ouvertes que le 3 février 1720.

[a] Huet, évêque d'Avranches.

[b] Malezieu, après avoir été précepteur du duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, fut chargé d'enseigner les mathématiques au duc de Bourgogne, petit-fils de ce monarque. Il étoit l'ame des *divertissements de Sceaux*; on trouve plusieurs de ses pièces de vers dans le recueil qui porte ce titre.

[c] L'abbé Genest eut beaucoup de part aux *divertissements de Sceaux*. Sa tragédie de *Pénélope*, malgré la foiblesse du style, s'est maintenue au théâtre par l'intérêt des situations.

lui avoit donnés de sa part; il a représenté que dès sa première jeunesse sa bile s'étoit échauffée contre les mauvais poëtes; que c'étoit ce qui l'avoit porté à écrire contre les Chapelains, les Cotins, les Pelletiers et tant d'autres qui étoient les héros du Parnasse en comparaison de M. de Saint-Aulaire, à qui l'on ne devoit pas donner le nom d'Anacréon, parceque c'est un vieillard qui invoque la mollesse de le venir réchauffer sur la fin de ses jours. Ainsi M. Despréaux, à la vue de tout le monde, donna une boule noire à M. de Saint-Aulaire, et nomma lui seul M. de Mimeure. Voilà, Monseigneur, des témoignages qu'il y a encore de vrais Romains sur la terre; et à l'avenir vous prendrez la peine de ne plus appeler M. Despréaux votre cher poëte, mais votre cher Caton.

Puisque je vous en ai tant dit sur cette matière, il faut, Monseigneur, que je rende mon histoire complète, d'autant plus que les moindres circonstances ne laissent pas que d'avoir leur agrément à deux cents lieues de Paris. Ce sont MM. de Dangeau qui étoient à la tête du parti de Dubos. M. le Duc étoit aussi d'abord pour lui, et M. le prince de Conti pour M. de Saint-Aulaire. Il y a quelques jours que se promenant avec M. de Torci [a],

[a] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, administra le département des affaires étrangères, à la mort de son

M. de Dangeau les aborda. Le prince lui dit : « Je « ne vous connois plus ; car le Dangeau d'aujour- « d'hui n'est point le Dangeau d'autrefois. » Celui-ci fort surpris pria instamment qu'on lui expliquât cette énigme. « Comment, reprit le prince, « M. de Dangeau est pour un homme qui a man- « qué à un ministre, contre un homme qui a loué « le roi ! Encore un coup je n'y connois plus rien. » C'est que M. de Saint-Aulaire a fait un panégyrique du roi [a], et que M. Dubos avoit promis à M. de Torcy d'aller à Venise avec M. l'abbé de Pomponne.

Pour les gens ameutés par M. le prince de Conti, ils ne se sont point trouvés à l'élection ; et dès que M. le Duc a su qu'il s'agissoit de M. de Mimeure, il a écrit une lettre à un académicien

père, M. de Croissi. Il étoit gendre de M. de Pomponne, et n'avoit pas moins de sagesse que d'habileté.

[a] Saint-Aulaire parle de ce panégyrique en ces termes : « Il ne falloit pas moins que l'assemblage de tous les ta- « lents acquis et naturels pour parler d'un roi en qui tou- « tes les vertus se réunissent ; et si, loin de vos savants « concerts, j'osai faire entendre ma foible voix, lorsqu'il « m'étoit permis de ne suivre d'autres règles que celles de « mon zèle, daignez, Messieurs, vous en souvenir, mon « ambition se bornoit à célébrer quelques unes de ces ver- « tus aimables, que le grand nombre de celles qui sont plus « éclatantes dérobe aux yeux du public. » (*Discours de réception à l'académie françoise.*)

avec ordre de la lire à l'académie, par laquelle il mandoit qu'il se désistoit de ses premières sollicitations, pour les tourner tout entières en faveur de M. de Mimeure, qui étoit un des hommes du monde qu'il aimoit et qu'il estimoit le plus. Madame de Montespan, d'un autre côté, a tellement lavé la tête à M. d'Avranches, qui s'étoit engagé à M. de Dangeau pour M. Dubos, qu'il n'a osé se trouver à l'élection. Vous connoissez, Monseigneur, son art de parler; elle lui demandoit de quel front il iroit porter son suffrage contre son élève [a], et comment il oseroit après cela se présenter devant MONSEIGNEUR, quoiqu'il ne se fût point déclaré, parceque M. de Mimeure, à qui il offroit de faire parler de sa part à l'académie, l'avoit supplié de n'en rien faire. Je ne finirois point, si je voulois tout conter.

En voilà assez et peut-être trop. Je vais donc parler d'autre chose. M. l'abbé de Polignac a fait un poëme qui contient six livres, et qui est intitulé *L'Anti-Lucrèce* [b]. Je n'en ai entendu que le premier livre; mais je puis vous assurer que cela suffit pour voir que cet ouvrage est tout brillant d'esprit et de feu de poésie. C'est le sentiment de

[a] M. de Mimeure avoit été admis aux leçons que Huet donnoit au fils de Louis XIV.

[b] Ce poëme est divisé en neuf livres.

M. le procureur-général [a], de MM. Despréaux, de Valincour, Boivin, de M. l'abbé de Châteauneuf et de M. et madame Dacier. Le poëme est écrit en latin.

Je suis avec toute sorte d'attachement et de respect,

Monseigneur,

Votre très humble, etc.

P. S. Je veux, Monseigneur, être aussi fidèle que long historien ; M. le duc de Coislin s'est aussi absenté [b].

---

143. * [c]

Au marquis DE MIMEURE. [d]

A Paris, 4 août 1706.

Ce n'est point, Monsieur, un faux bruit, c'est

[a] L'illustre Daguesseau.

[b] Pierre du Cambout, duc de Coislin, arrière-petit-fils du chancelier Séguier, et arrière-petit-neveu du cardinal de Richelieu.

[c] Cette lettre vraiment curieuse se trouve dans un recueil intitulé *Diversités galantes et littéraires*, seconde part., page 85, Paris 1777, in-18. L'original fut remis à Piron par la marquise de Mimeure.

[d] Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure, lieute-

une vérité très constante, que dans la dernière assemblée qui se tint au Louvre pour l'élection d'un académicien, je vous donnai ma voix, et je vous la donnai avec d'autant plus de raison que vous ne l'aviez point briguée, et que c'étoit votre seul mérite qui m'avoit engagé dans vos intérêts. Je n'étois pas pourtant le premier à qui la pensée de vous élire étoit venue; il y avoit un bon nombre d'académiciens qui me paroissoient dans la même disposition que moi. Mais je fus fort surpris, en arrivant dans l'assemblée, de les trouver tous changés en faveur d'un M. de Saint-Aulaire[a], homme, disoit-on, de fort grande réputation, mais dont le nom pourtant, avant cette affaire, n'étoit pas venu jusqu'à moi. Je leur témoignai mon étonnement avec assez d'amertume; mais ils me firent entendre, d'un air assez pitoyable, qu'ils étoient liés. Comme la brigue de M. de Saint-Aulaire n'étoit pas médiocre, plusieurs gens de conséquence

nant-général des armées du roi, né à Dijon le 19 novembre 1659, mort le 3 mars 1719. A neuf ans, sur le témoignage du grand Condé, gouverneur de Bourgogne, il fut placé auprès du Dauphin, fils de Louis XIV, afin d'être le compagnon de ses études.

[a] François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, lieutenant-général au gouvernement de Limousin, mort le 17 décembre 1742, à près de cent ans, d'autres disent à cent deux.

m'avoient écrit en faveur de cet aspirant à la dignité académique; mais, par malheur pour lui, dans l'intention de me faire mieux concevoir son mérite, on m'avoit envoyé un poëme de sa façon [a], très mal versifié, où, en termes assez confus, il conjure la volupté de venir prendre soin de lui pendant sa vieillesse, et de réchauffer les restes glacés de sa concupiscence : voilà en effet le but où il tend dans ce beau poëme. Quelque bien qu'on m'eût dit de lui, j'avoue que je ne pus m'empêcher d'entrer dans une vraie colère contre son ouvrage [b]. Je le portai à l'académie, où je le laissai lire à qui voulut; et quelqu'un s'étant mis en devoir de le défendre [c], je jouai le vrai personnage

[a] Le président de Lamoignon fit cet envoi, suivant Monchesnai, témoin de la manière dont il fut accueilli. (*Bolæana*, n. LIII.)

[b] Despréaux avoit mis d'abord *contre l'auteur d'un tel ouvrage;* ce qui s'aperçoit sur le manuscrit malgré la rature.

[c] Ce poëme est une élégie imprimée dans plusieurs recueils, et qui fut d'abord attribuée à La Fare. En voici le commencement :

Où fuyez-vous, plaisirs? Où fuyez-vous, amours?
De mon printemps compagnons si fidèles, etc.

L'expression y respecte par-tout la décence; il suffisoit que la pièce fût galante, et que l'auteur eût au moins soixante ans pour qu'elle effarouchât l'austère aristarque. Les idées y sont en effet quelquefois énoncées avec embarras; mais

du misanthrope dans Molière, ou plutôt j'y jouai mon propre personnage, le chagrin de ce misanthrope contre les méchants vers ayant été, comme Molière me l'a confessé plusieurs fois lui-même, copié sur mon modèle. Ensuite on procéda à l'élection par billets; et bien que je fusse le seul qui écrivis votre nom dans mon billet, je puis dire

on y trouve, sur Anacréon et sur Chaulieu, des vers pleins de grace et de poésie. D'Alembert croit que le principal grief de Despréaux contre Saint-Aulaire étoit de s'être reconnu dans une épître où celui-ci ne ménageoit pas la satire. Quoi qu'il en soit, le grand poëte n'existoit plus depuis long-temps, lorsque l'homme de cour composoit ses plus jolies bagatelles. Tout le monde connoît le rondeau charmant que, dans sa quatre-vingt-deuxième année, il adressoit au cardinal de Fleury, ainsi que le quatrain qu'il fit, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, pour la duchesse du Maine. Ce que l'on ne sait pas aussi bien, les harangues de Saint-Aulaire se font remarquer dans le recueil de l'Académie françoise. Son discours de réception, prononcé le 23 septembre 1706, est un modèle de convenance, de précision et d'urbanité. Sa réponse au duc de La Trémouille, faite plus de trente ans après, le 6 mars 1738, conserve l'empreinte du même esprit. On n'y voit pas sans émotion le contraste que présentent la jeunesse brillante du récipiendaire et l'extrême vieillesse du directeur. Madame de Genlis, dans son livre intitulé *De l'influence des femmes sur la littérature françoise*, page 250, trouve que l'impromptu de Saint-Aulaire à la duchesse du Maine est tout-à-fait dépourvu de raison. Quelle rigueur de logique!

que je fus le seul qui ne parus point honteux et déconcerté [a].

Voilà, Monsieur, au vrai toute l'histoire de ce qui s'est passé à votre occasion à l'académie. Je ne vous en fais pas un plus grand détail, parceque M. Le Verrier m'a dit qu'il vous en avoit deja écrit

[a] D'après ce que Voltaire paroît avoir raconté, en assurant qu'il le tenoit de bonne part, d'Alembert affirme que ce fut l'abbé Delavau qui prit la défense de l'ouvrage si violemment attaqué. Le dernier commentateur de Boileau adopte ce fait. Voltaire, d'Alembert et M. Daunou ont oublié que l'académicien dont ils parlent étoit mort le 4 février 1694, c'est-à-dire, plus de douze années avant l'élection de Saint-Aulaire. Monchesnai raconte ainsi cette anecdote : « Le jour que l'élection devoit être faite, il « (Despréaux) se transporta exprès à l'académie pour don- « ner sa boule noire. Quelques académiciens lui ayant re- « montré que le marquis étoit un homme de qualité, qui « méritoit qu'on eût pour lui des égards : — Je ne lui con- « teste pas, dit-il, ses titres de noblesse, mais ses titres du « Parnasse; et je le soutiens non seulement mauvais poëte, « mais poëte de mauvaises mœurs. — Mais, reprit l'abbé « Abeille, Monsieur le marquis n'écrit pas comme un au- « teur de profession, il se borne à faire de petits vers com- « me Anacréon. — Comme Anacréon! repartit le satirique. « Et l'avez-vous lu, vous qui en parlez? Savez-vous bien, « Monsieur, qu'Horace, tout Horace qu'il étoit, se croyoit « un tres petit compagnon auprès d'Anacréon? Eh bien « donc, Monsieur, si vous estimez tant les vers de votre « Monsieur le marquis, vous me ferez un très grand hon- « neur de mépriser les miens. » (*Bolœana*, n. LIII.)

et sur-tout pardonnez-moi les ratures qui sont dans ma lettre, puisqu'elle me coûteroit trop à récrire, et que je ne sais si je pourrois venir à bout de la mettre au net. Du reste croyez qu'il n'y a personne qui vous estime plus que moi, et que je suis très affectueusement,

Votre très humble, etc.

Nous avons déja bu plusieurs fois à votre santé dans l'illustre auberge où l'on boit si souvent *gratis*, comme vous savez [*a*].

Cloris, suivez les pas d'Ovide;
C'est le plus agréable guide
Qu'on peut choisir pour s'égarer.

Mimeure poussoit la modestie si loin, que n'osant composer son discours de réception à l'académie, il passe pour s'être reposé de ce soin sur La Motte qui n'étoit pas encore son confrère, et dont la plume facile a rendu plus d'un service de ce genre. Au nom du concurrent que Despréaux préféroit à Saint-Aulaire, d'Alembert fait cette réflexion : « Ce n'étoit pas la peine d'afficher tant de rigueur « pour finir par tant de complaisance. » (*Éloge de Saint-Aulaire.*)

[*a*] Ce devoit être la maison du financier Le Verrier, puisque Despréaux à cette époque n'en fréquentoit point d'autre.

144.

A BROSSETTE.

30 septembre 1706.

Je suis à Auteuil, Monsieur, où je n'ai pas votre première lettre [*a*]. Ainsi vous trouverez bon que je me contente de répondre à votre seconde, que je viens de recevoir. Vous me faites grand honneur de me consulter sur une question de physique, étant comme je suis assez ignorant physicien. Je veux croire que votre moine bénédictin est au con-

[*a*] Dans cette lettre, du 10 août 1706, laissée par Despréaux sans réponse, Brossette lui soumettoit ses doutes, 1° sur le mot *insulte*, employé deux fois au masculin,

Évrard seul en un coin prudemment retiré,
Se croyoit à couvert de l'insulte *sacré*;.....
Lutrin, chant V, vers 235—236.
A mes sacrés autels font un *profane* insulte;.....
Chant VI, vers 137.

2° sur le mot *parallaxe*, employé au même genre,

Si Saturne à nos yeux peut faire *un* parallaxe;.....
Épître V, vers 30.

3° sur le mot *Évangile*, employé au féminin, dans un sens où il est du genre opposé,

L'évangile au chrétien ne dit en aucun lieu,
Sois dévot: *elle* dit, sois doux, simple, équitable :. . .
Satire XI, vers 112—113.

traire fort habile dans cette science; mais, si cela est, je vois bien qu'on peut être en même temps naturaliste très pénétrant et très maudit dialecticien; car j'ai lu un livre de lui sur la rhétorique, où, à mon avis, tout ce qu'il peut y avoir au monde de mauvais sens est rassemblé [a]. Vous pouvez donc bien penser que sur l'effet de la nature que vous me proposez, je penche à être bien plutôt de votre sentiment que du sien.

Mais laissons là le bénédictin, et parlons de M. de Puget. Quelque attaché qu'il soit à la recherche des choses naturelles, je suis ravi qu'il ne dédaigne pas entièrement le badinage de la poésie, et qu'il daigne bien quelquefois descendre jusqu'à jouer avec les muses. Ses vers m'ont paru fort polis et fort bien tournés [b]. Oserois-je pourtant vous dire qu'il n'est pas entré parfaitement dans la pensée d'Horace, qui, dans la strophe dont il est question, ne parle point de la fermeté du sage des philosophes, mais d'un grand personnage, ami du bon droit et de la justice, à qui la chute

[a] Brossette avoit transmis le 25 septembre 1706 à Despréaux une lettre de dom François Lamy, où ce bénédictin expliquoit les effets singuliers de la foudre sur des épis de blé, dans une grange du maréchal de Catinat.

[b] C'étoit une imitation très foible de l'ode III du liv. III d'Horace. On sent bien qu'il entre de la complaisance dans ces éloges.

du ciel même ne feroit pas faire un faux pas contre l'honneur et contre la vertu? Aussi est-ce Hercule et Pollux que le poëte cite en cet endroit, et non pas Socrate et Zénon. Il n'est donc pas vrai que ce vertueux soit si difficile à trouver que se le veut persuader M. de Puget, puisque, sans compter les martyrs du christianisme, il y a un nombre infini d'exemples, dans le paganisme même, de gens qui ont mieux aimé mourir que de faire une lâcheté. Enfin, je suis persuadé que M. de Puget lui-même, si on le vouloit forcer, par exemple, à rendre un faux témoignage, se trouveroit le *justus et tenax vir* d'Horace. Pardonnez-moi, Monsieur, si je vous parle avec cette sincérité de l'ouvrage d'un homme que j'honore et j'estime infiniment, et faites-lui bien des amitiés de ma part.

Venons maintenant à votre *Homme à la baguette* [a]. En vérité, mon cher Monsieur, je ne saurois vous cacher que je ne puis concevoir com-

[a] Jacques Aymard, surnommé l'*Homme à la baguette*, paysan de Saint-Véran, en Dauphiné, département de l'Isère, où il mourut en 1708. « On le fait venir quelquefois « en cette ville (Lyon) pour y faire des découvertes. Il m'a « dit des choses surprenantes touchant sa faculté divina- « toire pour les sources, les bornes déplacées, l'argent ca- « ché, les choses volées, les meurtres et assassinats. Il m'a « expliqué les douleurs violentes et les convulsions qu'il « souffre quand il est sur le lieu du crime, ou proche des

ment un aussi galant homme que vous a pu donner dans un panneau si grossier, que d'écouter un misérable dont la fourbe a été si entièrement découverte [a], et qui ne trouveroit pas même présentement à Paris des enfants et des nourrices qui daignassent l'entendre. C'étoit au siècle de Dagobert et de Charles-Martel qu'on croyoit de pareils imposteurs; mais sous le règne de Louis-le-Grand, peut-on prêter l'oreille à de pareilles chimères, et n'est-ce point que depuis quelque temps, avec nos victoires et nos conquêtes, notre bon sens s'est aussi en allé? Tout cela m'attriste, et, pour ne pas vous affliger aussi, trouvez bon que je me hâte de vous dire que je suis très parfaitement, Monsieur, etc.

P. S. Je ferai réponse, dès que je serai à Paris, à votre première lettre [b]. Mes recommandations, s'il vous plaît, à tous vos illustres magistrats. Il n'est parlé ici que de méchantes nouvelles, et on avoue maintenant que bien d'autres généraux que

« criminels, etc..... » (*Lettre de Brossette*, du 25 septembre 1706.)

[a] Sa fourberie avoit été découverte à Chantilli, ainsi qu'à l'hôtel de Condé, en 1693.

[b] Cette réponse ne se trouve pas dans le recueil publié par Cizeron-Rival; il est à présumer que Despréaux oublia de la faire.

M. le maréchal de Villeroi pouvoient être battus.

Je suis charmé de M. Osio [a], qui m'a fait l'honneur de me revenir voir.

145.

Au même.

Paris, 2 décembre 1706.

Je ne vous ferai point, Monsieur, d'excuses de ma négligence, parceque je n'en ai point de bonnes à vous faire, et je me contenterai de vous dire que j'ai vu, avec beaucoup de reconnoissance dans votre dernière lettre, la charité que vous avez pour mon misérable valet. Il m'a servi plus de quinze années, et c'est un assez bon homme. Je croyois qu'il dût me fermer les yeux; mais une malheureuse femme qu'il a épousée, sans m'en rien dire, a corrompu en lui toutes ses bonnes qualités, et m'a obligé, par des raisons indispensables et que vous approuveriez vous-même si vous les saviez, de m'en défaire. Vous me ferez plaisir de le servir en ce que vous

[a] *Voyez* sur cet avocat de Lyon la page 556, ainsi que la note *a*.

pourrez; mais au nom de Dieu que ce soit sans vous incommoder, et ne le donnez pas pour impeccable.

Le mot qu'il vous a rapporté de moi est vrai [a]; mais il ne vous en a pas dit un encore moins mauvais que je dis à Sa Majesté, en la quittant à la sortie de cette dispute; car tout le monde qui étoit là, paroissant étonné de ce que j'avois osé disputer contre le roi : *Cela est assez beau,* lui dis-je, *que de toute l'Europe je sois le seul qui résiste à Votre Majesté.* Il y a aussi quelque chose de véritable dans ce qu'on vous a raconté de notre conversation sur le mot de *gros*; mais on l'a gâtée en voulant l'embellir. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que le roi parlant fort contre la folie de ceux qui suppléoient par-tout le mot de *gros* à celui de *grand: Je ne sais*

[a] Brossette avoit recueilli le valet de Despréaux jusqu'à ce qu'il fût placé. Il s'entretenoit avec lui sur son maître, dont les moindres particularités l'intéressoient. « Dans les « conversations, écrit-il, que j'ai eues avec Planson, il m'a « rapporté un de vos bons mots que je ne savois pas, et qui « mérite non seulement que je le sache, mais que tout le « monde le sache aussi : c'est une réponse que vous fîtes un « jour au roi, en soutenant votre sentiment contre celui de « Sa Majesté, sans sortir néanmoins du respect qui lui « étoit dû : *Votre Majesté auroit pris vingt villes,* lui dites-« vous, *plutôt que de me persuader cela.* Je vous prie, Mon-« sieur, de m'apprendre les circonstances et l'histoire de ce « mot. » (*Lettre* du 25 novembre 1706.)

pas, lui dis-je, *comment ces messieurs l'entendent; mais il me semble pourtant qu'il y a bien de la différence entre Louis le gros et Louis le grand.* Cela fit assez agréablement ma cour, aussi bien que les deux autres mots, qui furent dits dans un temps qui leur convenoit, je veux dire, dans le temps de nos triomphes, et qui ne seroient pas si bons aujourd'hui, où à mon sens on n'a que trop appris à nous résister. Vous voilà, Monsieur, assez bien éclairci, je crois, sur vos deux questions, et je vous satisferois aussi sur celles que vous m'avez faites dans vos deux autres lettres précédentes, si je les avois ici; mais franchement je les ai laissées à Auteuil. Ainsi il faut attendre que je les aie rapportées pour vour donner pleine satisfaction. J'y ferai pour cela bientôt un tour; car l'hiver ni les pluies n'empêchent pas qu'on n'y puisse aller comme en plein été. Cependant je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus de sincérité et de reconnoissance que je le suis, etc.

Dans le temps que j'allois fermer cette lettre, je me suis ressouvenu que vous seriez peut-être bien aise de savoir le sujet de la dispute que j'eus avec Sa Majesté. Je vous dirai donc que c'étoit à propos du mot *rebrousser chemin*, que le roi prétendoit mauvais, et que je maintenois bon, par l'autorité de tous nos meilleurs auteurs qui s'en étoient servis, et entre autres Vaugelas et d'Ablancourt. Tous

les courtisans qui étoient là m'abandonnèrent, et M. Racine tout le premier. Cependant je demeure encore dans mon sentiment, et je le soutiendrai encore hardiment contre vous, qui avez la mine de n'être pas de mon avis, et de m'abandonner comme tous les autres.

146.

Au même.

Paris, 20 janvier 1707.

Il y a, Monsieur, aujourd'hui près de deux mois que je fis sur mon propre escalier une chute que je puis appeler heureuse, puisque je suis en vie. Cela n'a pas empêché néanmoins que je n'aie été sur le grabat plus de six semaines, à cause d'une très douloureuse entorse jointe à plusieurs autres maux qu'elle m'avoit causés, etc.....

147.

Au même.

Paris, 12 mars 1707.

Il n'y a point, Monsieur, d'amitié plus commode que la vôtre. Dans le temps que je ne saurois trouver aucune bonne excuse d'avoir été si long-temps à répondre à vos obligeantes lettres, c'est vous qui me demandez pardon d'avoir manqué quelques ordinaires à m'écrire, et qui me mettez en droit de vous faire des reproches. Je ne vous en ferai pourtant point, et je me contenterai de vous dire, avec la même confiance que si je n'avois point tort, qu'on ne peut être plus touché que je le suis de la constance que vous témoignez à aimer un homme si peu digne de toutes vos bontés que moi, et que, s'il y a quelque chose qui me puisse faire corriger de mes négligences, c'est votre facilité à me les pardonner. Cela étant, je vous dirai, sans m'étendre en de plus longs compliments, que si l'ouvrage dont vous me parlez, qui a été fait à l'occasion de mon démêlé avec messieurs de Trévoux, est celui qu'on m'a montré, et où l'on met en jeu mon frère avec moi, c'est bien le plus sot, le plus impertinent et le plus ridicule ouvrage qui ait ja-

mais été fait, et qu'il ne sauroit sortir que de la main de quelque misérable cuistre de collége qui ne nous connoît ni l'un ni l'autre. Le misérable m'y attribue une satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier* [*a*]. Il nous donne à l'un et à l'autre pour confident un M. de La Ronville [*b*], qui ne nous a pas seulement vu, je crois, passer dans les rues. En un mot, le diable y est [*c*].

Pour ce qui est de l'épigramme contre monsieur et madame Dacier, je ne sais ce que c'est, et ils

[*a*] Cette satire se termine par ces deux mauvaises rimes :

Plus sage désormais songez à m'*épargner*,
Ou sinon rira bien qui rira le *dernier*.

Cette pièce dans laquelle on fait parler Despréaux n'est point, comme Cizeron-Rival le dit par erreur, la même que celle qu'il a placée à la fin du recueil de lettres qu'il a publié : celle-ci est adressée au satirique. L'une et l'autre sont insérées dans l'ouvrage dont parle Brossette, et qui est intitulé : *Boileau aux prises avec les jésuites*, Cologne, 1706, in-12 de 68 pages. C'est une histoire inexacte des démêlés du poëte avec cette société, au sujet du journal de Trévoux. Les éclaircissements que l'on y donne sur ses œuvres ne sont pas moins fautifs. Nous nous sommes bien gardés de tirer d'une pareille source une lettre qui s'y trouve sous son nom.

[*b*] Dans l'ouvrage déja cité, le nom de ce confident est *Marconville*, qui n'est pas plus connu que celui de *La Ronville*, que l'on trouve dans les diverses éditions de Despréaux.

[*c*] En effet, on y rapporte des vers que l'on suppose

sont tous deux mes amis. Peut-être est-ce une épigramme où l'on veut faire entendre que madame Dacier est celle qui porte le grand chapeau dans les ouvrages qu'ils font ensemble, et qui y a la principale part. Supposé que cela soit, je vous dirai que je l'ai vue, et qu'elle m'a paru très abominable. On l'attribue pourtant à M. l'abbé Tallemant.

Quand Dacier et sa femme engendrent de leurs corps,
Et que de ce beau couple il naît enfants, alors
Madame Dacier est la mère;
Mais quand ils engendrent d'esprit,
Et font des enfants par écrit,
Madame Dacier est le père.

Pour ce qui est de l'épigramme à l'occasion du petit de Beauchâteau, j'étois à peine sorti du collége, quand elle fut composée par un frère aîné que j'avois [a], et qui a été de l'académie françoise. Elle passa pour fort jolie, parceque c'étoit une raillerie assez ingénieuse de la mauvaise ma-

avoir été adressés à Despréaux par un de ses amis, et qui commencent ainsi :

De quoi diable t'avises-tu
De te faire ennemi de l'école d'Ignace?
Boileau, ne sais-tu pas que leur jalouse audace
N'a jamais épargné ni savoir, ni vertu?
. . . . . .

[a] Gilles Boileau.

nière de réciter de Beauchâteau le père, qui étoit un exécrable comédien, et qui passoit pour tel [a]. Il fut pourtant assez sot pour la faire imprimer dans le prétendu recueil des ouvrages de son fils, qui n'étoit qu'un amas de misérables madrigaux qu'on attribuoit à ce fils, et que de fades auteurs qui fréquentoient le père avoient composés. Tout ce que je puis vous dire de la destinée de ce célèbre enfant, c'est qu'il fut un fameux fripon, et que ne pouvant subsister en France, il passa en Angleterre, où il abjura la religion catholique, et où il est mort, il y a plus de vingt ans, ministre de la religion prétendue réformée [b]. Trouvez bon, Monsieur, qu'un convalescent, comme je suis en-

[a] Voici cette épigramme :

Que tes vers ont de majesté !
Qu'ils coulent d'une source claire !
Ils sont dignes en vérité
D'être récités par ton père.

[b] François-Mathieu Chastelet de Beauchâteau, né à Paris le 8 mai 1645, étonnoit par ses connoissances dès l'âge de sept ans. On le fit venir à la cour, où il composa sur-le-champ des vers sur un sujet donné. Le recueil de ses poésies parut en 1657, sous le titre de *la Lyre du jeune Apollon, ou la Muse naissante du petit de Beauchâteau*. C'est un volume in-4°, orné des portraits de ceux à qui étoient dédiées les différentes pièces qui le composent, et dans lesquelles il n'y a de remarquable que la précocité de l'enfant poëte. Le cardinal de Richelieu lui accorda une pension de 1,000 fr., et le chancelier Séguier une de 300 fr. En 1659, il alla en Angleterre, où Cromwel voulut le retenir

core, ne vous en dise pas davantage pour aujourd'hui, et que je me contente de vous assurer que je suis, etc.

148.

Au même.

Paris, 14 mai 1707.

Je ne vous fais point d'excuses, Monsieur, d'avoir été si long-temps sans vous écrire, parceque je suis las de commencer toujours mes lettres par le même compliment, et que d'ailleurs je suis si accoutumé à faillir, qu'il me semble qu'on ne me doit plus demander raison de mes fautes. Il y a pourtant quatre ou cinq jours que je me ressouvins de mon devoir, et que m'en allant à Auteuil pour m'y établir, je portai avec moi votre dissertation sur le tombeau des deux *Amandus* ou Amants, à dessein d'y faire une exacte réponse;

par ses bienfaits. Deux ans après il se rendit en Perse, et l'on ignore ce qu'il est devenu depuis cette époque.

Ce fut son frère Hippolyte Chastelet de Beauchâteau qui, après avoir enseigné chez les pères de la doctrine chrétienne, et s'être ensuite retiré au monastère de la Trappe, passa à Londres, où il mourut diacre de l'église anglicane.

mais le froid m'en chassa dès le lendemain, et le pis est que j'y laissai cette dissertation. Cependant je ne saurois me résoudre à tarder davantage à vous dire au moins en général ce que j'en pense, qui est que j'ai trouvé vos réflexions fort justes. Le monument [a] néanmoins ne me semble pas de fort grand goût, et a une pesanteur, à mon avis, tirant au gothique. Quoi qu'il en soit, Messieurs de Lyon sont fort louables du soin qu'ils ont de conserver jusqu'aux médiocres ouvrages de la respectable antiquité. Pour votre inscription [b], elle est, à mon avis, très bonne et très latine, et je n'y ai trouvé à redire que le mot *reparari*, qui ne veut point dire, à mon sens, dans la bonne latinité,

[a] Brossette lui en avoit fait passer l'estampe, le 26 avril 1707. C'étoit un monument très ancien, en forme d'autel ou de petit temple, nommé *le tombeau des deux amants*. Le défaut d'épitaphe laissoit un champ libre aux conjectures sur ceux à qui on l'avoit consacré. Suivant la tradition vulgaire, c'étoient deux amants morts de joie en se revoyant après une longue séparation. D'après l'opinion du père Ménestrier, c'étoient deux prêtres du temple d'Auguste, nommés l'un et l'autre *Amandus*. Après avoir rapporté d'autres conjectures, Brossette donne la sienne, qu'il tire d'une inscription gravée sur un cippe en marbre, trouvé près du monument. On y lit le nom d'un *Amandus* qui érigea un tombeau à sa sœur qu'il chérissoit, et dont il étoit chéri.

[b] La voici: Monumentum hoc vetustate corruptum, olim in medio viæ publicæ positum, in hunc locum transferri et sumptu publico reparari curaverunt nobiles viri, etc.

être *réparé*, mais être *racheté*:

Vina Syrâ reparata merce [a].

Instaurari, selon moi, sera beaucoup meilleur, car *restaurari* ne vaut rien non plus. Ainsi, je mettrois *in alium locum transferri et instaurari curaverunt*, etc. Je vous écris tout cela de mémoire, et peut-être, quand je serai de retour à Auteuil, et que j'aurai votre papier devant moi, vous manderai-je quelque chose de plus particulier.

Pour ma satire sur l'*Équivoque*, tout ce que je puis vous en dire maintenant, c'est qu'on va faire une nouvelle édition de mes ouvrages, où, selon toutes les apparences, je l'insérerai, et que, bien que j'y attaque à face ouverte tous les mauvais casuistes, je ne crains point que les jésuites s'en offensent, puisqu'ils y seront même loués, à Messieurs de Trévoux près, que je n'y nommerai point, quoiqu'ils m'aient attaqué par mes propres noms et surnoms. Mais quoi?

Aujourd'hui vieux lion, je suis doux et traitable [b].

Adieu, mon illustre Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très affectueusement, etc.

[a] Horace, liv. I, ode XXXI, vers 12.
[b] Épître V, vers 18.

149.

Au même.

Auteuil, 2 août 1707.

Je ne saurois, Monsieur, assez vous marquer la honte que j'ai d'avoir été si long-temps à répondre à vos agréables lettres; mais, grace à votre bonté, je suis si sûr de mon pardon, que je ne sais pas même si pour l'obtenir je suis obligé de le demander. La vérité est pourtant que j'ai été malade, et que je ne suis pas encore bien guéri de plusieurs infirmités que j'ai eues depuis six mois, et qui ne m'ont que trop bien prouvé que j'ai soixante et dix ans.

Mais venons à votre dernière lettre, ou plutôt à votre dernière dissertation. J'avoue que *restituere* est le vrai mot des médailles, pour dire qu'on a rétabli un ouvrage qui tomboit en ruine; mais je ne sais si on peut se servir de ce mot pour un ouvrage qu'on transporte ailleurs, et c'est ce qui a fait que je vous ai proposé le mot d'*instaurare*, qui est un mot très reçu dans la bonne latinité; car pour le mot de *restaurare*, il me paroît du bas Em-

pire. A mon avis, néanmoins, *restituere* ne gâtera rien, et vous pouvez choisir [*a*].

Je suis ravi que Messieurs de l'hôtel-de-ville de Lyon aient si bonne opinion de moi, et que mes ouvrages puissent paroître sans crainte *Lugdunensem ad aram*. Le public et mes libraires sur-tout me pressent fort d'en donner une nouvelle édition in-4°, et je vous réponds, si je me résous à leur complaire, qu'elle sera du caractère que vous souhaitez [*b*]; mais franchement aujourd'hui je fuis autant le bruit que je l'ai cherché autrefois, et je sens bien que les additions que j'y mettrai, ne sauroient manquer d'en exciter beaucoup. J'ai pourtant mis ma satire contre l'Équivoque, adressée à l'Équivoque même, en état de paroître aux yeux même des plus relâchés jésuites, sans qu'ils s'en

[*a*] En annonçant que la ville de Lyon avoit adopté la correction faite par Despréaux, Brossette ne lui dissimuloit pas la préférence qu'il donnoit au mot *restituere* sur le mot *instaurare*; il s'autorisoit de nombreux exemples, et de ce que le monument devoit être non seulement *transféré*, mais *rétabli*. Cizeron-Rival nous apprend que l'on se contenta de le démolir.

[*b*] Dans la plupart des éditions de ses ouvrages, particulièrement dans celle de 1701, in-4°, Despréaux a fait imprimer ses vers en caractères italiques, et sa prose en caractères romains. Brossette lui conseilloit l'usage de ces derniers caractères pour le tout. (*Lettre* du 20 juin 1707.)

puissent le moins du monde offenser [a]. Et, pour vous en donner ici par avance une preuve, je vous dirai qu'après y avoir attaqué assez finement les plus affreuses propositions des mauvais casuistes, et celles sur-tout qui sont condamnées par le pape Innocent XI, voici comme je me reprends :

Enfin ce fut alors que, sans se corriger [b],
Tout pécheur.... Mais où vais-je aujourd'hui m'engager?
Veux-je ici, rassemblant un corps de tes maximes [c],
Donner Soto, Bannez, Diana, mis en rimes;
Exprimer tes détours burlesquement pieux,
Pour disculper l'impur, le gourmand, l'envieux;
Tes subtils faux-fuyants pour sauver la mollesse,
Le larcin, le duel, le luxe, la paresse;
En un mot, faire voir à fond développés,

[a] Malgré ces ménagements, il ne put obtenir d'autorisation pour cette pièce, et la nouvelle édition de ses œuvres n'eut pas lieu.

[b] Satire XII, vers 307.

[c] A ces deux vers bien tournés, Brossette auroit voulu substituer ces deux-ci qui sont prosaïques :

Veux-je donc, rassemblant un corps de tes maximes,
Mettre ici Diana, Soto, Bannez en rimes?....
(*Lettre du* 10 *août* 1707.)

Despréaux n'eut aucun égard à une pareille correction; mais il fit un changement, au moyen duquel il rend sa pensée d'une manière plus précise encore, sans nommer les casuistes attaqués dans les Lettres provinciales de Pascal :

Veux-je d'un pape illustre, armé contre tes crimes,
A tes yeux mettre ici toute la bulle en rimes?....

Tous ces dogmes affreux d'anathème frappés,
Qu'en chaire tous les jours, combattant ton audace,
Blâment plus haut que moi les vrais enfants d'Ignace, etc.? [a]

Je vous écris ce petit échantillon afin de vous faire concevoir ce que c'est à-peu-près que la pièce. Je vous prie de ne le confier à personne, et de croire que je suis à outrance, etc.

150.

A M. DE LOSME DE MONCHESNAI (1).

SUR LA COMÉDIE.

(septembre) 1707.

Puisque vous vous détachez de l'intérêt du ramoneur, je ne vois pas, Monsieur, que vous ayez

[a] A la place de ces deux vers, il mit les deux suivants qui ne s'adressoient à aucune classe de jésuites :

Que tous les jours, rempli de tes visions folles,
Plus d'un moine à long froc prêche dans tes écoles.

Enfin, pour ne diriger ses traits contre aucun ordre religieux, il refit ainsi ces deux vers :

Que, sans peur débitant tes distinctions folles,
L'erreur encor pourtant maintient dans tes écoles.

On sent que le poëte, enchaîné par la circonspection, laisse affoiblir sa manière.

(1) Je mets ici cette lettre, non seulement parcequ'elle

aucun sujet de vous plaindre de moi, pour avoir écrit que je ne pouvois juger à la hâte d'ouvrages comme les vôtres, et sur-tout à l'égard de la question que vous entamez sur la tragédie et sur la comédie, que je vous ai avoué néanmoins que vous

apprend l'effet que produisirent deux vers de Britannicus, mais parcequ'elle contient la thèse que Boileau soutint devant M. Arnauld, comme je l'ai rapporté dans la vie de mon père. Il avoit soutenu la même thèse, en présence du père Massillon, contre M. de Monchesnai, auteur du *Bolæana*, qui lui envoya ensuite une dissertation sur cette matière; et le paquet fut porté par un ramoneur. Boileau, surpris du messager, en fit quelques railleries. M. de Monchesnai en étant informé, lui écrivit une lettre que je ne rapporte point, parcequ'elle ne contient que des plaisanteries sur le ramoneur, et que ces plaisanteries n'ont rien d'agréable. La plume de l'auteur du *Bolæana* n'étoit pas légère. (*Louis Racine.*) * Despréaux, âgé et souffrant, étoit peu jaloux d'entrer en lice avec un adversaire hors d'état de se mesurer avec lui; mais il lui fut impossible d'éviter une lutte inégale. Outre la lettre dans laquelle, suivant Racine le fils, Monchesnai faisoit à Despréaux des plaisanteries sur le ramoneur, il lui adressa le 2 octobre 1707 une réplique à la lettre ci-dessus. La manière dont elle est écrite et raisonnée en rend la lecture si fastidieuse, que notre respect pour le public nous empêche de la mettre sous ses yeux. Au surplus, la date de cette réplique peut servir à faire connoître, sinon le jour, du moins le mois où fut écrite la lettre de Despréaux: elle est vraisemblablement du mois de septembre.

traitiez avec beaucoup d'esprit; car, puisqu'il faut vous dire le vrai, autant que je puis [a] me ressouvenir de votre dernière pièce, vous prenez le change, et vous y confondez la comédienne avec la comédie, que, dans mes raisonnements avec le P. Massillon [b], j'ai, comme vous savez, exactement séparées.

Du reste, vous y avancez une maxime qui n'est pas, ce me semble, soutenable; c'est à savoir, qu'une chose qui peut produire quelquefois de mauvais effets dans des esprits vicieux, quoique non vicieuse d'elle-même, doit être absolument défendue, quoiqu'elle puisse d'ailleurs servir au délassement et à l'instruction des hommes. Si cela est, il ne sera plus permis de peindre dans les églises des vierges Maries, ni des Suzannes, ni des Madeleines agréables de visage, puisqu'il peut fort bien arriver que leur aspect excite la concupiscence d'un esprit corrompu. La vertu convertit tout en bien, et le vice tout en mal. Si votre maxime est reçue,

[a] Dans la *continuation des mémoires de littérature et d'histoire*, par le père Desmolets, tome VII, 1729, cette lettre offre de légères différences, que nous mettons en notes, et qui prouvent que Racine le fils l'a donnée en 1747, après y avoir fait des corrections. La lettre originale, selon toute apparence, c'est-à-dire, celle que Desmolets a publiée, porte : « je peux me ressouvenir » au lieu de « je puis. »

[b] *Voyez* à ce sujet la note *c*, page 125 de ce volume.

il ne faudra plus non seulement voir représenter ni comédie, ni tragédie, mais il n'en faudra plus lire aucune; il ne faudra plus lire ni Virgile, ni Théocrite, ni Térence, ni Sophocle, ni Homère[a]; et voilà ce que demandoit Julien l'Apostat[b], et qui lui attira cette épouvantable diffamation de la part des Pères de l'église. Croyez-moi, Monsieur, attaquez nos tragédies et nos comédies,

[a] Lettre originale: « ni Térence, ni Sophocle, ni Homère, ni Virgile, ni Théocrite: »

[b] Julien, surnommé l'Apostat, né à Constantinople l'an 331 de l'ère vulgaire, succéda à l'empereur Constance, son cousin, et fut avant l'âge de trente-deux ans blessé à mort dans la guerre contre Sapor II, roi de Perse. « Il y « avoit dans ce prince, suivant le judicieux Fleury, un tel « mélange de bonnes et de mauvaises qualités, qu'il étoit « facile de le louer et de le blâmer sans altérer la vérité. » Julien a laissé plusieurs ouvrages en grec, tels que *les Césars*, *le Misopogon*, etc.; on y trouve du talent et du savoir, à côté des défauts de son siècle. Dans sa haine contre le christianisme, il voulut concentrer parmi les païens toutes les lumières de l'ancienne littérature. Il fit une loi par laquelle, considérant comme coupables d'une honteuse duplicité ceux qui faisoient profession d'interpréter Homère, Démosthène et les autres auteurs dont ils désapprouvoient la religion, il leur laissoit le choix d'adorer les dieux du paganisme, « ou de se borner, disoit-il, à expli- « quer Luc et Matthieu dans les églises des Galiléens. » (*Voyez* la *vie de l'empereur Julien*, par l'abbé de La Bléterie, liv. IV, page 225, 1775.)

puisqu'elles sont ordinairement fort vicieuses; mais n'attaquez point la tragédie et la comédie en général, puisqu'elles sont d'elles-mêmes indifférentes, comme le sonnet et les odes, et qu'elles ont quelquefois rectifié l'homme plus que les meilleures prédications: et, pour vous en donner un exemple admirable, je vous dirai qu'un [a] grand prince, qui avoit dansé à plusieurs ballets, ayant vu jouer le *Britannicus* de M. Racine, où la fureur de Néron à monter sur le théâtre est si bien attaquée, *il* ne dansa plus à aucun ballet, non pas même au temps du carnaval [b]. Il n'est pas concevable de combien de mauvaises choses la comédie a guéri les hommes capables d'être guéris: car j'avoue qu'il y en a que tout rend malades. Enfin, Monsieur, je vous soutiens, quoi qu'en dise le P. Massillon, que le poëme dramatique est une poésie indifférente de soi-même, et qui n'est mauvaise

[a] Lettre originale: « qu'un très grand prince, ».

[b] Ce fut en 1670, à Saint-Germain, que le génie de Racine réforma Louis XIV. A l'âge de trente-deux ans, ce prince cessa de figurer dans les ballets de la cour, dès qu'il eut entendu ce que Narcisse fait dire aux Romains à l'égard de Néron:

Pour toute ambition, pour vertu singulière,
Il excelle à conduire un char dans la carrière;
A disputer des prix indignes de ses mains;
A se donner lui-même en spectacle aux Romains;
. . . . . .

Acte IV, scène IV.

que par le mauvais usage qu'on en fait. Je soutiens que l'amour, exprimé chastement dans cette poésie, non seulement n'inspire point l'amour, mais peut beaucoup contribuer à guérir de l'amour les esprits bien faits, pourvu qu'on n'y répande point d'images ni de sentiments voluptueux; que s'il y a quelqu'un qui ne laisse pas, malgré cette précaution, de s'y corrompre, la faute vient de lui, et non pas de la comédie. Du reste, je vous abandonne le comédien et la plupart de nos poëtes, et même M. Racine en plusieurs de ses pièces [a]. Enfin, Monsieur, souvenez-vous que l'amour d'Hérode pour Mariamne dans Josèphe, est peint avec tous les traits les plus sensibles de la vérité. Cependant quel est [b] le fou qui a jamais, pour cela, défendu la lecture de Josèphe? Je vous barbouille tout ce canevas de dissertation, afin de vous montrer que ce n'est pas sans raison que j'ai trouvé à redire à votre raisonnement. J'avoue cependant que votre satire est pleine de vers bien trouvés [c].

[a] « Je vous sais bon gré, dit Monchesnai dans sa ré« plique à Despréaux, de m'abandonner le comédien et « nos poëtes modernes, et même M. Racine en plusieurs « de ses pièces. Lui-même est convenu avec moi que sa « *Bérénice* étoit très dangereuse pour les mœurs. » Ce dernier aveu nous a paru digne d'être recueilli.

[b] Lettre originale : « qui est le fou. »

[c] Lettre originale : « bien tournés. »

Si vous voulez répondre à mes objections, prenez la peine de le faire de bouche, parcequ'autrement cela traîneroit à l'infini : mais sur-tout trêve aux louanges; je ne les mérite point, et n'en veux point. J'aime qu'on me lise, et non qu'on me loue. Je suis, etc.... (1).

151.

A Brossette.

Paris, 24 novembre 1707.

Je ne vous cacherai point, Monsieur, que j'ai été attaqué depuis plus de quatre mois d'un tournoiement de tête qui ne m'a pas permis de m'appliquer à rien, ni même à répondre à des lettres aussi obligeantes que les vôtres. J'avois prié M. Falconnet qui me vint voir, il y a assez long-temps, de votre part, à Auteuil, de vous mander mon

(1) M. de Monchesnai avoit fait des satires, et dans sa lettre de plainte à Boileau sur les plaisanteries qu'il avoit faites à l'occasion du ramoneur, il lui rappeloit que dans ses satires son nom se trouvoit souvent avec éloge. Sa longue réponse à cette lettre de Boileau se trouve dans les Mémoires de littérature donnés par le révérend père Desmolets. (*Louis Racine.*)

incommodité, et il s'en étoit chargé; mais je vois bien qu'il n'a pas jugé la chose assez importante pour vous l'écrire, et j'en suis bien aise, puisqu'il est médecin et qu'il n'a pas mauvaise opinion de ma maladie. Il m'a paru homme de savoir et de beaucoup d'esprit[a]. Graces à Dieu, me voilà en quelque sorte guéri, et je ne me ressens plus de mon mal, si ce n'est en marchant qu'il me prend

[a] Camille Falconnet, né à Lyon en 1671, descendoit d'une famille où l'art de guérir étoit héréditaire : son père, son aïeul, son bisaïeul se distinguèrent tous dans la médecine. Il embrassa la même profession, cultiva les sciences, et son cabinet fut le berceau de l'académie de son pays. Les instances réitérées de son père, devenu celèbre dans la capitale, purent seules le déterminer à s'y fixer : il s'y rendit en 1707. Sa réputation fut bientôt aussi brillante qu'il pouvoit l'espérer. En 1716, l'académie des Inscriptions l'admit dans son sein. Quelques unes de ses observations sur des vers de l'épître IV, transmises à Despréaux par Brossette, page 459, déposent plus en faveur de son savoir que de son goût. De toutes les collections de livres faites par des particuliers, la sienne étoit l'une des plus nombreuses : elle se composoit de 45,000 volumes. Plein de reconnoissance pour les bontés dont Louis XV l'avoit honoré, il supplia sa Majesté, au mois de décembre 1742, d'accepter tous les livres de son cabinet qui ne se trouveroient pas dans la bibliothèque royale, s'en réservant l'usage jusqu'à sa mort arrivée en 1762. Cette disposition valut au public la jouissance de 11,000 volumes recueillis avec beaucoup de soins.

quelquefois de petits tournoiements que j'attribue plutôt à mes soixante-dix années que j'ai entendu sonner le jour de la Toussaint, qu'à aucune maladie [a]. Je ne me sens pas encore si bien remis, que j'ose m'engager à vous écrire une longue lettre.

Permettez, Monsieur, que je me contente de répondre très succinctement à ce que vous me demandez. Je vous dirai donc que pour le livre du père Jean Barnès, je n'en ai point besoin, puisque je sais assez de mal de l'*équivoque*, sans qu'on m'en apprenne rien de nouveau, et que j'ai même peur d'en avoir déja trop dit [b].

[a] On a déja vu que Despréaux étoit dans l'usage de se rajeunir d'une année.

[b] « Votre nouvelle satire contre l'équivoque m'a fait donner attention à un livre que le hasard me mit ces jours « passés entre les mains. C'est un traité *contre les équivoques*, « composé par le père Jean Barnès, bénédictin, imprimé « en 1625. L'auteur explique l'origine de la doctrine des « équivoques, dont il nomme le premier inventeur, Gabriel, qui vivoit du temps d'Alexandre VI, pape. Il attribue le progrès de cette doctrine à Léonard Lessius et à « Parsons, jésuites, l'un docteur de Louvain et l'autre anglois. Je n'ai pas osé vous envoyer ce livre; mais si vous « en avez la moindre envie, je vous l'enverrai. » (*Lettre de Brossette*, du 19 novembre 1707.) Barnès, né en Angleterre vers la fin du seizième siècle, a composé d'autres ouvrages que sa *Dissertation contre les équivoques*. Il mourut

Pour ce qui est du prétendu bon mot qu'on m'attribue sur M. Racine, il est entièrement faux, et sûrement de la fabrique de quelque provincial, qui ne sait pas même ce que nous avons fait M. Racine et moi [a]. Et où diable M. Racine a-t-il jamais rien composé qui regarde Atys, ni sur-tout Bertaud, dont je suis sûr qu'il n'avoit jamais ouï parler?

Pour ce qui est du sonnet [b], la vérité est que je le fis presque à la sortie du collége, pour une de mes nièces, environ du même âge que moi, et qui mourut entre les mains d'un charlatan de la faculté de médecine, âgée de dix-huit ans. Je ne le donnai alors à personne, et je ne sais pas par quelle fatalité il vous est tombé entre les mains,

vers le milieu du dix-septième siècle, à Rome, dans un hôpital de fous, ou dans les prisons de l'Inquisition.

[a] « Voici un bon mot qu'on vous attribue : .... *Bertaud « n'auroit pas cru avoir obligation à M. Racine, pour l'avoir « loué sur le théâtre.* Vous compariez, dit-on, Bertaud, mu- « sicien de chez le roi, avec Atys, parcequ'il étoit eunuque; « mais je ne vois pas bien encore toute la force de cette plai- « santerie.... Je ne conçois pas pourquoi M. Racine se « trouve placé là, puisque c'étoit M. Quinault qui avoit « fait l'opéra d'*Atys.* » (*Lettre de Brossette*, du 19 novembre 1707.)

[b] Parmi les doux transports d'une amitié fidèle,
Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours.
. . . . . .

après plus de cinquante ans qu'il y a que je le composai. Les vers en sont assez bien tournés, et je ne le désavouerois pas même encore aujourd'hui, n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée, qui ne convient point à un oncle pour sa nièce, et qui y convient d'autant moins que jamais amitié ne fut plus pure, ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyois alors que la poésie ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, et pour montrer qu'on peut parler en vers même de l'amitié enfantine, que j'ai composé, il y a environ quinze ou seize ans, le seul sonnet qui est dans mes ouvrages, et qui commence par :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante, etc. [a].

Vous voilà, je crois, Monsieur, bien éclairci. Il n'y a de fautes dans la copie du sonnet, sinon qu'au lieu de :

Parmi les doux excès,

il faut :

Parmi les doux transports;

[a] Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,

. . . . . .

Voyez, dans le tome II, les deux sonnets faits sur le même sujet.

Et au lieu de :

Ha! qu'un si rude coup....,

il faut :

Ah! qu'un si rude coup....

Pour ce qui est des traductions latines que vous voulez que je vous envoie, il y en a un si grand nombre, qu'il faudroit que la poste eût un cheval exprès pour les porter toutes; et je ne saurois vous les faire tenir que vous ne m'enseigniez un moyen. Adieu, mon cher Monsieur, croyez que je suis plus que jamais,....

152.

Au même.

Paris, 6 décembre 1707.

Le croiriez-vous, Monsieur? Si j'ai tardé si longtemps à vous remercier de votre magnifique présent, cela ne vient ni de ma négligence, ni de mes tournoiements de tête dont je suis presque entièrement guéri. Tout le mal ne procéde que de mon cocher, qui ayant reçu en mon absence la lettre que vous me faisiez l'honneur de m'écrire,

l'a gardée très poétiquement [a] douze jours entiers dans la poche de son justaucorps, et ne me l'a donnée qu'hier au soir; de sorte que j'ai reçu votre présent sans savoir presque d'où il me venoit. J'en ai pourtant goûté un grand plaisir, et je crois pouvoir vous dire sans me tromper, qu'il ne s'est jamais mangé de meilleurs fromages à la table ni des Broussin ni des Bellenave [b]; et pour preuve de ce que je dis, c'est que je n'ai pu me défendre d'en donner trois à M. Le Verrier, qui en est amoureux, et qui les met au-dessus des Parmesans. Jugez donc si vos souhaits sont accomplis. Je ne le crois guère inférieur aux *Coteaux* [c] pour la délicatesse du goût. Je ne lui ai point encore montré votre lettre, qui assurément le réjouira fort [d].

Je commence à être un peu en peine, connoissant votre exactitude, de ce que je n'ai point encore reçu de réponse à la lettre que je me suis

[a] C'est-à-dire apparemment, avec toute la distraction d'un poëte.

[b] MM. du Broussin et de Bellenave étoient renommes comme grands amateurs de bonne chère.

[c] *Voyez*, sur la signification de ce mot, la note relative au vers 107 de la satire III, tome I.

[d] Cette lettre ne se trouve pas dans le recueil de Cizeron-Rival.

donné l'honneur de vous écrire le mois passé [a]. Auriez-vous aussi à Lyon quelque cocher ou quelque laquais poëte qui l'eût gardée dans sa poche?

Je vous y marquois, je crois, ou plutôt je ne vous y marquois point la joie que j'ai que vous ne désapprouviez point les traductions latines qu'on fait de mes ouvrages. Il y en a plus de six nouvellement imprimées, qui ont toutes leur mérite. En voici la liste : la Satire du Festin, le premier chant du Lutrin, l'Épître de l'Amour de Dieu, l'Épître à M. de Lamoignon, la Satire de l'Homme, le cinquième chant du Lutrin et une infinité d'autres qui ne sont point imprimées, et qu'on m'a données écrites à la main. Ainsi, Monsieur, me voilà poëte latin confirmé dans toute l'université.

Mais à propos de latin, permettez-moi, Monsieur, de vous dire que je ne saurois approuver ce que vous me mandez, ce me semble, dans une de vos lettres précédentes, *que vous ne sauriez souffrir qu'Horace dans ses satires et dans ses épîtres soit si négligé* [b]. Jamais homme ne fut moins négligé

[a] C'est la lettre prédécente.

[b] .... « Bien loin d'avoir négligé votre versification, « comme Horace a fait la sienne, vous avez pris soin de « donner à vos vers toute la douceur, toute la régularité, « et, si j'ose le dire, tout le nombre que vous avez pu leur « donner; sans que pour cela votre style ait rien perdu du

qu'Horace, et vous avez pris pour négligence vraisemblablement de certains traits où, pour attraper la naïveté de la nature, il paroît de dessein formé se rabaisser; mais qui sont d'une élégance qui vaut mieux quelquefois que toute la pompe de Juvénal. Je vous en dirois davantage, mais je sens que ma tête commence à s'engager. Permettez donc que je m'arrête, et que je me contente de vous dire que je suis,....

153.

A DESTOUCHES [*a*], *secrétaire de Monseigneur l'ambassadeur de France en Suisse* [*b*], *à Soleure.*

Paris, 26 décembre 1707.

Si j'étois en parfaite santé, vous n'auriez pas de

« côté de la naïveté et de l'élégance. » (*Lettre de Brossette*, du 12 septembre 1707.)

[*a*] Néricault Destouches, poëte comique, avoit alors vingt-six ans; dans une lettre adressée à d'Alembert, son fils conteste la vérité de celle que nous donnons d'après Cizeron-Rival, parcequ'il n'en a jamais ouï parler à son père, et qu'il ne l'a point trouvée dans ses papiers. On y reconnoît des tournures familières à Despréaux; d'ailleurs on ne voit pas de motif qui ait pu engager à la fabriquer.

[*b*] M. le marquis de Puisieulx.

moi, Monsieur, une courte réplique. Je tâcherois, en répondant fort au long à vos magnifiques compliments, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi spirituelles et aussi polies que la vôtre; mais l'âge et mes infirmités ne permettent plus ces excès à ma plume. Trouvez bon, Monsieur, que, sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai senti, comme je dois, vos honnêtetés, et que j'ai lu avec un fort grand plaisir l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y ai trouvé en effet beaucoup de génie et de feu, et sur-tout [a] des sentiments de religion, que je crois d'autant plus estimables qu'ils sont sincères, et qu'il me paroît que vous écrivez ce que vous pensez [b]. Cependant, Monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satirique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, depuis très long-temps, je ne vous cacherai point que j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négligences, dont il y a apparence que vous vous êtes aperçu aussi bien que moi; mais

[a] « Voilà un *sur-tout* qui affoiblit bien les autres éloges. » (*Éloge de Destouches* par d'Alembert.)

[b] D'Alembert ajoute ici cette phrase, qui ne se trouve point dans le recueil publié par Cizeron-Rival: « C'est un « éloge que le zèle des dévots ne mérite pas toujours. »

que vous n'avez pas jugé à propos de réformer, et que pourtant je ne saurois vous passer. Car comment vous passer deux *hiatus* aussi insupportables que sont ceux qui paroissent dans les mots d'*essuient* et d'*envoie*, de la manière dont vous les employez? Comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer *terre* à *colère* [a]? Comment?..... Mais je m'aperçois qu'au lieu des remerciements que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques très mauvaises peut-être. Le mieux donc est de m'arrêter, et de finir en vous exhortant de continuer dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles lauriers qui vous y attendent. Je suis avec beaucoup de reconnoissance,...

[a] Voltaire n'étoit pas de ce sentiment; il desiroit que la rime n'existât que pour l'oreille.

154.

A Brossette.

Paris, 27 avril 1708.

Je voudrois bien, Monsieur, n'avoir que de mauvaises raisons à vous dire du long temps que j'ai été sans vous donner de mes nouvelles. Je n'aurois qu'à les habiller de termes obligeants, et je suis assuré que votre bonté pour moi vous les feroit trouver bonnes; mais la vérité est que j'ai été depuis trois mois attaqué d'une infinité de maux, qui ont enfin abouti à une espèce d'hydropisie, dont je ne me suis tiré que par le secours du *médecin hollandois* [a]. Enfin, me voilà, si je l'en crois,

[a] Adrien Helvétius, né en 1661, vint à Paris, où il acquit une grande réputation, en guérissant la dyssenterie par le moyen de l'ipécacuanha dont l'usage étoit encore ignoré. Il joignoit à beaucoup de prudence un extérieur très agréable. Dans les correspondances du temps on le désigne en général sous le nom du *médecin hollandois*. Il composa plusieurs ouvrages de médecine, et mourut en 1727, laissant un fils à qui l'on doit divers traités du même genre. Ce dernier, premier médecin de la reine Marie Leckzinska, femme de Louis XV, étoit père de l'auteur du livre trop fameux, intitulé *De l'esprit*.

hors d'affaire, et le premier usage que j'ai cru devoir faire de ma santé, c'est de vous avertir, comme je fais, que je suis vivant, et que le ciel vous conserve encore en moi, dans Paris, l'homme du monde qui vous aime et vous honore le plus. Je suis avec toute sorte de reconnoissance,....

155.

Au même.

Paris, 16 juin 1708.

Je ne vous ferai point d'excuses, Monsieur, de ce que j'ai été si long-temps sans faire réponse à vos deux dernières lettres, puisque c'est par ordre du médecin que je me suis empêché d'écrire, et que c'est lui qui m'a défendu de faire aucun effort d'esprit (même agréable), jusqu'à ce que ma santé fût entièrement confirmée. Mais enfin me voilà presque tout-à-fait en état de réparer mes négligences, et il n'y a plus de traces en moi de l'*aquosus albo corpore languor* [a]. Quelquefois, même à l'heure qu'il est, je me persuade que je suis en-

[a] . . . . . aquosus albo
Corpore languor.
Horace, liv. II, ode II, vers 15—16.

core ce même ennemi des méchants vers qui a enrichi le libraire Thierry, et il me semble que soixante et dix ans n'ont pas encore tellement appesanti ma plume, que je ne fisse avec succès une satire contre l'hydropisie, aussi bien que contre l'équivoque. Je doute néanmoins que celle que j'ai composée contre ce dernier monstre voie le jour avant ma mort, parceque je fuis autant aujourd'hui de faire parler de moi, que j'en ai été avide autrefois. La vérité est pourtant que je l'ai mise par écrit, qu'elle ne sera point perdue, et que si vous venez à Paris, comme vous me le promettez, je vous la lirai autant de fois que vous le souhaiterez.

Mais, à propos de ce voyage, savez-vous bien que vous êtes obligé de le faire en conscience, puisque c'est un des meilleurs moyens de me rendre ma santé, qui ne sauroit être mieux affermie que par le plaisir de voir un homme que j'estime et que j'honore autant que vous[a]? Je vous prie donc de faire trouver bon à madame votre chère épouse que vous vous sépariez pour cela deux ou

[a] « Je ne puis m'empêcher de croire que quand vous « me verrez entrer dans votre cabinet, et vous aller em- « brasser avec un tendre respect, vous ne me receviez avec « un peu de complaisance. Quelle idée ne me fais-je point « du plaisir que j'aurai à vous voir et à vous entendre!.... ». (*Lettre de Brossette*, du 2 février 1708.)

trois mois d'elle, sauf à racquitter, au retour de votre voyage, le temps perdu.

Je ne vous parle point ici de M. Vaginai [a], ni de tous vos autres célèbres magistrats, parcequ'il faudroit un volume pour vous dire tout le bien que je pense d'eux, et que je n'oserois encore vous écrire qu'un billet, que je cacherai même à Helvétius. Vous ne sauriez manquer de réussir auprès de M. Coustard [b], qui n'a fait graver mon portrait que pour le donner à des gens comme vous. Adieu, mon cher Monsieur, aimez-moi toujours, et croyez que je suis très sincèrement,....

[a] M. Vaginai, ancien prévôt des marchands, procureur-général en la cour des monnoies de Lyon, avoit, en 1692, fait la réputation de Jacques Aymard, *l'homme à la baguette*, en découvrant deux assassins à l'aide de son art. S'il faut en croire Gizeron-Rival, le chancelier Daguesseau le regardoit comme un grand magistrat. Il prenoit intérêt à la santé de Despréaux. « Quand il a su, dit Brossette, que « vous aviez été menacé d'hydropisie, il m'a chargé de vous « dire qu'un remède assuré contre ce mal c'étoit de faire « bouillir de la racine de Bruschus, dans de l'eau commune, « jusqu'à la diminution du tiers, et de mêler de cette dé« coction en guise d'eau simple avec du vin pour votre « boisson ordinaire, continuant ainsi jusqu'à ce que vous « soyez entièrement guéri. » (*Lettre du* 8 *mai* 1708.)

[b] M. Coustard, conseiller au parlement, avoit fait peindre Despréaux, son ami, par le célèbre Rigaud; et de plus il avoit fait graver ce portrait. Brossette, sans le connoître, l'avoit prié de lui en envoyer quelques épreuves.

156. *

Brossette à Despréaux.

Lyon, 26 juin 1708.

De toutes les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, il n'en est aucune qui m'ait fait plus de plaisir que celle que je viens de recevoir. Non seulement vous m'y donnez des assurances du rétablissement de votre santé, mais encore vous m'en donnez des preuves sensibles par un certain air de gaieté et de contentement qui est répandu dans votre lettre, et qui s'est communiqué à mon cœur par la conformité de mes sentiments avec les vôtres. Quand l'envie que j'ai de vous aller voir ne seroit pas aussi forte qu'elle l'est, vous me l'auriez donnée par l'invitation que vous m'en faites. Si l'entier affermissement de votre santé dépendoit de mon voyage, comme votre politesse vous le fait dire, soyez assuré, Monsieur, que je l'entreprendrois dès ce moment, malgré quelques affaires indispensables qui me retiennent ici; mais je compte qu'elles seront finies dans peu de temps, et rien ne pourra m'empêcher d'aller jouir bientôt de votre présence et de votre entretien.

Je vous envoie une nouvelle traduction en vers latins de votre satire sixième. L'auteur de cette traduction est le père du Treuil de l'Oratoire [a]; il demeure à Soissons, et est frère de M. du Treuil, qui a eu l'honneur de vous voir quelquefois de ma part. Cette traduction m'a paru exacte, à quelques endroits près; et pour la versification, elle n'est pas des plus mauvaises. Quand vous m'écrirez, vous aurez la bonté de m'en dire votre sentiment.

Toute la ville de Lyon a été depuis quelques jours dans un mouvement qui ne lui est pas ordinaire. Le duc de Savoie [b] nous menaçoit de ses approches; et nous avons travaillé pour notre sûreté intérieure, tandis que M. le maréchal de Villars [c] travailloit au-dehors pour notre défense.

[a] Cizeron-Rival nous apprend, dans une note, que le père du Treuil, né à Lyon en 1684, mourut en 1754; et qu'il a laissé des sermons, publiés après sa mort en 2 vol. in-12, qui ne sont pas sans mérite.

[b] Victor Amédée II, né en 1666, mort en 1732; il étoit père de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV.

[c] Louis-Claude duc de Villars, qui prit le nom d'Hector, maréchal en 1702, eut la gloire de conclure la paix avec le prince Eugène, à Rastadt en 1714. Il fut président du conseil de guerre en 1715, représenta le connétable au sacre de Louis XV en 1722, et mourut à Turin le 17 juin 1734, ne regrettant que l'honneur de périr sur un champ de bataille.

Ce maréchal nous envoya, il y a dix jours, M. de Dillon [a] et M. de Saint-Patern [b], pour reconnoître l'état et les forces de Lyon. Comme la garde de cette ville est confiée aux habitants, M. de Dillon les fit passer en revue [c] le 27 de juillet dans notre grande et magnifique place de Bellecour; et il fut surpris de voir des bourgeois qui ne faisoient pas trop mal sous les armes. Aussi sont-ils accoutumés à les manier; car tous les soirs la bourgeoisie, divisée par quartiers, fait la garde en plusieurs endroits de la ville.

Depuis ce temps-là on a doublé et triplé les gar-

[a] Arthur, comte Dillon, né en Irlande en 1670, suivit les chances de la destinée de Jacques II, roi d'Angleterre. A l'époque où Brossette écrit, il étoit lieutenant-général des armées en France. Après avoir fait différentes actions d'éclat, il mourut en 1733, dans le château royal de Saint-Germain-en-Laye, laissant une nombreuse famille. Le dernier archevêque de Narbonne étoit l'un de ses fils, et le général Arthur Dillon, qui périt en 1794 sur l'échafaud révolutionnaire, étoit son petit-fils.

[b] Le marquis de Saint-Patern, lieutenant-général des armées du roi, est connu pour avoir, avec le comte de Dillon, décidé la victoire de Castiglione, en 1706.

[c] Il est à présumer que cette revue fut passée le 17 juin, qui étoit le lendemain de l'arrivée du général Dillon parmi les Lyonnois: elle ne peut pas l'avoir été *le 27 de juillet*, comme le porte la lettre de Brossette.

des; on répare et l'on augmente les fortifications; on remplit les magasins; enfin, tout est mis en pratique pour nous garantir de surprise et d'insulte. Cependant il y a lieu de croire que toutes nos précautions nous ont moins servi que notre bonne fortune; car le duc de Savoie, qui vouloit venir à nous par la Tarantaise et par la Savoie, s'en retourne sur ses pas, sans avoir même passé l'Isère. M. le maréchal de Villars le suit d'assez près. Il a mandé à M. de Dillon de s'en retourner, parcequ'il doit joindre le duc de Savoie; et peut-être sont-ils en présence dans le moment que je vous écris. Je suis,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

157.

A BROSSETTE.

Paris, 7 août 1708.

Vous avez raison, Monsieur, je vous l'avoue, d'être surpris du peu de soin que j'ai de répondre à vos obligeantes lettres; mais je crois que votre étonnement cessera, quand je vous dirai que je suis, depuis trois mois, malade d'un tournoiement

de tête, qui ne me permet pas les plus légères fonctions d'esprit, et que c'est par ordonnance de médecin, c'est-à-dire, du *médecin hollandois*, que je ne vous écris point. Aujourd'hui pourtant il n'y a médecin qui tienne, et je vous dirai, sauf le respect qu'on doit à Hippocrate, que j'ai lu l'ouvrage que vous m'avez envoyé, et que j'y ai trouvé beaucoup de latinité et d'agrément. La satire qui y est traduite est la sixième en rang dans mes écrits; mais la vérité est que c'est mon premier ouvrage, puisque je l'avois originairement insérée dans l'adieu de Damon à Paris, et que c'est par le conseil de mes amis que j'en ai depuis fait une pièce à part contre les embarras des rues, qui m'ont paru une chose assez chagrinante pour mériter une satire entière.

Je voudrois bien vous pouvoir envoyer toutes les traductions qui ont été faites de mes autres ouvrages, et dont la plupart sont imprimées; mais je serois bien en peine à l'heure qu'il est de les trouver, parceque j'en ai fait présent, à mesure qu'on me les a données, à ceux qui me les demandoient. Je vois bien que dans peu il n'y aura pas une de mes pièces qui ne soit traduite; car le feu y est dans l'université. J'aurai soin de les amasser pour vous; mais il faut pour cela que ma tête se fixe, et que j'aie permission d'Helvétius. En effet, je doute même qu'il me pardonne de vous avoir

écrit aujourd'hui, sans son congé, ce long billet. J'y ajouterai encore que j'ai pâli à la lecture de ce que vous m'avez mandé du péril où s'est trouvée notre chère ville de Lyon. Vous savez bien l'intérêt que j'ai à sa conservation [a]. Je vous dirai pourtant que dans la frayeur que j'ai eue, j'ai beaucoup moins songé à moi qu'à vous et à tous nos illustres amis. Graces à Dieu et à la bravoure de vos habitants, nous voilà en sûreté, et on ne verra point entrer dans la seconde ville du royaume l'infidèle Savoyard. Ce n'est point moi qui l'appelle ainsi, mais Horace qui l'a baptisé de ce nom, il y a tantôt deux mille ans, dans l'ode *At ô Deorum, etc.* :

Rebusque novis infidelis Allobrox [b].

Mais voilà assez braver le médecin. Permettez, Monsieur, que je finisse et que je vous dise que je suis avec plus de reconnoissance que jamais....

[a] Despréaux avoit un capital placé sur l'hôtel-de-ville de Lyon.

[b] Ce vers n'est point dans l'ode V du Ve livre d'Horace, *At ô Deorum, etc.*, dans laquelle il n'est pas question des Allobroges, mais de sortilèges. Il se trouve dans la deuxième strophe de l'ode XVIe du même livre, *Altera jam teritur, etc.*

Novisque rebus infidelis Allobrox.

158.

Au même.

Paris, 9 octobre 1708.

Je suis surchargé, Monsieur, d'incommodités et de maladies, et les médecins ne me défendent rien tant que l'application. O la sotte chose que la vieillesse! Aujourd'hui cependant il n'y a défense qui tienne, et dussé-je violer toutes les règles de la faculté, il faut que je réponde à votre dernière lettre.

Vous me demandez dans cette lettre comment je crois qu'on doit traduire *Meteora orationis*. A cela je vous répondrai que, pour vous bien satisfaire sur votre question, il faudroit avoir lu le livre de M. Samuel Werenfels [a], afin de bien concevoir ce qu'il

[a] Samuel Werenfels, professeur, né à Bâle en 1657, mort dans la même ville en 1740. Son principal ouvrage a pour titre *de logomachiis eruditorum*, 1702, in-8°. Au sujet de son traité *de meteoris orationis*, Brossette fait cette prière à Despréaux : « Mandez-moi si ces mots doivent être traduits ainsi : *Du faux sublime*, ou de l'*enflure dans le discours*, ou bien s'il faut les traduire autrement. » (*Lettre du 22 septembre* 1708.)

entend par-là lui-même, ce mot étant fort vague, et ne voulant dire autre chose qu'un galimatias à perte de vue. Pour moi, quand j'ai traduit dans Longin ces mots, οὐχ ὑψηλὰ ἀλλὰ μετέωρα, qu'il dit, ce me semble, de l'historien Callisthène, je me suis servi d'une circonlocution, et j'ai traduit que Callisthène ne s'élève pas proprement, mais se guinde si haut qu'on le perd de vue; la langue françoise, à mon avis, n'ayant point de mot qui réponde juste au μετέωρα des Grecs, qui est à la vérité une espèce d'enflure, mais une espèce d'enflure particulière que le mot enflure n'exprime pas assez, et qui regarde plus la pensée que les mots. La Pharsale de Brébeuf, à mon avis, est le livre où vous pouvez le plus trouver d'exemples de ces μετέωρα. Je me souviens d'avoir lu dans un poëte italien, à propos de deux guerriers qui joutoient l'un contre l'autre, que les éclats de leurs lances volèrent si haut, qu'ils allèrent jusqu'à la région du feu, où ils s'allumèrent et tombèrent en cendre sur terre [a]. Voilà un parfait modèle du style μετέωρα. Du reste, il peut y avoir de l'enflure qui ne soit point μετέωρα, comme par exemple ce que Démétrius Phaleræus rapporte d'un historien qui, en parlant du ruisseau de Télébe, rivière grande

[a] Cet exemple est tiré de la *Secchia rapita* du Tassoni, chant VII, stance VIII.

comme celle des Gobelins, se servoit de ces termes : *Ce fleuve descend à grands flots des monts Lauriciens, et de là va se précipiter dans la mer proche, etc.....* Ne diriez-vous pas, ajoute Démétrius, qu'il parle du Nil ou du Danube? C'est là de la véritable enflure; mais il n'y a point là de μυτίωρον. Je vous rapporterois cent exemples pareils; mais, comme je vous viens de dire, il faut avoir lu l'ouvrage de M. Samuel Werenfels, pour vous parler juste sur ce point; et vous n'en aurez pas davantage pour cette fois, parceque je sens qu'une chaleur effroyable de poitrine que j'ai, et qui est causée par les glaces de la vieillesse, commence à redoubler. Permettez donc que je me borne à ce court billet, et soyez bien persuadé que toutes vos lettres me font grand plaisir, quoique j'y réponde si peu exactement.

O mihi præteritos referat si Jupiter annos! [a]

quelles longues lettres n'auriez-vous pas à essuyer! Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement,...

[a] Virgile, Énéide, livre VIII, vers 560.

159.

Au même.

Paris, 7 janvier 1709.

Vous êtes, Monsieur, l'ami du monde le plus commode, et avec lequel on peut le plus impunément faillir. Dans le temps que je m'épuise à chercher vainement dans mon esprit des raisons pour excuser ma négligence à votre égard, c'est vous-même qui vous déclarez le négligent, et peu s'en faut que vous ne me demandiez pardon de tous mes crimes. Je vois bien ce que c'est, vous me regardez comme un malade qu'il ne faut point chagriner, et vous ne vous trompez pas, Monsieur; je suis malade et vraiment malade. La vieillesse m'accable de tous côtés. L'ouïe me manque, ma vue s'éteint, je n'ai plus de jambes, et je ne saurois plus monter ni descendre qu'appuyé sur les bras d'autrui. Enfin je ne suis plus rien de ce que j'étois, et, pour comble de misère, il me reste un malheureux souvenir de ce que j'ai été. Aujourd'hui pourtant il faut que je fasse encore le jeune, et que je réponde à deux objections que vous me faites dans quelques unes des lettres que vous m'a-

vez écrites l'année précédente. Je les ai relues ce matin, et il ne sera pas dit que je n'y aie rien répliqué.

La première est sur la musique, dont j'ai eu tort, dites-vous, de ne pas employer les termes dans la description que Longin fait de la périphrase [a]. Mais est-il possible que vous me fassiez cette objection après ce que vous avez lu dans mes remarques, où je dis en propres termes que ce que dit

[a] Il s'agit de la phrase suivante : « .... Comme dans la « musique *le son principal* devient plus agréable à l'oreille, « lorsqu'il est accompagné des différentes parties qui lui « répondent, de même la périphrase, tournant autour du « mot propre, forme souvent, par rapport avec lui, une « consonnance et une harmonie fort belle dans le discours, « sur-tout lorsqu'elle n'a rien de discordant ou d'enflé, « mais que toutes choses y sont dans un juste tempéra- « ment. » (*Traité du Sublime*, commencement du chapitre XXIV.) A cet égard, Brossette écrit à Despréaux : « Un très « habile musicien ..... m'a fait observer qu'en termes de « musique on ne disoit pas ordinairement *le son principal*, « mais que l'on disoit *le sujet* ou *la principale partie*, pour « exprimer cette suite mesurée de sons variés, lesquels « étant soutenus par d'autres sons qui sont les parties d'ac- « compagnement, forment un air, un sujet, un concert, « une piéce de musique. Car un son tout seul, accompa- « gné de ses parties, produit à la vérité une *harmonie*, mais « non une *mélodie*, comme disent les musiciens. J'ai cru « que vous me permettriez de vous faire part de cette pe- « tite remarque. » (*Lettre du* 22 *septembre* 1708.)

Longin peut signifier *les parties faites sur le sujet*, mais que je ne décide pas néanmoins, parcequ'il n'est pas sûr que les anciens connussent dans la musique ce que nous appelons les parties; que je penchois cependant vers l'affirmative, mais que je laissois aux habiles en musique à décider plus précisément si le *son principal* veut dire le *sujet*? Ajoutez que par la manière dont j'ai traduit, tout le monde m'entend, au lieu que, si j'avois mis les termes de l'art, il n'y auroit que les musiciens proprement qui m'eussent bien entendu.

L'autre objection est sur ce vers de ma poétique:

De Styx et d'Achéron peindre les noirs torrents. [a]

Vous croyez que

Du Styx, de l'Achéron peindre les noirs torrents

seroit mieux. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela l'oreille un peu prosaïque, et qu'un homme vraiment poëte ne me fera jamais cette

[a] Voici ce que Brossette objectoit contre ce vers 285 du IIIe chant de l'art poétique: « Je vois que l'on met or« dinairement l'article défini *du* ou *de la* devant les noms « de fleuves, par exemple, *du Rhône*, *du Danube*, *du Rhin*, « *de la Seine*, *de la Loire*, *de l'Escaut*, *etc.*; et suivant cette « règle, il semble qu'on doive dire, *du Styx*, *de l'Aché« ron*, etc. Nous avons pourtant en France quelques ex-

difficulté, parceque *de Styx et d'Achéron* est beaucoup plus soutenu que *du Styx et de l'Achéron. Sur les bords fameux de Seine et de Loire* seroit bien plus noble dans un vers que *sur les bords fameux de la Seine et de la Loire.* Mais ces agréments sont des mystères qu'Apollon n'enseigne qu'à ceux qui sont véritablement initiés dans son art.

Je viens maintenant à votre dernière lettre. Vous m'y proposez une question qui a, dites-vous, agité beaucoup de gens habiles dans votre ville, et qui pourtant, à mon avis, ne souffre point de contestation : car, qu'est-ce que l'ouïe au prix de la vue [*a*]? Vivre et voir le jour font deux synony-

« pressions semblables à la vôtre; mais il ne me paroît pas « que les exemples en soient fréquents. » (*Lettre du* 8 *mai* 1708.)

[*a*] « Je me trouvai, dit Brossette, il y a quelques jours « dans une assemblée de gens distingués par leur rang et « par leur esprit, dans laquelle on vint insensiblement à « raisonner sur une question que je fis naître, au sujet de « l'état d'un homme qui seroit sourd, et de celui d'un « homme qui seroit aveugle : savoir laquelle de ces deux « infirmités est la moins incommode. On disputa long-temps « là-dessus, et je vis une chose à laquelle, je vous avoue, « que je ne m'attendois pas : je veux dire que les avis furent « partagés sur une chose qui ne me paroissoit pas suscep- « tible de contestation. Les uns furent pour la surdité, les « autres préférèrent la cécité; et l'on poussa si loin les ré- « flexions que je crus voir revivre les éloges ridicules que « l'on a faits autrefois de la goutte et de la folie. » (*Lettre*

mes. Les yeux au défaut des oreilles entendent; mais les oreilles ne voient point. J'ai vu un homme sourd de naissance à qui, par la vue, on faisoit entendre jusqu'aux mystères de la Trinité. Mais, Monsieur, il me semble que pour un vieillard malade, je m'engage dans de grands raisonnements.

Le meilleur est, je crois, de me borner ici à vous remercier de vos présents. Je les partagerai ce matin avec M. Le Verrier chez qui je vais dîner, et je vous réponds que votre santé y sera célébrée. Mille remerciements à madame votre chère et illustre épouse, de la bonté qu'elle a de se souvenir de moi. J'ai, sur le peu que vous m'en avez dit, une idée d'elle qui passe de beaucoup les Pénélopes et les Lucréces. Il ne me reste plus qu'à vous demander pardon de la précipitation avec laquelle je vous écris, et qui est cause d'un nombre infini de ratures que je ne sais si vous pourrez débrouiller. Mais quoi! je serois perdu s'il falloit récrire mes

du 31 *décembre* 1708.) On voit par la lettre de Brossette, du 15 janvier 1709, qu'il pensoit comme Despréaux. Cizeron-Rival croit que les gens de lettres sont tous de ce sentiment; mais que la perte de l'ouïe affecte plus vivement les autres hommes que celle de la vue, parceque les sourds ont moins de gaieté que les aveugles. Il est vrai que ceux-ci jouissent de la conversation, leur unique plaisir; mais suivez-les dans l'isolement, et leurs plaintes continuelles vous prouveront combien leur existence est douloureuse.

lettres, et il arriveroit fort bien que je ne vous écrirois plus. Le moindre travail me tue, et même, dans le moment que je vous parle, il me vient de prendre un tournoiement de tête qui ne me laisse que le temps de vous dire que je vous aime et vous respecte plus que jamais, et que je suis parfaitement, etc.

160.

Au même.

Paris, 15 mai 1709.

Je voudrois bien, Monsieur, n'avoir que de mauvaises excuses à vous faire du long temps que j'ai été sans répondre à vos obligeantes lettres, puisque, de l'humeur dont je vous vois, vous ne laisseriez pas de les trouver bonnes; mais la vérité est que mes tournoiements de tête continuent toujours, que je ne puis plus monter ni descendre que soutenu par un valet, que ma mémoire finit, que mon esprit m'abandonne, et qu'enfin j'ai quatre-vingts ans à soixante-onze [a]. Cependant je vous supplie de croire que j'ai toujours pour

[a] Despréaux se rajeunissoit toujours d'une année.

vous la même estime, et que je reçois toujours vos lettres avec grand plaisir.

Je ne saurois assez vous admirer, vous et vos confrères académiciens, de la liberté d'esprit que vous conservez au milieu des malheurs publics, et je suis ravi que vous vous appliquiez plutôt à parler *des funérailles des anciens* [a], qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis plus de quatre ans. Cela s'appelle être philosophe, et marcher sur les pas d'Archiméde, qu'on trouva faisant une démonstration géométrique dans le temps qu'on prenoit d'assaut la ville de Syracuse où il étoit enfermé. Nous nous sentons à Paris de la famine [b] aussi bien que vous, et il n'y a point de jour de marché où la cherté du pain n'y excite quelque sédition; mais on peut dire qu'il n'y a pas moins de philosophie que chez vous, puisqu'il n'y a point de semaine où l'on ne joue trois fois l'opéra, avec une fort grande abondance de monde, et que jamais il n'y eut tant de plaisirs, de promenades et de divertissements.

[a] « Permettez-moi de vous rendre compte aujourd'hui « de nos conférences académiques. J'ai été chargé de parler « des *funérailles des anciens*, et ce discours a tenu les deux « dernières séances. » (*Lettre* sans date, qui doit être du mois d'avril 1709.)

[b] L'hiver si rigoureux de 1709 causa une famine générale.

Mais laissons là la joie et la misère publique, et venons aux questions que vous me faites dans votre dernière lettre.... Pour ce qui est du livre *de Meteoris orationis*, je vous dirai que je l'ai reçu et presque lu tout entier. Il est assez bien écrit. Ce que j'y ai trouvé à redire, c'est qu'il représente *Meteora orationis* comme un terme reçu chez les rhéteurs pour dire *les excès du discours*, et cependant ce n'est qu'une figure, à mon avis, hasardée par Longin pour exprimer *le style guindé*. Aussi ne l'ai-je pas rendu par un mot exprès; mais je me suis contenté de dire du rhéteur que Longin accuse : *Il ne s'élève pas proprement, mais il se guinde si haut qu'on le perd de vue.* Adieu, mon illustre Monsieur; pardonnez mes ratures, et la précipitation avec laquelle je vous écris; et prenez-vous-en à l'obligation où je me trouve de ne me point fatiguer l'esprit, et de ne pas irriter mes tournoiements de tête. Du reste, soyez bien persuadé que je suis avec plus de passion que jamais,...

Je vous conjure instamment de faire de nouveau mes recommandations à tous vos illustres magistrats, et de leur bien marquer le respect que j'ai pour eux.

161.

Au même.

Paris, 21 mai 1709.

Vous m'avez fait un plaisir infini, Monsieur, de me mander avec quelle ardeur M. Perrichon [a] prend mes intérêts vis-à-vis Messieurs du consulat [b]. Je vois bien qu'il ne compte pas pour un médiocre avantage un peu de mérite qu'il croit voir en moi, et qu'il ne regarde pas comme indigne d'être aimé des honnêtes gens, l'ennemi déclaré des méchants auteurs. Je vous prie de le bien charger de remerciements de ma part, et de le bien assurer que si Dieu rallume encore en moi quelques étincelles de santé, je les emploierai à faire voir dans mes dernières poésies la reconnoissance que j'ai de toutes ses bontés, aussi bien que de celles de tous vos autres illustres magistrats en qui je reconnois l'esprit de ces fameux ancêtres devant qui pâlissoit

Lugdunensem rhetor dicturus ad aram. [c]

[a] Secrétaire de la ville de Lyon.

[b] Relativement à la rente que la ville de Lyon devoit à Despréaux.

[c] Juvénal, satire Ire, vers 44.

Mais à quoi je destine principalement ma poésie expirante, c'est à témoigner à toute la postérité les obligations particulières que je vous ai. J'espère que l'envie de m'acquitter en cela de mon devoir me tiendra lieu d'un nouvel Apollon; mais en attendant, trouvez bon que je me repose, et que je ne vous en dise pas même davantage pour cette fois. Au surplus, croyez qu'on ne peut être plus sincèrement et plus fortement que je le suis, etc.

---

162. *

Brossette à Despréaux.

Lyon, ce 24 juin 1709.

Je crois, Monsieur, que vous ne faites pas mal d'accepter l'offre qui vous a été faite par M. Bronod [a], et d'attendre quelque temps pour recevoir l'entier paiement de votre rente. Par ce moyen vous êtes bien éloigné de l'inconvénient que vous aviez d'abord apprehendé, puisqu'au lieu d'être incertain si l'on vous paieroit votre demi-année, vous voyez que la ville de Lyon, cette bonne mère,

[a] Avocat au conseil, chargé, comme nous l'avons dit, page 427, des affaires de la ville de Lyon.

vous fait par avance le paiement de l'année entière. C'est une distinction que vous méritez bien, vous, Monsieur, qui êtes le plus illustre et le plus cher de tous ses nourrissons. Oserois-je m'applaudir d'avoir pu contribuer au succès d'une chose qui vous fait quelque plaisir? Les occasions me manqueront souvent, elles me manqueront peut-être toujours; mais le zèle et la bonne volonté ne me manqueront jamais. Les promesses flatteuses que vous me faites, pour marquer votre reconnoissance, valent mieux cent fois que mes services les plus signalés [a].

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux desir de voir et de connoître
L'arbitre, le censeur du Parnasse françois,
Le digne historien du plus grand de nos rois.

[a] « Voici, dit Brossette à Jean-Baptiste Rousseau, à « quelle occasion je fis les vers que vous allez lire, et dont « il vous est permis de vous moquer tant qu'il vous plaira. « M. Despréaux avoit une rente viagère de 1,500 liv. sur la « ville de Lyon; ces sortes de rentes furent retranchées « d'un quart par un arrêt du conseil, parcequ'elles avoient « été créées sur un pied trop haut, eu égard au capital: « ainsi les rentiers ne touchoient plus que les trois quarts « de leurs rentes. M. le maréchal de Villeroi, à ma prière, « ordonna par distinction pour M. Despréaux que la ville « de Lyon lui paieroit la rente en entier. M. Despréaux m'é- « crivit pour m'en remercier, disant qu'il vouloit marquer « à la postérité les obligations qu'il m'avoit, et que sa re-

Je te vis, je t'aimai. Mon heureuse jeunesse,
Boileau, ne déplut point à ta sage vieillesse.
Tu souffris que j'allasse écouter tes leçons;
Tu daignas m'enrichir de tes doctes moissons;
Tu m'instruisis à fond de tes divins ouvrages,
Et tes écrits pour moi n'eurent plus de nuages.
Tu fis plus : secondant ma curieuse ardeur,
Tu commis à ma foi les secrets de ton cœur.
Souvent tu m'entretins de tes mœurs, de ta vie,
Des puissants ennemis que t'opposa l'envie,
Des honneurs éclatants où tu fus appelé:
Tes chagrins, tes plaisirs, tout me fut révélé.
Mon esprit, enchanté de toutes ces merveilles,
Occupoit tout entier mes avides oreilles;
Et, dans les traits naïfs de ce vivant tableau,

« connoissance lui tiendroit lieu d'Apollon. Ma réponse fi-« nissoit ainsi :

Souviens-toi qu'en mon cœur tes écrits firent naître
L'ambitieux desir de voir et de connoître, etc.

(*Lettre du* 18 *novembre* 1729, t. III, p. 102, 1750.)

Rousseau répondit en ces termes à Brossette, le 4 mars 1730 : « .... J'ai été étonné, je le confesse, en lisant les vers « que vous avez faits pour notre illustre ami M. Despréaux. « Ils sont trop dignes de vous et de lui pour ne pas être « donnés au public, dans la nouvelle édition que vous pro-« jetez des ouvrages de ce grand homme. Vous le lui de-« vez, et vous le devez à vous-même comme une nouvelle « autorité aux jugements que vous avez portés de cet ex-« cellent poëte, etc. » Le 15 août 1739, Brossette consulte encore sur ces vers Rousseau, et celui-ci confirme ce qu'il en avoit écrit dix ans auparavant.

Je vis à découvert l'ame du grand Boileau.
Mais dans quelque haut rang que ta muse te mette,
Je vis l'homme d'honneur au-dessus du poëte.
O toi! qui peux transmettre à la postérité
Des vers marqués au coin de l'immortalité;
Toi qui, dans tes écrits chantés sur le Parnasse,
Es moins l'imitateur que le rival d'Horace;
Toi, dont le dieu des vers prend le ton et la voix
Pour régler son empire et dispenser ses lois,
Vois le comble de gloire où mon esprit aspire.
Quand tu dis qu'Apollon en ma faveur t'inspire,
Boileau, tu me promets un honneur éternel:
Le moindre de tes vers peut me rendre immortel.
Fais qu'un long avenir de mon nom s'entretienne;
Qu'il connoisse ma gloire en admirant la tienne,
Et que ma renommée, emplissant l'univers,
Puisse aller aussi loin que le bruit de tes vers[a].

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur, etc.

[a] Nous insérons ici ces vers, moins à cause des éloges que Rousseau leur donne par politesse, que parcequ'ils prouvent les rapports de confiance qui existoient entre Despréaux et son commentateur, lorsque celui-ci séjournoit à Paris: rien ne nous semble les constater aussi bien.

163. * [a]

Le révérend père LE TELLIER, *confesseur du roi* [b], *au père* THOULIER, *jésuite* [c] (l'abbé D'OLIVET.)

Mont-Louis, ce 12 août 1709.

Paix en J. C. (*Jésus-Christ.*)

D'autres jésuites que vous, mon révérend père,

[a] Cette lettre, celle du père Thoulier à Despréaux, les deux réponses de celui-ci au dernier, des 13 août 1709 et 4 avril 1710, ont été publiées par Cizeron-Rival.

[b] Michel Le Tellier, né auprès de Vire en 1643, mort en 1719 à la Flèche où l'avoit relégué le régent. L'édition de Quinte-Curce publiée en 1678, pour l'usage du Dauphin, est le fruit de son travail; il se consacra bientôt après à des ouvrages de controverse religieuse. Il fut un des premiers collaborateurs des *Mémoires de Trévoux*: dès-lors on peut juger quelles étoient ses dispositions à l'égard de Despréaux. Les adversaires du père Le Tellier ont exagéré ses torts; mais un lecteur impartial ne sauroit disconvenir de l'abus cruel qu'il fit de la confiance du monarque. Sa mémoire est généralement odieuse. Chargé de prononcer l'éloge de ce jésuite, qui étoit membre honoraire de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le secrétaire de Boze se contenta d'énoncer en quelques lignes les principales époques de sa vie.

[c] Le père Thoulier fut connu depuis sous le nom de

m'ont dit aussi que M. Despréaux désavouoit les vers que l'on fait courir sous son nom contre nous. Mais ces discours, tenus en particulier, n'empêchent point que le public ne continue à les lui attribuer; et nos ennemis, qui répandent ces vers avec empressement, lui en font honneur dans le monde. Ce n'est point nous qu'il est besoin de détromper, soit parceque M. Despréaux n'a point d'intérêt de ménager les jésuites, soit qu'ils croient qu'une telle pièce est plus capable de lui faire tort qu'à eux dans l'esprit des honnêtes gens. C'est le public et le roi qu'il a intérêt de détromper; et il sait bien les moyens de le faire quand il le voudra, s'il croit qu'il y aille de son honneur. S'il ne le faisoit pas, il donneroit lieu à ceux qui ne l'aiment point de dire qu'il a bien voulu avoir auprès de nos ennemis le mérite d'avoir fait ces vers-là, sans avoir auprès de nous la témérité de les avoir faits. Je suis de tout mon cœur,

Mon cher père,

Votre, etc. en N. S.

LE TELLIER, j.

l'abbé d'Olivet. Il étoit alors préfet au collége de Louis-le-Grand; Il y dirigea les études de Voltaire, qu'il devoit recevoir à l'académie françoise plus de trente ans après.

164. *

Le père THOULIER (l'abbé D'OLIVET) [a]
à DESPRÉAUX.

Le 13 août 1709.

Je vous ai promis, Monsieur, de vous apprendre ce qui se passeroit à l'occasion des vers qui courent à Paris sous votre nom. Ils ont été montrés au R. P. Le Tellier; et aussitôt que j'en ai été averti, je lui ai écrit que, non content de les désavouer, vous m'aviez fait paroître une estime très sincère pour notre compagnie, et toute la vivacité

[a] Joseph Thoulier d'Olivet, né à Salins en 1682, mort à Paris en 1768, avoit alors vingt-sept ans. Il rendoit de fréquentes visites à Despréaux dans sa retraite d'Auteuil, et recueilloit avidement ses précieuses leçons. Il quitta la société des jésuites à trente-trois ans, au moment d'y prononcer ses derniers vœux. Écrivain plus solide que brillant, d'un goût plus austère que délicat, il nous a laissé des traités fort utiles sur la prosodie et sur la grammaire. Cicéron fut pour lui l'objet d'une admiration à-peu-près exclusive: il en a traduit plusieurs ouvrages. Si le sens de l'original y est rendu avec une fidélité scrupuleuse, les graces de son style ne s'y retrouvent pas. On fait le plus grand cas de son édition latine des œuvres de cet auteur. Son *Histoire de l'académie* est très recommandable, sur-tout par l'exactitude des recherches.

imaginable contre l'imposteur qui a emprunté votre nom pour nous insulter.

Voici à quoi se réduit la réponse qu'il m'a faite, et dans les propres termes qu'il emploie : « Ce n'est « point nous, c'est le public et le roi même, que « M. Despréaux a intérêt de détromper, et il sait « bien les moyens de le faire quand il voudra. Ces « discours, tenus en particulier, n'empêchent « point que le public ne continue à lui attribuer « ces vers ; et nos ennemis, qui les répandent avec « empressement, lui en font honneur dans le « monde. »

J'ai cru, Monsieur, vous devoir fidèlement rapporter ce qu'il y a d'essentiel dans cette lettre du P. Le Tellier, pour vous marquer en même temps et mon zèle et ma sincérité. J'irai demain à Versailles pour une affaire qui ne m'y retiendra qu'une heure ou deux ; je lui répéterai plus au long ce que je lui ai écrit. Vous savez que les ignorants et nos ennemis ne sont pas en petit nombre : les uns croient que vous avez fait les vers dont il s'agit, et les autres voudroient le persuader. Jugeriez-vous à propos de faire sur ce sujet quelques lettres ou quelque chose de semblable, qu'on pût rendre public, si ces sortes de bruits continuent? Au reste, cet expédient vient de moi seul [a], et je vous le

[a] La manière dont le père Le Tellier termine sa lettre

propose sans façon, parceque je m'imagine que la droiture de mon intention excuse la liberté que je prends. Qu'on vous attribue de mauvaises pièces, et que les jésuites soient attaqués et calomniés, en tout cela il n'y a rien de nouveau; mais il est fâcheux, et pour vous et pour les jésuites, qu'on emploie hautement votre nom pour flétrir avec plus de succès un corps où votre mérite est si bien reconnu, et où vous avez toujours eu tant d'amis. Je fais gloire d'en augmenter le nombre, et je suis avec un parfait dévouement,

Monsieur,

Votre très humble, etc.

THOULIER, j.

à son confrère annonce assez que par *les moyens de détromper le public et le roi*, il entend un désaveu écrit de la main de Despréaux. Les vers dont il s'agit circuloient dans le public au moins depuis trois ans, sans que l'on inquiétât Despréaux. Le père de La Chaise l'estimoit trop pour lui attribuer une pareille satire. Il mourut le 20 janvier 1709, et le père Le Tellier, qui venoit de le remplacer comme confesseur du roi, se signaloit déja par un zèle amer et persécuteur.

165.

RÉPONSE

Au révérend père THOULIER (l'abbé D'OLIVET.)

Paris, 13 août 1709.

Je vous avoue, mon très révérend père, que je suis fort scandalisé qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et sur-tout d'aussi bons connoisseurs que les révérends pères jésuites, que j'aie fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers dont vous me parlez. Je m'en vais pourtant vous donner cette attestation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'université; et que, si je l'avois faite, je me mettrois moi-même au-dessous des Coras, des Pelletiers et des Cotins. J'ajouterai à cette déclaration, que je n'aurai jamais aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites [a]. Je vous en dé

[a] Cette phrase, que le père Le Tellier auroit pu s'appli-

rois bien davantage si je n'étois pas malade, et si j'en avois la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis parfaitement,

Mon révérend père,

Votre, etc.

---

166. *

ÉPITRE

A DESPRÉAUX. [a]

Oui, ranime, il est temps, ta satirique audace,
Reprends ton Juvénal et relis ton Horace.
Toi, qui, t'armant toujours contre les froids auteurs,
Aux Pradons, aux Perraults fis sentir tes fureurs;

quer, lave Despréaux du reproche de pusillanimité que d'Alembert lui fait dans cette occasion. (*Éloge de l'abbé d'Olivet, note* 2.)

[a] Cizeron-Rival donne cette épître comme étant la pièce attribuée à Despréaux; et d'Alembert adopte son opinion, qui pourtant est dépourvue de fondement. Au surplus, cette pièce n'est pas la même que celle qui est insérée dans le livre intitulé : *Boileau aux prises avec les jésuites*. Celle-ci, également adressée au satirique, offre quelques vers de plus; c'est à-peu-près le même fonds d'idées, mais le style en est bien moins digne encore d'un poëte tel que Despréaux. Elle est imprimée sous le nom de *M. Machuel;* et suivant l'auteur du livre, ce M. Machuel étoit « l'un des plus galants hommes de l'université de Paris. »

Et qui sur les Cotins, pour divertir la ville,
A grands flots répandois tes bons mots et ta bile,
Tu souffres aujourd'hui qu'au milieu de Trévoux
Un censeur à ta gloire ose porter des coups,
Et que de tes écrits épluchant chaque page,
Il attaque, Boileau, ton plus parfait ouvrage [a].
Tu te tais! Ton esprit, si prompt à s'échauffer,
D'un si foible ennemi n'ose donc triompher?
Quand on veut te flétrir dans le sein de ta gloire,
Qu'on veut rayer ton nom du temple de mémoire,
Quand une indigne main t'ose percer le flanc,
Dans tes veines, Boileau, n'est-il donc plus de sang?
Cours aux armes; allons; que ton feu se rallume.
Jamais un plus beau champ s'offrit-il à ta plume?
Et sur les Escobars [b] et sur les Tambourins [c],
Jette, pour te venger, le sel à pleines mains;
Peins-nous de tes censeurs les détours et les brigues,
Montre au public dupé leurs honteuses intrigues;
Dis-nous comment, forçant son obscure prison,
Quesnel [d] a su tromper leur fer et leur poison;

[a] L'épître XIIe *sur l'amour de Dieu*.

[b] Antoine Escobar, jésuite espagnol, né à Valladolid en 1589, mort en 1669, composa un grand nombre d'ouvrages, qui forment à-peu-près quarante volumes, la plupart in-fol. Le premier qu'il donna fut un poëme en l'honneur de saint Ignace. C'est contre son traité sur *Les cas de conscience* que Pascal dirige plusieurs de ses traits. On peut voir dans la *Biographie universelle* l'article apologétique de ce jésuite.

[c] Thomas Tambourin, jésuite, né en Sicile, mort vers 1675, est l'un des casuistes attaqués dans les *Lettres provinciales*. Dans ses ouvrages, supprimés par le parlement de Paris, le 6 mars 1762, il explique le décalogue et les sacrements.

[d] Pasquier Quesnel, né à Paris en 1634, sortit de la congrégation de l'Oratoire pour avoir refusé de signer un formulaire de doctrine, auquel chaque membre devoit se conformer. Il recueillit à Bruxelles les derniers sou-

Peins les lâches suppôts de leur vaine doctrine;
Dis-nous par quels ressorts, ou par quelle machine,
La cabale força le vertueux Herlin [a]
A suivre dans l'exil et Bourlet [b] et Dupin [c];
Peins dans Toulouse en pleurs des vierges outragées (1),
Dans Brest contre l'autel des cohortes rangées (2);
Dis-nous par quels démons cent prélats abusés (3),
Sous l'habit de pasteur, sont des loups déguisés.
Mets ce beau dogme en vers: « On peut pour une pomme »,

pirs du docteur Antoine Arnauld. Les jésuites y découvrirent sa retraite, et le firent conduire dans les prisons de l'archevêché de Malines, d'où ses amis trouvèrent le moyen de l'enlever, le 13 septembre 1703. Il mourut à Amsterdam en 1719. On a de lui beaucoup d'ouvrages, presque tous sur la religion. Ses *Réflexions morales* furent celui qui lui attira le plus de chagrins.

[a] Il passoit pour être un janséniste ardent.

[b] Il partageoit les opinions de M. Herlin.

[c] Louis-Ellies Dupin, docteur de Sorbonne, professeur de philosophie au college Royal, né en 1657, mort en 1719, étoit un habile et infatigable écrivain; le principal de ses ouvrages est la *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, 58 vol. in-8°. Sa vie fut très agitée; il fut exilé à Châtellerault, et privé de sa chaire, pour s'être élevé contre la bulle *Unigenitus*. Racine étoit son cousin issu de germain.

(1) Les filles de l'enfance de notre Seigneur Jésus-Christ, établies à Toulouse en 1662, supprimées par ordre de la cour en 1686. (*Cizeron-Rival.*)

(2) *Voyez* le *Porte-feuille du diable* et les *Harangues des habitants de Sarcelles*, où cette affaire est fort détaillée. (*Cizeron-Rival.*) * Dans le livre intitulé *Boileau aux prises avec les jésuites*, on accuse ces derniers d'avoir, dans une église de Brest, fait employer la force armée contre le curé titulaire, en faveur d'un prêtre qu'ils vouloient mettre à sa place.

(3) *Voyez* le journal de l'abbé Dorsanne. (*Cizeron-Rival.*) * L'abbé Dorsanne, docteur de Sorbonne et grand-vicaire de Paris sous le cardinal de Noailles, mourut en 1728, après avoir, dit-on, légué la somme de 164,000 l. destinée à faire partie de ce qu'on appeloit *la Boîte à Perrette*. Un legs de ce genre fait assez connoître les opinions du journaliste.

Henriquez [a] le soutient, « assassiner un homme [b] »;
Et dussent de Sanchez [c] les comiques écrits
Faire même rougir les Phrynés, les Laïs,
Dis-nous comme Sanchez, dans ses pages impures,
Exprima d'Arétin [d] les infames postures.
Dis-nous si, sans salir son esprit et son cœur,
Marconville [e] pourroit lire un si gras auteur;
Et si des Flagellants les histoires critiques
Égalent de Sanchez les remarques lubriques.
Suspends pour quelque temps ton glorieux emploi;
Venge un frère attaqué, venge Arnauld, venge-toi.

[a] Henri Henriquez, jésuite portugais, mort en 1608, auteur de la *Somme de théologie morale*, 3 vol. in-fol.

[b] C'est alors que l'on sut qu'on peut pour une pomme,
Sans blesser la justice, assassiner un homme.....
Satire XII sur l'Équivoque, vers 301—302.

[c] Thomas Sanchez, jésuite, né à Cordoue en 1551, mort à Grenade en 1610. On a de lui 4 vol. in-fol. Son *Traité sur le mariage* offre des questions destinées uniquement aux directeurs, et dont abusent les esprits licencieux.

[d] Pierre Arétin, né en 1492 dans la Toscane, dut la plus grande partie de sa renommée aux excès de sa plume; ils furent si coupables, que son nom en est devenu scandaleux.

[e] Despréaux ne connoissoit même pas ce Marconville, qu'on lui donne pour confident. *Voyez* sa lettre du 12 mars 1707, page 590, où ce personnage inconnu est nommé La Ronville. L'écriture négligée de Despréaux a donné lieu sans doute à cette différence de noms, que Cizeron-Rival n'a pas remarquée.

167. *

ÉPIGRAMME

Adressée à DESPRÉAUX [*a*].

On ne craint point, Boileau, ta satirique audace :
Il ne reste plus rien dans les beaux traits d'Horace
Dont tu puisses te revêtir.
Accablé d'ans, prêt à partir,
Conserve ta première gloire.
Qu'il ne soit point dit dans l'histoire
Qu'après avoir long-temps copié Juvénal,
Tu devins à la fin le singe de Pascal.

[*a*] Dans le livre intitulé *Boileau aux prises avec les jésuites*, on lit que ces religieux craignant que le poëte ne mît au jour des écrits dans le genre des *Lettres provinciales*, ordonnèrent au père Du Cerceau de le prévenir dans son attaque, et que ce dernier leur obéit en composant l'épigramme que nous insérons ici. La source d'où l'on tire ce fait est tellement suspecte, qu'il est plus que douteux que cette mauvaise épigramme soit du père Du Cerceau, à qui l'on attribue généralement les *Lettres de M. D. L. C. P. D. sur l'histoire des Flagellants*, de l'abbé Boileau, in-12, sans date. D'ailleurs, la correspondance de Despréaux démontre que les alarmes des jésuites avoient pour objet sa satire XII *sur l'équivoque*, et non des lettres composées dans le genre de celles de Pascal. Le poëte, à la vérité, reproduit souvent les accusations de l'illustre prosateur contre les casuistes relâchés. *Voyez* la lettre du 12 mars 1706, page 549. Nous donnons l'épigramme contre Despréaux, parcequ'elle a un rapport immédiat avec la pièce suivante.

168 *.

RÉPONSE

Faussement attribuée à DESPRÉAUX [a].

Grands et fameux auteurs, dont la docte critique
Se donne sur mes vers un pouvoir despotique,
Vous tremblez que, lassé de suivre Juvénal,
Je ne devienne enfin le singe de Pascal.
Non, sur un tel sujet, ne craignez rien, mes pères;
Mes veilles désormais me sont un peu trop chères
Pour les perdre à montrer aux peuples abusés,
Sous des peaux de brebis, vos tigres déguisés:
Assez de votre estime on revient de soi-même.

[a] Tout annonce que cette pièce est celle que le père Le Tellier feignoit de regarder comme l'œuvre du premier versificateur françois. Elle est clairement désignée par un passage de la lettre du 12 mars 1707 à Brossette, dans lequel Despréaux, parlant de l'auteur d'un ouvrage qui ne peut être que *Boileau aux prises avec les jésuites*, dit: « Le misérable m'y attribue une « satire où il me fait rimer *épargner* avec *dernier*. » En effet les deux derniers vers de la *réponse* ci-dessus riment ainsi. A cette preuve déja suffisante, ajoutez que, dans son *avertissement sur la XIIe satire*, le même Despréaux s'exprime en ces termes: « ... J'ai appris qu'on débitoit dans le monde, « sous mon nom, quantité de méchants écrits, et entre autres une pièce en « vers contre les jésuites, également odieuse et insipide, où l'on me faisoit, « *en mon propre nom*, dire à toute leur société les injures les plus atroces et « les plus grossières. » C'est donc mal-à-propos que d'Alembert, sur la foi de Ciseron-Rival, pense que l'épître attribuée au satirique étoit celle que nous avons donnée page 648, puisque ce dernier, loin d'y parler en son nom, est celui à qui elle s'adresse.

Jadis à votre égard notre erreur fut extrême,
Mais on n'ignore plus les discours effrontés
Qu'à Sanchez Belzébut en personne a dictés;
Que Châtel, Ravaillac, gens dévoués aux crimes,
Avoient puisé chez vous ces damnables maximes:
« Qu'à qui veut simplement perdre ses ennemis,
« Tout, hormis la vengeance, est louable et permis. »
Mais pourquoi recourir aux histoires antiques?
Nos jours n'offrent-ils pas mille faits tyranniques?
Dans l'honneur, dans les biens des docteurs outragés;
Les Chinois dans l'erreur par vous seuls replongés [a];
De Brest par vos fureurs l'église profanée;
De prêtres une troupe éperdue, étonnée,
D'une plainte frivole attendant le succès,
Et déchue à la fin d'un trop juste procès;
Dans leurs pieux desseins des vierges traversées,
De leurs propres foyers comme infames chassées;
Arnauld toujours en butte à votre ardent courroux;
Tout cela, sans mes vers, parle trop contre vous.
Sur un si beau sujet pour écrire avec grace,
Ma muse n'a besoin de Pascal ni d'Horace;
Et pour vous décrier chez la postérité
Un auteur n'a besoin que de sincérité.
De la mienne déja l'on commence à se plaindre;
Mais vous la connoissiez, et vous deviez la craindre,
Sans me forcer à rompre un silence obstiné,
Où par discrétion je m'étois condamné.

[a] On accusoit les jésuites, qui étoient parmi les Chinois, de professer chez ce peuple un culte qui étoit un mélange de christianisme et d'idolâtrie. Le père Le Tellier composa en leur faveur la *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, 1687, 2 vol. in-12, qui fut vivement attaquée par Arnauld et Du Vaucel.

Que de lâches auteurs craignent vos injustices,
A couvert de ma foi, je ris de vos caprices;
Et sous ce boulevard, où j'ai su me placer,
Vos traits empoisonnés ne sauroient me percer.
Profitez, s'il se peut, d'un exemple fidelle;
Vous devez avoir su l'aventure d'Entelle [a].
Plus sages désormais songez à m'*épargner*,
Ou sinon rira bien qui rira le *dernier*.

169.

A Brossette.

Paris, 21 août 1709.

Deux jours après que j'eus reçu votre lettre du 24 juin, Monsieur, je tombai malade d'une fluxion sur la poitrine et d'une fièvre continue assez violente, qui m'a tenu au lit tout le mois de juillet, et dont je ne suis relevé que depuis trois jours. Voilà ce qui m'a empêché de répondre à vos obligeantes lettres, et non point le peu de cas que j'aie fait de vos vers, qui m'ont paru très beaux, et où je n'ai trouvé à redire que l'excès des louanges que

[a] *Voyez* dans l'Énéide, livre V, vers 362, le combat du ceste entre Darès et le vieil Entelle, qui triomphe de son jeune et présomptueux rival.

vous m'y donnez[a]. Dès que je serai un peu rétabli, je ne manquerai pas de vous faire une ample réponse et un très exact remerciement; mais en attendant, je vous prie de vous contenter de ce mot de lettre, que je vous écris malgré l'expresse défense de mon médecin..... Je suis avec une extrême reconnoissance,.....

170.

Au même.

Paris, 6 octobre 1709.

Il faut, Monsieur, que vous n'ayez pas reçu une lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, il y a environ deux mois, où je vous mandois que je sortois d'une très longue et très fâcheuse maladie, qui m'avoit tenu au lit plus de trois semaines, et dont il m'étoit resté des incommodités qui me mettoient hors d'état de répondre à vos précédentes lettres. Depuis ce temps-là, j'en ai encore reçu deux de votre part qui ne marquent pas même que vous ayez su que je fusse indisposé.

[a] La reconnoissance avoit beaucoup de part à ces éloges.

Ainsi je vois bien qu'il y a du malentendu dans notre commerce [*a*]....

Ce qui me fâche le plus de cette méprise, c'est que dans ma lettre je vous parlois, comme je dois, des vers que vous avez faits en mon honneur, et sur lesquels vous devez être content, puisque je les ai trouvés fort obligeants et très spirituels. La lettre dont je vous parle étoit fort courte, et vous trouverez bon que celle-ci le soit aussi, parceque je ne suis pas si bien guéri qu'il ne me reste encore des pesanteurs et des tournoiements de tête, qui ne me permettent pas de faire des efforts d'esprit. O la triste chose que soixante et douze ans! A la première renaissance de sante qui me viendra, je ne manquerai pas pourtant de répondre à toutes vos curieuses questions, etc..... [*b*]. Je suis autant que jamais,

[*a*] Par une délicatesse mal entendue Brossette gardoit le silence sur le déperissement de la santé de Despréaux. « Si « dans ma réponse, lui dit-il, je ne vous témoignois pas « ma sensibilité sur vos indispositions, ce fut pour ne pas « donner à ma lettre un air de tristesse, que je voudrois « toujours éloigner de nos conversations. » (*Lettre du* 16 *octobre* 1709.)

[*b*] Brossette demandoit à Despréaux 1° par quels motifs il avoit composé l'épître XII *sur l'amour de Dieu.* (*Lettre du* 30 *juillet* 1709); 2° pourquoi il n'avoit pas fait imprimer son remerciement au docteur Arnauld, pour l'avoir défendu

171.

Au père THOULIER (l'abbé D'OLIVET.) [*a*]

Paris, 13 décembre 1709.

Vous m'avez fait un très grand plaisir de m'envoyer la lettre que j'ai écrite à M. Maucroix; car, comme elle a été écrite fort à la hâte, et, comme on dit, *currente calamo*, il y a des négligences d'expression qu'il sera bon de corriger. Vous faites fort bien, au reste, de ne point insérer dans votre copie la fin de cette lettre, parceque cela me pourroit faire des affaires avec l'académie, et qu'il est bon de ne point réveiller les anciennes querelles [*b*].

J'oubliois *à* [*c*] vous dire qu'il est vrai que mes

contre Charles Perrault, au sujet de la satire X sur les femmes. (*Lettre du* 18 *août* 1709.) *Voyez* ce remerciement, pag. 250 de ce volume.

[*a*] Cette lettre n'a point été recueillie par Cizeron-Rival; elle est insérée dans le commentaire de Brossette, qui annonce n'en avoir donné qu'une partie.

[*b*] *Voyez* la note *a* de la lettre écrite par Despréaux à Maucroix, page 279.

[*c*] Cette manière de parler se rencontre quelquefois dans

libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes ouvrages; mais je n'y suis nullement disposé, évitant de faire parler de moi, et fuyant le bruit avec autant de soin que je l'ai cherché autrefois. Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai le bonheur de vous voir. Ce ne sauroit être trop tôt. Faites-moi donc la grace de me mander quand vous voulez que je vous envoie mon carrosse; il sera sans faute à la porte de votre collège, à l'heure que vous me marquerez. Le droit du jeu pourtant seroit que j'allasse moi-même vous dire tout cela chez vous; mais comme je ne saurois presque plus marcher qu'on ne me soutienne, et qu'il faut monter les degrés de votre escalier pour avoir le plaisir de vous entretenir, je crois que le meilleur est de vous voir chez moi. Adieu, mon très révérend père; croyez que je sens, comme je dois, les bontés que vous avez pour moi; et que je ne vous donne pas une petite place entre tant d'excellents hommes de votre société que j'ai eus pour amis, et qui m'ont fait l'honneur, comme vous, de m'aimer un peu, sans s'effrayer de l'estime très bien fondée que j'avois pour M. Ar-

les bons écrivains du temps; mais il faut ici *j'oubliois de vous dire*. On emploie *à*, quand on a perdu l'usage de faire une chose, comme *oublier à lire*; on emploie *de*, quand il s'agit d'un manque de mémoire, comme *oublier de lire*.

nauld et pour quelques personnes de Port-Royal, ne m'étant jamais mêlé des querelles de la grace.

172.

Au même.

Paris, 4 avril 1710.

Il n'y a point, mon révérend père, à se plaindre du hasard. Peut-être a-t-il bien fait; car j'avois répandu fort à la hâte sur le papier les corrections que je vous ai envoyées, et je suis persuadé que j'en aurois rétracté plusieurs dans les entretiens que je prétendois sur cela avoir avec vous. Ainsi, laissant toutes ces corrections, bonnes ou mauvaises [a], trouvez bon que je me contente de vous remercier de votre agréable présent. Je ne manquerai pas de porter à M. Le Verrier, chez qui je vais aujourd'hui dîner, le volume [b] dont vous

[a] Ces corrections, probablement relatives à la lettre de Despréaux à Maucroix, du 29 avril 1695, parvinrent sans doute trop tard à d'Olivet pour qu'il pût en faire usage dans les *œuvres posthumes* de ce dernier.

[b] Les poésies latines de Huet, ancien évêque d'Avranches, publiées par le père Thoulier, qui en donna la cinquième édition en 1709.

m'avez chargé pour lui. Il meurt d'envie de vous donner à dîner, et il faut que nous prenions jour pour cela. Adieu, mon illustre père. Aimez-moi toujours, et croyez que je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu, en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me vouloit faire, en m'attribuant le plus plat et le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très parfaitement,.....

173.

A BROSSETTE.

Paris, 14 juin 1710. [a]

Quelque coupable, Monsieur, que je vous puisse paroître d'avoir été si long-temps sans répondre à

[a] Avant cette lettre, Despréaux en avoit écrit à Brossette au moins trois autres, que Cizeron-Rival n'a pas recueillies. Il en est une sur-tout dont il faut regretter la perte. Elle fut écrite en novembre 1709, et voici le commencement de la réponse de Brossette: « J'ai eu raison, « Monsieur, de vous demander le motif qui vous avoit « porté à composer votre épître (XII) *de l'amour de Dieu*,

vos fréquentes et obligeantes lettres, je n'aurois que trop de raisons à vous dire pour me disculper, si je voulois vous réciter le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont venu [a] accabler depuis quelque temps.

quorum si nomina quæras,
Promptiùs expediam quot amaverit Hippia Mæchos, etc. (1)

Mais je me suis aperçu, dans une de vos lettres, que vous n'aimez point à entendre parler de maladies, et moi je sens bien, par l'abattement et par l'affliction où cela me jette, que je ne saurois par-

« puisque ce que vous m'écrivez là-dessus détruit les fausses « instructions qu'on m'avoit données, et qui sont même « appuyées du témoignage de M. Bayle, dans son diction- « naire critique, sous l'article de M. Arnauld, dans les no- « tes. » (*Lettre du 7 décembre* 1709.)

[a] Suivant l'opinion de l'abbé Regnier-Desmarais, le participe *venu* doit être indéclinable dans cette phrase, parcequ'il ne fait, pour ainsi dire, qu'un seul mot avec le verbe *accabler* qui le suit immédiatement. Dans son *traité de la grammaire* françoise, page 516, in-4°, 1705, il cite plusieurs exemples conformes à celui-ci; mais la régle qu'il propose n'est point adoptée. Il faut donc dire également : « Le nombre infini d'infirmités et de maladies qui me sont « *venues* accabler, » ou bien « qui sont *venues* m'accabler. »

(1) Les deux mots latins qui suivent sont indéchiffrables dans l'original. (*Cizeron-Rival.*) * Ces deux mots doivent être ceux qui suivent le dernier vers cité, lequel est le 220e de la satire X de Juvénal sur *les vœux*.

ler d'autre chose, et pour vous montrer que cela est très véritable, je vous dirai que je ne marche plus que soutenu par deux valets; qu'en me promenant, même dans ma chambre, je suis quelquefois au hasard de tomber par des étourdissements qui me prennent; que je ne saurois m'appliquer le moins du monde à quelque chose d'important, qu'il ne me prenne un mal de cœur tirant à défaillance. Cependant je n'ai pas laissé de lire tout au long l'églogue que vous m'avez envoyée de votre excellent père Bimet [a]; je l'ai trouvée très virgilienne. Ainsi quand je serois le personnage affreux qu'il s'est figuré de moi, vous pouvez l'assurer qu'il n'a rien à craindre de moi qui ai toujours honoré les gens de mérite comme lui, et

[a] Le père Bimet n'est guère connu que par cette correspondance. « Vous trouverez dans ce paquet un petit « poëme latin, composé à la louange de feu M. de Puget [a]. « C'est une églogue qui a été récitée publiquement par trois « nobles bergers, pensionnaires chez les jésuites de Lyon. « Comme tous nos poëtes, tant latins que françois, vous « doivent un tribut de leurs ouvrages, j'ai dit à l'auteur de « cette églogue que je voulois vous l'envoyer. Il a tremblé « pour ses vers au redoutable nom de Boileau..... Ce matin « même il m'a envoyé des vers sur ce sujet.... Vous les « pourrez voir ici avec l'églogue. » (*Billet de Brossette du 25 mai* 1710.)

[a] Mort le 6 décembre 1709.

qui ai été et suis encore aujourd'hui ami de tant d'hommes illustres de sa société. En voilà assez, Monsieur, et je sens déja que le mal de cœur me veut reprendre. Permettez donc que je me hâte de vous dire que je suis, plus violemment que jamais, etc. [a].

---

174. *

L'abbé Boileau *au même.*

(..... mars 1711.) [b].

Je ne suis nullement en état, Monsieur, de faire une réponse aussi ample que je devrois à l'obligeante lettre qui vient de m'être rendue de votre part, du 24 de ce mois. L'affliction que j'ai dans le cœur de la perte que j'ai faite de mon frere, dont j'étois l'aîné de presque deux ans, ne me

[a] Cette lettre termine la correspondance de Despréaux avec son commentateur; mais il lui écrivit postérieurement, puisque celui-ci, dans une réponse du 23 décembre 1710, lui dit : « Votre dernière lettre m'apprend, Monsieur, que « vous travaillez actuellement à une nouvelle édition de « vos ouvrages, qui seront augmentés. » etc.

[b] Cette lettre, sans aucune date, est des derniers jours de mars 1711.

laisse pas la tête assez libre pour satisfaire, comme je voudrois, à ce devoir.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire seulement que sa mort a été très chrétienne, et qu'il a donné la plus grande partie de ses biens aux pauvres. Il est passé en l'autre vie à dix heures du soir, le 11 de ce mois, âgé de soixante-quatorze ans et quatre mois, étant né le premier de novembre 1736. Il avoit été baptisé dans la Sainte-Chapelle royale du Palais (1), où il est enterré avec ses parents, dans le tombeau de notre famille; plusieurs desquels ont été chanoines et trésoriers de la Sainte-Chapelle.

Je vous en écrirai davantage, quand Dieu voudra que je sois plus en état de vous entretenir que je ne suis présentement. Je ferai tout ce qui dépendra de moi, pour vous donner satisfaction sur les papiers que vous me faites l'honneur de me marquer que vous desirez; je ne crois pas que

(1) J'oppose ce témoignage à celui de feu M. Racine le fils, qui, dans les mémoires pour servir à la vie de son illustre père, fait naître M. Despréaux à Crône, près de Montargis; erreur qui a été adoptée par tous les lexicographes modernes, ainsi que par M. de Voltaire, dans sa liste des écrivains du siècle de Louis XIV. (*Cizeron-Rival.*)
* C'est à Crône, petit village à quatre lieues de Paris, près de Villeneuve-Saint-Georges, que Louis Racine fait naître Despréaux.

rien m'échappe, la volonté de mon frère ayant été de me faire l'exécuteur de son testament. Je mettrai à part tout ce qui pourra vous convenir, comme lettres et autres ouvrages que j'aurai soin de vous envoyer (1). Trouvez bon, Monsieur, qu'en son nom et au mien, je vous embrasse de tout mon cœur, étant avec toute la reconnoissance que je dois, et l'attachement possible, etc.

(1) M. l'abbé Boileau tint sa parole fort exactement. Il envoya beaucoup de papiers à M. Brossette, du cabinet duquel ils ont passé dans celui de M. le président Dugas, et ensuite dans le mien, où ils sont actuellement. (*Cizeron-Rival.*)

FIN DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

AVERTISSEMENT du nouvel éditeur. page v

Sommaires des Lettres.

LETTRES page

1. *Despréaux* à M. *de Brienne.* 1

Pour se dispenser de lire *Le Lutrin* à ce métromane écervelé, il affecte de ne plus aimer les vers. (sans date.)

2. Au comte *de Bussy-Rabutin.* 3

Il le comble de louanges, et se félicite de ce que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit n'a point critiqué son *Épître IV au roi.* (1673.)

3. Réponse. 5

Bussy-Rabutin ne résiste pas à cette amorce, et demande à Despréaux son amitié.

4. Billet *de Colbert* 7

Louis XIV accorde un privilége pour l'impression de l'*Art poétique.* (1674.)

5. Remerciement *de Despréaux.* 7

Il paroît ne se réjouir de ce privilége que pour son libraire, à qui on l'avoit refusé.

6. Au duc *de Vivonne.* 9

Sous le nom de Balzac et sous celui de Voiture, il le complimente sur son entrée dans le phare de Messine, en 1675.

7. *Au même.* 22

Il craint que ses victoires ne le rendent long-temps nécessaire en Sicile. Pour l'amuser, il lui raconte ses démêlés avec le médecin Claude Perrault, de l'académie des sciences. (1676.)

8. Au baron *de Walef.* 28

Despréaux lui rend compliments pour compliments. (sans date.)

9. *Racine* à *Despréaux.* 30

Il lui envoie la traduction du *Banquet de Platon* par madame

LETTRES. page

de Fontevrault, après en avoir refait le premier tiers; et, comme il est malade, il le prie de remettre le manuscrit à cette abbesse, qui étoit alors à la cour. (sans date.)

10. A *Racine.* 34

Une extinction de voix cause de vives inquiétudes à Despréaux; il regrette de n'avoir pu suivre le roi dans son voyage de Luxembourg (1687.) Jugement sur La Bruyère.

11. *Racine* à *Despréaux.* 37

Régime prescrit à ces deux amis par le médecin Dodart. Louis XIV visite les fortifications de Luxembourg, ouvrage de Vauban. Les historiens découvrent difficilement la vérité.

12. A *Racine.* 42

L'extinction de voix de Despréaux est toujours la même. Il est asthmatique depuis l'âge de vingt-cinq ans. Éloge de Vauban.

13. *Au même.* 46

Despréaux se dispose à prendre les eaux à Bourbon (1687). Il y fait connoissance avec plusieurs malades, gens de mérite.

14. *Racine* à *Despréaux.* 49

La famille royale s'informe de la santé de Despréaux. Le médecin Morin indique une tisanne pour le guérir, et donne à Racine des conseils pour un mal de gorge.

15. A *Racine.* 53

Les médecins font espérer à Despréaux sa guérison; mais il a peu de confiance en leurs promesses. Un capucin lui adresse des vers. Railleries sur les difficultés grammaticales, élevées par l'abbé Paul Tallemant. Compliments à ses amis et surtout à Nicole. Son suffrage pour l'abbé de Choisy, élu par l'académie françoise.

16. A madame *Manchon*, sa sœur. 58

Il se résigne à son état, se lie avec l'abbé de Sales, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourbon, et recueille un paralytique recommandé par madame de Montespan.

17. *Racine* à *Despréaux.* 61

Voyage à Maintenon; travaux auxquels plus de trente mille soldats sont employés. Mort subite de M. de Saint-Laurent, précepteur du duc de Chartres. Harangue de l'abbé de Choisy. Expression critiquée par l'abbé Tallemant. Esprit de

LETTRES. page

contradiction de M. Hessein, frère de madame de La Sablière.

18. *Le même* au *même.* 67

Détails relatifs à M. de Saint-Laurent. Douleur que sa mort cause au duc de Chartres, son élève. Obstacles que les comédiens rencontrent de toutes parts pour bâtir un théâtre.

19. A *Racine.* 73

Genre de vie que Despréaux mène à Bourbon. Il le compare à celui que menoit don Quichotte avec son curé, son barbier, etc. Plan qu'il se forme pour écrire l'histoire de l'année 1667. Éloge de madame de Maintenon.

20. *Racine* à *Despréaux.* 76

Maladie dangereuse de M. Hessein. Louis XIV conseille à Despréaux de reprendre son train de vie ordinaire. Ses parents, ses amis l'engagent à revenir à Paris.

21. A *Racine.* 79

Despréaux va passer un jour à Moulins. Son opinion sur la haute piété de M. de Saint-Laurent, et sur les espérances que fait concevoir le duc de Chartres. Les médecins sont partagés sur le traitement qui convient à son état.

22. *Racine* à *Despréaux.* 83

Éloge ironique de la science de M. Bourdier, l'un des médecins de Bourbon. Nouvelles instances pour que Despréaux revienne à Paris. Rétablissement de M. Hessein, par le moyen du quinquina, remède à la mode.

23. A *Racine.* 87

Les bontés de Louis XIV pénètrent Despréaux de reconnoissance; il croit que plus d'un courtisan voudroit avoir perdu la voix à ce prix. Le tendre attachement de Racine le touche jusqu'aux larmes. Boursault, qu'il croyoit mort, se rend à Bourbon pour lui faire toutes sortes d'offres. Quinault le recommande au trésorier de la Sainte-Chapelle de cette ville.

24. *Au même.* 92

Les demi-bains soulagent Despréaux: il prononce un mot à pleine voix, ce qui lui rend l'espérance de la recouvrer.

25. *Racine* à *Despréaux.* 93

Le roi lui demande des nouvelles de Despréaux toutes les fois

LETTRES. page

qu'il le voit. Un jour, après leur déjeûner, le dauphin et la princesse de Conti s'amusent à prendre du quinquina. Louvois donne à Racine des éclaircissements relatifs à l'histoire. Plaisanteries sur le président Rose, sur Pradon, Boursault et Quinault.

26. A *Racine.* 100

Despréaux auroit besoin de sa voix, ne fût-ce que pour disputer contre l'académicien Charpentier. Il répond aux plaisanteries de son ami sur la médecine, sur l'embarras des comédiens, sur Pradon, etc.

27. *Au même.* 105

Il lui annonce son départ de Bourbon comme prochain, le remercie de sa relation sur l'affaire de Hongrie (1687), et le consulte sur le projet de tenir seul son ménage à Paris.

28. *Racine* à *Despréaux.* 108

Les pères Bouhours et Rapin ont de l'amitié pour Despréaux, dont Racine leur lit une lettre, en sautant toutefois ce qui est relatif à Nicole. Oraison funèbre de Henri de Bourbon, père du grand Condé, par le père de Villiers. Notes de Thomas Corneille sur les remarques de Vaugelas. Procédés obligeants de Louvois à l'égard des deux historiographes.

29. A M. *de Lamoignon*, avocat-général. 111

Projet de lecture d'une pièce de Racine; ce doit être *Esther* ou *Athalie.* (sans date.)

30. *Racine* et *Despréaux* au maréchal *de Luxembourg.* 112

Ils le remercient de leur avoir, par la victoire de Fleurus (1690), fourni l'un des plus beaux ornements de l'histoire qu'ils doivent écrire.

31. A *Racine.* 114

Au siége de Mons (1691) Louis XIV s'expose trop au danger. Le marquis de Cavoie est d'un commerce agréable. Despréaux craint d'être seul l'objet de ses plaisanteries, depuis que Racine s'aguerrit. Il craint sur-tout qu'une surdité incurable ne lui permette plus de les entendre.

32. *Racine* à *Despréaux.* 118

Le siége de Mons se continue; lâcheté des gardes-françoises; bravoure des autres régiments et des mousquetaires. Agita-

LETTRES. page

tion qu'éprouve Racine en voyant avec des lunettes l'attaque de la place. Témérité d'un officier ennemi. L'élection de Fontenelle à l'académie françoise, blâmée par le président Rose. Le pére de La Chaise s'avance par curiosité jusque dans la tranchée.

33. *Antoine Arnauld*, docteur de Sorbonne, à *Despréaux*. 125

Plusieurs raisons l'engagent à préférer la tragédie d'Esther à celle d'Athalie; il motive seulement la principale.

34. *Racine* à *Despréaux*. 128

Comme historiographes, leur pension est fixée (1692), celle du premier à 4,000 fr., celle du second à 2,000 fr. Racine est peiné de cet arrangement. Il conseille à son ami d'écrire au roi et à madame de Maintenon pour les remercier, sa surdité l'empêchant d'aller à la cour.

35. A *Racine*. 130

Satisfait de sa pension, Despréaux le rassure, et lui envoie ses deux lettres de remerciements.

36. *Racine* à *Despréaux*. 132

Il lui renvoie ses lettres avec des remarques et des additions.

37. *Le même* au *même*. 133

Bonne volonté de M. de Pontchartrain, contrôleur-général des finances, pour les intérêts de Racine et de Despréaux.

38. *Le même* au *même*. 134

Le 20 mai 1692, Louis XIV passe en revue son armée et celle du maréchal de Luxembourg, depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Racine l'accompagne; l'éclat des armes l'éblouit; les tambours, les trompettes, les timbales l'étourdissent; il voudroit être dans sa famille, et que les cent-vingt mille hommes dont il parcourt les rangs fussent dans leurs foyers. M. de Cavoie lui est d'un très grand secours. Le maréchal de Luxembourg le comble d'attentions, lui envoie un de ses chevaux les plus commodes, et n'est jamais plus aimable qu'à la guerre.

39. *Le même* au *même*. 140

Erreur à rectifier dans la lettre précédente, relativement au quartier principal de M. de Luxembourg.

LETTRES. page

40. *Le même* au *même.* 141

Siége de Namur; Vauban, avec la seule artillerie, emporte les dehors de cette place formidable en peu de temps, et presque sans aucune perte d'hommes. Les gardes-françoises et les gardes-suisses se distinguent; sang-froid héroïque d'un soldat. Le président Roze, mécontent de l'académie françoise, est tenté de la faire priver de jetons.

41. *Le même* au *même.* 147

Louis XIV, à la tête de son régiment, donne ses ordres à la demi-portée du mousquet; le jeune comte de Toulouse, atteint à ses côtés d'une balle, sourit du danger qu'il a couru. Conduite sage et ferme de M. de Maupertuis, capitaine des mousquetaires; précautions paternelles de Vauban pour le soldat Désintéressement d'un grenadier à cheval, nommé *Sans-Raison*; il refuse cent pistol s que lui offre le fils du comte de Lémos; il rend sa dépouille aux Espagnols, après l'avoir tué pour venger la mort de M. de Roquevaire, son lieutenant, que le roi estimoit beaucoup. Générosité du maréchal de Luxembourg envers un prisonnier.

42. *Le même* au *même.* 156

Prise du château-neuf, nommé le *Fort-Guillaume.* Entrevue de Cohorn et de Vauban. M. de Vimbergue, âgé de quatre-vingts ans, capitule, à condition qu'il lui sera permis d'entrer dans le vieux château, pour s'y défendre jusqu'à la fin du siége. Dépôt de douze cent soixante bombes chez les jésuites.

43. *Le même* au *même.* 161

Voyage de la cour à Fontainebleau. Despréaux y possède en commun avec sa famille une maison, que Racine cherche à vendre ou à louer. Le maréchal de Lorges s'empare de Pforzheim, et bat les Allemands.

44. *Le même* au *même.* 164

Madame de Maintenon a grande envie de voir de quelle manière Despréaux parle de la maison de Saint-Cyr, dans sa X^e satire. Racine le remercie de l'accueil qu'il fait à son fils aîné.

45. A *Racine.* 167

Fragment de la Xe satire, relatif au lieutenant criminel Tardieu et à sa femme.

LETTRES. page

46. *Racine* à *Despréaux.* 171

Il suit le roi en Flandre (1693). Ses démarches en faveur de l'abbé Boileau, frère de Despréaux. Les princes de Condé et de Conti s'amusent à redire plusieurs vers de la Xe satire. M. de Pontchartrain le fils desire que l'on supprime, dans l'*Ode sur la prise de Namur*, une strophe contre Fontenelle. Racine propose pour l'ordre de Saint-Louis la légende : *Ordo militaris.*

47. *Le même* au *même.* 175

Nomination de l'abbé Boileau à un canonicat de la Sainte-Chapelle de Paris. Départ du roi pour Mons.

48. A *Racine.* 177

Madame Racine va souper avec ses enfants à Auteuil chez Despréaux, qui conçoit une bonne opinion de son fils aîné. Présomption de l'académicien Charpentier. Fortune de Louis XIV.

49. *Au même.* 184

Reconnoissance de Despréaux et de sa famille envers Racine. Envoi des neuf dernières strophes de l'*Ode sur la prise de Namur.*

50. *Au même.* 192

Contre-temps relatif au canonicat accordé à l'abbé Boileau. Démarches de Despréaux pour que Racine soit payé de ses pensions. Zèle de M. de La Chapelle à proposer des médailles sur nos victoires. Négligences à corriger dans les strophes insérées dans la lettre précédente.

51. *Racine* à *Despréaux.* 196

Éloge de ces strophes, à quelques répétitions près. Louis XIV envoie le dauphin en Allemagne avec un grand détachement de ses armées. Retour prochain de Racine à Paris.

52. A *Racine.* 199

Despréaux se félicite du retour prochain du roi. Nouvelles démarches de sa part pour le paiement des pensions de son ami. Inscription qu'il propose pour la prise d'Heidelberg; celle qui est proposée par Charpentier est inintelligible.

53. *Au même.* 202

Nouveaux remerciements de Despréaux pour le canonicat

LETTRES. page

accordé à son frère, par le crédit de madame de Maintenon que Racine sut intéresser.

54. *Racine* à *Despréaux*. 204

Il lui demande son ode, espérant la lire au roi, et craint que son fils ne le gêne à Auteuil,

55. *Le même* au *même*. 205

Relation de la bataille de Nerwinde; il le prie de la communiquer à l'abbé Renaudot, journaliste. Dans cette journée, le duc de Chartres, le prince de Conti, M. Le Duc, etc., signalent leur valeur. Le maréchal de Luxembourg, après avoir déterminé la victoire par des efforts prodigieux, traite les ennemis blessés avec une humanité qu'ils admirent. Parole mémorable du comte de Solms à ce sujet.

56. *Le même* au *même*. 212

Observations relatives aux IIIe et IXe *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin*.

57. *Antoine Arnauld*, docteur de Sorbonne, à *Charles Perrault*. (1694.) 216

Il combat les reproches graves que, dans sa *préface de l'apologie des femmes*, Perrault fait à Despréaux. Il démontre que celui-ci, au lieu de les mériter, a servi également la cause des mœurs et celle du goût. Il voudroit pouvoir réconcilier deux adversaires qui lui témoignent de l'attachement.

58. Au docteur *Antoine Arnauld*. 250

Despréaux ne sauroit trop le remercier d'avoir pris sa défense. Il ne craint point de manifester aux jésuites son admiration pour ses vertus et pour son génie, ainsi que pour les lettres de Pascal. Railleries sur les ouvrages de Perrault, dont il donne la liste. S'il obtient la permission de faire imprimer son apologie par Arnauld, il se soumet d'avance à tout ce qu'on lui prescrira pour parvenir à une réconciliation avec son adversaire, même à lire entièrement le poëme de *Saint-Paulin*.

59. *Racine* à *Despréaux*. 257

Il le consulte sur un cantique composé pour le roi, et le prie de vouloir bien exhorter son fils au travail. Tourreil offre le dictionnaire de l'académie françoise à la cour, en même

LETTRES. page

temps que Léers, libraire hollandois, y présente une nouvelle édition de celui de Furetière. Racine semble donner la préférence au dernier.

60. *Le même* au *même.* 261

Il répond aux remarques de Despréaux sur son cantique, et lui communique les changements qu'il y a faits. Le discours de réception de l'abbé Boileau à l'académie françoise est trouvé mauvais.

61. A *Maucroix.* (1695.) 267

Pénitence de La Fontaine. Cassandre meurt dans des dispositions bien différentes. Remarques sur le *Dialogue des orateurs*, traduit par Maucroix. Jugement sur Godeau, Malherbe et Racan. Les deux vers de Despréaux que La Fontaine estimoit le plus. Homère, Horace et Virgile excellent à rendre noblement les petites choses. Despréaux ambitionne ce genre de mérite, particulièrement dans sa X^e^ épître. Dubois, de l'académie françoise, traducteur des Sermons de saint Augustin, réfuté par le docteur Arnauld. Épigrammes contre l'académie.

62. *Racine* à *Despréaux.* 280

Ordonnances pour le paiement des pensions de Racine et de Despréaux. La tragédie de Judith, par Boyer, ne résiste pas à l'épreuve de l'impression.

63. Réponse *de Maucroix* à *Despréaux.* 282

Il défère à toutes ses remarques, à tous ses jugements.

64. *Racine* à *Despréaux.* (1696.) 289

Son indulgence envers un jésuite, qui avoit prononcé une harangue contre lui au collége de Louis-le-Grand.

65. Au comte *d'Ériceyra.* (1697.) 292

Despréaux s'honore de ses éloges et de sa traduction en vers portugais de l'*Art poétique.*

66. A *Racine.* 296

Despréaux rend visite aux pères de La Chaise et Gaillard, confesseur et prédicateur du roi; il leur récite son *Épître sur l'amour de Dieu*, qu'ils approuvent beaucoup l'un et l'autre.

67. *Racine* à *Despréaux.* 304

Il recommande au ministre Barbezieux le beau-frère de Des-

LETTRES. page

préaux, M. Manchon, commissaire des guerres. Mandement de l'archevêque de Reims Le Tellier contre les jésuites. Arrivée du prince de Conti en Pologne. Mémoire de Racine pour les religieuses de Port-Royal des champs. Sa seconde fille prend l'habit au couvent de Meiun.

68. *Le même* au *même.* (1698.) 310

Sa tante Racine, abbesse de Port-Royal, est charmée des trois dernières épîtres de Despréaux. Fénélon juge favorablement à Cambrai le jeune Racine.

69. La marquise *de Villette*, petite-fille de Thomas *Corneille* (par sa mère), à *Despréaux.* 311

Elle lui envoie un quarteau de Fenouillette, et desire connoître ses derniers ouvrages.

70. Réponse. 314

Despréaux badine sur leur ancienne tendresse. A ses trois dernières épîtres il joint un exemplaire de ses œuvres, et s'excuse de ne pouvoir s'acquitter qu'en monnoie poétique.

71. A M. *de La Chapelle.* (1699.) 316

En répondant à des souhaits de bonne année, il le prie de lui écrire moins en neveu qu'en ami, et de remercier M. de Maurepas de sa protection.

72. *Brossette* à *Despréaux.* 318

Il lui envoie le procès-verbal des ordonnances civile et criminelle, ainsi que le *Lutrigot*, poëme héroïque par Bonnecorse. Empressement des Lyonnois à voir le portrait de Despréaux. Quatrain de l'un d'eux pour ce portrait.

73. A *Brossette.* 321

Maladie alarmante de Racine. Ancienne sévérité de la ville de Lyon contre les mauvais auteurs. Despréaux refait le quatrain rapporté dans la lettre précédente.

74. *Brossette* à *Despréaux.* 323

Son inquiétude sur l'état de Racine. Vers inscrits par Brossette sur le portrait de Despréaux. Épigramme de Gacon sur la bulle du pape Innocent XII contre l'*explication des maximes des saints*, par Fénélon.

75. A M. *de Pontchartrain* le fils, comte *de Maurepas.* 325

Despréaux est pénétré de sa lettre de condoléance sur la mort

LETTRES. page

de Racine. On désigne Valincour pour la place vacante à l'académie françoise.

76. A *Brossette.* 327

Louis XIV sent tout ce qu'il perd à la mort de Racine. La famille de Despréaux est maintenue dans une noblesse de quatre cents ans.

77. *Brossette* à *Despréaux.* 329

Projet d'une apologie en forme des ouvrages de Despréaux. Preuves de la noblesse de ce dernier. Envoi des poëmes du père Fellon, jésuite, sur l'*aimant* et sur le *café*.

78. A *Brossette.* 334

Railleries de Despréaux sur un Lyonnois ridicule, nommé Perrachon. Il pense que des remarques sur ses ouvrages seroient préférables à une apologie, et n'estime que médiocrement les poëtes latins modernes.

79. *Au même.* 337

Embarras qu'un déménagement cause à Despréaux. Représailles dont il menace d'user, si Brossette lui envoie un ouvrage de M. Perrachon.

80. A M. *de Pontchartrain* le fils, comte *de Maurepas.* 340

Despréaux le félicite sur l'élévation de son père, et lui demande s'il trouvera dans le fils d'un chancelier ce même ami qu'il trouvoit dans le fils d'un contrôleur-général.

81. Réponse. 342

M. de Maurepas lui promet les mêmes sentiments; Auteuil sera son refuge contre l'ennui des grandeurs.

82. A M. *de La Chapelle.* 343

Il lui adresse un placet pour le ministre de la marine. S'étant fait beaucoup d'ennemis sur la terre, il veut se faire des amis sur la mer, qui est du département de M. de Maurepas.

83. A *Brossette.* 344

Jugement trop sévère sur *les Aventures de Télémaque*. Plaisanteries qui semblent déplacées à l'égard de Fénélon.

84. A M. *de La Chapelle.* (1700.) 347

Réponse à un souhait de bonne année. Compliment du comédien Baron au comte d'Ayen, trouvé fort spirituel.

LETTRES. page

85. A *Brossette.* 349

Au sujet de la douleur que lui cause la mort de sa mère, Despréaux lui donne des conseils dictés par une piété éclairée et touchante.

86. Réponse. 351

Ces conseils produisent leur effet naturel. Sujet de plainte que Bonnecorse prétend avoir reçu de Despréaux. Éclaircissement demandé sur un fait que Boursault rapporte dans ses lettres, à l'égard d'un abbé qui avoit commencé par s'élever contre la pluralité des bénéfices, et qui avoit fini par la trouver fort agréable.

87. A *Brossette.* 354

Observations de Despréaux sur le *Lutrigot.* Il ne se rappelle pas avoir tenu contre Bonnecorse le propos que lui attribue celui-ci. L'anecdote rapportée par Boursault concerne l'abbé de Dangeau.

88. *Au même.* 357

La noblesse est contestée aux avocats de Lyon. Despréaux vante l'académie de cette ville. Il parle avec humeur de l'académie françoise, dont il blâme également et les opinions sur les anciens, et le travail sur l'*Aristippe* de Balzac.

89. *Au même.* 359

N'ayant jamais été heureux à la loterie, il ne veut plus y mettre. Nouveau trait d'humeur contre l'académie françoise, qui abandonne l'examen de l'*Aristippe* de Balzac. Jugement sur cet auteur.

90. *Au même.* 362

Despréaux consent à mettre à la loterie de Lyon quatre ou cinq pistoles, qu'il regarde comme données à Dieu et à l'hôpital. L'abbé Regnier-Desmarais, pour faire admirer Homère, traduit en vers françois le premier livre de l'Iliade, et s'aveugle sur l'extrême platitude de sa traduction.

91. *Au même.* 365

Laconisme ordinaire des lettres de Despréaux. Il s'occupe d'une nouvelle édition de ses ouvrages.

92. *Au même.* 366

Sa reconnoissance pour la ville de Lyon, dont il se regarde comme un habitant. Il ne sait pas encore de quels ouvrages

LETTRES. page

se composera sa nouvelle édition. Les vers de Regnier-Desmarais rappellent ceux de Perrin, traducteur de l'Énéide, et ceux de la Pucelle.

93. *Brossette à Despréaux.* 370

Observations judicieuses sur les planches des éditions précédentes de ses œuvres. Vers de Chapelain et de Perrin cités. Envoi d'un poëme absurde, intitulé *La Magdeleine.*

94. A *Brossette.* 373

Une maladie dont il n'est pas guéri, et l'occupation que lui donnent deux éditions de ses ouvrages, imprimées à-la-fois, ont causé son long silence.

95. A *Charles Perrault*, de l'académie françoise. 375

Despréaux trouve convenable d'instruire le lecteur de sa réconciliation avec Charles Perrault. Il demande à ce dernier quel motif a pu le faire écrire depuis si long-temps contre tous les auteurs de l'antiquité, sur lesquels se sont formés nos plus illustres modernes. Après avoir cherché ce motif, il croit l'apercevoir dans un juste dédain pour les faux savants, qui n'estiment les anciens que parcequ'ils sont anciens, et dont l'admiration exclusive est si peu raisonnée qu'on ne peut se résoudre à la partager. A bien des égards il reconnoît la supériorité du siècle de Louis XIV sur celui d'Auguste, en comparant les hommes célèbres de ces deux grandes époques. Enfin il regrette de ne pouvoir plus adoucir ses réflexions critiques sur Longin, trop répandues pour être corrigées avec utilité; et son honneur lui paroît exiger que la lettre du docteur Arnauld, relative à sa X^e satire, soit imprimée dans l'édition qu'il publie.

96. A *Brossette.* (1701.) 399

L'académie françoise est indécise sur le choix des locutions suivantes : *Il a extrêmement d'esprit*, ou *il a extrêmement de l'esprit.* Despréaux trouve que l'académie de Lyon s'occupe plus solidement. Il remercie Brossette de l'autorité qu'il lui a fournie pour la métamorphose de la plume du roi en astre, dans l'ode sur la prise de Namur.

97. *Au même.* 401

Il le prie d'employer avec lui des termes moins respectueux. Sa santé ne lui permet d'écrire qu'un mot.

LETTRES. page

98. L'abbé *Paul Tallemant* à *Despréaux*. 402

Il se plaint avec modération de deux traits satiriques ajoutés dans l'édition de 1701, l'un contre le poëte Boyer, l'autre contre l'abbé François Tallemant, traducteur de Plutarque.

99. A *Brossette*. 406

Négligence de Despréaux à écrire des lettres. Plaisir qu'il ressent de la réception faite aux ducs de Bourgogne et de Berri par la ville de Lyon. Trait d'humeur contre le dictionnaire de l'académie françoise. Succès de la dernière édition de ses œuvres.

100. *Au même*. 409

Il ne sauroit juger la traduction portugaise de son *Art poétique*, par le comte d'Ériceyra, dont il ne connoît pas la langue. Éloge du goût de ce seigneur et de celui de sa mère.

101. A l'abbé *Bignon*, conseiller d'état. 411

Il choisit Bourdelin pour son élève à l'académie des Inscriptions et Médailles. Ne pouvant assister exactement aux séances, il renonce aux droits pécuniaires de sa place.

102. A M. *de Pontchartrain* le fils, comte *de Maurepas*. 413

Première séance de l'*académie des Inscriptions et Médailles*, tenue en vertu du réglement du 16 juillet 1701.

103. A *Brossette*. 415

Despréaux rembourse trois pistoles mises pour lui à la loterie de Lyon. L'abbé Vittemant se charge de présenter en Espagne un exemplaire de ses œuvres au roi Philippe V.

104. *Au même*. 418

Les vers françois du comte d'Ériceyra ne sont pas assez bons pour être publiés; ils annoncent beaucoup d'esprit, mais une connoissance imparfaite de notre langue. *Peut-on bien écrire dans une langue morte?* Despréaux propose à l'académie de Lyon cette question sur laquelle, dans sa jeunesse, il avoit commencé un dialogue plaisant.

105. *Au même*. 421

Jugement sur Gueudeville. Éclaircissements sur la parodie de quelques scènes du Cid, intitulée *Chapelain décoiffé*. L'académie des Inscriptions décide unanimement que l'on ne connoît pas la prononciation du latin. Despréaux n'y touche aucun traitement.

LETTRES. page

106. *Au même.* 425

Explication forcée d'un vers d'Homère. Témoignage de Louis-le-Grand cité contre celui de Charles Perrault.

107. *Au même.* (1702.) 428

Éclaircissements sur deux épigrammes latines et sur une épigramme françoise, faites dans la jeunesse de l'auteur. Les explications de Bochart comparées à celles de Dacier. Éloge de deux petites pièces de vers latins, l'une par le père Daugière, jésuite, l'autre par Coffin, régent au collége de Beauvais.

108. Au comte *de Revel*, lieutenant-général des armées du roi. 433

Despréaux le remercie de sa relation du combat de Crémone, lui donne des louanges délicates, et lui rappelle leur ancienne familiarité.

109. A *Brossette.* 438

Éclaircissements sur un sonnet, sur une épigramme et sur une chanson de l'auteur.

110. *Au même.* 442

Mademoiselle de Scudéri, dans son roman de Clélie, a peint des François sous des noms antiques. Quinault, dans ses tragédies, a commis la même faute.

111. *Au même.* 445

Pour le remercier dignement des fromages et du jambon qu'il a reçus de sa part, il auroit besoin de recourir aux hyperboles de Balzac.

112. L'abbé *Boileau*, frère de Despréaux, à *Brossette.* 447

Éclaircissements sur le procès relatif au Lutrin, chanté par Despréaux, sur la réunion de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims à la Sainte-Chapelle de Paris, etc.

113. A *Brossette.* (1703.) 450

Narration qui amène un vers de l'Anthologie sur Homère. Remarques sur un quatrain de Charpentier pour ce même vers. La correspondance de Racine et de Despréaux ne peut être confiée à un tiers, sans qu'on la retouche.

114. A M. *de La Chapelle.* 454

Despréaux lui renvoie un projet d'ordonnance royale après y

LETTRES. page

avoir fait les corrections desirées, et le prie en revanche de recommander le fils d'un de ses amis à M. de Pontchartrain.

115. *Brossette* à *Despréaux.* 457

Observations sur la narration de Despréaux relative à un vers d'Homère, et sur un passage de son Épître IV.

116. A *Brossette.* 460

Ces observations sont peu fondées. Nouvelle prière de lui écrire avec des formes plus amicales.

117. *Brossette* à *Despréaux.* 465

Il passe condamnation sur ses critiques, et fait des observations sur la guêpe, relativement à un vers du Lutrin.

118. A *Brossette.* 469

L'opinion générale est une autorité suffisante pour un poëte.

119. *Au même.* 471

Chagrin que cause à Despréaux la mort de son ancien ami Félix, premier chirurgien du roi. L'académie françoise remplace Charles Perrault par le président de Lamoignon, qui n'accepte pas cet honneur. Solécisme qui, dans l'*Art poétique*, échappe à la critique pendant trente ans. Despréaux mécontent de ce que son style est associé par Brossette à celui de Charpentier.

120. *Au même.* 478

Patru étoit un critique d'une excessive sévérité. Despréaux fait à plusieurs remarques de Brossette une réponse peu ménagée, qu'il termine par un léger correctif. Les motifs du président de Lamoignon pour refuser une place à l'académie françoise lui sont inconnus. Envoi de quelques vers françois de Boivin.

121. *Au même.* 487

Il tranquillise Brossette qui craignoit de l'avoir blessé par ses critiques, et il lui envoie une énigme.

122. *Au même.* 491

Épigrammes de Despréaux contre les journalistes de Trévoux, qui l'avoient attaqué ainsi que son frère le docteur de Sorbonne. Il se déclare également l'ami d'Arnauld et des écrivains de l'école d'Ignace.

123. A M. *** 496

Ses épigrammes sont critiquées; mais il ne reconnoît une cri-

LETTRES. page

tique pour bonne que lorsqu'elle l'attaque par l'endroit dont il se défie.

124. A *Brossette*. 499

Dans les controverses sur la Grace, Despréaux ne prenoit aucun parti. Son opinion sur la manière de prononcer le mot *Trévoux*.

125. A M. *Le Verrier*. 501

Élégie de celui-ci, corrigée ou plutôt refaite par une complaisance dont s'accuse Despréaux.

126. A *Brossette*. 505

Reproches obligeants sur son silence (1704).

127. *Au même*. 507

Le dialogue sur *Les héros de roman* imprimé sans l'aveu de l'auteur, à qui on l'avoit entendu réciter. La querelle sur Jansénius est une vraie dispute de mots.

128. *Jean-Baptiste Rousseau* à *Despréaux*. 510

Il lui envoie une copie de son dialogue sur *Les heros de roman*, imprimé en Hollande, et l'engage à le publier lui-même.

129. A *Brossette*. 511

Despréaux est consterné de la suppression des greffiers de la grand'chambre du parlement. Son opinion sur les miracles du Jésuite Romeville. Le traité sur les *Lois civiles*, par Domat, lui fait voir dans la jurisprudence une raison qu'il étoit loin d'y trouver auparavant.

130. A M. *de La Chapelle*. 516

La guerre occasionne beaucoup de retard dans le paiement des pensions.

131. Épître adressée à *Despréaux* par *Hamilton* qui ne s'étoit point nommé. 518

Au nom de la société du comte de Grammont, il le prie de laisser pendant quelques jours sa retraite d'Auteuil, et s'excuse d'oser lui écrire en vers, en alléguant les ordres de cette société.

132. Au comte *de Grammont*. 522

Despréaux répond à une lettre qui accompagnoit l'épître précédente, dont il feint de ne pas connoître l'auteur.

LETTRES. page

133. A *Brossette.* 525

Il le prie de remercier M. de Puget de ses observations sur la guêpe, qui prouvent la justesse d'une comparaison employée dans *Le Lutrin*. Ouvrage de Brossette sur *Les titres du droit civil et du droit canonique*. Épigramme de Despréaux sur un amateur d'horloges. Compliment du même à M. Le Verrier.

134. *Au même.* (1705.) 530

Envoi de son portrait, gravé par Drevet. Quatrain pour un autre portrait, où l'artiste lui avoit donné un air maussade.

135. Au comte *Hamilton.* 533

Éloge de l'*Épître* adressée par celui-ci *au comte de Grammont.* Vers de Despréaux sur l'heureuse vieillesse du dernier.

136. A *Brossette.* 535

Silence causé par un rhume violent. Nouveaux remerciements à M. de Puget. Le quatrain pour le portrait peint par Drevet est de la plus grande justesse; le style direct le rend plus animé. Ce qui a donné lieu à l'épigramme sur un amateur d'horloges. Monument antique découvert à Lyon. L'abbé de Mezzabarba, dans sa traduction italienne de l'*ode sur la prise de Namur*, a mieux saisi l'esprit de Pindare que l'auteur lui-même.

137. *Au même.* 542

Despréaux est flatté de la manière dont Brossette a disposé des estampes gravées par Drevet. Quatrain où M. de Puget le compare à Pascal. Inscription pour le passage des petits-fils de Louis XIV à Lyon; motifs qui doivent la faire écrire en latin.

138. *Au même.* 546

Il vient de terminer un ouvrage (*sur l'équivoque*). Accueil qu'il fait à M. Dugas, jeune magistrat de Lyon.

139. *Au même* (1706.) 549

Déchaînement des jésuites contre la satire sur l'équivoque. L'archevêque de Paris et le chancelier offrent à Despréaux la permission de la faire imprimer. Sa réponse à un mot piquant de Bourdaloue. Il ne se rappelle pas le nom de l'auteur d'un rondeau très connu, fait contre les *Métamor-*

LETTRES. page

phoses d'Ovide, mises en rondeaux par Benserade. Son mépris pour la *vie de Molière*, par Grimarest. Il ne s'explique pas sur les odes de La Motte.

140. *Au même.* 555

Forcé d'excuser toujours sa négligence à lui répondre, la crainte de se répéter l'empêche souvent d'écrire. Son opinion sur un nouvel ouvrage de M. de Puget, sur la défaite du maréchal de Villeroi à Ramillies, sur le mariage de Brossette.

141. Au duc *de Noailles.* 559

Despréaux lui parle de la satire sur l'équivoque, et le félicite sur sa belle conduite au siége de Barcelonne.

142. M. *Le Verrier* au *même.* 563

Louis XIV envoie des fonds en Espagne au maréchal de Berwick. Le prince Eugène passe le Pô. Madame de Croissy fait élire à l'académie françoise le marquis de Saint-Aulaire, à qui Despréaux donne une boule noire. L'*Anti-Lucrèce* de l'abbé de Polignac obtient les suffrages les plus honorables.

143. Au marquis *de Mimeure.* 573

Despréaux lui rend compte de tout ce qu'il a fait, pour que l'académie françoise ne lui préférât pas le marquis de Saint-Aulaire.

144. A *Brossette.* 581

Jugement sur François Lamy, bénédictin. M. de Puget n'a pas saisi le sens d'une ode d'Horace. Fourberie de Jacques Aymard, surnommé *l'homme à la baguette.*

145. *Au même.* 585

Quelques unes des reparties de Despréaux à Louis XIV.

146. *Au même.* (1707.) 588

Une chute sur son escalier lui cause une entorse très douloureuse, etc.

147. *Au même.* 589

Une mauvaise satire contre les jésuites lui est faussement attribuée, dans un ouvrage fait à l'occasion de ses démêlés avec les journalistes de Trévoux. Épigramme détestable contre M. et madame Dacier. Vers du petit de Beauchâteau.

148. *Au même.* 593

Remarques sur une inscription faite pour le monument décou-

LETTRES. page

vert à Lyon. La satire contre l'équivoque doit, selon toute apparence, être insérée dans une nouvelle édition des œuvres de l'auteur.

149. *Au même.* 596

Les mêmes sujets que dans la lettre précédente.

150. A M. *de Losme de Monchesnai.* 599

Despréaux ne confond pas la comédie avec ses abus. Pour démontrer l'influence salutaire que peut avoir le théâtre, il rapporte l'exemple de Louis XIV réformé par des vers de Britannicus.

151. A *Brossette.* 605

Opinion de Despréaux sur le médecin Falconnet. Au sortir du collège il compose un sonnet sur la mort d'une nièce. Motif pour lequel trente ans après il en fait un autre sur le même sujet.

152. *Au même.* 610

Fromages de Brossette préférés aux Parmesans par M. Le Verrier. Plusieurs ouvrages de Despréaux traduits en vers latins. Son jugement sur le style d'Horace.

153. A *Destouches.* 613

Conseils sur un ouvrage où se trouvoient des hiatus et des rimes négligées.

154. A *Brossette.* (1708.) 616

Helvétius, médecin hollandois, le guérit d'une hydropisie.

155. *Au même.* 617

Pour hâter sa parfaite guérison, Despréaux engage Brossette à venir le voir.

156. *Brossette* à *Despréaux.* 620

Il se propose de répondre à son invitation. La ville de Lyon, menacée par le duc de Savoie, est défendue par le maréchal de Villars.

157. A *Brossette.* 623

Helvétius lui défend d'écrire. La satire sur les embarras de Paris est la première qu'il ait composée. On la traduit en vers latins, ainsi que la plupart de ses ouvrages. Plaisir que lui cause la retraite du duc de Savoie.

158. *Au même.* 626

Pour traduire ces mots *de meteoris orationis*, employés par

LETTRES. page

Samuel Werenfels, il auroit besoin de lire le traité dont ils forment le titre.

159. *Au même.* (1709.) 629

La vieillesse l'accable de tous côtés. Il veut pourtant faire encore le jeune, en répondant sur un passage du *Traité du Sublime*, sur un vers de l'Art poétique, sur une question relative aux sourds et aux aveugles.

160. *Au même.* 634

Son affaissement augmente. La famine est générale et les plaisirs n'en sont pas moins vifs. Jugement sur le livre intitulé *de meteoris orationis*.

161. *Au même.* 637

Il lui témoigne sa reconnoissance, ainsi qu'aux membres du consulat de Lyon, relativement à la rente que cette ville lui doit.

162. *Brossette* à *Despréaux.* 638

Pour honorer Despréaux, la ville de Lyon ne lui fait aucune réduction sur sa rente. Vers où Brossette lui rappelle l'origine de leurs rapports.

163. Le père *Le Tellier* au père *Thoulier* (l'abbé d'Olivet.) 642

Il pense que Despréaux doit un désaveu public des vers faits sous son nom contre les jésuites.

164 Le père *Thoulier* à *Despréaux.* 644

Il lui transmet en substance la réponse du père Le Tellier.

165. Réponse au père *Thoulier.* 647

Despréaux manifeste son mépris pour l'épître faite contre les jésuites, et pour ceux qui la lui attribuent.

166. Épître 648

Adressée à Despréaux contre les jésuites.

167 Épigramme 652

Adressée à Despréaux.

168. Réponse 653

Faussement attribuée à Despréaux.

169. A *Brossette.* 655

A peine convalescent d'une longue maladie, Despréaux le remercie des vers qu'il a faits en son honneur.

LETTRES. page

170. *Au même.* 656

Il craint que la lettre précédente ne lui soit pas parvenue.

171. Au père *Thoulier* (l'abbé d'Olivet.) 658

Despréaux est sensible à l'attention de lui avoir communiqué, avant de le publier, l'original de sa lettre à Maucroix, écrite en 1695. Il desire avoir sur la nouvelle édition de ses œuvres un entretien avec le père Thoulier, qu'il place au rang des meilleurs amis qu'il ait eus chez les jésuites.

172. *Au même.* (1710.) 660

Peu lui importe que ses corrections, relatives à sa lettre à Maucroix, soient arrivées trop tard pour être suivies. Il n'oubliera jamais que le père Thoulier a contribué puissamment à détromper ceux qui le croyoient l'auteur du libelle le plus plat et le plus monstrueux.

173. A *Brossette.* 661

Les infirmités l'accablent de plus en plus. Éloge d'une églogue latine du père Bimet, jésuite.

174. L'abbé *Boileau* au *même.* (1711.) 664

Mort de Despréaux. Son frère promet à Brossette de lui envoyer les papiers qu'il desire.

FIN.

N. B. Pag. 45, note *c*, lig. 5, (Louis XIII) *lisez* (Louis XIV.)
Pag. 335, note *a*, page *lisez* page 328.